BnF Gallica

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1990-1991.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

1990 - 1991



LUNERAY - IMPRIMERIE BERTOUT
1994

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1990-1991

volume édité avec le concours de la Ville de Rouen

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

© Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

Hôtel des Sociétés Savantes
190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1990 - 1991



LUNERAY - IMPRIMERIE BERTOUT
1994

TABLEAU
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN
(au 31 Décembre 1991)

MEMBRES D'HONNEUR

M. LE PRÉFET DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE,
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME.
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL.
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL.
M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
M. LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ.
Mme. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL
M. LE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL.
Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
M. LE MAIRE DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES

Mlle Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste paléographe (22 novembre 1947).

Mlle Elisabeth CHIROL, O ❋, ❍, ✠, diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur honoraire des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).

M. André RENAUDIN, ❋, O❍, journaliste honoraire (27 mai 1961).

M. Charles SCHNEIDER, ❋, O ❁, O❍, président d'honneur de la Société normande d'études préhistoriques et historiques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).

M. Bernard LEFEBVRE, ❁, O❍, ✠, art et techniques photographiques (18 mai 1963).

M. François BURCKARD, ❋, O ❁, O ✠, ancien directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).

M. Raoul LEROY, C ❋, ❁, ✠, architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime, ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (28 janvier 1967).

M. Xavier CAMILLERAPP, C ❋, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des Mines, président honoraire de l'Union des Groupements d'Ingénieurs de Haute-Normandie, vice-président de l'Union Nationale des Aveugles de Guerre (24 juin 1967).

M. Bernard BOULLARD, O ❁, C❍, docteur ès sciences, professeur émérite de biologie végétale à l'Université de Rouen (24 février 1968).

M. Philippe DESCHAMPS, O❍, professeur honoraire (14 février 1970).

Me Fédia JULIA, ❋, ❁, ✠, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).

Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, C ❋, orientaliste, maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, Paris (27 mars 1971).

M. Bernard COURMONTAGNE, ✠ 39-45, ingénieur agronome, journaliste honoraire (24 avril 1971).

M. le chanoine Robert DELESTRE, ancien maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant à l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).

M. Georges MAC GRATH, O ❋, docteur en droit, préfet honoraire, ancien avocat au Barreau de Rouen (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre titulaire le 21 octobre 1972).

M. Gaston SEBIRE, ✠, artiste peintre (24 novembre 1973).

M. Maurice MORISSET, poète (16 février 1974).

M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).

M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres de Rouen (23 octobre 1976).

Mme Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres d'Amiens (23 octobre 1976).

M. Maurice REMY, O ❋, C ❍, ✠, inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).

M. André GREGOIRE, ❋, O ✠, ✠, architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).

M. Pierre HOMMERIL, O ❍, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Rouen (3 juin 1978).

M. Max PINCHARD, C ❍, C ✠, compositeur de musique (13 janvier 1979).

M. le docteur René LAUMONIER, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, ancien directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel) (29 mars 1980).

M. Barthélémy MERCADAL, ❋, O ❍, agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers (10 mai 1980).

M. Joseph-A. LAFOND, ✠, courtier maritime honoraire, premier juge honoraire au Tribunal de Commerce, vice-doyen du Corps consulaire, administrateur de sociétés maritimes (6 décembre 1980).

M. le colonel Jacques VANDAELE, C ❋, ✠ 39-45, ✠ T.O.E., ✠ (4 avril 1981).

M. François BERGOT, O ✠, C ✠, conservateur général du patrimoine (30 janvier 1982). Directeur des Musées de la Ville de Rouen.

M. Jean MALAURIE, C ❋, ✠, géographe, directeur de recherches au C.N.R.S. et du Centre d'études arctiques, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales (20 mars 1982).

Me Max BRIÈRE, ❋, O ❍, ✠, avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (12 juin 1982).

M. Christian GOUBAULT, docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).

M. le docteur Hubert PIGUET, ✠, O ❍, professeur à la Faculté de Médecine, directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri-Becquerel), membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine (5 novembre 1983).

M. François GAY, O ✠, C ❍, géographe, président de l'Association "Etudes Normandes" (11 mai 1985).

M. Pierre LANDEMAINE, doyen du Corps consulaire, Consul général du Sénégal (19 avril 1986).

Mme Odile LE BERTRE-TURBAN, membre de la Commission départementale des Antiquités, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (élue membre correspondant le 10 octobre 1981, reçue comme membre titulaire le 24 octobre 1987).

M. Jean MORISOT, ingénieur-conseil en affaires internationales (19 mars 1988).

M. le docteur Jean-Pierre LEMERCIER, professeur à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux (28 octobre 1988).

M. Alain GASPERINI, architecte D.P.L.G., directeur de l'atelier d'urbanisme de la ville de Rouen (27 mai 1989).

M. le docteur Claude HELLOUIN DE MENIBUS, O ✻, O ✪, professeur honoraire à la Faculté de Médecine (21 avril 1990).

M. Jacques DELÉCLUSE, C ✻, C ✪, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen (19 octobre 1991).

MEMBRES HONORAIRES

M. Henri VAN EFFENTERRE, ✻, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur émérite d'Histoire grecque à la Sorbonne (26 février 1955).

M. Michel CHEVALIER, O ✻ , agrégé de l'Université, professeur émérite à la Sorbonne, ancien recteur de l'Académie de Rouen (29 octobre 1966).

Mme Germaine RICOU, ✻ , ingénieur-docteur, maître de recherche à l'INRA (e.r.), vice-présidente de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature (3 février 1973).

MEMBRES ASSOCIÉS

M. Robert HIRSCH, GO ✻, C ✻, ancien préfet de la Seine-Maritime, ancien président de Gaz de France, ancien administrateur général délégué du gouvernement du Commissariat à l'énergie atomique (20 mai 1978).

M. Jean FAVIER, O ✻, C ✻, C ✪, O ✪, membre de l'Institut, membre de l'Institut Grand Ducal du Luxembourg, membre de la Medieval Academy of America, directeur général des Archives de France (6 octobre 1979).

M. François LEFEBVRE DE LABOULAYE, ambassadeur de France (1er décembre 1979).

M. Léopold Sedar SENGHOR, C ✻ , C ✪, ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (11 octobre 1980).

M. Paul GUTH, O ✻, C ✪ , président de l'Académie des provinces françaises, membre de l'Académie des jeux floraux de Toulouse, écrivain (25 février 1984).

M. Etienne WOLFF, GO ✻, C ✻ , C ✪, C ✪ , membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, membre des Académies royales des sciences de Belgique et de Suède (6 octobre 1984).

M. Jean DELANNOY, GO ✻ , GO ✻ , C ✪, président de l'Institut des Hautes études cinématographiques et de l'Académie nationale du cinéma (30 novembre 1985).

Mlle Régine PERNOUD, O ✻, archiviste paléographe, directeur honoraire du Centre international Jeanne d'Arc à Orléans (3 mai 1986).

M. André BETTENCOURT, C ✻, ✠ 39-45, ✠ , membre de l'Institut, ancien ministre (31 mars 1990).

MEMBRES CORRESPONDANTS

M. Marcel BAUDOT, inspecteur général honoraire des Archives de France (3 mai 1940).

Comte de TOULOUSE-LAUTREC, Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).

M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).

M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).

M. L'abbé Maurice GRAINDOR, maître de recherche au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).

M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).

M. Marcel THOMAS, inspecteur général honoraire des Bibliothèques (11 février 1967).

M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence (11 février 1967).

M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).

M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).

M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mai 1969).

M. Jacques NOBECOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).

M. Pierre GEORGEL, conservateur en chef du Musée Picasso (22 mars 1969).

M. Ivan CLOULAS, conservateur en chef aux Archives nationales (16 janvier 1971).

M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château , à Dieppe (16 janvier 1971).

M. Michel CIRY, O ❋, O ⚜ , artiste peintre et graveur, membre associé de l'Académie royale de Belgique membre de l'Académie des beaux-arts de Florence (16 janvier 1971).

M. Michel MANGARD, archéologue, à Troyes (25 mars 1972).

Mme Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au C.N.R.S. (24 mai 1975).

M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).

M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et de la Société des Antiquaires de Normandie, président des Ecrivains normands (24 avril 1976).

M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).

M. le docteur Jean FOURNÉE, historien (28 octobre 1978).

M. Henry CAHINGT, archéologue, membre de la Commission départementale des Antiquités (26 mai 1979).

Le Père Roger FOUQUER, père blanc (1er décembre 1979).

Mme Christine de VOGUÉ-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).

M. Bernard LAVOINNE, C , éleveur, membre de la Chambre d'Agriculture (11 octobre 1980).

Mme Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature contemporaine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).

M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).

M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre 1986).

M. Henri DUBOIS, agrégé d'Histoire, directeur de l'U.E.R. d'Histoire de l'Université de Paris-Sorbonne, membre du Comité de la Société de l'Histoire de Normandie et de la Société de l'Histoire de France (10 janvier 1987).

Frère Jean-Pierre RIBAUT, vice-doyen chargé de la recherche, directeur du département des Lettres modernes à la Faculté libre des Lettres et Sciences humaines de Lille (10 juin 1989).

M. Henry DECAENS, historien, secrétaire général de la Société des Amis du Mont-Saint-Michel (7 octobre 1989).

Prince Michel STURDZA, historien (7 octobre 1989).

M. Yves BOULONGNE, professeur émérite à l'Université de Paris X, vice-président du Comité international Pierre de Coubertin (31 mars 1990).

M. Claude VISINET des PRESLES, administrateur civil hors classe (e.r.), vice-président de l'Association des Ecrivains combattants (9 juin 1990).

M. François PAPILLARD, avocat à la Cour d'Appel de Paris, conservateur du Musée Michelet à Vascœuil (9 juin 1990).

M. le chanoine Pierre FLAMENT, historien, archiviste du diocèse de Sées, président de la Société historique et archéologique de l'Orne (9 juin 1990).

M. Jean MONGREDIEN, musicologue, professeur à la Sorbonne (23 mars 1991).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1960).

M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).

Mlle Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-normand text Society, professeur à Oxford, Angleterre.

M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).

M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).

Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).

M. René DE CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).

M. Alberto CAVALLARI, directeur du "Corriera della Serra", professeur à l'Université de Paris II (22 janvier 1983).

Princesse Gréta STURDZA, art et science du jardin, à Sainte-Marguerite-sur-Mer (7 mai 1983).

N.B. - La date mentionnée après chaque nom est celle :
– pour les membres titulaires : de leur réception ;
– pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;
– pour les membres associés, pour les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DÉCÉDÉS

Membres titulaires :

M. André ROBINNE (29 mai 1958) décédé le 9 août 1990.

M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE (6 juin 1970) décédé le 26 mars 1991.

Membre honoraire :

M. Jean-Claude BERNEDE (14 janvier 1978) décédé le 16 août 1991.

BUREAU

ANNÉE 1990

Président : Me Max BRIERE

Vice-président : M. François de BEAUREPAIRE

Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard COURMONTAGNE

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Bernard BOULLARD

Trésorier : M. Charles SCHNEIDER

Archiviste : M. François BURCKARD

ANNÉE 1991

Président : M. François de BEAUREPAIRE

Vice-président : M. Christian GOUBAULT

Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard COURMONTAGNE

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Pierre HOMMERIL

Trésorier : M. Charles SCHNEIDER

Archiviste : M. François BURCKARD

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Année 1990

13 Janvier : M. Barthélémy Mercadal transmet la présidence à M. le Bâtonnier Max Brière qui invite M. de Beaurepaire à prendre place à la vice-présidence. Maître Brière présente le programme des séances pour 1990. Il est ensuite procédé à la désignation des membres des différentes Commissions.

27 Janvier : Hommage, par M. le Bâtonnier Fédia Julia, à la mémoire du Révérendissime dom Paul Grammont. L'Académie, sur la proposition de M. Charles Schneider, trésorier, fixe le montant de la cotisation, puis elle entend une communication, illustrée par la projection de diapositives, de M. Bernard Boullard : "Guerre et Paix dans le régime végétal".

3 Février : Communication, par Maître Jean Bariller, avocat honoraire au Barreau d'Evreux, lauréat du prix Gossier 1989 : "Dupont de l'Eure".

24 Février : Le Frère Jean-Pierre Ribaut, élu membre correspondant, prend publiquement séance. Aux paroles d'accueil du président, il répond en évoquant : "Un ami de Victor Hugo, le poète romantique Ulric Guttinguer et la Normandie".

3 Mars : Messe à l'intention des membres défunts et des bienfaiteurs de l'Académie. Elle est célébrée en la Chapelle des Sœurs d'Ernemont par le Révérendissime dom Aubin, abbé du Bec.

10 Mars : Séance semi-publique. En présence de Madame Haymann, M. Pierre Hommeril, au nom de l'Académie, prononce l'hommage à M. Pierre Haymann, membre titulaire, récemment décédé. Puis, Me Max Brière et André Renaudin évoquent "Les amitiés rouennaises de Gustave Flaubert".

14 Mars : Grande conférence sur le thème : "Trois grands avocats du XIXe siècle et leur combat pour la liberté : "Jules Favre", par le bâtonnier Pierre-Antoine Perrod, Avocat à la Cour d'Appel de Lyon, membre correspondant de l'Institut ; "Adolphe Crémieux" par Me Daniel Amson, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, maître de conférence à l'Université de Paris II, "Jules Sénard" par le Bâtonnier Max Brière, président de l'Académie.

24 Mars : En séance publique, conférence de M. Georges Dethan, conservateur en chef honoraire des archives diplomatiques, membre correspondant de l'Institut et de l'Académie de Rouen : "Jules Michelet et Adolphe Chéruel, maître et élève".

31 mars : M. François Burckard prononce l'hommage de l'Académie à MM. François Blanchet, membre honoraire et Maurice Yvart, membre correspondant, récemment décédés.

M. André Bettencourt, membre de l'Académie des Beaux-Arts, est élu membre associé. Après rapport de M. Michel Ciry, M. Yves Boulongne est élu membre correspondant. Des félicitations sont votées à MM. Louis Thiry et Philippe Davenet, après rapports de M. Christian Goubault, à M. Jacques Delécluse, après rapport de Me Brière. L'Académie procède ensuite à un échange de vues sur son activité et son rôle dans la vie intellectuelle de la Cité.

21 Avril : Réception, en séance publique, de M. le Professeur Claude de Ménibus. A son discours en remerciement : "Aimer et respecter les enfants" répond celui de M. le Professeur Hubert Piguet : "Robert Debré, homme de pensée, homme d'action".

5 Mai : En séance publique, conférence du Comte de Toulouse-Lautrec, membre correspondant : "Un aide de camp de l'Empereur : des heures tragiques de la Révolution aux heures glorieuses de l'Empire".

12 Mai : Sortie annuelle de l'Académie qui visite le matin, à la Vallée aux loups, la Maison de Chateaubriand et consacre l'après-midi au Hameau d'Aulnay, riche en souvenirs romantiques. Le marquis de Villaines, président de la Société des Amis de Chateaubriand, et Mme de Loustal-Croux, fondatrice et animatrice de l'Association "Les rencontres d'Aulnay" ont été les hôtes accueillants de l'Académie.

9 Juin : L'Académie procède à l'élection de trois membres correspondants : M. le chanoine Pierre Flament, M. Claude Visinet des Presles, M. François Papillard. Elle approuve les comptes, présentés par M. Charles Schneider, trésorier, de l'année écoulée et désigne M. Joseph Lafond comme trésorier-adjoint. Puis, elle adopte un article complémentaire au règlement intérieur afin de préciser le rôle du vice-président. L'Académie entend ensuite une communication de M. Georges Mac Grath : "L'Irlande et les Irlandais - observations, réflexions".

23 Juin : L'Académie consacre sa séance à un échange de vues sur la notion de "Conscience européenne". Celle-ci existe-t-elle ? Comment est-elle perçue ?

29 Septembre : Répondant à l'invitation de M. Papillard et sous sa conduite, les membres de l'Académie et leurs épouses visitent le château de Vascœuil, l'exposition Cocteau-Moretti organisée cette année dans le château et le Musée Michelet.

6 Octobre : M. Jacques Nobécourt, membre correspondant, fait en séance semi-publique une communication : "La France en guerre, vue par les Allemands et les Américains, à partir d'archives inédites".

13 Octobre : Le Prince Mihaïl D. Sturdza, membre correspondant, prend publiquement séance en traitant de "La France et les changements en Europe de l'Est". Mme Chantal Lemercier-Quelquejay prononce le discours d'accueil : "Vers la "balkanisation" de l'Asie centrale soviétique ?".

20 Octobre : Séance semi-publique consacrée au roman américain. Communications de Maître Jean Auverny-Bennetot, du Barreau de Rouen : "Les romanciers américains d'Henry James à John Irwing"

et de Mme Georges Mac Grath : "La femme américaine dans les romans d'Edith Wharton".

10 Novembre : Réception, en séance publique, de M. André Bettencourt, membre de l'Institut, élu membre associé. A son discours "Le mécénat artistique" répond celui de M. François Bergot : "Pour un portrait de groupe : collectionneurs, mécènes, conservateurs".

24 Novembre : M. André Grégoire prononce l'hommage de l'Académie à M. André Robinne, membre titulaire, récemment décédé. L'Académie procède ensuite à l'attribution des Prix de la Vocation et des Prix littéraires.

8 Décembre : Séance semi-publique. Communication de M. Claude Visinet des Presles, élu récemment membre correspondant : "Sully, grand ministre de Henri IV".

15 Décembre : Election du Bureau. Sont élus, pour 1991, président : M. François de Beaurepaire ; vice-président : M. Christian Goubault. Sont élus pour trois ans : secrétaire pour la classe des Sciences, M. Pierre Hommeril, en remplacement de M. Bernard Boullard, qui ne demandait pas le renouvellement de son mandat ; secrétaire pour la classe des lettres : M. Bernard Courmontagne ; trésorier : M. Charles Schneider ; archiviste : M. François Burckard.

L'Académie tient ensuite sa séance publique annuelle : hommage par le président Max Brière, à M. André Renaudin, doyen d'âge de l'Académie qui vient de célébrer son quatre vingt dixième anniversaire ; allocution de M. François de Beaurepaire : "L'éloge de la vertu dans la littérature enfantine, il y a deux siècles", remise des Prix de la Vocation et des Prix littéraires, projection, commentée par M. Charles Schneider de diapositives de la NASA : "La conquête de la lune".

Année 1991

12 Janvier : M. le Bâtonnier Max Brière transmet la présidence à M. François de Beaurepaire qui invite MM. Christian Goubault, vice-président et Pierre Hommeril, secrétaire pour la classe des Sciences à prendre place au Bureau. L'Académie procède ensuite à la désignation des membres des diverses Commissions.

19 Janvier : Messe pour les membres défunts et les bienfaiteurs de l'Académie. Elle est célébrée en la Chapelle des Sœurs d'Ernemont par dom Gérard Lafond, abbé de Saint Paul de Wisques. Le frère Michel Baumel, de Saint Wandrille, 1er prix d'orgue du Conservatoire de Rouen, et Jean-Philippe Dambreville, trompettiste, offrent à cette célébration un concours très apprécié.

26 Janvier : Communication de M. François Gay : "La Chine, un an après Tien an Men". A la suite d'un voyage de trois semaines en Chine, M. Gay relate ses impressions en s'appuyant sur une série de diapositives.

9 Février : Après rapport de M. le Professeur Jean-Pierre Lemercier, l'Académie vote des félicitations à M. l'abbé Bernard Morin, directeur régional de l'enseignement libre. Puis elle entend une communication de M. Jean-Pierre Chaline : "Académies et Sociétés savantes en France au XIXe siècle". M. de Beaurepaire informe l'Académie que le nom de notre regretté confrère Pierre Haymann va être donné à l'une des salles de la bibliothèque de la Faculté de Sciences.

23 Février : M. Henry Decaens, élu membre correspondant, prend publiquement séance. A son discours : "Quelques artistes et écrivains au Mont Saint Michel pendant la première moitié du XIXe siècle" répond celui de M. Pierre Hommeril, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences : "La baie du Mont-Saint-Michel, un site géologique international".

9 Mars : M. François Burckard, qui a classé les archives de l'Académie, fait une communication : "Deux siècles et demi d'histoire des Lettres, des Sciences et des Arts dans les archives de l'Académie

de Rouen". M. Claude Bouhier, ancien directeur du Centre régional de documentation pédagogique, qui a assisté M. Burckard dans ce classement, et Mlle Marie-Françoise Rose, conservateur en chef de la Bibliothèque municipale de Rouen, assistent à la séance.

23 Mars : L'Académie procède à l'élection, en qualité de membre titulaire, de M. Jacques Delécluse, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen, puis, après rapport de M. Burckard, à deux votes de félicitations, à l'adresse de Mlle Marie-Françoise Rose, conservateur en chef de la Bibliothèque municipale de Rouen, et de M. Jean-Claude Guézennec, président de l'Institut régional Image et Son. M. Jean Mongrédien, musicologue, professeur à la Sorbonne est élu membre correspondant, après rapport de M. Christian Goubault. M. Charles Schneider, trésorier, présente les comptes de 1990 et le projet de budget de 1991, qui sont adoptés.

La séance se termine par un échange de vues sur l'activité de la Compagnie.

6 Avril : M. Yves P. Boulongne, membre correspondant, prend publiquement séance. Il consacre son discours à "Pierre de Coubertin, un rebelle de bonne famille". M. Michel Ciry prononce le discours d'accueil : "De la culture physique considérée comme un des Beaux-Arts".

20 Avril : Sous la conduite de M. François Bergot, l'Académie visite le chantier du Musée des Beaux-Arts. M. Bergot fait ensuite une communication : "Existe-t-il un art muséographique ?".

23 Mai : Grande Conférence sur le thème : "Quelle campagne, demain, en Normandie ?". Après le propos d'ouverture de M. François de Beaurepaire, président, et une "Introduction" par M. François Gay, le Professeur Jean-Pierre Fruit, directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Rouen, et M. Henri de Belloy, agriculteur, Président du Parc régional de Brotonne, membre du Comité économique et social de Haute-Normandie, présentent "L'évolution de l'espace rural haut-normand". Après la pause-buffet, un large échange de vues, animé par M. Gay, s'instaure entre le public, MM. Bernard Boullard, de Belloy

et les experts invités : MM. Frileux, professeur à la Faculté des Sciences de Rouen, Lechevalier, maître de conférences à l'Université de Paris X, Lerond, directeur de l'Observatoire régional de l'environnement, Leroux, directeur du Conseil en architecture, urbanisme et environnement.

25 Mai : L'Académie tient séance au château de Launay où l'a invitée son propriétaire M. Philippe des Guerrots. Ce château appartint à Robert Le Cornier de Cideville, conseiller au Parlement de Normandie, qui fut un des fondateurs de notre Compagnie. Après la présentation du château par M. des Guerrots, l'intéressante visite des communs et du parc, l'Académie entend une communication de son président M. François de Beaurepaire "Cideville, ami de Voltaire". Un agréable rafraîchissement est ensuite offert par Mme des Guerrots.

8 Juin : Sortie annuelle de l'Académie qui visite, le matin, le musée municipal d'Evreux, sous la conduite de son conservateur, et, après le déjeuner pris à Conches, le château de Beaumesnil (musée de la reliure) et, au Chamblac, le château de Bonneville, qui fut la demeure de Jean de la Varende, où elle est reçue par Mme Eric de la Varende, belle-fille de l'écrivain.

22 Juin : Le chanoine Pierre Flament, membre correspondant, prend publiquement séance. Son discours relate "La vie tourmentée d'un prêtre face à la Révolution". Mme Nadine-Josette Chaline prononce le discours d'accueil : "Un texte fondateur : l'encyclique Rerum Novarum".

5 Octobre : En présence de Mme Billiard-Duchesne et de plusieurs membres de sa famille, M. Bernard Boullard prononce l'hommage de l'Académie au Docteur Jean-Louis Billiard-Duchesne, récemment décédé. L'Académie prend ensuite plusieurs dispositions concernant son activité au cours des mois futurs et l'organisation de la célébration, en 1994, de son 250e anniversaire.

19 Octobre : L'Académie tient séance en la salle des Conférences du Palais des Consuls pour procéder à la réception de M. Jacques Delécluse, directeur général de la Chambre de Commerce et

d'Industrie de Rouen, élu membre titulaire. A son discours en remerciement : "Rouen, réalités et perspectives" répond celui de M. Barthélémy Mercadal "Ethique et développement".

16 Novembre : L'Académie se réunit au château de Martainville. Après la visite, sous la conduite de Mme Brigitte Bouret, conservateur du Musée des Traditions et Arts normands, et de l'exposition temporaire "Naître, vivre et mourir en Haute-Normandie au siècle dernier", M. de Beaurepaire, président, présente la plaquette éditée par l'Académie, avec le concours du Conseil général, en hommage à M. Daniel Lavallée.

23 Novembre : M. Christian Goubault prononce l'hommage de l'Académie à M. Jean-Claude Bernède, membre honoraire, décédé le 16 Août. Il est ensuite procédé à l'attribution des Prix de Fondations (Prix de Vertu, du Dévouement et de la Vocation et Prix littéraires).

7 Décembre : Le Professeur Jean-Pierre Lemercier, fait en séance semi-publique une communication : "Le regard d'un médecin sur quelques événements historiques".

21 Décembre : L'Académie procède au renouvellement partiel de son Bureau. M. Christian Goubault est élu président et M. le Professeur Hubert Piguet vice président. M. Joseph Lafond est élu trésorier en remplacement de M. Charles Schneider, qui a demandé à être libéré de ses fonctions.

L'Académie tient ensuite sa séance publique traditionnelle. Communication de M. François Bergot qui prononce l'hommage de l'Académie à Théodore Géricault à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance du peintre : "Géricault, le centaure de la mort". Discours de M. Christian Goubault : "La Vertu dans les livres scolaires". Remise des prix aux lauréats de l'Académie.

Le secrétaire de la classe des lettres,
Bernard COURMONTAGNE

PRIX DE L'ACADÉMIE

1990

PRIX LITTÉRAIRES

PRIX GOSSIER :

M. Joel TANTER pour *Caen, une ville trop loin sur l'aile gauche britannique.* (Rapporteur M. Pierre Hommeril).

PRIX BOUCTOT :

M. Robert TOUGARD pour *La Révolution à Yvetot.* (Rapporteur M. François Burckard).

PRIX HOUZEAU :

M. Jean BLASSEL pour *Histoire de l'industrie des engrais à Rouen depuis son origine et vie quotidienne des Rouennais au temps de son essor.* (Rapporteur M. le professeur Jean-Pierre Lemercier).

PRIX LA REINTY :

M. Philippe DETERVILLE pour *Richesse des châteaux du Pays d'Auge.* (Rapporteur M. Bernard Boullard).

PRIX DE LA VOCATION

(Prix aux étudiants et jeunes chercheurs)

PRIX PELLECAT :

Mlle Claire GROGNET, étudiante à la Faculté de Médecine de Rouen. (Rapporteur Mme Chantal Lemercier-Quelquejay)

PRIX LIGER :

M. Gérard CARPENTIER, paléontologiste. (Rapporteur M. Pierre Hommeril).

1991

PRIX LITTÉRAIRES

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE :

M. Alain NIDERST pour *Fontenelle.* (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline).

PRIX VERMONT (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline) :

M. Gérard LETERC pour *Des pionniers pour un monde meilleur : la route et les hommes en Seine-Maritime au XVIIIe siècle.*

M. Jean PIGAUT pour *La Révolution en Seine-Maritime. Bolbec. 1789-1794.*

PRIX GOSSIER (Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline) :

M. Thierry BILLARD pour *Paul Deschanel.*

M. Gérard POUCHAIN pour *Promenades en Normandie avec Maurice Leblanc et Arsène Lupin.*

PRIX BOUCTOT (Rapporteur M. François de Beaurepaire)

Mme Christiane MORISSET-ANDERSEN pour *Les paysans pêcheurs. Le passé et le présent d'un village de la région de Jutland Nord.*

PRIX HOUZEAU (Rapporteur M. Bernard Boullard)

M. Roger DUBUS pour *Pommes, pommiers, cidre et alcool.*

PRIX LA REINTY (Rapporteur M. Christian Goubault)

M. René GAUDEZ pour *Promenades littéraires à Rouen.*

PRIX COURTONNE-LENEPVEU (Rapporteur M. Christian Goubault)

M. Philippe SEYDOUX pour *Châteaux de Normandie.*

M. et Mme Williams et Dominique CORDIER pour *Rouen au fil du regard* et *Conversations avec...*

PRIX DE POÉSIE (Rapporteur M. Christian Goubault)

M. Philippe SEURIN pour *Femme-soleil, A fleur de sang* et *Parole d'homme.*

M. Philippe PRIOL pour *Ode à Gaïa.*

PRIX ARTISTIQUE

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE (Rapporteur M. P. Hommeril)

M. Bernard HERANVAL pour *Le Jardin.*

PRIX DU DÉVOUEMENT

PRIX GADON

Mme Marie JOLY de Barentin

PRIX DUMANOIR

M. Jean-Bernard PORCO de Grand-Quevilly

M. Jacques ROL de Grand-Quevilly

PRIX DE LA VOCATION

(Prix aux étudiants et jeunes chercheurs)

PRIX PELLECAT

M. Denis LACORRE de Rouen

PRIX LIGER

M. Jean-Yves PERRICHON de Rouen

DISCOURS
DE RÉCEPTION

AIMER ET RESPECTER NOS ENFANTS

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. le professeur CLAUDE DE MÉNIBUS

(21 avril 1990)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

"Il existait à Londres, au XVIIIe siècle, une société qui s'appelait le Silence-Club ou Académie du Silence. La loi fondamentale était de n'y jamais ouvrir la bouche. Le président devait être sourd et muet ; les suffrages s'y donnaient, comme à Rome, en pliant les pouces ; à peine était-il permis, en de rares et extraordinaires circonstances, d'exprimer quelques pensées à l'aide des doigts. Ce discours mécanique était le seul qui fût parfois toléré. Toute autre éloquence était interdite.

En lisant ces statuts, je me suis pris à envier le sort des récipiendaires de la silencieuse Académie. Pour dire en effet leurs remerciements, un geste devait suffire. Quant à moi, qui ai la ressource du langage, j'éprouve une peine extrême à rencontrer des termes dignes de ma gratitude".

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

J'ai emprunté les lignes que je viens de lire à Pierre Le Verdier, aïeul de mon épouse. Il entamait ainsi, il y a un peu plus de cent ans, son discours de réception dans votre Compagnie.

Parmi les traditions auxquelles reste attachée l'Académie de Rouen, il en est une selon laquelle le récipiendaire, avant

d'entreprendre son discours de réception, débute par un acte d'humilité.

Ainsi s'exprimait un autre récipiendaire qui poursuivait de façon un peu impertinente :

"Sincère ou conformiste, il développe son indignité à siéger parmi ses pairs, brode et festonne sur leur indulgence à son égard. Il exprime dans les termes les plus étudiés, sa surprise d'avoir été discerné du vulgum pecus pour être invité à siéger parmi les Docteurs dans le Saint des Saints".

En 1951, le Professeur Jean Fleury, dont j'ai été l'adjoint, faisait cet aveu : "prenant séance parmi vous, j'éprouve les sentiments de cet étranger qui, reçu à Versailles par le Grand Roi, déclarait : "ce qui m'étonne le plus, c'est de m'y voir".

En 1958, Monsieur André Robinne, que son grand âge tient éloigné de cette séance, concluait :

"Conscient de n'avoir ni provoqué, ni recherché ce qui m'arrive, je suis heureux et fier d'avoir été l'objet d'un choix qui m'honore grandement".

Ces citations montrent que votre compagnie a rassemblé et réunit encore des gens d'esprit et des hommes de cœur. Ces deux lignes sont de votre serviteur : leur concision n'a d'égale que l'émotion de leur auteur.

*

* *

J'ai chez moi un beau portrait datant de 1760. Il représente une femme devant son métier à tapisser. Elle paraît avoir environ 35 ans, en plein épanouissement de sa grâce, le front est haut, les beaux yeux animés et expressifs. D'un geste élégant, sa main tire la laine. Sur le métier est déposé un livre, dont la reliure montre le titre : "Amour Maternel".

N'ayant pas l'honneur d'être une femme, j'ai intitulé mon propos : "l'amour de l'enfant" ou plutôt "l'amour et le respect de l'enfant", l'un n'allant pas sans l'autre.

La médecine des enfants a été ma vocation.

En apparence, les problèmes de la pédiatrie sont résolus. Aujourd'hui elle apparaît toute puissante et beaucoup de parents ont

tendance à tout lui demander, inconscients des possibles faiblesses et des effets pervers de certaines technologies médicales.

Dans les annales de l'Hospice des Enfants Trouvés à Paris, on lit ces lignes du XVIIe siècle attribuées à Saint-Vincent-de-Paul : "peut-être est-il beaucoup plus difficile de suppléer aux soins de la mère et de la nourrice qu'à leur lait", et le texte poursuit "on est assez avancé dans les connaissances pour composer une boisson qui ait la qualité du lait de femme, mais ces tendres soins d'une mère pour son enfant auquel elle donne une partie de sa substance... cette gestation entre ses bras, ces embrassements continus, ces baisers fréquents..., voici ce que l'on n'obtient ni avec des combinaisons chimiques, ni avec des règlements, ni avec des gages".

Au XVIIe siècle, la mortalité infantile, c'est-à-dire le nombre d'enfants de moins d'un an décédés sur mille naissances vivantes était énorme : peut-être 350 ou 450‰ à Rouen (J.P. Bardet : Rouen au XVIIe et XVIIIe siècle. Paris (Sedes, 1983, p. 369)

Au XIXe siècle en France, la mortalité infantile était stabilisée vers 160‰ ; l'amélioration venant probablement de la diminution des problèmes nutritionnels.

Depuis cent ans, elle a considérablement baissé en pays développé : 50‰ en 1950, 8‰ actuellement. Cette baisse s'est faite progressivement. Il n'est possible d'attribuer cette évolution qu'en partie à la médecine. Le début de la décroissance coïncide, semble-t-il, avec les découvertes pastoriennes et une meilleure compréhension des problèmes de l'hygiène (stérilisation des biberons par exemple).

Assez curieusement, la courbe descend régulièrement sans palier net lors des progrès les plus récents de la médecine, qu'il s'agisse des vaccinations dont l'usage fut progressif, des sulfamides apparus brusquement vers 1936, des antibiotiques au lendemain de la dernière guerre, des méthodes efficaces de réhydratation (1950) ou de réanimation (1970).

Il ne faut pas en déduire que les progrès scientifiques modernes n'ont pas eu d'influence sur la mortalité. Il est même certain que, sans ces techniques, la mortalité infantile se serait stabilisée à un plateau beaucoup plus élevé. Il est difficile d'en supposer le chiffre mais on ne saurait sous-estimer le rôle de l'éducation de toute la population, celui

des services sociaux et de l'organisation générale de la santé : sécurité sociale, législation.

C'est probablement par l'effort de tous que la France, dans les dernières décennies, a rattrapé un retard certain qu'elle avait par rapport aux autres pays développés. Elle obtient actuellement de meilleurs résultats : (8‰) que le Royaume Uni, la République Fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis (tous vers 10‰). Elle n'est plus devancée que par les Pays Bas, la Scandinavie, la Finlande, la Suisse et le Canada (6,5 à 7‰).

Les pays de l'Est de l'Europe en sont encore à 15 à 30‰ (26‰ pour la Russie proprement dite) mais que dire du tiers monde (75 à 250‰) ?

On peut faire les mêmes réflexions pour la mortalité des jeunes dans toutes les tranches d'âge de 1 à 16 ans.

Il en est de même pour la morbidité. La poliomyélite a pratiquement disparu. Il en va également de la rougeole qui reste très meurtrière en Afrique Noire comme elle l'était autrefois en Europe. La vaccination anti-rougeoleuse faite depuis près de trente ans aux Etats-Unis a fait presque complètement disparaître cette maladie. Il en sera de même chez nous qui avons pris du retard alors que dans bien des domaines médicaux pratiques, nous devançons maintenant les Américains du Nord.

Le pédiatre a ainsi la sensation d'un désintérêt croissant du public pour sa spécialité qui est victime de son succès.

Et pourtant que de problèmes psycho-sociaux créant une nouvelle morbidité !

J'avais initialement l'intention de vous parler surtout de l'amour de l'enfant mais comme il ne faut pas faire d'exhibitionnisme avec son cœur, je n'aborderai cela qu'en fin de mon propos. L'amour de l'enfant commence par le respect que l'on a pour lui, comme je l'ai dit dans le titre de ce discours.

Respecter l'enfant c'est le respecter dès le début. J'aborderai donc essentiellement le douloureux et difficile problème des anomalies congénitales.

De plus en plus souvent leur diagnostic peut en être fait avant la naissance. Il va en découler ce que l'on appelle le conseil génétique, c'est-à-dire l'avis que le médecin peut donner avant la naissance, parfois même avant la grossesse, sur le risque de survenue d'une anomalie chez l'enfant.

Il est encore relativement rare que le diagnostic évoqué soit une maladie curable in utéro. Encore trop souvent se discute l'interruption de la grossesse, ce qui pose un grave problème éthique ou moral.

Quels sont les enjeux du débat ?

En 1987 en Haute-Normandie, il y a eu pour diverses raisons 4710 interruptions de grossesse pour près de 26 000 naissances, soit 18%. C'est choquant et qui n'est pas contre l'avortement ? Cependant, dans la mesure où il existe, il vaut mieux qu'il soit pratiqué dans des conditions qui ne nuisent pas à la santé des femmes ; mais comment faire pour qu'il n'en découle pas une sorte de banalisation ? La morale publique n'est pas un modèle pour la morale individuelle.

Nous respectons ceux qui ont proposé et voté la loi que tout le monde connaît. Ceci s'est fait non sans déchirement pour beaucoup d'entre eux. Cette loi, qui constitue un moindre mal, se situe dans un contexte de réflexion différent de celui qui nous occupera ici, car l'enfant n'y est à l'évidence pas respecté.

Les interruptions de grossesse pour raison médicale sont rares chez la mère et ont presque toutes trait à une anomalie décelée chez l'enfant : 40 par an actuellement en Haute-Normandie, soit moins de 8‰ des interruptions volontaires de grossesse et moins de 2‰ des naissances.

Il n'est donc pas question ici des 4700 interruptions volontaires de grossesse pour lesquelles on ne demande guère l'avis du généticien ou du pédiatre, mais de ces 40 cas, véritable croix du moraliste.

Quels sont les protagonistes du drame ? Ce sont l'enfant, les parents, les médecins et la société.

L'enfant est le premier concerné.

Il est physiquement dépendant de sa mère et tout geste à visée diagnostique ou thérapeutique passe à travers elle au prix pour elle d'inconfort, voire de risque.

Biologiquement, l'enfant est plus ou moins viable à partir de 6 mois de grossesse (26 semaines si vous voulez).

Légalement la Loi Veil de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse dit dans son premier article :

"La loi garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie", mais ce droit est limité, voire contredit par cette même loi qui le place sous la volonté de sa mère pour les dix premières semaines de grossesse, puis sous celle des médecins jusqu'à sa naissance, c'est-à-dire que la mère peut demander une interruption volontaire de grossesse dans les deux premiers mois. Après ce délai, elle peut encore solliciter une IVG (1) pour motif de santé personnelle ou une anomalie chez l'enfant, mais ce sera après expertise médicale : en fait une discussion multidisciplinaire entre les divers spécialistes médicaux, psychologues, et autres.

En France, l'interruption peut être pratiquée "à toute époque", donc théoriquement après l'âge de viabilité, mais sur le plan légal, après 28 semaines, toute naissance doit être déclarée.

Le nouveau-né n'entre dans la société que lorsqu'il est prénommé et inscrit sur le registre d'état-civil trois jours ouvrables après la naissance au plus tard.

Le Comité National d'Ethique appelle un embryon ou un fœtus une personne humaine potentielle dont le respect s'impose à tous (Avis du 22 mai 1984). Est-ce la notion de potentialité ou de personne qui prime ?

Sauf dans l'imaginaire très respectable des parents, je voudrais que l'on m'explique les différences essentielles qu'il y a entre un embryon, un fœtus et un nouveau-né prématuré ou non. Est-ce que le fait de pousser un premier cri ou seulement d'esquisser quelques soubresauts respiratoires vous confère une dignité humaine que vous n'aviez pas jusque là ?

Un embryon est un être humain dès sa conception. Si ce n'était pas le cas, pourquoi se seraient engagées depuis peu des discussions sur le sort à réserver aux embryons congelés excédentaires, c'est-à-dire non réimplantés dans la mère après fécondation in vitro ?

---

(1) I.V.G. = Interruption volontaire de grossesse.

Après l'enfant, les parents sont en cause et plus spécialement la mère. Nous l'avons vu, elle est légalement libre jusqu'à la dixième semaine de demander l'IVG pour raison personnelle, et seulement après avis médical plus tard.

Moralement, les parents sont responsables de la vie de cet enfant et de son avenir. Ils revendiquent la maîtrise des décisions le concernant et acceptent difficilement les limites imposées par la Loi, le droit de regard de la société à travers la médecine.

Affectivement pour eux, avoir un enfant, disons imparfait, est un drame détruisant l'être imaginaire qu'ils espéraient. Bien souvent alors, des parents en principe hostiles à l'IVG vont la demander pour des anomalies mineures.

Après les parents, les médecins.

Les médecins n'ont pas forcément tous la même optique et leurs divergences peuvent être une cause de souffrance supplémentaire pour les parents.

Les médecins en présence sont essentiellement obstétriciens et pédiatres.

Les obstétriciens, qui ne reverront pas ultérieurement les enfants, ont une conception peut-être plus pessimiste de leur avenir. Ayant choisi de mettre au monde des enfants bien portants et quotidiennement affrontés à l'IVG dont ils n'ont pas à connaître les motifs, ils acceptent peut-être plus volontiers la mort du fœtus. Ils sont l'avocat de la mère qui s'est confiée à eux. Tout au moins, est-ce l'impression qu'ils donnent au pédiatre.

Celui-ci est plus souvent le défenseur de l'enfant. Plus habitué à sa pathologie grave, il risque d'apparaître dans l'équipe le défenseur de la vie de l'enfant à n'importe quel prix.

Les uns et les autres ont un avis à donner, nous l'avons dit, dans les IVG tardives. En principe, ce sont les parents qui décident mais leur opinion est, nous le verrons, un peu fonction de la présentation des faits par les médecins dont à cet égard la responsabilité est évidente. C'est à eux d'éclairer la décision des parents. Nous y reviendrons.

La société elle-même est le dernier partenaire par ses prises de position sur la Loi, la morale et ses choix économiques. Plus la maladie et le handicap semblent évitables, plus ils apparaissent inacceptables.

Le glissement est facile entre l'intérêt individuel : éviter la souffrance pour l'enfant et sa famille, et l'intérêt de la collectivité voulant supprimer les improductifs et limiter les dépenses de santé. Ces motifs sociaux peuvent entraîner une dérive eugénique qui, dans des circonstances exceptionnelles, pourrait conduire à des choix extrêmes au nom de l'intérêt collectif : par exemple, l'obligation faite du dépistage d'un certain nombre de pathologies et l'interruption obligatoire de la grossesse en cas de résultat positif.

Dans le cas du conseil génétique, se discute donc une sorte d'euthanasie active, encore plus émouvante que l'euthanasie proposée à la fin de la vie de l'adulte. Il se pose immédiatement la question des limites de la vie, ou si l'on veut ici du début de la vie et de la signification de celle-ci.

Il n'est pas du domaine de la science d'expliquer le "pourquoi" de la vie et sa signification, même si la science explique de mieux en mieux les "comment", c'est-à-dire la suite des événements aboutissant à l'état présent.

Nous sommes tous d'accord sur ce point. Il n'empêche que le sens donné à la vie n'est probablement pas le même pour chacun d'entre nous. La science ne peut ni prouver, ni écarter, une fin transcendante. On en est depuis plus de trois siècles réduit à ce fameux "pari" de l'auteur rouennais de la première machine à calculer. Cette pluralité de références impose beaucoup d'humilité et de tolérance.

Une assemblée comme la vôtre, réunissant des personnes d'horizons les plus divers, de formations les plus variées et ayant une expérience de l'existence permettant un certain recul, est le lieu privilégié pour les discussions de ce type de problème. Il ne sera pas question de donner des réponses définitives, essayons seulement d'y voir plus clair à défaut de trouver une solution.

Les récents progrès de la génétique médicale font hésiter entre l'angélisme béat dans lequel tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et le conservatisme pur et dur traduisant une morale de refus (JF Mattei).

C'est donc sous forme de questions que je continuerai mon propos. Des préférences, nous en avons tous sans trop chercher à les cacher, mais où est la vérité ?

*
* *

Le conseil génétique est un acte médical au plein sens du terme, mais c'est un acte médical bien singulier.

Il est médical car il a trait à la pathologie mais il est très particulier car il s'adresse à deux personnes : le couple et concerne une troisième : l'enfant.

Une difficulté supplémentaire : le couple qui prendra la décision : avoir un enfant ou non, aura à raisonner selon un concept abstrait : la probabilité.

Le conseil génétique est quelque chose de nouveau, soulevant les passions, tout à fait humain mais déconcertant.

Il est nouveau par les récentes techniques mises en œuvre et parce que, maintenant que les problèmes nutritionnels et infectieux sont à peu près résolus dans les pays développés, les maladies héréditaires ou congénitales sont devenues une priorité en médecine.

La génétique soulève des passions car elle provoque des réflexions sur le hasard et la nécessité : hasard qui fait que chacun d'entre nous est un être original, unique, résultant de la combinaison aléatoire de dizaines de milliers de gènes mais si l'homme n'était que le jouet du hasard, la question morale ne se poserait pas pour lui car il ne serait alors pas libre. Il n'y a pas que le hasard mais aussi la nécessité : on doit s'adapter au milieu dans lequel on vit. Exemple : les sujets apparemment sains mais pouvant transmettre une variété d'anémie (drépanocytose) ont une meilleure résistance au paludisme que la moyenne de la population ; ainsi compensent-ils, en pays d'endémie palustre, le déchet se produisant dans leur descendance par une meilleure santé chez eux et donc une fécondité plus grande.

La génétique est une discipline essentiellement humaine car elle atteint l'homme dans sa vocation à l'immortalité au travers de sa descendance. Par conséquent, elle côtoie ses préoccupations métaphysiques.

C'est surtout une discipline déconcertante par les problèmes d'éthique que nous allons aborder.

Qu'en est-il du secret médical en matière de génétique ? Il n'y a à cet égard aucun consensus. Pour les uns, le secret médical est le premier droit de l'enfant et de ses parents. Pour d'autres, c'est un devoir de prévenir la famille proche, c'est-à-dire les frères, sœurs ou cousins des parents quand un diagnostic prénatal est possible. Le mieux serait de demander au couple de le faire mais parfois on se heurte à un refus.

L'objectivité est difficile. Le médecin est forcément un peu subjectif dans l'information génétique qu'il donne aux parents. Il apprécie différemment les faits en fonction de son propre vécu, de son expérience et surtout il adapte son comportement en fonction de ce qu'il estime que les parents peuvent supporter. Il minimise les choses face à un couple émotif ou inversement. Il est utopique de penser pouvoir être parfaitement objectif et non directif. Il est sûr que des conduites opposées peuvent être suggérées dans une même situation. L'opinion des parents est différente si des personnes de leur famille ont présenté déjà l'anomalie prévisible, ou s'ils n'ont aucune idée de ce qui les attend.

Enfin, n'en déplaise aux mathématiciens, même les chiffres ne sont pas objectifs et 50 % de risque d'une anomalie est fort différent de 50 % de chance d'avoir un enfant normal.

Quelques mots maintenant sur les procédés techniques, posant d'ailleurs de-ci de-là quelques questions car les investigations proposées ne sont pas toujours anodines.

Il nous suffira de dire que le conseil génétique peut être donné soit par le simple examen de l'arbre généalogique, soit par des investigations biologiques simples ou raffinées, soit par des techniques d'imagerie comme l'échographie.

Ce qui nous intéresse, ce sont les conséquences de l'avis donné si une anomalie est découverte et confirmée au point d'en avoir une quasi-certitude.

Ces conséquences sont naturellement de deux ordres.

Dans l'infime minorité des cas, l'anomalie décelée est accessible à un traitement soit médical, soit même chirugical pendant la grossesse, ou seulement à la naissance mais alors on se sera préparé à un traitement immédiat. Il n'y a guère de problème éthique.

A l'opposé, la décision qui se discute est souvent l'interruption de la grossesse. Je n'insiste pas sur le désarroi du couple et du médecin.

Le statut anthropologique de l'embryon est au centre de la discussion. Dire avec le Comité National d'Ethique qu'il s'agit d'une personnalité potentielle me semble ce que l'on peut appeler une "expression verbale" ne faisant que masquer le problème.

On sait que beaucoup d'embryons seront spontanément éliminés, souvent même avant la nidation et le moindre retard de règles. Beaucoup de fausses couches précoces surviennent sur des fœtus anormaux. Ainsi la nature fait-elle sa sélection. Le malheur serait peut-être que ces enfants arrivent à terme. Certes, puisque l'euthanasie passive est admise, on ne fera rien pour aider cette grossesse à parvenir à son terme (10 à 15 % des grossesses).

Doit-on pour autant passer à l'euthanasie active ?

Faut-il interrompre la grossesse ou, comme l'on dit, ne pas la poursuivre ?

N'ayant pas été confronté personnellement jusqu'à présent dans mon entourage familial immédiat à ce dilemme, je n'ose imaginer ma décision.

Si la vie n'est que ce que nous en voyons avec la certitude que, sur le plan humain, dans le cas considéré, elle ne vaut pas la peine d'être vécue, on se résoudra à l'interruption de la grossesse : quel drame !

Si la vie et la mort ne sont qu'un passage, un prélude à quelque chose de transcendant, la réponse inverse est en théorie sans appel. Quel autre drame !

Avant de prendre cette décision, convient-il de s'interroger et se demander si, comme le dit Saint Luc (14-28) "qui de vous, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir et calculer ce que cela coûtera et voir s'il pourra y faire face". Bref, si l'on est assez sûr de soi pour affronter une aventure aussi périlleuse pour soi et sa famille.

Il est certain qu'à partir du moment où un médecin s'engage dans la consultation de génétique, il doit faire abstraction des conceptions qu'il a de la vie puisqu'il s'agit d'une position n'ayant rien à voir avec une logique rationnelle.

Le conseil génétique est donné à Rouen par deux de mes anciens collaborateurs. Je n'ai pas cherché à les détourner de cette entreprise car il est maintenant évident que ce diagnostic prénatal peut parfois permettre un traitement efficace. La tentation de refuser totalement cette activité, au moins pour les affections dont la sanction est une interruption de grossesse, ne me paraît pas non plus en accord avec une conception humanitaire de la médecine.

Au nom de l'attention due aux autres, de la gravité des problèmes en jeu, du respect des convictions de tous, n'importe-t-il pas d'être disponible pour donner une bonne information et aider les parents quoi qu'ils décident ?

Le Professeur Francis Giraud fait remarquer que, œuvre de mort au premier abord, le conseil génétique a été conçu dans une perspective nataliste. Ce n'est pas un paradoxe : prenez l'exemple du mongolisme ou trisomie 21, appelé ainsi à cause du faciès de ces enfants et des trois chromosomes 21 qu'ils présentent au lieu des deux. Le retard mental est sévère et sans traitement actif.

Le risque d'avoir un autre mongolien dans la fratrie est, disons pour simplifier, 6 à 7 fois supérieur à celui de la population générale et peut être en gros estimé à 1 %.

Un mongolien dans une famille est éventuellement acceptable pour un couple de grande qualité qui l'entourera de tout son amour.

Que dire de deux ?

Qui pourra critiquer cette famille de refuser ce risque ? Sans parler de celui de la stabilité du couple et du mongolien déjà né lui-même.

Les investigations prénatales rassurent dans 99 % des grossesses puisque le taux de récurrence n'est que de 1 %. Ainsi va éclore une vie humaine normale avec toutes ses possibilités et promesses tant pour l'agnostique que pour le croyant.

Au prix de l'interruption de la centième grossesse sans doute ?

Vous mettez le doigt dans l'engrenage, me direz-vous ?

C'est vrai, mais Saint Mathieu (23.4) écrit "qu'il ne faut pas être de ceux qui chargent les autres des fardeaux intolérables qu'eux-mêmes ne voudraient pas remuer du doigt".

Il est des êtres d'exception qui ont accepté deux mongoliens : des gens à cinq talents qui en rapporteront encore beaucoup plus que cinq.

D'autres ont moins de talents. Je me permets de penser qu'il n'est pas demandé les mêmes choses à tout le monde et que de toutes façons ce n'est pas à moi d'en juger.

Il n'empêche que, n'osant dire que ces enfants sont gênants, on prétend leur éviter des souffrances, laissant apparaître ici une pitié dangereuse.

Ainsi, s'amorce un processus que certains refusent. N'est-ce pas leur droit le plus strict et la clause de conscience peut à tout moment être invoquée. Inversement, en raison du respect des convictions individuelles, il est interdit d'imposer la sienne.

Ne croyez pas en avoir fini avec les contradictions et les soucis au sujet du conseil génétique.

Cherchant à déceler le mongolisme, on peut rencontrer d'autres anomalies chromosomiques portant des noms divers : Klinefelter, Turner, Trisomie X ou syndrome du double Y. Peu importe ces noms barbares, mais ici le retard mental n'est pas obligatoire et le handicap physique est quelquefois mineur.

Il n'en reste pas moins que le caryotype, c'est-à-dire l'examen des chromosomes n'est pas normal. Que dire aux parents : la vérité si cela a une importance plus qu'académique. Cela va d'ailleurs entraîner des demandes d'interruption de grossesse pas toujours justifiées.

Dans certaines affections, c'est la souffrance ou la mort différée que l'on veut éviter : tel est le cas de la mucoviscidose ou de la myopathie de Duchenne dont les médias ont beaucoup parlé. Il s'agit d'interrompre la grossesse de sujets qui vont mourir avant l'âge de 20 ans.

D'autres cas sont non moins émouvants, par exemple la chorée de Huntington. Cette maladie héréditaire atteint un enfant sur deux de ceux qui en portent le gène anormal mais ce qui est particulier, c'est que cette maladie neurologique épouvantable n'apparaît qu'à 40 ans. Aussi va -t-on supprimer 40 ans de vie normale.

Et puis annoncer qu'un fœtus est atteint signifie qu'un des parents va à 40 ans être atteint également.

On n'en est pas encore au diagnostic prénatal d'une prédisposition à la maladie d'Alzheimer qui est une démence présénile. Alors ce seraient soixante années refusées pour éviter la fin prévisible.

Pendant qu'on y est, pourquoi ne pas faire le diagnostic prénatal de la mort ?

Si l'on est un peu futuriste, on pourra ainsi vivre une vie dont on nous aura à l'avance prévu les accidents et les souffrances.

Encore deux contradictions choquantes :

En France, un homme a été jugé pour avoir tué son enfant mongolien. Personne ne l'aurait accusé si la grossesse avait été interrompue.

De même, une fois que l'enfant est né, on risque de tomber dans l'acharnement thérapeutique alors que pour un peu on aurait provoqué un avortement.

Bref, si l'on admet la possibilité d'une interruption de grossesse, il va être difficile de distinguer le normal de l'anormal, l'acceptable de ce qui est inacceptable.

En voici deux exemples cités par le Professeur Mattei : une femme met au monde un enfant à qui un bras manquait. Plusieurs échographies n'avaient, paraît-il, rien décelé. "C'est une faute grave car la grossesse aurait du être interrompue" s'étonnait l'avocat. Or, il n'y a pas là-dessus de loi et comme il suggérait d'y remédier, il fut bien en peine d'en définir les limites de la gravité acceptable. Faut-il interrompre la grossesse pour une moitié de bras, quelques doigts ou une phalange ?

Voici l'autre anecdote que rapporte le Professeur Mattei : "un jour, un couple vient me voir. Le père a une malformation des bras

avec une implantation des mains au niveau des coudes. La mère est enceinte ; elle me demande si le fœtus peut être atteint de la même anomalie que son mari et s'il est possible de le déceler. Je réponds qu'en effet le risque existe et que l'échographie est indiquée. L'enfant est effectivement atteint, la mère fait interrompre sa grossesse. Quelque temps après, je rencontre le mari qui me dit : "vous savez Docteur, j'ai eu une vie heureuse jusqu'à présent, j'ai épousé cette femme que j'aime, mais, voyez-vous Docteur, là, c'est un peu comme si elle m'avait tué !"

Etre normal ou ne pas être, est-ce la question ?

L'enfant malade n'a t-il donc pas droit au respect ? Les parents doivent-ils être abandonnés à la perspective d'avoir un enfant très handicapé qui risque, mais pas toujours, d'être mal aimé, je vous le demande ?

L'attitude de la Hiérarchie Romaine s'explique, je crois, par le désir très légitime de ne pas mettre le doigt dans l'engrenage ; d'où un discours un peu dogmatique qui serait peut-être mieux entendu sous une forme interrogative. La doctrine proposée aux fidèles ne peut s'imposer à tous les citoyens. La morale n'est pas l'apanage de la seule Eglise catholique. Ce qui n'est pas moral est-il nécessairement immoral, qui a le droit de juger ?

Faut-il une règle pour éviter des dérapages importants ?

Peut-il être admis qu'elle ne soit pas absolument identique pour tous ?

*
* *

Le sens donné à l'enfant varie avec les couples et les groupes sociaux ; l'amour porté à l'enfant résulte de sentiments complexes, certains désintéressés, d'autres plus matériels.

Il existe une tendance à considérer l'enfant comme un bien matériel. L'enfant est désiré "normal" à la suite d'une grossesse planifiée au même titre qu'un bien de consommation. C'est le droit à l'enfant normal pour lequel, si c'est nécessaire, on mettra en œuvre les techniques les plus élaborées pour se le procurer.

Il existe une valorisation de l'enfant individuel dans nos sociétés de dénatalité qui créera bientôt des problèmes aux retraités du XXIe siècle.

On a prétendu que l'éthique n'intéressait que les savants à la retraite et les concierges en activité. Ces derniers sont devenus rares mais tout le monde actuellement "fait de l'éthique" comme Monsieur Jourdain faisait de la prose.

Je vous ai parlé du respect de l'enfant sous un jour bien particulier. J'aurai dû évoquer le respect qui lui est dû dans son éducation, dans son individualité.

L'enfant a droit au même respect que l'adulte, respect dans son information, dans l'attention qui lui est portée. Comme nous, un enfant admet fort bien qu'un adulte puisse se tromper, il n'admet pas qu'on le trompe. Cela va du Père Noël aux subtilités les plus complexes en passant par l'éducation sexuelle. Les choses les plus simples sont difficiles à expliquer ou à avouer. C'est pourtant ainsi que pourra se nouer une confiance réciproque dont les enfants sont si avides.

C'est banal, me direz-vous. Vous avez raison, mais qui fait bien ces choses ? Peut-être vous, pas toujours moi.

A propos de l'éducation, Rabelais a écrit quelque part : l'enfant n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu que l'on allume.

L'amour de l'enfant est à la fois simple et subtil, positif et non chiffrable cependant :

Simple : si nous sommes vraiment nous-même.

Subtil : et par conséquent nécessitant notre attention.

Positif : ne se limitant pas à une morale d'interdits.

Non chiffrable : car restant identique s'il est divisé entre plusieurs enfants.

L'amour : c'est fragile et ne va pas toujours de soi. Au XVIIIe siècle, dans la bonne société, les enfants étaient presque systématiquement envoyés en nourrice.

Le bon vieux temps était souvent cruel.

Actuellement, avec près de 20 % de grossesses aboutissant à une interruption volontaire, sommes-nous sûrs de faire mieux que nos aïeux en ce XXe siècle finissant ?

ROBERT DEBRÉ
HOMME DE PENSÉE, HOMME D'ACTION

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE PROFESSEUR CLAUDE DE MENIBUS

PAR M. LE PROFESSEUR HUBERT PIGUET

Monsieur,

Le plaisir de recevoir n'a d'égal que celui de donner. C'est un grand plaisir de vous recevoir dans notre vénérable Institution. Je vous remercie de me l'avoir donné.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Issu d'une vieille famille normande et plus précisément du village de Mesnilbus dans la Manche, le Professeur Claude Hellouin de Menibus est né à Dieppe le 23 août 1921. Sa mère, née Marie Madeleine Lafosse, était dieppoise et appartenait à une famille de filateurs. Ce fut une femme d'une générosité sans borne qui consacra sa vie à se dévouer, notamment lors de la dernière guerre, ce qui lui valut la Légion d'Honneur.

Son père, Robert de Menibus, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, fut un Industriel qui dirigea d'importantes usines de textiles et fut désigné par ses Pairs, pendant de longues années, Président du Syndicat National Cotonnier.

Claude est le cinquième d'une famille de huit enfants. C'est un enfant tranquille, un peu rêveur. Ses études se déroulent normalement auprès des Pères de Join Lambert. Il prend goût à l'histoire, à la musique. Il fait preuve d'une fabuleuse aptitude à retenir ce qu'il lit, ce qu'il voit ou ce qu'il entend. Mais il n'en fait pas état plus qu'il n'en faut. C'est un garçon dont la vie intérieure est intense. Il se livre peu. Il aime apprendre.

Par quel hasard se décidera-t-il, les baccalauréats de Mathématiques Elémentaires et de Philosophie en poche, acquis durant le triste été de 1940, à s'orienter vers la Faculté de Médecine ? La réponse ne peut faire de doute. D'une part il faut y voir la résurgence d'un gêne réprimé depuis plusieurs générations. Votre arrière grand-père paternel, Monsieur Justin Bourgeois, n'était-il pas médecin à Etampes, ne fut-il pas Membre Correspondant à l'Académie de Médecine et n'avez-vous pas rêvé quelques jours de ressembler à cet homme qui, à cheval, allait visiter les malades ?

Mais d'autre part, souvenez-vous, la Sage-Femme qui accouchait votre mère en ce bel été de l'année 1921, n'a-t-elle pas déclaré, en vous prenant dans ses bras, aussitôt après votre naissance, "celui-ci sera mon médecin !"

Déjà attentif aux autres, vous avez entendu et retenu le conseil.

C'est ainsi que tout naturellement vous vous inscrivez en PCB, comme on disait à l'époque, c'est-à-dire Physique, Chimie et Biologie, section préparatoire à la première année de Médecine qui dépendait alors de la Faculté des Sciences. Nous sommes en 1940-41. La jeunesse française vit mille menaces. La faim et le froid la tenaillent. Mais vous travaillez plein d'ardeur et en octobre 1941 vous entrez à la Faculté de Médecine de Paris.

L'année suivante, comme tous les sujets brillants, vous êtes reçu au concours de l'Externat des Hôpitaux de Paris.

C'est le début d'une carrière hospitalière qui vous mènera au sommet de la hiérarchie médicale.

Animé par votre patriotisme, vous passez quelques mois dans l'Armée de la Libération en 44 puis vous rentrez à Paris et passez avec succès l'Internat des Hôpitaux de Paris.

Nul doute alors, vous serez Pédiatre et vous devenez ainsi l'Interne de Maîtres prestigieux, de Robert Debré, de Julien Marie, de Pierre Royer et de Marcel Lelong pour ne citer que ceux qui vous ont le plus marqué.

Vous aimez les enfants - vous venez de nous le redire avec émotion - vous tenez cela de votre admirable mère, mais vous n'aimez pas l'à peu près, il vous faut de la rigueur, des mesures, des chiffres - vous tenez cela de votre père -, voilà pourquoi avec votre ami Henri Lestradet, dont je salue la présence parmi nous ce soir, vous vous orientez vers la Biochimie et ses applications à l'étude des métabolismes. Vous saisissez l'opportunité de passer une année auprès du Docteur Guest, Professeur de Recherche Médicale à l'Université de Cincinnati. Vous y apprenez des méthodes de travail et un mode de penser qui vous influence encore et que vous transmettrez plus tard à vos élèves.

Après deux années de Clinicat passées à Paris, à l'hôpital des Enfants Malades, vous revenez à Rouen. Vous vous installez en ville comme Pédiatre et devenez en même temps l'Assistant du Professeur Fleury.

En 1962, vous réussissez un coup double puisque dans la même année vous devenez Médecin des Hôpitaux de Rouen et Professeur Agrégé de Pédiatrie à la Faculté de Médecine. En 1967, vous prenez la responsabilité du Service Hospitalier que la disparition brutale de votre Patron laisse vacant. Et c'est alors que vous créez une Ecole de Pédiatrie avec laquelle vous ferez plus de deux cents communications dans les revues et les congrès les plus divers. Vous approfondissez nos connaissances sur le diabète de l'enfant, la listériose néo-natale, la croissance et ses troubles, la physiologie et la pathologie des glandes parathyroïdes, les maladies du rein de l'enfant, etc…

Au fil des années, vous vous entourez de jeunes collaborateurs, à la fois médecins de valeur et hommes de cœur. Je ne puis les citer tous mais permettez-moi de dire qu'avec Philippe Tron et Eric Mallet, aujourd'hui Professeurs, avec Alain Hénocq, Gilbert Landthaler, Jean-Pierre Vannier et bien d'autres, vous constituez une équipe solide et active, présente sur tous les fronts de la Pédiatrie.

Nommé Professeur Titulaire dès 1968, vous dispensez avec vos Collègues le regretté Robert Dailly et Claude Fessard, votre ensei-

gnement aux futurs pédiatres et vous êtes invité à participer aux Journées Nationales de Pédiatrie, aux Journées du Prématuré, au cours sur le Métabolisme phospho-calcique organisé par le Professeur Royer. Vous inspirez directement plus de cent thèses de Doctorat en Médecine et présentez plusieurs rapports à différents congrès français et internationaux.

Parallèlement à cette œuvre scientifique qui participe au grand mouvement de la Pédiatrie, vous consacrez vos loisirs à venir en aide aux jeunes diabétiques. Avec Henri Lestradet, aujourd'hui membre de l'Académie de Médecine, vous avez créé cette magnifique association dont l'objectif consiste à procurer des vacances à des enfants diabétiques. L'objectif paraît simple mais que d'obstacles à surmonter, que de difficultés en cours de route, mais quelle satisfaction quand on sait que l'année dernière vos colonies de vacances ont pu accueillir neuf cents enfants bénéficiant à la fois de loisirs salutaires et d'une surveillance médicale de qualité. Vous n'avez jamais refusé une charge et vos collègues vous ont désigné, à deux reprises, pour les représenter à la Commission Médicale Consultative du Centre Hospitalier Régional.

Toutes ces tâches accomplies avec autant de discrétion et d'efficacité que d'honnêteté et de conscience vous valent, Monsieur, le respect de tous et l'amitié de ceux qui vous connaissent. Nul ne s'étonnera donc, au vu de tous ces titres et de ces qualités que vous soyez Officier des Palmes Académiques et Officier de l'Ordre National du Mérite. Rarement ces distinctions auront été aussi justement décernées.

Cependant, malgré la lourde charge que vous avez exercée pendant vingt ans, vous ne vous êtes jamais laissé dévorer par votre vie professionnelle. L'enfant que vous étiez, sollicité par de nombreux pôles d'attractions, est devenu l'homme qui a su conserver le goût de la numismatique, de la musique, de la littérature, de l'Histoire… et j'en passe. Mais auriez-vous pu mener une vie fructueuse si vous n'aviez auprès de vous une épouse discrète et efficace qui s'est voulue toute au service de son mari, de vos cinq enfants et maintenant de vos quatorze petits-enfants et qui contribue ainsi à l'équilibre et au bonheur de tous.

L'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen est heureuse, Monsieur, de vous accueillir parmi ses Membres Titulaires.

Elle l'est d'autant plus que, ce faisant, elle perpétue une tradition de votre famille et de votre belle famille.

Votre grand-père maternel, Henri Lafosse, fut membre de notre Académie en 1917.

Votre épouse est la petite fille de Pierre Le Verdier qui fut Vice-Président du Conseil Général de Seine-Inférieure et un membre très assidu de notre Académie où il ne fit pas moins de quarante-quatre communications.

Et je m'arrête là tant la liste est longue de vos illustres aïeux, n'y voit-on pas figurer Pierre Corneille, André Gide ou Félix-Archimède Pouchet !

Monsieur,

A la page 397 d'un best seller de l'année 1974, le Professeur Robert Debré, son auteur, vous cite comme étant l'un de ceux auxquels on doit la promotion de l'Ecole pédiatrique française.

J'ai saisi l'occasion d'évoquer le souvenir de votre Maître qui fut sans doute, comme l'a dit Jean Bernard, le plus grand pédiatre de son temps et le véritable fondateur de la Pédiatrie moderne, mais aussi pour nous tous, Médecins des Hôpitaux, le grand réformateur des hôpitaux universitaires auxquels nous devons le renouveau de la Médecine Française.

Mesdames, Messieurs,

Lorsque Robert Debré vient au monde, le monde est en train de changer. Il naquit en effet à Sedan le 7 décembre 1882. Son père Simon Debré avait opté pour la France après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne et avait quitté son petit village de Westhoffen. Il avait été nommé Rabbin de Sedan peu après son mariage avec Marianne Trénel, d'origine lorraine, elle-même fille du directeur de l'école rabbinique.

Robert Debré écrira plus tard : "j'ai été élevé dans la religion, j'ai respecté ses rites et pris part à son culte, j'ai récité avec soin les prières" mais "autant que je puisse être sûr de mes souvenirs, je ne pense pas avoir jamais cru. Ai-je vraiment prié, ce qui s'appelle prier. Je ne le pense pas. Il n'y avait aucune place dans ma pensée pour l'irrationnel".

Le jeune Debré manifestera plus d'enthousiasme au lycée Jeanson de Sailly qu'il fréquentera quelques années plus tard, lorsque son père fut nommé grand rabbin et affecté à la Communauté Israélite de Neuilly. C'est dans cet établissement, auprès de maîtres respectés, que Robert Debré acquiert la maîtrise de la langue française, le goût de l'histoire, le sens de l'honneur, le respect d'autrui, l'amour de la vérité et celui de la patrie cependant que l'adolescent, qui aime rire et blaguer, est ému à la lecture de Zola, surtout par Germinal et l'Assommoir.

Le jeune Debré n'a pas encore seize ans lorsque Zola publie dans l'Aurore sa fameuse lettre ouverte "J'accuse", en réplique à l'acquittement d'Esterhazy. Mais il n'est pas le dernier à se passionner à l'Affaire et assiste avec émotion et angoisse au procès d'Emile Zola : "l'accent de bonne foi de chacun de ceux qui déposaient me frappait et me tourmentait" écrira-t-il.

S'il refuse de s'enrôler dans quelque parti politique que ce fut, le jeune Debré fut bouleversé par la question sociale : "en 1899, tandis que j'étais encore lycéen et en classe de philosophie, la fréquentation des quartiers populaires devait me causer l'une des émotions les plus fortes de mes jeunes années". Quelques années plus tard, lorsqu'il fréquentera la Touraine, il sera sensible au dur labeur des paysans.

Nul doute que ses impressions de jeunesse n'aient inspiré maintes actions de l'homme mûr !

C'est sans doute aussi la raison pour laquelle sous l'influence de son maître Gustave Belot, Robert Debré s'inscrit à la Sorbonne pour une licence de Philosophie. Il est heureux, "régnaient dans ce monde sorbonnard une pensée libérale, un respect de l'homme et des opinions, une vigoureuse passion pour la justice". C'est à cette époque qu'il rencontre Charles Péguy. Il est séduit. Il a trouvé son Chef "d'emblée j'avais été conquis et me plaçais sous son autorité, enflammé par l'ardeur de sa pensée et gagné par l'amitié dominatrice qu'il témoignait au jeune groupe qui l'entourait". Et voilà notre apprenti philosophe lancé dans l'aventure des Cahiers de la Quinzaine où il fréquente Jacques Maritain et sa sœur Jeanne, Emile Boivin, Maurice Reclus et bien d'autres.

Mais Robert Debré se met à douter "je ne me sentais pas l'esprit assez fort et original pour forger des idées nouvelles et, par dessus

tout, j'avais le goût d'une entreprise qui me mêlât au monde des vivants... L'admiration de mon entourage pour les deux médecins de la famille, admiration que je partageais, offrait un modèle à mes ambitions".

Les études de médecine l'enchantèrent. Il découvrait avec émerveillement comment on s'efforçait de comprendre l'être humain. Aux hôpitaux pour adultes où la misère et l'impudeur l'accablent, il préfère très vite les services d'enfants où la joie de vivre reprend ses droits et où l'on ne sent point les inégalités sociales.

"Avant même de poursuivre mes études, ma décision était prise" écrit-il. Je ne pourrais être que médecin d'enfants". On ne disait pas encore pédiatre. Etudiant attentif, travailleur, avide de savoir, doué d'une prodigieuse mémoire qu'il exercera toute sa vie durant, il est rapidement reçu aux concours de l'Externat puis de l'Internat des Hôpitaux de Paris. C'est à la même période qu'il accomplit son service militaire à Rouen au 74e Régiment d'Infanterie puis à l'Hôtel-Dieu qui, écrit Debré, "avait gardé de son passé la beauté des bâtiments et la simplicité des salles d'hôpital".

L'occasion lui est offerte avant de commencer son Internat de passer en Angleterre une année. Le jeune Debré, en pleine fermentation intellectuelle, gardera toute sa vie la marque de ce séjour. Plus tard, il se souviendra des collèges d'Oxford par les fenêtres desquels les étudiants regardent la verdure lorsqu'il installera en plein Bois de Boulogne le Centre International de l'Enfance. De même écrira-t-il "lorsque je constituais le Comité Interministériel de Réforme Hospitalière et Universitaire, je pensais imiter ces commissions royales anglaises qui savent établir des plans de réforme soigneusement étudiés".

De retour à Paris, il est l'Interne de quelques grands Patrons qui laisseront leur nom dans l'Histoire de la Médecine. Maurice Letulle était le Maître de l'Anatomie Pathologique. A l'hôpital des Enfants Malades, le jeune Debré est l'élève de Marfan "c'était vraiment les fondements de la pédiatrie qu'il nous montrait". Avec Landouzy, à l'hôpital Laënnec, il prend la charge de la crèche où nous le retrouverons plus tard. Mais surtout il commence à s'aventurer hors des sentiers battus. J'ai aimé en Landouzy son goût pour les idées neuves... il voulait que ses cadets progressent dans les champs où il n'avait pu pénétrer, de la Bactériologie ou de la Chimie". Puis c'est

Arnold Netter à l'hôpital Trousseau. De l'avis même de Debré, Netter a puissamment contribué à sa formation pédiatrique. Netter fut l'un des fondateurs de l'Hygiène moderne. Son œuvre médicale fait date par la liaison entre l'épidémiologie, la bactériologie et la clinique.

De ces années d'Internat, Debré devait tirer cette leçon : "la tâche est tellement vaste qu'il faut s'y vouer tout entier ; si l'on se consacre à la Médecine, elle vous prend complètement". Durant son Internat, Debré épouse Jeanne Debat-Ponsan, comme lui Interne des Hôpitaux de Paris. Jeanne est la fille du peintre Emile Debat-Ponsan, prix de Rome en 1875. Cet artiste d'origine toulousaine était venue s'installer aux bords de la Loire, à Nazelles, près d'Amboise.

Des portraits intimes, des paysages toulousains, d'Ile-de-France et de Touraine témoignent de l'émouvante délicatesse des talents du Peintre. Vous pouvez admirer au Musée des Beaux-Arts de Rouen une de ses œuvres : le portrait d'Auguste Pouyer-Quertier, notre compatriote, qui fut Ministre des Finances sous Thiers et chargé de négocier le traité de Francfort.

Trois enfants naîtront de ce mariage :

– Michel Debré, l'inventeur de la Constitution de la Ve République, Premier Ministre du Général de Gaulle, aujourd'hui Membre de l'Académie Française ;

– Claude, une fille, qui épousera en 1942, Philippe Monod-Broca, Chirurgien des Hôpitaux, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, aujourd'hui Membre de l'Académie de Médecine ;

– Olivier Debré enfin, dont l'évolution dans la peinture abstraite ne manquait pas de troubler son père mais dont on sait aujourd'hui que l'originalité tient à une volonté d'exprimer ce qui échappe à la figuration.

Puis survient la guerre de 14. Robert Debré, médecin d'un régiment d'artillerie, reçoit le baptême du feu sur la Somme ; il prend part à la longue et meurtrière bataille de Verdun. "J'ai fait la guerre comme tout le monde" écrit-il, en omettant d'indiquer quels actes de courage lui valurent la Croix de Guerre avec deux citations et la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Après l'Armistice, il est affecté à la direction de l'Institut d'Hygiène de Strasbourg. C'est à lui, à ce jeune fils de la vieille Alsace, que revient l'honneur de prononcer dans la célèbre Université

Strasbourgeoise la première leçon en français. Il est très impressionné par l'importance de l'Institut et son admirable installation et rêve déjà d'une Réforme qui permette à toutes les Universités Françaises de posséder de semblables structures.

Le Doyen Georges Weiss lui offre d'occuper définitivement cette chaire de bactériologie qu'il vient d'illustrer en découvrant le premier cas mondial de pasteurellose humaine. Mais, écrit Debré, "l'appel vers l'exercice de la médecine des enfants était vraiment trop fort". Il décide, non sans mal, de retourner à Paris. "Je partis le cœur un peu gros. Il me semble que je retrouvais les impressions que j'avais ressenties plusieurs années auparavant lorsque j'avais abandonné la Sorbonne, la boutique des Cahiers et la philosophie".

De retour à Paris, Robert Debré passe rapidement et brillamment les concours hospitaliers et universitaires et devient, dès 1920, Médecin des Hôpitaux et Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

Affecté à la crèche Landouzy – où nous l'avons vu Interne douze ans plus tôt -, il est le premier à comprendre que les nouveaux-nés sont contaminés par leur mère tuberculeuse et que la séparation est la seule méthode préventive. Cette précaution qui nous paraît familière était à l'époque révolutionnaire. La théorie héréditaire de la tuberculose avait encore des adeptes. La notoriété de Robert Debré ne fait que croître. Sa vocation s'affirme. C'est tout naturellement qu'il est appelé d'abord à l'intérim de Chefs de Service absents ou malades puis ensuite à la direction d'un service de pédiatrie à l'hôpital des Enfants Malades.

Comme il l'écrit alors : "Je me plongeais avec passion dans mon métier". Son pouvoir d'attraction vis-à-vis des plus jeunes est considérable et il a vite fait de constituer une équipe où nous retrouvons les plus grands noms de la Pédiatrie contemporaine : Marcel Lelong, Julien Marie, Jean Bernard, Pierre Royer, Maurice Lamy, Stéphane Thieffry et Henri Lestradet.

Entouré d'une telle pléiade, Robert Debré était un patron exigeant. "Cette exigence entraînait la terreur" a même écrit Jean Bernard !

Mais quel patron ! Ecoutons Julien Marie : "Dès son arrivée, la blouse blanche rapidement revêtue, débutait devant les Externes et les

Internes un festival de clinique à la française. La lecture de l'observation terminée, Debré, considérant le témoignage d'un enfant de 10 ans souvent plus précis que celui de sa mère, interrogeait le petit malade avec douceur et le vouvoyant, ce qui surprenait fort les gamins de Paris et excitait la verve des Internes, tel celui qui caricatura le Patron, la main armée d'un abaisse-langue, demandant à un nouveau-né "ouvrez la bouche s'il vous plaît" !

L'enfant était examiné méthodiquement, complètement, humainement, sans précipitation ni brusquerie si bien que même le nourrisson apportait sa collaboration en demeurant silencieux. Le signe important que personne n'avait encore remarqué était promptement décelé. A la collecte des symptômes et des signes, résumée dans une synthèse précise, succédait l'énumération puis la critique des diverses maladies à évoquer confirmant finalement l'affirmation d'un diagnostic... et d'un seul !

Et cet exercice ne se répétait pas une fois mais dix fois car Robert Debré a toujours présenté une qualité particulière : l'infatigabilité, si bien que la fin de la matinée mordait sur le début de l'après-midi et qu'apparaissaient chez les jeunes auditeurs, toujours attentifs mais épuisés, les signes précurseurs d'une hypoglycémie collective".

Durant cette longue période qui va des années 20 à la seconde guerre mondiale, Debré et ses collaborateurs abordent tour à tour les problèmes de la pédiatrie.

Les maladies infectieuses étaient leur principale préoccupation. Elles faisaient des ravages dans les familles aussi bien qu'à l'hôpital. Les antibiotiques n'existaient pas. Les sulfamides ne furent largement utilisés qu'à partir de 1936. Contre la tuberculose, il faut surtout opposer des règles d'hygiène d'où la transformation de la crèche Landouzy à l'hôpital Laënnec ; d'où l'œuvre du placement familial des tout petits qui consistait à confier l'élevage à la campagne de nourrissons nés dans les foyers tuberculeux ; d'où encore le sanatorium du Roc des Fiz, en Haute-Savoie, qui fut le premier sanatorium d'enfants réalisé en France ; d'où enfin la promotion du BCG malgré le drame de Lubeck. Vous vous souvenez en effet qu'en avril 1930, 71 enfants succombent à Lubeck après injection de BCG. La polémique se déchaîne mais l'enquête fait éclater la vérité : une souche virulente a été accidentellement mêlée au BCG. L'innocence

du vaccin a été reconnue mais l'émotion a été telle que la diffusion du BCG en souffre.

On a du mal à imaginer que dans les années vingt la rougeole faisait mourir en France environ 4000 enfants par an. Lutter contre la rougeole, c'était lutter contre la maladie contagieuse et épidémique la plus redoutable pour les enfants français car, si elle était généralement bénigne dans les milieux aisés et dans les campagnes, on observait une surmortalité dans les quartiers ouvriers des grandes villes. Debré s'attaque au problème avec son élève Jouannon ; il montre ainsi que cette surmortalité est liée à des surinfections contractées dans les taudis ; les mauvaises conditions de logement, le surpeuplement des îlots insalubres constituaient la cause essentielle de ces infections secondaires qui aggravaient la rougeole et provoquaient des complications souvent mortelles. Toujours soucieux de conduire son action au terme de sa pensée, Debré expose ces faits auprès des Pouvoirs Publics afin de les amener à une politique d'Urbanisme qui prenne en compte les règles de l'hygiène.

La diphtérie, la méningite cérébro-spinale, le rhumatisme articulaire aigu, la poliomyélite,... toutes ces maladies infectieuses qui tuaient encore les enfants dans l'entre-deux-guerres et qui ont presque disparu de nos jours ont toutes été l'objet de travaux de Debré et de son école. Aussi, en 1933, c'est tout naturellement que Debré est élu Professeur de Bactériologie à la Faculté de Médecine de Paris.

Les liens de Debré avec la Bactériologie était déjà anciens. En 1902, à 20 ans, il avait rencontré pour la première fois Charles Nicolle, à Rouen, chez son Oncle le Docteur Trenel. Le grand homme l'impressionne et l'encourage à se tourner vers l'étude des microbes. C'est ainsi qu'il fréquente l'Institut Pasteur et devient l'élève de Roux, de Ramon, de Calmette, de Maurice et de Charles Nicolle.

Parallèlement à ces travaux concernant la Bactériologie et les Maladies Infectieuses, Debré n'en poursuit pas moins avec ténacité l'étude des autres maladies de l'enfance. Il apporte à l'étude de diverses affections des précisions ou des faits nouveaux. On peut citer : la fièvre du lait sec, le spasme du sanglot, l'hypervitaminose D, etc... surtout Robert Debré fait œuvre de découvreur en individualisant, dans les domaines non encore défrichés de la pédiatrie plusieurs affections encore inconnues avant lui. Son nom est lié à la description de plusieurs syndromes ou maladies :

– la maladie des griffes du chat ou maladie de Debré ;

– l'hypertrophie musculaire athlétique du nouveau-né ou syndrome de Debré-Semelaigne, variété clinique de l'insuffisance thyroïdienne congénitale ;

– l'hyperplasie congénitale des surrénales ou encore syndrome de Debré-Fibiger ;

– le diabète phospho-gluco-aminé ou syndrome de Toni-Debré-Fanconi, trois grands noms de la pédiatrie de la première moitié du siècle.

Les maladies congénitales retinrent l'attention de Robert Debré. Il fit œuvre de précurseur en suspectant pour certaines d'entres elles des anomalies génétiques et le Professeur De Menibus vient de nous dire les problèmes soulevés par leur dépistage in utero.

L'élection de Robert Debré à l'Académie de Médecine en 1934, alors qu'il n'a que 52 ans, marqua la consécration de ses exceptionnels mérites.

Les journées étaient dures pour ce patron exigeant. Elles comportaient un emploi du temps minuté et très chargé. Tous les matins, il consacrait au minimum trois heures à l'examen et aux soins des malades, revenant si nécessaire l'après-midi pour examiner avec son Interne un enfant gravement atteint. L'après-midi était réservé aux cours à la Faculté et aux consultations privées. A la fin de la journée, il répondait aux appels des médecins désirant son avis de consultant. Doué d'une ténacité peu commune et d'un dynamisme intense il avait le courage de consacrer ses soirées aux lectures, rédactions et réflexions jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Une fois par mois, le mardi, en fin de journée, Debré réunissait tous ses collaborateurs. C'était le Salut. Tous ceux qui y ont participé en ont gardé le meilleur souvenir, n'est-ce pas, cher Ami De Menibus ? Chacun venait y relater ses observations inhabituelles et ses travaux ; chacun se faisait l'écho de nouvelles publications d'intérêt général ; tous travaillaient ensemble sous l'autorité du Patron pour la plus grande gloire de son service des Enfants Malades, haut lieu de Pédiatrie Mondiale.

En dépit d'une activité professionnelle débordante, Robert Debré sait se ménager des plages de détente qu'il partage avec ses

amis à Paris ou dans cette belle propriété de Vernou-sur-Brenne, à quelques kilomètres de Vouvray, où il aura la douleur de perdre son épouse en 1929. De riches moments furent ainsi passés en compagnie de Paul Claudel, de Georges Duhamel, de Marthe Bibesco, de l'Abbé Mugnier et surtout de Henri Mondor qui, comme Robert Debré, a laissé son nom à un grand hôpital parisien.

C'est dans ce climat de travail et d'amitié que survient la deuxième guerre mondiale. Debré reprend du service. Il est désigné comme Médecin consultant auprès du Quartier Général. Il s'active. Il rend souvent visite aux premières lignes, trop souvent même puisqu'il reçoit un blâme car ses fonctions, lui dit-on, doivent le confiner à l'arrière !

Puis survient la débâcle et l'Armistice. L'indomptable Debré refuse la défaite. Son premier geste : aider l'évasion de son fils Michel prisonnier dans une caserne à Orléans.

Puis le travail reprend, l'hôpital des Enfants Malades, la Faculté de Médecine. Mais Debré ne songe qu'à la révolte. Sur son carnet, il note : "Vaincus, nous devons résister".

Comme chacun sait, le problème juif s'impose alors. Il en trouble certains, il mobilise les autres. "De toute manière, écrit Debré, je résolus avec plus de fermeté que jamais de ne point tenir compte de ces lois d'exception".

Quelle joie et quelle récompense reçoit-il quelques mois plus tard, lorsque le Conseil de la Faculté de Médecine de Paris le désigne à l'unanimité, sans même ni un bulletin blanc, ni une abstention, comme titulaire de la Clinique Médicale des Enfants Malades, "le poste le plus haut de ma carrière" écrira-t-il.

C'est dans le même temps qu'avec Elisabeth de la Panouse - dite Dexia -, qui deviendra plus tard sa seconde épouse, il entre dans la Résistance sous un nom dont les Rouennais sont fiers : désormais, il s'appellera Flaubert. Son premier geste : transformer en un atelier de faux papiers le laboratoire de l'hôpital des Enfants Malades. Ce fut, dit-il, une fabrique artisanale de qualité raffinée qui ne fut jamais dénoncée ni découverte.

C'est aussi le moment des actions de sauvetage d'enfants juifs arrachés aux rafles et conduits en sécurité en Touraine.

C'est encore l'époque où avec quelques collègues dont Pasteur Vallery Radot, Paul Milliez, Merle d'Aubigné, il fonde le Comité Médical de la Résistance qui va peu à peu quadriller la France, recruter un délégué dans chaque département et venir en aide aux Combattants de l'Ombre. "Jamais, écrit Debré, on a créé autant de fausses maladies, jamais non plus on a signé autant de faux certificats".

Mais l'étau se resserre. En septembre 1943, il manque d'être arrêté par la Gestapo. Il lui faut désormais se cacher et poursuivre clandestinement le combat.

C'est alors qu'il trouve refuge auprès de son ami Henri Le Savoureux dans cette "maison de jardinier", comme disait Chateaubriand, cachée au fond de la Vallée aux Loups parmi des collines et des bois. "Le charme unique de ce vallon, c'était qu'à peu de lieues de Paris, il offrait une retraite aussi calme qu'on la pouvait souhaiter". Cette remarque d'André Maurois sur la maison de Chateaubriand était aussi valable en 1943 qu'en 1807.

Privé d'agir, Robert Debré travaille. Il réfléchit à l'organisation de la Médecine, aux améliorations à apporter au fonctionnement des Hôpitaux et des Facultés de Médecine. Il prépare la future Réforme hospitalo-universitaire.

20 août 1944 : c'est la Libération de Paris. Avec Alphonse Baudoin, doyen de la Faculté de Médecine, et Pasteur Vallery Radot, Robert Debré hisse les trois couleurs sur le toit de la vieille Ecole et pendant ces jours glorieux, au poste de secours de la place Saint-Michel, Debré panse les blessés comme un jeune médecin auxiliaire donnant - écrit Jean Bernard - "un nouvel exemple du patriotisme le plus discret, le plus actif, le vrai, le sien".

Après la guerre, la vie reprend, la France panse ses plaies et Debré qui achève aux Enfants Malades une magnifique carrière hospitalière et universitaire s'interroge. "Je percevais les appels d'une conscience inquiète... je me rendais bien compte que je n'arrivais point à accomplir, comme j'aurais voulu le faire, mon travail de médecin d'hôpital,... le temps dévolu à la poursuite des recherches personnelles était trop bref... je sentais que tout se tenait : les nécessités de la recherche et de l'enseignement, l'aménagement des carrières hospitalières et universitaires, la modernisation des hôpitaux, le statut des facultés de médecine et le mode d'existence que nous

menions tous. J'élaborais en quelque sorte pour moi-même les projets de mesures qui devraient modifier la vie des maîtres et des étudiants. Serait-il possible de tout changer ?"

Les circonstances vont le permettre. En 1956, Monsieur Billières, alors Ministre de l'Education Nationale, crée le Comité Interministériel d'Etude des problèmes de l'enseignement médical, de la structure hospitalière et de l'action sanitaire et sociale. Vaste programme ! Robert Debré s'en voit confier la présidence. Il a 74 ans mais c'est avec une rare énergie qu'il se lance dans le travail entouré de personnalités choisies par lui pour leur compétence et leur volonté de réforme. Parmi elles, le jeune Jean Dausset, futur Prix Nobel de Médecine.

Le travail du Comité fut âpre, dur à certains moments, mais poursuivi. Ainsi fut rédigé en juillet 57 un avant-projet puis en mai 58 un projet de loi. Ce document instaure une véritable coopération organique entre les Facultés de Médecine et les Hôpitaux des Villes de Faculté. Il crée les CHU, comme nous disons maintenant, en parlant de nos Centres Hospitalo-Universitaires. Il modifie radicalement le statut des enseignants bénéficiant désormais du plein temps hospitalier et de la double appartenance. L'unité de lieu est affirmée aussi bien pour les sciences cliniques que pour les sciences fondamentales et si cette règle n'a pas été partout respectée, du moins a-t-on vu dans les années qui ont suivi surgir dans la plupart des grandes villes de France de nouveaux hôpitaux dotés de laboratoires où la Recherche peut s'épanouir et d'amphithéâtres capables d'accueillir les étudiants.

Car cette loi qui remettait tant de choses en question et qui, vous vous en doutez, soulevait de violentes critiques, cette loi n'a pas eu à être votée pour être applicable. Elle a fait l'objet d'une Ordonnance signée par le Général de Gaulle, en date du 30 décembre 1958.

L'Histoire dira que cette réforme des études médicales est sans doute l'œuvre la plus remarquable de Robert Debré. Pourtant, malgré son caractère libéral qui respectait les situations acquises, son application souleva de virulentes oppositions. Puis progressivement les difficultés s'aplanirent et les avantages considérables qu'elle offrait s'imposèrent à tous. Sans doute, certaines retouches qui apparaissent à l'usage sont-elles nécessaires, mais nul ne songe aujourd'hui à remettre en cause le plein temps hospitalo-universitaire.

Ce serait trahir la mémoire de Robert Debré que de ne pas évoquer le long et dur combat qu'il mena sa vie durant en faveur de la Pédiatrie Sociale. Ce terme, qu'il a créé, embrasse tous les problèmes posés par l'enfant dans la Société, depuis le premier jour de la gestation jusqu'à la fin de la période de croissance. Son but est la protection de la Santé de l'Enfant. Cette notion de protection appelle comme corollaires celles de surveillance, d'hygiène, de prévention et de rééducation.

Représentant de la France au Fonds International de Secours à l'Enfance, mieux connu sous son sigle anglo-saxon : UNICEF, Robert Debré créa à Paris, en 1949, après bien des difficultés, le Centre International de l'Enfance. Cette création comportait un double but : développer la formation du personnel médical et para-médical voué à l'Enfance ; faire participer efficacement notre pays aux activités de l'UNICEF assurant une place importante à la langue et à la pensée française. Toujours très actif, le Centre International de l'Enfance poursuit son œuvre depuis la mort de Robert Debré survenue en avril 1978. Il est à l'origine des efforts que font la plupart des pays du Tiers Monde en faveur de l'Enfance. Si, comme l'écrit Debré, "il est bien difficile d'apprécier les effets d'un enseignement et impossible d'en mesurer les applications", du moins nombreux sont les témoignages de reconnaissance qu'il reçut de son vivant et, depuis sa mort, on ne compte plus, dans le monde entier, les dispensaires, les centres de soins, les hôpitaux qui portent son nom et, dans le petit cimetière qui domine Vernou, sur la dalle funéraire qui recouvre sa tombe, on voit une plaque, une seule plaque, sur laquelle on peut lire : "Les Enfants et les Mères d'Afrique au Professeur Robert Debré".

Les vingt dernières années de Robert Debré furent celles de l'apothéose et de la gloire. Son nom évoquait pour tous le Chef incontesté de la Pédiatrie Française et l'un des plus grands médecins du Monde. Il conserva jusqu'à ses derniers jours des capacités intellectuelles hors du commun.

En novembre 1977, je participais à un colloque consacré à la Pédagogie médicale et présidé par Robert Debré, alors âgé de 95 ans. Lorsqu'en fin de colloque Debré fit le bilan de ces journées, chacun ressentit l'émotion des grands moments. Sans la moindre hésitation, sans une note, d'une voix assurée, le Professeur Debré sut tirer l'essentiel de ce qui avait été dit et comme l'écrivait alors le

chroniqueur du journal Le Monde : "A ces jeunes doyens, le Patron de légende a transmis, au delà de la valeur d'exemple d'une intelligence exceptionnelle, un message d'humilité et de culture d'un homme d'une extraordinaire jeunesse".

Parmi ses heures de gloire : son élection à l'Académie des Sciences en 1962 et la remise, par Gaston Ramon, de son épée dessinée par son fils Olivier ; la remise en 1965 par le Général de Gaulle lui-même du Cordon de Grand Croix de la Légion d'Honneur ; l'inauguration à Vernou de la rue du Professeur Debré conduisant à sa demeure des "Madères" devant la population du village toute entière rassemblée ; enfin, l'inauguration à Reims en 1976 de l'hôpital Robert Debré. Mais la gloire ne le détournait pas du travail. A 92 ans, se penchant sur son passé, il rédige son autobiographie sous le beau titre "l'Honneur de Vivre" ; l'année suivante, il écrit - je devrais dire il dicte car sa vue ne lui permettait plus d'écrire - "Venir au Monde", c'est l'histoire de la vie cachée, de la fécondation à la naissance, et enfin, en 1976, "Ce que je crois", où Debré se livre à des réflexions, voire à des confessions, et où, en dépit de quelques inquiétudes que lui inspire le monde moderne, il dit sa foi en la raison, le travail, la jeunesse.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

J'ai eu plaisir à évoquer devant vous ce soir la belle figure du Professeur Debré. Homme d'action autant qu'Homme de pensée, animé d'un idéal généreux, avide de percer les mystères de la Vie et de faire reculer la Maladie, il laisse derrière lui une œuvre exceptionnelle et durable et le rare exemple d'une vie si prodigieusement féconde.

Quant à vous, Monsieur et désormais Cher Confrère, qui fut son disciple, vous avez retenu les leçons données du respect de l'individu, de la vie et de la vérité, l'exigence du travail bien fait, le goût de l'efficace et du civisme, la droiture de l'esprit.

Votre Maître, Monsieur, reconnaissait aux cérémonies, même les plus simples, une certaine valeur symbolique, un certain caractère exemplaire.

Que celle-ci qui marque votre réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen reste, pour chacun d'entre nous, une invitation à l'Honneur de Vivre.

LE MÉCÉNAT ARTISTIQUE

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. ANDRÉ BETTENCOURT
de l'Institut
comme membre associé

(10 novembre 1990)

Monsieur le Président,
Mes chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Quand notre Président Maître Brière, que je connais depuis ma jeunesse, pour qui j'ai de l'amitié, que je tiens en grande estime, m'a demandé si je viendrais cette année devant votre académie, d'abord j'ai tout de suite répondu oui, mais surtout j'ai ressenti une douce émotion. Nul n'est prophète en son pays. Venir, moi, Normand, Cauchois de toujours, et depuis si longtemps élu de notre département et de notre région, venir à l'académie de Rouen, c'était un peu pénétrer le sanctuaire de notre province, m'asseoir aux côtés de tous ceux qui par leur vie, leur science, leurs œuvres, leurs recherches, leurs comportements, ont illustré et illustrent notre Normandie.

Dois-je vous avouer ma surprise ! Je rentrais d'une mission en Chine où j'avais accompagné notre Président de la Commission des Affaires Étrangères et de la Défense du Sénat, Monsieur Jean Lecanuet, Ancien Ministre d'État et Maire de Rouen, dont je salue la présence avec beaucoup de reconnaissance, ainsi que celle de Mme Lecanuet. Ils nous font grand honneur et plaisir en étant avec nous, cet après-midi dans notre Académie de cette ville de Rouen, si chère à leur cœur.

Et c'est précisément M. Lecanuet qui, me faisant passer en séance de commission un petit mot de sa façon, charmant et plein d'humour, m'apprit l'heureuse nouvelle en me félicitant : "Avez-vous lu le Paris-Normandie de ce matin ? Vous y avez votre photo, en grand costume d'Académicien, presque grandeur nature. Vous êtes Académicien Rouennais".

Il m'arrive d'être en retard pour lire les journaux. Je n'avais pas encore parcouru tout le courrier arrivé pendant mon absence. Pourtant la lettre de votre Secrétaire Perpétuel, Monsieur Courmontagne et celle de votre Président, M. le Bâtonnier Max Brière, étaient au rendez-vous.

La lettre de M. Courmontagne était si noblement rédigée, que j'aurais pu en éprouver un excès de fierté, mais c'était aussi m'inviter à la modestie que me citer les noms des éminents confrères auprès desquels je siègerais, même si déjà par ailleurs, l'habitude m'en était venue !

On se fait à tout, même aux honneurs. Parfois la mesure en est donnée par un sourire, fut-ce celui du Président de la République venant à nos séances les plus solennelles de l'Institut et nous regardant les uns les autres, croulant sous nos costumes et nos décorations, les paupières déjà lourdes, après le déjeuner, tandis que d'admirables discours sont prononcés, exhaltant nos vertus et nous appelant à donner à la France tout ce qui reste de nous-mêmes.

La lettre de M. le Président Max Brière, pleine de gentillesse et d'amitié, n'était pas pour me surprendre venant de lui. Je vous ai dit qu'on se faisait assez facilement aux honneurs. Mais ce qui me surprendra jusqu'à la fin de ma vie, dans un monde par ailleurs sévère, c'est la délicatesse qui vient s'exprimer au moment où l'on s'y attend le moins, avec des mots qui ne sont plus des mots mais le langage naturel de la générosité.

Cher Monsieur le Bâtonnier, nous nous connaissons depuis cinquante ans, je vous vois encore tout jeune dans votre robe d'avocat, déambulant dans ce splendide Palais de Justice de Rouen aujourd'hui si magnifiquement réparé des malheurs de la guerre.

Dois-je vous rappeler, Messieurs, en ces années du bicentenaire, qu'en 1791 la suppression des corporations entraîna la suppression des Barreaux, et que le serment institué par Philippe le

Hardi en 1274 fut interrompu, les plaideurs pouvant se faire assister par n'importe qui, et qu'il fallut attendre Bonaparte et l'an XII pour que le tableau et les costumes fussent remis à l'honneur dans nos barreaux.

Où en serions-nous sans avocats, je vous le laisse à penser, où en serais-je moi-même, si Maître Brière n'avait pas plaidé ma cause auprès de vous, qui avez si aimablement répondu à sa proposition, me donnant une joie dont je ne saurais assez vous remercier.

La joie d'un homme qui n'est plus jeune mais qui n'oublie pas que petit garçon, né dans un modeste village de notre département, tenant la main de son père, il suivait les processions des rogations dans le matin frais, par les chemins de campagnes, implorant les bénédictions de Dieu, sur les champs qui étaient notre richesse et n'imaginant pas qu'un jour il serait des vôtres.

Messieurs, permettez-moi de vous exprimer toute ma gratitude.

*

* *

Le mécénat est un beau et difficile sujet.

Je m'en tiendrai dans ce propos aux rapports du mécénat et des arts, alors qu'il existe tant d'autres champs d'application - on sait l'importance du financement privé dans la recherche médicale - mais ce domaine de l'art est le plus problématique, le moins soumis à l'évidence d'une utilité directe, et par là le mieux à même, je crois, de nous éclairer sur d'autres aspects de la bienfaisance.

D'abord, peut-on s'entendre sur une définition ? Il n'y en a pas une, mais cent, et s'il fallait choisir, M. Bergot le ferait mieux que moi ; comment d'ailleurs à cette occasion ne pas lui dire notre profonde admiration pour le travail remarquable de rénovation qu'il accomplit au Musée des Beaux-Arts de Rouen.

Comme on sait, Mécène était ce Chevalier Romain, ami d'Auguste, qui aida et abrita, dans sa maison de Tibur, Virgile, Horace, Varius, Properce et bien d'autres. Tous évidemment firent son éloge, ce qui ne l'empêcha pas de mourir dans une demi-disgrâce.

On appelle aujourd'hui mécène toute personne, physique ou morale, un particulier comme une entreprise, qui aide financièrement,

dans un but d'intérêt général, un artiste, un savant, un organisme de recherche, un projet culturel.

Le mécénat n'est-il pas aussi ancien que l'art lui-même ?

Il a été lié, selon Malraux à la naissance de ce que nous appelons l'art : "Nous savons, nous dit-il, que cette naissance est énigmatique, que le mécénat est lié à cette énigme". Et il ajoute : "Que donne-t-il aux artistes ? les moyens de créer des figures qui n'appartiennent pas qu'aux hommes et n'appartiennent plus à Dieu".

L'artiste, tel qu'on l'a souvent décrit, est un enfanteur. Le mécène, lui, ne crée rien. Il n'invente rien. Parfois, il révèle un artiste. Il peut alors s'imaginer qu'il enfante l'enfanteur. Peut-être, espère-t-il même attirer à lui une part de cette immortalité, que célèbre aujourd'hui Kundera, et qui est attachée aux chefs-d'œuvre ; illusion sans doute.

Cependant, le mécène est bien loin de n'être qu'un financier.

Pour lui, l'argent n'est, comme pour l'artiste, qu'un moyen. Le mécène, dit-on quelque fois, serait le trait d'union entre l'art et l'argent, je préfèrerais que ce trait d'union soit avant tout un acte de discernement. Le mécénat serait alors une anticipation, sinon de l'œuvre elle-même, du moins de sa reconnaissance par les autres.

Le miracle de l'œuvre d'art, lorsqu'elle est géniale, n'est-ce pas qu'avant sa réalisation, nul ne la pouvait prévoir, nul n'en éprouvait la nécessité et qu'une fois manifestée au public, même et surtout si elle doit un temps troubler, effrayer, le monde bientôt en est changé, la perception du monde aussi ; l'œuvre est entrée dans le patrimoine d'une sensibilité collective qui désormais ne sera plus tout à fait la même. Et il en va ainsi des ouvrages de réflexion, des inventions techniques et des découvertes de la science.

Et bien le mécène, dans sa vocation idéale, est justement celui qui n'attend pas. Il détecte, devine, cherche l'œuvre à venir. Il rencontre l'artiste, il dialogue avec lui. Il a un coup de cœur, il donne une idée, il passe une commande. Il sait bien que l'œuvre terminée le surprendra. Il essaie de se la préfigurer.

Le mécène doit comprendre le génie et le talent. Pour ce faire il ne dispose au mieux que d'un mélange d'intuition et d'intelligence, mais tout l'intérêt est là.

Le mécène est celui qui va essayer de pousser le plus loin possible le degré de complicité qui peut exister entre un homme comme tout le monde et un autre, doué de ce miraculeux pouvoir de créer des formes. Étrange compagnonage qui peut donner le vertige.

L'archevêque Colloredo demande à Mozart de le fournir en musiques comme il commande à d'autres de le fournir en gâteaux. Mais à lui seul, croit-il, revient la gloire du festin.

D'autres vont au-delà de leurs limites ; c'est l'aliénation, la ruine : Louis II de Bavière et Wagner.

On a vu des cas psychologiques curieux. Je pense à Mme de Meck. Elle fut sans doute une des plus grandes protectrices de la musique. Elle était vraiment musicienne. Son règne s'est étendu jusqu'à Debussy mais son nom reste antérieurement associé à celui de Tchaïkovski.

Or, avec lui, elle ne voulut correspondre que par lettres, sans le rencontrer ; puis, au bout de dix ans, comme sur un caprice et sans raison apparente, elle mit fin à cette étrange amitié.

Heureusement, il y eut entre mécènes et artistes des sentiments plus chaleureux. Michel-Ange et le Pape... Lorsque le Pape rendait visite à Michel-Ange pendant les travaux de la Sixtine, il n'hésitait pas à lui dire s'il ne comprenait pas, s'il n'était pas d'accord. Le pontife tantôt était ravi de voir ces figures qui n'appartenaient plus aux hommes ; d'autres fois, il pouvait s'inquiéter qu'en raison d'une certaine licence, elles n'appartinssent pas davantage à Dieu. D'où, entre eux, parfois, de furieuses colères. Mais aussi quelle intimité vraie... Le Pape était Jules II et Michel-Ange était Michel-Ange. Quelle vigueur, quelle franchise dans leurs relations.

Il est souvent difficile d'apprivoiser l'imprévisible.

Tous les mécènes, bien sûr, ne sont pas des commanditaires. Tous ne sont pas précurseurs. Certains se consacrent à la collection de perfections classiques qu'ils lègueront ensuite ; d'autres favorisent des renommées établies et beaucoup, tant mieux ! ne s'attachent pas qu'au seul génie et favorisent des carrières d'artistes honorables, voire de critiques ou de professeurs qui ne pourraient mener autrement à terme des éditions savantes, de grande importance et coûteuses.

Mais, il y a chez tout mécène, de façon plus ou moins consciente, mêlé d'amour propre et de défauts divers, ce désir de reconnaître ce qui pourrait bien échapper au discernement social ; cette impatience de découvrir, de faire découvrir et sans doute aussi de montrer qu'il a découvert... plaisir mental qui est celui du joueur : le mécène mise, il parie. Il peut se tromper, il peut gagner.

Le mécénat est en même temps jeu social et quête spirituelle ; on retrouve ce composé tout au long de son histoire, bien que le mécénat ait varié sensiblement et comme par étapes jusqu'à aujourd'hui.

On peut considérer, semble-t-il, trois époques. Elles sont d'inégales longueurs. La première est immense, je serai bref.

Elle va de la plus haute Antiquité, avant même la Grèce et Rome, depuis le début des sociétés ingénieuses, disons depuis l'Egypte pharaonique, jusqu'environ le milieu du 19e siècle.

Dans cette longue suite de civilisations et de siècles si divers, le mécénat présente un visage que l'on ne retrouvera plus ensuite dans les états démocratiques modernes. Le mécène avait souvent une ambition universelle : il rêvait de protéger tous les arts et tous les savoirs à la fois. Ce pouvait être un roi, un prince, un chef politique, comme furent Périclès, Auguste et Trajan, les doges, les Papes et les Médicis, et bien sûr Louis XIV. Ce pouvait être un grand personnage qui voulait constituer une sorte de royaume autour de sa personne, comme Fouquet à Vaux, avec une cour, un cercle, ce que l'on appelerait aujourd'hui une "micro-société".

Mais, monarque ou seigneur, il voyait dans le mécénat un devoir attaché à son rang, à sa famille ou à son titre. C'était pour lui, à la fois, une responsabilité morale et une activité temporelle.

Ce fut cela le mécène de la tradition, tel qu'il a existé, je ne dirai pas dans tous les cas, mais tel du moins qu'il a pu exister et qu'on ne le reverra plus, pour des raisons tenant à l'évolution sociale et à l'histoire de la sensibilité et du goût.

Une personne essentiellement liée à la *création de son temps, un mécène si j'ose dire à plein temps,* c'est-à-dire pour tous les aspects de la vie, habitat, mobilier, distractions et pour toutes les formes de la vie intellectuelle et artistique. Quelle fortune suffirait aujourd'hui à

pareille prodigalité ! Mais surtout, c'est là le plus étonnant pour nous, le mécénat s'exerçait essentiellement sur la création de l'époque. Les courtisans de Versailles n'auraient pas eu l'idée d'avoir dans leurs appartements sous Louis XVI un mobilier qui eût convenu au Louvre des Valois. C'était l'antique règle : un roi, un style. Ce parti-pris est rare aujourd'hui. J'évoquerai cependant le souvenir de mon beau-père à qui je dois le superbe bureau commandé par Napoléon pour le Maréchal Soult, mais qui ne voulait pas, pour lui-même, de mobilier Louis XV ou Louis XVI ou Directoire ; et qui commandait tous ses meubles à Rulhman, le plus grand ébéniste d'entre les deux guerres, ce qui nous vaut une collection dont les décorateurs classiques aimaient à nous dire : "Mais enfin comment pouvez-vous vivre là-dedans !". Elle est devenue à la mode et elle est restée pour nous une joie et un souvenir précieux. Eugène Schueller agissait là comme les mécènes d'antan. Je crois surtout qu'il avait la passion de voir comment les choses se font. On refaisait un fauteuil ou une chaise trois fois avant d'arriver au modèle exemplaire. Et c'est ainsi que j'ai appris moi-même un peu plus tard à comprendre et à aimer ces artisans de génie. Il en reste encore heureusement mais ils se font plus rares. Les bois de violette ont presque disparu et les ébènes, les loupes d'amboine ou de noyer d'Amérique ; les galuchats sont difficiles à trouver.

*
* *

Il y eut ainsi une vaste période où les mécènes vivaient très près de la création du moment, enclins à considérer les artistes comme des artisans dont ils voulaient pénétrer le métier, les secrets.

Mécènes exigeants, parfois tyranniques. La Renaissance Italienne nous le rappelle ; il suffit de jeter un œil sur les contrats qui furent établis par les Papes au XVe siècle pour les peintures de la Chapelle Sixtine. Les Pontifes savaient exactement ce qu'ils voulaient. Ils commandèrent, dans tous les sens du terme. Nulle timidité à l'égard du peintre ! gare à celui qui en prenait à son aise avec eux ! On ne plaisantait pas avec Sixte IV quand on était lié à lui par un contrat où l'on s'engageait je cite : "sur sa personne et ses biens non seulement en son nom propre mais collectivement avec ses confrères". Système parfaitement contraignant : celui qui n'était pas fidèle à un contrat n'avait pas seulement devant lui la sanction du Pape, mais toute la

corporation des peintres jugés co-responsables avec lui ! N'oublions pas que la révérence envers l'artiste, le culte d'une inspiration indépendante sont des sentiments largement modernes.

De l'écrivain plus volontiers on acceptait une liberté de manière et de sujet. Mécène disait à ses poètes qu'il préférait "leur amitié à leur obéissance". Ce qui ne l'a pas empêché de transformer les auteurs de son cercle littéraire en cellule de propagande du régime impérial. Ils se laissaient d'ailleurs faire de bon cœur.

L'intérêt, quel qu'il soit - politique, bon plaisir, vanité, ce que l'on voudra - a toujours existé dans le mécénat.

Cela n'excluait pas cependant, *un code moral à l'égard des artistes* et des créateurs et d'ailleurs du public. Le mécénat était regardé comme une fonction si naturelle de l'homme fortuné que le plus grand philosophe de la chrétienté, St-Thomas-d'Aquin en a fait l'objet de sa réflexion. Selon lui, "le prodigue", ainsi appelle-t-il le mécène, ne songe pas à lui-même, non parce qu'il dédaigne son bien propre, mais *parce qu'il n'y a pas là quelque chose de grand.*

Le mécène est donc, pour lui, *un homme qui a une hiérarchie des valeurs.*

C'est vers le milieu du 19e siècle que la place du mécénat dans la société a changé. Là a commencé une deuxième époque : elle durera, en France, jusqu'à la dernière guerre. Les mécènes deviennent moins nombreux. Ils se spécialisent dans tel ou tel domaine.

Ils peuvent être encore de grands seigneurs ou simplement des amateurs aisés, parfois aussi des personnes de condition modeste. Le mécénat procède souvent d'une rencontre, d'un hasard, d'une séduction personnelle. A Argenteuil, Gustave Caillebotte se lie avec Monet, Renoir ; il a une importante fortune, il achète des tableaux dont l'état refusera le leg pour près de la moitié d'entre eux.

Les aubergistes de Barbizon donnent à nos impressionnistes le gîte et le couvert en échange de leurs toiles, se faisant à leur insu sans doute les amateurs les plus inspirés de l'époque.

A Rouen, l'hôtelier Eugène Murer, de son vrai nom Meunier, qui tient l'hôtel d'Espagne, rue de la République, accroche des toiles de Monet, Sisley, Cézanne, Pissaro, Renoir ; "les dîneurs ne levaient pas les yeux au-dessus de leur assiette, ne se doutaient de rien" écrit M. Bergot.

Le mécénat n'est plus le rôle constant et presque obligé de l'homme riche ; il se transforme en attitude originale, délibérée, choisie seulement par certains qui en ont le goût. Le mécène ainsi devient un marginal : parallèlement, l'art contemporain attire plus de suspicion que de curiosité. Comment expliquer cette évolution ?

On a parfois évoqué l'abaissement du niveau des fortunes, je ne le crois pas, ce serait oublier les prodigieuses ascensions industrielles et bancaires de l'époque.

On a parlé aussi du retrait progressif de l'aristocratie. Or les classes dirigeantes furent encore longtemps modelées par l'ancien régime. En fait la *véritable révolution de cette deuxième moitié du 19e siècle, ce fut l'apparition du grand public.* Un nombre croissant de gens s'est mis à lire, à étudier, s'est intéressé à l'art, a visité les monuments, a acheté des œuvres, le plus souvent des copies. Ce grand public a découvert les musées à peu près inexistants sous l'ancien régime et dont la vogue se répandait heureusement. Les palais devenaient musées ; les musées et la photographie montraient les chefs-d'œuvre classiques. De cette façon, la culture fut de plus en plus considérée comme la réappropriation d'un passé auquel on n'avait pas encore goûté.

Avec des aspects évidemment bénéfiques, tout cela eut une série de conséquences plus fâcheuses. D'abord, nous sommes peu à peu devenus, en matière d'art, des conservateurs nés, *des conservateurs de civilisations révolues.* Vers la fin d'un XIXe siècle, l'artiste novateur fait vite figure de révolutionnaire. Peut-être trouva-t-il dans la dénonciation de la société une vocation ; mais n'est-ce pas elle, la première qui l'a rejeté ? Le résultat fut que la notion d'avant-garde s'est muée en postulat de l'acte créateur. Depuis lors la peinture et la musique ne sont qu'une suite d'avant-gardes, même si l'avant-garde change tous les dix ans ou plus rapidement encore, dans une surenchère qui peut conduire aujourd'hui à la négation du tableau, à la désagrégation de l'écriture sonore.

Lorsque l'État refusa une partie des toiles impressionnistes laissées en donation, à sa mort, en 1894, par Gustave Caillebotte, ce fut, à juste titre, un scandale. Mais, les leçons qu'on a voulu tirer de cette faute ne sont pas exemptes d'effets pervers. Et on pourrait même appeler *"complexe de Caillebotte"* cette tendance croissante depuis le

début du siècle à considérer comme œuvre d'art tout ce que réprouve la sensibilité générale, à définir l'art, de manière spéculative, comme ce qui est d'abord incompris pour être ensuite objet d'adulation.

Depuis le début du siècle, ce péril de l'avant garde a pu faire hésiter les mécènes. L'art leur est apparu peu à peu comme un risque, d'où cette méfiance du mécénat actuel à l'égard de la nouveauté picturale ou musicale à laquelle sont préférées les valeurs plus sûres de la recherche et de la science.

D'autre part, l'existence d'un public plus nombreux a entraîné une *nouvelle organisation de l'économie de l'art.* La fin du siècle dernier a vu l'expansion des propriétaires de galeries de peinture. L'art est devenu alors un marché. La polémique s'en est mêlée, la grande presse s'est mise à discuter les goûts, les passions, les modes. Le mécène a appris qu'il n'était plus l'unique arbitre. De la même façon, l'État s'est trouvé lui-même de plus en plus embarrassé lorsqu'il devait choisir entre telle ou telle tendance.

On a beaucoup souri de l'incurie culturelle de la IIIe République. Mais imaginez des gouvernements pris à partie par les uns qui hurlent contre la montée des barbares et de l'anarchie, par les autres qui conspuent le régime bourgeois né de l'écrasement de la Commune ; tous se jouant d'une république fragile et nouvelle. La tentation est grande alors de naviguer un coup à droite, un coup à gauche, et de s'en remettre à une administration, à des commissions, bien dans l'axe d'une "honnête moyenne" comme disait M. Grévy.

Oui, mais voilà, en art, il n'y a pas de solution moyenne et par ailleurs, comme Georges Pompidou en fera la remarque ironique : "La fantaisie et l'arbitraire se trompent parfois. Les Commissions se trompent toujours".

Il est heureux, cependant, que la fantaisie et l'arbitraire eussent survécu alors, par les lumières de quelques amateurs français comme le mécène Isaac de Camondo. A sa mort en 1911, il léguait à l'État non seulement un mobilier du XVIIIe siècle, des bronzes italiens ou japonais, un Fragonard, un Watteau, deux Delacroix, deux Corot, mais aussi des Manet, Monet, Sisley, Pissaro. Eh bien, il ne fallut pas moins cependant que l'intervention pressante de Léon Bourgeois et de Raymond Poincaré pour que l'Administration acceptât de recevoir son testament…

Comment oublier aussi le retour de flamme du mécénat qui se produisit un peu plus tard, entre les deux guerres ? et le rôle alors des Polignac, des Rohan, des Noailles ! Mécénat véritablement inspiré ! On a parlé bien légèrement de snobisme à ce propos. La Princesse Edmond de Polignac jouait au piano les Poulenc, les Sauguet qu'elle commandait ou qu'elle encourageait. Le Margrave de Brandebourg n'aurait pas pu jouer la partie de Clavecin des concertos brandebourgeois qu'il commandait à Bach. Mais personne n'a jamais dit que le Margrave de Brandebourg était snob…

Les exemples abondent, dans cette heureuse époque, des amitiés fécondes pour l'art entre gens du monde, peintres créateurs et écrivains, Marie-Laure de Noailles que j'ai connue et Cocteau, parmi d'autres.

Cela continue un peu après la dernière guerre avec Mme Tezenas et le "domaine musical", ce cercle d'avant-garde autour de Boulez. Puis, plus rien de cette envergure, une page se tourne, insensiblement.

André Malraux et Georges Pompidou entreprendront de rendre à l'Etat ce rôle d'encouragement des créateurs auxquels le mécénat privé ne suffit plus. En créant, à Beaubourg, le Centre qui portera son nom et l'IRCAM, G. Pompidou renoue avec une tradition interrompue depuis la fin du Second Empire ; celle d'une présence personnelle du Chef de l'État dans les affaires d'art, d'urbanisme et de culture. On sait avec quel éclat et quelle réussite il le fit, insistant particulièrement sur la nécessité du choix personnel du Président de la République dans un certain nombre de cas où son arbitrage doit prévaloir. Et de fait, aujourd'hui encore, de grandes réalisations comme le Grand Louvre, avec le départ du Ministère des Finances, n'auraient pas été possibles si le Président François Mitterrand ne les avait d'abord voulues.

Mais, pas plus que les fortunes privées, l'État ne peut à lui seul subvenir à toute la tâche de parrainage des arts et de la recherche.

Les entreprises ont pris le relais en France avec un certain retard sur l'Amérique où le mécénat d'industries est florissant depuis longtemps.

Au cours de ces trente dernières années, le rôle des *entreprises et notamment des fondations d'entreprises* n'a cessé de prendre de l'ampleur. C'est là une *troisième période* dans l'histoire du mécénat, celle du mécénat dit "d'entreprise".

Il y a trois ans, le Conseil de l'Europe eut l'idée de confier à mon cousin M. Jacques de Chalendar, Inspecteur Général des Finances, l'élaboration d'un rapport sur le mécénat en Europe. Un état des lieux, présenté en septembre 1987 aux Ministres Européens des affaires culturelles. Admirable travail mais qui montre à quel point hélas ! la France n'est pas dans le peloton de tête pour le mécénat que ce soit d'ailleurs celui des entreprises ou des personnes privées.

C'est tout de même un peu déroutant pour une nation de vieille culture comme la nôtre.

Chez nous, il est vrai, l'entente n'est pas parfaite entre la culture et l'argent. Aux États-Unis la formule est : Art is business of business (l'art est l'affaire des affaires). La maxime est de David Rockefeller, la plus célèbre Fondation du monde porte ce nom.

Le mécénat italien est beaucoup plus brillant que celui des entreprises françaises. Les entreprises dépensent en mécénat en Italie beaucoup plus qu'en France (cinq milliards de Francs), à comparer avec nos 600 millions de Francs ! Olivetti, Fiat ont là-bas un rôle modèle. Olivetti a restauré, entre autres, les Chevaux de St-Marc à Venise et la Cène de Léonard de Vinci à Milan. Fiat s'est dotée du Palazzo Grassi à Venise. Certains monuments de Rome ont été pris en charge soit par une grande banque soit par une industrie de renom. La Caisse d'Épargne d'une petite ville de 50 000 habitants comme Prato, s'est constituée une galerie ouverte au public. On y voit pas moins qu'une crucifiction de Giovanni Bellini, une Madone de Filippo Lippi, un couronnement d'épines du Caravage. Et des exemples de la sorte abondent. Le magazine italien "plus", l'équivalent de notre "expansion", présente dans chacun de ses dossiers un banquier italien mécène.

En République Fédérale d'Allemagne, le mécénat s'exerce sans pression ni contrainte. Souvent très régionalisé, le Kultur Kreiss, émanation de ce qui est en Allemagne l'équivalent du CNPF, regroupe plus de 400 entreprises parmi les plus prestigieuses, et finance de grands projets artistiques et culturels. Il y a plus de dix mille fondations d'entreprises. Le tout représentant plusieurs milliards de Francs.

Le mécénat anglais est exemplaire. Les "Charities" sont là-bas l'équivalent de nos fondations, mais il y en a 117 000 avec un budget

de plus de 100 milliards de Francs. Il n'y en a que 300 en France. En G.B., la législation sur les trusts a permis de conserver des patrimoines remarquables et parmi les plus belles propriétés du monde. Citons le National Trust qui, en Angleterre et en Écosse, protège plusieurs centaines de châteaux, d'abbayes et de sites incomparables. C'est une œuvre gigantesque de sauvegarde. Il n'existe rien de tel dans aucun autre pays du monde.

Que dire des 350 000 fondations aux États-Unis, près de 75 milliards de dollars par an (450 milliards de F). Seulement 5 % proviennent des entreprises (le reste des particuliers). En ce qui concerne l'art et la culture, on peut évaluer cet apport à plusieurs milliards de F. Cela grâce à une fiscalité particulièrement incitative : 30 à 50 % du revenu imposable des particuliers est déductible et 10 % du bénéfice des sociétés.

Et en France ?

La situation du mécénat d'entreprises s'est considérablement améliorée ces dernières années. On est passé de 300 millions de F. en 1986 à 400 en 1987 et de 500 millions en 1988 à 600 en 1989. C'est une croissance de 25 à 30 % par an. Le plus encourageant est que les PME prennent une part croissante dans le mécénat ; désormais, elle constitue 40 % des entreprises mécènes contre 19 % en 1986.

La déduction pour les entreprises est de 3‰ du Chiffre d'affaires ; pour les particuliers, 5 % du revenu imposable.

C'est encore trop peu. Les quelques 5 % des particuliers sont vite atteints. Mais les sociétés hésitent à remplir toutes les possibilités qui leurs sont données. Leurs 3‰ sont rarement utilisés. Cela s'explique en raison du droit très contraignant des Fondations en France soumis pendant trop longtemps à l'autorisation du Conseil d'État et à la notion assez restrictive d'utilité publique. Devant cette norme d'utilité publique, les industriels ne peuvent qu'éprouver un embarras étant donné qu'ils sont soumis eux, vis-à-vis de leurs actionnaires et de leurs conseils d'administration, à l'impératif de profit et de rentabilité. Il y a là comme une distorsion juridique qu'heureusement le législateur s'efforce d'assouplir et peu à peu de faire disparaître. Ce n'est que tout dernièrement que la catégorie de "fondation d'entreprise" a été reconnue en France ; il est permis,

depuis cette année, de créer une Fondation simplement par déclaration auprès de la Préfecture et sans représentant de l'État dans le conseil d'administration.

Nous trouvons cependant dans un passé récent de fort belles réussites d'autant plus méritoires et qu'il faut saluer : la Fondation de France, la Fondation Claude Pompidou, pour les personnes âgées et handicapées, la Fondation France Libertés de Mme Mitterrand, la Fondation pour la Recherche Médicale. Je citerai aussi la Fondation Cartier, la Fondation Total pour la musique, la Fondation Paribas à laquelle nous devons par exemple la publication d'un superbe album sur le musée des Beaux-Arts de Rouen composé avec tant de soins par M. Bergot, la fondation Maeght, la Fondation Vasareli et bien d'autres encore : la Fondation Paul Louis Weiller, la Fondation Wildenstein et cette année, la Fondation Trémois à Nice.

Parfois, on s'interroge sur des achats qui se pratiquent à des prix devenus invraisemblables et que font aujourd'hui monter les japonais à des hauteurs presque inaccessibles et à des sommes que les musées français ne peuvent approcher. Que l'on en juge : les Noces de Pierrette de Picasso ont été adjugées en Novembre dernier à 300 millions de F, ce qui représente le budget français global pour l'achat d'œuvres d'art pendant l'année.

A ceux qui dénoncent l'heureuse exception faite aux collectionneurs d'œuvres d'art, en matière d'impôt sur la fortune, je rappelerai qu'au cours de ces dernières années quelques-unes des plus belles œuvres entrées dans nos musées viennent de collections particulières, grâce justement à la très heureuse législation sur les dations en paiement de droits.

Parmi les dons, je citerai celui qu'a fait, il y a peu de temps, au Centre Pompidou, le marchand de tableaux Daniel Cordier, ancien Secrétaire de Jean Moulin et découvreur original et parmi les plus notables de l'époque contemporaine.

Je citerai aussi le don fabuleux de Mme Kandinski dont nous étions les voisins à Neuilly et que je ramenais le soir chez elle, quand nous nous trouvions à un même dîner et que je ne quittais que lorsque sa porte blindée était solidement verrouillée, lui assurant pour elle et pour l'incomparable collection qu'elle gardait de son mari, une sécurité relative puisqu'hélas elle fut assassinée dans son chalet de

Gstaadt par un malfrat venu lui dérober les bijoux qu'elle gardait toujours imprudemment avec elle, parce qu'en bonne Russe, elle pensait que si le pire arrivait, elle garderait encore ses bijoux - le pire arriva qu'elle n'avait pas prévu.

Et à Rouen imaginez que les trésors que recèlent encore certaines maisons, certains appartements viennent enrichir notre musée - comme l'a fait Depeaux, ce fils d'un importateur de charbon, inventeur d'un nouveau procédé de concassage de l'anthracite, né au milieu du siècle dernier, à une époque où le charbon était roi, et qui légua à sa chère ville tout ce qui lui restait et était vraiment extraordinaire, des Monet, des Sisley, Renoir, Guillaumin…

Oui, vous avez à Rouen des Mécènes en puissance ; oui, il y en a partout en France et il n'est que trop évident que les relations entre l'art et l'économie, dans ce pays, ont été longtemps mal ajustées, mal réfléchies.

Mais une mode sévit depuis quelque temps par laquelle on pense tout arranger et où il y a, je crois, plus à perdre qu'à gagner.

Il arrive parfois qu'on se saisisse d'un vieux poncif et qu'on le retourne comme une pièce de monnaie, pour en faire un nouveau avec le côté qui n'a pas encore servi. Rien n'est plus réversible qu'un préjugé. On a beaucoup trop dit, dans le passé, que le mécénat était une activité de pure générosité. Puis quand on s'est avisé que le mécénat n'était pas un acte gratuit, on a aussitôt pensé que le mécène était un homme nécessairement intéressé. De l'intérêt au profit, il n'y a qu'un pas, fatal, et qui fut tôt franchi.

Depuis quelques années, il est donc très fortement suggéré que le mécénat puisse être un acte économique comme un autre. Les entreprises n'y trouvent-elles pas un "plus" d'image, une publicité ! L'art faciliterait la communication. La culture serait un élément de la logique industrielle.

Et les dissertations fleurissent sur je ne sais quelle "interactivité" entre l'art et l'économie.

Or, le mécénat ne peut se confondre avec la notion de marché. Beaucoup s'intitulent mécènes qui sont en réalité des marchands d'art. Le mécénat restera encore longtemps : soit une fonction régalienne de l'État, par le biais de subventions, soit un concours financier librement

consenti avec une nécessaire part de risque par une personne privée ou une entreprise.

S'il y a un lien entre l'art et le capitalisme, il est beaucoup moins à chercher dans une logique du profit que dans une parenté de nature ; dans l'économie de marché l'individu peut trouver une existence collective à travers une création personnelle. L'artiste veut faire de même.

On pourrait soutenir que durant 50 ans dans les pays socialistes la création artistique a dépendu si étroitement de l'idéologie d'État que la création personnelle s'en est trouvée freinée, si ce n'est arrêtée ; le mécène marxiste (si j'ose dire) ne trouvant son compte que si le créateur artistique, loin de discuter avec son maître comme Michel Ange avec le Pape, ne trouvait sa survie qu'en s'effaçant lui-même totalement au profit du commanditaire, l'Artiste, comme on a pu le dire, c'était Staline.

Cela n'a pas empêché qu'il y ait eu des créateurs authentiques, mais de façon marginale et comme en cachette.

La Chine durant des années a supprimé tout enseignement de la musique classique, considérée comme un péché occidental, et a été jusqu'à déporter ses professeurs dans les campagnes les moins hospitalières et à les astreindre aux travaux manuels les plus pénibles pour leur ôter toute envie de retourner à la musique qu'ils aimaient et qu'ils jouaient à la perfection.

Lorsqu'on s'étonne que les républiques d'Europe Centrale ne se convertissent pas automatiquement à l'économie de marché, par le seul effet des vertus démocratiques, on oublie encore qu'on ne devient pas capitaliste seulement et d'abord par désir de s'enrichir (tout le monde deviendrait alors aisément capitaliste) : pour des raisons presque métaphysiques. Une volonté de création, une capacité d'imagination, une éducation, un tempérament, qui se forgent dès la jeunesse, et dont notre université elle-même ne s'est pas toujours souciée. Le manque de vocations industrielles existe aussi chez nous où une idéologie contraire a longuement occupé les maîtres à penser. L'appétit de la sécurité de l'emploi dans la fonction publique à des échelons divers, grands et petits, a été longtemps significatif d'une façon de voir, d'un comportement. Il y a eu déviation des tempéraments, dans la formation même des hommes.

Or, l'homme s'approche du créateur en créant lui-même.

Le vrai créateur est libre, libre ne veut pas dire sans contrainte, ni discipline.

J'ai vu en Chine, dans un atelier de peinture à l'ombre d'une usine, de jeunes ouvriers qui dessinaient et peignaient à l'heure des repas. Quel talent naturel et quelle attention pour ceux d'entre eux qui, plus expérimentés, montraient aux autres comment s'y prendre !

J'aimerais que dans nos écoles des Beaux-Arts une telle passion se manifeste davantage ; chacun oubliant trop aujourd'hui que Picasso fut d'abord un maître du dessin.

Je reprends espoir avec nos écoles de musique qui sont généralement exemplaires, le concours des collectivités locales ayant été déterminant.

J'ai dit que le mécénat était fait en partie d'un quête spirituelle. Cette quête, cette inquiétude dirai-je, provient du sentiment que ce qu'il y a dans l'homme de meilleur est en même temps le plus fragile, le plus fugitif, le plus insaisissable, le plus vulnérable à l'oubli.

Toutes les sociétés sont myopes. La nôtre aussi. Elle est démocratique, elle est même libérale à certains égards. Elle n'exclut cependant pas les petits dictateurs culturels.

Avec des formes variées les conformismes demeurent. Ils font partie de la vie, je ne m'en soucie pas trop. Sur une plus longue période tout rentrera dans l'ordre.

L'artiste qui est l'original créatif est cependant toujours menacé. La censure n'a pas les mêmes modalités en pays de libertés, mais elle en a d'autres, elle existe.

Au mécène, il revient de reconnaître le talent et de l'épauler quand il en est encore temps. Saura-t-il réparer ou prévenir l'injustice ? Saura-t-il sauver ce qui doit l'être ? Et l'État lui en laissera-t-il vraiment la possibilité ?

Le mécène n'est pas sur le même gradin de l'échelle que l'artiste mais sa mission est belle. L'humilité peut lui servir de règle, sa générosité dépend avant tout de ce que lui laisse le législateur.

Souhaitons que des législations toujours plus libérales préservent ce qu'il y a de plus idéal dans le mécénat et qui d'ailleurs n'appartient pas en propre au mécénat, mais à la générosité de tous les cœurs qui ont reçu et qui veulent donner.

POUR UN PORTRAIT DE GROUPE : COLLECTIONNEURS, MÉCÈNES, CONSERVATEURS

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. ANDRÉ BETTENCOURT

par M. FRANÇOIS BERGOT

Monsieur,

S'il fallait en croire Jean d'Ormesson, l'inutilité des académies ne serait plus à démontrer. Selon cet écrivain, elles ne servent à rien, "mais à rien, comme toutes les choses délicieuses ou un peu grandes. A quoi servent les chats, le temple d'Abou Simbel, les îles des lacs italiens, les flamands roses de la Camargue, les parades militaires et celles des animaux qui veulent éblouir leurs conquêtes ? A quoi servent les rites et les cérémonies ? A quoi sert l'Académie ? A rien. A rien du tout. Elle sert à être beau".(1)

Ces propos facétieux et d'une parfaite irrévérence, puisqu'ils ont été tenus sous la coupole dans la circonstance solennelle d'une réception, ne sont pas - est-il besoin de le dire ? - à prendre au pied de la lettre. Ils relèvent de cet ensemble de faits, de gestes, de mots, d'attitudes, de sourires, de clins d'œil, de rires sous cape, de non-dit, de chuchotements, de compliments, de crocs-en-jambe et d'embrassades qui font, pour qui les a goûtés, le charme incomparable de la vie

---

(1) J. d'Ormesson, *Réponse au discours de réception à l'Académie française de M. Michel Mohrt*, 27 février 1986.

académique. La Fontaine, qui avait eu tant de mal à franchir la porte de l'Académie française, écrivait à la fin de sa vie qu'il ne sortait plus que pour assister aux séances "afin de s'amuser". Mot vraiment digne de l'immortalité ! Vous nous direz, Monsieur, dans quelque temps, si vous nous trouvez amusants…

*

* *

J'entendais prononcer votre nom pour la première fois, il y a vingt ans. Une circulaire ministérielle avait appris au jeune conservateur du musée de Rennes que j'étais, que vous assuriez l'intérim des Affaires culturelles laissées sans titulaire par la mort d'Edmond Michelet. En ce moment, plus que jamais, je me souviens, Monsieur, que vous fûtes mon ministre de tutelle. Vous n'êtes resté rue de Valois qu'un trimestre, trop peu de temps pour que je me signale à vous par quelque incartade que vous auriez eu à relever, trop peu pour que vous veniez inaugurer une exposition digne de votre fonction, mais assez longtemps pour que parvienne à ma lointaine province l'écho des regrets que vous aviez en quittant un poste à vous confié avec perspicacité par le président Pompidou. En celà, vous obéissiez à votre conscience ; au sens aigu que vous avez de votre devoir d'état, vous faisiez le sacrifice de vos goûts et de vos préférences.

Car votre chambre secrète, c'est la librairie de l'humaniste. Pour n'être pas l'aspect le plus connu de votre personnalité, c'est pourtant celui qui vous a conduit en 1988 à l'Académie des Beaux-Arts et, aujourd'hui, chez nous où j'ai été chargé par mes pairs du grand honneur de vous recevoir. De vos études dans des collèges où l'on enseignait à discerner entre l'usage pernicieux et l'usage délicieux du monde, vous avez conservé le goût de la réflexion, l'amour des lettres et la pratique courante de ces maximes sublimes selon lesquelles le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit. Vos dons innés - votre agilité d'esprit, votre gaieté, votre humour - sont venus tempérer la rigidité de ce programme austère, adjectif qui serait le dernier à venir à l'esprit pour vous qualifier. Comme on nous apprenait, à tort ou à raison, à cacher notre anxiété par courtoisie envers notre entourage, vous avez aussi voulu retenir en vous le causeur étincelant pour vous mettre à l'écoute des autres : quand on n'a rien à dire, c'est sans mérite, mais dans votre cas, quel dommage, car vous êtes exactement le contraire de ce méchant personnage des

contes de fées, de la bouche duquel ne sortaient que crapauds et vipères…

Au fond, si vous représentez l'honnête homme et son idéal humaniste, c'est parce que votre culture n'est pas restée étrangère à votre éthique, exigeante d'abord pour vous-même. Vous ne vous êtes pas contenté du "commerce des classiques", comme disaient nos maîtres. Vous êtes devenu l'ami des artistes. A votre manière et dans votre style : avec de la discrétion dans l'attitude et de l'audace dans le goût. Vous avez rendu, de concert avec votre épouse, un service exemplaire à l'art de notre temps en créant à Paris la galerie Artcurial, en favorisant ses activités d'exposition et de librairie, en améliorant la diffusion de l'œuvre d'art. Souvent, à la sortie du Grand Palais, je vais passer une heure à Artcurial, sachant que je n'y rencontrerai rien de kitsch ; jamais je ne suis parti déçu. Je me souviens des rétrospectives de Chirico et de Dali, des sculptures de Schöffer et d'Etienne Martin, d'une exposition de Zao Wou-Ki qui était une féerie et, hier, me passionnait l'hommage rendu à Pieyre de Mandiargues. A côté de ce dernier, j'attendais qu'un autre nom, grand témoin de notre âge de fer, soit à son tour justement reconnu, celui d'un peintre dont le musée de Rouen conserve le haut-relief tragique de l'*Exhumé rouge*, d'un poète dont les *Fables fraîches pour lire à jeun* communiquent une ivresse un peu folle et tout à fait déchirante. Mais précisément, parce qu'il vous touche de trop près, vous vous interdisez de recommander aux gestionnaires d'Artcurial ce frère qui vous étonne et que vous admirez, Pierre Bettencourt.

Vous êtes là tout entier. Mais, quoi ? Cette retenue, cette pudeur ne sont-elles pas déplacées dans la lutte politique ? Votre réussite a prouvé le contraire. Sur l'autre versant de votre vie, on retrouve le même homme. Avant vous, cinq générations de Bettencourt, vieux nom de Normandie qui a sa place au XVIe siècle dans l'armorial des découvreurs de terres nouvelles et au XVIIIe parmi la première génération de notre compagnie[1], ont été maires de leur

---

(1) La présence d'une branche de la famille Béthencourt ou Bettencourt à Rouen est attestée avec Jacques de Béthencourt (ou Bettencourt), célèbre médecin (1477-après 1527), descendant du frère de Jean, le navigateur. Au XVIIIe siècle, lors de sa création le 18 août 1744, l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen eut pour premier secrétaire de la classe des Lettres, Charles-Thomas Bettencourt (ou de Bettencourt), avocat au Parlement de Normandie. - Je dois ces utiles renseignements à l'érudition de notre confrère, M. Charles Schneider, que je remercie vivement.

village, Saint-Maurice-d'Etelan, où vous êtes né le 21 avril 1919. Non seulement vous n'avez pas failli à cette tradition, mais il n'est pas de fonctions électives que vous n'ayez brillamment emportées. Vous avez siégé au conseil général de la Seine-Inférieure puis de la Seine-Maritime, vous avez présidé le conseil régional de Haute-Normandie, pendant plus d'un quart de siècle vous avez représenté l'arrondissement de Fécamp à l'Assemblée nationale, vous êtes sénateur du département depuis treize ans, vous avez été trois fois secrétaire d'État et ministre à quatre reprises, sous la IVe et la Ve République, dans les cabinets Mendès-France, Pompidou, Couve de Murville, Chaban-Delmas et Messmer. Quelle confiance renouvelée exprime ce palmarès ! Plus surprenant encore, le côté du Luxembourg ne vous a pas détourné du côté du quai de Conti ; vous reliez celui-ci à celui-là avec une aisance déconcertante qui semble votre démarche naturelle. Vous êtes trop libre pour demeurer prisonnier d'une chapelle et l'intolérance n'est pas votre fort ; l'une des règles fondamentales de votre vie est la fidélité en amitié, la constance dans vos opinions en est une autre : votre sincérité les garantit toutes les deux. Voilà une manière vraiment libérale de pratiquer le système parlementaire dont, naguère, l'on gratifiait les Anglais de fournir la référence : pourquoi chercher si loin, quand on trouve en votre personne un modèle pour la démocratie française ?

Rassurez-vous, Monsieur, votre modestie ne souffrira pas davantage, car je ne veux pas courir le risque de ce que l'on nomme, dans des assemblées qui vous sont plus familières qu'à moi, un rappel au règlement. Nos statuts interdisent toute incursion dans le domaine politique - est-ce sagesse ? est-ce dérobade ? - et vous savez qu'il n'y a pas plus respectueux qu'un académicien. Nos prédécesseurs, s'inspirant de Platon qui bannissait les poètes de sa république, ont, eux, frappé d'ostracisme des hommes politiques qui, au XIXe et au XXe siècle, ont honoré ou honorent ce département dans les assemblées de notre République. Leurs talents ne nous sont point inconnus - l'Académie n'est tout de même pas si myope... -, mais comme je ne sais plus quel spirituel mécréant d'autrefois le disait du Bon Dieu et de ses saints : nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas...

Ce n'est donc pas vers le ministre (au reste, assez intimidant) que je me tournerai, mais vers le petit garçon que vous aimez à rappeler quand, par la fenêtre du salon d'un chanoine ami de sa

famille, pour tromper son ennui, il jette un regard insistant sur des bustes en pierre qui décorent de façon bizarre le mur d'en face, celui du musée de Rouen. On lui apprend que ces effigies haut perchées sont celles de grands artistes, des peintres, des sculpteurs, dont il voudra plus tard connaître les œuvres. Comme cette curiosité me plaît, Monsieur ! Grâce à la parole qui détient le privilège d'abolir le temps et l'espace, souffrez qu'aujourd'hui je vous fasse traverser la rue pour une promenade insolite à travers ce même musée.

*
* *

Par la pensée nous sommes au musée. Pour une fois, je vous inviterai à vous intéresser aux ombres plus qu'aux clartés, à la vie des œuvres plus qu'à elles-mêmes, à ceux qui les ont aimées plutôt qu'à ceux qui les ont créées, aux collectionneurs plutôt qu'aux artistes. Étudier l'histoire des œuvres, donc des collections, n'a guère moins d'importance qu'étudier l'histoire des artistes ; si celle-ci éclaire la psychologie du créateur, celle-là éclaire la mentalité, donc le goût, des générations qui lui succèdent. Elle dispose à la lecture d'une histoire parallèle, faite d'aperçus, de rencontres et de voyages extraordinaires, car l'art n'a ni patrie, ni frontière : la pièce de musée, il faut bien l'admettre, est souvent une déracinée. Et comme le plus beau tableau du monde, privé du regard d'un être humain, n'est qu'un soleil mort, ce sera donc sur place, au jour de votre choix, que nous débattrons des mérites de Poussin ou de Géricault.

Le premier sous-ensemble du *Portrait de groupe* que je me propose d'esquisser devant vous est celui que forment les collectionneurs. Évoquons-les, par quelques exemples pris dans une salle de la Renaissance, grâce aux cartels qui, comme c'est la règle dans tout musée bien tenu, indiquent, à côté du titre de l'œuvre et du nom de son auteur, son origine et sa provenance. Palma il Giovane, le dernier en date des grands génies vénitiens de la Renaissance, a peint vers 1592 un *Christ couronné d'épines* qui développe avec rigueur et gravité une méditation aux tonalités assourdies. Pour quel commanditaire, on l'ignore ; mais environ soixante ans après sa création, le tableau est repéré et, de cette époque à nous, son itinéraire parfaitement suivi. Au milieu du XVIIe siècle donc, on le trouve à Paris, avec plusieurs centaines d'autres, dans la collection de renommée internationale composée par le banquier Everard Jabach.

En 1662, celui-ci vend au roi Louis XIV une soixantaine de tableaux, la fleur de ce qu'il avait réuni des écoles d'Italie ; parmi eux, notre Palma qui entre ainsi au cabinet des tableaux du Roi, où on le verra répertorié sur les inventaires que rédigent les "gardes des tableaux", tous peintres fameux de Le Brun à Durameau, jusqu'à l'époque révolutionnaire. La dévolution au profit de la nation des biens de la Couronne transfère le tableau dans la masse énorme du museum central, d'où il sera extrait pour être donné (et non déposé) en toute propriété en 1803 au musée de Rouen dont l'existence juridique remontait au décret consulaire du 1er septembre 1801. Dès lors, son histoire se confond avec celle du musée.

Non moins accidenté le parcours d'un autre tableau, lui aussi vénitien de la Renaissance, qui rejoint les collections du musée de Rouen à la même date et dans les mêmes conditions. *La tonte des moutons,* lumineux chef-d'œuvre du Bassan tout empreint de poésie biblique, a appartenu, lui, à la plus prestigieuse collection qui fût en Europe dans la première moitié du XVIIe siècle, la plus princière, celle de l'amateur passionné qu'était le roi d'Angleterre Charles Ier. Après le supplice du souverain (1649), Cromwell fait vendre les œuvres d'art : on assiste à une véritable curée de toute l'Europe collectionneuse qui s'arrache à prix d'or les dépouilles royales. Les collections du roi de France profiteront de cette occasion, mais notre Bassan leur échappe : il est acquis par le prince d'Orange et ornera durant plus d'un siècle divers palais des stathouders des Provinces-Unies jusqu'au jour de 1795 où la cavalerie de la République s'en empare au détriment de Guillaume V. Il fait partie du butin de guerre que l'on envoie triomphalement à Paris, d'où il sera redistribué au profit de Rouen.

Le sort du *Mars et Vénus,* de Badalocchio, ce ravissant tableau typique de l'Eros glacé des maniéristes, est moins aventureux. Au XVIIe siècle, son propriétaire n'est pas un prince, mais un simple particulier, bon bourgeois et grand artiste, l'un de ceux qui font la gloire de Versailles : André Le Nostre. Ne vivant que pour son art, Le Nostre aimait la peinture et collectionnait, en dehors des modes, selon son goût que la postérité a ratifié, de Georges de la Tour à Nicolas Poussin. En septembre 1693, Le Nostre, octogénaire qui voulait mettre ses affaires en ordre avant le départ pour l'autre monde, fit don de sa collection - 21 tableaux exactement - à l'idole de sa vie, Louis XIV. "Le roi fut ravi, nous dit-on, d'un présent aussi magnifique et Sa

Majesté en remercia fort M. Le Nostre". Dans le lot se trouvait notre tableau qui dès lors suivra le destin des collections royales.

Un dernier exemple, sans quitter notre salle de la Renaissance. *Le Bain de Diane* peint vers 1560 par François Clouet est un poème éclatant, une fête, pour le regard, d'un lyrisme somptueux et grandiose. Ce morceau de roi - est-ce une commande des Guise, oncles de la reine Marie Stuart ? ou de Diane de Poitiers ? - passera deux siècles dans la nuit la plus obscure du mystère. On ne remonte pas au-delà du dernier propriétaire, quand la Ville de Rouen achète ce chef-d'œuvre, en 1846, aux héritiers d'un des plus fabuleux collectionneurs de tous les temps, dont l'inventaire après décès recensait près de 16 000 tableaux. Quel est donc ce Crésus ? Un de ces "brigands heureux" qui s'enrichirent à suivre et à fournir les armées de la République, Joseph Fesch, oncle maternel de Napoléon Bonaparte. Après le Concordat, il reprendra l'habit ecclésiastique - un moment délaissé -, deviendra primat des Gaules, cardinal, ambassadeur au Vatican. Si son jeune et ambitieux secrétaire d'ambassade, Chateaubriand, le juge coléreux, pingre et tracassier, le cardinal n'avait pas que des défauts ; il accomplit avec conscience ses fonctions d'archevêque, il eut surtout le courage de prendre la défense de Pie VII quand l'empereur séquestre le pape à Fontainebleau. A la chute du clan Bonaparte, le cardinal Fesch se retira à Rome où il vécut encore plus d'un quart de siècle, discrètement, au milieu de ses trésors. Devenu à son tour ambassadeur au Vatican, Chateaubriand s'était réconcilié avec son ancien patron auquel il trouvait désormais d'excellentes manières, car le cardinal votait "bien" dans les conclaves, c'est-à-dire pour le candidat du roi de France. Un tableau comme *le Bain de Diane* de Clouet laisse à penser ce que devait être la caverne d'Ali Baba de ce curieux prince de l'Église, véritable amateur d'art et authentique voleur.

*

* *

Chez Crésus et sa descendance, l'art et l'or restent éternellement acoquinés, comme un couple d'amants terribles. Du côté de chez Mécène, qu'en est-il ? Vous avez, Monsieur, parlé excellemment de la deuxième composante de mon *Portrait de groupe* que son entrée en scène transforme en *Conservation piece* ; j'ajouterai seulement au passage quelques crayons légers.

Je saluerai d'abord la performance du chevalier Mécène. Au sein du club très fermé de la métamorphose sémantique la plus rare, celle qui consiste à transformer un nom propre en nom commun, Mécène occupe la première place, et depuis deux mille ans ! Autant que le parangon de la générosité, il faut reconnaître en lui un champion médiatique sans rival, car c'est seulement l'image de la fugacité qu'on doit à M. de Silhouette, l'apaisement de la faim à Milord Sandwich et M. Poubelle fait une figure bien utilitaire ! Pour rester dans le domaine des arts, je n'avancerai qu'un seul nom, sachant qu'il ne déplaira pas à l'admirateur de Ruhlmann que vous êtes, celui de M. Galuchat, dont vous vénérez à coup sûr et le nom et la chose !

Le "grand genre", c'est-à-dire celui qui en restant sur les sommets balance entre la peinture-épopée et la peinture-histoire, ne pouvait pas laisser indifférents les hommes que les trompettes de la renommée tiennent en éveil. Il s'établit là une relation presque fatale, tant les possibilités offrent d'attrait et les conséquences de profits ; les liaisons qui en résultent, si elles risquent de devenir dangereuses, peuvent aussi parfois atteindre au sublime. L'histoire du mécénat d'État, depuis les nobles "Galeries de la Vertu princière" que l'on admire toujours à Florence, Rome, Paris, Madrid ou Versailles, jusqu'à leurs caricatures sinistres chez les dictateurs abjects du XXe siècle, en passant par le concours de 1848 à la recherche de la Figure idéale de la meilleure des républiques possibles ; l'histoire du mécénat d'institution, comme l'Église catholique, par exemple, a su le pratiquer ; l'histoire du mécénat de particuliers (dont vous avez choisi de remarquables illustrations) auquel le musée de Rouen est redevable de pièces exceptionnelles grâce aux puissantes intuitions d'un François Depeaux, nous entraînerait dans des développements trop longs.

Avant de m'attarder un peu sur une forme encore assez nouvelle de mécénat, dans notre pays du moins, une mise en parallèle du portrait du collectionneur et de celui du mécène nous fera progresser dans la connaissance de chacun d'eux ; car l'un et l'autre vivent une passion, mais ce n'est pas exactement la même. Le collectionneur est capable de tout sacrifier à l'objet matériel de sa recherche, le mécène est plutôt porté à faire confiance aux hommes, le collectionneur s'assure de l'authenticité et préfère généralement ce qui a reçu la consécration du temps, le mécène prend des risques, suscite l'avant-garde de demain et c'est l'audace qui le récompense, l'un

rassemble, l'autre anticipe, mais le vrai collectionneur est un joueur sérieux qui sait remonter le courant, acheter les néo-classiques le jour où les snobs ne jurent que par les pompiers. Le mécène et le collectionneur sont des créateurs, car c'est une œuvre qu'une collection, elle est le miroir de son auteur ; le mécène passe pour vaniteux, le collectionneur pour avare : laissons ces critiques aux jaloux. Le mécène a la passion de la gloire, le collectionneur celle de la possession ; le triomphe du mécène est écrit en lettres immortelles, le bonheur du collectionneur se lit dans le catalogue de ses conquêtes : *mille et trois,* pour l'un (qui ne nous intéresse pas ici), pour d'autres parfois plus encore…

Et surtout, le véritable collectionneur n'est jamais un spéculateur car, au fond de son âme, il est un amateur. Mais le mécénat de fondation, le mécénat d'entreprise : quelle figure font-ils ? La rénovation fondamentale du musée des Beaux-Arts de Rouen, décidée par la Ville qui en est propriétaire, et aidée dans cette action de grande ampleur, à des niveaux divers, par l'État, la Région, le Département, m'a donné l'occasion de découvrir le mécénat d'entreprise. En effet, à l'initiative d'une association d'Amis de musée qu'anime un esprit d'enthousiasme particulièrement inventif, plus de vingt entreprises ou fondations sont à l'heure actuelle associées à la rénovation de notre musée et, plus spécialement, à son corollaire indispensable : la restauration des collections.

Ces mécènes ne font pas tout cela dans l'ombre. Ils désirent qu'on en parle, que l'on connaisse leurs fondations et leurs activités. J'ai compris qu'il ne s'agit pas, pour eux, de faire en sorte que la bonne impression donnée par leurs actions de mécénat déteigne sur l'image des produits qu'ils peuvent diffuser sur le marché. Ce n'est pas une affaire de "parrainage" pour les produits et les marques. Mais il y a des obligations qu'engendre le confort. Notre système économique présente le grand avantage de la libre mise en œuvre des initiatives des plus entreprenants : le reflet devrait en être une disposition volontaire, non fixée par la loi, mais fortement favorisée par celle-ci, à contribuer par des dons matériels aux valeurs morales ou intellectuelles ou artistiques de notre société.

Certains esprits redouteraient, paraît-il, de découvrir, à l'abri de l'acte généreux du mécénat, une restriction de leur liberté, une pesanteur de l'assistance ; en clair, ils accepteraient volontiers le don,

mais voudraient ignorer le donateur : un mécène, soit ! mais de grâce, un mécène anonyme ! Pourquoi laisserait-on se développer ce que j'appellerais "le complexe de M. Poirier" ? La reconnaissance d'un acte bienfaisant découle, au contraire, en toute légitimité de l'espèce de contrat moral (qu'une convention devra, bien entendu, mettre en forme) qui s'institue entre les parties en cause. Aucun particulier jamais ne pourra se substituer à une collectivité publique, usurper les droits et les devoirs qui sont attachés à la nature juridique de celle-ci. Le mécénat ne confère pas un droit de contrôle. Mais, à l'inverse, avoir honte de porter sur un cartel d'œuvre le nom ou le sigle d'une banque, d'une société, d'un particulier accompagnant la mention de son action de mécénat est une énorme stupidité. Il est opportun, au contraire, que le visiteur de nos établissements sache que ceux-ci ne restent pas des citadelles inabordables, à l'écart de la vie active de la cité, mais que les forces vives de l'économie participent à leur développement. Ces rapports nouveaux n'en sont peut-être qu'à leur préhistoire, à nous hommes de bonne volonté d'en écrire l'histoire.

*

* *

Comme les ruisseaux sont absorbés par les rivières, comme les rivières grossissent les fleuves, comme les fleuves se jettent dans les océans, les collections privées achèvent leur course, haletante ou chaotique, au sein des collections publiques. Un ultime jusant finit par les laisser à découvert, échouées sur la plage de nos musées… C'est alors qu'apparaît la dernière famille, ces héritiers des "gardes des tableaux" du roi que nous avons croisés en chemin et que l'on désigne du nom de conservateurs ; pourvu que mon *Portrait de groupe* ne tourne pas à la *murder party*…

La prudence me retiendra de tenter un autoportrait. Et, bien que mes onze prédécesseurs au musée de Rouen soient tous passés de l'autre côté du miroir - ceux qui croyaient à l'Académie, comme ceux qui n'y croyaient pas -, je recule devant leur portrait, craignant qu'ils me regardent avec sévérité, car si je me laissais aller… Ah, comme j'aimerais vous décrire l'œil fripon de M. Descamps et sa perruque ébouriffée comme un chrysanthème noir ; vous raconter les malheurs de Garneray, corsaire nostalgique, mémorialiste hâbleur et conservateur maltraité, porté aux nues par Herman Melville dans *Moby Dick,* mais rejeté par les rouennais ; vous présenter le solennel

M. Joseph-Désiré Court, portraitiste mondain et virtuose du *peplum*, dans *Le Martyre de sainte Agnès*, campé au centre d'un panorama de la Rome antique de dix mètres de long, tel que n'en ont jamais rêvé les experts de la Metro-Goldwin-Mayer… Je n'irai pas plus loin, car une trop grande liberté de touche ne convient pas au portrait académique qui n'est pas, vous le pressentez, le genre pour lequel je suis le plus doué.

Sous le nom de conservateur, se cache un métier aux cent rôles divers. Qu'il ait le coup d'œil du connaisseur, l'adresse d'un vieux diplomate, des réflexes de chasseur et, désormais, qu'il soit "médiatique", voilà pour l'entrée en matière ou, si vous préférez, pour l'examen de passage. Le gouvernement d'une maison, la prévision et la gestion d'un budget seront soucis quotidiens, que d'autres partageront avec lui et l'aideront à assumer. Mais au conservateur seul revient la mise en forme personnelle d'un fonds donné.

Le musée n'est pas que la réunion, voire l'entassement d'œuvres - si belles, rares ou curieuses qu'elles soient -, il contient en puissance une des expressions les plus hautes de l'esprit humain. Les peintures, les sculptures, les dessins, les objets sont comparables aux mots d'une langue, dont nous savons que chacun possède une forme, une couleur, des connotations, une histoire etc… ; mais leurs sens s'affine et s'enrichit s'ils sont d'abord choisis, puis placés dans un certain ordre, selon les règles d'une certaine articulation, rapprochés, opposés, bousculés par la volonté de l'écrivain. Comme les mots de l'alphabet sagement rangés dans les colonnes du lexique qui n'est pas encore le texte, mais un prétexte, un avant-texte, ainsi les tableaux dans la réserve attendent l'heure de l'exposition. J'aime, je l'avoue, ce moment intense, fébrile presque, où le conservateur se rapproche de l'artiste, devient frère du poète que Paul Valéry a dépeint avec un bonheur inoubliable, "faussement endormi au centre imaginaire de son œuvre encore incréée"…[1]

Composer une galerie tient un peu de l'opéra (pas seulement parce que certains conservateurs se prendraient, dit-on, pour des *divas*). Le rythme d'un accrochage a quelque chose du *tempo* musical ;

---

(1) P. Valéry, *Au sujet d'Adonis*, 1921.

les récitatifs préparent *l'aria* que toute la salle attend en retenant son souffle : au musée, c'est l'espace qui entoure de silence les grands chefs-d'œuvre. Cette conception, que je n'ose qualifier d'*Art muséographique*, a une conséquence sur l'enrichissement des collections dont le conservateur porte la responsabilité : l'exigence. La politique d'acquisition est le fruit de hasards heureux, autant et plus que de la planification, trente ans d'expérience me l'ont appris ; mais aussi, ce que je sais, ce sont les erreurs à éviter, les déviations à arrêter, les complaisances à décourager. Contre les épigones, toujours aura raison cette avant-garde héroïque qui court en avant des gros bataillons d'âge en âge, qui vole de bataille en victoire, car enfin qui d'autre écrit l'histoire de l'art ?

Avec des fragments plus ou moins décousus, des membres dispersés, ces éclats arrachés à la puissance et à la gloire, mais toujours chargés de la valeur d'émotion inséparable de ce qui fut la chaleur de la vie, le musée est, dans une ville, l'un des lieux les plus excitants pour l'esprit. Lieu de rencontres et de confrontations, lieu de découverte et de délectation, c'est-à-dire tout autre chose qu'un admirable cimetière. Comment quelque étincelle de cette formidable charge spirituelle n'éclairerait-elle pas, de temps à autre, le conservateur ? Et comment celui-ci ne découvrirait-il pas, dans l'accomplissement de son métier, cette vertu essentielle : la modestie.

Le contact quotidien avec des chefs-d'œuvre qui nous dépassent de toutes les façons nous l'enseigne et le trait a de quoi ravir les plus délicats. Intendants temporaires de l'intemporel, nous sommes mieux placés que quiconque pour savoir que, quand une chape d'oubli aura recouvert la quasi totalité de nos contemporains et nous-mêmes les premiers, les chefs-d'œuvre créés par les artistes, que nous aurons reçus en dépôt de ceux qui les avaient d'abord poursuivis et aimés, que d'autres nous auront aidé à faire revivre et à transmettre, continueront à être regardés avec avidité et bonheur par les yeux des enfants qui aujourd'hui, à Rouen, 10 novembre 1990, se sont pour la première fois ouverts à la lumière. Cela est sain, pour qu'à l'irrépressible orgueil de la connaissance ne vienne pas s'ajouter la sotte vanité. Notre métier est métier d'honneur.

*

* *

Monsieur,

Une photographie, devenue de nos jours extrêmement célèbre, prise durant l'été de 1885 à Dieppe, devant la villa du Dr Blanche, représente Degas et un groupe de ses amis dans une parodie de *l'Apothéose d'Homère* par Ingres. Eh bien ! sur ce modèle, imaginons devant le fronton à colonnes qu'on voit gravé sur notre médaille cette réunion fantastique de collectionneurs de tous les temps, de mécènes d'hier et d'aujourd'hui qui traversent ce discours comme ils ont traversé l'Histoire ; nous leur adjoindrons, pour tenir la couronne au-dessus du héros de la fête, les conservateurs. Mais qui couronnent-ils donc ? Je vous le laisse à deviner.

Voilà terminé le *Portrait de groupe*. J'espère que vous aurez senti que vous n'en étiez pas absent, bien que vous ne soyez pas collectionneur et quoique vous nous ayez expliqué la difficulté d'être mécène ; j'espère surtout que les deux ou trois choses que je sais de vous, et que j'ai dites, étaient ressemblantes. Vous n'êtes pas davantage conservateur - au sens professionnel du terme, bien entendu -, mais vous ne semblez pas fuir cette catégorie, qui a même l'air de vous poursuivre au cours de votre carrière académique puisque, à l'Académie des Beaux-Arts, vous avez succédé à un conservateur de musée, Michel Faré, et qu'à l'Académie de Rouen, vous êtes accueilli par un autre conservateur.

Vous nous l'avez dit, Monsieur, en des termes d'une élégante courtoisie qui auront touché chacun de vos nouveaux confrères, votre entrée dans notre compagnie, dans la capitale de votre région, à Rouen que vous aimez, vous a réjoui. Ce ne fut pas une entrée inaperçue, car - vous l'avez noté - le quotidien qui annonçait votre élection publiait au-dessus de son titre une splendide photographie de vous en académicien. Pour qui nous connaît mal, l'on pouvait penser que ce fût notre costume ! O illusions perdues… La réalité vaut mieux ; dans la classe de nos membres associés, vous rejoignez deux membres de l'Académie française, M. le président Senghor, M. le professeur Wolff et un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Jean Favier. Avec eux, vous nous apportez un nouveau et très brillant reflet de l'immortel "rayon vert"…

Ce n'est qu'un motif de plus de vous dire, Monsieur, avec le respect que vous savez, avec une estime profonde et avec toute la solennité qui s'impose : entrez chez vos amis et soyez heureux parmi eux.

ROUEN, RÉALITÉS ET PERSPECTIVES

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. JACQUES DELECLUSE

(19 Octobre 1991)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Paul Valery dans ses propos aux multiples facettes a écrit :

"Il m'est parfaitement inutile de savoir ce que je ne puis modifier".

Denis de Rougemont, le philosophe helvétique lui a répondu, il y a quelques années, dans un livre testament dont le titre est un programme, "L'avenir est notre affaire".

La réflexion que je vous propose sur Rouen s'inscrit dans ce dialogue.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Comment vous traduire ma surprise d'être là, aujourd'hui, parmi vous ?

Comment vous dire l'inquiétude qui m'habite au moment où il convient que je justifie votre choix qui m'honore grandement, auquel je suis extrêmement sensible et dont je vous remercie.

Comment expliquer que des travaux mineurs et circonstanciels aient pu retenir votre attention ?

J'ai cherché une justification dans l'estime que me porte un certain nombre d'entre vous, peut-être aussi dans le souci de votre Assemblée de réunir en son sein toutes les formes de l'activité humaine, et de n'en point exclure les acteurs de l'économie, sans doute, enfin, dans la préoccupation d'adjoindre à votre institution un opérateur actuel - même modeste -, qui participe aux décisions relatives à l'avenir de notre cité.

Car c'est moins à l'homme qu'à l'institution qu'il sert, que vous vous êtes adressés et, à travers elle, à l'exceptionnelle continuité "des marchands d'hier et des entrepreneurs d'aujourd'hui" qui ont contribué par leurs initiatives à créer ce foyer que Rouen n'a jamais cessé d'être tout au long des âges.

Notre présence, en ces lieux mêmes, témoigne de votre volonté de relier les différentes expressions de la vie culturelle que vous représentez, au vaste ensemble d'activités économiques qui les autorisent, les suscitent, et les sous-tendent.

J'ai conscience du caractère périlleux de l'exercice, car sur ce terrain qui est commun à tous, lequel d'entre nous n'a, en son for intérieur, déjà procédé à son analyse personnelle, déjà dégagé ses propres conclusions ?

Je m'y livrerai pourtant, avec la réserve qui sied au sujet, avec la crainte de bouleverser certaines idées reçues, sans la certitude d'une vision objective, mais avec l'appui des observations que l'on peut faire lorsque l'on est "en charge" comme on dit, d'un organisme de promotion économique, tel qu'une Chambre de Commerce.

Comment appréhender dans toutes ses dimensions cette approche d'une cité qui nous apparaît comme une individualité vivante, presque charnelle, aux visages multiples, à la fois marquée par les générations et les évènements qui l'ont façonnée et animée par la promesse partagée de ceux qui concourent à son activité présente et espèrent en son avenir ?

Comment procéder au diagnostic de ses forces et de ses faiblesses, choisir les propositions qui contribueront, à lui ouvrir des horizons, et à lui insuffler le dynamisme créateur ?

Dans son histoire, Rouen, à différentes époques, a su répondre peu ou prou à ces interpellations et ces références ne sont pas sans éclairer les perspectives actuelles.

"Rouen est inépuisable et comme sans fin" observait la Varende.

Le site géographique que nous admirons, ce premier carrefour sur la Seine qui permet de cumuler la vocation maritime et l'enracinement terrestre, l'ouverture sur le monde et le rayonnement régional, l'apport des trafics nourris par les horizons les plus lointains et la fonction de marché est à la source de toutes les conquêtes, celle du port, celle de la métropole régionale puis, plus tard, celle de la cité industrielle.

Il en est résulté une dialectique de l'action, une capacité relayant l'autre et souvent se cumulant aux meilleurs moments de son déroulement.

Ce site dont Fernand Braudel a entr'aperçu, le temps d'une méditation, le rôle qu'il aurait pu jouer à un moment de l'histoire de France, si privilégié à celui de Paris, il avait ouvert à la nation en formation le champ des conquêtes océaniques, et ancré la vocation maritime du Pays, ce site c'est celui-là même que nous avons à valoriser aujourd'hui alors que nous nous trouvons à un tournant signïficatif de son histoire.

Car nous vivons un moment crucial, celui où, à l'inquiétude que partage encore nombre de responsables vis-à-vis de l'évolution de la cité, peut se substituer une nouvelle confiance en son avenir.

C'est pourquoi je voudrais me livrer devant vous et successivement :

- aux constats de nos difficultés,
- à l'énumération des atouts dont nous disposons,
- à la présentation des enseignements qui s'en dégagent.

I - Nos difficultés sont de trois ordres :

- notre foi est ébranlée
- notre milieu humain s'est appauvri
- nous avons des handicaps certains.

Ma première observation est d'ordre psychologique. Le scepticisme habite la collectivité rouennaise qui doute des chances qu'a la cité de se dégager des contraintes qui retiennent son essor, de retrouver le chemin de son développement.

On n'appartient pas, on ne fait pas référence à une ville comme Rouen sans être habité par le sentiment d'orgueil que légitime son passé et par la frustration plus ou moins exprimée qui se dégage de sa situation actuelle.

C'est donc par rapport à cette ambition qu'il convient de se situer et non vis-à-vis de données qui pourraient apparaître satisfaisantes à des esprits moins conquérants ou plus circonspects.

Le déclin d'une cité- si déclin il y a - s'exprime moins en éléments objectifs qu'en termes comparatifs.

Et la croissance relative dont nous avons été les témoins, notée au jour le jour, n'efface pas l'impression d'un recul si, en d'autres lieux, le développement constaté sur une longue période se manifeste de manière plus évidente, si le rayonnement s'y exprime de manière plus éclatante.

Les observateurs que nous sommes ne peuvent, dans ces conditions, s'accoutumer à des présentations où l'image de la ville tend à se brouiller, son identité à s'estomper, ses perspectives à se limiter, son avenir à se banaliser.

Chaque échéance statistique voit le rang de la ville et de l'agglomération régresser, chaque classement dont sont désormais friands les médias nationaux insiste à plus ou moins bon escient sur telles de ses insuffisances ou de ses carences à quelque domaine qu'ils se réfèrent.

La tentation est grande d'ironiser sur l'objectivité de ses enquêtes hâtives et de rester serein au regard d'une réalité qui s'affirme encore avec éclat ?

Il reste que l'impression demeure persistante, qu'un dessein, qu'un élan fait encore défaut à la cité pour lui maintenir - d'aucuns pensent pour lui rendre - la notoriété qui fut naguère la sienne et qu'il y a 25 ans les augures les plus averties lui promettaient.

C'est sur cette histoire récente que je voudrais attarder mon propos.

Nous sommes dans les années 60. La reconstruction est fortement engagée et déjà, dans le bouillonnement de cette période bénéfique - celle des "30 glorieuses" baptisées par Jean Fourastié -

s'esquisse un projet d'aménagement du territoire dont les données reproduites aujourd'hui ne peuvent que susciter surprise et incrédulité. Ce schéma privilégie le développement de toute la Basse-Seine et en fait l'exutoire prioritaire de la région parisienne. Il ambitionne une croissance pour la région qui - en ce qui concerne l'espace environnant Rouen - conduit à des perspectives vertigineuses. En 20 ans, annonce le Préfet, l'agglomération devrait accueillir, dans l'hypothèse la plus modeste, une population plus que doublée soit 800 000 habitants par rapport aux 350 000 habitants de référence de l'époque.

Pour réaliser ce programme qui ne peut être accompli sur le site d'origine, un projet de création et de renforcement de villes-satellites est imaginé au Vaudreuil, à Bourg-Achard, à Barentin, dans le contexte élargi du Grand Rouen dont le concept renaît à cette occasion.

C'est effectivement le moment où se conjuguent, en faveur de la région, un mouvement de déconcentration des industries parisiennes et un renforcement des capacités portuaires et de l'industrie lourde qui vit en symbiose avec elles.

Et ce plan, plus inspiré par les appareils parisiens de l'aménagement du territoire qu'élaboré par les élus locaux, connaît un début d'exécution ne serait-ce qu'au Vaudreuil, où s'engage un investissement spectaculaire visant à créer - ex-nihilo - une cité nouvelle.

Survient ensuite le temps des déboires qui nous ramène à aujourd'hui en y ajoutant son poids de désillusion.

Que s'est-il passé ?

Le schéma imaginait une politique volontariste de déconcentration. C'est à son renoncement que l'on assistât.

Et la région parisienne embarrassée déjà dans son développement concentrique et dans ses structures institutionnelles imbriquées, dépourvue au surplus des infrastructures de desserte qui auraient permis sa projection vers cette grande auréole de villes régionales à laquelle Rouen appartient, s'est résignée à une croissance en tâche d'huile simplement regroupée autour de pôles de proximité qui ont donné naissance ou grossi démesurément Créteil, Melun-Sénard et vers l'ouest, Cergy-Pontoise, Mantes-la-Jolie et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il faudrait écrire l'histoire de ce revirement de l'aménagement du territoire, de cette formidable occasion perdue, des renoncements qui l'ont rendue possible, des décisions qui l'ont consommée. N'est-ce pas Georges Pompidou, alors Premier Ministre qui constatait : "Arrêter la croissance de Paris, autant arrêter une crue".

Le schéma, il est vrai, n'envisageait que l'expansion et c'est la crise qui survint. Elle a ajouté pour la région de Rouen son lot de difficultés, car ce sont les grandes industries qui ont été atteintes dans leur force vive, alors qu'elles paraissaient à l'abri de toutes les conjonctures.

Nous avons assisté à l'écroulement de ces certitudes, aux restructurations en chaînes, lourdes de conséquences pour l'emploi et, si actuellement un second souffle continue à les tenir en selle alors qu'en d'autres lieux la débâcle les a emportées, ce n'est qu'au prix de regroupements qui ont fragilisé leur position et maintenu un chômage endémique dont nous souffrons encore.

Entreprises de chimie, des engrais et des colorants, métallurgie, papeteries, voire constructions automobiles et raffineries de pétrole, ont payé le prix de cette nouvelle phase de rigueur, où la compétition internationale a joué son rôle et laissé en suspens, de la part de conseils d'administration lointains, la menace toujours possible d'une suppression impromptue.

Le tissu des entreprises sous-traitantes que ces "locomotives" entraînaient dans leur sillage sur les voies de la croissance, en ont subi les contrecoups sans avoir le temps de se donner les compétences nouvelles qu'appelait de leur part la recherche de produits propres et de marchés de substitution.

Si l'on ajoute à ce tableau l'effondrement de l'industrie textile, des filatures, des tissages, de la confection, qui a effacé un passé glorieux et une mémoire manufacturière riche de substance, de capacités, d'autonomie, le bilan en quelque 15 ans s'est trouvé amputé, affaibli, appauvri, sans qu'un relais significatif ait pu immédiatement se dégager de cette remise en cause.

Nous connaissons les raisons de cette dégradation qui dépasse largement les hommes concernés puisque toutes les régions dotées de cette vocation ont vécu ce déclassement.

Il n'en reste pas moins qu'en une génération, après la rupture douloureuse de la guerre, la cité rajeunie, ambitieuse, confiante en son avenir, s'est retrouvée incertaine du lendemain, et ce contraste ne pouvait que marquer les esprits parce qu'une certaine forme d'impuissance vis-à-vis des remèdes à apporter y a pris naissance. Le milieu local a fait le constat qu'il ne disposait plus de moyens propres pour surmonter lui-même - comme il avait pratiquement toujours réussi à le faire - cette situation.

Et c'est pourquoi notre foi s'est trouvée ébranlée.

• Cet état de fait m'amène à une deuxième observation qui porte sur l'évolution des composantes sociologiques de la communauté rouennaise.

Il est résulté de cette crise structurelle, un affaiblissement significatif du milieu entrepreneurial qui a perdu son influence régénératrice et qui n'intervient plus comme naguère dans le champ des orientations, des décisions, des investissements.

Nous sommes loin de l'analyse à laquelle se livrait, entre les deux guerres, André Maurois, lorsqu'il opposait les deux aristocraties que composaient le coton et le port.

D'autant que le jeu des rachats, des fusions, des concentrations, des filialisations a institué - là où l'autonomie était précédemment la règle - un lien étroit de dépendance des managers opérant sur place vis-à-vis de l'extérieur, du siège social, du réseau d'appartenance.

La précarité nouvelle de leur fonction les éloignent du pouvoir local et leur présence n'est plus que la séquence d'une carrière appelée à se poursuivre, après quelques années sur place, dans d'autres sites.

Force est aussi de constater que dans cette lutte pour la dévolution du pouvoir économique c'est, dans la plupart des cas, l'effacement de l'autonomie rouennaise qui s'est manifesté plutôt que sa prééminence et, lorsqu'ici où là celle-ci a su s'imposer, un transfert des états-majors vers la capitale proche a réduit, pour la cité, ce succès à néant.

Et, au sein de cette communauté humaine où interfèrent les influences et où se véhiculent les opinions, cet abaissement ne pouvait pas être sans conséquences.

Quel que soit le rôle croissant qu'y exerce désormais la fonction publique - a-t-on jamais pris la mesure de sa multiplication à Rouen sur l'amplitude d'une génération ? - avec les pesanteurs qui la caractérisent, quelles que soient les capacités du pouvoir électif d'aujourd'hui - dont les entrepreneurs sont au demeurant trop souvent absents - et qui s'expriment à travers les dotations qu'il affecte et les impôts qu'il lève, au bout du compte c'est encore le chef d'entreprise qui crée la richesse, qui dégage la valeur ajoutée, qui suscite l'emploi.

Qui le remplacera, s'il est défaillant ?

C'est pourquoi, il importe que cette "tripe entrepreneuriale" pour reprendre une expression forte, que Rouen a longtemps manifestée, renaisse et rétablisse un équilibre aujourd'hui compromis en reconstituant un milieu humain appauvri.

• ma troisième observation, c'est l'existence au détriment de la cité de déficits concrets qu'il faut analyser.

Son statut de métropole régionale demeure ambigü, sa dimension urbaine mal maîtrisée, sa dépendance de Paris paralysante, l'attrait du sud dévalorisant.

• Est-elle bien perçue cette métropole régionale, comme une capitale à part entière, avec les attributs qu'implique cette position alors qu'elle commande une région de faible dimension, à la structure bipolaire et qu'une partie de son territoire est aspirée par la grande métropole parisienne toute proche ?

Ne serait-elle pas, au moins autant, reconnue comme une cité parmi d'autres du Bassin Parisien relevant de l'environnement de la capitale dont elle est l'une des composantes et que l'émigration de quelques 3000 cadres et employés cautionne quotidiennement ?

Pour nombre de décideurs parisiens, publics ou privés, le choix est déjà fait au point d'interpréter la région comme un simple prolongement de l'Ile-de-France et son agglomération principale comme un élément d'appui d'une grande banlieue reculée.

Les exemples foisonnent qui témoignent de cette perception.

Mais les haut-normands eux-mêmes hésitent à la reconnaître comme la ville-référence autour de laquelle leur spécificité pourrait se mobiliser. Acceptent-ils volontiers de lui consentir les moyens,

permettant d'affirmer sa prééminence et son attraction ? Leur tentation est forte au contraire de les lui disputer au nom d'un arbitrage des ressources, d'une répartition des capacités aptes à contenter tout le monde et à ne satisfaire personne.

Comment expliquer au demeurant la faiblesse de l'armature de communication desservant, à partir de la ville-métropole, tous les secteurs géographiques de la région :

- l'absence séculaire d'une relation ferroviaire directe entre Rouen et Evreux, laissant échapper vers Paris, mieux relié, le flot quotidien des travailleurs et des étudiants, mais aussi les solidarités économiques du chef-lieu de l'Eure.

- la médiocrité d'une liaison routière de proximité avec Fécamp, Dieppe et le Tréport, affaiblissant les synergies portuaires et isolant les confins littoraux et septentrionaux de la province ?

"La région est d'abord malade de sa capitale" considère Jacques Mouchard l'actuel Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen" dont je salue ici l'amicale présence. Face à la puissante attraction parisienne, l'organisation autour de la ville - centre d'une mobilisation des forces, contribuerait à réduire les effets de cette aspiration permanente.

"Jadis, la région faisait la ville, aujourd'hui la ville fait la région" a diagnostiqué le géographe Pierre Georges.

Ne jouons-nous pas en Haute-Normandie, sans y prendre garde, le scénario des Curiaces ?

• Mais la cité elle-même n'est pas sans reproches, qui ne parvient pas à fédérer autour d'elle tout ce qui constitue le potentiel de son agglomération.

Des références multiples qui sont proposées pour exprimer sa dimension réelle c'est la plus modeste, celles des 33 communes et de ses 380 000 habitants s'agglutinant autour de la ville-centre qui est prioritairement reconnue, alors qu'à 25 kms à la ronde 550 000 personnes participent à sa diffusion dans l'espace alentour et lui confère son poids réel, celle de la 7e ou 8e agglomération française.

Le Comité d'Expansion du Grand Rouen crée à l'initiative de la Chambre de Commerce et spécialement dans cette intention

s'efforce de faire prévaloir cette conception plus large quitte à chevaucher les limites dépassées des circonscriptions consulaires et administratives qu'il faudra bien, un jour, remettre en cause.

Les hommes de l'économie le savent depuis longtemps lorsqu'ils installent leur délégation régionale, leur succursale, l'antenne de leurs entreprises, quand ce n'est pas leurs grandes surfaces de distribution, car c'est le poids du marché qu'ils ont identifié.

Pourquoi cette évidence tarde-t-elle à ce point à prévaloir auprès des meilleurs esprits ?

Pourquoi en d'autres lieux des regroupements du même type, tel celui qui depuis plus de 25 ans a rassemblé dans une entité unique Lille, Roubaix et Tourcoing, ont-ils pu s'opérer sans autres difficultés ?

Combien de réalisations économiques, culturelles, sportives qui se recommanderaient d'une conception unitaire, se trouvent dissé-minées, éclatées en plusieurs centres d'intérêt, révélant la limite de leurs moyens quand ce n'est pas la concurrence de leurs efforts ?

Combien d'évènements pourraient y trouver leurs assises et acquérir leur notoriété s'ils étaient l'expression de la communauté des forces qui les réclament à commencer par les ressources nécessaires à leur organisation ?

Le site géographique certes, ne se prête pas aisément à cette unité qui a réparti le long des méandres du fleuve et des vallées affluentes les divers groupements urbains, qui a perpétué les ruptures de l'habitat au gré du relief des collines qui cernent l'ensemble, qui a maintenu entre ces localisations urbaines des espaces ruraux et forestiers appréciés. Ainsi se trouve privilégiée une occupation du sol qui ménage la qualité de la vie plutôt qu'encouragé une densification concentrique qui flatte davantage les statistiques.

Pourtant faut-il exclure de la métropole rouennaise, perçue au niveau national et européen, voire international, les agglomérations voisines de Barentin et d'Elbeuf qui vivent de plus en plus en symbiose avec elle, la ville nouvelle du Val de Reuil, précisément conçue pour la desserrer et se positionner comme satellite avancé de la capitale normande ? Villeneuve d'Ascq près de Lille, Fos-sur-Mer

près de Marseille ne se perçoivent pas autrement vis-à-vis de leur métropole proche.

Beaucoup hésitent encore à intégrer ce concept nouveau, gênés qu'ils sont par les héritages de l'histoire, l'autonomie reconnue de tel ou tel sous-ensemble, les limites et les contraintes administratives qui les séparent ou les opposent, aussi parce qu'aucun dispositif n'est en mesure de les fédérer en une entité commune et lui conférer la taille critique nécessaire.

Le moment n'est-il pas venu de la faire nôtre dans nos esprits, nos réflexes, nos comportements ?

Une attitude que notre appartenance normande n'aide pas à prendre en compte. Il y a dans cette valorisation exacerbée, quelque chose qui heurte notre pratique de "l'understatement", de la litote, qu'André Siegfried a identifié comme l'une des composantes de notre tempérament. La mentalité rouennaise n'est pas propice à cette surenchère du "faire valoir". Elle préfère la découverte par le partenaire plutôt que l'affirmation un peu indécente de ses propres qualités.

En cela, elle s'écarte de la médiatisation actuelle appuyée par des campagnes publicitaires qui projettent en avant telle ville, annonçant sans pudeur son importance, ses avantages, ses capacités, son potentiel, ses moyens, son art de vivre.

Les grandes cités qui seront les points d'ancrage de l'Europe de demain, sont entrées comme des produits que l'on vante, dans l'ère de la compétition et ils nous faut, à notre tour, consentir à ce langage simplifié qui rebute certains mais qui construit désormais les notoriétés.

• Pourtant la difficulté essentielle à surmonter, c'est l'oppression constante que fait peser sur le développement de la cité la proximité de la région parisienne, ce "Paris est trop près" qu'exprime à tous propos la conscience populaire au point d'obérer ses réactions et d'annihiler l'initiative de ses responsables.

Deux phénomènes se conjuguent pour accentuer à Rouen cette dépendance par comparaison avec la plupart des autres grandes villes françaises ; l'un est commun à toutes : il s'agit de la centralisation des structures administratives qui n'a fait que s'amplifier au fil du temps :

"Paris ce gouffre" notait déjà Vauban ; l'autre est spécifique à Rouen : c'est la lente, ancienne et permanente érosion subie par une métropole qui, avant les autres, parce que la plus proche de la capitale, a perdu bien des éléments de son autonomie et de sa capacité de décision.

Faut-il revenir sur cette évidence qu'est l'appauvrissement découlant de la concentration des pouvoirs dévolue à une seule cité, des mentalités de dépendance et de soumission qu'elle a fait naître progressivement chez les acteurs régionaux par rapport au pouvoir central ?

Tocqueville, qu'il faudrait relire, a porté sur ce sujet, il y a près d'un siècle et demi, des critiques décisives que les évènements actuels ne font que confirmer. Pour lui "la multitude des initiatives individuelles, même désordonnées, font plus en fin de compte pour la prospérité que la perfection d'une administration".

Ce n'est pas l'actuel responsable de la Datar, Jean-Louis Guigou, qui le démentirait lorsqu'il dénonçait, il y a peu, "l'hégémonie territoriale de Paris et le centralisme administratif qui ont déséquilibré en profondeur l'armature urbaine française.

La Ve République, jacobine dans son inspiration initiale, a connu des fortunes diverses pour en réduire les inconvénients évidents. Elle tente bien aujourd'hui, d'en amodier les excès. Elle chemine lentement et non sans quelques repentirs vers une certaine régionalisation.

Mais le pouvoir exécutif s'émeut de l'appauvrissement qui pourrait résulter pour la capitale de cette nouvelle répartition des chances. N'est-ce pas la capacité compétitive de la métropole française qui se trouverait remise en cause vis-à-vis des grandes métropoles européennes et internationales ?

La contradiction n'est pas levée. On nous annonce de nouveaux grands projets et de nouveaux progrès démographiques pour une agglomération parisienne qui est passée de 6 à 10 millions d'habitants depuis la dernière guerre et qui retient 30 % de la richesse vive française !

Qu'advient-il du cri d'alarme que lançait à l'issue de la dernière guerre, J.F. Gravier, dans son livre en forme de manifeste intitulé "Paris et le désert français" ?

Et comment ne pas rappeler l'observation de Goethe : "Quel bienfait se serait pour la belle France, si au lieu d'un seul grand centre, elle en possédait dix qui répandraient partout la lumière et la vie".

Nos partenaires européens, surtout continentaux - dont le cheminement historique a suivi des voies inversées - ont dépassé depuis longtemps ce genre de débat. Ce sont sur des régions et des cités fortes qu'ils construisent leur développement et, lorsque le marché unique lèvera les dernières entraves administratives des États-nations, c'est tout le dénuement des régions françaises qui apparaîtra - qui apparaît déjà - dans les collaborations de demain.

Il suffit de jeter un regard sur la carte européenne pour constater combien face à la dynamique démultipliée du grand arc lotharingien qui va du sud de l'Angleterre au nord de l'Italie, l'espace français apparaît, hormis la région parisienne - et, à quelques rares exceptions près - comme vidé de sa substance.

Rouen subit depuis longtemps et de manière accentuée les conséquences de ce voisinage. La cité - qui fut la seconde en France au XVIe siècle et que chaque roi s'attachait à visiter, la 6è alors que Napoléon la courtisait, qui est aujourd'hui référencée au 12è rang et que les grands du pouvoir ne fréquentent plus - a, peu à peu, subi l'influence de la grande métropole soucieuse de réunir en elle l'ensemble des attributs d'une souveraineté exclusive. Tous les régimes successifs y ont contribué et l'histoire reste à écrire des formes qu'a prise au gré d'un temps parfois lointain cette progressive aspiration de ses forces vives : les commodités de communication avec la capitale ont décuplé cette attraction y associant au delà des pouvoirs eux-mêmes les acteurs locaux de l'économie.

- A cette impérieuse empreinte s'ajoute désormais un mouvement socio-géographique qui déporte vers le sud, la dynamique économique française.

Beaucoup de facteur y contribuent : une tendance migratoire positive, un environnement culturel et universitaire riche et un art de vivre reconnu.

L'éloignement de Paris y participe pour sa part mais aussi et surtout l'héliotropisme cette attirance récente vers les Pays du soleil.

Que pouvons-nous opposer à ce courant dominant, sinon une appréciation nuancée des inconvénients d'un climat qui ne serait pas dans notre bonne ville, des plus accueillants.

Est-il nécessaire comme nous l'entendons trop souvent d'en dénigrer les caractéristiques comme ce guide assermenté qui accompagnait un groupe de visiteurs "horsains" dans les rues de la vieille ville, sous un soleil éclatant et qui crut bon pour les satisfaire de leur dire "Aujourd'hui vous avez de la chance, il ne pleut pas !".

Car les rouennais eux-mêmes - à l'encontre des populations pourtant moins favorisées du Nord, de l'Est, voire de bien d'autres secteurs de l'espace français - sont les plus actifs à construire au détriment de la région et plus encore de la ville, une réputation négative que contredit la venue croissante de nos hôtes attirés par les témoignages de l'Histoire, la beauté du site, l'éclat des monuments, le charme des voies piétonnes, la force jaillissante de la végétation, l'exceptionnelle inspiration puisée par les peintres - dont Claude Monet reste le plus illustre - dans ces ciels changeants, ces jeux de lumière et de brumes, par la tonicité d'un climat dont Lucie Delarue-Mardrus exprimait les attraits en vantant cette province "ruisselante, herbagère et mouillée".

Mais n'est-ce pas une illustration supplémentaire de ce goût à l'auto-flagellation que pratiquent nos concitoyens et ne le développent-ils pas avec la secrète attente qu'on les démentisse ?

Tel est le bilan que je propose.

On pourrait le juger sévère si je n'y voyais pourtant matière à en relever les incontestables atouts.

II - Car nous disposons de moyens exceptionnels qu'il nous appartient de valoriser.

D'abord l'existence d'un potentiel économique important, vivace et diversifié.

Ensuite des possibilités de désenclavement qui nous ouvrent de riches perspectives sur l'Europe et sur le monde.

Enfin l'opportunité de développer un gisement de "matière grise" qui sera notre grande chance pour demain.

On le répète fréquemment à la surprise même de nos concitoyens : la région génère, après l'Ile-de-France, le produit intérieur brut le plus élevé du pays. C'est l'indice de richesse qui sert de référence pour exprimer le degré d'évolution économique d'une région.

On peut s'interroger d'ailleurs sur l'usage des ressources financières dont témoigne cette constatation. Des revenus ainsi exprimés combien retournent-ils à l'investissement local ? Oui combien ?

Quoiqu'il en soit, au plan économique, la crise structurelle qui s'est prolongée ici plus qu'ailleurs est en train de s'éloigner, même si la conjoncture devenue mondiale n'autorise plus de longues périodes de reprise comme nous en avions pris l'habitude.

La grande industrie s'est stabilisée après de coûteuses interventions mais elle investit de nouveau - et fortement - révélant la foi des décideurs dans l'avenir du site. Elle reste un capital vivifiant de notre potentiel régional.

Certes sa présence - malheureusement trop réduite aux seules unités de fabrication - n'est pas sans répercussion sur la qualité d'un environnement qui est devenu, non sans raison, un point primordial de la sensibilité populaire, mais des efforts positifs se développent pour en améliorer les composantes. L'enjeu est essentiel et il doit être gagné. D'autres cités industrielles à travers l'Europe y sont parvenues et nous avons la capacité de les imiter. Il y a là matière à valoriser un axe de recherche et de compétence qui dispose, sur place, des moyens humains et techniques nécessaires.

Le tissu industriel et tertiaire des PMI-PME doit parallèlement se reconstituer. L'épreuve est plus rude à surmonter car elle implique la diversité et la détermination des acteurs, leur volonté d'innovation sur le terrain des technologies nouvelles.

Forte de sa culture industrielle, la région dispose du potentiel nécessaire pour y parvenir autour des gisements d'opportunité qu'offrent l'industrie automobile dans sa démarche de sous-traitance du "juste à temps", l'industrie pharmaceutique qui multiplie dans la région les ancrages des laboratoires les plus réputés, la papeterie et ses diversifications pour les usages domestiques, la chimie fine et ses

sous-produits phytosanitaires et cosmétiques, l'électronique et ses virtualités innombrables, l'agro-alimentaire encore en jachère.

Il faudrait ajouter en matière tertiaire, où le mouvement mutualiste et coopératif compte de notables succès dans l'assurance et la distribution, les opportunités que représente la logistique dans la chaîne de capacités qui se déploient autour du transport proprement dit en terme de stockage, de conditionnement et d'acheminement, le gisement touristique au potentiel encore sous exploité, et tout l'environnement de services, d'ingénieries, et de conseils où la place qu'est Rouen n'a pas encore généré un dispositif à la hauteur de son marché ni atteint un rayonnement digne de ses capacités.

Mais une place à part doit continuer à être réservée au port qui fournit de sérieux motifs de satisfaction. Sujet controversé pourtant, que l'avenir offert à notre établissement maritime.

Combien depuis une génération ai-je entendu de propos pessimistes à son sujet qui ne démobilisent ni des résultats constants en matière de trafics, ni des améliorations régulières en matière d'équipement et d'accessibilité, ni la part croissante qu'il s'octroie dans l'ensemble de l'activité portuaire française.

Certains auteurs ne réclamaient-ils pas il y a peu, sa fusion définitive avec son grand partenaire de l'estuaire, comme si la solution administrative - toujours elle - était la réponse adéquate à la question de leur vocation respective, déjà résolue.

Mais le trafic est là, nourri par l'exceptionnel gisement céréalier de tout l'arrière pays que le port, solidement ancré sur le bassin séquanien a réussi, seul, à capter depuis trente ans et exporte vers tous les continents, par les approvisionnements en matières premières qu'appelle l'industrie lourde locale mais aussi nationale, par une multitude de trafics notamment agro-alimentaires qui représente une part notable de son activité témoignant de son universalité.

Et cette conjonction, au moment où le doute s'exprime, n'a-t-elle pas conduit l'établissement maritime à battre tous ses records de trafics depuis sa création ?

Certes, cette constation ne doit masquer ni la fragilité de ces performances, ni les efforts à déployer pour élargir la base des trafics, asseoir les lignes régulières, susciter de nouveaux investissements.

Il y fait face actuellement en se dotant d'un programme significatif dans toutes ces directions.

Il est vrai que, moins présent que naguère au cœur de la cité, il suscite auprès du grand public moins d'intérêt et il a fallu le grand élan des "Voiles de la Liberté" pour rappeler à chacun la vocation maritime de la ville.

Il est vrai aussi pour reprendre la formule de Claude Bebear que "si le port de Rouen a un avenir, l'avenir de Rouen ne passe plus exclusivement par son port".

Pourtant dans un secteur où l'investissement privé tendra de plus en plus à relayer les dotations publiques - comme c'est le cas déjà dans les grands ports de la Communauté Européenne - le port de Rouen et la rivière qu'il commande jusqu'à son estuaire ont de beaux jours devant eux en continuant à fixer, auprès des quais et sur les rives, les ancrages industriels et commerciaux à la recherche de havres économiques et sûrs.

Pourquoi, au surplus, ne pas lui reconnaître sur nombre de trafics et de destinations ce rôle de prétendant, d' "outsider", qu'il est doué pour remplir ?

Pourquoi ne s'ouvrirait-il pas davantage à sa récente vocation de port à passagers et d'escales de croisières valorisées par l'attrait de la remontée du fleuve et par la proximité de Paris, au terme du voyage ?

Au total, à défaut d'une identification forte mais exclusive, cette pluralité de filières en matière économique, cette multiplicité de pistes, sont autant de gages de sécurité pour l'emploi et constituent un foyer pluridisciplinaire puissant pour le développement.

Enfin, malgré les projets que l'on forme encore pour elle, la concentration parisienne atteint ses limites.

Divers indices au cours des dernières décennies donnent aujourd'hui corps à un changement de comportement à son égard. Les populations qui y vivent en subissent plus les inconvénients qu'elle n'aspirent à ses avantages. Le mouvement est lent, encore contredit mais s'inscrit dans une modification des valeurs qui ne peut que s'amplifier.

Le phénomène s'est déjà concrétisé à l'étranger et les exemples de Londres, d'Hambourg, des grandes métropoles américaines qui ont toutes enregistré un important recul démographique au cours de ces dernières années confirment cette tendance qui s'accentue au fur et à mesure que le niveau de vie s'élève et à condition, bien sûr, qu'une politique volontariste l'accompagne.

Il se manifeste par le développement péri-urbain des villes grandes et moyennes, leur desserrement sur une aire plus large, comme on le constate dans l'environnement rouennais et son prolongement jusqu'au milieu rural, valorisant l'habitat individuel, les nouveaux modes de communication et de transports souples et rapides, le confort partagé, la qualité de vie, ce que Michel Albert appelle : "l'impératif résidentiel".

Il n'est pas jusqu'aux activités elles-mêmes qui n'y participent et dont bénéficient déjà les régions du Sud qui privilégient les technologies légères : micro-électronique, biotechnique, nouveaux matériaux. J.F. Gravier, observateur attentif de ce mouvement croit y déceler comme un retournement de tendances. Certes ajoute-t-il comme à notre adresse, les grands couloirs de circulation, les grands sites portuaires demeurent des aires privilégiés mais la plupart des activités représentées par des petites entreprises bénéficieront de plus en plus d'une liberté quasi-totale de localisation.

Quelles perspectives cette évolution n'ouvrirait-elle pas au pôle rouennais capable de jouer sur les deux registres, et d'offrir à de nombreuses sociétés de la région parisienne le double avantage d'une délocalisation fructueuse et du maintien à proximité, du soutien de leur activité et des composantes de leur marché ?

- Le deuxième atout dont nous disposons est celui du désenclavement, de l'ouverture à l'Europe et au Monde.

Qui ne contaste l'enfermement dans lequel, la ville et la région se sont peu à peu laissées prendre, négligeant la modernisation de leurs liaisons routières, ferroviaires et aériennes, s'écartant progressivement des grands courants de relations qui sont autant de ferments pour l'activité économique, et pour l'attraction d'entreprises nouvelles ?

Combien de régions et de grandes villes françaises ont su dans le même temps, mieux capter à leur profit les investissements publics

qui les ont maintenues au cœur du processus de développement à une époque ou tous les déplacements s'expriment en durée d'approche beaucoup plus qu'en kilomètres parcourus ?

Rendre à la cité sa rente géographique de naguère c'est lui assurer un démultiplicateur efficace et puissant de ses potentialités, c'est lui ouvrir de nouveaux horizons, de nouveaux marchés.

Elle passe à la fois par une accessibilité qui n'a rien à devoir au relais parisien mais aussi par l'amélioration des relations avec la capitale aujourd'hui dégradée.

La solution est en chemin pourrait-on dire ! Un effort considérable se manifeste actuellement pour restituer à Rouen sa vocation initiale de carrefour de routes - et d'autoroutes - que la ville, obsédée par la primauté de ses relations avec Paris, avait fini par oublier. Toutes les volontés se tendent pour réaliser en une décennie ce que les précédentes avaient omis de concrétiser.

Deux évènements récents ont contribué à ce réveil : la construction du tunnel sous la Manche, l'intégration de la péninsule ibérique dans le Marché Commun, restaurant ce grand axe de la façade occidentale au cœur duquel Rouen occupe une position enviable.

L'échéance prochaine du marché unique à joué aussi son rôle d'accélérateur faisant découvrir la nécessité d'un raccordement rapide vers les zones à haute activité du Nord de l'Europe dont toute la région est restée jusqu'alors à l'écart.

Les difficultés mêmes des relations avec Paris tant auto-routières - par la saturation des contours de la capitale - que ferroviaire par l'allongement régulier de la durée du trajet en chemin de fer, ont fait le reste.

Ainsi est né le programme des liaisons autoroutières qui vont raccorder la région au réseau existant, tant vers le Nord et le Nord-Est que vers le Sud ; il doit s'y ajouter une action complémentaire d'évitement de la Capitale vers l'Est et le Sud-Est par la rénovation des axes naturels vers Chartres et Orléans - cette ancienne "route des cathédrales" - vers Compiègne et Reims - l'autre route du blé - pour assurer parallèlement le double contournement indispensable de la région parisienne.

Ainsi est né pour la desserte de cette dernière, la décision de doublement à partir d'Orgeval de l'autoroute A13 vers le complexe de la Défense à laquelle il sera nécessaire d'ajouter la restauration de l'ancienne "route de Rouen" vers Cergy-Pontoise.

Ainsi est né le projet de TGV Normand qui reliera Caen, le Havre et Rouen aux articulations du futur réseau qui enserrera la capitale.

Il faudra tout engager en même temps faute d'avoir anticipé.

Au centre de ce dispositif rayonnant, Rouen, se replacera, dans la géographie française avec tous les apports qui en résulteront.

Mais le combat reste à mener pour y parvenir à temps pour gagner les échéances nécessaires, pour imposer les priorités de la région dans des arbitrages où bien d'autres qu'elle, chercheront à valoriser les leurs.

Cette volonté de désenclavement doit savoir, si besoin est, s'exprimer avec éclat, pour forcer la décision.

La réalisation si entravée de l'aéroport de Boos se situe dans ce contexte et s'exprime avec cette détermination.

Pour avoir été un témoin quotidien de sa mise en œuvre, j'ai pu mesurer les difficultés, les réticences, les atermoiements, les doutes qu'il a fallu surmonter pour lui donner vie.

J'ai pu mesurer la perplexité pour ne pas dire davantage, du pouvoir parisien et de son relais local à son égard, les hésitations de la communauté rouennais pour rallier sa cause, les obstacles parfois opposés à sa bonne fin.

Mais nous voilà aujourd'hui dotés de cette plate-forme nécessaire pour rejoindre les principales villes de la Communauté Européenne dans des conditions de compétition enfin convenables. Il faut désormais moins de quatre heures pour que la plupart d'entre elles soient accessibles directement ou indirectement au départ de Rouen.

"Seules les villes présentes sur la carte aéronautique européenne auront quelque chance d'exister au plus haut niveau" aimait à répéter Jean Vaudour, il y a maintenant plus de vingt ans alors que, Président de la Chambre de Commerce il menait les premières tentatives pour y parvenir.

Pour avoir, au cours des dernières années, constaté maints renoncements d'entreprises internationales à se fixer à Rouen, en raison de cette absence, parce que près de trois heures sont nécessaires pour rejoindre à coup sûr les avions des plates-formes parisiennes, je ne peux aujourd'hui que vous faire partager la satisfaction de voir la ville disposer désormais de cette chance nouvelle.

Ce sera une des données de cette ouverture au monde que nous ne pouvons différer. Malgré ses faiblesses et ses carences, Rouen est reconnue faire partie des quelques villes françaises où s'exprime cette vocation internationale par l'importance des investissements étrangers qui y ont été réalisés, des intérêts qui s'y trouvent représentés, des efforts à l'exportation qu'y déploient les entreprises et qu'accompagne inlassablement la Chambre de Commerce.

Il lui faut être prête à renforcer cette orientation qui est une constante de son passé, par l'accueil dans les parcs d'activité qui tardent encore à s'élaborer aux quatre coins de l'agglomération, des entreprises françaises et étrangères qui choisissent des sites performants. Verrons-nous, parce que nous pourrons enfin exposer des avantages recherchés, cet exutoire de capacités nous parvenir que le proche passé nous a refusé ? Verrons-nous les entreprises britanniques, américaines, japonaises, qui quêtent un ancrage sur "le Continent" privilégier notre site ?

- Le troisième atout que détient notre cité, c'est la détermination désormais acquise de jouer sa carte universitaire, d'enseignement supérieur, de foyer de "matière grise", exprimé par les instituts et les laboratoires de recherche.

Pendant des générations, malgré sa remarquable activité culturelle, Rouen s'est fermé à cette capacité. La ville relevait du grand vide intellectuel qui, à 200 voire 300 kilomètres à la ronde entourait la pensée parisienne.

Des velléités avaient pourtant donné corps à quelques établissements modestes mais sans envergure et sans perspectives.

Il a fallu attendre 1964, pour qu'une Université s'y installe.

Elle l'a fait, comme à regret, agitée dès 1968 par les soubresauts de l'époque.

Peu à peu, elle s'est développée dans le paysage de l'agglomération sans l'ampleur nécessaire vivant le difficile ancrage de disciplines animées trop souvent par des professeurs déracinés et voyageurs.

Des exceptions pourtant, dont l'une est de taille : celles des facultés de médecine et de pharmacie dont les acteurs vivant sur place ont apporté à la cité pendant ces décennies décevantes un renouveau significatif, acquérant bientôt, avec l'aide d'investissements importants, une notoriété et un rayonnement remarqués.

On pourrait citer aussi les initiatives menées et réussies dans le domaine de la chimie, de l'énergie, des sciences, des mathématiques, de l'architecture. D'autres ne demandent qu'à s'exprimer davantage en matière juridique, logistique, artistique et dans le secteur des sciences sociales et humaines.

Cette page aussi est en train de se tourner. En quelques années une révolution s'est manifestée dans les esprits qui porte désormais cet ancrage au premier rang des préoccupations de la cité.

Changement de mentalité opportun malgré le retard pris, malgré les concessions nécessaires qu'il faut consentir au temps dans un univers où les élaborations sont lentes, les fertilisations croisées aléatoires,, malgré les financements accaparés par d'autres, malgré les crédits à disputer, les postes d'enseignants et de chercheurs à conquérir.

La solution repose sur la richesse et la multiplicité des filières, le foisonnement des initiatives, la pluralité des acteurs à commencer par divers secteurs professionnels qui n'ont su capter ni les grandes écoles, ni les centres de formation et de recherches que leur importance aurait pourtant justifié ; mais elle appelle aussi la greffe nécessaire d'instituts et de laboratoires qui viendront apporter d'un coup ce "sang neuf" que le développement naturel des gisements actuels ne pourra pas toujours accomplir.

D'autres cités comparables à la nôtre - et je ne citerai que les plus proches - l'ont obtenu autour d'une implantation ex-nihilo d'une grande école comme Supelec à Rennes, d'un centre de recherche comme le Ganyl, l'accélérateur de particules de Caen, d'une équipe scientifique comme l'INRA à Nantes, et pu s'enrichir de capacités nouvelles avec tout l'ensemble des collaborateurs et des équipements qui les accompagne.

Rouen se doit de procéder, dans plusieurs domaines à cette quête nécessaire sans laquelle la ville ne pourra combler son retard, ni retrouver son influence ; car dans la hiérarchie des grandes cités où ces données sont considérées désormais comme essentielles, le rang qu'occupe la ville demeure encore modeste et à certains égards auxiliaire.

Déjà, elle se laisse distancer par les centres universitaires mieux dotés qui se positionnent désormais comme plates-formes européennes et sont reconnus comme telles avec les investissement publics qui en découlent : Grenoble, Strasbourg, Montpellier, Nancy, Lille sont du nombre.

La Chambre de Commerce a pris sa part dans cette mobilisation et s'attribue le mérite d'avoir anticipé le diagnostic. La mise en œuvre, dans son domaine, des solutions qu'illustrent aujourd'hui la construction du Campus Consulaire de Mont-Saint-Aignan, la notoriété acquise par son École Supérieure de Commerce, l'apport à la cité, il y a plus de dix ans, d'une école d'ingénieurs en génie électrique, l'enquête et les démarches qu'elle a initiées et conduites pour obtenir la venue, aujourd'hui acquise d'une école d'ingénieurs des Arts et Métiers, entre autres initiatives, en témoignent.

Beaucoup n'ont encore retenu de cet enrichissement collectif que les inconvénients financiers, les charges et les contraintes qui en résultent, sans apprécier à son juste poids, outre l'éventail des formations supérieures offertes à la jeunesse qu'elle retient sur place, la présence d'un corps professoral qualifié et d'équipes de chercheurs réputés, l'attraction que leur compétence exerce désormais sur les entreprises à haute technologie, les contrats qui s'établissent entre les partis en présence, la composante sociologique renouvelée que constitue le tout.

La croissance des économies des prochaines décennies ne pourra se passer de ce moteur essentiel source cumulative de créativité, d'innovation, d'enrichissement intellectuel, de compétences.

Interrogeons-nous pour savoir si Rouen fera partie de ces lieux privilégiés qui seront les matrices du monde de demain, si même les conditions préalables sont remplies pour qu'il le devienne jamais ?

Il nous faut donc poursuivre dans cette voie, avec une volonté renforcée, obstinée, car elle est une des clés de notre avenir, et veiller à ce que le réflexe d'éclatement sur plusieurs pôles dans la région n'affaiblisse cette capacité. C'est la pléthore qu'on répartit, pas la pénurie !

Ainsi sera réalisé le regroupement des attributs d'une métropole à vocation complète dont Rouen ne doit pas se résigner à abandonner le dessein ni l'ambition sauf de borner ses débouchés et ses perspectives et de s'installer dans la position d'une ville moyenne, aimable sans doute, mais infidèle à sa tradition et aux potentialités dont elle est porteuse.

Telles sont les données que je soumets aujourd'hui à votre réflexion.

III - Il s'en dégage me semble-t-il trois enseignements qui sont autant d'appels à la communauté que nous formons.

Le premier est celui de la nécessaire affirmation de soi.

Une enquête récente menée par une équipe de géographes, le groupe Reclus s'est attachée en 1989, avec en perspectives l'Europe sans frontières, à mesurer par une analyse multicritères le poids respectif des grandes cités européennes - celles qui regroupent plus de 200 000 habitants -.

Le classement obtenu est éprouvant pour la sensibilité française car, en dehors de Paris, la plupart de nos capitales régionales - même Lyon identifiée comme la 20è dans cette Europe des Douze - ne figurent qu'à un rang modeste à l'occasion de cette mise à plat de leur potentiel.

Rouen y apparaît pourtant mais de justesse - au 79ème rang -, à la frange inférieure des villes retenues, seule dans tout le Nord-Ouest français, parmi celles qui peuvent participer au maillage urbain qui quadrillera cette grande communauté. Elle est même unique en France, parmi les villes citées - elles sont 14 - à présenter un déficit de notoriété par rapport aux capacités exposées. Elle est la seule à qui une valorisation de ses atouts permettrait une conquête rapide de son rayonnement. C'est dire combien l'examen des experts rejoint nos propres observations.

C'est dire combien l'effort à développer porte d'abord sur la reconnaissance du vivier que nous représentons à condition de rendre crédible, vivante, la nouvelle dimension que la cité est apte à se donner, au plan démographique, au plan économique, au plan culturel vis-à-vis de son environnement proche, comme la référence d'une région et son point de ralliement.

C'est dire combien son message médiatique est capable s'il est porté par l'ensemble de la communauté, d'améliorer l'image actuelle, de la hisser au rang de ces euro-cités sur lesquelles se bâtira notre géographie de demain.

Encore faudrait-il l'organiser en véritable stratégie où les évènements économiques, scientifiques, culturels, historiques exprimés par les salons, les congrès, les festivals, les colloques, les expositions, les spectacles, les émissions, représentatifs, chacun pour leur part, des capacités de la cité s'orchestreraient de telle sorte que la présence rouennaise, auprès de publics multiples s'exprimerait au plan national et international comme un lieu de rencontre permanent et souhaité.

Le concept chemine. Il s'offre comme un objectif et cette perspective est à notre portée.

Mais c'est d'abord dans les têtes qu'il doit se construire ou se renforcer.

• Le second enseignement découle du premier : c'est celui de la fédération des capacités.

Il importe que se constituent les structures de regroupement qui font toujours défaut, les institutions, qui capitaliseraient les ressources et associeraient les projets, qui permettraient à la communauté humaine ainsi rassemblée de se doter des équipements d'agglomération nécessaires à son rayonnement, que nous avons tous en tête et qui par leur absence handicapent la perception qu'elle donne de l'extérieur. Ainsi se constituerait la véritable métropole qui rallierait les forces vives à la recherche d'un pôle de développement.

Cette démarche n'interdit, au contraire, ni les rapprochements entre régions qui s'esquissent actuellement, en particulier avec la Basse-Normandie, en vue de concevoir des découpages régionaux plus crédibles face aux ensembles européens, ni les associations de villes

telle celle qui tente de se former avec Caen et Le Havre, capables de s'appuyer entre elles, d'organiser leur complémentarité et de donner corps aux potentialités partagées qu'offre l'aménagement, en devenir, du grand Estuaire de la Seine - ce "triangle utile" qu'évoquait naguère le Professeur Pasquier, ce grand Delta, pour reprendre l'expression chère à Jean Lecanuet - dont Rouen commande l'accès et sur le développement duquel elle doit exercer son influence bénéfique.

Mais comment mieux réussir dans ces concertations et en prendre la tête avec l'autorité nécessaire sinon qu'en s'y présentant avec tout son poids, sous son meilleur visage, avec ses meilleurs atouts ?

Je mesure l'ambiguïté du propos dans le contexte d'aujourd'hui mais l'expression politique n'est jamais que l'écho de la sensibilité collective ; que celle-ci évolue et l'ajustement ne pourra que s'accomplir !

• Le troisième enseignement est celui de la détermination des hommes.

Tout l'environnement institutionnel et administratif qui exerce actuellement la pression que j'ai dite, ne peut que se trouver remis en cause par la force d'une union européenne en marche qui va briser bien des carcans, réformer bien des règlements, abattre bien des privilèges.

Nombre de pratiques, administratives notamment, mais aussi professionnelles, auxquelles s'adonne notre pays vont se heurter à la concurrence de modèles plus performants dont l'adoption ou l'inspiration libérera des énergies contenues.

Parmi elles, comment ne pas faire la place à cette population jeune, plus nombreuse ici qu'ailleurs, qui est une des richesses de notre devenir et qu'il nous faut par tous les moyens, impliquer. Je vous reporte aux propos qu'a tenus devant vous, il y a quelque temps, votre confrère Jean Morisot formulant en faveur de cette jeunesse un projet éducatif ambitieux qui, au delà des apports technologiques, s'attacherait spécialement à la dimension culturelle et à une vision mondialiste de la connaissance ; mais au prix de quelle réforme des enseignements ?

Faut-il en outre considérer, comme certains dont je suis, que ce grand bouleversement conduira davantage les ressortissants des pays partenaires à s'installer en France que nos compatriotes à prendre position ailleurs ?

S'il en était ainsi nous aurions à accueillir venant du nord, de ces pays dont la densité démographique est deux à quatre fois supérieure à la nôtre, une immigration revivifiante comme il lui est arrivé de se manifester dans le passé, avec l'installation des anglais à différentes périodes de notre histoire, des populations des marches de l'est au début et à la fin du XIXe siècle, des belges et des hollandais à l'orée de ce siècle. Déjà venant de Grande-Bretagne un mouvement s'esquisse aujourd'hui dans ce sens. Et que dire de ces populations des pays de l'Est prêtes au déplacement et avides de démontrer leurs capacités ?

Nous pourrions redevenir, même vis-à-vis des régions françaises ce que nous avons cessé d'être, un pôle d'attraction de populations actives, compétentes, résolues.

Dans cette entité nouvelle où nous serons le Sud d'un certain nombre avec les attraits que comporte cette référence, pourquoi refuser cet apport ?

Encore conviendra-t-il d'apparaître comme un lieu d'avenir, et d'excellence. Un lieu d'accueil aussi.

Encore conviendra-t-il de mettre en œuvre les équipes promotionnelles capables de recenser, d'approcher, de convaincre ceux qui portent la décision et de les orienter en notre faveur.

Encore conviendra-t-il d'allumer au sein de notre collectivité cette passion pour son devenir sans laquelle, pour reprendre le propos de Hegel, rien de grand n'est concevable.

L'Europe sans frontières est à nos portes. Au cours des prochaines années, elle va progressivement se construire. Elle est l'évènement qui va modifier la distribution des cartes. Entrons résolument dans son jeu. Elle nous paiera en retour.

Et nous pourrons, sans réticences reprendre cette exclamation d'André Maurois lorsqu'il écrivait : "Nous sommes une ville capitale... une ville capitale, oui Monsieur" que des publicitaires adroits ont repris il y a quelque temps, moins pour définir le présent que pour annoncer l'avenir !

J'ai conscience au moment où j'achève ce trop long panorama, du caractère prosaïque de mon propos qui, loin de vous éloigner des préoccupations quotidiennes par l'attrait d'une chronique vous ramène, le temps d'un discours aux rigueurs et aux incertitudes de l'actualité.

Ma justification c'est celle que j'emprunte à Pierre Chaunu, lorsqu'il écrivait il y a quelques années : "La méditation du futur c'est la connaissance du présent".

Puis-je avoir contribué à nourrir votre propre médiation sur ce trésor collectif qu'il nous appartient de préserver et d'enrichir : Rouen.

ÉTHIQUE ET DÉVELOPPEMENT

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. JACQUES DELÉCLUSE

par M. BARTHELEMY MERCADAL

Monsieur,

Vous voici à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts et, en même temps, nous voici chez vous. Vous jouissez d'un rare privilège : pour vous accueillir, nous devenons vos hôtes[1].

Mais, comme Rome, l'Académie n'est pas seulement en son hôtel : elle est toute là où elle se porte. Aussi nous réjouissons-nous de votre initiative. Vous élargissez nos murs qui, délicatesse, sont revêtus de vert, faute pour nous, de vous donner accès au célèbre habit. Vous rehaussez notre audience : Rouen, à défaut des tambours et des haies d'honneur du quai Conti, vous offre un parterre de considération et un moment de notabilité que nous recevons en partage. Vous nous introduisez, physiquement, dans le temple des affaires vers lesquelles le cœur des Académies n'est pas spontanément transporté. Mais leur raison les incite à ne pas se détourner de cette manifestation de la vie. Notre Compagnie en a toujours été consciente. Plusieurs membres de cette Chambre de commerce et d'industrie, sous des titres divers changeant selon les époques, au premier rang desquels le président-député Richard Waddington, ont souvent siégé parmi nous. Pourtant, les affaires n'étaient pas encore l'objet de l'étude scientifique qui les

---

1 - Cette séance se tient dans la salle des conférences du Palais des Consuls.

scrute aujourd'hui sans relâche, sous le nom savant de sciences économiques ou plus commun, mais plus suggestif, d'économie.

A celle-ci, Monsieur, vous avez dédié votre vie. Au nombre des hasards qui vous ont façonné, citons, d'abord votre naissance : vos grands-parents et vos parents ont exercé dans la ville ou ses environs des activités industrielles et commerciales, dans le textile notamment, avec des responsabilités syndicales... que vous continuez en quelque sorte par la défense de l'intérêt collectif de ces mêmes activités.

Adolescent, vous avez confirmé la vocation familiale en entrant à l'École supérieure de commerce de Rouen où un autre hasard vous a conduit à renforcer votre engagement pour l'économie en choisissant parmi vos condisciples votre épouse, Édith Letailleur.

L'économie ne vous lâche plus dès lors. Elle vous entoure dans votre foyer, car Madame Delécluse y baigne aussi : elle l'enseigne au Lycée Flaubert et la met en pratique dans l'exploitation d'un commerce de la ville.

L'économie vous passionne intellectuellement, ce qui nous vaut deux ouvrages remarquablement documentés sur l'histoire des marchands de Rouen et fort instructifs pour éclairer les fils que les activités présentes ne font que prolonger. Un prix de notre Académie a consacré le talent que vous avez déployé dans ces études. Votre discours vient de nous confirmer que c'était à bon escient.

L'économie vous absorbe enfin professionnellement. Au sortir de l'école, vous embrassez la Chambre de Commerce, envers qui vous avez dû prononcer des vœux, puisque vous ne l'avez jamais quittée et qu'elle vous a confié sa direction générale. Là, vous vous êtes distingué par une action persévérante en faveur de l'enseignement professionnel, supportant la création de huit centres de formation, dont le CEPPIC bien connu. Vous vous êtes attaché aussi à l'aménagement de notre espace en tissant les mailles d'un réseau de structures propres à favoriser le développement de la ville et de sa région. Vos résultats s'étalent sous les yeux des Rouennais ; rappelons, au titre de vos états de service : la zone d'activité multi-marchandise à Saint-Etienne-du-Rouvray ; le campus consulaire de Mont-Saint-Aignan ; le Palais des congrès et, prenons garde d'oublier, le nouvel aéroport de Rouen-Boos que l'opiniâtreté de la Chambre de commerce - et sûrement la vôtre aussi - est parvenue à imposer à tous les réticents.

C'est pourquoi nous venons de recueillir avec une attention soutenue et une curiosité éveillée vos jugements sur les faiblesses et les forces de Rouen. Nous avons perçu votre effort pour jauger le bien et le mal, tout ce qui est à rechercher et tout ce qui est à prévenir pour assurer le devenir de cette Cité. Plus encore, nous avons saisi votre message sur la valeur des idées et des convictions.

Oui, le succès en économie, le développement économique autrement dit, dépend fondamentalement de l'éthique : tant des normes que ses acteurs adoptent que du mérite qu'ils attribuent à son épanouissement.

Les arguments qui étayent ces deux propositions sont multiples et divers. Chacun d'eux pourrait, ici, être assorti d'une référence précise.

Mais un éloge académique n'est pas une soutenance de thèse. Fort opportunément d'ailleurs, vos propres affirmations, Monsieur, sont autant de justifications pour moi.

Vous avez situé le premier handicap du développement de Rouen dans l'ébranlement de la foi de sa population et vu que le premier remède à la stagnation, "c'est dans les têtes qu'il doit se construire ou se renforcer".

En effet, les idées mènent le monde, et l'économie plus encore. Elles transcendent les théories les plus savantes. Vous l'avez, Monsieur, dit et redit. C'est par les idées, les valeurs auxquelles on croit que se forge une vision du destin propre à promouvoir l'action.

L'historicisme d'Hegel a théorisé ce processus idéologique, ce qui n'est pas une raison, chacun en conviendra, pour ne pas y regarder de près.

Certes, on ne voit Hegel qu'à travers les emprunts de Marx et l'on retient souvent sa conception de l'histoire comme un cheminement dialectique avec un début, un milieu, une fin. Mais Hegel a aussi mis en relief le pouvoir des idées. Selon lui, tout comportement humain plonge ses racines dans un état de conscience antérieure. Cet état de conscience peut se couler dans une religion ou dans de simples attitudes culturelles ou morales. A longue échéance, la conscience va modeler le monde réel à son image : elle est la cause et non l'effet. Marx est ici intervenu en renversant l'ordre de causalité, déduisant

l'idéal du réel : il a relégué tout le domaine de la conscience - religion, art, culture et même philosophie - au rang de "superstructure", celle-ci étant entièrement déterminée par le mode matériel de production régnant. Dans le même sillage, on trouve aujourd'hui, paradoxe, l'École du Wall Street Journal prônant que l'adoption de l'économie de marché est une condition nécessaire et suffisante du développement.

Dans la théorie économique même, ces conceptions sont cependant en recul. Certains s'efforcent d'apprécier l'influence des comportements, conditionnés par la culture et la conscience. Mais, plus encore, les faits - qui sont têtus, n'est-ce pas Lénine - prouvent que l'inconscient collectif, les tendances lourdes et les mentalités ont un poids considérable. La leçon vient de partout et de tous les temps.

Babylone, Athènes, Sparte, Rome sont, à l'apogée de la conscience de leurs citoyens, des puissances économiques. Jérôme Carcupino a écrit des pages saisissantes sur le lien entre le déclin des valeurs sous les Antonins, au cours des trois premiers siècles de notre ère, et le début de l'effondrement de l'Empire.

Sous nos yeux, la carte du développement et du sous-développement, correspond, trait pour trait, aux éthiques en honneur.

Côté développement, vous l'attendez, le Japon, bien sûr, en tête du hit-parade. Lisons l'explication d'Alin Cotta, largement reprise par d'autres observateurs : "Le Japon n'est pas la nation la plus dotée en ressources naturelles, ni la plus ancienne dans la culture technique, ni la plus bénie des dieux. Mais elle est la société,... la plus nationaliste, la plus industrielle..., la plus ouverte aux stratégies à long terme... Le fond de son originalité n'est pas économique, mais bien culturel...". On comprend ainsi qu'un dirigeant japonais, interrogé sur les difficultés françaises, ait répondu : "C'est dans vos têtes que se nichent vos problèmes". On croirait, Monsieur, vous réentendre !

L'évolution comparée de notre économie et de celle de l'Allemagne apporte une nouvelle preuve. L'Allemagne n'a jamais réellement combattu l'économie libérale et le capitalisme en soi, contrairement à ce qui s'est produit chez nous. Elle a même donné naissance à une forme de capitalisme, dit rhénan, qui valorise la culture collective, le consensus, le souci du long terme et prône l'épargne. L'effet de ces options, par rapport aux nôtres, se mesure dans les résultats.

Lorsque la France s'est trouvée unie derrière son industrie - alors que, selon un sondage récent, les jeunes français la rejettent - et son économie, notamment de 1960 à 1973, la croissance de son produit national brut a été supérieure de presque un point à celle de tous les pays de la Communauté. En 1963, selon l'OCDE et l'INSEE, la production d'un travailleur français était supérieure de 17 % à celle de son collègue allemand. C'est de 1968 à 1983 que l'Allemagne a dépassé la France dans ce domaine. 1968 : quelle rupture éthique marque cette année là chez nous !

En regardant plus loin, on n'a pas de mal à constater que certaines civilisations, telles qu'arabes, hindoues, africaines, chinoises ont toujours été étrangères et même hostiles aux valeurs de l'industrialisme. Dans quel chaos la culture islamique n'a-t-elle pas plongé l'Iran ? Aussi trouve-t-on aujourd'hui sous des plumes musulmanes une égale dénonciation des valeurs de l'Islam et de l'ouvriérisme comme obstacles au développement économique.

Ainsi que vient de le souligner la Banque mondiale, dans ces pays, tous les plans scientifiquement conçus n'en peuvent mais : les réformes agraires, le salaire minimum, les mesures de sécurité de l'emploi ont pratiquement toujours été inefficaces. Ceux d'entre eux qui ont cherché leur salut dans la culture marxiste ne sont pas mieux lotis. La seule évocation de la paupérisation de Madagascar et de l'Algérie, prête à vendre ses puits de pétrole à l'encan du capitalisme, suffira.

Les malheurs de l'éthique collectiviste ou autogestionnaire d'inspiration marxiste ne sont pas à démontrer, il est vrai : ils s'étalent sous nos yeux stupéfaits devant une telle inadéquation de ces valeurs à la réalité économique. M. Saglo, premier ministre du Bénin, y voit la cause des échecs du Tiers-Monde : "Nous sommes devenus indépendants au mauvais moment, proclame-t-il. Au moment où les professeurs que nous avions dans les Universités étaient vraiment imprégnés de culture marxiste et socialiste".

Un cœur de voix, de toutes origines, lui fait écho pour célébrer le rôle décisif de l'éthique. Jean Monnet disait à la fin de sa vie, parlant du marché commun : "Si c'était à refaire, je commencerais par le culturel". Vaclav Havel parodie la célèbre apostrophe de Guizot en ces termes : "Faisons une bonne éthique et vous ferez une bonne politique". Même un économiste-philosophe marxiste, tel Serge-

Christophe Kolm, en vient à préconiser une "économie de l'esprit" et estime que "la synergie de deux dimensions, l'économique et le spirituel, est... l'essence de la nouvelle modernité". A tel point que d'autres se demandent si le marché commun conservera sa prospérité sans devenir une nation européenne, en un mot sans adhésion à "l'Europe européenne" de de Gaulle !

Il faut donc avoir un a priori idéologique très fort pour guider l'action. Mais lequel est apte à servir au mieux le développement économique ?

Celui tout simplement qui convainc de la nécessité et de l'utilité de l'effort, du travail, et bien fait ; celui qui substitue à un individualisme de jouissance un individualisme d'action, de responsabilité et de juste solidarité.

Ah ! voilà une recommandation qui invite à cultiver la rigueur, l'exigence mais qui, frappée d'interdit au nom de la lutte contre l'ordre moral, recueille certes quelques suffrages mais ne parvient pas à redevenir une valeur collective. Pourtant, le "Bien, selon la phrase de J. Anouilh, ne se joue pas aux dés, en toute gratuité, comme dans *Le Diable et le Bon Dieu* de Sartre". Et si Alvin Toffler a raison en prédisant que le savoir sera la clé du pouvoir à l'avenir, alors la mobilisation pour l'effort individuel devient impérieuse, car s'instruit seulement celui qui le veut et qui en paye le prix.

Il faut donc avoir le courage de resacraliser le travail. Des noms illustres n'ont pas hésité : Confucius, "La sagesse est dans le travail et la discipline" ; Virgile, "Un travail opiniâtre vient à bout de tout" ; Cocteau, "Le génie, c'est 97 % de transpiration, 2 % d'inspiration et 1 % de veine" ; Jean Delay, "Le secret des forts est de se contraindre sans répit". Goethe nous avertit aussi que rien n'est donné : "L'héritage que tu tiens de tes pères, tu dois le reconquérir".

C'est une dure loi à laquelle il faut se résoudre maintenant qu'aucune alternative messianique ne se lève plus à l'Est. L'éthique de la recomposition de la société, de la grande idée qui remplacera le capitalisme est défunte. L'utopie d'un monde de pure justice, sans propriété, sans profit, sans inégalité s'est révélée inaccessible. Le collectivisme socialiste s'est étouffé de lui-même à vouloir tant régenter. Car, qui trop embrasse, mal étreint ; seul le pluralisme qui fait, selon le mot de J. Lesourne, l'économie de l'ordre et du désordre, est créateur.

Il est aisé d'authentifier cette assertion. Au Japon, la durée hebdomadaire du travail est de 43 h environ. En Suède, la même durée est de 35 h. Résultat : d'un côté, une puissance telle que la montée du yen ne freine même pas les exportations ; de l'autre, une inflation de 10,4 % qui finance le système social, un chômage de 5 à 6 % et une candidature à la CEE pour passer au moule de la discipline du mark. Et de quoi est-il si fort celui-ci, au regard du franc notamment ? Selon l'OCDE, de ce que le taux d'activité en France - proportion de la population au travail sur la population totale - est inférieur à celui des Allemands : 40 % contre 45 %, car les Français entrent plus tard dans la vie active et en sortent plus tôt ; notre taux d'activité après 55 ans est le plus faible alors qu'au Japon les ouvriers spécialisés les plus âgés sont chargés de veiller au "zéro faute".

Ces faits sont si frappants qu'ils commencent à être acceptés et que certains renouent avec l'éthique du travail. Les Suédois en sont l'exemple le plus illustre : ils ne souhaitent plus être "pris en charge", vivre dans ce que Tocqueville, avec quelle prescience, avait appelé le "despotisme doux" ; ils ont voté contre les solutions collectives des problèmes sociaux et pour des partis prêchant le retour aux valeurs bourgeoises du 19e siècle, contre lesquelles, depuis 1900, combien de lances ont-elles été rompues. Les Italiens, dont l'État est si faible, dit-on, sont devant un projet déposé au Parlement qui prévoit un recul de l'âge de la retraite. Même parmi les exclus, ceux qui forment le "Move" ont choisi de s'en sortir par leur travail et dans une de ces cités ghettos quarante-cinq d'entre eux, l'an dernier, ont obtenu le baccalauréat.

Décidément, Edgar Morin a bien raison de souligner la complexité de notre société et Michel Crozier de plaider pour un État modeste. Les ajustements sociaux ne sauraient être encore chirurgicaux ; ils doivent devenir homéopathiques. Le point d'orgue à retenir est peut-être celui que propose la théorie de la Justice de l'américain Rawls : personne ne doit être sacrifié au bien-être général de la société ; les inégalités sont justifiées si elles ont pour effet d'améliorer le sort des plus défavorisés. Quant à la recette pour réussir la mise en pratique de cet équilibre, Michel Abert vient de nous proposer, dans "Capitalisme contre capitalisme", le modèle rhénan ; ce système entoure les valeurs de labeur déjà évoquées d'un halo d'humanisme : l'entreprise est une communauté, la Bourse est

relativisée, les services sociaux ne sont pas négligés, les excès d'inégalités sont combattus.

Pour tous ceux qui ne trouvent pas cette éthique du développement dans leur berceau, la conversion suppose un sursaut douloureux puisque, à en croire Cocteau : "La décadence est la grande minute où une civilisation devient exquise". Aussi beaucoup se font-ils d'impitoyables procureurs et imprécateurs de la croissance économique. Ils lui imputent, comme à l'âne de la fable, tous les maux de la terre, jusqu'à dire que le mot lui-même de développement est "toxique". Car, à leurs yeux, le développement est synonyme de capitalisme, de soumission aux lois du marché, d'obsession de la compétitivité dont les effets humains se ramènent à cette équation : "que le meilleur gagne" égale "que les autres crèvent" !

La liste de ses méfaits est accablante. Le développement détruit l'environnement : ainsi progressent la déforestation, l'érosion, la désertification, la putréfaction des océans, la raréfaction de l'ozone ; ainsi sont détruits des sites historiques ou des zones encore naturelles ; ainsi sont vouées à l'extinction la quasi totalité des espèces sauvages, animales ou végétales.

Le résultat de cette lancée, c'est le saccage des pays pauvres dont les richesses sont "exploitées", au sens péjoratif du terme. Plus insidieusement, les besoins de main-d'œuvre des pays développés, qui vieillissent, absorbent leurs forces vives, les privant de leurs élites et ruinant par là-même les chances de leur décollage. Entraîné par cette spirale, l'écart Nord-Sud, voire Ouest-Est, ne peut que s'accentuer, aggraver les inégalités, multiplier les exclus et faire naître, selon un titre récent, la "Planète des naufragés".

Ce naufrage est aussi humain. Le développement méprise l' "humanité de l'Homme" : il ébranle les communautés qui perdent leurs valeurs de sociabilité et de solidarité. Il n'a qu'une foi, l'argent-roi, mieux, le "fric", mot qui d'une syllabe exprime toutes les abominations dont l'argent peut être chargé. Cet appât du gain corrompt tout : la pègre nippone contrôle la bourse et arbitre les conflits de bien des sociétés au Japon ; la valeur des hommes se mesure à l'aune des revenus ; tous les moyens sont bons, du trafic de la drogue aux manipulations des marchés, des factures, des crédits, pour aboutir au scandale de la Bank of Credit and Commerce International.

Tragique procès-verbal, qui devrait être sans appel. Or, étrange réaction, parvenus au terme de leur implacable réquisitoire, les détracteurs les plus acharnés n'osent pas défier le développement ; ainsi, les deux derniers accusateurs rencontrés dans la plus récente actualité, se dérobent : l'auteur de la "Planète des naufragés" laisse au lecteur le soin de chercher s'il faut refuser le développement, tandis que l'auteur latino-américain d'une page entière du "Monde diplomatique" nous livre cette dernière phrase : "Au Sud, nous pouvons encore nous demander si cette déesse (la productivité) mérite nos vies". Nous demander… mais pas répondre.

Sage prudence, car il faut réfléchir à deux fois avant de jeter le développement économique par-dessus bord. Face aux affres du tiers et du quart monde, il ne manque pas de vertus, à la fois quantitatives et qualitatives.

Le développement, là où il s'est affirmé, dans notre Europe communautaire en particulier, a érigé la vie de l'homme en valeur suprême alors que l'économie collectiviste, sans marché, la traite avec le plus cynique mépris, tel celui qui conduit à laisser les nomades de Sibérie aller et venir dans les zones d'essais nucléaires, à la détresse de l'enfance, à l'univers des mineurs de Roumanie digne du Germinal de Zola, et même à l'expansion de la culture du chanvre et à la corruption au moins autant que dans le sale monde de l'argent. Seul le développement promet d'étendre à chaque être le pouvoir d'éloigner de lui tout ce qui menace sa vie, et d'abord la famine (qui chez nous était cyclique, accompagnée d'émeutes et dont la dernière ne date que de 1847) et la maladie. Lequel d'entre nous voudrait retrouver la vie des "Paysans" des tableaux de Le Nain, de Jacquou le Croquant ou de l'État de la France de Villermé ?

La réponse est sous nos yeux, dans la morosité engendrée par "La France en panne" dénoncée tout dernièrement par A. Cotta, parce que notre croissance n'atteint pas les 3 % annuels et parce que, selon d'autres, le revenu résiduel dont nous disposons serait demeuré quasi-stagnant depuis quinze ans. Soixante-huitards ! Votre apostrophe célèbre vit son revers : si l'on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance, on n'est pas davantage grisé d'amour pour les courbes du chômage et de la stagnation. Dieu qu'elles étaient belles les trente glorieuses que, Monsieur, vous avez rappelées.

Belles, car leur retour, ici et ailleurs, apporterait apaisement à nos angoisses et réconfort à nos aspirations. Il réduirait le risque de surpeuplement de notre planète dont Levi-Strauss nous a rappelé ces jours-ci que c'était la grande question posée à l'humanité ; or, le développement est le meilleur contraceptif, comme le prouve l'alignement du taux de fécondité des "quatre dragons" asiatiques (Hong-Kong, Singapour, Taïwan, Corée du Sud) sur celui de l'Europe et du Japon. Les 5 à 6 % l'an de croissance d'autrefois rendraient bien plus aisée la protection de l'environnement contre les atteintes à la nature des lignes du TGV et la mise en place des équipements de sécurité ferroviaire. Ils dégageraient des ressouces plus amples pour pratiquer les solidarités sociales, Credo de notre époque. Ils nous permettraient d'accueillir dans notre marché commun, si envié de partout, avec des bras bien plus ouverts les candidats de l'Est et seraient le meilleur unificateur de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, devenue une "maison commune".

Cet enrichissement plus franc ne nous livrerait pas pour autant au matérialisme de l'argent. Les sociétés doivent être regardées sous toutes leurs faces. Les "fourmis" japonaises, par exemple, lisent plus que nous et ne sont pas absentes des arts purs : certaines d'entre elles tiennent un haut rang dans le cinéma, la littérature, l'architecture et même la haute couture, ce que, Mesdames, qui connaissez Kenzo n'aurez pas de mal à admettre. L'Europe, qui a donné au monde la science, tout en cultivant les arts, qui a construit Florence, Tolède, Versailles, Heidelberg et Saint-Pétersbourg n'a pu y parvenir qu'avec l'élan économique provoqué par les Croisades et relayé par la découverte de Christophe Colomb qui a nourri la Renaissance et bien des artistes qui font notre admiration. Même l'Amérique, qui ne saurait juger de tout qu'en dollars, nous renvoie la théorie de la justice de Rawls, la vitrine architecturale qu'est New-York, les musiques adulées par notre jeunesse, les premiers et les plus fermes combats de défense de l'environnement, Cousteau, dont nous sommes si fiers, recueillant les trois-quarts des cotisations de ses fondations auprès de ses habitants. Elle a déjà puni ses golden-boys dont le firmament n'a brillé que l'espace d'un matin. Quant à son manque de grand dessein, pour en juger, méditons ces observations de Gluskmann : "Le "grand dessein" soviétique s'est terminé au Goulag. Le grand dessein allemand donna Hitler. Le grand dessein islamique flotte entre Khomeiny et Saddam Hussein. Le grand dessein "black" évoque la

ghettoïsation, les bagarres de Brooklyn et Washington, vingt ans après Martin Luther King".

Le développement économique se prête donc à une lecture moins apocalyptique que celle des nostalgiques d'anciens aveuglements. Gardons à l'esprit la mesure que quelques vérités de la sagesse populaire nous enseignent : non seulement le pire n'est jamais sûr, mais le mieux est l'ennemi du bien. Jugeons du développement économique avec "l'optimisme empirique" de Bergson : il rend la vie meilleure dans son ensemble sans avoir pour autant une réponse au scandale de la souffrance.

Et nous, ici présents, confortablement installés en son palais, sachons lui gré de nous procurer ce luxe de pouvoir disserter à loisir et de consacrer tant de moments de plaisir aux jeux de l'esprit. Vous allez désormais, Monsieur, jouir avec nous de ce commerce des idées, heureux que nous sommes de vous l'offrir en notre Compagnie.

COMMUNICATIONS ET CONFÉRENCES

GUERRE ET PAIX
DANS LE RÈGNE VÉGÉTAL

par BERNARD BOULLARD

(Séance du 27 Janvier 1990)

RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION

Monsieur,

Dans le Règne végétal, le "splendide isolement" cher à Robinson Crusoë n'existe pas. Quelle que soit la taille de la plante considérée, elle entretient avec ses voisines, si infimes fussent-elles, elles aussi, des relations tantôt heureuses, tantôt conflictuelles. En cela il est judicieux de dire que, dans le monde végétal, des exemples de paix constructive ou de guerre sans merci sont d'une folle banalité.

C'est dire que l'auteur de cette communication n'a éprouvé aucune peine à extraire de nombreux exemples d'un volume à paraître très prochainement (dont la référence est donnée in fine). Tour à tour il s'est attaché à présenter des cas :

- de conflits entre plantes pour l'occupation de l'espace ;

- d'attaques animales aux dépens de végétaux (sachant parfois se défendre) ;

- de véritable "guerre civile" lorsque les rivalités s'exercent entre représentants d'un même groupe végétal (au sein des Bactéries, chez les Champignons ou dans le monde des Plantes à fleurs) ;

- d'assauts lancés par des plantes (Champignons ou Plantes Supérieures) contre des animaux (parfois de taille imposante).

Puis il s'est penché sur les manifestations de paix constructive précédemment annoncés, en évoquant :

- des associations "lâches", conséquences de "simple voisinage" heureux entre végétaux aux métabolismes complémentaires ;

- des liaisons de la plus grande importance pour chacun des partenaires s'établissant entre plantes et animaux (fourmis, termites, sinon insectes, oiseaux et même chauves-souris pollinisateurs, ou bien encore animaux disséminateurs de semences de végétaux fort nauséabonds ou pourvus de fruits tentateurs et accrochants) ;

- des associations "intimes", mieux connues sous le nom de symbioses" et susceptibles d'unir étroitement :

  - des microorganismes entre eux ;
  - des Champignons à des Algues ou Cyanobactéries pour élaborer des Lichens ;
  - des Bactéries fixatrices d'azote libre et les tiges ou racines de maints Végétaux Supérieurs (élaborant de la sorte des nodosités) ;
  - des Champignons avec des organes de Plantes Supérieures, lesquelles ne sauraient souvent se développer sans ces discrets auxiliaires ;
  - des Bactéries et Levures avec des Insectes ;
  - sinon des Fourmis bénéficiant d'abris "préfabriqués" chez diverses Plantes à Fleurs.

Pareille juxtaposition d'exemples d'interactions dans le Règne végétal ne pouvait que conduire l'auteur à inciter l'auditoire à songer à toutes les similitudes de situations que l'on sait discerner dans le monde des Hommes.

Référence :

Boullard B. - Guerre et Paix dans le Règne végétal. 1 volume, 400 pages et 120 figures, Éditions Ellipses, Paris, 1990.

Note : La conférence fut, de A à Z, agrémentée par la projection de diapositives.

JACQUES DUPONT (de l'Eure)

par Me JEAN BARILLER

(Séance du 3 février 1990)

Jacques Dupont est né le 27 février 1767 au Neubourg sous Louis XV. Ses parents sont de modestes artisans. Il s'appelle Dupont tout court et n'ajoutera à son nom le surnom : "De l'Eure" écrit entre parenthèses dans les documents de l'époque, que sous la Restauration lorsqu'il sera Député, pour le distinguer des autres Dupont qui siègent au Parlement. Décédé sous le Second Empire à l'âge de 89 ans, il a connu tous les régimes et a fait partie de toutes les assemblées parlementaires.

Comme la plupart des gens de cette époque, après avoir adopté avec enthousiasme les principes de la Révolution, il devient un fidèle serviteur de l'Empire puis du Roi Louis XVIII et c'est seulement à partir de 1817 qu'il va devenir un opposant irréductible aux Bourbons. Il se ralliera au Duc d'Orléans pendant quelques mois et reviendra rapidement à une opposition républicaine pure et dure jusqu'en 1848 qui verra l'apogée de sa carrière politique et le triomphe de ses idées.

Rares sont les hommes qui ont participé aux trois Révolutions et qui ont survécu, apparemment sans difficulté majeure à toutes les tragédies de cette période agitée de notre histoire.

En 1789, il est reçu Avocat au Parlement de Normandie. En 1792, il devient pour un an, maire du Neubourg, puis administrateur du District de Louviers, En pleine terreur il a fait preuve dans l'exercice de ses mandats de tolérance et de modération. Aucune exécution capitale n'a eu lieu dans son district. Interrogé au Directoire du Département sur le point de savoir s'il existait dans son canton des prêtres réfractaires ou des émigrés, il n'en voit point. On lui signale un prêtre jureur qui se serait rétracté publiquement, il l'ignore, faute de preuve. On l'interroge sur les opinions religieuses de ses administrés, il répond que "le culte catholique seul y est célébré, exerce un empire

peu prononcé nullement dangereux pour la liberté". Mais il signale que l'esprit public est : "extrêmement attiédi et abattu. Point de chaleur et d'enthousiasme, point de dévouement". Le vent révolutionnaire ne souffle plus sur le plateau du Neubourg ou pourtant plusieurs jeunes filles avaient déclaré par serment en 1792 qu'elles n'épouseraient aucun homme avant qu'il n'eut payé sa dette à la Patrie.

En 1798, il est élu pour la première fois dans une assemblée législative, le Conseil des Cinq Cents. Il assiste silencieux au 18 Brumaire. Il s'oriente vers une carrière Judiciaire et devient en 1801, Président du Tribunal Criminel de l'Eure ainsi que de la Cour Spéciale chargée de juger les affaires de chouannerie ou de brigandage. C'est à ce poste " qu'il gagna une célébrité qui traversa tout le XIXe siècle".

A quoi était due cette célébrité ? pour le savoir, j'ai consulté aux archives départementales de l'Eure les dossiers judiciaires et j'ai trouvé dans un dossier une pièce capitale intitulée "rapport de la Cour de Justice Criminelle spéciale de l'Eure à son excellence le Grand Juge, Ministre de la Justice, sur le procès de Goujon Fils, des frères Aubin et joints jugés le 16 mars 1809". Ce rapport signé des six membres de la Cour Spéciale et rédigé de la main de Dupont constitue un résumé de toute la procédure, explique tout le dossier et révèle les états d'âme des juges.

En effet, tous les accusés à qui étaient reprochées plusieurs attaques de diligences ont été acquittés alors que le Préfet de la Seine inférieure qui avait commencé l'instruction avec l'aide du policier Licquet, les tenait pour coupables. Cet acquittement avait fait scandale à la préfecture et dans la police de Rouen et le ministre alerté par les soins du préfet demandait des explications au Président de la Cour, ce qui est contraire au principe de la séparation des pouvoirs.

Dans son rapport, Dupont n'hésite pas à s'opposer au Préfet et à critiquer les procédés inadmissibles de la police. Il a refait toute l'instruction et n'a trouvé aucune preuve des faits reprochés aux accusés. L'opinion publique lui sera reconnaissante de cette attitude courageuse et plus tard sous la Restauration les électeurs du système censitaire voteront pour lui. Il passera pour un opposant à l'Empire devenu malgré ce Jugement Président de la Chambre de la Cour Impériale de Rouen et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Magistrat intègre, indépendant du pouvoir, ne cédant à aucune pression, telle est l'image de Dupont qui s'est formée sous l'Empire à la faveur d'un acquittement très contesté.

Pendant les Cent Jours, il est nommé vice Président de la Chambre des Représentants. Il ne fait pas partie de la Chambre introuvable élue en 1815 et c'est en 1817 qu'il est réélu Député. Il va le rester sans interruption jusqu'en 1849.

Cette élection voit le succès des libéraux dans l'Eure. Dupont est le chef incontesté de l'opposition dans le département. C'est la période la plus active de sa carrière politique. J'ai noté plus de 50 interventions à la Chambre sur les sujets les plus divers. Il s'appuie toujours sur la Charte, toute la Charte, rien que la Charte. Lorsque l'on relit ce texte, on retrouve d'ailleurs la plupart des grands principes de la Déclaration des Droits de l'Homme. Un libéral ne peut que l'approuver mais toute la question est de savoir comment il est appliqué. Or, pour Dupont et ses amis, la Charte est violée chaque jour et elle le sera encore beaucoup plus sous Charles X.

Tout en étant Député, Dupont est resté magistrat au début de la Restauration. Il était Président de Chambre à la Cour Royale de Rouen qui a remplacé la Cour Impériale. Cela ne l'empêchait pas d'être un opposant rigoureux, de critiquer le traitement des ministres, de s'opposer au Baron Pasquier, Garde des Sceaux, de critiquer le Conseil d'État en qui il voit une institution héritée de l'Empire sans aucune utilité et trop dépendante du pouvoir, enfin de préférer les jurés aux magistrats, ce qui est un comble pour un magistrat professionnel.

Il entend des bruits de révocation mais il n'y croit pas. Dans une lettre du 15 mai 1818, il écrit :

"Je suis loin de craindre une destitution et je défie Monsieur le Garde des Sceaux de me causer le moindre chagrin".

Hélas, il se trompe car, quelques mois plus tard, il est révoqué purement et simplement sans pension, car il n'a que 27 ans de service alors qu'il en faut 30 pour avoir droit à une retraite.

Il se retire dans sa jolie maison de Rouge Perriers, près du Neubourg tout en restant député.

Ainsi, grâce à une grande maladresse du pouvoir, Dupont qui n'était jusque là qu'un obscur député de province, devint un martyr de la liberté.

Sa notoriété qui était purement locale et limitée au resort de la Cour de Rouen va devenir nationale. Sa gloire grandit dans le pays.

Sa situation financière devient critique d'autant plus que les députés ne touchent aucune indemnité parlementaire. C'est l'époque où il se marie le 17 novembre 1818 avec Elisabeth Mordret qui est âgée de 29 ans et a 22 ans de moins que lui. C'est la fille d'un Avocat de Louviers, d'un milieu aisé, mais modeste, de petite bourgeoisie. C'est un mariage de raison une union sans histoire. Ils auront deux enfants : Pauline née le 6. 8.1819 et Charles né le 24.7.1822.

A partir de cette date, on n'entendra plus jamais parler de Madame Dupont, épouse dévouée mais remarquablement effacée, qui ne se mêlera jamais de politique, n'apparaîtra jamais dans aucune réception officielle mais il est vrai qu'à cette époque la politique est le domaine réservé des hommes.

On a eu peu de renseignements sur la vie privée du Député de l'Eure ce qui gêne le biographe qui souhaiterait pouvoir offrir aux lecteurs quelques détails romanesques.

C'est pourquoi, j'étais content d'avoir trouvé cette lettre du 8 juillet 1819 au début de leur mariage : "Je vis dans une tranquillité parfaite à Rouge Perriers. Malheureusement, il me manque quelques mille francs de rente et cela m'afflige un peu depuis que je suis marié. Ma femme est pourtant la raison même, mais je serai bientôt père et conséquemment obligé à plus de dépenses".

Ses électeurs et ses amis vont y remédier rapidement et vont ouvrir une souscription publique pour lui offrir une propriété foncière qui lui permettrait si jamais le cens électoral était augmenté, de rester éligible. Les habitants de la Seine inférieure et de l'Eure se sont cotisés et ont acquis en son nom le Domaine du Hom près de Beaumont-le-Roger un véritable manoir qui appartient actuellement à la Duchesse de Magenta.

Il n'a pas gardé son vaste domaine car il n'a pas le goût des grandeurs, il a toujours vécu avec simplicité ainsi qu'il l'a dit dans son testament. Il s'empresse de revendre le domaine et se contente d'agrandir sa maison de Rouge Perriers.

J'avais peu de renseignements sur ses ressources et longtemps je me suis demandé de quoi il pouvait bien vivre, sans traitement, sans retraite, sans profession. Je l'ai compris, après la parution du livre,

lorsqu'un lecteur m'a communiqué l'acte de partage après le décès de Dupont de l'Eure.

Il vivait tout simplement de ses revenus comme un bourgeois Louis-Philippard ou comme un personnage de Balzac dont on nous indique toujours le chiffre de rente, ce qui le situe mieux qu'une longue description.

En effet, à son décès, il se trouve propriétaire de sa maison de Rouge Perriers, d'un corps de ferme et de prés d'une centaine d'hectares de terres sur le plateau du Neubourg, région la plus riche du Département de l'Eure. La maison de Rouge Perriers lui était propre puisqu'il l'avait acquise avant son mariage mais la ferme et la plupart des terres dépendaient de la communauté et avaient sans doute été acquises avec l'argent provenant de la rente du Manoir du Hom. J'ai pû vérifier en étudiant les actes notariaux que les fermages représentaient un revenu d'environ trois pour cent, c'est-à-dire équivalent au taux habituel de la rente sur l'État dont on trouve également quelques titres dans son patrimoine. Heureux temps où un propriétaire rural pouvait vivre uniquement du produit de ses terres !

A la faveur de la Révolution de 1830, à laquelle il n'a pas participé (il était chez lui à Rouge Perriers), il se rallie au Duc d'Orléans qui le nomme Garde des Sceaux. Il donne sa démission le 20.12.1830, son passage au pouvoir n'a duré que 150 jours. Il rentre dans son village, il retourne à sa charrue comme Cincinnatus. Il préfère l'opposition. Il est libre de critiquer et il conserve intacte sa popularité.

Sa carrière de ministre est terminée, mais sa carrière politique va se prolonger jusqu'en 1848. La Révolution de Juillet avait été bien acceptée dans l'Eure sans le moindre trouble. Ce sont les idées de la Révolution qui survivent avec Dupont de l'Eure, mais dans le calme, sans violence, sous le régime d'un Roi bourgeois qui s'est battu autrefois à Jemmapes et à Valmy avec les soldats de l'An II.

Voilà un régime bien fait pour plaire aux bourgeois et aux paysans Normands. Et en effet pendant 18 ans les électeurs de l'Eure vont donner des majorités substantielles aux candidats du Gouvernement, ceux de la Résistance par opposition à ceux du Mouvement représentés par Dupont qui souvent sera le seul élu d'opposition. Mais il est inamovible, indéracinable, véritable immeuble par destination. "Bloc de granit que même une Révolution n'a pû entamer. Gardien farouche de l'orthodoxie Libérale".

En 1847, il participe à la fameuse campagne des banquets. Il préside des banquets au Neubourg, Maître Senard avocat et député l'invite au banquet de Rouen, mais il ne peut y participer en raison de son grand âge. Ce banquet a lieu au Tivoli Normand à Petit-Quevilly le 25 décembre 1847 (le jour de Noël), il réunit 1800 convives et dure neuf heures. Dans la salle se trouve un spectateur illustre : Gustave Flaubert qui a fait de ce banquet une description savoureuse et désabusive, qui est un morceau d'anthologie.

Il faut attendre 1848 et la troisième révolution pour voir le vénérable Député de l'Eure, (il est âgé de 82 ans) revenir aux affaires comme Président du Gouvernement provisoire. Les évènements de 1793 se renouvèlent. La Chambre des Députés est envahie par le peuple. Sous la pression de la rue, un gouvernement provisoire est désigné par acclamations. Dupont de l'Eure est nommé le Premier. A l'hôtel de ville, haut-lieu des manifestations révolutionnaires, la République est proclamée. Le Gouvernement est prisonnier de l'émeute. Dupont de l'Eure n'a qu'un cri, le cri du cœur "pas de guerre civile, mes enfants, pas de guerre civile", et il s'empresse de rétablir la légalité en hâtant l'organisation des élections et en remettant ses pouvoirs à l'Assemblée Constituante.

Il est selon l'expression de Inès Murat : "Le vivant témoignage, la caution des temps héroïques". C'est, écrit Louis Girard, "une relique sacrée". C'est le vétéran des Révolutions, le patriarche de la liberté.

Ainsi cet homme d'ordre, magistrat rigoureux mais impartial, sévère avec les brigands mais indulgent avec les Chouans, adversaire de la peine de mort, ayant horreur de la violence, respectueux de la légalité a été élevé au pouvoir à la faveur de désordres : la première révolution l'a fait maire, la seconde l'a fait ministre, la troisième l'a fait président.

La vie de Dupont de l'Eure est intéressante, car elle montre le comportement, les sentiments et l'évolution des idées d'un bourgeois libéral du XIXe siècle demeurant dans un bourg rural de Normandie qui a adopté dès sa jeunesse les principes de 1789 et s'est efforcé contre vents et marées de les défendre pendant toute sa vie.

UN AMI DE VICTOR HUGO LE POÈTE ROMANTIQUE ULRIC GUTTINGUER (1787-1866) ET LA NORMANDIE

par le Frère JEAN-PIERRE RIBAUT

(Séance du 24 Février 1990)

Victor Hugo, le romantisme, le seul énoncé de ces noms évoque pour chacun d'entre nous des souvenirs dont la bataille d'*Hernani* et *Notre-Dame de Paris* forment sans doute les pôles essentiels, car l'on réduit bien souvent le mouvement à ses figures de proue comme à son environnement parisien.

C'est faire peu de cas d'un grand nombre d'écrivains secondaires, de *minores*, courtisans des maîtres et diffuseurs de leur œuvre, en province tout particulièrement. Faut-il rappeler que l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, qui donna au romantisme des poètes tels qu'Alexandre Soumet ou Jules de Rességuier, couronna dès 1818 le jeune Victor Hugo ? L'Académie de Besançon, qui devait attendre l'exemple de Rouen pour accueillir l'illustre enfant de la ville, pouvait s'enorgueillir de l'œuvre de Charles Nodier. Celle de Rouen enfin, s'était au cours de l'année 1824, enflammée à propos du romantisme, dans une courtoise mais ferme querelle qui devait amener le triomphe des novateurs par l'agrégation de Victor Hugo à la Compagnie en janvier 1827, à l'initiative et grâce à la ténacité d'Ulric Guttinguer son ami.

Conférence prononcée à l'occasion de sa prise de séance par le Frère Jean-Pierre Ribaut, élu membre correspondant le 10 Juin 1989.

A différentes reprises [1] il m'a été donné d'évoquer ici la figure de ce "petit romantique", ami de Victor Hugo qu'il connut dans les milieux littéraires parisiens par l'intermédiaire de leur ami commun Charles Nodier [2].

Au moment de prendre séance parmi vous, après mon élection comme membre correspondant, je me trouve donc dans une situation un peu délicate : devoir parler d'un personnage connu d'un certain nombre d'auditeurs, mais qui reste pour beaucoup un inconnu. Il importe donc d'éclairer les uns sans lasser les autres : aussi, plutôt que de commencer par un exposé liminaire de type biographique je me propose de rappeler, chemin faisant, les aspects les plus marquants de l'existence d'Ulric Guttinguer au fil de ses relations avec la Normandie.

1. - En dépit d'origines étrangères...

Il faut bien reconnaître que ni le patronyme de l'intéressé, ni son curieux prénom - qui contribue en partie à sa renommée parmi les romantiques - n'ont des consonances très normandes... Les Guttinguer en effet nous viennent de Suisse.

L'étymologie de leur nom indique clairement leurs origines germaniques, identifiant leur ancêtre comme un habitant de Guttingen, charmante localité des bords du lac de Constance, aux limites de la Suisse et de l'Allemagne [3]. Pratiquée dans ce pays de Thurgovie

---

(1) "Ulric Guttinguer, Victor Hugo et l'Académie de Rouen", *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen, pour les années 1974 et 1975,* Fécamp, 1976, pp. 97-130. "Cinquante années de l'histoire de Rouen (1780-1830) à travers l'ascension d'une famille de notables, les "Guttinguer", *Précis de 1984,* Fécamp, pp. 131-149. "Demeure historique et foyer littéraire : le souvenir d'Ulric Guttinguer et d'André Gide au Château de la Mi-Voie (Seine-Maritime)", *Précis de 1987,* Fécamp, 1989, pp. 79-91.

"Ulric Guttinguer, l'ami rouennais de Victor Hugo (Rouen, 1785, Paris 1866)", *Victor Hugo et la Normandie,* Catalogue de l'exposition organisée au Musée Victor Hugo de Villequier, juin-oct. 1985, pp. 36-39.

(2) Un billet de Charles Nodier à Victor Hugo conservé aux Archives Nationales (AB XIX 723, dossier Nodier) permet de situer au printemps de 1823 la première visite de Guttinguer, alors quadragénaire, au jeune Hugo qui faisait déjà figure de chef du mouvement romantique. Cf. Jacques-Rémi Dahan, *Correspondance croisée de Victor Hugo et de Charles Nodier,* Bassac, 1987, pp. 19-20.

(3) Le poète orthographie son patronyme "Guttinguer", prononcé au XIXe siècle : Guttingre. Les sources suisses orthographient *Guttinger*,ce qui correspond à l'origine : *habitant du village de Guttingen*. On trouve, en effet, sur la rive du lac de Constance, à une dizaine de kilomètres de Weinfelden, un village de ce nom qui pourrait bien être le berceau de la famille. Un document de la fin du VIIIe siècle le dénomme : *Cutaninga*, tandis que le terme de *Güttingen* n'apparaît que vers le milieu du XIIIe siècle.

depuis des temps anciens, la culture de la vigne a marqué de son nom la bourgade de Weinfelden (le champ des vignes) qui reflète bien les différentes activités de la contrée : industrie, artisanat et agriculture.

L'industrie textile et le commerce attireront à Rouen, vers la fin du règne de Louis XV, un habitant de Weinfelden, Jean-Ulric Guttinguer, qui s'expatria pour s'installer en Normandie et qui y réussit une belle carrière, avant de voir le nom de ses ancêtres illustré par son fils dans le mouvement romantique français. Ulric Guttinguer ne fait qu'une seule allusion, dans l'ensemble de ses ouvrages, à l'origine et à l'enfance de son père. Mais rien ne nous autorise à en conclure que Jean-Ulric y soit jamais retourné ou que son fils dépeigne autre chose que des souvenirs de jeunesse :

> *Je n'avais pour le gagner (mon père) qu'à écouter les récits qu'il avait tant de plaisir à nous faire des premières années de sa vie, de la solitude laborieuse et divine de son enfance au fond d'une vallée entourée de hautes montagnes, près d'un lac d'azur où il voyait se coucher le soleil*[4].

L'émigration de ce Jean-Ulric, cadet de famille, vers Rouen, n'a rien d'extraordinaire si l'on considère l'attraction exercée par cette ville sur les négociants suisses ou alsaciens[5]. Si l'on en croit l'article nécrologique que lui consacrera le *Journal de Rouen*[6], lors de son décès, Jean-Ulric Guttinguer, établi en France dès sa jeunesse, devint le commis d'une des plus anciennes et des plus actives maisons de la place. Ayant mérité la confiance de ses employeurs, il sera amené à prendre la suite de leurs affaires. Aussi son contrat de mariage, en 1785, le dit marchand, "financier peut-être" ajoute l'abbé Bremond qui semblerait avoir vu le document[7]. Marié assez tard, il avait sans doute attendu d'avoir une situation pour fonder une famille.

Protestant, zwinglien semble-t-il, selon une tradition familiale qui remonterait à la Réforme, il épouse, en la Chapelle de l'Ambassade de Hollande, le 26 février 1786, Marie-Rose Filleul[8].

---

(4) *Arthur*, édition H. Bremond, Paris, 1925, p. 28.

(5) Cf. le répertoire établi par André Brandt, Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, F 397.

(6) 6 nov. 1825. Cet *article communiqué*, anonyme, semble avoir été rédigé par son fils.

(7) Les recherches effectuées à Rouen, tant aux Archives Départementales qu'à la Bibliothèque municipale, n'ont pas permis de trouver trace de cet acte.

(8) Cf. l'acte de décès de cette dernière, Etat Civil de la ville de Rouen, 22 janv. 1829 enregistrant le décès en date du 20.

Celle-ci était née à Fleury-la-Forêt (arrondissement des Andelys, Eure), le 13 janvier 1756, dans une famille de marchands. Son père, Nicolas Filleul, est mentionné dans les archives comme sabotier en 1750, quincaillier en 1752, enfin comme marchand l'année suivante. Ce curieux mariage de Jean Ulric Guttinguer, protestant émigré, s'unissant, selon le rite réformé, à une jeune fille catholique ayant de profondes attaches familiales avec la religion de son enfance, ne manque pas de surprendre. Les Filleul n'envisagèrent pas cette alliance avec beaucoup d'enthousiasme.

...une famille de bonne bourgeoisie rouennaise

Ulric, le fils aîné, naît le 31 janvier 1787. Baptisé dès le lendemain de sa naissance, il porte officiellement le même prénom que son père : Jean-Ulric. Selon un usage établi par le poète lui-même, nous utiliserons le prénom composé Jean-Ulric pour désigner le père, le fils ayant marqué sa prédilection pour le seul prénom d'Ulric, même si le choix, plus en conformité avec ses goûts qu'avec les exigences de l'Etat civil, lui causa parfois des difficultés avec l'administration.

Plus surprenant que le prénom, insolite mais par ailleurs parfaitement orthodoxe au regard de l'Église puisque saint Ulric est un moine de Cluny du XIe siècle, le baptême catholique du nouveau-né, un an à peine après le mariage de ses parents en terre protestante, suscite l'étonnement. La mentalité suisse nous fournit de nombreux exemples d'une telle attitude dont le caractère illogique peut, à première vue, étonner : suite à un mariage célébré selon un rite en vue d'affirmer clairement, à la face d'une famille, une résolution déterminée, un baptême selon un autre rite permet un geste de bonne volonté envers des beaux-parents que la condition nouvelle d'aïeuls amènent à des rencontres plus fréquentes et plus amènes.

Ulric Guttinguer semble avoir oublié, parfois, les conditions de son baptême ; peut-être ne s'est-il pas senti lié par un acte qui lui apparut plus tard comme une concession, voire une infidélité à la tradition paternelle si importante à ses yeux, on le verra, dans ses relations avec son propre fils ; il n'en reste pas moins évident qu'il fut baptisé, le premier février 1787, ainsi que l'atteste l'acte transcrit sur les registres de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Église[9].

---

(9) "Ce jeudi premier jour de février de l'année mil sept cent quatre vingt sept, a été baptisé par nous soussigné, prêtre curé de cette paroisse un garçon né d'hier du mariage

Ruiné par la Révolution, Jean-Ulric ne se laissa pas décourager par l'incertitude des temps ; avec l'aide de la maison Farel de Montpellier, et plus encore grâce à la confiance qu'il inspirait en raison de ses activités sur la place de Rouen depuis bientôt trente ans, il releva sa maison de commerce, une fois la tourmente passée. Ulric évoque cette réussite professionnelle de son père dans un texte tardif et en partie inédit, malheureusement perdu :

> *Tu n'imagineras jamais combien mon père est estimé et aimé dans ce pays où l'on n'aime guère que le commerce. Ces âmes, si éminemment commerciales, ont presque de la tendresse pour cette pureté, cette simplicité et cette probité antique, dont il sera la dupe honorable, je le crains. Son crédit est immense et sans bornes, il n'en use pas. La commandite d'une riche maison de Montpellier lui suffit avec un capital que je crois très modeste, et que le monde croit considérable*[10].

Cette estime de ses concitoyens valut à Jean-Ulric différents mandats électifs sous le Consulat et l'Empire. Il est évident qu'une naturalisation préalable l'avait rendu légalement apte à les assumer. Les recherches effectuées aux Archives nationales, dans les registres du secrétariat de la Maison du Roi et dans le fichier des lettres de naturalité, n'ont pas permis d'en préciser la date, mais le négociant rouennais dut obtenir la nationalité française sans grande difficulté puisqu'il remplissait les conditions alors exigées : on demandait à l'étranger, âgé de vingt-et-un ans accomplis qui déclarait son intention de s'établir en France, d'y avoir séjourné dix années consécutives.

Le 4 germinal an VI, Jean-Ulric Guttinguer fut élu à la septième assemblée primaire de la commune de Rouen qui, le 25 du même mois, le députa au Conseil des Cinq-Cents. Un an plus tard, il représente la Seine-Inférieure au Conseil des Anciens. Nommé, le 5

---

de monsieur Jean, Ulric, Guttinguer, Bourgeois de cette ville demeurant rue de la Magdeleine, de cette paroisse, et de Dame Marie, Rose, Filleul, ses père et mère, nommé Jean, Ulric, par Monsieur Tamelier n(é)g(ocian)t de la paroisse de St Vincent, et par Dame Magdeleine, Marie, Anne Filleul, épouse de M. Adrien Barré, ngt, à Rouen de la paroisse de St André de la Ville, ses parrain et marraine qui ont signé le présent acte avec nous… et le père de l'enfant.
Signé Filleul, Barré, Tamelier, Renault, curé, Jean Ulric Guttinguer" (Archives départementales de la Seine-Maritime).

(10) *Albert, Mémoires d'un cy-devant jeune homme,* cité par Bremond, *Le Roman et l'histoire d'une conversion,* Paris, 1925, pp. 26-27.

nivôse an VIII membre du Tribunat, il était donc amené à faire de fréquents séjours à Paris, ce qui ne fut pas sans effet sur l'éducation de son fils ainsi que le rapporte Sainte-Beuve, d'après les souvenirs de Guttinguer :

> *Mon père fut, dès notre rentrée en France, forcé à de fréquents voyages pour recueillir quelques débris de fortune, et je restai presque entièrement livré à moi-même, avec mes sens, mon activité et un vague besoin d'amour et de bonheur*(11).

L'évocation de cette période fournit à Guttinguer l'occasion de tracer, à la suite du passage cité, un portrait de ses parents. Au-delà des truchements romanesques qui font du négociant de Rouen un gentilhomme campagnard, l'auteur s'applique à nous restituer, en quelques traits essentiels, le climat familial contrasté au sein duquel se déroula son adolescence :

> *Mon père était un bon gentilhomme de province, probe, juste, modeste, de mœurs rigides, quoique d'une sensibilité charmante. Il s'était marié tard, et, comme sa vie avait été tempérée, il gardait sous des cheveux gris son énergie et sa chaleur de jeunesse. Bon, aimant par nature, il devenait terrible dans ses violences, qui étaient presque toujours sans objet.*

La mère, personnage bien plus effacé, semble avoir souvent cédé devant ce fils brillant ; pourtant, le portrait sans complaisance qu'il fait d'elle la récompense bien mal de sa faiblesse :

> *Ma mère n'offrait que douceur, soumission, rien de brillant, peu d'esprit, peu de culture. C'était la bonté, la vertu même, s'il peut y avoir de vertu dans l'absence totale de vices ou de défauts.*

Cette jeunesse dans l'ombre d'un père, protégée par la complicité d'une mère trop aimante, n'apparaît pas, même à l'intéressé comme un modèle d'éducation réussie, mais bien plutôt le terrain privilégié pour exacerber les tendances d'un romantisme naissant :

> *Cette éducation manquait de force et de solidité, parce que tout était affaibli en moi par des rêves vagues d'amour et la pensée fixe du monde extérieur qu'on avait eu le tort de me laisser entrevoir beaucoup trop tôt.*

---

(11) Spoelberch de Lovenjoul (Vicomte de), *Sainte-Beuve inconnu*, Paris, 1901, pp 221, 23-24.

J'achevais des études qui m'accablaient, en jetant de mon triste banc du collège des regards éplorés et pleins de désir vers les fauteuils du bal, où je me glissais durant le sommeil de mon père, et où mon dégoût pour la classe devenait de la haine et du désespoir.

Il résultait de ce système très favorisé et protégé par ma faible mère que j'étais à peu près le dernier au bal et le dernier au collège, et mécontent de tous les deux[12].

Si l'on en croit le roman, unique source de cette période mal connue de la vie d'Ulric Guttinguer, le jeune homme lui-même ne tarda pas à s'apercevoir de l'inanité d'une telle existence et de la nécessité de se préparer une situation. L'illusion qu'entretenait en lui la relative aisance du foyer paternel fut très tôt et brutalement dissipée :

Ce fut bien autre chose quand, au milieu de tant de plaisirs, ma conscience jeta un cri d'alarme terrible vers ma raison, pour l'avertir que, sans considération auprès des femmes, je menais une vie à n'en avoir aucune chez les hommes, que je marchais vers l'incapacité et l'inutilité.

Cette découverte me laissa dans un tremblement et une confusion continuels.

Je sentais ma faiblesse comme d'autres sentent leur force.

Mon père ajouta au désordre de mon cœur en me mettant à nu ma situation.

"Tu sais sans doute que tu n'as rien," me dit-il un jour avec un regard plus tendre encore que sévère, bien qu'il le fût beaucoup, "tu sais qu'il faut que tu travailles et que tu es un paresseux : dis-moi ce que tu veux faire, et je vendrai jusqu'au dernier arbre de ma dernière ferme pour que tu puisses commencer un chemin qui te mène à quelque chose".

Je fus accablé.

Ma mère, présente, dit : "Il fera un grand mariage".

"Comment ! dit mon père ; ne crois pas ta mère, ce sont des rêves creux ; tu ne peux pas faire un grand mariage ; tu n'as rien de ce qu'il faut, entends-tu ? pour faire un grand mariage.

---

(12) *Arthur*, éd. Bremond, pp. 34-35.

La fortune ne vient qu'aux riches. Quelquefois les intelligents et les laborieux y sont admis : c'est dans ces derniers rangs qu'il faut te mettre…"
Je n'écoutais plus.
Le regard de ma mère était si confiant, sa modestie et son humilité avaient été si effacées par son orgueil maternel, qu'il me parut certain que, sans fortune, sans mérite réel, je ferais un grand mariage.
Et ce fut la carrière que j'avisai[13].

La réalité fut sans doute plus prosaïque que la version romancée que nous propose *Arthur*. Vint un jour où il fallut bien travailler. Malgré son peu de goût pour le commerce, Ulric commença par seconder son père dans son négoce avant d'en assumer progressivement la responsabilité. Ce ne fut pas sans une certaine amertume qu'il abandonna ses rêves de vie exaltée et brillante pour s'installer derrière un comptoir et occuper ses temps libres aux écritures comptables. A moins de vingt ans, il se retrouve son propre maître puisque Jean- Ulric, à la fin de ses mandats parlementaires, fut nommé, par décret du 10 septembre 1808, directeur du Comptoir d'Escompte de la Banque de France établi à Rouen en exécution du décret impérial des 18 mai et 24 juin 1806. Il restera dix ans à la tête de cet établissement, prmière forme de la Banque de Rouen dont l'hôtel est situé, jusqu'en 1810, rue de la Madeleine, puis rue du Molinet. Quant à Ulric, en dépit de ses goûts contrariés, il fit de nécessité vertu ; mais sur la fin de sa vie, rapportant quelques souvenirs de jeunesse dans son ébauche inédite, *Albert, Mémoires d'un cy-devant jeune homme*, il ressent encore le malaise éprouvé pour l'orientation professionnelle que lui imposait la tradition familiale et souligne avec force tout ce qui le séparait d'un père pourtant admiré et aimé :

Je déteste le commerce dont il est passionné, et il aime la solitude, la retraite, où je sens que je mourrais […] Indulgent, mais avec une tristesse et un air de reproche et d'inquiétude qui m'affligent et me troublent dans mes plaisirs, qui, après tout, n'ont rien de coupable, je le crois. […] Je suis dans l'admiration de mon noble père et je l'adore ; ce n'est pas trop dire, je le sens, le toucher de sa main me fait battre le cœur[14].

---

(13) *Ibid.*, p.36.
(14) Cité par Bremond, *Le Roman et l'histoire d'une conversion*, pp. 26-27.

En dépit de son peu d'attirance pour le négoce, Ulric Guttinguer, soutenu et surveillé par son père, il est vrai, semble y avoir assez bien réussi. Une sélection officielle, la liste des "négociants et commerçants les plus distingués" dressée, vers 1810, par les soins du Préfet de la Seine-Inférieure retient :

> *Guttinguer fils, Ulric, négociant à Rouen. Commandité par MM. Farel et Partier de Montpellier. Commerce de place. Fortune estimée à 500.000 F. Ancienne maison. 25 ans. Céli-bataire. Laborieux. Fort jeune, de l'esprit, de l'instruction. Bonne éducation. Il a pris aujourd'hui la suite de la maison de son père, aujourd'hui Directeur du Comptoir d'Escompte. Commerçant très estimé. Le fils ne pouvait avoir un meilleur modèle*[15].

Il est vrai que les Guttinguer, sous l'Empire, sont de toutes les listes de notables ; les informations consignées dans les *Almanachs de Rouen* permettent de suivre le déroulement de leur carrière, année après année. Jean-Ulric, négociant rue de la Madeleine, parfois répertorié sous l'appelation de "Guttinguer et comp." apparaît également comme membre de la Chambre de Commerce, Président du Tribunal de commerce et maritime en 1805 et 1806, membre de la Société libre pour concourir au progrès du commerce et de l'industrie... La disparition des archives de la Chambre de Commerce lors de l'incendie de la ville durant la Première guerre mondiale ne permettent pas de préciser davantage l'activité commerciale de la famille Guttinguer au début du XIXe siècle et l'on ne peut que le regretter, car les traces qui en subsistent nous confirment qu'elle fut dynamique et surtout appréciée des contemporains. Sans conteste, la notoriété de Jean-Ulric fut grande et son fils, dans un premier temps, bénéficia largement de la renommée de la maison paternelle. Cependant, le commerce auquel se livrait le jeune homme n'était pas de nature à lui procurer, du moins dans un proche avenir, la fortune escomptée. Aussi, après une adolescence passablement orageuse[16],

---

(15) Archives nationale F 936b. Je remercie M. J.P. Chaline, professeur à l'université de Paris IV, pour la communication de ce document.
(16) Une correspondance inédite, échangée entre 1805 et 1808 par le jeune Ulric Guttinguer avec un hobereau normand, Jean Balthazar de Bonardi (1760 - 1832), récemment entrée aux Archives départementales de l'Yonne a permis à M. Claude Hohl, ancien directeur de ce service et depuis directeur des Archives de la Seine-Maritime, d'éclairer cette période de la vie de Guttinguer. Cf. Claude Hohl, "Orages et passion à l'aube du romantisme : Une correspondance inédite d'Ulric Guttinguer, poète normand", *Bull. Soc. Emul. Seine-Maritime*, 1991, pp. 19 - 40.

seule la perspective d'un "grand mariage" lui apparaissait comme le plus sûr moyen de parvenir.

Virginie Gueudry, la riche héritière qu'allait épouser Ulric Guttinguer, naquit à Rouen le 7 novembre 1792 au foyer de Jacques-André Gueudry et de Marie-Françoise, Rose Parent, notables de la ville. L'*Annuaire de Rouen* de l'année 1789 ne comporte pas moins de quatre mentions de Gueudry. Il est notamment répertorié comme Procureur à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie et comme second délégué du Tiers-État à l'Assemblée provinciale de la Haute-Normandie. En 1790, il prend place parmi les Receveurs généraux des Finances de la Généralité de Normandie, comme commis à la Recette générale de Rouen, sise 62 rue Grand Pont, son domicile. Il mourra le 18 septembre 1807 et sera inhumé à Amfreville-la-Mi-Voie où il avait fait construire une élégante maison de campagne, dans les dernières années du XVIIIe siècle[17].

Cette mort prématurée entraîne la mise sous tutelle de sa jeune fille mineure dont la mère était décédée depuis le 1er février 1799. On comprend mieux les réticences des tuteurs face aux projets de mariage lorsqu'on songe à l'âge de la jeune fille, à la jeunesse et à la frivolité du prétendant et surtout à la différence considérable de fortune des deux familles. Virginie apporte en dot un patrimoine qui sera estimé à 1.232.000 francs en 1832, lors du règlement de partage de ses biens. Ulric ne bénéficie que des 40.000 francs avancés par son père sur sa succession[18]. La ténacité des jeunes gens eut raison des oppositions. Après autorisation du conseil de famille réuni le 21 janvier 1811, le contrat de mariage est signé le 17 février. La cérémonie a lieu, tant à la mairie qu'à l'église, le jeudi 21 février 1811.

Voici l'acte de son mariage, tel qu'il est consigné dans les registres de la paroisse de Sainte-Magdeleine à Rouen pour l'année

---

(17) Sur cette demeure où seront reçus Sainte-Beuve et Alfred de Musset, cf. l'article cité en note 1.

(18) Un acte notarié du 17 décembre 1835 réglant le partage entre Ulric et sa sœur nous confirme que le fils a reçu, lors de son mariage, 40.000 F. en avance sur sa succession. Sa sœur, Rose-Blanche, qui n'a rien eu, conserve les 30 actions de la Banque de France estimées 70.000 F. Elle doit donc à son frère une plus-value de 15.000 F. exigibles seulement au décès de la dite demoiselle qui, par ailleurs, survivra de quelques mois à Ulric. Evaluée à 110.000 F. en 1829, date du décès de Marie-Rose Filleul, la fortune des Guttinguer apparaît comme relativement modeste. (Archives de Me Thouin, notaire à Rouen).

1811 conservés aux Archives départementales de la Seine-Maritime[19] :

"Ce jourd'hui, jeudi vingt un de février 1811, vu la dispense de son Éminence Monseigneur le Cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, conçue en ces termes : "vu la requête à nous présentée sous la date du premier de janvier 1811 par Virginie Gueudry, fille mineure autorisée par qui de droit, la dite requête tendant à obtenir de notre autorité les dispense et permission nécessaires pour que la dite delle Gueudry puisse s'unir en légitime mariage, et suivant les formes voulues par l'Église catholique avec le Sr Jean Ulric Guttinguer professant la religion dite réformée,
Vu aussi le procès-verbal de l'information faite sous la date du cinq février 1811 par notre vicaire général official,
Considérant qu'il résulte du dit procès-verbal que l'énoncé dans sa requête est conforme à la vérité dans tous ses points : [...] que la demoiselle Gueudry paraît sincèrement et fortement attachée à sa religion catholique, apostolique et romaine, que le Sr Guttinguer a pris l'engagement formel, non seulement de ne point gêner sa future épouse dans l'exercice de sa religion catholique romaine, mais encore de permettre que tous les enfants que Dieu leur donnerait soient élevés dans cette même religion, et que tout dans l'information porte à croire que le dit futur époux sera fidèle à ses engagements,
Nous autorisons Mr le Curé de Ste-Magdeleine de Rouen, ou tout autre prêtre, par nous approuvé, et par lui düement délégué, de recevoir dans les formes voulues par l'Église le consentement nuptial de Jean-Ulric Guttinguer et de Virginie

(19) Cette célébration du mariage en l'église paroissiale Sainte-Madeleine remet curieusement au premier plan la question religieuse. Alors qu'elle n'occupait pas, de l'aveu même d'Ulric, une place primordiale dans sa famille, voici qu'elle prend soudain une curieuse importance. Le futur époux, en dépit de son baptême catholique considéré comme une formalité d'état-civil, déclare appartenir à la religion réformée et, à ce titre, sollicite et obtient de l'archevêché une dispense de disparité de culte. Cette profession de foi protestante, clairement énoncée dans la rédaction de l'acte, avec les conséquences qu'elle entraîne, ne manque pas de surprendre chez un jeune arriviste fort épris, de surcroît, de la jeune femme avec laquelle il conclut pourtant un mariage d'affaires. A défaut d'autre précision, cette attitude peut s'expliquer par une volonté d'affirmer son appartenance à la tradition paternelle dans une société de type patriarcal, encore très marquée par le droit d'aînesse. Suite à une période d'indifférence religieuse, Ulric veut, en se réclamant de la religion protestante, proclamer hautement sa filiation et rendre hommage à un père auquel il porte une grande vénération.

Gueudry, à la charge de transcrire en entier sur les registres notre présente dispense et autorisation immédiatement avant l'acte du dit mariage ; dispensons en outre Virginie Gueudry de toute publication de bans vu la dispense et l'autorisation de Son Éminence Monseigneur le Cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, signé de son Éminence et contresigné de M. Chevanne, le sept du présent mois mil huit cent onze, qui est resté entre mes mains.

Je, soussigné, curé de cette paroisse, avoir reçu aujourd'hui en cette église leur mutuel consentement et leur ai donné la Bénédiction nuptiale (après avoir vu le Bulletin) avec les cérémonies prescrites par l'Église catholique en présence de témoins, de Guillaume Etienne Monfort, marchand de toiles, rue Voltaire, de Grégoire André Augustin Anquetier, négociant, rue Grosse Horloge, d'Adrien Prosper Barré, Commis de négociant, rue du petit Musc, de Prosper Eudeline, Commis de Négociant, rue Fontenelle, n°32, et de Jn Ulric Guttinguer, Directeur du Comptoir des Comptes (sic), rue du Molinet qui ont signé avec l'époux et l'épouse."

signé Guttinguer fils, Vie Gueudry, Guttinguer, Eudelinne, G. Monfort, G. Anquetier, ADn Barré, P. Eudelinne, Rosine Guttinguer, F. Guttinguer, Gueudry Eudeline.

Guttinguer est toujours resté très discret sur les huit années de son bonheur domestique, laissant à l'écart de toute publicité les événements de cette période durant laquelle il goûta aux joies de la vie de famille en se livrant à sa passion pour les lettres, composant de nombreuses pièces de vers, des fables notamment, à l'intention de ses confrères de l'Académie de Rouen où il avait été élu en 1813.

2. - L'implantation normande.

Bien qu'il ait toujours été tenté par la vie brillante de la capitale à laquelle il finira par succomber en s'installant dans la région parisienne en 1836, Guttinguer apparaît résolument provincial, normand pour être plus précis, durant sa période romantique. Certes, la santé de sa première épouse, la fréquentation des milieux littéraires ou ses affaires l'amènent souvent à Paris ; mais il reste officiellement domicilié à Rouen, au moins jusqu'en 1824.

De la rue de La Madeleine où habitent ses parents, il passe avec eux rue du Molinet en 1810. Après son mariage, l'année suivante, il tient successivement boutique boulevard Cauchoise, rue Saint Eloi et, après la mort de Virginie, place du Vieux-Marché. Mais il semble bien avoir résidé, depuis son mariage, rue de Fontenelle, d'abord au n°32 où demeure le tuteur de Virginie, Philippe Eudeline, puis au n°35 où décède la jeune femme. Guttinguer conserve d'ailleurs l'usufruit de cette maison que lui laisse, en 1826, l'épouse de Philippe Eudeline, Marie-Anne-Barbe Gueudry, cousine de Virginie. De cette succession d'adresses il ressort que le poète a toujours vécu au cœur de la ville et dans les beaux quartiers ; indubitablement, par sa famille, par son mariage, comme par ses différentes implantations et sa fortune : il est de bonne bourgeoisie rouennaise. On en trouverait au besoin une preuve dans la présence du préfet, le baron Dupont-Delporte, au mariage de sa fille aînée en 1836 ; l'hôtel de la Préfecture était, il est vrai, situé, jusqu'à une date récente, rue de Fontenelle. Natif de Rouen, Guttinguer a toujours considéré cette cité comme sa ville natale, surtout lorsqu'il eut rejoint la région parisienne. Ayant quitté de bonne heure Weinfelden et la Thurgovie, Jean-Ulric s'était totalement acclimaté à Rouen et aucune nostalgie du pays des ancêtres n'apparaît dans les œuvres de son fils.

Confortablement installé au centre de la métropole normande, Guttinguer ne dédaignait pas les charmes de la campagne, surtout lorsque celle-ci offrait le confort, voire le luxe citadin, et qu'elle se trouvait aux portes de la ville. A la sortie de Rouen, en direction de Paris, sur la rive droite de la Seine, Jacques-André Gueudry possédait une vaste demeure à Amfreville-la-Mi-Voie. Cette élégante résidence campagnarde, sise sur un terrain de près de quatre hectares limité à l'est par la route nationale et à l'ouest par la Seine, comprenait une grande maison [20] ou château en pierre avec une toiture entourée d'une galerie à balustres ; des bâtiments de service, une petite maison de campagne, des serres, des jardins, un immense parc planté de hauts arbres, des herbages et des prairies entouraient le bâtiment principal.

---

(20) La tradition lui attribue la construction de cet édifice, ce que semblerait confirmer la date de 1788 qu'on trouve sur un balcon en fer forgé. Pourtant l'acte de partage de la succession de Madame Guttinguer en date du 26 juillet 1832 précise au sujet de l'origine des immeubles situés à Amfreville-la-mi-Voie que "la maison de maître avec les jardins appartenait à M. Gueudry au moyen de la donation qui lui en avait été faite suivant acte passé devant Me Lebreton notaire à Rouen le 23 novembre 1770" (Minutes de Maître Thouin, notaire à Rouen).

L'architecture de cet édifice, souvent appelé "Château d'Amfreville" et que Guttinguer dénomme plus familièrement "Lamivoie" du seul nom de lieu, comme il le fait habituellement pour ses autres domaines, permet de le dater, sans plus de précisions, de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cette propriété échut à Virginie, et Ulric en garda l'usufruit durant la minorité de ses filles. Ele devint un haut-lieu romantique, longtemps ancré dans la mémoire de Victor Hugo puisque, ne sachant où trouver Guttinguer, il lui écrit à cette adresse en octobre 1844, plus de dix ans après que le maître des lieux eût cédé le domaine à l'une de ses filles.

Bien qu'il n'y soit probablement jamais allé, Victor Hugo avait quelque raison de se souvenir de Lamivoie car plusieurs lettres que lui adressa Guttinguer, et non des moindres, sont rédigées en ce lieu. C'est de Lamivoie, par exemple, qu'il lui adresse au printemps de 1825, cette invitation :

> *Puisque vous voyagez, venez donc dans notre belle Normandie, c'est un pays romantique où vous avez des voix qui vous chantent. Je vous offre en tout temps l'hospitalité sur les bords de la Seine, qui baigne mes tilleuls et ma prairie ; une ode que vous composeriez sous nos ombrages les immortaliserait*[21].

Avec la retraite à Honfleur et la construction du chalet, la place de Lamivoie va décroître d'autant plus rapidement qu'elle devient propriété de Francine Guttinguer en juillet 1832 et qu'il semble que le poète n'y fasse plus alors de longs séjours. Cependant l'élégante demeure aura connu son heure de gloire chez les familiers du Cénacle et de l'Arsenal entre 1820 et 1830. Elle est surtout, même au-delà de cette période, en raison des tombes familiales du petit cimetière d'Amfreville, l'un des pôles privilégiés de son ancrage normand[22]. C'est le lieu de ses "premières amours", comme il le rappelle à Victor Hugo, le 9 octobre 1844, le symbole du bonheur domestique auprès de Virginie et de leurs filles encore dans le charme de l'enfance ; c'est

---

(21) Lettre de Guttinguer à Victor Hugo, Lamivoie, 17 juin 1825, Maison de Victor Hugo, Paris.

(22) Le château a été démoli en décembre 1976 et la propriété cédée à la commune en février 1979. Bien que la célèbre allée de tilleuls ait été conservée, le site est devenu méconnaissable avec la construction de nouveaux bâtiments à vocation commerciale ou sociale.

aussi le havre, l'endroit de la communion avec la nature pour atténuer la douleur après la mort de la jeune femme ; c'est la résidence secondaire, à quelques lieues de la ville, où le tilbury permet de rejoindre, à la fermeture du magasin, la famille venue y passer quelques jours. C'est enfin le lieu idéal, à la fois proche de Rouen et de ses divertissements, mais aussi résolument campagnard, bordé par la Seine, entouré de prairies, environné de collines : un résumé, en quelque sorte, de cette Normandie à laquelle il porte un attachement si profond.

Pour se conformer à l'une des clauses de son contrat de mariage, Guttinguer avait acquis, en mars 1811 et pour le compte de son épouse, avec le reliquat du compte de tutelle que lui avait remis Philippe Eudeline, la terre des Hayons ainsi que d'autres biens immeubles situés au hameau du même nom sur la commune d'Esclavelle, dans l'arrondissement de Neufchâtel-en-Bray. En novembre 1811, puis en avril 1813, il avait agrandi ce domaine par l'acquisition d'une petite ferme, de terres de labours et d'herbages toujours situés dans la même commune. De sorte qu'au 26 juillet 1832, date du règlement de la succession de sa première épouse, le domaine des Hayons se compose d'une maison d'habitation principale avec jardin et dépendances non louées, d'une ferme principale louée, d'une auberge, sise au carrefour des routes Rouen-Neufchâtel et Beauvais-Dieppe, avec les terres attenantes, d'une petite ferme ainsi que des champs qui lui sont rattachés, de terres diverses et des bois de haute futaie. L'ensemble était évalué à 164.000 francs. Il revint à sa fille aînée lors du partage des biens entre les deux sœurs en avril 1835.

L'étape des Hayons ne constituait pas un grand détour sur le chemin qui mène de Paris à Rouen. Guttinguer s'y arrêtait volontiers lors de ses déplacements, ayant une affection particulière pour ce domaine qu'il avait constitué. Sainte-Beuve y descendit lors de son premier séjour chez Guttinguer, en mai 1830. Il l'écrit à Victor Hugo en tête de la relation qu'il lui fait de ce déplacement :

Mon cher Victor,

Je sens le besoin de vous écrire, quoique je n'aie à vous faire aucune description pareille à celle de notre dernier voyage [celui de l'automne 1829 sur les bords du Rhin], mais nous parlons de vous et pensons à vous, Guttinguer et moi, autant

que nous faisions alors avec Boulanger[23]*. Nous sommes allés dimanche soir coucher aux Hayons, terre de Guttinguer à huit lieues de Rouen ; nous y avons passé le lundi. C'est le plus beau et le plus riche pays du monde, où vous seriez à ravir, loin de tout bruit, sous d'admirables hêtres pour faire une ou deux pièces ; Guttinguer voudrait bien que l'idée vous en prît et qu'un nouvel* Hernani *prit naissance de ce côté*[24].

En écho, il confie à Madame Victor Hugo, quelques jours plus tard, l'impression dominante qu'il conserve de cette première étape :

[...] J'ai passé un jour aux Hayons, terre de Guttinguer, séjour de calme, de silence et d'ombre[25].

Tous les témoignages littéraires que nous possédons sur les Hayons concordent : c'est une terre de repos propice à la composition littéraire. N'est-ce pas là que Guttinguer, au plus profond de son découragement, vient d'abord chercher refuge, après avoir en vain cherché à se confier à Hugo qu'il n'a pas réussi à rencontrer à Paris ?

Les Hayons, 8 décembre 1828

Je m'explique bien comment il se fait que je ne vous ai pas vu à mon dernier voyage, mon cher Victor, tout ce que j'ai pu faire a été de vous chercher [...].

Mais, mon cher ami, j'étais bien malheureux, découragé de tout au monde, si ce n'est peut-être de la Poésie, de la vôtre au moins. Je suis venu achever de mourir dans une campagne isolée ou même la vue de mes enfants me faisait mal[26].

Alors que Lamivoie, enserrée entre la route nationale et la Seine, tente de concilier le difficile choix entre la civilisation urbaine et la vie campagnarde, les Hayons, dans leur isolement, apparaissent plutôt comme le lieu de la retraite provisoire, de la création, à l'ombre des grands hêtres, loin de la grande ville et de ses divertissements.

---

(23) Le peintre Louis Boulanger (1806-1867), élève de Devéria, ami de Victor Hugo, devint un illustrateur des ses œuvres. C'est en sa compagnie et celle de l'architecte Charles Robelin (1798-1887), un autre ami de Hugo, que Sainte-Beuve avait fait le voyage Outre-Rhin.

(24) Lettre de Sainte-Beuve à Victor Hugo, Rouen, 7 mai 1830. *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, tome 1, Paris, 1935, p. 188.

(25) Lettre de Sainte-Beuve à Madame Victor Hugo, Honfleur, 13 mai 1830, *Ibid.*, p. 190.

(26) Lettre de Guttinguer à Victor Hugo, Maison Vacquerie, Villequier, Inv. 2647[1].

Sous la Révolution, Jacques-André Gueudry avait acquis différentes propriétés beaucoup plus éloignées de son domicile, en Basse-Normandie. Est-ce par mesure de sécurité qu'il s'était constitué ces vastes domaines, pour y trouver refuge en cas de danger et pour en retirer des revenus lui permettant d'assurer la subsistance de sa famille ? Il achète, le 14 septembre 1792, des biens fonciers dans le département de l'Orne : aux Quatre-Favrils, près d'Argentan, et à Champeaux, dans le canton de Vimoutiers. Un an plus tard, il fait l'acquisition, chez son notaire parisien, d'une portion de la forêt de Touques, aux environs de Honfleur, dans le Calvados cette fois. Ces différents domaines entrent dans la dot de Virginie Gueudry ; Ulric Guttinguer, durant les premières années de son mariage, s'emploie à étendre ces propriétés par de judicieux achats.

Durant son premier voyage en Normandie, Sainte-Beuve annonce à Madame Victor Hugo que seule l'étape des Quatre-Favrils, "terre en Basse-Normandie très retirée[27]", le sépare encore du retour à Paris. Située dans l'arrondissement de Trun, la commune de Quatre-Favrils fut rattachée à celle de Saint-Gervais des Sablons en janvier 1822. Cette "terre très retirée" est effectivement distante de plus d'un demi-kilomètre de la route à laquelle elle est reliée par une longue allée. Des édifices primitifs, seuls subsistent encore aujourd'hui l'ancienne église paroissiale transformée en étable et en cave, deux autres bâtiments et le logis édifié au XVIIe siècle[28]. Jacques-André Gueudry avait acquis en 1792 une ferme, des herbages, des bois et des terres labourables. Un corps de bâtiments et une petite ferme, ajoutés par Ulric dès janvier 1812, auxquels vinrent s'adjoindre, en septembre de la même année, le cimetière et l'église des Quatre-Favrils, constituaient le domaine de Virginie sur cette commune. Proche des Quatre-Favrils et acquise en même temps que le fonds primitif de cette propriété, la terre de Champeaux, consistait dans une ferme dite "de la Housterie et de la Huberdièze". L'ensemble apparaît ici plus modeste puisqu'il n'est estimé, en juillet 1832, qu'un peu plus de cent mille francs, alors que la valeur des Quatre-Favrils approche de 280.000 francs.

---

(27) Lettre de Sainte-Beuve à Madame Victor Hugo, Honfleur, 13 mai 1830. *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, tome I, p. 191. En fait, pour une raison inconnue, cette étape n'aura pas lieu. Guttinguer écrit, en effet, des Quatre-Favrils, le 11 août 1832, à Sainte-Beuve : "Je devais vous conduire ici, vous vous en souvenez, et j'y pense beaucoup à vous". Coll. Lovenjoul, Institut de France, Paris, D 584, folios 150 - 151.
(28) Cf. Roger Lépiney, "Ulric Guttinguer, un ami de Sainte-Beuve, Hugo, Muset,... aux Quatre-Favrils", *Le Pays d'Argentan*, 25e année, 1953, pp. 101-104.

De plus en plus attaché à cette région, Guttinguer se réserve ces terres de l'Orne dans la part qui lui revient, en 1832, lors du règlement de la succession de Virginie Gueudry. Il conserve en toute propriété, outre la portion de la forêt de Touques où il compte s'installer définitivement, la majeure partie des terres de Champeaux et bénéficie, à titre d'usufruitier, des Quatre-Favrils avec toutes leurs dépendances. Ce partage de 1832 concrétise un état de fait : le déplacement du poète de la Haute-Normandie vers la Basse-Normandie, de la vie citadine et agitée vers la retraite et la solitude ; le citoyen de Rouen se mue en gentilhomme campagnard du Pays d'Auge.

Après la rupture définitive avec Rouen en 1829, et une première fois écartée la tentation de l'installation parisienne[29], c'est à Honfleur, ancien chef-lieu de la vicomté d'Auge, que Guttinguer se réfugie, puis dans la forêt de Saint-Gatien où il fait construire son célèbre "Chalet" sur le modèles des constructions montagnardes du pays de ses ancêtres. Là, dans la solitude et au milieu d'une nature qu'il s'évertue à domestiquer, il cherche un remède à ses peines de cœur et tente de faire oublier le scandale de ses dernières aventures rouennaises. Sous l'influence des lectures que lui conseille Sainte-Beuve, il effectue un retour à la religion. Révélatrice d'une profonde mutation qui s'accomplit en lui, cette installation rurale témoigne cependant de son attachement à sa province natale, même après son départ de Rouen[30].

3. - Le chantre de la Normandie.

Durant toute sa carrière littéraire, Ulric Guttinguer reste fidèle à ses origines ; mieux, la Normandie constitue l'une de ses principales sources d'inspiration, étant sauf, bien entendu, le primat de la passion.

---

(29) Dans sa lettre de démission de membre résident de l'Académie de Rouen, il invoque son "éloignement presque continuel de Rouen et l'intention où [il est] de fixer [son] domicile à Paris". Lettre au Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Paris, 10 déc. 1828 (Archives de l'Académie, Bibliothèque Municipale de Rouen). Le 4 février 1830, il indique à Sainte-Beuve l'adresse de son "nouveau logement", 14 rue du Helder, à Paris (Coll. Lovenjoul, D 584, folios 112-113).

(30) Il n'est pas possible de s'étendre ici, en dépit de leur lien direct avec l'implantation normande de Guttinguer, sur les circonstances de cette retraite, le choix du lieu ou les étapes de la construction du Chalet, et moins encore sur son rôle essentiel dans la conversion du poète. Sur ces différents points cf. notre étude : "Un haut-lieu romantique : le Chalet de Guttinguer", *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, n°66, 1972, pp. 35-53.

Il est, en cela, logique envers lui-même : les thèmes antiques et mythologiques, bannis par le théoricien romantique, cèdent la place aux faits contemporains, surtout lorsqu'ils célèbrent l'histoire nationale et régionale ou lorsqu'ils exaltent la notion de patrie.

Cette liberté d'inspiration considérée comme fondamentale par les romantiques et qui trouvera sa plus belle illustration au théâtre, apparaissait déjà dans les *Méditations,* avant d'acquérir définitivement droit de cité dans les *Odes et Ballades.* Encouragé par d'aussi illustres exemples, sans oublier Chateaubriand dans le domaine de la prose, Guttinguer marqua très vite un goût prononcé pour le fait contemporain. C'est dans cette optique qu'il faut envisager sa production régionaliste, qui se dégage peu à peu de la partie de son œuvre étrangère aux fables.

Le choix de *Goffin*, en 1812, ne semble guère pertinent, puisque c'était le thème imposé par l'Académie française pour son concours. *Nadir* le serait peut-être davantage, en dépit de l'orientalisme factice tributaire d'une mode. La présence du bocage, paysage plus normand qu'oriental, des promenades en barque sur un fleuve calme qui pourrait bien ressembler à la Seine en amont de Rouen, doivent sans doute beaucoup à des paysages familiers de l'auteur, tel celui de Lamivoie où il séjourne volontiers à cette période.

Faut-il s'étonner de l'absence quasi totale d'inspiration régionale dans les productions typiquement romantiques de Guttinguer, celles des années 1824-1825 ? On en trouve en effet peu de traces, tant dans les *Mélanges poétiques* que dans *le Bal* ; le poète du cœur y chante sa passion, plus occupé à célébrer sa dame, voire à s'auto-célébrer, qu'à prêter attention aux lieu et temps qui ne servent que de cadre général et secondaire[31].

Pourtant, certaines pièces lues à l'Académie de Rouen avant cette période manifestent un intérêt pour les événements contemporains. C'est ainsi que, le 24 juin 1814, il propose à ses

---

(31) Dans son compte rendu des *Mélanges poétiques,* Tissot se réjouit de cette particularité, louant chez Guttinguer ce primat du cœur au détriment du paysage, plutôt inhabituel chez les imitateurs de Lamartine : "Il n'est pas si riche et si pompeux que l'auteur des *Méditations ;* mais dans ses entretiens, le sentiment domine au lieu de la description ; son amante occupe plus de place dans ses tableaux que la nature. Il faut remarquer ce genre de mérite, parce que le défaut contraire obscurcit des talents que j'ai loués moi-même". *Mercure du XIXe siècle,* t. VII, 1824, n° du 23 octobre 1824, p.97 et sq.

confrères des "Vers improvisés devant la statue de Henri IV lors de l'entrée du Roi à Paris, en 1814". L'intérêt de cette pièce, publiée au *Précis* de 1814, réside dans son habileté : c'est Henri IV, le "bon Henri" qui y est célébré et non

[...] le Souverain esclave des grandeurs,
Que l'éclat éblouit, que la crainte environne,
Et qui, vivant sans cesse entouré de flatteurs,
Ne sait pas quelquefois descendre de son trône...(32)

Guttinguer ne se hasarde pas plus à condamner directement le régime déchu qu'à louer le nouveau roi. A travers Henri IV, c'est une forme de royauté qu'il exalte, celle du souverain proche de son peuple.

Mais, implicitement, Henri IV est aussi le vainqueur de Mayenne à la bataille d'Arques, en 1589. Les "Stances sur les Ruines du Château d'Arques" lues à l'Académie de Rouen le 20 novembre 1818, rappellent ce haut fait dont fut témoin ce petit village de la Seine-Inférieure. Dans cette évocation les ruines du château importent moins que la figure mythique du héros, vainqueur par les armes, mais aussi *"Vert galant"* :

Le prince cher à la victoire,
Voulait aussi d'autres succès,
D'aimer, de plaire, il faisait gloire,
En tout, il était bien français(33)*!*

Les ruines, pourtant chères aux romantiques, ne servent ici que de support à l'évocation d'un personnage historique qui permet à la fois de chanter la Normandie, lieu de ses exploits guerriers, mais surtout d'exalter sa passion. Le sujet ne pouvait manquer d'attirer Guttinguer.

Pourtant son inspiration tend à se diversifier ; le rejet des thèmes antiques n'empêche pas l'imitation d'œuvres nouvelles pour lesquelles le poète éprouve de l'admiration. Le 16 janvier 1816, il propose à ses confrères une traduction en vers français de la romance du *Cid*. Cette imitation de l'espagnol pourrait paraître éloignée de l'inspiration régionaliste si elle ne s'apparentait à la romance historique comme le souligne le compte rendu de séance :

---

(32) *Op. cit.*, pp. 114-116.

(33) Archives de l'Académie de Rouen, Registre des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 4e volume (1818-1831), Bibliothèque Municipale de Rouen. Toutes les citations des procès-verbaux de séance, faites dans cet article, proviennent de ce volume.

M. Guttinguer, après avoir annoncé qu'à l'imitation de notre savant confrère M. Le Prévost[34], *il se propose de faire aussi quelques recherches dans le pays de la romance, a donné une solide garantie des jouissances délicates qu'il promet à la Compagnie par la lecture d'une traduction en vers français de la célèbre romance du* Cid.

La mention consignée dans le *Précis des travaux pour l'année 1816* est encore plus explicite, relevant à la fois la qualité du poète et son adresse à mettre son œuvre en valeur :

> *M. Guttinguer voyage aussi dans le pays de la Romance ; la traduction en vers français de la célèbre romance du Cid est une conquête précieuse de notre confrère qui promet en ce genre des morceaux d'un bon choix et des vers agréablement tournés, si on peut suffisamment apprécier le mérite des vers à la simple lecture d'un auteur qui a le talent de les faire valoir*[35].

Après la traduction de la romance du *Cid*, Guttinguer prend comme modèle un auteur moderne, Byron, dont il propose à l'Académie de Rouen, le 20 juillet 1821, un poème imité de *Don Juan*. L'inspiration moderne prend ici le pas sur l'aspect régional ; aussi les auditeurs ne semblent pas avoir fait un accueil chaleureux à cette pièce, témoin d'un romantisme par trop agressif.

Quand le fabuliste s'essaie sur les chemins de la nouveauté, deux voies s'offrent à lui, soit l'imitation du *Cid* ou du *Don Juan* de Byron, soit une veine plus directement régionaliste. A partir de 1825, mais toujours en lien avec le culte de la passion, le second aspect prend le pas sur le premier. La publication de *Charles VII à Jumiège* (sic), paru chez Sautelet en décembre 1826 avec la date de 1827 en témoigne. Alors que romances, élégies et pièces diverses composaient les recueils de 1824 et 1825, celui de 1826-1827, sans abandonner totalement cette orientation, prend une tournure résolument plus régionaliste qui apparaît dès le titre. Deux pièces importantes illustrent cet aspect : le poème qui donne son titre au volume et le second : "Edith ou le champ d'Hastings".

---

(34) Auguste Le Prévost (1785-1859) élu dans la même promotion que Guttinguer, avait présenté comme pièce d'admission un Essai sur la romance dont l'Académie avait ordonné l'impression en entier. *Précis des travaux [...] pour l'année 1813*, pp. 111-130.

(35) *Op. cit.*, p. 105.

La lecture de "Charles VII à Jumiège" à la séance du 29 juillet 1825 de l'Académie de Rouen doit être replacée dans le contexte de l'année de présidence de Guttinguer. Le 15 juillet, il vient de recevoir M. Dumesnil, redevenu membre résidant ; celui-ci a donné lecture d'une "Ode sur la bataille d'Hastings". Le compte rendu de séance consigne de manière précieuse la réaction du poète :

> *M. Guttinguer, président, répondant au récipiendaire a trouvé dans le sujet de cette ode une nouvelle garantie du bon choix de l'Académie. "Il est impossible, a-t-il dit, de ne pas voir avec un vif intérêt les Muses chercher enfin à être de leur pays après avoir, comme celle de M. Dumesnil, acquitté leur dette envers l'Antiquité".*
>
> *M. Guttinguer regarde les inspirations patriotiques comme le seul moyen de ramener les cœurs à la poésie ; il invite en conséquence l'auteur de* Jeanne d'Arc *à faire de l'Académie toutes les confidences de sa muse neustrienne.*

Une prise de position aussi nette trouve tout naturellement sa place dans le climat de "bataille romantique" dont l'Académie de Rouen vient d'être le théâtre. Guttinguer ne pouvait moins faire que d'offrir à ses confrères semblable production ; quinze jours lui suffisent pour mettre au point son "Charles VII à Jumiège". Le compte rendu de séance nous rapporte que l'œuvre portait alors en sous-titre "Agnès Sorel" et qu'elle a été entendue avec beaucoup de plaisir. Elle a vraisemblablement été retenue pour les lectures de la séance publique du 10 août [36].

Absent des séances de l'Académie depuis le 10 août 1825, sans doute par délicatesse vis-à-vis de son successeur après son année de présidence, Guttinguer réapparaît le 2 juin 1826 et donne lecture d'une longue pièce de vers : "Edith ou le champ d'Hastings".

> *Cet opuscule* - note le secrétaire de séance, soulignant ainsi l'ampleur de l'œuvre - *qui porte toute l'empreinte de la sensibilité de son auteur et qui paraît devoir être destiné à toute la célébrité académique est l'historique de la recherche du*

---

(36) Publié tout d'abord au *Précis* de 1825, puis dans les *Archives annuelles de la Normandie* (2e année, 1826, pp. 357-362), ce récit en vers, qui donne son titre au recueil en tête duquel il figure en 1826, sera repris dans *Jumièges*, en 1839, puis dans *Les Deux Ages du poète*, en 1844.

corps du roi Harold, accordé aux religieux du monastère de Waltham par le vainqueur après la bataille d'Hastings et que ceux-ci ne purent découvrir dans le Champ de la Mort qu'avec le secours d'Edith, ancienne maîtresse du Prince.

"Edith" connut en effet les honneurs académiques et notamment la lecture en séance publique dont un informateur anonyme fait part dans *Le Globe* du 22 août 1826 :

> *Le sujet est sombre, mais riche en tableaux, en développements poétiques. L'auteur ne nous paraît point avoir trop profité des avis que vous lui avez donnés en rendant compte du recueil de ses poésies* (37). *Il s'obstine à rester dans le vague, dans les nuages, dans les pressentiments [...]. D'autres lui feront encore d'autres reproches. Par exemple, il n'a point été Français, il n'a pas été Normand, il a mis l'intérêt du côté de la vieille Angleterre. Tout Normand et Français que je suis,* - poursuit le correspondant aussi disert que judicieux - *je n'ose lui en faire le reproche, car je l'ai trouvé dans la vérité; Le moment où Edith paraît sur le champ de bataille m'a semblé bien décrit. Au reste Edith sera bientôt imprimé, et vous jugerez si vous l'en croyez digne.*

Le poème parut d'abord dans le *Précis* de 1826 avant de figurer à son tour dans *Charles VII à Jumiège ;* comme il n'avait pas de lien avec la célèbre abbaye, le récit ne trouva pas sa place dans *Jumièges* en 1839 et, ainsi privé de tout port d'attache, ne fut pas recueilli dans *Les Deux âges du poète* en 1844, en raison du classement thématique adopté par Guttinguer.

De toutes les innovations prônées par les Romantiques, ce culte de l'histoire locale trouvait un écho plutôt favorable, même chez les plus classiques, surtout quand il mettait à l'honneur des faits d'armes ou des personnages célèbres. Aussi l'Académie de Rouen applaudit-elle à "Charles VII" et à "Edith". D'ailleurs, elle suivait les traces de son illustre aînée, l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse : les registres de séance conservent en effet le résumé du rapport fait, le 3 décembre 1824, par Duputel, un ami de Guttinguer, sur les travaux de cette compagnie pour l'année 1824 :

---

(37) *Les Mélanges poétiques* font l'objet d'une analyse détaillée dans *Le Globe* du mardi 22 février 1825.

> *M. Duputel voit avec plaisir que toutes les inspirations sont puisées dans l'histoire nationale, dans les mœurs et les croyances contemporaines, qu'aucun des auteurs ne s'est avisé d'affubler sa muse de la vieille friperie du Parnasse français et que le vœu du Poète : "Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?" est accompli pour la Poésie comme pour les Beaux-Arts. Nous en voilà délivrés, reprend M. Duputel, et c'est peut-être dans cette heureuse innovation, ajoute-t-il, que réside toute la question relative à ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi, la littérature ou le genre romantique.*

Il faudrait encore rattacher à l'inspiration régionale le poème intimiste "Une Soirée d'automne", lu à l'Académie le 1er décembre 1826 et publié seulement dans *Charles VII à Jumiège*, dont le compte rendu de séance nous propose cette analyse succincte :

> *[...] petit drame de salon bourgeois, en vers, dans lequel sous des couleurs légères et pourtant demi-sérieuses, l'auteur met successivement en scène quelques-unes des variétés de l'esprit du temps sans épargner celui dont il est amplement doté par la nature.*

Avec cette pièce s'achève la première série des écrits régionalistes de Guttinguer. Pour mémoire, on y ajoutera une rapide évocation de la ville de Rouen dans *Amour et Opinion*[38], le roman paru en 1827. Contemporaines des productions romantiques de Guttinguer, ces pièces sont, dans leur ensemble, influencées par cette orientation, le sentiment régional y allant souvent de pair avec le sentiment amoureux.

Après la retraite à Honfleur et la conversion des années 1830, la Normandie réapparaît comme source d'inspiration dans les œuvres du poète. Répondant en quelque sorte à la description rapide d'*Amour et Opinion*, la ville de Rouen tient une plus grande place dans *Arthur*, où figure également Honfleur. Les lieux quotidiens : le chalet et ses environs, Trouville, voire Bapaume, donnent lieu chacun à un sonnet parmi les 26 qui forment le supplément de la seconde édition des *Fables et Méditations*, en 1837, au moment où Saint-Germain-en-Laye, nouvelle terre d'élection du poète normand, fournit également de nouveaux thèmes.

---

(38) *Op. cit.*, Paris, Udron, 1827, 3 vol., t. III, pp. 34-36.

Cependant, l'éloignement ne fait pas oublier Jumièges, haut-lieu normand par excellence, auquel Guttinguer consacre un volume de "prose et vers" en 1839[39]. Alors que la prose occupe les cent premières pages de ce petit in-18, Guttinguer regroupe dans la seconde section ses différentes compositions sur Jumièges, précédées d'un sonnet dédicatoire à Charles Nodier. Les 180 pages de l'ensemble lui parurent-elles insuffisantes ou voulut-il profiter de l'occasion pour faire paraître, sans tarder davantage, ses dernières productions ? En tout état de cause, huit poésies diverses forment une troisième section, tout à fait disparate. Outre "Charles VII à Jumiège" publié précédemment, une autre pièce "Une Nuit à Jumièges" avait paru dans la *Revue de Rouen,* 1er semestre 1835, pp. 157-160.

Regroupant dans *Les Deux âges du poète* celles de ses œuvres qu'il souhaite laisser à la postérité, Guttinguer ne consacre pas de section particulière à la Normandie[40] même s'il affirme nettement son attachement à sa province natale.

En 1844, installé définitivement à Paris, Guttinguer achève d'ailleurs sa carrière poétique avant d'en commencer une nouvelle dans le journalisme. L'inspiration normande est maintenant tarie. Chaque été, il regagne le chalet de la forêt de Saint-Gatien, faisant à l'occasion le détour de Rouen.

Poète romantique, il a fait la part belle à l'élégie ; aussi l'inspiration régionale peut paraître assez minime dans son œuvre. Elle ne dépasse pas. dans le domaine poétique, plus de trente œuvres. Elle est plus diffuse et sous-jacente dans l'œuvre romantique. Même si elle reste relativement restreinte du point de vue quantitatif, la qualité de cette veine normande est suffisante pour que Guttinguer trouve place dans les bibliographies régionales éditées à la fin du XIXe siècle. Édouard Frère, dans son *Manuel du Bibliographe normand,* et

---

(39) Ce petit volume fut imprimé à Rouen chez Nicétas Périaux. Il comporte trois lithographies : une vue de l'abbaye en tête du volume, le titre orné d'une vignette et une illustration intitulée "Les Deux Moines". Édouard Frère le signale dans son *Manuel du Bibliographe normand,* Rouen, 1860, t.II, p. 58. La Bibliothèque municipale de Rouen en conserve un exemplaire, sous la cote V141, don d'éditeur.

(40) On ne peut manquer de relever une absence de marque dans cette évocation de la Normandie : celle de Jeanne d'Arc dont on ne trouve que de rapides mentions dans la prose de *Jumièges* et une brève allusion dans "Charles VII à Jumièges". Protestant de naissance Guttinguer semble conserver une prudente réserve envers celle qu'on ne vénérait alors qu'au seul titre d'héroïne nationale mais dont la personnalité, trop fortement teintée d'influences religieuses, était déjà assimilée à la catégorie des saints, intermédiaires superflus rejetés par la Réforme.

Madame Oursel, dans sa *Nouvelle biographie normande* (Paris, 1886), lui consacrent chacun une notice.

4. Pages d'histoire normande.

Quelles images de sa Normandie le poète Guttinguer nous offre-t-il ? Les différentes facettes qu'il en présente se regroupent aisément sous deux principaux aspects. C'est en premier lieu une Normandie historique, essentiellement médiévale, chantée dans les romances et centrée autour de quelques grands axes. Bien qu'il les mette souvent en scène, Guttinguer s'attarde assez peu sur la dimension proprement historique des personnages.

Citons, pour mémoire seulement, Charles VI, sujet d'une romance parue dans le *Chansonnier des grâces* pour 1831. Guillaume le Conquérant ne tient qu'une place de second plan dans "Edith ou le champ d'Hastings". Certes, le vainqueur d'Harold accorde aux Moines de Waltham le corps de son ennemi. Mais le rôle principal de ce récit revient à Edith dont la passion fatale constitue le thème dominant; régionalisme et romantisme, souvent mêlés chez Guttinguer, vont de pair dans ce poème inspiré par la lecture d'Augustin Thierry dont l'extrait placé en épigraphe résume bien l'action :

> *Après la bataille d'Hastings, le corps du roi Harold fut humblement demandé au duc Guillaume de Normandie par les religieux du monastère de Waltham. Le duc le leur octroya, et ils allèrent à l'amas des corps morts, les examinèrent soigneusement, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes et désespérant de réussir seuls dans leurs recherches ils s'adressèrent à une femme que Harold avait aimée, et la prièrent de se joindre à eux.*
> *Elle s'appelait Edith et on la surnommait la Belle au cou de cygne ; elle consentit à suivre les moines, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé.*
>
> *Histoire de la Conquête d'Angleterre*
> *d'Augustin Thierry*[41].

---

(41) Dans *la Gazette de France* du 26 juin 1856, Guttinguer consacre sa chronique à des "Souvenirs d'Augustin Thierry (1795-1856)" qui "vient de terminer une honorable et laborieuse vie en chrétien et en sage avec la foi et la résignation." Il rappelle que son amitié avec l'historien date des années 1840 alors qu'ils étaient voisins rue de Courcelles. Il évoque les soirées d'hiver passées en tête à tête avec cet écrivain modeste mais d'une société agréable, parlant peu d'histoire, aimant les lettres et la musique... Au moment de déménager pour le boulevard Montparnasse, l'historien, aveugle et entièrement paralysé, fit don à Guttinguer de ses œuvres complètes.

Guttinguer s'intéresse ici, moins au fait historique lui-même qui constitue l'arrière-plan du récit, qu'à un épisode secondaire et complémentaire de la bataille d'Hastings, déterminante pour la conquête de l'Angleterre. Guillaume le Conquérant est simplement évoqué alors que l'histoire le met au premier plan. La lecture de l'ouvrage d'Augustin Thierry, paru en 1825, fournit au poète normand un sujet pathétique propre à des développements poétiques et à des épanchements sentimentaux. Amour et mort se côtoient dans ce poème éminemment romantique, où l'auteur réussit à glisser en confidence quelques souvenirs personnels, à propos du désespoir d'Edith :

Je connais le tourment de perdre ce qu'on aime
Et ne tenterai pas de dire ses douleurs.

Guillaume Longue Epée trouvera un rôle plus conforme à la réalité historique dans "Les Deux Moines", récit publié pour la première fois en 1839. Mais nous touchons ici à l'une des pierres angulaires de la Normandie chère à Guttinguer : Jumièges. En effet la majeure partie des pièces où il évoque l'aspect historique de sa province natale s'articule autour de la célèbre abbaye. Il les réunit d'ailleurs dans son volume de *Jumièges, prose et vers et poésies diverses,* paru en 1839.

Déplorant, dès les premières lignes de cet ouvrage, de n'avoir pas le génie de Chateaubriand pour traiter un pareil sujet, Guttinguer renvoie son lecteur aux volumes consacrés à la Normandie par Taylor et Nodier[42], volumes auxquels il attribue le mouvement de pélerinage dont Jumièges est l'objet à l'époque romantique. Mais surtout, la connaissance des événements passés lui apparaît indispensable pour une visite fructueuse du site. Aussi propose-t-il de placer à l'entrée de tels monuments une chronologie sommaire. Celle qu'il rédige pour Jumièges présente un intérêt particulier car elle replace dans leur contexte les événements évoqués, aussi bien que les personnages mis en scène dans son ouvrage.

Pourtant Guttinguer s'attarde peu aux circonstances de fondation de l'abbaye. Saint Philibert et les premiers moines

---

(42) *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France par MM. Charles Nodier, J[ustin] Taylor et Alph[onse] de Cailleux, Ancienne Normandie,* 2 vol., Paris, 1820 et 1825.
(43) Les Énervés : c'est le premier fait de cette histoire [de Jumièges]. On nomme ainsi deux fils de Clovis, mutilés pour crime de haute trahison. Livrés aux flots après leur supplice, ils sont poussés sur la rive des gémissements. Recueillis dans l'abbaye, ils deviennent l'origine de son immense et miraculeuse prospérité (Note de Guttinguer).

présentent pour lui moins d'intérêt que le premier événement marquant dans l'histoire de cette prestigieuse institution : l'épisode légendaire des Enervés [43] dont il veut accréditer l'authenticité. Un double intérêt se dégage de cette longue note d'une vingtaine de pages. Elle nous prouve l'attention de Guttinguer aux questions historiques relatives à la Normandie, puisqu'elle se réfère à l'*Essai sur les Énervés* de Langlois, ouvrage posthume récemment publié à Rouen [44]. Dans la même ligne, elle met en scène Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne vers le milieu du VIIe siècle, et sa femme sainte Bathilde. Mais Guttinguer se réfère également à un poème manuscrit, *Le Miracle de Sainte-Bautheuc,* que lui a communiqué Frère, l'éditeur de Langlois ; il cite à différentes reprises cette œuvre dans sa forme originale et s'essaie à des paraphrases poétiques. C'est le seul essai de ce genre qu'il nous ait laissé ; on doit reconnaître que Guttinguer y révèle une facette insolite de son talent ; on ne s'étonnera pas qu'en 1839, l'aspect religieux de l'épisode l'ait particulièrement retenu.

Dans les "Deux Moines", récit centré sur la résurrection de Jumièges, Guttinguer évoque l'histoire de la Neustrie aux IXe et Xe siècles, avec Rollon, le premier duc de Normandie et son épouse Gisèle. L'auteur éprouve le besoin de situer avec précision l'époque de l'action :

C'était aux jours plus doux où la paix de Saint-Clair
Jetait un filon d'or dans ce siècle de fer :
Rollon nous amenait sur la terre nouvelle,
La fille de nos rois, la naïve Gisèle,
Et créait un royaume où son bras tout-puissant
Avait tout renversé dans la poudre et le sang.
Jumiège, épars alors en lambeaux sur la terre,
N'était plus ce pieux et riche monastère
Où venaient aborder et prier tant de saints :
Le ciel avait permis - mystérieux desseins -
Que la hache normande avide et sanguinaire
Dispersât sous ses coups autel et sanctuaire.
Peu des hommes de Dieu, dans ce cloître élevés,
De la flamme et du fer avaient été sauvés.

Rollon réapparaîtra d'ailleurs épisodiquement sous la plume de Guttinguer. Dans "Une nuit à Jumièges", il fait successivement revenir

---

(44) Hyacinthe Langlois, *Essai sur Les Énervés de Jumièges et sur quelques décorations de cette abbaye, suivi du miracle de Sainte-Bautheuc*, Rouen, 1838.

parmi les moines les grandes figures qui ont hanté ces lieux au cours de l'histoire. C'est d'abord :

Clovis le franck, à la haute stature
[Qui] *fait, en s'avançant, résonner son armure.*
.....
Rollon vient après lui, ce duc de Normandie
De volonté si forte et d'humeur si hardie [...].

Certes, ces figures sont à peine esquissées et caractérisées par un trait unique, celui mis en valeur dans les leçons d'histoire. Mais il y a une certaine insistance de Guttinguer à faire défiler ces silhouettes comme pour assurer le fondement historique de son récit.

A l'égal de Gaudoin et Gandouin, deux des survivants de l'ancienne abbaye qui veulent en relever les ruines, le duc Guillaume Longue Epée tient une place de premier plan dans le poème "Les Deux Moines" ; sans son aide, leur généreux projet paraît voué à l'échec. Mais, autour du personnage de Guillaume, Guttinguer organise son récit de façon antithétique : le jeune seigneur égaré qui trouve refuge dans la hutte des deux religieux ne semble pas, à première vue, leur être d'un grand secours pour leur courageuse entreprise. C'était compter sans l'aide du Ciel :

Dieu permit qu'égaré,
Guillaume, s'oubliant dans ses chasses lointaines,
Descendit seul, un soir, au milieu de ces plaines ;
Que, surpris par la nuit, le royal inconnu
S'en vint à la cabane et fut le bien venu.
La chair était frugale et la couche grossière,
Mais le duc y trouva l'eau pure et la prière,
Le sommeil trop souvent absent de ses lambris ;
"Que faites-Vous ?" dit-il aux deux frères surpris ;
"Quel est, dans ce désert, le but de votre vie ?
– Nous voulons relever notre sainte abbaye.
– Vous, mes frères ! comment, dans votre pauvreté,
Avez-vous fait ce rêve ? - Il sera vérité,
Si Dieu qui l'a promis, aide notre parole.
– Eh quoi ! n'avez-vous donc que cet espoir frivole ?
– Appelez-vous ainsi la foi de notre cœur,
La charité de tous, l'amour et le Seigneur ?
– Vous m'aurez donc aussi ; j'en vaux bien quelques autres ;
De ce jour comptez-y, frères, je suis des vôtres,

Dit le Prince touché d'un discours si pieux ;
Et, se levant alors, il leur fit ses adieux :
"Je récompenserai votre accueil charitable,
"Car votre cœur paraît meilleur que votre table,
"Je ne suis pas encore assez parfait chrétien
"Pour suivre ce régime et pour m'en trouver bien ;
"J'aurai soin, si je dois vous faire encor visite,
"D'amener quelque bon cuisinier à ma suite[45]*."*

Seul un événement miraculeux pouvait changer le cours des choses, obligeant Guillaume à tenir une promesse à laquelle les deux moines ne croyaient guère :

Cette humeur délicate hors de propos railleuse
Ne leur promettait guère une aide merveilleuse.

La Légende dorée ou les vies de saints sont remplies de ces épisodes prodigieux qui font, en un instant, basculer l'histoire. Alors que les survivants de Jumièges, quelque peu désappointés de n'avoir mieux su tirer parti d'une si bonne occasion, se laissaient aller au découragement,

Dieu jugeait autrement. Comme de son coursier
Le duc pressait le pas, dans un étroit sentier,
Au plus fort des taillis de la forêt immense,
Un sanglier blessé plein de rage s'élance,
Et Guillaume, surpris, du bond désarçonné,
Au monstre sans merci se voit abandonné.
"Dieu des chrétiens, dit-il en cette heure funeste,
"Sauve-moi ! de mes jours je te donne le reste ;
"Je relève Jumiège et deviens son appui."
Disant ces mots, l'éclair de son épée a lui,
Et, d'un coup où du ciel il voit la main puissante,
Le monstre est renversé sur la terre sanglante.

L'influence des pieuses lectures de Guttinguer durant sa retraite au Chalet est ici évidente. Plus encore que par la légende de saint Hubert où l'animal sert d'instrument à la puissance divine, Guttinguer semble influencé par l'épisode de la Croix-Valmer qui détermina la conversion de Constantin. Le second duc de Normandie se trouve ainsi assimilé au premier empereur chrétien ; une telle valorisation du personnage ne peut manquer de rejaillir sur le sanctuaire qu'il décide de relever :

---

(45) Historique *(Manuscrit de Jumièges)*, (Note de Guttinguer).

Le duc, se relevant, retourne sur ses pas,
Frappé du vœu promis qui l'arrache au trépas ;
Il revient à Jumiège où son destin le porte :
"Dieu dispose de nous, dit-il, ouvrant la porte.
"Sans doute vous avez, amis, prié pour moi,
"Et votre pureté sauve les jours du Roi ;
"De ce moment, la foi me donne une autre vie :
"Seul maintenant je veux bâtir votre abbaye.
"A l'œuvre, et sans retard venez dans mon palais ;
"Puisez dans mon trésor, prenez hommes, valets ;
"Frères, tout est à vous : je n'aurai plus de trêve
"Que l'épouse du Christ par moi ne se relève."

Cette nouvelle image du duc, bienfaiteur de l'Église, efface celle du jeune seigneur insouciant du début de l'épisode ; elle atténue, par la même occasion, le rôle tout à fait secondaire accordé au vainqueur d'Hastings dans "Edith".

Le sous-titre de "Charles Sept à Jumièges" : les Adieux d'Agnès Sorel, souligne le même déplacement du centre d'intérêt que dans "Edith" : le personnage masculin, fortement marqué par l'histoire, cède le pas à l'héroïne féminine auréolée, ici encore, du caractère fatal de la passion. Alors que les Clovis II, Rollon ou autres personnages historiques de premier plan, ne font que défiler, éléments d'une longue litanie, dans le cortège des familiers de Jumièges, Charles VII occupe une place spéciale en raison du séjour prolongé qu'il y fit au milieu du XVe siècle. Guttinguer se réfère explicitement à l'histoire, comme l'atteste la citation de Barante, placée en épigraphe de son poème, qui résume l'épisode retenu :

> *Au commencement de 1451, la garnison de Harfleur s'étant rendue au Roi, il s'en alla passer le reste de l'hiver à Jumièges, à cinq lieues de Rouen. C'est là qu'il eut le malheur de perdre la belle Agnès. Elle avait des chagrins : beaucoup de gens la voyaient d'un mauvais œil. A ses derniers moments elle montra beaucoup de dévotion et de repentir. Il n'y avait chose touchante qu'elle ne dît, parlant des misères de la vie et de la fragilité humaine.*

Le sujet ne pouvait manquer de plaire à Guttinguer quand, en 1825, il s'inspire de cet épisode pour composer son poème. Si l'aspect régional n'est que secondaire, il est cependant bien présent, notamment dans les propos nationalistes que le poète prête au roi dès les premiers vers :

D'où reviennent gaiement ces vaillants chevaliers ?
Harfleur a vu leurs fronts couronnés de lauriers.
Comme ils marchent joyeux ! Leurs pesantes armures
Sont couvertes pourtant de neige et de frimas,
Et l'hiver est cruel ; mais que font ces injures
Et les rigueurs d'un siège au cœur de ces soldats ?
Ils sont français ! Par eux la patrie est sauvée ?
Ils s'en vont racontant tour à tour leurs exploits,
Aux Anglais abattus la province enlevée,
L'audace de Brézé, la valeur de Dunois.
Autour de Charles VII se pressent les bannières
Et le roi souriant : "Bons chevaliers, mes frères,
Mes amis, grâce à vous, les Normands sont Français !"

La personnification de Charles VII est ici plus soignée qu'à l'ordinaire. A la différence de Richard, Clovis ou Rollon, souvent qualifiés d'une simple épithète, le souverain vainqueur n'oublie pas qu'il fut d'abord "le petit roi de Bourges" ; Guttinguer nous le présente à la manière des manuels d'histoire :

Vous souvient-il que, roi sans sujets et sans trône,
A peine autour de moi quelques sujets épars
Soutenaient sans trembler l'aspect des léopards ?
Qu'à peine en mon parti s'obstinaient quelques villes
Mais fumantes encor des discordes civiles !
J'étais pauvre, vaincu, mais j'avais des amis,
Des amis tels que vous, cher Mailli, preux Saintraille !

C'est au détriment de l'aspect régional que se développe l'image du personnage dans le cas présent. Le caractère national du héros est d'ailleurs renforcé par une allusion rapide au secours que lui prête Jeanne d'Arc :

Puis j'aimais Dieu ! son bras au trône m'a remis ;
Il nous envoya Jeanne au jour de la bataille ;
Elle avait sa parole et fit voir à nos yeux
La victoire et la Foi qui descendaient des cieux.
Gloire à Dieu !

Pourtant l'enracinement normand de "Charles VII à Jumièges" présente un intérêt primordial pour l'auteur, comme pour ses auditeurs de l'Académie de Rouen ou ses différents lecteurs, puisque l'œuvre fut largement diffusée. L'incidence régionale concerne alors davantage le

lieu que les personnages. On peut, une fois encore, regretter que Guttinguer se soit limité à une simple évocation de Jeanne d'Arc et que les épisodes normands de la vie de cette héroïne ne lui aient pas fourni matière à développements poétiques.

A l'égal des personnages, certains lieux tiennent une place de choix dans l'univers régional du poète. Groupées pour la plupart autour de l'histoire de l'abbaye de Jumièges, les œuvres inspirées par l'histoire normande attestent la place que tient ce monument dans la vie de Guttinguer. Sans restreindre l'importance des lieux familiers, et particulièrement de Rouen, sa ville natale, Jumièges apparaît le lieu normand par excellence, celui qui sert de cadre aux hauts-faits des personnages illustres ; mais Jumièges compte également parmi les plus belles ruines dont le monde romantique est si friand. Plus que les vestiges du château d'Arques ou de Robert le Diable, plus encore que les pans de murs de Saint-Wandrille, les tours de Jumièges symbolisent l'élan créateur de la vie monastique, son action civilisatrice, en même temps qu'elles témoignent de la barbarie de ceux qui s'attaquèrent à un si prestigieux édifice.

Depuis son enfance, Guttinguer était familier de Jumièges. Il le rappelle avec émotion dans l'article nécrologique qu'il consacre au propriétaire des lieux, Casimir Caumont, dans le *Corsaire* du 28 avril 1852, en même temps qu'il exalte le souci qu'avait ce conservateur avisé de mettre en valeur ces vestiges du passé.

> *Il y avait un nom uni aux ruines de Jumièges, la sainte et grande abbaye normande, celui de Casimir Caumont qui en était à la fois le propriétaire et le conservateur (Ces ruines sont debout et le resteront longtemps encore). Mais celui qui, il y a déjà près de trente ans, les environna de jardins charmants, déblaya les cours de l'antique manoir de Jumièges et cela avec le goût, le discernement et l'enthousiasme d'une âme élevée, Monsieur Casimir Caumont, n'est plus. La mort vient de le saisir au milieu de ces mêmes ruines où il conviait souvent avec un si juste orgueil amis, savants, poètes et artistes.*
>
> *(Guttinguer rappelle alors que lui-même "son vieil et fidèle ami" avait été invité voici dix jours) à venir revoir ces ruines que le premier j'ai chantées dans des poèmes bien au-dessous de la splendeur d'un tel sujet. (Il se préoccupe du sort de Jumièges et espère que l'abbaye échappera aux barbares).*

Mais notre plus grande préoccupation n'est point là, elle est dans la douleur dont notre cœur est brisé en pensant au sincère ami que, pendant cinquante années, nous avons connu si affectueux, si aimable, si dévoué, et que nos regrets, comme nos éloges, suivront dans une tombe qui va s'élever, sans doute, au milieu de tous les grands souvenirs et des beautés naturelles qui appellent à Jumièges les nombreux amis de notre Normandie et le pélerinage des cœurs sympathiques[46].

Il a parcouru maintes fois le domaine de Jumièges, seul ou en compagnie du propriétaire, à qui l'unissaient, non seulement le culte du monument, mais encore un commun combat pour le libéralisme. Mais, surtout, il conduit volontiers ses visiteurs, en suivant les bords de Seine, vers les ruines de la prestigieuse abbaye. Il se trouve en bonne compagnie parmi : "les pélerins de Jumièges à l'époque romantique[47]." S'il ne peut se flatter d'y avoir conduit, le premier, Nodier, Guttinguer, fort de son expérience, peut conseiller à son lecteur le meilleur moyen de se rendre à l'abbaye. Le visiteur est-il tenté par la voie fluviale ?

Savant, voyageur, pélerin, homme de sentiment ou du monde, vous n'avez que l'embarras du choix et du beau pour arriver à Jumièges, quand vous avez quitté Paris.

Les bateaux à vapeur vous prendront à Saint-Germain-en-Laye, si cette voie vous tente, et vous berceront pendant cinquante lieues, dans leurs frais et jolis paysages ; ils vous remettront à d'autres bateaux à Rouen, qui auront les mêmes tableaux à vous offrir, mais plus grands, plus vastes, plus imposants, et animés par toutes ces voiles venues des hautes mers et vous faisant pressentir l'Océan et ses grands spectacles.

On vous laissera, à la hauteur des tours de Jumièges, sous des ormes touffus, entre des collines qui resserrent étroitement le fleuve en cet endroit, et le rendent calme et limpide comme un des gracieux lacs de la Savoie.

---

(46) Victor Hugo avait souligné le rôle essentiel joué par Casimir Caumont dans la sauvegarde de Jumièges le 12 août 1835 dans le *Registre des Visiteurs de Jumièges pour les années 1834-1835*, conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime : "En sortant de chez l'immonde propriétaire de Saint-Wandrille je félicite M. Casimir Caumont d'avoir Jumièges et Jumièges d'avoir M. Casimir Caumont".

(47) Article de René Rouault de la Vigne, dans *XIIIe Centenaire de l'abbaye de Jumièges*, Rouen, 1955, tome II, p. 566 ; cf. id. "Jumièges et le romantisme" dans le catalogue de l'exposition *Jumièges*, Musée des Beaux-Arts de Rouen, 1954 ; et Gabriel-Ursin Langé, "Les Reflets du romantisme - Album de Jumièges", *La Revue normande*, 1931, n°114, pp. 29-32.

Une fois débarqués, vous n'avez plus que quelque pas à faire pour frapper à la porte de l'antique monastère, qui s'ouvrira aussitôt, n'en doutez pas.

Pourtant, je ne vous conseille point cette voie, par une raison que je vous prie de me pardonner, c'est que je ne l'ai point suivie.

La vapeur m'est antipathique, comme les voyages en commun, et ce mot me sert à merveille. Nul bonheur, nulle paix, nulle rêverie possible dans ce bruit du balancier monotone, de ces roues et de ces chaudières, au milieu de mille curieux, fâcheux, indiscrets, qui mangent, boivent et parlent (qui pis est), mêlant tous les besoins et toutes les industries à la belle nature, dont le calme, l'accord et les parfums sont ainsi troublés et rompus.

La route de terre, avec ses collines boisées, ses forêts que vous traversez et où s'ouvrent de ravissantes clairières sur d'immenses et délicieux horizons, me paraît en tous points préférable, surtout si vous pouvez la parcourir en calèche découverte et traînée par nos bons et vigoureux chevaux normands.

Vous sortez de Rouen par une splendide avenue d'ormes qui vous conduit au charmant village de Bapaume, berceau du grand Corneille.

Vous grimpez la rapide et tournoyante montagne de Canteleu, qui vaut bien qu'on s'y arrête quelques heures pour voir les merveilles de nature et d'art qu'y accumule, avec une patience et un goût persévérants, un des premiers artistes de jardins de France, M. Elie Lefebvre.

Le chemin devient ferme et onduleux, facile et orné comme une route anglaise.

La Seine, que vous venez de quitter, vous apparaît bientôt de nouveau du haut des coteaux de Saint-Georges-de-Bocherville, et vous la côtoyez au milieu des oseraies et des pommiers, jusqu'au bourg de Duclair, où vous relayez sur les bords du fleuve, au milieu des rames et des voiles qui se croisent sans cesse à ce passage, ou jettent l'ancre pour attendre le flux, à l'abri des belles îles qui font de la Seine un lac enchanté. Les chevaux attelés, vous irez à Jumièges. En sortant de Duclair, le postillon se jette subitement à main gauche dans une traverse assez triste, mais aussi bonne qu'une traverse peut l'être.

Sommes-nous loin de Jumièges, postillon... ? – A deux pas. – L'impatience vous prend, car vous ne savez pas peut-être ce que c'est que les deux pas d'un paysan normand : on dirait qu'il les fait avec des bottes de sept lieues.
Jumièges ! Jumièges !... Où donc est Jumièges ?

On sent bien la connaissance intime que Guttinguer possède de ces lieux et l'attachement passionné qu'il porte à cette terre, sa terre, celle qui sépare Rouen de Jumièges et dont il connaît chaque détour. Le poète pointe ici sous le prosateur et à propos de ces descriptions où il fait revivre des lieux familiers, l'expression "prose poétique" employée par Le Prévost dès 1823 convient à merveille.

Cependant, avant de quitter ce haut-lieu historique pour voir quel reflet de son cadre de vie normande Guttinguer nous transmet dans son œuvre, quelques poèmes consacrés à la célèbre abbaye retiennent l'attention, en particulier deux sonnets ; le traitement que leur fait subir l'auteur ne manque pas de surprendre. Alors qu'ils trouvent tout naturellement leur place dans le volume de 1839, ils n'apparaissent pas dans la section "Jumièges" des *Deux Ages du poète* en 1844, mais classés, en raison sans doute de leur date de composition, dans les "Souvenirs de Saint-Germain-en-Laye".

Les deux pièces se réfèrent à l'étymologie du nom ; le premier "*Gemitus* ou *Gemma*. Sonnet sur Jumiège" oscille entre les deux solutions proposées :

D'où vient ton nom, Jumiège, ils ne sauraient le dire.
O vanité de l'homme et surtout du savant !
Gemitus *ou* Gemma *:* douleur *ou* diamant *:*
Il faut vous décider mes confrères sans rire.

Cela vaut l'in-quarto, mettez-vous à l'écrire ;
L'auteur, de l'Institut sera correspondant.
Si le monde malin rit du livre pédant
Il se donnera seul le plaisir de le lire.

C'est quelque chose encore. En attendant je veux
Sur un sujet si grave émettre un avis sage :
Ce n'est ni l'un ni l'autre, ou bien c'est tous les deux.

Choisissez ! tous les deux me plairaient davantage :
L'histoire de ce cloître et de ces monuments
Montre autant de trésors *que de* gémissements.

juillet 1836

Le ton badin employé par Guttinguer peut surprendre. Il paraît traiter avec ironie, voire dédain, les activités académiques auxquelles il attacha, quelques années durant, un prix certain. La pirouette finale s'acccomode mal du choix fait dans le second sonnet, "Minuit", qui pourrait être antérieur, d'après le contenu, bien qu'aucune date ne permette de l'affirmer :

Ce fut une heure sainte et pour toujours bénie,
Qu'en cette nuit sereine aux doux scintillements
Je passais, ô Jumiège, en tes vieux monuments
Ruine où respirait mon âme rajeunie !

Sur le timbre fêlé de l'horloge vieillie,
J'entendis haleter douze frémissements,
Et ce sol des douleurs et des gémissements
Ouvrit ses flancs émus aux morts de l'abbaye.

Chaque coup m'amenait l'ombre et le souvenir :
Clovis, Rollon, Richard, Charles et sa noble amie :
Mon cœur ne fut alors qu'un sombre et long soupir :

Je songeais que ces morts reviendraient à la vie,
Plutôt que dans ces lieux je revisse jamais
La dame aux yeux chéris qu'autrefois j'y voyais.

La tonalité plaintive de cette pièce, l'assimilation que fait l'auteur de ses propres sentiments à ceux des personnages historiques dont le souvenir continue de hanter ces lieux, la dédicace portée en sous-titre : "A Elle", tout nous ramène quelques années en arrière. L'inspiration régionaliste servant de support au chant de la passion, comme dans "Edith" ou "Charles VII à Jumièges", se retrouve dans ce poème ; il évoque vraisemblablement Rosalie dont l'abandon laisse alors Guttinguer inconsolable. L'étymologie doloriste de Jumièges convient mieux, dans ce cas, à la mélancolie du poète qui trouve un cadre propice à son expression, la nuit, au milieu des ruines, en compagnie des ombres de personnages célèbres. "Minuit", dont l'auteur modifiera le titre en "Minuit dans une ruine" dans l'édition définitive de ses œuvres, apparaît comme typique du romantisme de Guttinguer, bien qu'il prenne place, par son inspiration, dans son œuvre régionaliste.

Un climat semblable se retrouve dans "Une Nuit à Jumièges,". Au détour d'une méditation prêtée à une égérie anonyme, le poète évoque à nouveau les noms de personnages célèbres qui ont hanté ces lieux :

Les voyez-vous, penchés ou debout sur les pierres,
Les guerriers menaçants, les moines en prières,
Et ces terribles ducs, et leurs hommes du Nord,
Et leurs tristes vaincus qu'a délivrés la mort !
Les nefs et les arceaux, les tours, les voûtes sombres
Ne suffisent qu'à peine à contenir ces ombres
Que pressent comme nous l'instinct du souvenir…

Le défilé des Clovis, Rollon, Charles VII et Agnès Sorel accentue la dimension historique de ce texte, qui n'interdit cependant pas une actualisation, sans doute assez peu convaincante puisque Guttinguer n'a pas retenu cette pièce pour une autre publication. L'introduction et la conclusion du poème affirment son accord profond avec ces lieux et font saisir au lecteur l'importance de ce site dans son univers normand : c'est un de ceux qui permettent de faire la jonction entre passé et présent, de s'identifier aux héros médiévaux dont il admire les hauts-faits et, plus encore, d'évoquer ses propres sentiments à travers leurs aventures amoureuses :

Oui vous avez dit vrai, mon ami : c'est la nuit,
Quand l'homme a disparu, que la terre est sans bruit,
Qu'il faut, le front pensif et l'âme recueillie,
S'asseoir sur les débris de l'antique abbaye.
C'est quand la lampe d'or s'allume dans les cieux,
Qu'on peut, sur leurs secrets interroger ces lieux ;
Il est, nous le savons, tant de choses divines
Dans l'amour, les tombeaux, la nuit et les ruines !
A cette heure surtout si chère au souvenir,
Où ceux qu'on a pleurés nous semblent revenir !
[…]
O Jumièges, pardonne, et permets que mon rêve
Dans tes seuls souvenirs se prolonge et s'achève ;
Que je savoure en paix la beauté de la nuit,
Et la douce amitié qui vers toi m'as conduit.

Jumièges, 25 août 1833.

5. - La Normandie familière.

A côté de cette Normandie historique ou légendaire [48] qui se concentre essentiellement autour de Jumièges, l'œuvre de Guttinguer présente des reflets nombreux et variés de sa province natale et, plus particulièrement, des lieux où il passa les cinquante premières années de sa longue existence. Souvent le poète utilise la prose pour ces vastes descriptions de lieux familiers. Laissant un champ plus vaste au développement et dégagée des contraintes imposées par les formes poétiques, elle lui permet de laisser libre cours à son enthousiasme et convient mieux à ses envolées narratives. La variété des images, l'aisance du style, l'utilisation habile et discrète du rythme unies à des accents de sincérité et de simplicité font le charme de cette prose.

Pourtant la poésie n'est pas totalement absente de cette évocation. Qu'il suffise de rappeler que la mer apparaît dès la première pièce des *Mélanges poétiques* ou qu'elle prend un aspect mieux déterminé dans "La Plage de Pourville". Certes, dans le tableau intimiste qui ouvre "Une Soirée d'automne" [49], Guttinguer transcrit avec élégance des souvenirs personnels ; mais les traits spécifiques de sa province sont ici moins pertinents : bien des régions pourraient servir de cadre à cette mélancolique évocation influencée par "L'Automne" de Lamartine. Une lecture attentive nous permet cependant d'y retrouver la campagne normande et les éléments familiers chers à la méditation du poète aux environs de La Mivoie ou dans la forêt de Touques :

D'un soleil affaibli raccourcissant les heures,
De ses brouillards Octobre a couvert nos demeures ;
Dans les bois jaunissants le poète égaré
N'a plus qu'un triste rêve aux regrets consacré ;
Il pleure les moissons, la prairie et l'ombrage,
Et jusqu'aux jours brûlants couronnés d'un orage.
C'en est fait ! Le ruisseau coule déjà moins pur ;

---

(48) S'il défend, contre les historiens contemporains, la tradition des "Énervés de Jumièges", Guttinguer s'en prend à certaines sculptures, notamment les gargouilles, qui représentent trop volontiers, à son goût, monstres bizarres et animaux hideux, tel ce loup vert de Jumièges dont il réfute la légende. Le nouveau converti déplore, à la suite de saint Bernard : "L'Olympe descend à Priape et le ciel chrétien à la gargouille et au loup vert ! Misérables hommes !" - *Jumièges,* pp. 40-41 ; 102-103. Cf. également Gabriel-Ursin Langé, *Le loup vert de Jumièges,* s.l. (Fécamp), n.d.

(49) *Charles VII à Jumiège* (sic), Paris, Sautelet, 1827, pp. 89-100.

A peine dans le ciel quelques traces d'azur
Lui disent d'espérer ! Une crainte inconnue
Le tourmente en voyant les vents chasser la nue,
Et la feuille qui tombe autour de lui courir ;
Car quelque chose alors nous dit qu'il faut mourir.

Histoire et paysages normands servent de toile de fond à l'épisode que rapporte "Une Croix" (50), où le monument sacré sert de refuge à des enfants mis en danger par des chevaux indociles :

Nous quittions Moulineaux, les yeux sur la ruine
De ce Robert-le-Diable à Rouen si fameux ;
Le long des fraîches cours qu'enferme l'aubépine,
Nous fuyions, enlevés par deux coursiers fougueux.

Un essaim de marmots vers l'école chemine,
Avec petits paniers remplis de beurre et d'œufs,
Et catéchisme en mains cette foule s'incline
Devant un vieux Calvaire adoré des aïeux.
[...]

A l'égal de Moulineaux, humble bourgade des environs de Rouen, Bapeaume-lès-Rouen, tout auréolé du souvenir du grand Corneille, illustre cette Normandie profonde, irriguée par la Seine, si caractéristique avec ses prés et ses bocages. Guttinguer, dans le sonnet qu'il lui consacre, confesse sa dette envers ces paysages familiers et aimés ; la proclamation finale de cette pièce non datée, mais écrite vraisemblablement autour des années 1835, atteste un changement de perspective consécutif à la retraite du poète ; sa parenté avec la nature dans la solitude de la forêt de Saint-Gatien renforce son amour de la "petite patrie" et confirme son attachement à sa province :

Bapaume est un beau lieu de notre Normandie
Où des plus fraîches fleurs on fait pleine moisson,
Où vint le vieux Corneille errer sur le gazon,
Et mûrir en son cœur sa fière tragédie.

Ce qui n'empêche pas la muse moins hardie
D'y faire nuit et jour, et suivant la saison,
Soupirer la romance et rire la chanson
Dont l'ombre du grand homme aime la mélodie.

---

(50) *Fables et Méditations*, 2e édition, Paris, Joubert, 1837, p. 136.

Emportant à la mer ses barques, ses vaisseaux,
La Seine au loin s'écoule à travers les roseaux
Baignant avec amour les prés et les feuillages.

Comme elle, mon murmure a chanté ces bocages,
Et si le Ciel me veut garder quelque trésor
De tendre poésie, il est pour eux encor(51).

Si ces modestes lieux trouvent tout naturellement leur place dans l'œuvre poétique de Guttinguer, en tant que manifestation de son attachement profond à cette terre qu'il a parcourue dès son enfance, les sites plus illustres ne le laissent pas indifférent. Pourtant, dans un sonnet dédié à Madame la Marquise de B…, qui y trouva la paix de l'âme dans une paisible retraite, il évoque Trouville, non pas la station balnéaire mise à la mode par le peintre Charles Mozin dans les années 1830, mais le modeste village trop tôt envahi par le flux des touristes(52).

Une mer au lointain, une église au rivage,
La prière calmant l'Océan irrité ;
Le flot que Dieu contient humble et doux sur la plage,
Le culte à l'Eternel devant l'immensité.

De Trouville, brûlant et dénué village,
Au logis pauvre et noir, voilà le beau côté ;
Vous l'avez bien trouvé, vous si simple et si sage,
En votre cœur d'abord de malaise attristé(53).

Cette côte de Grâce, devenue, depuis 1830, son lieu de résidence, Guttinguer la chante en prose plus encore qu'en vers ; pourtant, au détour d'un apologue, "Le Paysan de la Touques", il ne résiste pas au plaisir de situer l'action en un rapide tableau intimiste :

Quand le jour est bien chaud, c'est à l'heure du soir,
Qu'auprès de son sillon, rêveur, je viens m'asseoir.
Il m'a dit : "Laissez-moi conduire à ma manière
Et comme je l'entends, Monsieur, la pépinière".

---

(51) *Id.*, p. 153.
(52) M. Jean Chennebenoist a édité, en 1962, un remarquable album, *Trouville et Deauville vus par Charles Mozin 1806-1862,* s.l.n.d., qui donne idée de ces lieux tels que les a connus Guttinguer. On notera, à ce propos, que Guttinguer, pour sa part, contribua au succès de ces stations, la réputation du Chalet de Saint-Gatien attirant sur la Côte des visiteurs heureux de venir saluer le maître des lieux.
(53) *Fables et Méditations,* 2e édition, p. 132.

Ce paysan, le Père Manchon, qui met tant de cœur à l'ouvrage au grand dam de son fils imbu d'idées nouvelles, décrit avec amour les quelques arpents de terre qu'il possède et auxquels il apporte des soins jaloux :

Il faut venir chez moi, pour voir dans mon herbage,
Car j'ai le mien aussi, bien petit, sûrement,
Mais autrement soigné que ce grand apanage
Où vous ne venez pas, Monsieur, assez souvent ;
Il faut voir mes pommiers poussés de ma semence,
Soignés pendant trente ans et veillés tous les jours !
Quand arrive la fleur quel bouquet ! quels amours !
En ce moment surtout, ils ont belle apparence,
Je veux vous en donner de pareils dans dix ans [...]
Si vous laissez Manchon agir à son idée.
J'en veux couvrir vos cours, vos bruyères, vos champs,
Tout le long de vos clos les mettre par bordée
Que cela sera beau ! moi je n'y serai plus[54].

Alors que ces esquisses ne font qu'évoquer de manière très allusive la Normandie chère au poète, elle sert de cadre à la partie narrative du roman *Arthur* qui nous présente de plus vastes tableaux. Bien des pages évocatrices seraient à citer dans cet ouvrage qui se propose en premier lieu un but édifiant. On comprend, à leur lecture, que l'auteur ait été séduit par ces lieux paisibles, et l'harmonie profonde qui s'établit alors entre eux et lui. A priori le ciel fuligineux de cette côte et la vue de l'estuaire en auraient découragé plus d'un. Lui s'y établit pour un stage de contemplation, fasciné et séduit par la beauté et le calme du paysage de ce bord de mer, entre Honfleur et Trouville :

> *La chambre de l'auberge où je suis revenu m'isoler, donne sur le bras de mer qui nous sépare du riant pays de Caux. La vue en est ravissante, et je passe à ma fenêtre bien des heures du jour et de la nuit.*
>
> *Ce matin, de très bonne heure, je l'ai ouverte après un sommeil moins agité que de coutume.*
>
> *Le moment était délicieux, le soleil qui venait de se lever derrière les collines de cerisiers et de poiriers fleuris, éclairait*

---

(54) *Fables et Méditations*, (1ère édition) Paris, Joubert, 1837, pp. 53-61.

d'une manière céleste et encore mystérieuse les toits de la ville et les lignes lointaines et vagues de l'horizon. Une vapeur légère se dissipait doucement et sans incertitude laissant apercevoir par degrés les clochers des églises, les arbres des falaises et les galets du rivage. La mer que poussait le flux entrait doucement dans le beau fleuve qu'elle rendait bleu comme le ciel et paisible comme elle. On ne voyait qu'azur et lumière céleste sur la tête, à ses pieds ; il semblait qu'il en devait pénétrer quelque chose en nous. De belle voiles venaient de l'Océan et s'avançaient tranquillement dans le fleuve qui s'élevait de plus en plus, et remplissait son lit immense, sans trouble, sans murmure, sans autre bruit qu'un léger et harmonieux gémissement de grandes lames bleues, expirant comme avec volupté sur la rive.

Un léger mouvement se faisait sentir à bord de quelques navires échoués sur le sable et attendant que la marée les vint relever, mais c'était peu de chose, dans le calme. Seulement une rame qui tombait, une petite voile qu'on hissait sans cris et sans efforts. On eût cru que la manœuvre se faisait par les mains invisibles d'êtres silencieux. Le danger était si loin, l'arrivée au port si sûre, que tout exprimait la paix et la confiance.

La sérénité du temps se faisait sentir aux objets inanimés comme aux êtres vivants, et les arbres, les eaux, les voix et les mouvements des hommes, en étaient pénétrés.

L'odeur vive de la mer et de ses algues marines se mêlant aux parfums des plantations de pommiers de la côte, achevaient d'attendrir le cœur comblé par le spectacle qui se colorait, se vivifiait, se complétait de plus en plus, sur les flots, sur la terre et dans les cieux.

En ce moment, les petites barques des pêcheurs parurent à l'entrée du fleuve ; elles se laissaient dériver au courant de la mer qui montait, avec une rapidité qu'on ne pouvait concevoir, car la surface de l'onde était immobile et s'amassait lentement dans le golfe immense en face du port[55].

A l'égal des descriptions où se complaît Guttinguer, les évocations qu'il fait de la vie quotidienne trouvent une expression

---

(55) *Arthur*, éd. Bremond, pp. 60-61.

touchante dans la sympathie, voire la tendreese, qu'elles manifestent pour le petit peuple, celui des marins ou des paysans du voisinage ; dans l'une de ses meilleures pages, il les dépeint, en marche pour le salut de la Saint-Catherine à Honfleur, un 25 novembre, le long d'une route de campagne qui serpente à proximité du rivage :

Je partis donc le dimanche, par un temps gris, une petite pluie froide et pénétrante pour suivre à cheval un chemin qui ne s'éloigne pas trop de la mer, qu'on ne cesse d'apercevoir à travers de charmantes cours vertes qui sont, au printemps, fleuries et embaumées comme des jardins célestes.

Souvent on fait route avec quelque beau brick aux mâts légers et découpés qui revient des hautes mers, ou avec l'élégant chasse-marée avec ses deux grandes voiles rouges égales, qui prennent sa courte mâture en biais et cachent ses marins dans leurs plis ; ou ce sont des pirogues, des canots de pêcheurs revenant avec leurs familles pauvres, nombreuses, mouillées, de la pêche aux moules qui sont abondantes sur ces côtes, ou c'est le magique bateau à vapeur, sortant des jetées avec son immense panache pâle et ondoyant... qui me rappelle toujours le conte des Mille et une Nuits, et ce vilain génie vaporeux sortant aussi d'une colonne de fumée, et venant surprendre une pauvre princesse endormie sur le rivage.

Toutes ces marines accourent donc avec nous vers Honfleur, quand vous vous y rendez à l'heure où la marée montante les y porte en faisant reculer le fleuve devant elle, et vous vous en rapprochez tout à fait, lorsqu'à un petit village appelé Vasouy, vous descendez sur la plage recouverte de roches moussues, de galets bruyants, à bancs de vase unis et de quelques traînées d'un sable fin et ferme, sur lequel on est si joyeux, à tout âge, de laisser faire un temps de galop à son cheval.

Or ce jour-là, cette grève, assez difficile, était couverte de ces gros chevaux de ferme qui subissent tant de transformations dans un faire-valoir ; coursiers pacifiques qu'on attèle à la charrue, au chariot, au cabriolet du propriétaire, et qui, dans ces jours de fête, portent la maîtresse, tenant en croupe assis sur la trousse les plus jeunes membres de la famille.

Ces chers enfants ont, dans leurs beaux habits de fête, une joie mêlée de peur tout à fait expressive. Ils se collent à leur mère, qui serre la bride ferme et haute, en leur commandant de se bien

tenir. Cependant les robes d'indienne sont relevées autour du corps, et laissent voir le jupon blanc et frais, tandis que la coiffure restée la même que celle qu'on portait sous les Ducs de Normandie, est fidèlement abritée par un parapluie rouge qui couvre la mère et l'enfant.

J'allais donc vers la ville avec cette foule qui s'y dispersa en mille canaux, et dont je ne croyais plus rien revoir[56].

Cette page, digne d'une anthologie régionale, s'ouvre par une rapide évocation de Honfleur ; ignorant le Vieux Bassin, la Lieutenance et les vieux édifices qui bordent les quais, Guttinguer s'arrête un bref instant sur la curieuse église Sainte-Catherine, construite en bois par les "maîtres de hache" de Honfleur, en action de grâces pour le départ des Anglais ; il ne s'attarde guère aux particularités architecturales de l'édifice : les deux nefs jumelles flanquées chacune d'un bas-côté, où les vaisseaux de bois qui coiffent les nefs, soutenus des piliers de bois... L'aspect cultuel bénéficie d'un traitement de faveur :

C'est une belle chose, je vous assure, que le salut de la Sainte-Catherine à ... ! Vous auriez été édifié et charmé comme moi ! La ville est pourtant petite, étroite et mal bâtie : l'église de la sainte n'est point gothique, et elle a ce portique païen qui me désespère dans les églises chrétiennes, et, lorsque vient le temps de fêter la patronne, il n'y a plus ni fleurs, ni feuilles aux arbres : les chemins sont fangeux, la mer est houleuse et froide, les falaises ne sont plus vertes, les beaux pommiers sont noirs, et il vient des rafales de vent d'ouest qui flétrissent les traits et glacent les sens : on est au 25 novembre[57].

La présence insistante de cette Basse-Normandie, terre d'élection où Guttinguer ne réside finalement que cinq années, peut apparaître disproportionnée si on lui oppose la place faite à la terre natale. Alors que la première partie des *Deux âges du poète*, celle qui se déroule en Haute-Normandie, s'intitule de façon anonyme *"Premier âge"*, le *"Deuxième âge"* s'ouvre sur une section de *"Souvenirs de Saint-Gatien-les-Bois"*. Le poète affectionnait jusqu'aux noms des lieux de cette Côte de grâce, en particulier ces suffixes en "fleur" qui ornent des noms comme Barfleur ou Honfleur.

---

(56) *Id.*, pp. 212-213.
(57) *Id.*, pp. 211-212.

La toponymie nous ramène cependant en Haute-Normandie, où les appellations n'ont rien à envier à celles de l'Orne ou du Calvados. Dans les environs de Jumièges, l'auteur relève un certain nombre de lieux-dits aux consonances évocatrices :

> *Les chemins et les champs répandus à l'entour, portent des noms bien faits pour éveiller les douces réflexions et les souvenirs poétiques. Ce sont : la rue Main-Berthe, le Val-Rouge, le Hamel, le Druglan, le Clos de la Ruine, les Fonds du Roi, les Quatre-Camps, le Tombeau des Sarrazins, les Anneaux, le Camp des Vieux, etc. Chacun d'eux est comme le titre d'une chronique*[58].

Mais, comme on s'en doute, la place de choix revient à Rouen, la ville natale, souvent présentée au fil des pages des œuvres romanesques, plus rarement dans les évocations poétiques. Déjà *Amour et opinion*, en 1827, comportait une rapide évocation de la ville lors de l'arrivée du héros, Gustave, à Rouen ; il en fait la description dans une lettre à Eugénie[59]. Dans un texte beaucoup plus tardif, prose et poésie se relaient pour célébrer la métropole normande. Guttinguer raconte à ses lecteurs, dans son célèbre "Courrier de la campagne"[60], un voyage à Rouen, le dernier peut-être, car il avoue au détour du texte, n'être pas retourné dans sa ville natale depuis quinze ans. En raison même de cette longue absence, il la découvre avec des yeux neufs et en fait une peinture qui laisse percevoir une intime connaissance des lieux et une émotion maîtrisée à leur redécouverte :

> *Voici Rouen qui apparaît au bout de son faubourg Saint-Sever qui vaut presque une ville lui-même. C'est un beau spectacle, vraiment ! Sous un ceintre de collines vertes, grises, blanches, et que domine admirablement la célèbre chapelle Notre Dame de Bon-Secours, la vieille ville des ducs normands se range, laissant son port blanc et moderne cacher ses rides noires et accueillir les vaisseaux que lui amène le beau fleuve aux antiques invasions. Ce fleuve en défendait l'entrée, mais des ponts nombreux sont jetés sur lui maintenant, et celui que nous passons, appuyé sur une île, sert de piédestal au grand Corneille. Le cher grand poète a l'air un peu déplacé dans tout*

---

(58) *Jumièges*, Rouen, N. Périaux, 1839, pp. 68-69.
(59) *Op. cit.*, tome III, pp. 34-36.
(60) *La Gazette de France*, mercredi 27 septembre 1854.

ce positif du commerce, cet antipode de l'art et de la muse, aussi l'auteur du Cid *tourne-t-il le dos à sa ville natale et à ses métiers, et l'idée, s'il en est une, est assez ingénieuse mais le hasard l'a peut-être voulu ainsi. Ce beau et pur génie plonge ses regards sur le fleuve qui coule à travers les îles et les vastes prairies que déchire aujourd'hui la voie ferrée. Le calme de cette sainte et noble figure contraste fort avec le bruit et le mouvement qui se font autour d'elle. Nous saluons et nous passons... [...]*

Nous voulûmes profiter de ces trois heures pour pénétrer dans notre ville natale que nous n'avions pas vue depuis quinze années et dont tous les pavés nous sont connus pour les avoir en tous sens foulés pendant près de cinquante ans. Hélas ! elle n'a point changé. La rue Grand-Pont(61) *est encore étroite et garnie de ses maisons inégales à pignons suspendus et avancés sur la tête des passants ce qui fait que la rue est plus étroite encore dans le haut que dans le bas, et qu'à peine on voit le ciel à travers les poutres noires et les tuiles qui se penchent sur le chemin. Mais cette rue conduit à la cathédrale dont la place étroite et sans proportion avec la grandeur de l'église majestueuse, aux tours sublimes, se couvrait de fleurs en ce moment. La première messe du jour sonnait et le bedeau ouvrait aux fidèles les petites portes du temple.*

Quelques bonnes âmes pieuses y entraient toutes recueillies ; c'était l'heure des humbles : nous les suivions sous les immenses arceaux, et nous vîmes là une des choses les plus faites pour toucher le cœur mondain que l'incrédulité n'a pu éteindre, la prière douce, à voix basse, dans le silence et la solitude de l'église, au milieu de tous ces grands souvenirs de l'histoire chrétienne.

Nous devenions confus d'être entré comme curieux dans ce temple où la foi et la poésie nous reprenaient et nous faisaient oublier tout le présent de la vie, pour ne songer qu'à son passé, déjà si loin, mais qui se dressait devant nous avec ses joies et ses épreuves et nous fîmes encore une fois des vers dont voici le début :

---

(61) Jacques-André Gueudry habitait cette rue, au siège de la Recette Générale des Finances pour la Généralité de Normandie dont il était le Commis ; Virginie y passa son enfance. Les Guttinguer habitaient dans le voisinage.

Salut temple de mon enfance
Où ma primitive innocence
A chanté l'hymne du Seigneur ;
Où j'attirai par la prière
Tout ce qui devait sur la terre
Composer ma part de bonheur !
Je te reconnais, ô chapelle,
Que préférait un cœur fidèle.
Par ton amour sanctifié
Sois toujours bénie à cette heure,
Adorable et sainte demeure,
Église où ma mère a prié !

A l'instar de Jumièges, cette cathédrale de Rouen apparaît comme une pierre angulaire dans l'image que nous livre Guttinguer de sa Normandie. Certes, dans le court poème cité, les connotations affectives, du souvenir de la mère à l'évocation de l'enfance, sont très marquées. Pourtant, dans *Arthur*, le roman de la conversion, le long passage qu'il consacre à cet édifice est encore plus caractéristique : l'aspect descriptif s'amenuise au profit des effusions mystiques. L'influence du *Génie du Christianisme* est patente dans ce texte où Guttinguer effectue, à propos de la cathédrale de Rouen, ce qu'il souhaitait pour Jumièges et qu'il aurait aimé voir réaliser par Nodier :

Une cathédrale, un dimanche de l'an 1834

"Domine, dilexi decorem domus tuae et locum habitationis gloria tuae".

O ma chère et belle cathédrale ! avec quels transports pleins d'émotion je vais toujours vers toi ! Comme mon cœur bat quand je m'avance vers ton portail, ô saint palais de mon Dieu ! A travers ces deux rangs de vieilles noires maisons, aussi âgées que toi, pour la plupart ! C'est la rue laborieuse des marchands. Presque toutes leurs boutiques sont fermées, malgré l'esprit du siècle. Presque tous en habits de fête, marchant vers toi, leur livre d'office à la main, avec leurs enfants et leur vieille servante, sévère et intolérante : ses regards tombent avec amertume et ressentiment sur les magasins outrageusement ouverts, étalant, ou leurs modes nouvelles, ou leurs gravures indécentes ; aussi, sur les impies qui fument leur cigare en se dandinant dans leurs habits poudreux des jours ouvrables, avec

la calotte grecque sur leur tête. Seigneur ! fais-leur plus de grâce que ne leur en accorde ce cœur fervent, mais inflexible, qui les maudit et n'est pas assez avancé dans la divine religion du Christ pour prier pour eux.

Je viens, je viens, ma belle cathédrale ! j'arriverai à temps pour entendre la voix divine de ton orgue et tes belles paroles latines, et tes chants graves et solennels ; pour voir briller le soleil à travers les mille couleurs de tes vitraux étincelants.

Me voici ! j'ai passé sous le beffroi de tes ducs normands, qui sonne encore le couvre-feu à l'heure où tous les feux et les lumières s'allument aujourd'hui.

Soyez bénis, vous tous qui marchez avec moi vers le Temple.

La cloche tinte encore au sommet de tes tours élevées. Elle avertit les anges et les hommes que l'heure d'honorer le Seigneur est arrivée. Nous allons nous mettre tous à genoux sur tes pierres de mille ans, ô ma chère et belle Église ! le long de tes chapelles et des tombeaux de tes Rois, de tes Évêques et de tes guerriers.

Dès le matin (le jour n'avait pas encore paru, j'étais encore la proie du sommeil), j'ai entendu ta voix extérieure, et ma première pensée a été pour toi. Je te voyais, comme à travers un songe, recevant sur tes flancs noircis les naissantes lueurs de l'aurore. Il m'a été doux de penser que le premier rayon du soleil de Dieu rencontrait une prière ; qu'en sortant de l'ombre et de la nuit, la terre n'était pas tout entière ensevelie dans l'oubli de ses devoirs envers son créateur.

Oh ! les églises, les églises !! elles veillent tandis que nous dormons ! chacune a son saint, son ange, qui la vient visiter durant les nuits ; et qui voudrait y veiller, entendrait sans doute quelque aile frémissante et céleste passer sur les touches de l'orgue subitement animé.

Mais voici ton parvis ! il est éclatant de fleurs ! Jésus-Christ, lui-même, chasserait-il ces marchands, entourés de leurs blancs magnolias et de leurs rhododendrons ; ces pauvres bonnes femmes de la campagne accoudées au milieu de leurs touffes de pâquerettes, de leur thym, de leur lavande aux rustiques parfums. Il pardonnerait ce doux échange, même un saint jour,

sur les degrés de son temple ! Oh ! sur ce parvis, bien des fleurs ont été semées depuis plus de mille ans ! Aux jours de mon enfance, j'en ai répandu des corbeilles entières devant les bannières de mon Dieu, quand nous regardions avec transport nos beaux drapeaux cramoisi et blanc, enflés et ondulés au souffle de la douce brise de juin ; quand des milliers d'hirondelles se croisaient au front de la belle et majestueuse église, touchaient les plis de nos étendards joyeux, ou montaient, à travers les airs, saluer Dieu de leurs cris mêlés à l'encens et aux cantiques ! Quel tapis de genêts, de bluets, de grandes marguerites, nous faisions au Saint-Sacrement, ô Seigneur ! Les commis-voyageurs nous ont défendu de sortir de tes temples, avec cette douce joie de l'enfance, avec cet air de fête et de triomphe pacifique, et, tels sont les temps, ils ont été obéis ! Ils ne nous ont pas encore interdit les prières ; ils ne t'ont pas encore renversée, Église sainte, œuvre lente de tant d'évêques, de tant de fidèles, de tant de rois, que tous ont travaillé à élever, à faire monter dans les nues, et avec toi les prières et les vœux des pauvres peuples !

Et même aujourd'hui, par un singulier contraste, par une bienheureuse inconséquence dont il faut remercier ta céleste intervention, ô Dieu de nos pères, on répare ce temple, d'où l'évêque n'oserait sortir avec ses vêtements pontificaux !...

On soutient des tours énormes à grands frais, on relève ta flèche majestueuse, qui s'écroula sous la foudre à travers ton corps immense. Tu vas revivre pour des siècles encore, au milieu de ta vieille ville, qui se renouvelle, s'agrandit, se rajeunit, s'étend loin de toi, mais n'a toujours l'air, dans ses maisons blanches et ardoisées, que d'un jeu d'enfants à côté de l'œuvre d'un Dieu.

L'autre jour, au retour d'une course lointaine, je t'aperçus par-dessus ces jolies demeures humaines qui s'alignent minces et blanches le long de son fleuve naguère envahissant. Tu t'élevais, noire et sombre, bien au-dessus d'elles, et tu me semblais douée d'une âme et d'une puissance surnaturelle : d'une autorité sainte, d'une indestructible et impérissable existence. Je ne voyais point, à cette distance, les déviations de tes tours rongées, de tes fondations altérées et affaissées par les ans : je voyais, seulement, que rien n'était changé à ton front, à ton beau corps, au milieu de tous ces changements d'hommes

qui perfectionnent de leur mieux leur nid fragile et passager ici-bas. Toi, demeure de la prière, tu as atteint tout d'un coup la perfection qui s'attache aux choses de Dieu. Toi, inspiration divine, tu n'as rien à améliorer, à embellir, et tout ce qu'ils construisent aujourd'hui en ton nom, ô Seigneur, est au-dessous de ce qu'ils t'ont faite d'abord ; et ta vieillesse te maintient plus belle et plus majestueuse !...

Je pleurai à ta vue, ma belle cathédrale, et en comptant tes saintes sœurs aussi âgées que toi pour le moins, d'où sortaient des angelus, *au moment où le soleil allait disparaître derrière les collines. C'était un magnifique spectacle ! Les cieux étaient d'un bleu pâle, lavé par les pluies d'un orage récent ; l'horizon en flamme. Le fleuve, clame, se couvrait de vaisseaux. Les ormes des promenades de la ville étaient mouillés, épais, verdoyants, immobiles ! le peuple s'égayait nombreux et animé sur les quais ornés de maisons nouvellement élevées. Quant aux anciennes demeures, elles étaient bien tristes, bien étroites, bien obscures, bien entassées !... Mais c'est qu'alors tout allait à Dieu ; alors, on construisait des cathédrales, des Saint-Ouen, des Saint-Maclou ; on donnait son or, les fruits de ses plus beaux arbres, le beurre de sa meilleure génisse, tout ce qu'on avait, pour la maison du Christ, et l'on songeait moins à sa chambre, à son balcon, à tant de petits intérêts si nuisibles au seul vrai, au seul grand de la vie : le culte et l'amour du Seigneur. C'est qu'aujourd'hui on n'a que le culte et l'amour de soi-même.*

Tu dominais tout encore, en ce moment, sainte Église ! l'ancienne et la nouvelle ville, les beaux arbres, et tous les autres temples du Seigneur. C'était à toi qu'allaient toutes mes pensées, comme aujourd'hui encore, que je me retrouve à l'entrée de ton sanctuaire, après tant de courses vaines et insensées, tant de misérables vanités, d'indifférence religieuse, de tristes et amers sentiments.

Ah ! jeux de mon enfance, bouquets achetés sur ce parvis pour la fête de ma mère, souvenirs de ce temps où les cuirasses de notre grand empereur environnaient les prêtres de Dieu, où les fourreaux de fer frappaient les pavés couverts de fleurs, vous me revenez avec larmes ! vous ajoutez l'attendrissement à la majesté de la pensée dont je suis rempli.

Entré dans le temple, ce que je vis d'abord avec serrement de cœur, c'était un vide à parcourir, où il n'y avait point de fidèles. Leur foule ne touchait point jusqu'aux portes, et mes pas résonnèrent quelque temps comme dans un lieu abandonné. Cependant, - Dieu en soit béni ! - je me trouvai bientôt au milieu du peuple priant, de ces gens parés et attentifs, de ces chants sublimes constamment et éternellement beaux, pleins de génie, de traits éclatants, de profondeur divine. Là, je sentis près de moi, autour, partout ! l'âme de ce corps que j'avais admiré dans ses imposantes proportions, l'âme d'une église : la prière ! l'adoration, le cœur, les entrailles du temple[62].

Commencée à la manière de Chateaubriand, cette longue évocation de la cathédrale de Rouen s'achève sur le mode des *Confessions* de saint Augustin. Bien qu'elle témoigne du profond enracinement régional de Guttinguer, à la veille de son installation en région parisienne, elle atteste également les progrès de sa conversion. Celle-ci, en effet, lui fait effectuer un retour aux sources, par-delà les années d'errance religieuse ; elle le ramène à la "religion de son enfance", notion vague et idéalisée où l'édifice religieux tient une place primordiale. Ainsi s'explique la présence insistante de l'église, et plus particulièrement de la cathédrale de Rouen, dans son œuvre.

*

* *

Cette évocation se situe tout naturellement dans le cheminement d'un homme proche de la cinquantaine qui vient d'effectuer un lent et douloureux changement de cap. Inconsciemment sans doute, son insertion régionale, son identité normande, lui apparaissent comme l'un des pôles les plus fermes au moment où s'éloignent famille et amis, où s'estompent les anciennes certitudes et où s'élaborent difficilement, dans la nuit de la foi, celles qui doivent les remplacer. Ce n'est sans doute pas par un effet du hasard si l'essentiel de cette production régionale prend naissance durant cette période et si elle trouve son aboutissement dans la publication de *Jumièges* en 1839.

---

(62) *Arthur*, éd. Bremond, pp. 202-206.

Du besoin du passé notre âme est poursuivie,
Et sur les pas du temps l'homme aime à revenir ;
Il faut au jour présent de la plus belle vie
L'espérance et le souvenir

chantait déjà Guttinguer dès 1828 dans sa "Méditation sur les ruines de Jumièges" parue dans l'*Hommage aux Dames*(63).

Certes, l'histoire tient une place importante dans la Normandie de Guttinguer ; ce retour sur le passé justifie le culte des ruines, témoin de la splendeur des édifices de ces temps, que ce soient celles du château d'Arques ou de Robert le Diable à Moulineaux, ou surtout celles de la prestigieuse abbaye de Jumièges ; elle permet de faire défiler tous les grands personnages qui ont attaché leur nom à cette terre. Pourtant, elle ne saurait finalement l'emporter sur l'image de la Normandie quotidienne, celle qui a bercé l'enfance et la jeunesse, celle qui a abrité les premières amours et plus encore celle qui offre son calme et sa nature confidente aux méditations du poète. Alors qu'il a quitté définitivement ces lieux, Guttinguer chante, en quelques dizaines de vers, son amour de la terre natale dans un poème qui sert de conclusion, d' "Épilogue", à *Jumièges*, ce recueil symbole de son attachement régional. A elle seule, cette pièce résume les différentes facettes de sa veine régionaliste.

NORMANDIE

J'aime ma Normandie et ses vertes collines,
Ses forêt, ses châteaux, ses gothiques ruines,
Ses fleuves dans les prés, ses cours majestueux,
Témoins de nos amours après nos premiers jeux ;
Ses îles de pommiers, de flottes entourées,
Ces barques de la mer de leurs flammes parées ;
Ces temples au Seigneur montant de tout côté,

---

(63) Apparaissant en 4e position dans les "Méditations" des *Fables et Méditations* de 1837, cette pièce retrouve tout naturellement sa place dans *Jumièges* en 1839 et dans les *Deux Ages du poète* en 1844. S'adressant à une jeune mariée, Mme la C[omte]sse d'A…, il cite, dans une ample prétérition, tous les grands noms de l'histoire de Jumièges qu'il entend passer sous silence pour ne retenir que celui d'Agnès Sorel :

Allez ce n'est pas vous que le monde réclame
De tous ces grands débris […]
Oh ! non c'est celui d'une femme
D'une femme et de ses amours,
Antique faiblesse de l'âme,
Que l'âme retrouve toujours.

Et de leurs Croix de fer protégeant la cité.
Je ne m'arrête pas, j'en conviens à ma honte,
Quelque riches qu'ils soient, dans les lieux où l'on compte,
Ni sous la roue immense, ingénieux moteur,
Dont j'ignore les lois, le nom et l'inventeur.
Vous avez mon respect, agents de l'industrie ;
Mais ce n'est pas en vous que j'aime ma patrie.
Je fuis, en le plaignant, l'homme des ateliers,
Et la muse s'effraie au bruit de vos métiers.
J'admire les tissus qu'à mes yeux on déploie,
Mais vois l'industriel comme le ver à soie ;
Je suis reconnaissant de son pénible soin,
J'admire, j'applaudis, et vais aimer plus loin.

Oh ! dans vos flancs boisés, il est bien des retraites,
Encore aux doux pensers propices et discrètes.
Les murs n'ont pas tout pris, et la nature encor
Garde quelques abris où cacher son trésor.
C'est là que je me plais, là que je cours bien vite
Chercher le souvenir dont mon vieux cœur palpite ;
Les fermes au grand chêne et la montagne où dort
Catherine la sainte, à l'abri d'un vieux fort.

Là, sur les flancs unis d'une courte verdure,
La pâquerette étend sa fidèle parure ;
Là, résiste à la bêche un reste du rempart
Que vint bâtir Henri sur le camp de César.
Et de là, le regard de mon âme attendrie
Plane longtemps rêveur sur la douce patrie.
En contemplant au loin l'horizon et ses champs,
Les places de nos jeux, de nos pleurs, de nos chants,
Je croyais retrouver mes brillantes années,
Loin du toit paternel aujourd'hui si fanées !
Je croyais voir venir, dans les mêmes chemins,
Les amis, les amours qui me tendaient leurs mains !...
Tous absents... ou perdus ! sur ces plages si belles,
Rien ne m'était connu ! toutes formes nouvelles,
Et tous indifférents passant devant mes yeux,
Je ne retrouvais plus que les noms et les lieux !
Étranger, sans maison, sur la terre natale,
Triste, je descendis dans la chambre banale,

Arrivant au pays en simple voyageur,
Et sentant mille voix qui pleuraient dans mon cœur.

Heureux, vous qui venez sur cette belle rive,
Sans avoir dans le sein cette note plaintive :
Le souvenir amer d'un passé sans retour ;
Oh ! vous ne verrez pas mon pays sans amour !
En lui tout doit parler à vos âmes éprises ;
Les arbres et les tours, les tombes, les églises,
L'océan où le fleuve, en ses détours fleuris,
Vous conduit et se perd devant vos yeux surpris.
La Suisse et ses chalets, ses Alpes dentelées,
N'ont rien de plus riant que nos fraîches vallées ;
Ses glaciers et ses lacs n'ont point d'aspects plus beaux
Que nos golfes d'azur sillonnés de vaisseaux.
Les donjons féodaux des Hautes-Pyrénées
Ne parleront pas mieux aux âmes étonnées,
D'armes, de chevaliers, de nains, de nécromans,
Que les murs écroulés de nos vieux chefs normands.

Devant les nobles cœurs affamés de l'histoire,
Romains, Gaulois, Anglais et leur antique gloire,
Dans un cadre enchanté revivront tour à tour…
Oh ! vous ne verrez pas mon pays sans amour !
Allez plus loin, prenez le bateau des Génies[64],
Descendez le beau fleuve et ses ondes unies.
Bientôt il s'élargit, majestueux et fier
De son prochain hymen avec la vaste mer.
La voilà ! tout grandit, s'anime ! tout s'enchante
Et s'embellit ; les eaux, la prairie et la plante ;
Ce n'est pas sans raison que le vieux chroniqueur
A des bords si riants donna des noms en fleur.
Avancez, tout devient solitude et nature,
Plus de bruits d'ouvriers dans leur prison impure.
Le pêcheur vagabond livre sa voile aux vents,
Et vous n'entendez plus que les flots bondissants.
Les rochers, les récifs, les plages isolées

---

(64) La *vapeur* joue un très grand rôle dans les contes des *Génies,* et nos nouveaux bateaux me les rappellent souvent : ce devait être un des secrets et des artifices de leur magie, (Note de Guttinguer).

Répondent aux soupirs des âmes désolées.
Là, rêvez au déclin, au lever d'un beau jour,
Et, pour mon beau pays, vous aurez mon amour.

Saint-Germain-en-Laye, mai 1839

*
* *

Bien que née à Paris, Madame de Sévigné aimait à se dire "demoiselle de Bourgogne". Pour sa première apparition importante dans la presse romantique, à l'automne 1823 dans *La Muse française,* Ulric Guttinguer jugera opportun de préciser, en complément de signature, qu'il est originaire "de Rouen". Certes, la consonance germanique de son nom fut toujours un handicap pour le poète et, au moment de la "bataille romantique", il affirme hautement ses origines régionales pour n'être pas accusé de représenter les influences étrangères souvent reprochées au mouvement.

Car il y a chez lui un attachement profond à sa province natale. Il aura dû en parler avec un tel accent de sincérité et d'enthousiasme que les hôtesses de l'Arsenal l'on surnommé le "Cauchois". Mais, bientôt, prévaudra l'expression "l'oncle de Normandie" qu'utilise volontiers Adèle Hugo en attendant que, dans *Volupté,* Sainte-Beuve ne fixe définitivement la silhouette de Guttinguer sous les traits de "l'ami de Normandie". Cette insertion régionale du poète coïncide avec l'apogée de sa carrière littéraire : la retraite à Honfleur en 1829 et, plus encore, l'installation en région parisienne en 1836, modifient de façon sensible son inspiration poétique.

Lorsqu'il meurt, le 21 septembre 1866, âgé de près de quatre-vingts ans, dans l'indifférence quasi générale, l'annonce tardive de sa disparition ne provoque guère d'émotion à Rouen. Pourtant, ses confrères de l'Académie rendront hommage à celui qui présida leurs assemblées durant l'année 1824-1825 et leur fit longtemps après son départ l'envoi régulier de ses ouvrages.

Dans son discours du 18 mars 1824, en pleine bataille romantique, Guttinguer avait lancé la formule célèbre qui lui vaut, aujourd'hui encore, d'être parfois cité dans les ouvrages consacrés à la Restauration : "Être romantique en littérature c'est chanter son pays, ses affections, ses mœurs et son Dieu". Pour s'être fait, au sein du monde littérataire, le chantre de sa province et de ses amours, Ulric Guttinguer a sans doute bien mérité du romantisme, mais plus encore de la Normandie.

LES AMITIÉS ROUENNAISES DE FLAUBERT
FLAUBERT ET LES FRÈRES BAUDRY

par le Bâtonnier MAX BRIÈRE

(Séance publique du 10 Mars 1990)[1]

GÉNÉRALITÉS

Il y a 10 ans, au cours d'une grande conférence de l'Académie organisée à l'occasion de la commémoration de la mort de Flaubert, j'ai donné une brève communication sur les relations ayant existé entre l'écrivain et les deux frères Frédéric et Alfred Baudry qui sont l'arrière-grand-père et l'arrière-grand-oncle de mon épouse.

De nouvelles investigations me permettent d'apporter un complément à ma première étude, qu'il m'est agréable de vous livrer en m'excusant de quelques redites.

LA HAINE DES ROUENNAIS :

Racontant le dernier bal donné au début de l'hiver 1865 par le Prince Jérôme Napoléon, dans les salons de Compiègne, Flaubert, auquel montent à la tête les compliments de personnages considérables, écrit à sa nièce Caroline : "...Au milieu de cette brillante société, qui vis-je ? des trombines de Rouen !... je me suis écarté de ce groupe avec horreur et j'ai été m'asseoir sur les marches du trône à côté de la Princesse Primoli".

---

1) Au cours de la même séance, M. André Renaudin a fait une communication sur un ami de Flaubert "Fr. Ch. Lapierre" dont le texte a été publié dans "Mémoires de presse" tome VI. (hors commerce)

A la même époque, il interroge Caroline à laquelle le Préfet de la Seine-Inférieure, le Baron Leroy envoyait des billets doux et, délicate attention, faisait déposer des violettes de Parme sur son prie-Dieu à la Cathédrale : "Continues-tu à faire les délices des salons de Rouen en général, et de celui de Monsieur le Préfet en particulier ? Le dit Préfet m'a l'air ravi de ta personne. Il me semble que tu te dégrades un peu à fréquenter mes immondes compatriotes".

LE MONDE A PART DES FRÈRES BAUDRY

Si la haine des Rouennais est, suivant son expression, le commencement du goût, comment Flaubert a-t-il pu tout au long de son existence entretenir des liens profonds d'amitié avec Alfred et Frédéric Baudry, représentants typiques d'une famille dont le père, propriétaire-gérant du "Journal de Rouen" et conseiller général, était un notable rouennais.

Il est vrai que les frères Baudry appartiennent à un monde à part dans la bourgeoisie traditionnelle de notre ville. L'un, Frédéric, (1818-1885) parce que, à partir de 1848, il a rompu ses attaches avec Rouen, et ayant acquis une envergure nationale, a fréquenté presque tout ce que Paris comptait alors de têtes pensantes, l'autre, Alfred (1828-1887) ; légèrement farfelu, qui a toujours été considéré comme quelque peu en marge de la société rouennaise.

Et puis, tant de liens unissent nos compères, camarades d'enfance et de jeunesse, anciens élèves du collège royal, notre actuel Lycée Corneille, où ils s'adonnèrent à ce qu'on appelait alors les belles-lettres, ainsi que Jules Levallois l'a rappelé dans son livre : "Milieu de siècle 1840-1870" - "Les générations qui nous avaient précédé (au collège), celles particulièrement des Flaubert, des Bouilhet, des Noël, des Dumesnil, des Baudry étaient perdues et éperdues de littérature, elles la portaient au plus intime d'elles-mêmes...

On se retrouvait aussi en vacances, notamment, à la Neuville Champ d'Oisel où la famille Baudry avait une propriété, voisine de celle des Lepoittevin qui est devenue, il y a quelques années, la résidence du coureur cycliste Jacques Anquetil. Il serait question d'en faire un petit musée. Pourquoi alors au sport n'associerait-on pas la littérature en rappelant le souvenir d'Alfred Le Poittevin qui fut l'ami le plus cher de Flaubert ?

Alfred Baudry s'est vu parfois reprocher par son frère Frédéric quelques "polissonneries" dont bien sûr Flaubert était au courant. On comprend alors qu'il réserve certaines confidences intimes à Alfred, telles celle-ci : "oh ! mon pauvre vieux, je batifole bien peu. Jamais, je n'ai moins encensé les autels de Vénus".

Enfin, en dépit de toutes ses violences verbales, Flaubert était en réalité un bourgeois de même acabit que les frères Baudry.

ALFRED BAUDRY : UN PERSONNAGE PITTORESQUE

Alfred Baudry, "l'oncle Alfred" que Flaubert appelle : "Baudry le jeune" ou "le petit".

Ce n'était pas le moindre charme des familles bourgeoises d'autrefois que celui d'y rencontrer parfois un membre un peu farfelu.

A cette catégorie peut se rattacher Alfred Baudry, le plus jeune des deux frères dont je vous entretiendrai en premier.

La tenue du personnage ne manquait pas de pittoresque si l'on en croit un passage de cette lettre de Flaubert à Louis Bouilhet : "l'expression de grigou que tu as appliquée à Alfred est superflue de justesse surtout quand on connaît son costume d'été.

Il s'est acheté une sorte de patelot en coutil bleu, moyennant la somme de 25 Francs qui ressemble à du papier à sucre. Cela est monstrueux et ignoble, et bien que l'étoffe soit légère, je t'assure qu'elle pèse à l'œil plus qu'un patelot de bronze. O esprit français ! O goût ! O économie ! Pour compléter le tout, il portait des souliers de castor comme un bourgeois affecté d'oignons".

L'hospitalité que l'oncle Alfred accordait à ses amis était à la mesure de sa tenue. Dans une lettre du 23 août 1871, Flaubert nous livre quelques aperçus d'un dîner chez lui : un canard pourri, du soi-disant pont-l'évêque qui était du livarot…

Alfred lui a avoué une autre fois que "sa seule passion en ce moment (c'était en 1854) était le "cayeu". Il va l'acheter lui-même et le mange cru.

"Énorme. Cet excès de simplicité m'écrase" ajoute Flaubert dont la rencontre d'Alfred lui procure à chaque fois de la joie : toujours le même petit bonhomme ! écrit-il ironiquement à Louis Bouilhet le 10 mai 1855, et au même, le 16 Septembre 1856, "décidément, la journée était aujourd'hui au théâtre, j'ai eu la visite de Baudry (junior)".

Homme de théâtre, le jeune Baudry en fréquentait surtout les coulisses.

"Ah, j'y pense, lui écrit Louis Bouilhet le 9 juin 1858, comme tu es un homme à coulisses - pardon, je veux dire qui a ses entrées dans les coulisses - tache de ne dire à personne des acteurs (de l'Odéon) que je demeure à Mantes".

Bouilhet a fait précéder sa signature de cette formule d'amitié "tout tatoué", qui doit être la transposition avec l'accent normand de "tout à toi".

S'il n'est point monté sur les planches, Alfred avait des talents de société extraordinaires dont Flaubert nous donne un aperçu dans une lettre d'août 1856 : "j'ai eu la visite du sieur Baudry, qui a imité successivement avec la bouche, le cor de chasse, le cor d'harmonie, la basse, la contre-basse, le serpent et le trombone. C'est merveilleux, ce garçon là est très fort".

Alors on comprend aisément les épithètes affectueuses que Flaubert lui donne dans ses lettres "mon petit père", "mon bon-homme", "mon cher petit", commençant parfois ses lettres par des formes abruptes, "vous êtes le plus charmant homme et le meilleur zig du monde" ou "vous êtes le seul homme propre de ma connaissance".

Flaubert s'amuse à raconter à son ami quelques bonnes anecdotes dont le souvenir le délecte encore au moment ou il écrit : "je suis l'ami de la mère Thierret (du Palais-Royal). La connaissez-vous ? Nous nous tutoyons et nous nous embrassons. Elle connaît Montaigne à fond : ce qui est quelque chose".

Pour ceux qui l'ignoreraient, la mère Thierret, qui avait d'abord tenu un rôle à Rouen, avait été nommée en 1832, pensionnaire à la Comédie française, mais son embonpoint la contraignit à se retourner vers le Palais Royal où elle créa le genre des duègnes comiques auquel convenait son physique.

"*massive, hommasse, un nez simiesque, large, carrée, et fournie en moustaches, le pas troupier et le geste hâbleur*". (ce qui nous laisse rêveur sur le charme de ses embrassements).

Il n'y a pas que les femmes qui tombent dans les bras de Flaubert : "Ah, une nouvelle qui vous fera rire, écrit-il à Alfred, je suis l'ami intime d'Henri Monnier, il m'adore. C'était un de ceux qui voulaient travailler avec moi".

Effectivement, la Bibliothèque Lovenjoul possède une curieuse lettre datée du 30 décembre 1857 de Henry Monnier à Flaubert : "Monsieur, j'ai témoigné à beaucoup de nos amis toute mon admiration pour Madame Bovary. Veuillez, Monsieur, me faire savoir si votre intention est de faire jouer Madame Bovary et si vous me jugez capable de jouer le pharmacien."

Je ne sais ce qu'a répondu Flaubert, mais il n'aurait pas manqué de saveur de voir le père de M. Prud'homme dans le rôle de M. Homais.

Les détails les plus personnels ne sont point épargnés à Alfred Baudry : "Lundi - je me purge, monsieur, afin de bannir mes humeurs peccantes et d'arriver frais dans la capitale".

Il arrive aussi à la correspondance d'être énigmatique. Qui pourra m'expliquer cette lettre de Flaubert sous forme de charade : "trois merlans, un légume quelconque, une bonde". Peut-on fusionner ces deux festivals ?

La personnalité d'Alfred Baudry ne se réduit pas au seul côté pittoresque de cet homme qui passait pour avoir éprouvé lors de sa naissance, un retard de quarante cinq minutes qu'il n'avait jamais pu rattraper et qui, professionnellement a eu une vie assez creuse, s'étant contenté, avec une indéniable fantaisie, d'avoir occupé temporairement des emplois de bureaucrates dans les administrations des douanes et des warrants.

Mais cela ne l'intéressait pas et la fortune héritée de ses parents lui permettait de vivre aisément.

C'est à des travaux de recherche intellectuelle qu'il consacra le principal de son existence, en ne ménageant pas sa peine. Le Dr Merry Delabost le présente dans un article du "Journal de Rouen" comme "le vrai type de l'amateur et du curieux de Cabinet", esprit vif et passionné de tout, rédigeant constamment des notes, ayant une manie des collections allant des piles de pièces de même millésime aux œuvres d'art.

Après sa mort, il a fallu trois jours de vacations à la salle des ventes pour disperser ses tableaux, dessins, gravures, et six jours pour les livres anciens. Ses papiers personnels, notamment les documents maçonniques sont restés en notre possession.

L'association des anciens élèves du Collège Royal, devenu Lycée Corneille rend hommage à sa valeur en le portant à sa présidence pendant les années 1874-1876 : ce qui lui donna l'occasion de correspondre avec des anciens aux noms illustres, tel le Comte de Palikao, ancien ministre de Napoléon III.

LE CONFIDENT DE FLAUBERT

"Fort instruit et spirituel, causeur étincelant et plein de verve, érudit, tant de qualités ne pouvaient que lui valoir l'amitié d'Ernest Chevalier, Louis Bouilhet et Flaubert.

Il est l'un des rares amis de Flaubert auquel celui-ci prend plaisir à confier ses impressions littéraires. L'une des plus belles lettres à cet égard est celle écrite de Paris à une heure du matin, dans la nuit du 6 au 7 novembre 1856. Flaubert sort de l'Odéon où vient d'être donnée la première de "Madame de Montarcy", pièce de Bouilhet. Sa tête tourne encore du bruit des applaudissements et sa main tremble de joie - Quelle passion il met dans son récit ! "Pendant vingt minutes on a rappelé : Bouilhet ! Bouilhet ! - Ce qu'on appelle Tout-Paris battait des mains - Saint-Victor, Théophile Gautier (applaudissaient).

On était revenu au beau temps des enthousiasmes romantiques. Les belles pleureuses des premières loges, comme dit Jean-Jacques n'ont pas manqué et vers la fin, il y avait un étalage de mouchoirs de poche à se croire dans un établissement de blanchisseuse, et il ajoute : ça chauffe ! ça chauffe !...

Pour l'histoire littéraire, la lettre la plus intéressante est sans doute celle du 10 février 1858 : "On voulait (c'était une tocade universelle) mettre la Bovary sur les planches.

"Or, comme j'ai l'habitude d'entrer dans les choses par la grande porte, il m'a semblé honteux de commencer une carrière dramatique par une collaboration quelconque - Bref, j'ai tout refusé.

"C'est un gain d'une trentaine de mille francs dont je me prive - Merde, voilà comme je suis, pauvre mais honnête. J'entrais dans la catégorie des faiseurs, je me suis cabré d'orgueil. Telle est l'histoire.

"La chose devait se passer à la porte Saint-Martin". Les théâtres ne trouvent d'ailleurs pas grâce devant lui : "Quel monde ! Miséricorde ! Quelle société de crapules et quel enchevêtrement de canailleries !"

SA CONTRIBUTION A L'ŒUVRE DE FLAUBERT

Mais, plus qu'un confident, Alfred a été véritablement associé à la création de plusieurs des œuvres de Flaubert qui dévorait une foule de volumes, en quête du moindre renseignement, qui voulait s'assurer de la véracité du plus infime détail.

Alors quelle mine d'avoir à Rouen un Alfred Baudry, grand ami du père Potier, conservateur de la bibliothèque municipale, lui-même rat de bibliothèque.

Flaubert charge Alfred de toutes les besognes qui lui évitent "une course vaine dans la patrie de Corneille" : vérifier une liste de livres à la bibliothèque, entrer en relation avec Pouchet, Deschamps ou tel autre rouennais, s'assurer de l'exactitude d'un renseignement, voire même louer une place au théâtre.

Flaubert se montre exigeant, usant d'un ton catégorique : "au reçu de la présente, vous vous transporterez chez Georges Pouchet

- N'y manquez pas, il le faut".

Et si son correspondant ne le prend pas au sérieux, gare à lui !

"J'ai eu hier un bel accès de fureur causé par une plaisanterie du jeune Baudry. J'ai même hésité à aller à Rouen, tout exprès pour lui flanquer des calottes !" écrit-il un jour à Caroline.

C'est à "Madame Bovary" qu'Alfred Baudry a apporté sa contribution la plus importante.

Une lettre de février ou mars 1855 en est un témoignage éloquent. Flaubert, qui poursuit la rédaction de son roman en est arrivé au moment où Emma et Léon se rencontrent dans la cathédrale de Rouen.

Or, il est à Paris et il a besoin d'avoir une description du lieu où nos deux amants se retrouvent, ainsi que de leurs abords. Qu'à cela ne tienne ! Pour visiter cette partie de la cathédrale, il dépêche Alfred Baudry qui donne à son correspondant les renseignements demandés.

Flaubert jubile : "J'ai, écrit-il, dévoré votre lettre qui me sert énormément depuis dix jours. Je ne fais que l'arranger et vous retrouverez même plusieurs de vos phrases. Cela est superbe ! Vous m'avez envoyé des détails excellents, je vous aurais remercié de suite si je n'avais attendu la fin de mon esquisse pour voir la tournure que ça prendrait et vous adresser derechef d'autres questions".

De fait, dans cette deuxième lettre, Flaubert multiplie les interrogations. Est-ce un disque ou un cercle qui marque sur le pavé la circonférence de la cloche d'Amboise ? Quels sont les emblèmes des corporations de métiers qui ont offert les "trois vitraux bleus" ? Pour les tombes de Richard Cœur de Lion, des Brézé, des Cardinaux d'Amboise, Flaubert multiplie les questions.

Je n'ai pas pu retrouver les réponses données par Alfred Baudry, mais un simple coup d'œil sur le texte de "Madame Bovary" montre que toutes les descriptions de la cathédrale ne sont que la transposition des notes qu'il a adressées à Flaubert : "le vitrage bleu où l'on voit des bateliers qui portent des corbeilles" sur lequel Léon "comptait les écailles des poissons et les boutonnières des pourpoints", - "le grand cercle de pavés noirs" qui marque "la circonférence de la belle cloche d'Amboise". - "la simple dalle qui recouvre Pierre de Brézé, Seigneur de la Varenne et de Brissac, grand maréchal de Poitou, et gouverneur de Normandie, mort à la bataille de Montlhéry, le 14 juillet 1465", etc.

Quelle fierté a dû éprouver le jeune Baudry ! et ressentent encore ses arrière petits neveux d'avoir été ainsi associé à l'un des chefs-d'œuvre de la littérature française.

Oublions quelques sautes d'humeur de Flaubert à l'égard de son ami d'enfance. Il n'était pas si grigou le jeune Baudry qui a prêté à Commanville, mari de la nièce de l'écrivain, la somme de quarante mille francs et n'en a jamais été remboursé.

En 1978, a été mis aux enchères à l'Hôtel Drouot un bel exemplaire sur vélin fort de "Madame Bovary" qui portait cette dédicace : "à mon ami très cher Alfred Baudry, le seul qui vienne me voir dans ma solitude rustique. Signé : L'auteur indigne G. Flaubert".

Les enchères sont montées à vingt huit mille francs, et notre famille a malheureusement laissé partir ce livre, mais j'ai noté l'envoi.

FRÉDÉRIC BAUDRY

Avec Frédéric Baudry, nous sommes sur un registre un peu différent. Sa culture littéraire lui permit d'entrer à l'École Normale Supérieure.

A sa sortie en 1837, Victor Cousin voulut l'orienter vers l'enseignement de la philosophie, mais il refusa.

Il n'en a pas moins subi l'influence de ce qu'on appelle l'éclectisme, qui est la pensée de Victor Cousin, métaphysicien et moraliste dont la morale tranquille concordait avec l'ordre existant.

Il fit alors ses études de droit puis un stage d'avocat à Paris.

En mai 1845, il se marie avec Lucile Senard, fille de l'avocat. "C'est une bonne affaire qu'il fait là, le mâtin" écrit aussitôt Flaubert qui a vu juste. La suite de l'histoire nous montrera que le beau-père aidera grandement son gendre dans son ascension professionnelle et sociale.

Pour le moment, ce mariage auquel il n'assistera pas excite sa verve.

Afin de témoigner sa joie aux jeunes mariés, il aimerait leur faire une grosse blague en les invitant à un grand dîner : "au dessert, le plafond s'ouvrirait et il tomberait sur la tête des convives une pluie de merde, de vin et d'or…"

Et puis, dans une lettre à son ami Le Poittevin, il évoque le voyage de noces de Frédéric Baudry dans les Pyrénées, mais avec une grossièreté telle que je ne puis en donner publiquement connaissance.

Le beau-père de Frédéric le prend comme collaborateur dans son cabinet d'avocat mais à l'épreuve, ne le trouve bon qu'à plaider le droit romain. On comprend qu'il n'ait pas persévéré dans cette voie.

UNE BRILLANTE CARRIÈRE DE SAVANT

En 1849, il est nommé bibliothécaire de l'Institut agronomique qu'on fonde à Versailles.

En même temps, il se remet aux études linguistiques et dans les années suivantes parurent successivement, une grammaire sanscrite, une traduction des contes des frères Grimm, un catéchisme d'agriculture, une foule d'articles de critique, de philosophie, d'histoire, de mythologie, qui lui valurent une certaine notoriété.

En 1859, il devient bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris. Dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, il publie les mémoires de Foucault, intendant provincial sous Louis XIV, qu'il fait précéder d'une ample introduction où il explique la part active que prit ce personnage à la révocation de l'Edit de Nantes.

Cette étude lui vaut des éloges, notamment une chronique de Sainte-Beuve dans les *Nouveaux Lundis,* qu'il considère comme son titre de noblesse.

Tant de titres attirent l'attention des pouvoirs publics qui le nomment Chevalier de la Légion d'Honneur le 15 août 1867.

Son ami Alfred Darcel lui ayant exprimé ses félicitations, il lui répond le 20 août par une lettre quelque peu sibylline : "ce que j'apprécie beaucoup, écrit-il, c'est que ce soit fini car la maladie cruciale que l'on contracte malgré soi est une syphilis plus bête que l'autre et aussi difficile à guérir".

Toutefois, l'explication m'apparaît simple, la maladie cruciale, ce serait l'envie de la Croix de la Légion d'Honneur.

Avec une certaine sincérité, il reconnaît avoir saisi l'occasion qui a eu pour lui "une mèche complaisante". Il ajoute : "j'ai fait part à Flaubert de ton idée à son endroit (celle évidemment de lui faire attribuer la décoration), mais à moins d'espérer comme Jeannot qui comptait gagner à la loterie sans y avoir misé, il ne peut s'attendre à une chose qu'il ne demande pas et qui ne vient pas souvent trouver ceux qui ne vont pas au devant d'elle".

Voilà qui est à l'honneur de Flaubert, dont la croix viendra tout de même à lui en 1866, sur l'intervention d'une grande dame, la Princesse Mathilde.

Les honneurs ne ralentissent pas l'activité intellectuelle de Frédéric Baudry.

Il collabore de façon très active au dictionnaire de Littré, s'étant joint à lui de son plein gré pour lire des centaines de textes classiques destinés à éclairer l'histoire et l'usage des mots.

Il collabore aussi à un grand dictionnaire d'archéologie classique et publie la première partie d'une grammaire comparée des langues classiques qui est accueillie très favorablement par les grands philologues de l'époque.

Enfin, la société de linguistique le nomme Président pour l'année 1869.

Renan a pu écrire que "sur l'importante branche d'études qui a démontré ces dernières années que les peuples indo-européens ont eu à l'origine un même système de mythes comme ils ont eu une même langue, Baudry est maître. Là, je ne lui trouve pas d'égal parmi nous".

La consécration de ces travaux lui fut donnée par sa nomination le 27 juin 1879 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et aussi celle de conservateur à la bibliothèque Mazarine en 1880, ainsi que par sa promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur, obtenu après une intervention de son beau-père auprès du Président de la République Jules Grévy.

L'AMITIÉ DE FLAUBERT

Il y avait eu l'intermède de la guerre de 1870 et de la Commune. Flaubert se moque de Frédéric qui a tellement maigri qu'on ne le reconnaît plus et qui "crève de peur" lorsqu'en octobre 1870, les prussiens arrivent à Rouen où il s'est réfugié, mais en ajoutant avec humour : "il n'est pas le seul".

Il n'en est pas moins vrai que jusqu'en 1879, les relations des deux hommes sont restées excellentes : celles de vieux camarades de bahut.

Cela se traduit dans la correspondance. On s'appelle : "cher vieux", "mon cher bonhomme". Une fois même, sollicitant des renseignements sur Bouddha, Flaubert avait ainsi commencé sa lettre : "O Fils de famille ! O Bouddha accompli ! O Badhisatva !"

On s'invitait réciproquement à Croisset, à Paris et l'écrivain sait rédiger ses invitations, celle par exemple d'août 1849 : "Je vous offrirai un humble déjeuner dans ma modeste chaumière, des œufs, des fruits de la terre, du laitage dérobé aux troupeaux."

A ces repas qui n'étaient pas si humbles que veut bien le dire Flaubert, il régnait une extrême bonne humeur.

La conversation du philosophe Baudry, volontiers épigrammatique et mordante, était extrêmement instructive. "Quel homme !" écrit Flaubert le 1er Septembre 1856, et en août 1876 : "Il est resté deux jours pleins à Croisset. Sa société est charmante. Nous avons bavardé d'une façon inimaginable".

Flaubert est enchanté de la "facétieuse humeur" de Baudry, causeur intarissable.

Imbattable sur les questions de linguistique ou de mythologie comparée, il était aussi bien capable par exemple de faire toute l'histoire de la pomme à cidre venue de Roncevaux d'où les paladins

de Charlemagne l'apportèrent en Normandie où elle fut d'abord mal vue. Il racontait que les abbés du Mont-Saint-Michel faisaient boire du cidre à leurs moines en signe de pénitence.

Les dîners parisiens donnaient l'occasion à nos deux compères de se retrouver en bonne compagnie, spécialement les dîners Magny, du nom du restaurant qui les recevait où, à la fin du Second Empire, chaque lundi, on retrouvait le plus souvent à côté de George Sand, qui les appelait ses jolis petits camarades, Sainte-Beuve, Renan, Taine, Saint-Victor, les Goncourt, Gautier, Flaubert.

Ils sont tous charmants, mais tous agités, écrivait encore George Sand, qui ajoutait : "on y fait du vacarme".

La conversation est fougueuse, brillante, inondée des paradoxes de Gautier. Tout est charmant, raisonnable, trop - on ne se dispute pas, on est érudit - Dans ce milieu, Baudry était comme un poisson dans l'eau.

L'amitié que Flaubert porte à Frédéric Baudry n'empêche pas parfois quelque petit coup de patte.

Ainsi, écrit-il à Bouilhet le 5 octobre 1856 : "Frédéric Baudry me prie dans les termes les plus convenables de changer dans la Bovary, le titre de "Journal de Rouen"... Ce bougre-là est un bavard.

Il a conté la chose au père Senard et à ces messieurs du Journal eux-mêmes.

Mais, bien entendu, de menus événements comme celui-là ne sont que des petits incidents de parcours qui n'altèrent en rien la sympathie réciproque de nos deux compères dont la correspondance nous apporte le témoignage écrit par Flaubert au lazaret de Beyrouth le 21 juillet 1850.

L'écrivain avait promis de donner de ses nouvelles.

Il tient parole mais "le diable m'emporte si je me doute le moins du monde quoi mettre sur ce papier". Alors il regarde autour de lui et décrit ce qu'il voit, puis le ton change brusquement : "maintenant je vais vous parler un petit peu de l'Egypte", le voilà analysant l'état politique, l'administration, les beaux-arts, semblant perdre de vue son correspondant.

Il note ses réflexions comme pour un journal intime, sans chercher le moindre effet de style. En se livrant ainsi, il donne une preuve de confiance indiscutable envers celui auquel il écrit.

LA CONTRIBUTION DE FRÉDÉRIC BAUDRY A L'ŒUVRE DE FLAUBERT

Connaissant la valeur de Frédéric Baudry, il trouve d'ailleurs un réconfort dans son jugement. Ainsi, écrit-il à sa nièce Caroline en août 1876 : "Il (Frédéric) croit que mes contes auront le plus grand succès.

C'est constamment qu'il s'adresse à lui, soit pour lui fournir des éclaircissements, soit pour lui éviter des erreurs : "Jeudi, j'ai eu à déjeuner le philosophe Baudry que j'avais fait venir exprès pour qu'il m'expliquât un point de philosophie indienne que je croyais ne pas comprendre".

Et Flaubert d'ajouter que Baudry lui avait aussi signalé la "balourdise inouïe que constituait le fait de placer les végétaux d'Amérique en Inde".

Pour la préparation de Salammbô, Baudry a eu à répondre à des questions les plus hétéroclites sur la topographie de Carthage, la légende de Pâsiphaé, le métal que les anciens appelaient orichalque.

Par ailleurs, le concours de Baudry est particulièrement précieux pour les études sur le bouddhisme. - Vous vous souvenez, peut-être aussi que dans "la tentation de Saint Antoine", "se roulant dans l'air comme une bulle de savon bleuâtre et tout léger", arrive le Dieu Nain au nom de Crépitus.

Il n'y a qu'un malheur. Frédéric lui a appris que "Crépitus est une blague".

J'en suis foudroyé, répond Flaubert. Ne pensez-vous pas, ô savant ami, que Crépitus pourrait être une invention de quelque Père de l'Église, Apocryphe ou non, il me faut quelque texte là-dessus. Il n'a qu'une idée en tête : "mon bouquin avant tout", mais que de difficultés ! Oh ! Muse, s'exclame-t-il, que ton pucelage est dur !"

Mesdames, Messieurs, je suis tellement fier d'une petite découverte que j'ai faite il y a une quinzaine d'années que je me permets de la rappeler.

En feuilletant dans la bibliothèque familiale les œuvres de J.-J. Rousseau qui ont appartenu à Frédéric Baudry, je me suis aperçu que de l'un des volumes, débordait légèrement un papier noir sur les bords en raison de la poussière accumulée.

Je crus d'abord à un simple signet destiné à marquer une page. Pas du tout ! C'était une lettre de deux pages de Flaubert : dans la première, il explique le cas de botanique qu'à la lecture du seul livre qu'il possède sur le sujet, les "Lettres élémentaires sur la botanique de J.J. Rousseau", il n'arrive pas à élucider, la seconde page étant le projet de texte à insérer dans "Bouvard et Pécuchet" dont il demande le retour avec les commentaires appropriés... qui ne lui parviendront jamais...

Qu'a fait Baudry ? Au reçu de la lettre de Flaubert, il s'est reporté au traité de botanique de Rousseau, sans avoir trouvé la solution au problème qui lui était posé et a laissé la lettre dans le livre, là ou je l'ai découverte près de cent ans après...

La réponse parviendra pourtant quelques jours plus tard mais, au lieu de retourner la page avec ses annotations, Baudry donne des conseils à Flaubert sur l'art d'écrire. "Pourquoi vous engagez-vous dans la Botanique que vous ne savez pas ?"

Flaubert est dans un état d'exaspération impossible à décrire. Il ne trouve que "railleries" dans la réponse de Baudry, inspirée par la "haine de la littérature".

Toutefois, quelques temps après, il "triomphe". Par l'intermédiaire de Guy de Maupassant, il obtient son renseignement du Professeur de Botanique du Jardin des Plantes. "J'avais raison, Enfoncé, Monsieur Baudry. Ça, c'est un succès et qui me flatte", écrit-il à sa mère le 2 mai 1880.

L'AFFAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Mon étude ne serait pas complète si je n'évoquais pas ce qu'on a appelé l'affaire de la bibliothèque Mazarine qui a jeté une ombre sur les relations de Flaubert avec Frédéric Baudry.

En janvier 1879, Sylvestre de Sacy, conservateur à la bibliothèque Mazarine était à l'article de la mort.

Connaissant les difficultés financières de Flaubert, Taine lui proposa le poste : "Trois mille francs par an, un beau logement avec fenêtres sur le quai et un jour de séance par semaine dans la plus agréable salle de Paris".

Flaubert finit par se rallier à cette proposition sous la pression de son ami Ivan Tourgueniev mais, écrit ce dernier, "Il y a une petite difficulté qui s'est ajoutée. Baudry (qui est candidat au même poste) est le gendre de Senard, et Senard a contribué à la formation du nouveau ministère (Waddington).

Qu'à cela ne tienne, Gambetta (alors Président de la Chambre des Députés), continue à vous témoigner le plus vif intérêt, et c'est là le principal", (information dont la suite des événements démontrera l'inexactitude).

Flaubert remercie Tourgueniev "Plus que jamais je suis décidé à ne pas me sacrifier pour cet excellent, Monsieur Baudry, donc que les amis agissent".

Tout le monde avait compté sur la certitude de la mort de M. de Sacy ; or le 9 février, Tourgueniev fait preuve de cynisme : "ce qui est bête dans tout cela, c'est que Monsieur de Sacy va mieux et qu'on pense même que sa guérison est possible".

Le lendemain, Flaubert d'emboiter le pas : "Vous verrez que le père Sacy va guérir. Le malheur me poursuit". Ses craintes s'avèrent mal fondées car Monsieur de Sacy décéda 5 jours plus tard, le 14 février.

Flaubert convoite désormais avec ardeur le poste de bibliothécaire : "maintenant que vous m'avez converti, écrit-il à Tourgueniev, j'ai envie de cette place dont l'idée seule m'indignait.

Vous absent, qui veillera au grain ? Qu'est-ce qui va aller chez Gambetta tout de suite pour qu'il emporte la chose ?"

C'est alors que tombe comme un couperet le télégramme de Tourgueniev du 13 février : "n'y pensez plus. Refus définitif".

Tourgueniev avait pourtant rencontré Gambetta chez Madame Adam et il nous a décrit avec saveur l'entrevue. "Je mets habit, cravate blanche… et me voilà dans son salon où se gouverne et s'administre la France.

Je suis très bien reçu par elle - je lui expose l'affaire - mais Gambetta est là - il fume après le dîner - nous allons tout savoir en un instant - elle revint dans deux minutes : "impossible, Monsieur, Gambetta a déjà ses candidats" - le dictateur arrive à pas délibérés : jamais je n'ai vu de chiens savants dansant devant leur maître, pareils aux ministres et sénateurs etc qui l'entourent - le grand homme décline l'honneur de faire ma connaissance et répéta assez haut pour que je l'entende : "je ne veux pas - c'est dit - c'est impossible" - je m'esquive.

En même temps qu'il expédie le télégramme, Tourgueniev écrit un petit mot à Caroline Commanville, nièce de Flaubert.

J'ai eu la chance de retrouver récemment chez un libraire parisien cette lettre qui était considérée comme perdue. C'est en dépouillant mes archives familiales que j'ai compris les raisons de la décision de Gambetta.

Alors que les amis de Flaubert multipliaient leurs démarches, Jules Senard, beau-père de Baudry - intervenait - et avec quel poids - en faveur de son gendre.

J'ai retrouvé la copie de la lettre qu'il adresse à Jules Ferry, nouveau ministre de l'Instruction Publique.

Il n'y va pas par quatre chemins : "Monsieur le Ministre - Je reçois à l'instant la nouvelle de la mort de ce digne vieillard (Monsieur de Sacy) - Je vous prie d'appeler Baudry à la fonction de conservateur de la bibliothèque Mazarine qui se trouve ainsi vacante. C'était le vœu souvent exprimé de Monsieur de Sacy : son mot, quand il parlait de sa retraite était : "Baudry sera mon successeur…"

Il s'en était ouvert à Bardoux (l'ancien ministre), lequel avait soumis le 2 février à la signature du Président de la République un décret qui confèrant à Baudry le titre d'administrateur adjoint.

"J'ai connu cette circonstance, le jour même par Monsieur Grévy qui me dit qu'il avait eu le plaisir de donner pour un de mes enfants la première signature du Président de la République".

On comprend alors que les démarches de Tourgueniev, Zola, Taine, n'aient pas abouti.

Tourgueniev se console du moins par l'étude de mœurs que ce fiasco lui a permis. "Quant au contact avec les puissants de ce jour, je dirais presque que cela m'a amusé car j'ai vu un assez joli dessous de cartes".

Flaubert commence par accuser le coup : "j'ai fait mon deuil, sans le moindre effort", tout en mettant Baudry au plus bas.

Il écrit à Tourgueniev : "j'aurais été désolé si, dans votre zèle, vous fussiez aller voir Baudry - qui se conduit avec moi comme un véritable cochon - étant parfaitement libre avec lui, je pourrai au moins lui exprimer mon opinion sur son compte. Il doit savoir cependant qu'on a fait des démarches pour moi ? Au reste, je m'en fiche - et puis chacun pour soi".

Les esprits allaient se calmer quand la presse s'en est mêlée. Le 15 février, le Figaro publiait un article intitulé "Document - La République athénienne - signé Aristophane".

Cet article fit verser à Flaubert ce qu'il a appelé des "larmes rouges".

Pour avoir le cœur net sur cette affaire, il s'adresse à Guy de Maupassant : vous seriez bien, bien gentil d'aller faire une visite à cet excellent Monsieur Baudry - lequel, entre nous, bien entendu, s'est conduit avec moi comme un jean-foutre.

Vous ferez "le simple" et ne devez connaître tout cela que par l'article du Figaro. Tachez de savoir ce que le bonhomme a dans le ventre : il a voulu me mettre dedans. C'est comique. A Normand, Normand et demi".

Je n'ai malheureusement pas pu trouver la réponse de Guy de Maupassant.

Me taxerez-vous de manifester une solidarité familiale exagérée, si je dis que l'excellent Monsieur Baudry ne méritait peut-être pas d'être qualifié des noms les plus malséants que lui donne Flaubert.

N'est-ce-pas Baudry qui va proposer de créer pour l'écrivain "une place de conservateur honoraire avec une pension littéraire", qu'il finit par accepter.

Ainsi l'affaire de la Mazarine a-t-elle trouvé un dénouement satisfaisant avec la nomination de Frédéric Baudry à un poste correspondant à sa compétence, que depuis longtemps il convoitait et

avec l'attribution à Flaubert de ce qu'il a appelé "une rente" qu'il a accepté, dit-il à Guy de Maupassant, comme "un hommage rendu par le gouvernement".

Ce fut de courte durée puisque, le 8 mai 1880, Flaubert mourut, terrassé par une crise d'apoplexie.

Moins de cinq ans après, Frédéric Baudry décéda à son tour.

Dans son histoire de la bibliothèque Mazarine, Monsieur Franklin ne lui consacre que quelques lignes : "Monsieur de Sacy fut remplacé par Monsieur Frédéric Baudry, éminent philologue qui mourut le 2 janvier 1885 après un règne paisible et court".

La Mazarine, un incident qui laisse un goût d'amertume dans les rapports Flaubert-Frédéric Baudry.

En réalité, "beaucoup de bruit pour rien" ou presque rien.

Cet événement ne saurait ternir l'image d'une amitié profonde entre Flaubert et Baudry dont notre famille s'honore grandement.

MICHELET ET CHÉRUEL
MAITRE ET ÉLÈVE

par GEORGES DETHAN

(Séance publique du 24 Mars 1990)

Introduction

Comment et pourquoi écrit-on l'Histoire ? La question a été posée dès le XVIIIe siècle en termes philosophiques par des esprits aussi différents que l'Italien Vico et l'Allemand Herder, auteurs qui ont influencé dès sa jeunesse, à l'aube du XIXe siècle, le parisien Jules Michelet. Aussi, lorsqu'à trente ans, il put enseigner lui-même à l'École Normale, il voulut conjuguer l'enseignement de l'Histoire avec celui de la philosophie. Les élèves qu'alors il forma ne purent manquer d'être influencés par son enseignement passionné.

Parmi eux, se trouvait un fils de Rouen, Adolphe Chéruel qu'on aurait tort de prendre pour un pur érudit sous prétexte qu'il a été un grand éditeur de textes (des Mémoires de Saint-Simon à la Correspondance de Mazarin, en passant par le Journal d'Ormesson, les Grands Jours d'Auvergne de Fléchier et les Mémoires de Mlle de Montpensier). Il y a une vingtaine d'années, en 1967, lors de la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, le secrétaire perpétuel d'alors, Émile Mireaux, découvrait en Chéruel un représentant de "l'histoire philosophique" dont il disait toute la grandeur et augurait "la résurrection éventuelle" [1]. On ne saurait

---

(1) Émile MIREAUX, Académie des Sciences Morales et Politiques. Séance publique annuelle du lundi 4 décembre 1967. Adolphe Chéruel : l'histoire philosophique, grandeur, décadence et résurrection éventuelle. Paris, 1967. In 4°, 10 pages.

exagérer le rôle que joue dans une académie le secrétaire perpétuel : c'est la conscience de l'institution, le garant de sa pérennité. Sa fonction consiste à en maintenir l'esprit, à en rechercher les constantes dans une méditation qui transcende les travaux journaliers. Ce rôle que sut tenir Emile Mireaux a été récemment, dans notre Académie de Rouen, celui du très regretté René-Gustave Nobécourt, à la mémoire de qui je voudrais dédier cette communication.

Elle concernera Chéruel plus que Michelet dont d'éminents historiens des Lettres continuent de maintenir l'étude et le culte (parmi eux, il me plaît de saluer notre confrère, Me François Papillard, auteur d'un excellent Michelet et la Normandie). En essayant de décrire les liens personnels, de maître à élève, qui ont uni les deux historiens, je dispose d'un matériel documentaire nouveau ou peu utilisé : surtout la correspondance de Chéruel avec Michelet conservée à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et encore presque entièrement inédite[2], mais aussi des papiers plus personnels venant de Chéruel ou de son collègue Amiot et conservés dans ma famille, notes, souvenirs, correspondances, discours philosophiques... Mon ambition serait de vous faire mieux connaître votre confrère du siècle dernier (il est mort il y a près de cent ans, le 1er mai 1891), d'éclairer son destin et sa personnalité à la lumière de son maître qu'une confrontation amicale avec son disciple normand devrait aider aussi à mieux connaître.

I

Adolphe Chéruel, qui a donné son nom à une artériole de Rouen proche de la rue Beauvoisine et de notre Académie, était né le 17 janvier 1809 au faubourg Martainville. A une époque où on ne forçait pas les enfants, il entra au collège royal de Rouen à près de onze ans et, bien que brillant sujet, il ne sortit de la classe de philosophie qu'en 1828 à dix-neuf ans passés[3]. Deux ans plus tard, il revenait, comme professeur agrégé de Lettres, au collège qui l'avait

---

(2) Cette correspondance est conservée à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, fonds Michelet, XIV, vol. 4765. Le vol. n'est pas paginé et je le citerai d'après la date des lettres.

(3) Voir F. BOUQUET, Notice sur M.A. Chéruel professeur et historien... lue dans l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie le 9 juillet 1891. Rouen, 1891. In 8°, 49 pages.

formé. Dans l'intervalle, il avait étudié à l'École Normale sous un maître éminent, ce Jules Michelet, d'une douzaine d'années seulement plus âgé que lui, qui débutait alors dans l'enseignement supérieur.

Vers la fin de sa vie, Chéruel se souvenait de ces leçons de l'École Normale qui avaient éclairé sa vie intellectuelle. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à la veuve de son maître, dans une lettre qu'a publiée Gabriel Monod [4] et dont je garde la minute. Toutes les nuances y comptent et je conserverai même certains passages de la première rédaction :

"L'impression que produisait sur nous (le cours) de M. Michelet était très vive et (je la retrouve tout entière) à un intervalle de soixante ans. Nous étions sous le charme de sa parole. Nous admirions l'originalité de ses idées et de ses (vues) historiques (complètement nouvelles pour nous qui arrivions pour la plupart de province et étions très ignorants en histoire). Il s'élevait bien de temps en temps des objections : on trouvait certaines assertions hasardées (hardies) ou paradoxales, mais en général nous reconnaissions qu'aucun enseignement n'était plus propre à féconder les esprits et à leur inspirer (le goût des études historiques), l'amour de l'étude et de la science.

"Un autre mérite de M. Michelet était de laisser à ses auditeurs une grande liberté d'opinions. Il nous enseignait surtout, par son exemple, à remonter aux sources vives de l'histoire : il nous en inspirait le goût mais il ne prétendait nous imposer (aucune) doctrine (et laissait à chacun sa liberté de pensée et d'action. Il nous accoutumait au contraire à ne pas jurer sur la parole du maître) mais à chercher nous-mêmes la vérité et nous former une opinion réfléchie et personnelle. Je me rappelle qu'il nous citait cette maxime d'un mystique Ama et fac quod vis, maxime qui pourrait être dangereuse en morale mais qui caractérise assez bien l'enseignement de M. Michelet. Il donnait une forte impulsion aux esprits et leur inspirait l'amour du travail, puis il les laissait libres de se frayer leur voie…"

---

(4) Gabriel MONOD, La vie et la pensée de Jules Michelet, 1798-1852. Cours professé au Collège de France, t. I, préface de Ch. Bemont. Paris, 1923, p. 139. Cf. avec "Note sur l'enseignement de M. Michelet" conservée dans les papiers que j'ai pu hériter de Chéruel (Papiers G. Dethan).

La première leçon que fit Michelet devant Chéruel, en novembre 1828, portait "sur les relations de l'histoire et de la philosophie" ; elle devait trouver l'adhésion de l'enfant de Rouen né dans une pieuse famille. Michelet lui-même, fils d'un imprimeur révolutionnaire et élevé sans religion, avait, à dix-huit ans, au début de la Restauration, demandé le baptême, et, depuis peu, Charles X l'avait attitré professeur de la duchesse de Berry. Pour cet historien-philosophe et selon les notes que prend à son cours Adolphe Chéruel, "il n'y a qu'un seul acteur dans l'histoire, c'est Dieu" et "le christianisme est le nœud de l'histoire du monde" (5).

Ce qui séduit le plus et passionne notre Rouennais, c'est le cours d'histoire que Michelet a consacré aux temps trop méconnus des XIIIe et XIVe siècles français : c'est la préface aux travaux futurs de l'historien de la France et, pour Chéruel, à ses recherches sur le Rouen médiéval.

Il passe, en septembre 1830 à Paris, une agrégation qui n'est pas encore dite d'histoire (la réforme prise par le nouveau gouvernement de la Monarchie de juillet n'interviendra qu'en novembre). Le 18 octobre, il ouvre, de Rouen, une longue correspondance avec son maître : elle comptera près de cent épîtres.

Après ces deux années d'éblouissement intellectuel, ce n'est pas sans regret que Chéruel s'est détaché de la capitale. Certes, sa désignation, à vingt-et-un ans, comme professeur au collège de Rouen est flatteuse et a comblé sa famille. Mais il craint d'oublier trop vite les brillantes leçons de l'École Normale. "Les ressources de cette ville sont presque nulles sous le rapport de l'instruction", se plaint-il à Michelet auquel il expose ses craintes : "Je ne pourrais peut-être pas échapper à l'apathie qui s'empare de presque tous les professeurs de province". D'ailleurs, sa santé est fragile (elle le sera jusqu'à sa mort… à quatre-vingt deux ans) et il craint de ne pouvoir supporter la fatigue de "six classes d'histoire par semaine". Ah ! si son cher et vénéré maître pouvait lui obtenir de revenir à Normale comme répétiteur ! Bien que le traitement de 400 francs annuels accordé à cette modeste fonction fût dérisoire, comme il accourrait aussitôt à son appel.

---

(5) Ces passages se trouvent dans six grandes feuilles de notes intitulées : "Cours de M. Michelet (1828). Novembre 1829, 1ère leçon. Relations de l'histoire et de la philosophie" et surtout plus loin : "Lois générales de l'histoire" (Papiers G. Dethan).

Jules Michelet fera la sourde oreille, mais il n'abandonnera pas son fidèle qu'il va prendre comme compagnon de voyage l'été suivant, en Normandie et en Bretagne, et pendant l'été 1834, en Angleterre. La lettre par laquelle il le conviera à participer à cette dernière expédition est particulièrement chaleureuse : "Je serais bien heureux que nous vissions ensemble ce prodigieux monument de l'activité humaine" (c'est-à-dire l'Angleterre, alors en pleine révolution industrielle et dont le paupérisme va d'ailleurs effrayer nos voyageurs). "Je désire passionnément que vous le puissiez en ce moment. Vous êtes certainement l'homme avec qui j'aimerai le mieux voyager…" (6)

Comment résister à de tels accents venant d'un être profondément admiré et qui faisait à notre Adolphe la faveur de l'aimer ?

Aussi le cours de Chéruel au collège, devenu lycée, de Rouen est-il alors décalqué de celui qu'il a suivi lui-même à l'École Normale et son attachement pour ses élèves rouennais empreint de la même affection respectueuse que lui portait Michelet. Pourtant, les débuts lui avaient été pénibles : "L'éloignement… m'a fait sentir encore plus vivement tout ce que je devais à vos conseils", écrit-il à son maître (1er janvier 1831). Mais bientôt l'Introduction à L'Histoire universelle que vient de publier et que lui envoie Michelet lui est d'un grand secours : "Je compte bien… faire prendre aux élèves de cette classe votre ouvrage comme un texte que les leçons seront destinées à développer". On le voit, en ce Rouen de 1831, l'histoire dite philosophique de la nouvelle École (c'est-à-dire avec Michelet, de ses aînés, Cousin, Guizot, Augustin Thierry…) est en bonnes mains. Bientôt, dans un article qu'il donne en 1833 au Journal de Rouen, Chéruel célèbrera les "progrès de l'histoire au XIXe siècle" (7).

Ce faisant, il ne perd pas le contact avec ce Paris de l'École Normale où il a passé deux années inoubliables. Il y revient par la diligence le plus souvent possible, tandis que le rejoignent à Rouen un

---

(6) Voir : J. MICHELET, Sur les chemins de l'Europe, Paris, 1893. In 8°, 525 pages. En tête est publiée en fac-similé la lettre de Michelet à Chéruel l'incitant à l'accompagner dans son voyage. Voir aussi J. MICHELET, Journal, éd. Paul VIALLANEIX (Paris, 1959), p. 79-102, 121-161, 737, 747, 751, 755, 757.

(7) Progrès de l'histoire au XIXe siècle. Pages oubliées de A. Chéruel (1833), publiées par Henri BERR (Extrait de la Revue de Synthèse historique, année 1908, 15 pages in 8°. Voir aussi sur la passion de néophyte de Chéruel pour l'histoire et les organismes nouveaux crées par Guizot pour la servir : Georges DETHAN, Adolphe Chéruel et le Comité des travaux historiques, dans Actes du 100e Congrès national des Sociétés savantes (Paris 1975), p. 77-86.

certain nombre de ses amis et condisciples de Normale, le mathématicien Benjamin Amiot (qui deviendra son beau-frère) et les trois philosophes, Vacherot, Bénard et Bach, ce dernier surtout, avec lequel, dès l'automne 1831, il établit un plan commun d'études (allemand, grec ancien, …archéologie normande). Tous ces jeunes gens rivalisent d'émulation et pensent à leurs thèses futures, tandis que Chéruel, par ses liens avec des "antiquaires" et des historiens locaux, Le Prévost, Langlois, Floquet, Deville…, par sa collaboration suivie à la Revue de Rouen, par son appartenance dès 1834 (il a vingt-cinq ans) à l'Académie de Rouen et bientôt à la Société des Antiquaires de Normandie, acquiert sur place une discrète réputation et une compétence reconnue. "L'histoire prend tout mon temps, et surtout l'histoire de Normandie" affirme-t-il (1836) à son maître. "Je m'occupe surtout en ce moment de Saint-Ouen qui résume presque toute l'histoire religieuse de l'ancienne Neustrie". Avant de composer lui-même, en deux volumes, une Histoire de Rouen dans la période communale et sous la domination anglaise, il salue les progrès d'une école à l'essor de laquelle il a assurément contribué : "Nous avons ici en ce moment (1835) un grand mouvement littéraire, surtout historique".

Se désintéresse-t-il pour autant d'une histoire plus générale, qu'elle fût ou non à prétention philosophique ? Non point et les progrès rapides de l'Histoire de France de Michelet l'enthousiasment. D'ailleurs, il l'assure à son maître, l'attente de ses ouvrages "est générale à Rouen, au moins dans le monde littéraire. Vos idées s'y répandent de plus en plus par la jeunesse qui a suivi vos cours à Paris" et dont fait partie bien sûr le petit groupe des Anciens de l'École Normale. C'est fiévreusement qu'avec le fidèle Henry Bach, il va suivre de loin le cours qu'en 1834-35, Michelet donne à la Sorbonne en suppléance de Guizot : "Heureusement quelques-uns de mes amis m'ont promis d'y prendre des notes exactes et je pourrai un peu mieux en profiter que l'an passé où je n'avais que les mauvaises analyses du Journal de l'Instruction Publique" (2 décembre 1835). Non, proteste-t-il auprès de son maître vénéré, "ce n'est pas le désir de m'endormir qui me retient en province".

II

Les années qui vont suivre seront cruelles pour Michelet comme d'ailleurs pour Chéruel. Les malheurs du maître sont bien

connus. Ils ont commencé en juillet 1839 avec la mort de sa femme, qui le laisse dans un grand vide sentimental avec deux enfants de dix et quinze ans.

Quelques mois après cette mort, Michelet reçoit à Paris un adolescent de dix-huit ans, Alfred Dumesnil, que Chéruel a confié à "la bonté avec laquelle vous avez toujours recueilli les jeunes gens avides d'instruction". Quatre ans auparavant le professeur d'histoire au lycée de Rouen avait rencontré la mère de ce garçon et en avait fait à Michelet un très vif éloge : cette "dame... professe pour vos ouvrages la plus grande admiration. C'est une femme d'un esprit supérieur, parfaitement au courant de tout ce qui s'écrit et joignant à la force d'intelligence une finesse de pénétration qui ne se trouve que chez les femmes... Sa conversation et son ardeur de prosélytisme pour les idées nouvelles m'ont fait le plus grand plaisir" (1835). Il espérait revoir cette dame "qui malheureusement n'habite pas Rouen"... Or Chéruel et surtout Michelet ne vont pas tarder à rencontrer à nouveau la châtelaine de Vascœuil, cette Adèle Poullain-Dumesnil pour laquelle l'historien de la France va s'éprendre d'une passion platonique et bientôt désespérée puisque Mme Dumesnil se meurt et va mourir le 31 mai 1842 d'un cancer, laissant le grand homme complètement désemparé.

Pendant cette crise, Adolphe Chéruel s'est montré le disciple fidèle qui entoure son maître, l'entraîne dans les rues et dans les églises de Rouen en parlant avec lui de celle qui va disparaître. Il sera le témoin d'Alfred Dumesnil, le 3 août 1843, au mariage qui l'unit à la fille même de Michelet et ce dernier va désormais, au calme du beau domaine de Vascœuil, trouver une inspiration nouvelle. Cette crise en effet a profondément modifié ses idées philosophiques : dès le lendemain du mariage de sa fille, une longue et cruelle méditation en l'église Saint-Ouen de Rouen l'a amené à rompre, dans l'intime de lui-même, avec le catholicisme.

Les tribulations quasi contemporaines de Chéruel sont certes moins connues et n'ont laissé dans l'histoire des Lettres qu'un écho moqueur et mal informé, dû à l'insolent potache qu'est alors Gustave Flaubert. Au cours de l'été 1837, Adolphe avait été séparé de son ami Henry Bach que le ministre de l'Instruction publique Victor Cousin avait envoyé soudain professer la philosophie à Besançon. Bach éprouve de sinistres présages, il tombe dans une profonde dépression

et meurt de congestion cérébrale le 8 novembre [8]. Avant de mourir, il a pu toutefois recommander par lettre à son ami de Rouen sa femme et sa fille, car il est marié à sa cousine germaine, Justine Bach dont il a un enfant de deux ans, Marie. "Je n'avais qu'un moyen de prouver mon dévouement à cette malheureuse famille, écrit Chéruel à son maître avec une admirable candeur, c'était de proposer à Mme Bach de partager son sort… J'ai cru devoir précipiter mes propositions dans la crainte que sa santé ne résistât pas à un pareil état. Ce mariage, qui est pour moi un devoir, ne changera rien à mes goûts de travail…" etc. (septembre 1838).

Et voilà comment, par "devoir", Adolphe Chéruel est devenu successivement (et à de longs intervalles) d'abord le père adoptif de la petite Marie Bach, puis, après la mort prématurée de celle-ci, le tuteur de son fils, Georges Dethan, et même, à la fin de sa vie, le parrain du fils aîné de Georges, mon père Édouard Dethan qui avait deux ans à la mort de l'historien. En fait, ce "devoir" avait été un bonheur pour Chéruel qui ne survécut que deux mois à sa chère Justine.

Peu après cette union que lui avait commandée l'amitié, Adolphe eut à faire face, dans sa propre famille, à de graves difficultés dues à l'imprudence d'un frère et d'un beau-frère. Nous n'en saurions rien s'il ne s'en était ouvert à Michelet :

"J'ai été, avouait-il, forcé, de mai 1840 à septembre 1842, de diriger des affaires compliquées, de sauver l'honneur d'un nom qui est resté pur dans le commerce rouennais. Cette tâche a été bien rude pour moi : j'en suis sorti à la fin des vacances dernières mais épuisé… J'évitais de parler à ma femme de mes chagrins domestiques : elle avait été si rudement éprouvée que j'avais craint de renouveler tous ses malheurs. C'est ainsi que j'ai vécu pendant plus de deux ans, fuyant la distraction et cherchant dans le travail intellectuel l'oubli de mes peines de familles".

Ainsi s'exprimait Chéruel et d'avoir subi des épreuves contemporaines, sinon similaires le rapprochait d'un homme chez qui il avait vu surtout jusque-là "un maître…, un homme de science que j'aurais craint d'importuner", envers qui il s'était, écrivait-il, "toujours tenu si réservé, je dirais presque si froid pour tout ce qui n'était pas les études". Maintenant il osait confesser sa dévotion passionnée envers le

---

(8) Lettre de Joseph Bach, père d'Henry, à sa fille Béatrix Bach (plus tard Mme Benjamin Amiot), Soultz, 11 novembre 1837 (Papiers G. Dethan).

grand écrivain qui avait la bonté de citer dans son Histoire de France ses modestes travaux provinciaux : "Je sens douloureusement toute ma faiblesse, reconnaissait-il. Je ne puis saisir ni rendre cette vie du Moyen Age que vous exprimez si bien dans ses faces multiples. Je me résigne à un travail plus humble… Pour longtemps peut-être, je ferai peu de chose, trop heureux si le peu que je fais ne vous paraît pas trop indigne d'un de vos élèves".

III

Cette humilité, cette gratitude n'étaient pas feintes. Dans sa lucidité Chéruel reconnaissait qu'il n'atteindrait jamais à la force poétique ni au style éblouissant d'un maître génial et qu'il lui faudrait dévouer de longues années à des tâches ingrates avant d'oser se lancer dans des synthèses d'historien. D'autant - il osait à peine se l'avouer - que les derniers écrits de son maître ne suscitaient plus son entière adhésion. Déjà, son fameux cours de 1838 au Collège de France sur Les Jésuites l'avait laissé réticent. Lorsque l'ouvrage parut en volume, en 1845, il ne voulut pas se prononcer sur sa partie polémique. "Pour moi, écrivait-il à Michelet, par suite sans doute de la direction de mes études et de la nature de mon esprit, je préfère le tableau historique des controverses du XVIIe siècle. J'ai cependant éprouvé un vif plaisir en lisant le chapitre sur l'association de l'intelligence et du cœur dans le mariage et sur l'influence que doit exercer la mère pour la culture de l'enfant…" (25 janvier 1845). Adolphe pensait-il à son propre foyer, à sa chère Justine et à l'éducation de la petite Marie ?

Des réserves plus nettes, Chéruel en formula, en s'adressant non pas à Michelet lui-même mais à son gendre Alfred Dumesnil. Le grand historien venait de lui envoyer Le Peuple, une œuvre lyrique exaltant le prolétariat paysan, qui fut considérée comme "un livre démocratique", ce qui, à Rouen et à cette époque, n'était pas un compliment.

"J'admire, écrivait Chéruel, le talent avec lequel M. Michelet a peint l'état du peuple, mais je ne sais si les classes inférieures sont mûres pour le gouvernement, ou même pour une participation à la vie politique. Je crois qu'il faudrait d'abord les élever par l'éducation". Certes, reconnaissait-il, "je suis bien peu préparé sur cette question", mais ses propres recherches et ses lectures sur le Tiers État lui faisaient trouver son maître trop hâtif dans son évolution : "Il a fallu près de onze siècles pour l'affranchissement des esclaves, plus de six

siècles pour l'émancipation de la bourgeoisie. Elle est au pouvoir depuis peu de temps. Je ne pense pas que le peuple soit prêt à la remplacer…" (23 février 1846)

Et pourtant, lorsque, deux ans plus tard, il apprend le succès parisien des journées révolutionnaires de février 1848, il écrit, apparemment converti, à son maître, dont il admire la prescience, ces lignes étonnantes : (Rouen, 4 mars 1848)

"L'ordre merveilleux qui règne à Paris et l'enthousiasme unanime du peuple et des Écoles attestent que l'âge démocratique était mûr. Je ne le croyais pas. Je m'étais persuadé que la bourgeoisie, avec son recrutement progressif, vivrait au moins un siècle. Ne vous étonnez donc pas si je vous écris d'un langage qui est d'un autre monde. Je vis dans un pays de bourgeoisie et, quoique je n'aime pas la morgue ridicule de nos boutiquiers, je ne suis pas encore familiarisé avec la Démocratie. Vous aviez mieux vu, mieux compris la situation : il n'y a rien là d'étonnant".

Certes l'union (dont Paris a donné l'exemple) de l'étudiant et de l'ouvrier est admirable. Mais "l'ordre merveilleux" ne durera pas longtemps. Aux doutes vont succéder les inquiétudes. Dès la fin mars, Chéruel et ses amis enseignants ont voulu faire de Michelet un député et lui offrir leurs votes s'il se présente à Rouen. Mais le maître se dérobe et bientôt Chéruel voit autour de lui s'installer "l'intrigue, le charlatanisme, la médiocrité prétentieuse". Des émeutes sanglantes ont lieu à Rouen les 26 et 27 avril, "résultat d'une espèce de terrorisme organisé par quelques misérables". "Je n'attaque pas Deschamps, le Commissaire du gouvernement, que je crois honnête et qu'aujourd'hui la bourgeoisie rouennaise charge d'imprécations exagérées", précise Chéruel. Mais, ajoute-t-il, "malheureusement ses séides étaient de véritables canailles… De là les dénonciations, les menaces, les destitutions, la Terreur et enfin la Réaction… De là exaspération des clubs, barricades et lutte à main armée. Nous sommes loin du champ de bataille qui s'est concentré dans les rues tortueuses et étroites des quartiers voisins de la Seine. Nous n'avons donc entendu que le bruit" (mai 1848)[9]. Les Chéruel, en effet, sont alors installés 59 rue Beauvoisine, non loin de l'Académie.

---

(9) Certaines de ces lettres de 1848 de Chéruel à Michelet ont été publiées, parfois de façon fragmentaire dans la revue rouennaise Les amis de Flaubert, n° 52 (mai 1978), p. 41-43 et n° 53 (décembre 1978), p. 42.

Ainsi, après avoir soulevé bien des espoirs, la Révolution de 48 n'apportera que des déboires à Chéruel. "Que devenir dans ce bouleversement ?", demande-t-il, craignant pour l'avenir de sa carrière (11 septembre 1848). Il va donc préparer et soutenir ses thèses et se présenter à une chaire qui s'est libérée à l'École Normale. A l'extrême fin de 1849, il retrouve à Paris le séminaire intellectuel qui l'avait formé vingt ans auparavant.

C'est aussi pour lui le retour vers celui qui lui avait ouvert les portes radieuses de la philosophie et de l'histoire. Hélas ! comme il lui paraît changé ! Michelet s'est récemment remarié avec une jeune fille exaltée dont il épouse de trop près les épanchements lyriques. Hostile au prince-président, l'historien politise à outrance son enseignement du Collège de France. Le 27 février 1851, Chéruel, qui vient de commencer un journal de ses expériences dans le monde intellectuel parisien, va écouter son maître d'autrefois dont la parole enflammée attire en foule la jeunesse républicaine. Il est atterré :

"J'ai, écrit-il, entendu M. Michelet ou plutôt j'ai tenté de l'entendre. M. Michelet m'a paru soutenir d'étranges propositions mêlées de vrai et de faux, avec quelques aspirations généreuses. M. Michelet ne développe que cette pensée : avant 1789, il n'y avait pas de droit ; depuis cette époque règne le droit. De là, malédiction sur tout ce qui a précédé 1789, anathème sur tout le passé, apothéose de la Révolution. C'est toujours, avec quelques variantes, la même leçon…

La foule était très considérable parce qu'on avait annoncé la suspension probable du professeur. Cet auditoire me paraît très mêlé…" [10]. Qu'elle est donc loin, la ferveur démocratique de notre Adolphe en février 48 !

Conclusion

Michelet a encore vingt-trois ans à vivre et Chéruel quarante. Il semble qu'il n'aient plus désormais grand-chose à se dire. Ils n'ont pas rompu cependant et Michelet notera dans son Journal les occasions, d'ailleurs peu nombreuses, qu'il aura de voir ou de recevoir Adolphe

---

(10) Page de Journal de Chéruel des 26 et 27 février 1851 (Papiers G. Dethan).

Chéruel et les siens. Il admire sa belle-fille qu'il découvre, à certaine occasion, - elle a vingt-trois ans - "pâlie, touchante" (11). Lorsque la jeune femme mourra, deux ans plus tard, il s'exclamera : "Quoi, cette personne charmante, si belle, si douce, si aimable a disparu ! Dans une occasion assez récente nous avions vu, éprouvé sa bonté. Elle s'était intéressée auprès de M. Dethan (son mari) pour un homme fort malheureux que nous lui avions recommandé. Cela nous restera toujours et lui reste devant Dieu, sans doute avec bien d'autres choses" (Lettre à Chéruel du 6 août 1861).

Car maintenant, c'est Michelet qui demande recommandations et services à son ancien élève, devenu inspecteur général de l'Instruction Publique ; pour des collègues professeurs que, destitué par Napoléon III de sa chaire du Collège de France, il ne peut plus secourir, ou même pour son fils Charles, installé à Strasbourg et confié au beau-frère de Chéruel, Dagobert Bach qui professe à l'université rhénane. D'autre part, Michelet utilise les travaux érudits de son compagnon de voyage d'autrefois. Parvenu au siècle de Louis XIV, il ne veut pas s'aventurer dans son Histoire de France sans avoir l'avis de ce technicien impeccable : "Vous êtes le spécial juge et le vrai, ayant tant pratiqué ce temps", lui écrit-il, du Midi, en 1862.

Un jour de février 1874, les journaux de Paris annoncent la mort de Michelet dans sa retraite d'Hyères, en Provence. J'imagine que le petit Georges Dethan, qui avait alors 12-13 ans, se trouvait en visite rue de l'Odéon chez ses grands-parents.

"Dieu lui pardonnera ses fautes, ses erreurs peut-être, aura dit Chéruel, pour tout le bien qu'il a fait à ceux qui l'ont aimé, qui ont entendu sa parole et qui l'ont gardée".

Nul doute qu'il se plaçait parmi ceux-là.

---

(11) J. MICHELET, Journal, éd. Paul VIALLANEIX, t. II, p. 60, 445.

"UN AIDE DE CAMP DE L'EMPEREUR"

Des heures tragiques de la Révolution aux heures glorieuses de l'Empire Souvenirs de famille

par le Comte de TOULOUSE-LAUTREC

(Séance publique du 5 Mai 1990)

Le souvenir de mes Bisaïeux et de mes Trisaïeux a été ramené à ma pensée, quand l'an dernier, nous avons été invités à nous rappeler les débuts du bicentenaire de la Révolution : ils ont vécu ces temps troublés et je connais bien mes 16 Bisaïeux, mes 32 Trisaïeux : leurs aspects physiques eux-mêmes ne me sont pas étrangers. Passionné d'Histoire, depuis mon enfance, j'ai rassemblé au fil des jours portraits et miniatures, aquarelles et dessins, originaux et reproductions.

Grâce aux Correspondances, aux Mémoires, aux documents, j'ai pu découvrir ce que furent leurs fortunes et leurs déboires, leurs joies et leurs peines, leurs espérances et leurs déceptions, leurs amours et leurs inimitiés, leurs échecs et leurs gloires…

Tapisserie chatoyante et diaprée !

Celui dont je vais, maintenant, vous entretenir a été l'aide de camp de l'Empereur, son ami, son confident, son exécuteur testamentaire.

*
* *

Henri Amédée Mercure de Turenne d'Aynas allait atteindre sa onzième année, quand le 14 juillet 1789, notre Monarchie maintes fois séculaire a tremblé dans ses fondations, comme la vieille Bastille démolie.

Il n'y eut pas longtemps à attendre avant que ne débutent pour cet enfant les persécutions et les difficultés.

Plus tard, bien après la tourmente, le 10 février 1824, mon bisaïeul a fait, à son fils Edmond, le récit que je vais vous lire et qui figure dans les archives Turenne, qui sont en ma possession.

Le voici, ce sont quelques feuilles manuscrites :

"Note du Marquis de Turenne, relatant ce que lui a dit son père, des péripéties de son existence, durant les premiers temps de la Révolution. Propos recueillis de la bouche de mon père, le 10 avril 1824.

Au commencement de la Révolution, pour échapper à la proscription mon père s'engagea, dans un régiment de Dragons : il allait avoir 16 ans et il se trouvait à Bayonne à la fin de 1793, quand plusieurs jeunes gens nobles qui étaient dans le même cas que lui, furent arrêtés.

Craignant pour sa sûreté, mon père alla trouver le représentant du peuple Monestier : il lui découvrit qui il était, car il n'était connu au Régiment, que sous le nom de Mercure, qui était son dernier prénom.

Monestier lui dit qu'il avait connu son père, pendant que lui, Monestier, était curé de Saint Pierre de Clermont où le Marquis de Turenne allait quelquefois et qu'il allait écrire au Capitaine de mon père, qu'il le gardait auprès de lui.

Au bout de quelques jours, Monestier donna à mon père, un passeport qu'il avait trouvé le moyen de faire signer, avec un grand nombre d'autres, par ses trois collègues Chaudron-Rousseau, Cavaignac et Ganeau.

Le passeport portait ces mots : Considérant que la classe ci-devant privilégiée est condamnée à mort, mais que quelques uns parmi lesquels se trouvait Henri Amédée Mercure de Turenne étaient de bons patriotes, et que l'on ne pouvait garder ces derniers dans l'Armée, on renvoyait ledit Mercure, dans ses biens du Quercy.

Mon père partit alors de Bayonne et se rendit à Aynac.

Trois fois, le Comité de Cahors donna l'ordre de s'emparer des biens de mon père et de le saisir lui-même, trois fois le district d'Aynac s'y opposa, disant que "le citoyen Turenne était un bon

patriote et que, d'ailleurs depuis cinq ou six cents ans, cette famille ne faisait que du bien au pays et qu'elle n'était pas, comme la plupart de ces gueux qui avaient acheté le droit de vexer les bourgeois et les paysans.

Voyant qu'il ne pourrait pas réussir, le Comité de Cahors envoya des commissaires et des gendarmes pour faire les ventes.

Mon père, alors, partit pour Lyon, afin d'y obtenir les certificats nécessaires, pour conserver ses biens.

Il avait emporté avec lui, son congé, et malheureusement, un papier prouvant une créance sur un marchand de Lyon, qui devait de l'argent à mon aïeul.

Mon père fut arrêté deux fois en route, mais au vu de ses papiers, il fut relâché.

Un peu avant d'arriver à Lyon - il faisait très mauvais temps - mon père qui passait, avec son cabriolet, vit, sur le bord de la route, une dame toute mouillée : il s'arrêta et la pria de monter dans sa voiture.

Il apprit qu'elle était la femme de Laporte, le Président du Comité de Lyon.

Arrivé à Lyon, mon père la conduisit chez elle.

Laporte l'invita à dîner et fit connaissance avec lui.

Peu après, en examinant les papiers de mon père, un membre du Comité, qui était marchand de parapluies, trouva la créance, sur le marchand de Lyon : frappant sur l'épaule de mon père, il lui dit : Ah ! Ah ! Monsieur l'Aristocrate, tu ne connais pas la guillotine sur la place de la révolution : tu feras bientôt sa connaissance, et mon père fut conduit à la prison, dite de Roanne, puis transféré dans celle de Saint Joseph.

Le président Laporte empêcha plusieurs fois mon père de partir pour Paris, où il aurait certainement perdu la vie… enfin ! ne pouvant plus s'y opposer, il vint dans la prison, donna une paire de pistolets à mon père, de l'argent qu'il avait tiré de son créancier, lui dit que tout ce qu'il avait pu obtenir, c'est qu'il ne serait escorté que par un seul gendarme et que près de Genlis, avant d'arriver à Dijon, il y avait de grands bois… !

Mon père partit, mais avant Genlis, un gendarme à cheval, vint donner à mon père, l'ordre de rétrograder. Cet ordre venait du Président du Comité, qui avait appris la mort de Robespierre.

Mon père fut retenu dans une chambre, puis il obtint peu après son élargissement, sous condition qu'il servirait la République. Il entra dans les houzards, il resta quelque temps à Lyon, et partit à cheval pour rejoindre son Régiment avec un Capitaine et quatre houzards.

A quelque distance de Lyon, il vit un mendiant et crut reconnaître le marchand de parapluies : il s'approcha et vit qu'il ne se trompait pas : il lui appliqua alors quelques coups de plat de sabre, sur le dos.

Ses camarades lui demandèrent la raison de ce qu'il faisait, et quand le Capitaine et les houzards le surent, ils voulurent tuer le marchand de parapluies, parce que mon père était beaucoup aimé du Capitaine et des houzards.

Sur ces entrefaites, arrivèrent deux gendarmes à cheval, ils s'informèrent de la raison des cris qu'ils avaient entendus : quand ils surent le nom du misérable, ils dirent qu'ils le cherchaient depuis quinze jours et l'emmenèrent à Lyon.

Lors de la réaction qui eut lieu, dans cette ville, à la suite des grandes cruautés qu'on y avait exercées, le peuple se porta vers les prisons, prit 150 à 200 de ces brigands qui y étaient enfermés et ils allèrent les noyer dans le Rhône : de ce nombre, fut le marchand de parapluies.

Quelques années s'écoulèrent.

Mon père était à Paris : un soir, à la brume, il crut reconnaître le Président du Comité de Lyon, qui se couvrait d'un grand manteau : il vint à cet homme et lui adressa la parole : c'était bien le Président, qui se cachait et qui lui dit qu'il était dans un grand danger et qu'on le poursuivait.

Mon père le retira chez lui et alla le lendemain chez Monsieur Rauwert, qui avait épousé une demoiselle d'Agoult : il lui demanda un passeport en blanc pour un homme à qui il devait la vie et un passeport pour lui.

Les passeports obtenus, mon père conduisit le Président au Havre, lui offrit de l'argent qui ne fut pas accepté et le mit sur un bâtiment en partance pour l'Amérique.

Mon père n'a plus entendu parler de cet homme".

*
* *

J'avoue que la fin mystérieuse de ce récit avait longtemps piqué ma curiosité : j'ai trouvé, je crois, la clef de l'énigme, dans le dictionnaire des régicides paru récemment.

Il y est dit qu'au moment du siège et de la prise de Lyon, Collot d'Herbois, Fouché et Laporte y exercèrent d'affreuses cruautés.

Collot d'Herbois et Fouché rappelés à la Convention, Laporte resta seul à Lyon et il exécuta un revirement complet, il se mit à pourchasser les Jacobins.

Plus tard en 1797 Laporte s'associa avec les sieurs Catelin et Flechart pour fournir à l'armée d'Italie, ce qui lui était nécessaire.

Le 7 Nivôse an V, soit le 26 février 1797, Bonaparte écrivit au Directoire : "Je vous prie de donner des ordres pour faire arrêter à Paris, les trois agents de cette compagnie : ce sont les plus grands escrocs de l'Europe… j'ai voulu les faire arrêter, ils se sont sauvés".

Et voilà pourquoi, le "Président" en question se cachait dans son grand manteau sombre, voilà pourquoi il fut heureux de partir vers les Amériques.

Henri de Turenne rejoint les Hussards, de l'Armée des Pyrénées Orientales.

Il est devenu un jeune homme superbe, mince et haut : il a cinq pieds sept pouces : 1 m 85.

Ses yeux étaient couleur de l'eau de la mer. Ses cheveux bruns étaient bouclés à la Titus.

*
* *

Le Général Dugommier, le Commandant en Chef le prend tout de suite, comme Officier d'Ordonnance.

Ce Dugommier est un fonceur, toujours en tête, le sabre à la main avec Turenne près de lui, le fort du Belvédère est repris aux Espagnols à l'escalade.

Au combat de la Jonquière, Dugommier le valeureux est tué d'une balle en plein front.

Las ! privé de ce protecteur tutélaire, le jeune Turenne, jalousé est dénoncé comme Noble et il est écarté de l'Armée : n'est-ce pas enrageant de se dire : Finis pour moi, les combats. Adieu ! la Gloire.

Je suis mis à la retraite et je n'ai que 18 ans !

Cinq ans plus tard, il se marie avec Mademoiselle de Brignac de Montarnaud : elle lui donnera une fille, morte à quatre ans et deux garçons.

Mais, dans ces temps-là, comme le dira le Poète :

"Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte"

*

* *

En 1805, recherchant les notables de son département, le Préfet de l'Hérault désigne M. de Turenne, pour être Officier des Gardes d'Honneur… Il a 29 ans.

*

* *

1806 - Le Grand Écuyer de l'Empereur écrit à M. de Turenne que le Souverain le prend comme aide de camp.

Il rejoint au galop, et à son arrivée en Prusse, il prend part au Combat de Saafeld :

Saafeld ; c'est une brillante action de cavalerie, au cours de laquelle le Maréchal du logis Guindet, tue d'un coup de sabre, le Général en Chef, le Prince Louis de Prusse.

Quatre jours après, le 14 octobre, sur le champ de bataille d'Iéna, c'est la première rencontre de l'Empereur et du Comte de Turenne : les deux hommes sympathisent tout de suite ; cet attachement durera toutes leurs vies.

M. de Turenne part en mission, avec la Division de Cavalerie légère, commandée par le prestigieux Général de la Salle - bottes à

bottes, ces deux hommes, ces deux amis galopent, sabrent, poursuivent, détruisent les restes des armées prussiennes de Brunswick et de Hohenlohe - jouant d'audace, balayant tout obstacle, ces officiers de Cavalerie légère prennent les forteresses : Magdebourg, Lübeck, Cüstrin, Stettin…

Et ces faits d'armes amènent Napoléon à s'exclamer : "Si mes hussards prennent les villes fortes - tout seuls - je n'ai plus qu'à dissoudre mes équipages de siège".

J'ai trouvé, dans le Napoléon d'Octave Aubry, cette lettre, écrite à cette époque, par un officier prussien :

"S'il ne fallait que se servir de nos bras contre les Français, nous serions bientôt vainqueurs…

Ils sont petits, chétifs. Un seul de nos Allemands en battrait quatre, mais ils deviennent au feu, des êtres surnaturels : ils sont emportés par une ardeur inexprimable dont on ne voit aucune trace chez nos soldats.

Que voulez-vous faire avec des paysans, menés au feu par des Nobles, dont ils partagent les dangers, sans partager jamais leurs passions, ni leurs récompenses".

M. de Turenne franchit en combattant la Bug et la Nariew : il se bat à Eylau, il se bat à Friedland. Il accompagne l'Empereur à Tilsitt.

*

* *

En 1808, l'Empereur l'emmène en Espagne. A Somo-Sierra, il reçoit la mission de diriger les charges furieuses, héroïques et meurtrières des Lanciers Polonais.

Toujours en combattant, Turenne entre dans Madrid, il est nommé Gouverneur du Retiro. Il court les plus grands dangers, lors de la révolte du 2 mai, *le dos de mayo,* célébré par Goya.

Ses actions, sa valeur sont si éclatantes aux combats d'Astorga et de Benavente, que Napoléon le récompense, en le chargeant de porter en France, les 35 drapeaux qui ont été pris à l'ennemi.

*

* *

En 1809, il est toujours de la fête : il est à Asper, il est à Essling. Il entre dans Wagram en feu, à la tête d'un Régiment de Grosse Cavalerie : son cheval est tué sous lui. Il voit mourir le Maréchal Lannes et son ami le Général de la Salle.

Au chateau de Schöenbrün, il est promu Chef d'Escadrons et Comte de l'Empire avec une belle dotation, sur le département de Trasimène.

Le titre de Comte gagné par lui sur les champs de bataille, il le portera toujours avec fierté, oubliant tous les titres qu'il avait trouvés dans son berceau et il plaira au magnifique jeune homme qu'il est toujours de s'entendre traiter de "Comte-refait".

*

* *

L'enchaînement des circonstances, l'engrenage du Blocus Continental vont amener la destructrice Campagne de Russie.

A Smolensk , lors de la poursuite de l'armée russe qui refuse le combat, le Duc de Mortemart, aide de camp, ami, camarade et cousin de M. de Turenne a donné cette description de l'Empereur :

"C'est là que j'ai appris à connaître l'Empereur. Je le voyais de près à chaque instant, de jour et de nuit.

Je le voyais se raser le matin, passer l'éponge sur son menton, tirer ses bottes, pincer l'oreille de son valet de chambre, causer avec le grenadier de faction devant sa porte, rire, jaser, dire des riens et à travers tout cela dicter des ordres, tracer des plans, interroger les prisonniers, accueillir les généraux, statuer, résoudre, entreprendre, décider souverainement, simplement, sûrement en quelques minutes, sans rien laisser perdre, ni un détail de la chose utile, ni une seconde du temps nécessaire.

Dans cette vie intime et familière du bivouac, il était sublime et à chaque instant, son intelligence lançait des éclairs".

Comme ce tableautin de M. de Mortemart explique bien, l'attachement que ces jeunes gens pouvaient porter et portaient à leur Chef.

*

* *

Le service de M. de Turenne le rapproche toujours davantage de l'Empereur : aux fonctions d'aide de camp qu'il remplit depuis Iéna, viennent s'ajouter celles de premier Chambellan et de Maître de la Garde-Robe.

Il a les grandes et les petites entrées.

De plus en plus, de jour en jour, il devient celui qui conseille, celui qui calme les emportements, celui qui amène à la réflexion et à la sagesse.

A plusieurs reprises au cours de la Marche sur Moscou, le Chef d'Escadrons de Turenne accomplit de ces missions, que le règlement de la Cavalerie appelle reconnaissance d'officier, missions où le courage, l'audace et l'intelligence marchent de pair.

L'Officier dépasse les avant-postes amis et, sur un bon cheval, il va chercher les renseignements, tout seul, chez l'ennemi ; au besoin à l'intérieur des lignes adverses.

Les Russes se refusant au contact, Napoléon charge tour à tour, un de ces aides de camp de tenter de lui faire connaître les intentions de Koutousof commandant l'Armée Russe.

Un frais matin d'été, au tout petit jour, sous un ciel de nacre qui s'éveille, M. de Turenne est sorti de nos lignes, avec son cheval : ils sont, la monture et le Cavalier, frais, dispos, guillerets.

Ils avancent dans la plaine où de-ci de-là traînent encore quelques nuées de brouillard.

Le sol est égal, élastique, parfois spongieux : il est doux aux pieds du cheval, fait de mousses et de lichens. De temps à autre, voici de grands tapis de bruyères en fleur.

Des arbres ont poussé au hasard : bouleaux argentés, trembles, prêts à frissonner au moindre souffle.

Tout annonce que la journée sera brûlante.

Un ruisseau paresseux serpente : il coule paisible, à pleins bords entre les prêles et les iris de marais.

Le paysage semble sans trace de vie : tout à l'heure un grand vol d'oies sauvages, en forme de V, a traversé l'espace.

Tout est calme… pas un bruit.

M. de Turenne s'arrête de temps à autre : tout à coup, il perçoit qu'un cheval vient vers lui : il se cache derrière les feuilles d'un massif d'arbres, il attend.

Paraît, un beau chevalier-garde qui, lui aussi cherche l'adversaire, et qui accomplit sa mission, avec une certaine étourderie ; l'instant après il est rejoint, jeté à terre, fait prisonnier : ce sera lui, que M. de Turenne amènera à l'Empereur : dans le corps à corps, une décoration arrachée à la poitrine du Chevalier-Garde est restée dans la main du Victorieux, une croix de fer de 1ère Classe, la Croix de Saint André.

Je possède aujourd'hui ce souvenir : quelques fils de soie, jaunes et noirs, effilochés, décolorés par les années y sont demeurés attachés.

Le Chevalier-Garde dira que Koutousof fortifie des positions formidables aux champs de Borodino et Napoléon pourra concentrer ses forces, pour le combat à venir.

*

* *

Avant d'abandonner Moscou, leur ville sainte, les Russes acceptent enfin la bataille aux rives de la Moskowa.

Aux côtés du Général de Caulaincourt qui y trouve une mort glorieuse, Turenne escalade les parapets de la grande redoute et reçoit un coup de sabre qui fend sa culotte de cuir et sa peau.

Le 21 septembre 1812, Turenne écrit à son ami M. de Montesquiou : "Votre fils Anatole vous aura fait connaître notre entrée, sans coup férir, dans Moscou, ville jadis la plus extraordinaire et la plus magnifique de toute l'Europe et aujourd'hui, presque détruite par trois jours d'incendies combinés et alimentés par de misérables brigands russes.

Cette racaille était payée par un plus brigand qu'eux, le gouverneur de la ville et dont le nom barbare - Rostopchine - doit être en horreur, chez tous les peuples civilisés : ils nous laissent sur des décombres.

Moscou était une nouvelle Capove : nous n'en avons joui que 24 heures : tableaux, mobiliers, bijoux tout a péri.

Sept à huit mille brigands ont été délivrés des prisons par ce gouverneur, le jour de notre entrée à Moscou, et toutes les pompes avaient été enlevées".

Plus loin, il écrit : "J'ai risqué beaucoup le jour de notre entrée à Moscou : les Russes y étaient encore. Je suis tombé sur une horde de Cosaques… tirant mon sabre, je leur ai couru sus…

Grâce à leur terreur et à la vigueur de mon cheval, j'en ai été quitte pour plusieurs coups de lances et de piques, sur le corps et sur la tête qui ne m'ont pas blessé et pour une trentaine de coups de fusil qui ne m'ont pas touché.

J'allais, par ordre de l'Empereur, visiter les hôpitaux russes, et cette partie de la ville fourmillait encore de Cosaques. Je n'avais avec moi que deux hommes. Nous nous en sommes tirés, tous les trois".

Ailleurs, il dit : "Les pelisses, les peaux d'ours, les fourrures sont sauvées et recherchées avec activité. Les plus belles zibelines sont à donner, les peaux les plus connues se payant davantage : il y a peu de connaisseurs parmi nous".

Dans une autre lettre, M. de Turenne raconte qu'il a acheté, étant Maître de la Garde-Robe, deux pelisses de zibelines pour l'Empereur, 12 000 francs, la paire.

Tolstoï, dans la Guerre et la Paix, a évoqué le service prestigieux du Chambellan Turenne, à Moscou, lors de l'audience que Napoléon a accordé à Balachov, l'envoyé du Tsar.

Je possède deux pistolets d'arçon, à la tête de Minerve, montés en argent : ils sont signés de Lepage, Arquebusier de l'Empereur à Paris.

Mon aïeul les a reçus de Napoléon, à Moscou.

A Moscou toujours, le Préfet du Palais, M. de Bausset et le premier Chambellan, M. de Turenne, mettent au point, avec l'Empereur, le règlement de la Comédie Française de Paris : les héros montrent ainsi la liberté de leurs esprits !

On a traîné à Moscou, on y a attendu un accommodement qui n'est pas venu.

La retraite s'impose.
Sombres jours ! L'empereur revenait lentement
Laissant derrière lui, brûler Moscou fumant.
Et voici venir la neige, la glace, l'épuisement, la mort.

Le 25 novembre, la veille du passage de la Berezina, l'Empereur donne l'ordre de brûler ses bagages.

Cet ordre nous a valu un précieux souvenir.

Un petit livre, habillé de cuir rubis, un petit livre décoré de vignettes dorées de feuilles et de fruits, sur les deux plats et sur le dos du livre : cette reliure est signée de Lefebvre : il s'agit de la Pucelle de Voltaire.

La page de garde porte ces lignes, de la main du Comte de Turenne :

"Ce livre faisait partie de la bibliothèque de Campagne de l'Empereur Napoléon en 1812.

Pendant la retraite de Russie, en octobre et novembre, le froid, la soif, la faim faisant périr tous les chevaux, il ordonna que l'on brûlerait, dans ses bagages, tout ce qui ne serait pas d'une nécessité absolue.

Le Comte de Turenne, Colonel, Chambellan et Maître de la Garde-Robe fut commis pour voir exécuter cette mesure : il retira des flammes, le volume et deux autres. Il les a constamment portés sur lui et en certifie sur son honneur, l'origine.

Le Comte de Turenne."

Plus tard, c'est le combat de Pomari près de Wilna et M. de Ségur, de raconter :

"Sur la partie de la montagne la plus exposée, un Officier de l'Empereur, le Colonel Comte de Turenne contint les cosaques, et malgré leurs cris sauvages et leurs coups de feu, il distribua sous leurs yeux le trésor particulier de Napoléon, aux Gardes qu'il trouva à sa portée : ces braves gens se battant d'une main et recueillant de l'autre, les dépouilles de leur chef, parvinrent à sauver..: plus de deux millions d'or.

Longtemps après et quand on fut hors de tout danger, chacun d'eux rapporta le dépôt qui lui avait été confié.

Pas une pièce d'or ne fut perdue".

*

* *

A l'aube de 1813, l'espoir renaît.

L'empereur concentre en Allemagne les ressources de l'Empire... mais il va se laisser abuser par un dangereux armistice, négocié par M. de Metternich, et imposé par l'Autriche.

Dans cette halte des combats, l'Empereur tient à Dresde, une cour encore fastueuse : dans le Palais Marcolini, MM. de Bausset et de Turenne font représenter Racine et Molière, par Talma et Mlle Georges.

Les combats reprennent, avec des chances diverses. On n'a plus assez d'artillerie pour ouvrir des brèches dans le dispositif de l'ennemi, on manque de la cavalerie nécessaire pour exploiter les succès et poursuivre les fuyards : cependant à Lützen, à Baützen, les jeunes recrues se couvrent de gloire et arrachent la victoire.

Le Maréchal Ney s'adresse au Colonel de Turenne et lui déclare :

"Dites à l'Empereur de me donner de ces jeunes et vaillants conscrits, je les mènerai où il voudra.

Nos vieilles moustaches en savent autant que nous, ils jugent les difficultés et le terrain... mais ces braves enfants ne sont effrayés par aucun obstacle. Ils ne regardent ni à droite, ni à gauche, seulement en avant ; c'est de la Gloire qu'ils veulent".

Ah ! ces conscrits imberbes que l'on va surnommer les Marie-Louise, comme ils annoncent le soldat français de toujours !

En 1944, j'ai eu la fierté de conduire au feu de jeunes braves qui, eux aussi ne regardaient qu'en avant... Rhin et Danube...

Et cela a été, pour moi, une ivresse de combattre à leur tête, depuis le Mont-Cassin jusqu'à Sienne, depuis les rives de la Provence, jusqu'au tunnel de l'Arlberg.

*

* *

La bataille de Leipzig nous fait perdre l'Allemagne. La France est envahie et ce sera l'admirable Campagne de France : l'Empereur a conservé tout le génie du Bonaparte des Campagnes d'Italie de 1796 et 1797.

M. de Turenne est de toutes les bagarres : son état signalétique des services montre qu'il a combattu à Saint-Dizier, à Brienne, aux combats en avant de Troyes, à la prise de Montereau, à Champaulert, à Montmirail, à Laon, à Reims.

L'influence bénéfique qu'il a pris sur l'Empereur se fortifie : un jour, après l'échec de Soissons, on apprend que le jeune Saint-Priest, fils d'Emigré depuis longtemps au service de la Russie, a été pris au combat.

L'empereur ordonne aussitôt son jugement. Les représentations de M. de Turenne se révèlent inutiles... L'Empereur s'obstine dans la rigueur, il veut un exemple.

Et je fais un nouvel emprunt au livre du Comte de Ségur :

"La bonne volonté de M. de Turenne fut ingénieuse : il suppose une conversation avec un autre prisonnier, un Colonel russe, le Prince Gargarine et feignant l'indifférence la plus grande à l'égard de Saint-Priest, il allègue pour motif de son obsession, son inquiétude sur le sort d'un ami, d'un de ses camarades aide de camp, le Général Corbineau, que l'on croyait alors prisonnier dans Reims et il affirme tenir du Prince Gargarine que l'Empereur Alexandre n'hésiterait pas à ordonner de cruelles représailles.

Napoléon se tut, demeura pensif et dans la nuit, l'ordre du jugement de M. de Saint-Priest est révoqué".

*

* *

Et voici un exemple des rapports familiers qui existaient entre l'Empereur et le Comte de Turenne.

Dans la nuit du 12 au 13 avril 1814, au Palais de Fontainebleau, Napoléon décide de mettre fin à ses jours, en absorbant le contenu d'un sachet, qu'il portait, tous les jours, à son cou, depuis le départ de Moscou.

Le sachet contenait du poison mêlé à de l'opium et cette composition avait été indiquée par le Docteur Cabanis : C'était la même que celle que Condorcet avait avalée pour se donner la mort, au moment de son arrestation.

Mais le venin s'était éventé et son seul effet fut de rendre Napoléon, tout à fait malade.

M. de Turenne est accouru aux premiers symptômes. Aidé du Docteur Yvan et du jeune valet de chambre Hubert, il soigne l'Empereur, lui fait prendre des boissons chaudes, et il tient, dans ses deux mains, la tête de l'Empereur épuisé par de violentes crises de vomissements.

Quand Napoléon pouvait parler, il se plaignait que tout, jusqu'à la mort, l'eût trahi et qu'il fût condamné à vivre encore... cela n'arrêtait point les soins prodigués par M. de Turenne, le Docteur Yvan et le gentil Hubert :

"Celui qui persiste à suivre son Maître déchu"
a écrit Shakespeare, dans Antoine & Cléopâtre
"et à le servir avec fidélité,
est le vainqueur du vainqueur de son Maître"

Un moment, le Colonel de Turenne devait prendre le commandement de 1 200 hommes de la Garde Impériale qui devaient escorter Napoléon, jusqu'à l'Ile d'Elbe. Les alliés ont fait échouer ce projet.

Le départ a été fixé au 20 avril 1814 : à midi, les voitures de voyage sont venues se ranger devant le Palais de Fontainebleau, dans la Cour du Cheval Blanc, au bas de l'escalier en fer à cheval.

La Garde Impériale fait la haie, jusqu'à la grille.

"La Garde, espoir suprême et suprême pensée".

A une heure, l'Empereur sort de son appartement. Il trouve, rangés sur son passage les derniers fidèles : parmi eux, quatre aides de camp, Turenne, Montesquiou et deux Officiers Polonais.

Napoléon serre les mains, descend l'escalier et dépassant le rang des voitures, il arrive à la Garde :

"Soldats, depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire".

*
* *

Au retour de l'Ile d'Elbe, le Comte de Turenne attend l'Empereur aux Tuileries et Napoléon le serre dans ses bras.

Le fidèle des fidèles ne le quittera pas, à Charleroi, à Ligny, il est là.

A Waterloo, Turenne galope à côté de Kellermann devant les 3 000 Cuirassiers à la charge depuis Plancenoit jusqu'à La Haye Saint Jean.

"Choc sanglant : Du héros, Dieu trompait l'espérance

"Tu désertais, Victoire ! et le sort était las".

Au soir du dernier combat, Chateaubriand a écrit :

"M. de Turenne pressa Bonaparte de se retirer pour éviter de tomber entre les mains de l'ennemi. Bonaparte, sorti de ses pensées comme d'un rêve s'emporte d'abord, puis tout à coup, au milieu de sa colère, il s'élance sur un cheval et fuit."

Le Colonel de Turenne rejoint le Maître à l'Elysée : Il est là, exécutant les derniers ordres, veillant aux préparatifs du départ.

Napoléon se rend à Rochefort : il espère qu'il pourra rejoindre l'Amérique, mais non son destin n'est pas là, et ce sera le Bellérophon et Sainte-Hélène.

Avant de quitter Paris et la Malmaison, fleurie de toutes les roses de l'Impératrice défunte, il confie tous ses trésors, tous ses souvenirs de gloire à son ami, à son serviteur, et ce sera, pense-t-il, l'héritage de ce fils que l'Autriche lui a ravi : le sabre d'Aboukir, le glaive du Premier Consul, le sabre du Roi Sobieski, l'habit de Marengo, les grands colliers de la Légion d'Honneur et de la Toison d'Or, les vêtements du sacre, les sept nécessaires d'or et d'argent.

Le dépôt, M. de Turenne le remettra intact au futur Napoléon III, le 4 février 1852.

Il sera alors promu Grand Officier de la Légion d'Honneur : La Croix, il l'avait reçue sur le champ de bataille d'Iéna, la Rosette à Wagram et la Cravate de Commandeur, au lendemain de Watterloo.

*

* *

Napoléon à Sainte-Hélène n'a pas oublié M. de Turenne : le 20 janvier 1821, il a demandé le remplacement de Bertrand et de Montholon, par MM. de Turenne, de Montesquiou ou de Ségur : Hudson Lowe n'a pas transmis cette demande et l'a conservée dans ses papiers.

Et le 5 mai 1824, il y a au moment, à l'heure où je vous parle 166 ans, à la minute près, oui "le 5 mai à six heures moins onze minutes du soir, au milieu des vents, de la pluie, du fracas des flots, Bonaparte rendit à Dieu, le plus puissant souffle de vie qui jamais anima l'argile humaine". Vous reconnaissez bien sûr les paroles de Monsieur de Chateaubriand.

M. de Turenne apprendra, un peu plus tard, par le testament daté de Sainte-Hélène, qu'il a été désigné comme exécuteur testamentaire de l'Empereur, avec le Grand Maréchal Bertrand.

*

* *

Les relations du Colonel de Turenne avec la Restauration, à ses débuts, furent mauvaises : il avait demandé d'être maintenu dans l'Armée et il avait été nommé Lieutenant des Mousquetaires, ce qui représentait son grade de Colonel.

Une note dans son dossier au service historique de l'armée, à ce sujet, est ainsi conçue :

"Monsieur de Turenne, Colonel de Cavalerie, candidat à une place d'Officier Supérieur des Gardes du Corps, a été de tout temps susceptible de cet honneur.

Il est fils de M. le Comte de Turenne, mort à l'âge de 30 ans, Colonel de Chartres-Cavalerie et de Mademoiselle de Baschi du Cayla, qui avaient eu l'honneur de monter dans les carrosses du Roi et de lui être présentés, ainsi qu'à la famille royale en 1774.

Monsieur de Turenne a été reçu Chevalier de Malte, à sa naissance : Il appartient à une très noble et très ancienne Maison du Quercy et est un des plus riches propriétaires de cette Province et de celle du Languedoc.

Il a 37 ans : son frère a été tué, Officier du Régiment d'Infanterie du Roi.

Il est le cousin germain de Madame la Duchesse de Brancas-Villars, femme du Grand d'Espagne, de Mademoiselle de Baschi, petite-fille de l'Ambassadeur de ce nom, cordon bleu, issu de germain de Monsieur le Duc de Caylus, Grand d'Espagne, de Monsieur le Comte Alfonse de Durfort, Maréchal de camp. Il est le neveu de M. le Commandeur Comte d'Urre, lieutenant des Gardes du Corps.

Il est proche parent de Messieurs d'Harcourt et de Noailles.

Il a épousé Mademoiselle de Montarnaud, fille de qualité et riche héritière du Languedoc : elle est la cousine germaine de la Marquise de Vogüe et la proche parente de Messieurs de Narbonne et de Bernis."

M. de Turenne n'est pas resté longtemps dans la Maison du Roi, ayant été victime d'un passe-droit, sur lequel je ne sais rien.

Au temps de Charles X, il est devenu Général et Pair de France.

Il a beaucoup voyagé, il a administré parfaitement ses biens et a constitué une admirable collection de tableaux hollandais et flamands.

David l'a peint trois fois : une de ces effigies est restée dans la famille.

Il a été atteint de cécité, à la fin de sa vie.

Il repose dans le caveau Turenne au Père Lachaise, à côté de son premier petit-fils, mort enfant qu'il chérissait et qui portait son nom et son prénom glorieux :

"Henri de Turenne".

*
* *

L'Ecclésiaste au Chapitre VI paragraphe 14 de l'Édition Crampon écrit :

"Un compagnon fidèle est un abri robuste :

Celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor".

L'IRLANDE ET LES IRLANDAIS

Observations - Réflexions

par GEORGES MAC GRATH

(Séance publique du 5 Mai 1990)

Si ma famille est d'origine Irlandaise, il y a 170 ans qu'elle est Française, mes premiers ancêtres Irlandais venant de Cork s'étant en effet établis à Caen en 1820.

En vérité, je n'ai réellement pris conscience de cette ascendance Irlandaise, et n'ai mesuré sa signification, qu'à une époque relativement récente.

Durant mon enfance et mon adolescence en Normandie parmi les miens, et dans les années qui suivirent dans les Préfectures où j'ai exercé, Anglais et Irlandais pour moi c'était un peu la même chose, non point gens d'une même nation bien sûr, mais en tout cas de proche appartenance.

De mon point de vue, la lutte du peuple Irlandais pour son indépendance, les violences qui l'accompagnèrent n'eurent en ce début du XXe siècle, secoué par l'épreuve terrible de la Grande-Guerre, qu'une faible résonance dans l'opinion publique française.

Les événements graves survenus à l'extérieur ne recueillaient pas chez nous en cette époque l'impact d'aujourd'hui. Et les médias d'alors, c'est-à-dire les journaux, étaient loin d'avoir l'audience qu'ils ont actuellement.

La révolte de Dublin de 1916 survenue en pleine guerre Franco-Allemande aboutit en 1922 à la partition : Irlande du Sud - Irlande du Nord. Cette situation nouvelle - bien que non pleinement satisfaisante - fut suivie d'une période de relative tranquillité. Il fallait

aménager, organiser, le nouvel état de choses. Et pendant un certain nombre d'années, l'attention générale se détacha donc du problème Irlandais.

Au sein de ma famille, notre origine Irlandaise s'était peu à peu effacée de notre existence, au fil des générations. A tel point par exemple que l'Anglais, la langue courante en Irlande (le gaélique malgré les efforts pour le promouvoir, n'ayant qu'une faible emprise) n'était pratiqué par personne parmi nous.

Quant aux voyages longs et coûteux vers l'Irlande, il était exclu que l'on puisse les envisager. On ne se déplaçait pas, en cette époque de l'entre-deux-guerres, comme on le fait aujourd'hui.

En vérité ce n'est qu'en 1959, peu après ma nomination à la Préfecture des Hautes-Pyrénées (cela peut paraître étrange, mais c'est ainsi) que j'ai pu saisir le sens profond de l'identité et l'originalité de l'âme Irlandaise.

Dès mon installation à Tarbes, une grande partie de mon activité se déroula à Lourdes, à cause des pèlerinages, des charges et des obligations en résultant.

Je pus mesurer aussitôt l'importance absolument exceptionnelle des pélerinages venant d'Irlande. L'aéroport de Lourdes recevait chaque semaine plusieurs vols réguliers de la Compagnie Irlandaise Aer-Lingus, en provenance de Dublin ou de Cork, sans oublier les charters bien entendu. C'était de loin son trafic le plus important.

Je fus appelé à rencontrer aussitôt de nombreux responsables Irlandais, Civils et Religieux. Des relations d'amitié s'établirent entre nous. Je fus amené, officiellement au nom du Gouvernement Français, à recevoir d'importants personnages d'Irlande : des Prélats, des Elus, par exemple : le Lord-Maire de Dublin et toute une délégation de son Conseil Municipal, sans oublier de nombreux chefs d'entreprise, parmi lesquels les responsables d'Aer-Lingus. Ceux-ci organisèrent d'ailleurs un inoubliable voyage à Dublin de Personnalités Haut-Pyrénéennes, au cours duquel, à ma grande surprise je fus l'objet, sur place, à cause de mon origine, d'attentions extraordinaires : réceptions à l'Hôtel de Ville, à l'Archevêché, puis par la Presse de Dublin, etc.

Dans l'avion du retour il fallut même que j'occupe, non sans quelque étonnement et appréhension, le siège du co-pilote.

Ces rapports suivis avec tous ces responsables Irlandais, voire avec le simple public, me permirent de découvrir rapidement la nature

riche et profonde de l'âme Irlandaise : sa générosité, sa spontanéité, son enthousiasme et parfois aussi sa témérité, en même temps que son humour malicieux. Inévitablement, me furent aussi très souvent exposées, les rancœurs des temps passés, à l'époque de la servitude et de l'assujettissement, puis la révolte, la lutte secrète contre l'occupant, enfin la joie exaltante de l'indépendance durement acquise.

Je me plongeais alors dans l'étude assidue des nombreux ouvrages évoquant l'histoire de ce pays, ses traditions, ses ambitions, son devenir.

C'est le fruit de ces études, et de longues réflexions, en même temps que de contacts pris à l'occasion de voyages, que je vous rapporterai ce soir.

Mais je le reconnais, c'est une ambition démesurée, tant est multiple et varié le génie de ce pays de 5 millions d'habitants (Ulster compris), qui va de l'avant, prend parfois des risques démesurés, mais sait toujours montrer vis-à-vis des autres un sens admirable de respect et de fraternité.

J'ai l'intention après un bref rappel historique de vous parler d'abord de l'Eire, c'est-à-dire de l'Irlande du Sud, qui représente environ les 3/4 de la surface de l'Ile, de ses habitants de la ville ou des campagnes, de leurs coutumes, leurs passions, leurs espérances, puis ensuite de l'Ulster, une dépendance du Royaume-Uni, qui hélas actuellement vous le savez, connaît - et pour combien de temps encore - un climat de guerre civile.

Ensuite, j'essayerai de conclure. Mais peut-on le faire, du moins pour l'Ulster, dans le climat de passions exacerbées que connaît cette Province.

Un peu d'Histoire.

Chacun vous dira : l'Irlande, c'est bien connu, est une île de peuplement celtique. C'est vrai, mais un peu bref comme appréciation. J. Guiffan, Professeur d'Université, spécialiste de l'Irlande, écrit [1] : "le premier fondement d'une nationalité Irlandaise, bien distincte, sur des critères objectifs serait d'ordre ethnique. Pour bien marquer leur différence originelle avec les Anglais, les Irlandais n'hésitent pas à se définir comme étant d'une autre race : "The Irish race", qui serait apparue sur l'Ile au Ve ou VIe siècle avant Jésus-Christ, ce qui semble aujourd'hui démontré.

---

(1) Jean Guiffan - La question d'Irlande 1989 - Editions complexe p. 14.

Épargnée par la conquête Romaine puis les Invasions Germaniques du Ve siècle, menacée par les Vikings aux IXe et Xe siècles, l'Irlande celtique finit par assimiler complètement les envahisseurs scandinaves.

On peut donc légitimement écrire que pendant longtemps, au moins jusqu'au milieu du XIIe siècle, l'Irlande a vécu dans une totale autarcie. Le territoire de l'Ile comportait un nombre important de petites royautés façonnées en fonction des divisions familiales ou tribales.

Pas d'unité politique donc, malgré l'aspiration manifestée de temps à autre par quelque roitelet ambitieux souhaitant devenir le Haut Roi d'Irlande.

L'instabilité de ces petites seigneuries, disposant de moyens réduits, fit qu'un beau jour, le chef de l'une d'entre elles, menacé d'être détrôné sollicita l'aide d'Henry II Duc de Normandie et Roi d'Angleterre qui dépêcha sur l'Ile une armée puissante. Cette campagne se termina en 1175 par la facile victoire Anglo-Normande et le traité de Windsor conclu entre le Haut-Roi Roby O. Connor et Henry II.

Ce traité consacrait la suzeraineté de l'Angleterre sur l'Irlande.

Mais dans les faits, ce ne fut qu'une demi-conquête [2]. Après quelques lustres en effet, à la suite d'alliances politiques ou militaires entre les uns et les autres : Gaëls et Anglo-Normands, et de nombreux mariages mixtes, elle aboutit à une fusion complète, les Anglo-Normands adoptant progressivement les coutumes celtiques. Le Roi d'Angleterre ne conservait qu'un semblant de pouvoir sur le Pale une petite bande côtière allant de Dundalk à Dublin. Certes la Monarchie Anglaise essaya bien de réagir contre cette situation en faisant adopter par le Parlement de Dublin (fondé en 1297) le statut de Kilkenny (1366) interdisant aux Anglo-Normands toutes relations, même affectives avec les Irlandais.

Bien entendu les échanges commerciaux avec l'Angleterre demeuraient permis.

Agissant ainsi, les Anglais, à leur façon, rendaient hommage, sans s'en douter, à l'originalité et la qualité de la Culture Irlandaise.

---

(2) F.X. Martin - T.W. Moody et F.X. Martin - The Course of Irish History-Cork - The Mercier Press 1967.

L'IRLANDE

Divisions administratives



d'après *L'Irlande, milieu et histoire*
(J. GUIFFAN, J. VERRIÈRE) Colin, U2 1970, p 12.

Tout ceci en définitive n'aboutit à rien ; et on peut dire que jusqu'à la venue des Tudor, à la fin du XVIe siècle, l'Irlande était toujours un pays indépendant, d'appartenance catholique depuis son évangélisation par Saint Patrick, et, dans le cadre de sa propre civilisation, comportant une large ouverture sur les sciences et les arts avec ses bardes, ses poètes, ses conteurs, ses harpistes, et aussi ses légendes, enfin son monachisme illustré par Saint Colomban, qui fonda de nombreux monastères sur le Continent.

Cette remarque est importante, car elle est à la base de la résistance farouche qui, ensuite et pendant trois siècles (et ce n'est pas, vous le savez, complètement terminé), allait ensanglanter la terre d'Irlande, dans sa lutte farouche contre l'Occupant Anglais.

Les évènements en effet, à partir d'Henri VII puis d'Henry VIII allaient se précipiter dans le sens de l'assujettissement de l'Irlande par l'Angleterre.

Évoquons brièvement les principales étapes de cette colonisation :

1494 : Publication par Henry VII de la loi Poynings subordonnant totalement la législation irlandaise à celle de l'Angleterre.

1541 : Henry VIII prend le titre de Roi d'Irlande. Élisabeth 1ère, qui lui succède, réprime durement les soulèvements de Seigneurs Irlandais refusant de se soumettre.

C'est la révolte des Comtes, leur défaite en 1601, leur soumission en 1603, et leur fuite à Rome en 1607.

Cette renonciation des "Grands d'Irlande" (ainsi les appelait-on) à poursuivre la lutte, amena la mainmise totale de l'Angleterre sur leur pays.

Et ceci, principalement grâce à la politique des "Plantations" ; c'est-à-dire par l'envoi systématique en Irlande de Colons Anglais se voyant attribuer autoritairement des terres de familles Irlandaises abusivement dépossédées.

Cette politique eut des résultats variables selon le nombre, la détermination, la qualification, l'habileté de ces Colons. Ce fut en tout cas un grand succès en Ulster. Après les expéditions sanglantes de Cromwell (1646-1650) eût lieu le transfert généralisé des fermes des paysans Irlandais aux nouveaux propriétaires Anglais. Ceux-ci, d'ailleurs, le plus souvent ne résidaient pas sur place, se bornant à

percevoir de lourdes redevances sur leurs exploitants Irlandais devenus simples tenanciers de leurs anciens domaines. Cette expropriation abusive et odieuse avait créé évidemment, chez les autochtones, un climat de violente hostilité contre les représentants de "la perfide Albion".

Ce climat déplorable se trouva encore aggravé par le problème religieux aux XVIe et XVIIe siècle.

Il consista tout simplement dans la proclamation en 1560 par Élisabeth 1ère, de l'Église d'Angleterre, une Église Anglicane séparée de Rome et dont le responsable n'est autre que le Chef de l'État à Londres. Elle voulut, et ses successeurs ensuite, imposer cette Église en Irlande. Ce fut évidemment un échec complet. Ce protestantisme à la mode Anglaise fut rejeté ; aussi bien par les Irlandais de souche gaëlique, que par les "Vieux Anglais" c'est-à-dire ceux qui venus de Grande Bretagne au cours des siècles précédents, s'étaient parfaitement intégrés à la vie de l'Irlande et voulaient eux aussi conserver le Catholicisme.

La religion nouvelle, imposée par les Colonisateurs, ne trouva en définitive d'adhérents que parmi les nouveaux venus : les Anglais des Plantations, nombreux en Ulster, auxquels s'ajoutèrent quelques Presbytériens Écossais. C'est de là, de cette double série d'événements d'ordre économique et spirituel que date la question d'Irlande, qui trouva en 1921 une solution boiteuse par la partition et qui demeure entière en ce qui concerne l'Ulster avec l'agitation sanglante qui y règne.

Après ce rappel historique, condensé, mais aussi précis que possible, je vais rapidement évoquer les principaux événements ayant abouti à la situation présente.

Trop brièvement hélas, car ces trois siècles de l'Histoire Irlandaise sont riches de faits extraordinaires, soulignant la volonté farouche des hommes de ce pays, malgré l'immense disparité des forces, de rejeter la servitude et de conquérir leur indépendance.

C'est d'abord la bataille de la Boyne le 12 juillet 1690 amenant l'écrasement des troupes Irlandaises par une coalition Anglo-Orangiste. Victoire toujours célébrée aujourd'hui par les Protestants de Belfast par un traditionnel défilé avec oriflammes, insignes et chapeaux melon.

Les lois pénales (1695-1727) interdisant aux Catholiques de siéger au Parlement de Dublin, leur retirant le droit de vote, leur refusant de servir dans l'armée, la Marine ou l'Administration, leur refusant le port de l'épée, d'avoir un cheval de plus de cinq livres, de recevoir succession d'un protestant, d'enseigner, etc.

Ces mesures furent suivies de cruelles persécutions religieuses à l'égard des catholiques astreints par exemple à payer la dime à l'église anglicane, alors qu'ils se voyaient eux-mêmes interdire l'exercice de leur culte.

Intervenaient en même temps d'inadmissibles mesures économiques : obligeant par exemple les éleveurs à n'exporter qu'en Angleterre (moyennant de lourds droits de douanes) la laine de leurs moutons.

Ces mesures ségrégationnistes provoquèrent (c'était inévitable) une émigration sans cesse accrue d'Irlandais vers les terres d'accueil, telles l'Amérique du Nord et la France. Une émigration qui devait se poursuivre pendant des décénnies, privant l'Irlande d'une main-d'œuvre précieuse et habile ; laissant à l'abandon terres et entreprises.

Cela aboutit en définitive à confier la maîtrise de l'Irlande, au mépris de sa population originelle, à de grands propriétaires Anglais, ignorant tout des coutumes et des besoins des autochtones.

Une telle situation ne pouvait que provoquer la résistance du peuple Irlandais contre la puissance coloniale qui l'opprimait et donner naissance à une armée secrète de volontaires, prête à tout, pour libérer leur pays.

Ces volontaires, par leur immense sacrifice parvinrent enfin, par leur obstination acharnée dans la lutte, à la solution imparfaite évoquée tout à l'heure : la partition.

En voici les principales étapes :

1°) - En 1800 - Acte d'Union : Fusion des deux pays. Dans l'un et l'autre : mêmes lois, mêmes droits reconnus aux Catholiques et aux Protestants ; représentation égale à la Chambre des Communes, c'est le "catholic emancipation Act" de 1829 dû à Daniel O'Connell.

C'était en vérité une solution impossible étant donné l'opposition fondamentale existant entre les deux nations. Cet acte d'Union demeura donc à l'état d'intention.

2°) - Le Home Rule - Après les quatre années tragiques de la Grande Famine, due à la perte totale en 1845 de la récolte de pommes de terre, base de l'alimentation populaire due également aux mauvaises récoltes qui suivirent ainsi qu'à la rigueur touchant à la cruauté, des propriétaires anglais récupérant par tous moyens leurs fermages, un mouvement de compassion, voire de compréhension se manifesta en certains milieux Britanniques envers l'Irlande.

Le député Irlandais Parnell suggéra alors le Home Rule, c'est-à-dire l'Administration de l'Irlande par elle-même, sous la tutelle Britannique bien entendu. Plusieurs tentatives en ce sens eurent lieu de 1870 à 1893. Mais malgré l'accord du Premier Ministre Gladstone, elles échouèrent en un premier temps devant les Communes, puis ensuite devant la Chambre des Lords.

3°) - La partition : elle est le fruit d'une véritable guerre d'indépendance, menée avec l'appui officieux des États-Unis par les mouvements nationalistes Irlandais nés au cours de la 2ème partie du XIXe siècle ou au début du XXe : "Irish Republican Brotherhood", plus connu sous le nom de "Mouvement Fenian" (en souvenir des Fianna, héroïques guerriers gaëliques) - "Citizen Army" "Sinn Fein" (nous seuls), regroupés le 24 avril 1916 sous le nom de l'I.R.A. (Irish Republican Army).

L'épisode le plus célèbre de cette guerre fut l'Easter week - les Pâques sanglantes - la folle semaine de révolte du 24 au 29 avril 1916 à Dublin au cours de laquelle les insurgés s'étant rendus maîtres de la Poste Centrale, de l'Hôtel de Ville, du Palais de Justice, proclamèrent la République.

Les Anglais surpris réagirent tardivement, mais après l'échec de cette tentative, ils firent preuve dans la répression d'une incroyable sauvagerie.

C'est cette sauvagerie, qui transforma rapidement cet échec en victoire posthume[3].

En effet, les troubles recommencèrent : l'I.R.A. appuyée désormais par toute l'opinion Irlandaise, partout sema la terreur ; la police Britannique fut débordée, et ne put faire face.

---

(3) Jean Guiffan, Ouvrage cité, page 92.

En définitive en 1920 Lloyd George fit voter le "Government of Ireland Act" divisant l'Ile en deux : six des neuf comtés de l'Ulster formant l'Irlande du Nord, le reste de l'île devenant l'Irlande du Sud. Mais cette situation fut rejetée par les responsables de l'insurrection avec à leur tête Eamon De Valera et la comtesse Marckiewicz. L'agitation se poursuivit encore pendant deux ans et prit fin en 1923 après publication de la "Constitution de l'État libre d'Irlande".

Voici la situation présente :

L'île comprend :

L'*Irlande du Sud*, devenue l'*Eire* en 1937, et abandonnant en 1949 son statut de Dominion pour se proclamer République d'Irlande.

Cet État de 70 300 km² comprend 4 provinces et 26 Comtés. Sa population est de 3 millions 1/2 d'habitants, presque tous catholiques. Totalement indépendante la République a un parlement : le Dail, un Président et un Premier Ministre actuellement Ch. Haughey.

Membre de la Communauté Européenne depuis 1972, la République d'Irlande en assure actuellement la Présidence. Les 25 et 26 juin prochain un sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la C.E.E. se tiendra au Château de Dublin.

Vraiment, pour l'Irlande, après tant d'années de lutte pour l'indépendance, quelle extraordinaire transformation en moins d'un siècle.

L'*Irlande du Nord*, inexactement appelée l'*Ulster* (puisqu'elle n'en comprend que 6 comtés sur 9) a une superficie de 14 300 km² et 1 500 000 habitants aux 2/3 protestants, les autres étant catholiques. Sa capitale est Belfast (490 000 hab.) siège du Parlement le Stormont. Mais à la suite de la guérilla qui se déroule sur son territoire depuis 1968, l'Ulster depuis 1972 est sous Administration directe de Londres. Il y a donc au sein du Gouvernement Britannique un Ministre de l'Irlande du Nord ; mais j'arrête ici mon propos puisque je dois tout à l'heure vous parler aussi complètement que possible de la situation en Ulster.

Une question encore cependant. Quelle fut l'attitude de la France à l'égard de l'Irlande au cours de sa cruelle histoire ? Elle ne resta jamais indifférente au sort de ce pays : sous Louis XIV elle aida Jacques II, Roi catholique d'Angleterre, favorable à l'Irlande, dans sa lutte contre les Orangistes ; la Révolution pour sa part organisa deux

expéditions en Irlande ; mais mal préparées elles échouèrent l'une et l'autre.

L'Irlande du Sud : l'Eire

Vous avez sous les yeux la carte de l'Irlande cette île au climat doux et humide, formée à la périphérie de hautes collines et de moyennes montagnes et au centre d'une vaste plaine tourbeuse parsemée de lacs. Cette plaine est difficilement drainée par le Shannon, le seul fleuve digne de ce nom, qui prend source au cœur du pays et débouche au sud de la rive atlantique.

Terre d'élevage et de culture céréalière : blé et orge (l'orge et le houblon pour la fabrication de la bière, la Guinness) mais qui produit aussi lorsque le sol le permet de la betterave à sucre, du lin et de la pomme de terre. Quant à l'élevage, là ou l'on peut le pratiquer, il mériterait le plus souvent d'être modernisé. Là où l'on peut le pratiquer en effet, car en de nombreux sites on trouve[4] "la tourbière, la caillasse, les pentes trop exposées au vent et au ruissellement". En d'autres lieux la terre a été depuis si longtemps abandonnée par les fermiers Irlandais, pressurés par les Colons Anglais qu'elle est devenue incultivable.

L'industrie en Eire était jusqu'à l'indépendance, des plus réduites : tissages artisanaux et conserveries de poisson et crustacés.

Depuis lors et surtout son entrée dans la Communauté Européenne, l'Irlande du Sud commence peu à peu à se doter, avec des concours extérieurs Japon, Allemagne de l'Ouest par exemple, d'équipements industriels modernes dont les produits trouvent inévitablement leurs débouchés vers l'Angleterre proche, mais aussi divers autres pays d'Europe.

Enfin, le tourisme joue depuis peu en République un rôle sans cesse plus important : on y vient pour le repos et la tranquillité ; les bords des lacs du Connemara chantés par Michel Sardou, les châteaux et les résidences de cette extraordinaire contrée sont réputés pour leur calme. Plusieurs écrivains ou artistes Français s'y sont installés : Michel Déon, Bernard Clavel par exemple. C'est sur cette côte pittoresque que se retira le Général de Gaulle, quand il quitta tout à coup le pouvoir en 1969.

---

(4) L'Irlande aujourd'hui par Suzanne Chantal : page 50. Les éditions J.A. 1988.

Les mordus de la pêche au saumon viennent aussi chercher sur la côte Atlantique ou de la mer d'Irlande, des satisfactions voire des réussites quasi assurées.

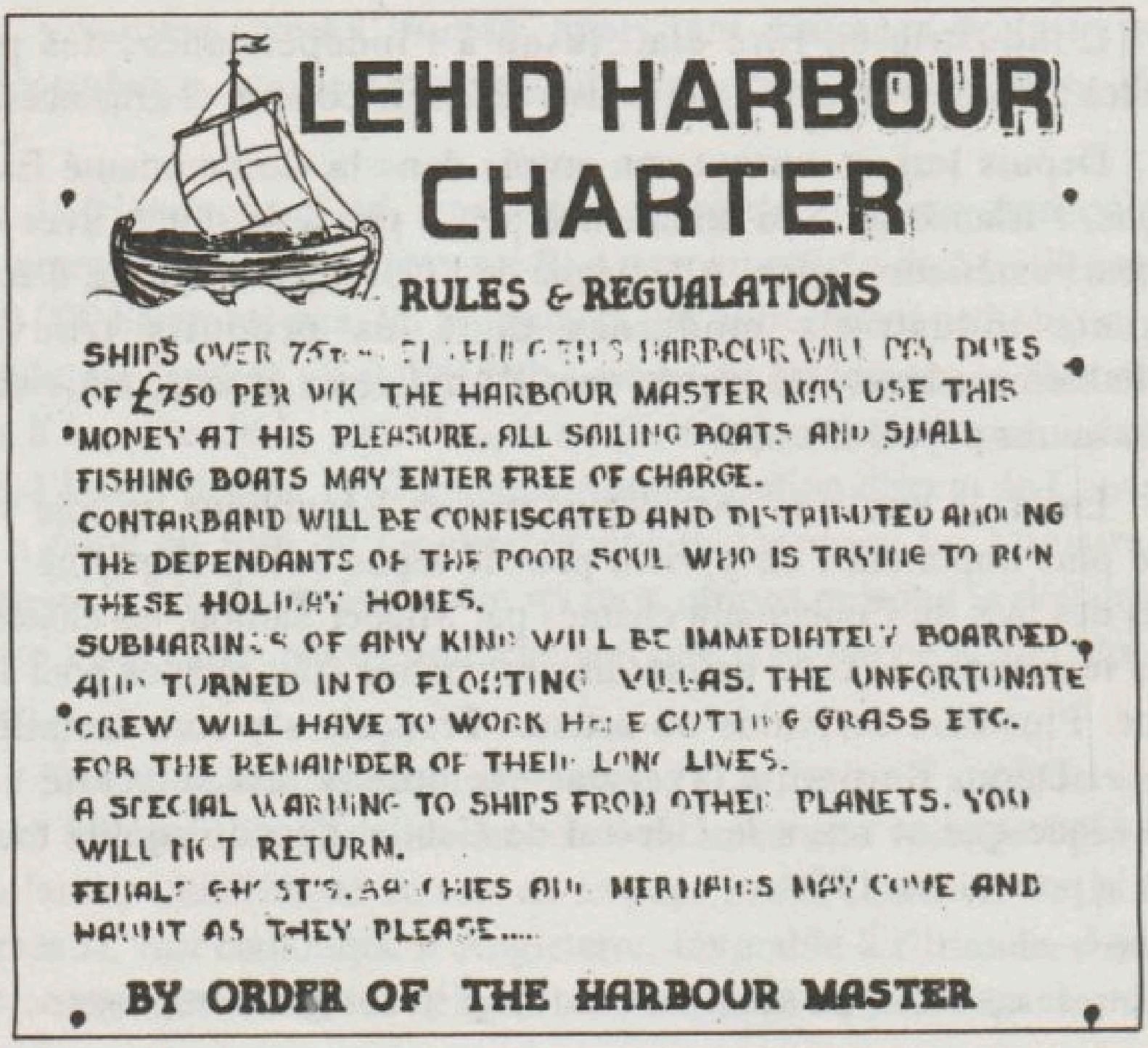
L'âme Irlandaise : Humour et Mélancolie.

Mais les Irlandais que vous rencontrez au coin des rues à Dublin, Cork, Limerick, Galway pour ne parler que des plus grandes villes, ou les fermiers que vous croisez sur les routes étroites, en campagne, comment sont-ils ? Que penser d'eux ?

Je vous réponds tout de suite : ils sont sans problème, spontanés, accueillants. Vous avez pu le constater si vous avez déjà séjourné en ce pays.

La conversation pour peu que l'on pratique l'Anglais est d'emblée amicale et compréhensive. Malgré les souffrances supportées et l'humiliation ressentie durant une longue occupation, ce peuple a gardé une gaieté naturelle se traduisant souvent par un humour désarmant.

Entrez au petit port de pêche de Lehid au sud de l'Irlande. Voici l'avis que vous avez sous les yeux :



"Les bateaux d'un tonnage supérieur à 75 tonnes entrant dans ce port paieront un droit de 750 livres par semaine. Le Capitaine de port utilisera cet argent selon son bon plaisir.

Tous voiliers et petits bateaux de pêche pourront entrer gratuitement.

La contrebande sera confisquée et distribuée parmi les employés du pauvre type qui essaye de faire marcher ce lieu de vacances.

Les sous-marins de toute espèce seront immédiatement capturés et convertis en villas flottantes.

Les membres du malheureux équipage travailleront ici à tondre les pelouses, etc... pour le reste de leur longue vie.

Avertissement spécial aux bateaux des autres planètes : vous ne pourrez repartir.

Les fantômes, les sorcières et sirènes pourront venir hanter ces lieux autant qu'il leur plaira."

Voici un avis parfaitement fou, disons même complètement loufoque.

Cet humour, vous le constatez, se traduit volontiers par une sérieuse tendance à l'exagération, ou à l'invention pure et simple que par malice l'on prête chez nous à nos compatriotes du midi.

Je n'en veux pour preuve que le commentaire publié dans le journal "The Irish Press" du 30 septembre 1959 sous un portrait me représentant avec les responsables d'Aer Lingus et de Guinness.

"Mr Mac Grath traces his ancestry to the Irish Brigade, and members of his family won distinction with armies of Napoleon". *"Monsieur G. Mac Grath évoque son ascendance remontant à l'époque de la Brigade Irlandaise ; et des membres de sa famille gagnèrent des médailles dans les armées de Napoléon."*

Pure invention bien entendu, puisque c'est en 1820, que ma famille s'établit en Normandie.

Cet humour, on l'apprécie tout particulièrment entre amis, en dégustant le café Irlandais : 1/3 de café, 1/3 de whisky, 1/3 de crème. Ce serait faire affront à ses hôtes que ne point déguster cette mixture redoutable.

Mais l'âme Irlandaise parfois sombre soudainement dans la mélancolie.

La hante encore aujourd'hui, inconsciemment bien sûr le souvenir du temps de la servitude.

En cette époque l'Irlandais trop souvent a trouvé dans l'alcool l'oubli de sa misère. Certains commentateurs malveillants disent qu'aujourd'hui cette tendance serait loin d'avoir disparu. C'est un jugement grossier. Mais que parfois, devant le fléau terrible du chômage hélas si répandu, certains se laissent endormir de longues heures durant, attablés dans un pub, leur chope de bière en face d'eux, cela peut avoir lieu. J'en ai été un jour le témoin à Limerick dans un pub précisément, où nous étions entrés mon épouse et moi-même, pour écrire quelques cartes postales.

Nous étions restés dans la première salle où l'on vous sert des boissons, non point au cœur du pub où l'on écoute des disques, l'on fredonne des airs populaires, l'on récite des poèmes, etc.

A la table voisine de la nôtre se tenait un homme, hiératique, comme étranger à tout ce qui se déroulait autour de lui, dégustant lentement les pintes de Guinness que sur un geste de sa part, on lui servait, comme s'il s'agissait d'un rite, d'un usage établi.

Survivance d'une autre époque. Sur ce point Michel Déon en sait beaucoup plus que moi. Il faudrait citer son couplet sur les aventures du "Tee totaler".

Le Catholicisme Irlandais

Au début de mon propos, je vous ai dit que c'est Lourdes et les pélerinages irlandais qui m'ont permis de découvrir et de comprendre l'âme profonde des habitants de ce pays.

Leur attachement à la Cité mariale était tel qu'ils avaient conçu des voyages aériens aller et retour dans l'unique objet de passer une nuit entière en prière à la basilique, de vivre ainsi "The all night vigil".

Leur piété pour Ste Bernadette est d'ailleurs si grande qu'en parcourant les routes étroites et sinueuses de la campagne Irlandaise, vous ne devrez pas vous étonner de trouver tout à coup à un carrefour, une petite grotte de Lourdes, de plus pur style Sulpicien.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Si l'on en croit une récente enquête du Journal La Croix [5] "la nouvelle génération questionne l'Église, beaucoup plus que les générations précédentes" dont la foi trainait son pesant de traditions et de conformisme [6].

Cet article ajoute "dans les foules que l'on croise à l'entrée des églises, dans les six services qui jalonnent chaque Dimanche, dans les volées de carillon jetées à pleines bordées sur les villes, la place pour

les jeunes est réduite. Dans une interview du même journal du 21 août 1989 Mgr Seamus O' heigeartaigh, Évêque de Raphœ dit : "le défi le plus important est sans aucun doute la foi chez les jeunes. Nous avons beaucoup de jeunes, qui ayant fait des études, voyagé à l'étranger ou émigré, il est de leur nature de refuser certaines choses et de remettre en question certaines données de la foi. Notre devoir est d'y répondre, de mieux expliquer certaines choses ; et on remarque qu'un très grand nombre revient plus tard avec une foi souvent approfondie".

L'Irlande n'échappe donc pas à cette vague de remise en question, ce souci d'approfondissement permanent, cette épidémie d'indifférence, qui en ce domaine caractérise notre pays.

Mais l'espérance demeure ; et selon Rita Ibray, animatrice des groupes de développement de la foi de Dublin "l'île pourrait encore longtemps garder un credo original à dire".

Les Arts - Les Écrivains - Les Poètes

Je parlais tout à l'heure (ce qui n'exclut pas courage et détermination) de la tendance à la mélancolie, peut-être même à une certaine indolence, ou à la nonchalance, du peuple d'Irlande.

"L'irlandais aime à flaner, pêcher à la ligne, bavarder. Oui, il en dit souvent plus qu'il n'en fait, mais cela le rend cordial et il est amusant de l'écouter".(7)

Cette tournure d'esprit l'a conduit tout naturellement à aimer les légendes, le folklore, le lyrisme. Il excelle dans les arts les plus divers : autrefois les enluminures, aujourd'hui bijoux d'or et d'argent, fabrication d'objets familiers, lainages, dentellerie etc., mais c'est surtout la poésie et la littérature imaginative qui l'attirent.

Ce pays possède un grand nombre d'écrivains et de poètes célèbres, non seulement chez eux, mais bien au-delà.

Jean Guiffan écrit (8) : "Face à l'Impérialisme culturel Britannique, qui progressait chaque jour en Irlande, un profond désir de sauver l'héritage celtique et de remettre en l'honneur les vieilles traditions nationales se manifeste dans tous les domaines".

---

(5) N° du 26 Juillet 1989
(6) Constat du Conseil de la Jeunesse (C.C.J.C.) et de l'Association des Jeunes travailleurs catholiques (notre J.O.C.)
(7) L'irlande d'aujourd'hui par Suzanne Chantal déjà cité p. 32

Donc, la fierté, jointe à un profond besoin d'évasion ; voici quelques noms célèbres :

1) Parmi les écrivains s'étant surtout consacrés au théâtre, très prisé en Irlande : O. Goldsmith, Sheridan, Oscar Wilde, George Bernard Shaw, Sean O' Casey, Brendan Behan, enfin Samuel Becket, Prix Nobel de Littérature mort à Paris en décembre dernier.

2) Parmi les poètes J.R. Syryl, William Butler, Yeats, Prix Nobel de Poésie, si célèbre en sa province que la région de Sligo a voulu porter son nom.

3) Pour la prose : Jonathan Swift, Laurence Sterne, Lian O Flaherty (qui écrivit en gaélique) et James Joyce.

Cette énumération, sèche et incomplète, cache évidemment, toute la délicatesse, et la sensibilité, incluses si naturellement dans leurs œuvres, et les problèmes posés sur l'homme, ne serait-ce que dans le drame "en attendant Godot" de Becket.

Les Irlandais et le Cheval

Je vais évoquer maintenant un aspect tout différent de l'âme Irlandaise, son attachement - pour ne pas dire sa profonde affection - pour les animaux, et surtout pour le plus noble d'entre eux : le cheval. Selon un dicton Irlandais "Home is where is the horse".

S'il ne possède pas de cheval, l'Irlandais en rêve [9]. On est bien obligé (on ne peut l'éviter) de l'utiliser certes pour des tâches serviles ; mais on fait surtout appel à lui pour la promenade, la chasse, le polo, le concours hippique et les courses (35 millions de livres de paris par an). 600 haras perpétuent et améliorent une race résistante et paisible. C'est évidemment en milieu rural qu'il a sa place. Mais on le trouve aussi (c'est quand même assez étonnant) au cœur des villes.

C'est ainsi qu'à Dublin [10] vivent 200 montures, haridelles ou poneys, à quelques minutes du Centre, dans les quartiers pauvres de la périphérie. On les aperçoit sur les pelouses pelées des H.L.M., sur le macadam des avenues, dans les moindres terrains vagues. Dans les quartiers de Finglas West ou de Ballyfermot des familles entières vivent de lui, l'utilisant pour de petits transports : livraison du charbon, de briques, de tourbe, des bidons de fioul. Transports commodes et peu coûteux auxquels semblent tenir les Dublinois.

---

(8) Ouvrage cité p. 72.

(9) Suzanne Chantal, ouvrage cité p. 27.

Le marché aux chevaux de Smithfield est en plein centre ville sur les quais de la Liffay. Des éleveurs venant parfois de loin, de Galway par exemple, à 250 kms, y conduisent le premier dimanche de chaque mois leurs animaux tous différents : poneys, percherons, anglo-arabes, etc. Tout un monde de maquignons, mais aussi de simples amateurs y traitent leurs affaires.

Spectacle inattendu, dans une capitale à vocation Européenne. Mais les Dublinois qui pourraient s'en offusquer (car cela ne va pas sans quelques désagréments pour l'environnement), en sont au contraire contents et même assez fiers parait-il.

Je pourrais longtemps encore vous parler des problèmes économiques de l'Irlande, de son développement industriel, du tourisme, de la pêche, des Irlandais de l'Étranger (savez-vous qu'il y a aux États-Unis plus d'Irlandais que dans l'île, le plus célèbre d'entre eux étant John Kennedy) ou encore le sport (le hurling, le rugby, le cheval, sans oublier le cyclisme et Stéphen Roche gagnant du Tour de France 1989), enfin des coutumes de ce pays et de ses traditions.

Mais c'est impossible évidemment. Je me bornerai donc, avant de conclure, de vous dire quelques mots des jeunes puis de la situation dramatique existant en Irlande du Nord.

Les Jeunes

Des jeunes, j'ai déjà souligné leur attitude exigeante devant les impératifs de leur église. Leur comportement est le même dans les autres domaines de la vie quotidienne. Les médias, la télévision qui atteint les bourgs les plus reculés leur apportent des informations qui les rendent moins dociles aux usages du passé.

Autrefois, par exemple, la règle en Irlande était le mariage tardif, si ce n'est même le célibat.

On ne se mariait pas - ou tardivement - et seulement lorsque l'on était sûr d'avoir amplement les moyens de faire vivre sa famille. C'était une sorte de suicide collectif[11]. La naissance de l'industrie en 1962, et en conséquence la création d'emplois, la transformation radicale des rapports des jeunes entre eux, font que désormais garçons et filles ne se rencontrent plus seulement à la sortie des messes, mais

---

(10) Reportage Sabine Gignoux (La Croix 1989).

aussi à l'usine, dans les clubs, les terrains de sports, etc. Un complexe est vaincu. Et comme le taux de fécondité (20,30 %) a toujours été en Irlande le premier d'Europe, la dépopulation s'efface peu à peu. L'espoir renaît.

L'Irlande du Nord : l'Ulster

Je vais maintenant vous parler du difficile problème de l'Irlande du Nord.

Cette Ile au doux relief qu'est l'Irlande, habitée par un peuple aimable et accueillant, cette sentinelle avancée de l'Occident face à l'immensité de l'océan, connaît depuis des lustres hélas, sur sa partie septentrionale, un conflit sanglant, dont personne ne peut prédire le dénouement.

Si l'Eire connaît, depuis la République, le calme le plus complet, en Ulster par contre se succèdent depuis 40 ans, attentats, coups de main, destruction par explosifs, causant de nombreuses pertes de vies humaines, et d'immenses dommages matériels.

Pourquoi ?

Est-ce une guerre de religion ?

Les apparences le laisseraient supposer : une guerre entre Irlandais catholiques, minoritaires en cette province, et les Protestants Anglais, héritiers des Colons des Plantations, majoritaires. Après 300 ans de présence en Ulster, ceux-ci s'estiment aussi Irlandais que quiconque. Seul les séparerait donc des irlandais de souche catholique, leur protestantisme, imposé autrefois en ce pays par Henry VIII et surtout par Cromwell.

Certes les exactions commises par ce dernier et ses séïdes, malgré les siècles écoulés, ne sont pas oubliées. Beaucoup de rancœur subsiste.

Elles ne s'éteindront pas aussi longtemps que du côté Protestant, on trouvera des hommes comme le Pasteur Ian Paisley attisant le feu, la Bible en main.

Ses attaques violentes contre le Pape, ses diatribes insensées contre les "Papistes", contribuent, même dans le petit peuple protes-

---

(11) Suzanne Chantal - Ouvrage cité p. 9.

tant, à maintenir en Ulster un climat d'opposition et d'hostilité contre les catholiques.

Certes, d'autres tournures d'esprit existent heureusement : des tentatives de rapprochement ont eu lieu, animées par des mouvements féminins catholiques et protestants. Mais ce ne fut que feu de paille. Il n'y eut pas de suite.

Voulez-vous un exemple hélas éloquent de cette séparation ? Le voici : l'échec de notre confrère Dom Grammont dans sa tentative d'implanter en Ulster, une petite communauté dépendant de l'Abbaye du Bec.

Cependant, bien qu'il soit important, cet aspect des choses n'est quand même pas l'essentiel. S'il n'y avait que cela, les progrès de l'œcuménisme auraient mis fin inévitablement à cette situation déplorable.

Mais en vérité cette querelle religieuse se double d'un conflit de caractère politique, social et culturel.

Il s'agit de la condition réciproque des uns et des autres (catholiques et protestants), de la représentation bornée qu'ils s'en font eux-mêmes et qui les amènent à Belfast comme à Londonderry, les deux villes principales d'Ulster, à vivre dans des quartiers différents, séparés par des barbelés, qu'on ne franchit pas sans risques.

Mais qu'en est-il au fond des choses ? Et en définitive y-a-t'il une si grande marge dans les niveaux de vie des Catholiques et des Protestants ?

Et bien oui. A la tête des grandes affaires industrielles de l'Ulster, amenées par les Anglais dès le début de la colonisation, on trouve partout des Protestants, les Irlandais catholiques étant le plus souvent leurs subordonnés. Même au niveau des simples salariés, les situations sont différentes : les protestants ayant en général une meilleure qualification.

Cela tient à un long passé de ségrégation ayant joué systématiquement au bénéfice des protestants dans le recrutement, la formation, la promotion des Personnels.

Cela tient aussi à une législation elle-même ségrégationiste, qui, dans les affaires publiques (les Mairies par exemple) ou même privées favorisait les protestants.

Des organisations catholiques auxquelles s'associèrent des protestants réformistes prirent naissance en cette deuxième moitié du XXe siècle en vue de réclamer la suppression de ces discriminations. La NICRA par exemple (Northern Ireland Civils Rights Association fondée en 1966) qui tenta d'obtenir du premier Ministre de Belfast O' Neill une juste égalité entre les deux fractions opposées de la population.

Mais les élections décidées par O' Neill dans l'espoir d'aboutir, furent hélas un échec.

S'ensuivirent des troubles se poursuivant encore aujourd'hui.

En 1969 Londres décida d'envoyer la troupe chargée de s'interposer entre les factions adverses, et de rétablir l'ordre. Ce fut peine perdue. Les mesures répressives, l'internement adminstratif par exemple ne firent qu'accroître encore la tension. Les émeutes se multiplièrent, la plus grave étant celle du 30 Janvier 1972 à Londonderry, les paras anglais tirant sur la foule ; bilan 13 morts. Ce bilan sanglant eût des échos retentissants dans le monde entier ; à Dublin on mit le feu à l'Ambassade Britannique. Entre temps les pouvoirs du Stormont avaient été suspendus, l'Ulster étant désormais administré par la Couronne. Les Ministres de l'Irlande du Nord qui se succédèrent, s'efforcèrent de trouver une solution libérale au problème, mais sans y parvenir.

Le seul résultat pratique fut la réduction des effectifs militaires remplacés dans la lutte contre le terrorisme, à partir de 1976, par une police provinciale : la R.U.C., Royal Ulster Constabulary, dont le recrutement est surtout protestant, et par des groupes paramilitaires recrutés sur place (l'Ulster Service Corps).

Réforme qui ne résolut rien.

En sorte que terrorisme et contre-terrorisme mirent l'Ulster à feu et à sang.

Bientôt l'I.R.A. étendit son action, sous forme de coups de main tant en Grande-Bretagne que partout ailleurs où elle est présente : Gibraltar, R.F.A. par exemple.

Des contacts entre formations adverses avaient lieu cependant. C'est dans cet esprit que fut signé l'accord du 15 novembre 1985, entre les deux Premiers Ministres Margaret Thatcher et G. Fitzgerald prévoyant un secrétariat permanent entre les deux pays (Angleterre - Eire) appelé à jouer un rôle consultatif au plan : politique, juridique et anti-terroriste.

Si le principe de telles consultations est un progrès, il ne semble pas malheureusement que ces échanges aient fait avancer tant soit peu ce problème.

Au contraire, l'I.R.A. de son côté transformait l'objet de sa lutte : elle réclame toujours bien entendu l'égalité absolue entre tous les hommes et les femmes de l'Ulster quelle que soit leur origine et leur religion. Elle y ajoute maintenant le rattachement de cette province à Eire.

On est loin, tant au Nord qu'au Sud, de réunir les conditions permettant d'aboutir à une telle solution.

Alors la situation de rupture demeure et même s'aggrave. J'ai ici la liste des évènements dramatiques survenus au cours de ces derniers mois. Bien que j'en éprouve une profonde tristesse, je ne peux éviter de rappeler certains d'entre eux.

28.8.89 : 2 soldats Britanniques gravement blessés à Munster (Nord de la R.F.A.)

29.9.89 : Attentat à la bombe contre l'École de Musique des Royal Marines à Deal (côte sud de l'Angleterre), 11 morts, 1 disparu, 22 blessés.

Octobre 89 : Explosion d'une voiture piégée à Colchester (Essex), un sergent anglais et sa femme gravement blessés.

13.1.90 : 3 personnes tuées dans le quartier républicain de Belfast West.

23.1.90 : un membre de la R.U.C. tué à Armagh (S.W. de Belfast).

En définitive on estime à 3 000 morts et 20 000 blessés environ, le nombre des victimes de cette guerre.

Conclusion

En Irlande, constatait en 1988, dans un débat télévisé le leader du S.D.L.P. (Social Democratic Labour Party), fondé en 1970 par les

éléments modérés de la NICRA "nous avons poussé la différence jusqu'à la division. Il faut accepter la diversité".

Un conseil de sagesse qui hélas ne reçut depuis lors aucun écho.

Indépendamment de cette légitime recommandation, en faveur d'un esprit réciproque de tolérance, reconnaissant à chaque groupe, son comportement indépendant, sa liberté d'être (ce dont on est très loin), il faut exprimer un autre souhait : celui d'une reprise économique active, entraînant création d'emplois, amélioration du niveau de vie, restriction du paupérisme.

L'amélioration du sort de tous en effet atténuerait les différences et les oppositions présentes et serait susceptible de mettre fin aux reproches véhéments que par une sorte de malédiction de l'histoire, catholiques et protestants d'Ulster ne cessent de se faire avec violence.

C'est dans cette voie qu'il faut s'engager.

Mais qui peut le faire ?

L'Angleterre et l'Irlande, dans le cadre des accords de 1985 ? Certainement.

Mais il semble qu'il faille aller plus loin encore et songer à l'Europe qui s'affirme sans cesse davantage.

Avec l'acte unique, la législation communautaire l'emporte, peu à peu, sur celle propre à chacun des États Membres.

Au 1er janvier 1993, les frontières les séparant auront disparu.

En conséquence, le moment n'est-il pas venu pour la Communauté Européenne de se saisir de ce problème, d'en rechercher activement la solution, en liaison avec la République d'Irlande, lasse de tant d'efforts accomplis et de recherches entreprises sans résultat, et de la Grande-Bretagne, soucieuse également de mettre un terme à l'incohérence actuelle.

Le Conseil de l'Europe dispose de la hauteur de vue, des moyens de droit, ainsi que des ressources voulues pour mettre fin à ce conflit d'un autre âge.

C'est en terminant, et en vous remerciant de votre attention, le souhait que j'exprime avec confiance, dans l'intérêt de ce pays si attachant, et en même temps de la civilisation et de la paix.

OUVRAGES CONSULTÉS

– *Ireland in colours* by W.R. Rodgers
B.t. Batsford L.D.T.
London

– *L'Irlande*
R. Bedarida
P.U.F.

– *Irlande*
Camille Sapenzala
Éditions Siloi
Zurich 1974

– *Irlande*
Jiel et Leon Urts
Robert Laffont - 1974

– *L'Irlande d'aujourd'hui*
Suzanne Chantal
Éditions J.A. 1988

– *La Question d'Irlande*
Jean Guiffan
Éditions complexe - 1989

– *Retour en Irlande*
Roman
Maeve Binchy
Presse de la Cité 1987.

FILMS ET TÉLÉFILMS

– Téléfilm diffusé sur FR 3 le 4 novembre 1989 et les semaines suivantes :
La guerre oubliée - Irish ways (1916-1922)

– Film Irlandais :
Les Gens de Dublin - 1988

– Film :
Les Irlandais - 1987 - évoquant le drame de la Guérilla.

LA FRANCE EN GUERRE VUE PAR LES ALLEMANDS ET LES AMÉRICAINS

A PARTIR D'ARCHIVES INÉDITES

par JACQUES NOBÉCOURT

(Séance publique du 6 Octobre 1990)

Le titre de cette communication est peut-être trop large, trop général. Il devrait être formulé en d'autres termes : *"quelles archives allemandes et américaines dessinent une image de la France en guerre ?"* Et : que trouve-t-on dans des fonds dont l'objet primordial concerne en principe l'histoire allemande ou l'histoire américaine ? Deux questions s'enchaînent à celle-ci : pourquoi parlent-ils de la France ? et comment en parlent-ils ?

Entreprise à partir d'une recherche sur l'avant-guerre, ma démarche m'a fait rencontrer la période de la guerre, 1940-1945. L'asservissement nous vint du Reich. La liberté d'Amérique, mais dans les deux cas, leur politique a pris la France comme un objet, en supputant ce qu'elle valait comme comparse dans un dessein plus vaste.

Cette considération m'a amené à esquisser dans la communication que vous me faites l'honneur d'entendre, quelques résultats d'une enquête menée notamment à Washington, Fribourg en Brisgau, à Rome aussi, dans les fonds d'archives publics, et dans l'importante série d'archives allemandes conservée aux Archives nationales de Paris.

Je rends compte de sondages plutôt que de recherches systématiques, qui réclameraient de longs mois. Vous jugerez vous-mêmes si les pistes ouvertes sont vraiment suggestives, comme je le pense.

Pour chaque partie de cette communication, j'articulerai mon propos en deux sections : d'abord la définition des fonds qui ne sont pas composés de documents diplomatiques, déjà largement publiés ou commentés. J'indiquerai quelques lignes directrices qui donnent une image de la France dans les années 40-45, telle qu'elle apparaissait en Allemagne et aux États-Unis.

*
* *

Je rappellerai d'abord brièvement les structures de l'appareil que l'Allemagne fit peser sur la France, entre le 15 juin 1940 et le 20 août 1944. Dès l'origine, l'administration s'est exercée à travers une bureaucratie très complexe qui, en principe, était militaire et non politique. Tous les services dépendaient par échelons hiérarchiques du commandement en chef de l'armée de terre (O.K.H.). Inspirée du système mis en œuvre en 1870-71, puis en 1914-18, cette organisation avait une fin primordiale : assurer la sécurité des unités d'occupation, dont le rôle stratégique varia selon les phases de la guerre.

Elle devait aussi gérer l'étape préalable d'un dessein politique très net dans son principe en ce qui concernait la France. Elle fut définie notamment le 9 juillet 1940 dans une directive du ministère de la Propagande du Reich pour fixer l'esprit qui, au delà de toutes les considérations tactiques, devait inspirer les commentaires sur le destin de la France vaincue. *"L'Allemagne considère la France comme un État avec lequel les comptes seront réglés lors du traité de paix. A l'avenir, la France jouera en Europe le rôle d'une Suisse agrandie et deviendra un pays de tourisme pouvant éventuellement assurer certaines productions dans le domaine de la mode.*

L'administration militaire contribuait à ce dessein de trois façons : d'une part, dans l'immédiat, en empêchant la France de gêner la poursuite de la guerre et en fournissant les moyens de coercition propres à prélever sa contribution à cette guerre, d'autre part, à plus long terme, la mettre en état de souscrire un traité de paix qui assurerait l'hégémonie du Reich dans tous les domaines, politiques, économiques et culturels. Cette mise en condition relevait de la guerre psychologique, à laquelle l'état-major de la Wehrmacht s'était préparé dès 1936, en créant une section spécialisée dans la propagande.

Une comparaison s'impose : la structure de contrôle, sinon l'intention générale, était celle d'un protectorat, où des compétences

civiles sont confiées à une personnalité militaire. Entre autres tâches, elle avait à rendre compte des moyens et des résultats de sa mission de coercition, à décrire les réactions des populations occupées, participant ainsi à l'élaboration du matériel de base qui, à d'autres échelons, conditionnerait en partie les décisions politiques. L'esprit qui guida les deux commandants militaires successifs, les deux généraux cousins von Stülpnagel, ne relevait cependant pas de la discipline du caporal-clairon. Ils entendaient donner leurs observations sur l'opportunité des mesures prises, dans le cadre général de la politique allemande envers la France. L'un et l'autre, et quelques membres de leur entourage, agissaient en militaires et en nationalistes allemands, ce qui semblerait un truisme, si cela ne revenait à dire qu'ils n'exécutaient pas une politique national-socialiste. Pendant deux ans, le parti s'efforça de prendre pied lentement dans l'administration allemande à Paris. Il s'y enracina, à dater de juillet 1942, lorsqu'Oberg fut nommé chef de la police allemande et des SS. Les querelles de compétence entre le commandement militaire, l'ambassade d'Otto Abetz, et les services d'Oberg, de plus en plus autonomes, trament la toile de fond sur laquelle les observations du commandant militaire doivent être interprétées. Bien souvent, elles se résument sous la maxime : ne pas prendre les désirs de Ribbentrop, de Goebbels, pour des réalités. Quant à Hitler, il n'exprimait pas des désirs mais des refus.

La documentation que j'ai examinée provient de ce commandement militaire. Elle exclut les papiers diplomatiques et ceux de la commission d'armistice de Wiesbaden, les uns et les autres portant sur la négociation proprement dite.

C'est dans la série AJ40 des Archives nationales que se retrouve une grande partie des papiers de l'administration militaire allemande en France, récupérés à l'hôtel Majestic pendant les combats de la Libération de Paris par un courageux archiviste. D'autres éléments appartiennent aux archives militaires fédérales, à Fribourg en Brisgau et à Coblence. D'autres encore se sont retrouvés à Potsdam, dans l'ex-Allemagne de l'Est, au hasard des transports et des destructions dûes aux évènements de guerre. Malgré les trous, et la difficulté de rétablir un ordre chronologique continu, cet ensemble apporte sur la vie de la France en guerre une vision de l'autre côté du miroir qui complète très utilement les documents administratifs français, en particulier les rapports des préfets. La bureaucratie ne perdant jamais ses droits, la

série des rapports s'achève à la fin de septembre 1944, un mois après la Libération de la majeure partie du territoire, par les compte-rendus du repli chaotique des différentes instances jusqu'à la frontière du Reich, ce qui complète les données d'histoire locale de ces journées. Tous les responsables de ces rapports avaient été concentrés près de Munster, pour achever ces récits explicitement destinés aux archives.

Les rapports des services de police et de répression de la Résistance ont, cela va de soi, été les plus exploités dans les affaires judiciaires. Je n'y reviens donc pas. Reste alors, et c'est déjà considérable, les journaux quotidiens, les rapports hebdomadaires, les synthèses mensuelles des différentes circonscriptions, de l'arrondissement à la nation, chacune étant dotée d'une Kommandantur qui rendait compte des évènements et de l'état d'esprit de sa juridiction.

Au total, en novembre 1940, lorsque le réseau administratif est mis en place, il relie 221 Kommandanturen à cinq cercles (Bezirk), puis au commandement militaire. A chaque niveau, le rapport d'activité se lit aujourd'hui comme un fragment d'histoire locale, régionale, ou nationale élaboré par l'ennemi. Deux types de synthèse mensuelle offrent un particulier intérêt : d'une part, celle des "cercles" d'administration militaire, d'abord, puis, après 1942, des "zones d'armée" nord et sud. D'autre part, le rapport que le MBF-Paris (commandant militaire en France) envoie à Berlin, en synthétisant l'ensemble des textes qui lui ont été adressés.

Comme il est classique en ce genre de documents, l'ordre en est rigoureusement le même : les problèmes urgents, la situation politique, les communications, l'administration française, l'administration allemande, l'exercice des compétences judiciaires allemandes. Cette grille retient tous les conflits, toutes les relations, toute la réalité quotidienne, sans discriminer rigoureusement entre les ragots, l'intoxication ni les arrières-pensées.

Quelle crédibilité méritent-ils ? A première lecture, ces rapports se démarquent de la propagande, et ne versent pas dans sa rhétorique. Le ton est administratif, ils rendent compte de chiffres et de faits, sans maquiller les données en fonction desquelles une décision sera prise. Mais les limites de l'interprétation sont évidentes, car les fonctionnaires des Kommandatur restent coupés de la population, ne serait-ce que par l'obstacle de la langue. Le système d'indicateurs fonctionne à l'usage des organismes policiers, dont ces rapports ne rapportent que les résultats et non le fonctionnement. Les Kommandanturen ne

disposent pas des instruments de pénétration de l'administration française, en sorte que leurs sources sont bien souvent celles qu'ils demandent à cette administration, exception faite des consternantes "fournitures", apparemment spontanées, qui se retrouvent au hasard des dossiers, pour dénoncer moins des hommes que des situations, et en particulier les "méfaits" de Vichy au regard de la cause allemande. Au sommet, les rapports de préfets au ministère de l'Intérieur atterrissent sur les bureaux du gouvernement militaire allemand, et toute une collection s'en retrouve dans ses fonds d'archives.

Deux sortes d'information ressortent de ces archives. D'abord, des données statistiques sur l'économie, les mouvements de population, les phénomènes sociaux, les réquisitions de tous types, semblent au total établies avec une grande minutie. Elles fournissent des recoupements avec celles de l'administration française, en établissant une marge de flottement entre ce qui a été demandé par l'occupant et ce qui a été reçu, entre les catégories.

La valse des chiffres est traversée par le drame humain, et les abominations perdent toute couleur, perdues qu'elles sont dans les livraisons de bétail, de camions ou de tonneaux. Les rapports mensuels étant préparés par les différentes branches des services centraux équivalant aux ministères français, chaque partie se présente comme un bilan, comme un exposé des tendances dessinées sur quelque durée.

Deux exemples :

- Sur la question juive : le rapport de novembre 40 résume le fichage des Juifs effectué depuis l'ordonnance allemande du 27 septembre : 149 734 individus, 7 737 entreprises.

- Sur le communisme : en avril-mai 1941, le nombre de militants arrêtés - par la seule police française, est-il précisé - : 2 208. Tout le tragique des représailles est condensé dans la froide formule : de juin 1940 au 20 novembre 1941, 249 condamnations à mort, dont 108 ont été exécutées. Par comparaison, dans les deux mois suivants : 88 condamnations à mort. Simultanément on trouve, sous la rubrique "compétence judiciaire" relevant du commandement militaire l'indication des peines capitales ou de détention infligées aux soldats allemands, le plus souvent pour désertion, viol ou "démoralisation de l'armée". Le chapitre est constant, dès le premier mois de l'occupation et ne cesse de se gonfler.

L'autre apport de ces archives tient à la formule de "dossiers" d'ensemble établis sur les questions politiques et les orientations données aux informations postérieures. Les synthèses de l'automne 1940, lorsque le système bureaucratique est bien rodé, contiennent des études approfondies sur les grands secteurs de l'administration française : le système de police, la justice, la santé publique, l'administration communale, le Quai d'Orsay, les grandes entreprises, les eaux et forêts, le commerce extérieur, la protection sociale, etc., monographies destinées à servir de références dans la négociation, une sorte d'état des lieux bien informée, pour répondre évidemment aux questions que posera l'aménagement d'un statut futur. La référence à l'administration allemande est implicite, et l'ensemble donne au total un cliché utilisable de la France à cette date.

D'autres dossiers concernent le climat politique du moment : en février 1941 ; les mouvements de collaboration commençant, la politique de Darlan, le jeu des États-Unis et le rôle de Robert Murphy. Un mois plus tard, l'accent est mis sur la politique de ravitaillement provenant de l'Empire. En général, le ton est plus descriptif que spéculatif, il s'agit moins de préconiser une politique allemande que de discerner les éventualités d'une politique française impliquant l'ensemble de la zone de souveraineté et les liens avec l'extérieur, que la seule zone non occupée.

Le commandant militaire situe ses observations dans le cadre général de la guerre, en louvoyant entre les réalités et la vision qu'il plairait à ses chefs de recevoir. D'où certaines formules qui étonnent. Ainsi rencontre-t-on, en novembre 1940, une liste des *"engagements non-tenus à la suite des conversations franco-allemandes"*, ceci en propres termes, pour citer comme exemple l'annexion pure et simple de la Lorraine. Dans la même rubrique figure ensuite un bilan réprobateur de *"l'activité diplomatique allemande"* évidemment inspiré par l'hostilité du commandement militaire envers Otto Abetz, ambassadeur du Reich à Paris. Hostilité, notons-le, qui sera jusqu'en 1944 une constante de l'occupation allemande et en expliquera les alternances.

La rubrique "situation politique" s'étend très largement sur les activités "ennemies". Deux rubriques y figurent en permanence, intitulées : "les communistes" et "l'Église catholique", considérés tous deux, non sous l'angle politique ou confessionnel, mais comme instruments de contrôle des masses ; sans nulle considération

idéologique. Pour les premiers, leurs évolutions sont suivies mois par mois, depuis la demande de reparution de l'Humanité, question dont le dossier comporte ici quelques pièces inédites mais n'apportant rien de nouveau, jusqu'à la participation individuelle des premiers militants à la Résistance. Quant à l'Église catholique, dès la fin d'août 1940, elle est définie comme *"le bastion de la conscience nationale et de la pensée de la Revanche"* et, par la suite, l'image des prêtres et évêques français, vue par les Allemands contraste singulièrement avec celle qui se formera en France, dans les années cinquante, à partir d'impressions laissées par quelques prudences jugées excessives et proclamations ambigües. L'occupant les surveille de près au point d'envoyer des émissaires aux offices du dimanche dans certaines cathédrales pour épier les sermons et en rendre compte. Les résumés en sont parfois insérés dans les rapports des Kommandanturen locales et tournent autour d'une seule question : entre le maréchal et le général, comment le clergé oriente-t-il les fidèles ? Les bulletins religieux diocésains sont analysés avec précision. A cet égard, deux faits sont très remarquables : aucun rapport ne semble avoir été noué de façon suivie entre l'aumônerie militaire catholique de la Wehr-macht et l'épiscopat français, ou du moins, aux archives de Fribourg, le dossier en est pratiquement vide. Rien d'autre part n'évoque les relations des religieux allemands mobilisés avec leurs confrères français des mêmes ordres, relations qui eurent un rôle réel dans l'opposition au nazisme. Hormis quelques exceptions spectaculaires, les milieux d'Église n'ont pas été pénétrés par les services d'occu-pation.

Ils n'ont cependant rien épargné pour en savoir plus qu'un sermon. Un rapport de la Propaganda Staffel du 27 avril 1941, rapporte que *"l'opinion de l'Église ne s'exprime qu'au confessionnal"* et que l'auteur a fait procéder à cet égard à des sondages qui, dit-il, donnent *"des résultats intéressants"*. Je vous ferai grâce des détails d'une entreprise ignominieuse dont l'instrument était malheureusement une Française qui s'entendit répondre que *"Hitler voulait anéantir la race française et qu'il avait lui-même commencé à tout détruire et à interdire la religion"*.

Les ennemis ? Le gaullisme, bien sûr, dont la diffusion dans l'opinion est suivie mois par mois à partir des bases largement hypothétiques qui se déduisent des slogans, des graffitis, des journaux clandestins et des effets patents du succès des mots d'ordre de Londres. Un des fonds de la série comprend des centaines de rapports,

émanant de toutes les Kommandanturen, transmettant le matériel de propagande clandestine *"communiste et gaulliste"*, journaux clandestins ou tracts largués par avions. Évidemment d'une grande richesse pour une étude de la propagande de la Résistance. Entre 1940 et fin 1942, les rapports de synthèse définissent plus la propagation de l'esprit de Résistance que la lutte armée. Ainsi, le rapport de novembre 1940 donne-t-il une vue d'ensemble sur les manifestations d'étudiants en zone occupée, au delà de la plus connue, celle de l'Arc de triomphe à Paris, qui a été seule retenue dans les histoires de la Résistance. On y retrouve en particulier la mention de celle que nous avions alors montée à Rouen, devant le monument aux morts, entre élèves de Terminale du lycée Corneille et de Join-Lambert.

Les officiers qui rédigent les analyses témoignent d'une totale méconnaissance de la nature de la Résistance. Elle nait et se développe, il est vrai de façon moléculaire, sans structure politique cohérente, et les noyautages allemands sont le fait des organismes de répression et de police. La phase d'expansion, à dater de 1943, coïncide avec l'occupation de la zone sud et le changement de sens de la guerre : il ne s'agit plus de faire l'inventaire de ce que la France apporterait dans la corbeille d'une Europe allemande, après la victoire du Reich. Le phénomène que les Français nomment la Résistance se ramène pour l'occupant à des pratiques de terrorisme individuel, qu'il rassemble sous un même thème, celui de la victoire du communisme. Les termes de "sabotage" ou de "terrorisme" appartiennent alors à une conception de la guerre, liée à cette unique philosophie politique. Lorsqu'il s'agit de rebellions considérées comme "bourgeoises", l'occupant se réfère aux expériences qu'il a lui-même pratiquées : la reconstruction des forces allemandes après la bataille d'Iéna ou sous la république de Weimar. D'où, entre janvier et juin 1943, cette râfle massive des officiers français des services de renseignement ou de camouflage du matériel, ayant appartenu à l'armée d'armistice démobilisée.

Des anciens partis politiques, en dehors des communistes, le plus souvent repéré est le Parti Social Français, dont toutes les Kommandanturen détectent les activités, aussi discrètes soient-elles. Son interdiction est renouvelée avec insistance, ses œuvres sociales sont tolérées en zone occupée, parce que, sous ce couvert, l'occupant discerne une activité de "réveil du patriotisme" ou de "renforcement de l'activité antiallemande" qu'il tient à l'œil. En février 1941, une

enquête générale est demandée à toutes les Kommandanturen sur l'importance et l'activité de ceux qu'on nomme en allemand les "anciens croisés du feu". Les réponses, dans les mois suivants, s'inspirent, dans des proportions diverses, des rapports récents et anciens des Renseignements généraux, et d'informations d'origine imprécise, comportant parfois des citations de propos tenus dans des réunions fermées. La Rocque est suivi presque pas à pas, lorsqu'il vient à trois reprises en zone occupée, et son activité à Clermont-Ferrand régulièrement repérée. Toujours la surveillance est donnée comme serrée. On y voit par exemple qu'à Rouen, en mai 1941, le Feldkommandant envisage de traduire en conseil de guerre les responsables du "Progrès social français", nouveau nom du P.S.F., alors qu'ils n'ont pas encore été arrêtés.

Après coup, puisque nous savons comment ont tourné les événements, certaines synthèses apparaissent fondées sur d'étonnantes erreurs de jugement ou de grandes carences d'information. En voici deux exemples : l'un est un rapport de Knochen, chef de la police, du 8 juillet 1941, au lendemain de l'attaque allemande contre la Russie. Il annonce que, de ce jour, gaullistes, communistes et Intelligence Service coordonnent leur action entre les mains du docteur Martin, "chef de la célèbre Cagoule, en possession des dépôts d'armes que les Cagoulards auraient pu stocker". Ce docteur Martin, mort voilà une dizaine d'années, a pris des proportions mythiques de comploteur par vocation, de la Gagoule à l'O.A.S. Rien, en juillet 1941, ne justifiait le rôle que lui prêtait Knochen.

Autre exemple d'illusion, qui vient des dossiers de l'Abwehr, c'est-à-dire des services de renseignements de l'armée. Il concerne un autre mythe, celui de la *Synarchie,* cette association secrète dont le nom surgit à Vichy en 1941, à partir d'un rapport d'un dirigeant de la Sûreté. Elle aurait regroupé un certain nombre de "technocrates", téléguidés par la banque Worms pour occuper des postes de pouvoir dans le cabinet Darlan, Pierre Pucheu, Jacques Barnaud, François Lehideux, et d'autres. Les fables et les faits ont été relativisés dans les années récentes. Or l'intoxication avait gagné les Allemands : le commandement militaire vouait régulièrement son attention au "groupe Worms", et l'Abwehr constitua un gros dossier, où l'on ne retrouve à peu près que les rapports français déjà connus sur la question. La note comique étant donnée par la synthèse que, le 20 août 1944, au moment même où il va déménager de Paris, un officier de ce

service établit sans hâte, en précisant d'entrée qu'il le fait "pour les archives et pour l'histoire".

Au total, le commandement militaire se tient à une ligne de conduite stricte : la France demeure l'ennemie occupée, Vichy, c'est l'ennemi sous surveillance. Le maréchal Pétain, Darlan, Laval avec quelques nuances, ne prennent pas figure de partenaires. Les rapports dessinent sur plus d'un point l'envers ou la réalité de la politique de "collaboration". L'armée ne voulait pas de l'armistice, elle n'entre pas dans le thème de cette "collaboration".

De la pure observation, on passe à la mise en condition avec les rapports annexes de la *Propaganda Staffel.* Cet organisme qui lutte pendant quatre ans pour son autonomie vis-à-vis du commandement militaire dont il dépend en théorie, comme vis-à-vis de l'ambassade d'Abetz, a une mission essentiellement politique : faire évoluer l'opinion française par le contrôle de la presse et des groupements créés en vue de la "Collaboration". Ses rapports décrivent donc les stratégies et leurs effets, sans nuancer les mots ni embellir les réalités. Ils dénotent une préoccupation de lucidité et mesurent assez justement à quel point l'excès va à l'encontre du but. Il est le fait de ce que l'on nommait "la Collaboration parisienne". Ceci par exemple, du 1er janvier 1942 : "*Déat a pris une telle distance de l'opinion publique qu'il sabote la Collaboration et, consciemment ou non, il fait le jeu des adversaires de l'Allemagne... Un des trucs les plus raffinés de la propagande ennemie est le sabotage de la Collaboration par la Super Collaboration*".

Concernant la presse et l'édition, on trouve là, la face opposée des documents que mon père, René-Gustave Nobécourt, a publiés en 1962 dans ses "*Secrets de la propagande allemande en France occupée*". Son travail publiait, entre autres, les consignes de censure et d'orientation imposées aux journaux de zone occupée. Les rapports de la Propagande donnent la réponse à la question : quels en furent les résultats ?

Dès la fin d'août 1940, ils en constatent l'échec quasi absolu. Une fois partiellement absorbé le choc de la défaite, les Français se montrent imperméables à toute "compréhension des nécessités de la guerre". Un seul souci les hantent : la difficulté de la vie quotidienne : la hausse des prix, les restrictions du ravitaillement, le chômage, sont associés à l'occupation. L'évènement politique glisse sur eux. Ni les

campagnes d'affiches ni les actualités cinématographiques n'influent en quoi que ce soit sur l'opinion. Et, plus la propagande antianglaise s'accentue, plus la radio de Londres est écoutée, avec des effets décelables. Chaque mois apporte la constatation de la montée de l'hostilité. L'entrevue Hitler-Pétain à Montoire n'ayant été suivie d'aucun allègement des charges, l'influence communiste grandit. Mais les auteurs des rapports donnent ce qualificatif à tout ce qui ressemble à un embryon de résistance active. Ils se félicitent régulièrement de la "correction" des soldats allemands. Hélas ! elle ne rencontre que l'indifférence ou la raillerie.

Avec une franchise étonnante, ces rapports constatent que l'absence de détermination politique nette au niveau du gouvernement allemand, c'est à dire d'Hitler lui-même, interdit de donner un contenu à la propagande. Elle doit naviguer au coup par coup et se borner à combattre l'hostilité au Reich, sans informer explicitement les Français du destin qui leur est préparé. La politique de Collaboration n'est acceptée que dans la mesure où elle permet la temporisation dans l'attente d'une victoire anglaise. En fin de compte, chaque aggravation du rationnement réduit la crédibilité de cette politique.

C'est en somme rouler le rocher de Sisyphe que vouloir inculquer aux Français de la "compréhension". Chaque mois de 1941 et 1942 démontre que *"la masse de la population française s'obstine dans une léthargie à peu près inébranlable... Elle voit dans la puissance d'occupation la cause première de toutes les restrictions et de la situation misérable de la France"*.

A l'été 1943, lorsque le sens de la guerre se sera renversé, le commandement militaire estimera que, même si l'administration travaille *"de façon satisfaisante"*, la population oppose "un front serré" aux forces d'occupation.

Au total, que dire de l'image dessinée à travers des documents administratifs dont la consultation est, à maintes reprises, pénible ? La formule de *"léthargie inébranlable"* me parait la résumer assez justement. Et, pour être l'ennemi, l'observateur allemand n'en est pas moins assez lucide. Cet ensemble de rapports peut être lu comme le tableau clinique du phénomène qui, dès cette époque, était qualifié "d'attentisme". Le terme est encore employé avec une charge polémique et une coloration honteuse. A travers les documents allemands, il prend une dimension politique, dont l'histoire n'a pas

encore été totalement abordée. Le gouvernement de Vichy s'est appuyé sur cette réaction de l'opinion publique. Mais les Allemands y discernent plus que de l'attentisme. Sans prononcer le mot, ils racontent au fil des mois l'aménagement d'une résistance passive, d'un terreau où pourront s'implanter les noyaux de résistance active.

La mémoire de cette époque en rend souvent l'histoire amère. Le récit qu'en a fait l'ennemi d'alors relativise l'amertume. Les Français peuvent y lire à quel point ils ont déconcerté l'occupant, décourageant ses entreprises et contribuant par leur léthargie même à relancer toujours ses discordes intérieures sur l'élaboration d'une politique envers la France qu'il n'a jamais mise au point.

*

* *

"Les Français sont naturellement hypersensitifs. Ils ont perdu toute perspective. Ils ne raisonnent pas, ils réagissent presque toujours, et par malheur leurs réactions se retournent actuellement contre les États-Unis". Tel est le diagnostic porté à la date du 27 juin 1944, en conclusion d'une longue note venue de Suisse dans les service de l'O.S.S., de l'*Office of Strategic Services* des États-Unis.

Cet organisme est né le 25 juin 1941, premier service secret centralisé de l'histoire des États-Unis, dépendant uniquement de la Maison Blanche. Une affaire d'intellectuels, pas de militaires, un noyau de personnalités tout à fait insolite dans ces milieux. En juillet 1940, Franklin Roosevelt avait en effet chargé un avocat de New-York, âgé de cinquante-huit ans, William G. Donovan, d'enquêter pour lui en Grande-Bretagne et en Méditerranée sur les méthodes de sabotage des Allemands. Donovan en rapporta quelques idées sur la nécessité pour les États-Unis de se préparer à la guerre psychologique, qu'il nommait "la guerre non-orthodoxe".

Roosevelt le chargea de la conduire. Et Donovan écréma les universités, les barreaux, la grande industrie, les musées mêmes et les laboratoires, pour en mobiliser les meilleurs cerveaux. On y trouva par exemple le philosophe Herbert Marcuse, le grand homme des révoltes étudiantes de 1966-68, ou le réalisateur John Ford. Il n'allait pas les expédier sur le terrain, à moins de dispositions évidentes. Ils eurent pour tâche d'analyser les informations de tous ordres provenant des théâtres de guerre, au sein d'une section intitulée *"Research and*

Analysis Report". Une autre section contrôlait les organisations de renseignements et les réseaux implantés en Europe, dont l'histoire (pour le territoire français) a longtemps été occultée par celle des réseaux lié à la Grande-Bretagne ou à la France Libre. Très vite, l'OSS couvrit le monde entier de ses agences.

Je n'évoquerai ici que les dossiers du service de la branche recherche et analyse, c'est-à-dire les synthèses, les estimations des renseignements, rédigées par les historiens et les juristes mobilisés. Rendus publics en 1975, leurs trente mètres cubes sur un total de 180 mètres cubes et vingt kilomètres de rayonnage pour l'ensemble de l'OSS, ont été très longtemps impossibles à consulter, faute des index qui avaient été conservés et remaniés par la CIA, agence centrale d'informations, l'organisme qui succéda à l'OSS. Les diligents archivistes du National Archives de Washington, entreprirent un dépouillement qu'ils traduirent dans des guides descriptifs et des fichiers incommensurables.

Une fois repérés quelques points centraux, la consultation des documents sur microfilms est aisée. Mais le chercheur tombe assez souvent sur des cartons blancs précisant qu'à cet endroit figurait un document que la CIA ne communique pas. Le titre en étant donné sur la fiche, il est aisé de voir que ce document concernait un sujet ou une personnalité qui, dans les années d'après-guerre, continuait à tenir une place dont la politique américaine faisait cas. Il va de soi que je me suis borné à des sondages aléatoires portant sur la France.

A ces réserves près - qui ne font que stimuler l'intérêt - ces analyses de l'OSS apportent un matériel dont seul un dépouillement approfondi - magnifique objet de thèse ! - permettrait de dire la richesse et les conclusions qu'il autorise. Non pas qu'à première vue, il vienne renverser l'histoire des évènements, ni apporter, selon la formule, des "révélations sensationnelles", pas plus que les archives allemandes. Mais les inspirations, les supputations, qui ont abouti - en ce qui concerne la France - à la politique des États-Unis vis-à-vis du général de Gaulle, s'y dessinent dans leur préhistoire avec des sinuosités parfois inattendues. Les historiens William Langer ou Robert Paxton, entre autres, ont donné des synthèses de cette politique à travers les documents diplomatiques. Ici, d'autres sources parlent, plus libres dans leurs considérations qu'une dépêche d'ambassade et j'ajouterais : plus fantaisistes.

Sur quel matériel travaillaient ces analystes ? Tout ce que leur apportaient les canaux classiques venant des consulats américains ou neutres, tant qu'il en subsista en Europe occupée, des ambassades de Madrid et Lisbonne, de Suisse, là ou étaient déposés des rapports politiques venant de réseaux de résistance et subissant un premier malaxage avant leur expédition à Washington. Le dépouillement de la presse des deux zones. Enfin, une source que j'ai trouvée sous la rubrique presque insignifiante de "Survey of Foreign Experts", et qui n'a pas encore été dépouillée en détail : il s'agit des exposés faits par des personnes qui, en pleine guerre, parvenaient à gagner Lisbonne et à y trouver un visa d'entrée aux États-Unis. A leur arrivée, elles étaient interrogées par un de leurs compatriotes déjà en exil et jouissant de la confiance du Département d'État, pour témoigner de la situation qu'elles venaient de vivre et du pays qu'elles avaient quitté. Interrogatoires non pas policiers, mais politiques, permettant des recoupements et l'élaboration d'une première estimation. Il est à noter qu'aucun document ne subsiste provenant d'une des personnalités françaises alors aux États-Unis, à commencer par Alexis Léger, ancien secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, qui avait été accueilli à la Bibliothèque du Congrès. Du moins son nom ne figure-t-il à l'index que pour quelques allocutions qu'il prononça, ce qui n'implique pas qu'il n'ait jamais été consulté, mais sans doute à un autre échelon.

Une assez bonne représentation des premières synthèses sur la France à partir de 1942, se retrouve dans le scénario sur de Gaulle que William Faulkner écrivit à la même époque, et dont Gallimard a récemment publié la traduction. Une vision très schématique de la France coupée en deux, contorsionnée entre les deux camps, sympathique mais bouffonne. Ces documents souffrent d'ailleurs souvent d'un même défaut : leurs emportements dans la construction abstraite, à partir de quelques indications sérieuses. Ils relèvent alors du "brain storming", c'est-à-dire du "remue-méninges", au point de n'accéder parfois qu'au rang de curiosité pour servir à l'histoire des mentalités et de leurs égarements.

Les auteurs de ces analyses ne travaillent pas pour l'immédiat mais pour ce qui suivra la guerre. C'est la figure de la France après le conflit qu'ils tentent de discerner pour recommander une stratégie politique. Entre le gouvernement de Vichy et la France Libre, la tendance est longtemps de tenir la balance égale. Deux mois avant le

débarquement en Afrique du nord, une longue note estime qu'il convient de rompre avec Vichy, sans reconnaître de Gaulle, sous peine de rendre difficile la coopération avec les forces et l'administration françaises du Maghreb et d'Afrique occidentale.

Tout au long de 1943, le mystère de Gaulle est perpétuellement cerné mais jamais tout à fait compris, et situé dans le cadre général de l'évolution de la France. Lui et les siens sont "inexpérimentés", des outils ou des atouts entre les mains des stratèges soviétiques. Grâce à lui, les communistes ont pris la haute main sur les mouvements de résistance. On trouve même cette assertion : *"La liaison entre de Gaulle et les Communistes a été renforcée par les soldats et les agents des services de renseignements de l'armée française (deuxième et cinquième bureaux), dont beaucoup ont des relations étroites avec le service secret soviétique"*. C'est évidemment un amalgame audacieux pour le moins, pour soutenir une préoccupation américaine dont le dossier n'a jamais été tout à fait refermé pour l'Histoire.

De Gaulle intrigue constamment l'OSS. Un de ses représentants à Londres, en septembre 1943, relève que son projet de *"quatrième République est très vague"* et qu'il se borne à promettre que le printemps luira sur la France libérée. *"A les en croire,* dit-il, *les gaullistes ne jouent pas d'autre rôle que celui de sage-femme. La France elle-même a déjà été conçue de façon mystique - mais sans doute pas miraculeuse. Nul ne sait aujourd'hui comment sera l'enfant. Mais sûrement un très beau bébé"*.

De Gaulle alors est-il un Kerenski en puissance ? Un dictateur qui sait ce qu'il veut, un régime de parti unique ? Ou un homme influencé par son entourage de gauche ? De longues réflexions sur ce thème rencontrent les thèses qu'Henri de Kerilis développe alors à New-York. Mais l'OSS prend ses distances par une remarque introductive, avec les conclusions de l'auteur qui, tous comptes faits, estime qu'il faut *"prendre à leur valeur faciale les exhortations plutôt vagues prodiguées par les Français Libres car la France, après la guerre, sera en proie à de graves désordres... Si la sagesse de la politique anglo-américaine permet de les éviter, personne, ni de Gaulle ni un autre, ne sera en mesure de prendre le pouvoir"*.

Telle est la tonalité que j'ai souvent relevée. Dépassées par l'évènement, par la fermeté du général de Gaulle pour assurer le gouvernement dès le débarquement en Normandie, les spéculations ne

cessent pas. Elles laissent alors des observations très précises sur l'évolution de la situation politique, vue de France même... Deux questions les inspirent : comment revenir au point de départ, c'est à dire à la IIIe République ? Est-il possible d'inspirer la création d'un vaste parti modéré qui soutiendrait une personnalité radical-socialiste, émanant d'un Comité national des élus de la République, dont le nom n'a pas crevé les écrans à l'époque ?

Le 5 juillet 1944, de Gaulle est à Washington et les intellectuels continuent leurs spéculations sur le registre qu'ils n'ont en fait jamais refermé : les chances du communisme, de la politique soviétique, de s'implanter en Europe de l'Ouest. La guerre froide est déjà commencée, dira-t-on. Certes et depuis plusieurs années. Installés à Paris, les observateurs de l'OSS ne préconisent plus d'interventions directes dans la politique française, mais ils ne manquent pas une réunion, pas un congrès, des formations politiques anciennes ou nouvelles. Ce qui vaut toute une série de rapports qui contribuent à préciser la documentation sur la politique intérieure d'une époque restée assez confuse.

Sur d'autres thèmes, de copieux dossiers apportent quelques nouveautés. Ainsi une opération de pénétration de l'annexe parisienne du "Comité de l'Allemagne Libre", constitué en URSS avec des prisonniers allemands favorables aux thèses soviétiques, ou d'anciens militants sociaux-démocrates et communistes, survivant à l'occupation. Il s'agissait d'y former des "taupes" au sein du futur parti communiste allemand. Ou encore, l'ébauche de mise sur pied de groupes de combat destinés à agiter l'Espagne franquiste. Ou la surveillance assidûe du projet, d'ailleurs avorté, de bataillons constitués avec des prisonniers de guerre sarrois dans l'éventualité d'une politique rhénane de la France.

J'y ajouterai un thème qui préoccupait également les Allemands : celui de la Synarchie et de ses liens avec la banque Worms. Le fait en soi est naturel. L'amiral Leahy, ambassadeur des États-Unis à Vichy, en traite à plusieurs reprises dans ses dépêches. Mais le dossier de l'OSS est aussi peu fourni que le dossier allemand, ou plutôt ils contiennent l'un et l'autre à peu près les mêmes pièces, les mêmes supputations, toutes dérivées du fameux rapport Chavin, qui lança l'opération à Vichy, l'été 1941, probablement à partir du canular monté par le normalien Raoul Husson. Il n'en demeure qu'une constatation : l'ennemi comme l'allié restaient intrigués par cette

pseudo société secrète, la prenaient au sérieux, sans parvenir à délimiter la fable et les faits. Nulle part, on ne constate que l'un et l'autre aient tenté de la pénétrer ou de l'utiliser. Dans l'état actuel des connaissances, ces dossiers confirment à tous égards les mises au point faites par Jean-Noël Jeanneney dans son recueil d'essais "L'argent caché".

A partir de 1946, une autre phase commence pour l'OSS, avec d'autre moyens d'agir sur la France en l'aidant à relever son économie.

*

* *

Concluons. Ces deux sortes d'archives, de regard sur les Français, diffèrent radicalement. Les allemandes sont en prise directe sur la réalité de leur objet, les américaines le sont à distance. Les officiers allemands, à certains égards, témoignent ; les universitaires américains confrontent des témoignages et déduisent à deux mille kilomètres. Ils bâtissent des systèmes pour l'avenir, en mêlant des informations, les acquits de leur culture française et des grilles de lecture forgées par leur propre tradition. Un élément essentiel fait défaut pour apprécier leur valeur comme source historique : les documents qui manifesteraient l'impact de leurs conclusions sur la décision politique, dont elles constituent une partie du matériau.

La même remarque vaut pour les rapports militaires allemands. Ils ont directement abouti aux archives militaires de Potsdam, où ceux des années 1940-1941 ont brûlé lors d'un bombardement en février 1942. Il n'en subsiste que les copies conservées à Paris, et pour la suite à Fribourg. Les responsables diplomatiques ni Hitler n'en ont vraisemblablement pas pris connaissance. Mais leurs auteurs ont été, à leur échelon, des acteurs directs de l'histoire de France.

Les unes comme les autres en proposent une lecture à laquelle nous ne sommes pas habitués : elles nous amènent à l'extérieur, elles relativisent la contemplation strictement hexagonale à laquelle se plie notre manière de raconter l'histoire de ce pays. Elles assouplissent les cadres d'analyse et les légendes, bref, elles aident à retrouver le sentiment du doute, quelque modestie peut-être, et incitent à rompre avec les manichéismes dans lesquelles notre réaction collective tend à nous étrangler.

LA FRANCE ET LES CHANGEMENTS EN EUROPE DE L'EST

par le Prince MIHAÏL D. STURDZA

(Séance du 13 Octobre 1990)[1]

Il y a dix jours, l'Allemagne réunifiée célébrait sa nouvelle fête nationale, fixée depuis peu pour le 3 octobre. Personne n'y songeait il y a un an encore, alors que le mur de Berlin, symbole apparemment inébranlable, représentait un ordre des choses fixé pour des générations à venir. N'entendait-on pas, et pas à l'Est seulement, que le communisme avait pour lui le sens de l'Histoire ? Personne n'évoque plus cette certitude, devenue au contraire un objet de dérision. Les blessures infligées à l'Europe par la Deuxième Guerre Mondiale se sont cicatrisées, une Europe nouvelle, unie, est en train de se faire. La résurrection politique de l'Allemagne, si peu prévue il n'y a pas longtemps encore, entraînera d'autres changements, puisque la France, et avec elle tous les autres pays européens, se retrouvent aux côtés d'une Allemagne devenue la troisième, et plus probablement, la deuxième puissance économique du monde.

L'apparition de cette énorme force en Europe Centrale, d'une part, et l'effondrement, d'autre part, de l'empire soviétique et de son idéologie, ont décalé l'Allemagne et déplacé le centre de gravité de l'Europe vers l'Est. Le but de mon propos sera par conséquent de traiter de l'attitude de la France face à une évolution envers laquelle

---

(1) Conférence publique prononcée à l'occasion de sa prise de séance, par le Prince Mihaïl D. Sturdza, élu membre correspondant le 7 octobre 1989.

elle ne peut rester étrangère, ni du fait de ses relations avec l'Allemagne et l'URSS, ni du fait de son prestige, qui demeure important dans plusieurs pays de l'Est, ni du fait qu'elle a tout simplement à promouvoir ses propres intérêts dans cette partie de l'Europe. Le problème se trouve avoir une coloration particulière du fait que la France est gouvernée par un parti socialiste lequel, comme chacun le sait ici, a passé par de multiples phases dans ses relations avec le communisme en France comme avec les régimes communistes, dits socialistes, de l'Est. A la suite de mutations plus ou moins sincères, mais spectaculaires, les partis communistes de l'Est ont changé de nom, renient leur passé, et se voient contestés, sinon écartés du pouvoir. Le nom même du socialisme est vilipendé dans tous ces pays. Le parti socialiste français ne peut rester indifférent face à la débâcle économique et idéologique du socialisme à l'Est, et cherche à préserver sa réputation des éclaboussures que les adversaires des théories de gauche ne cessent de lui envoyer.

Afin de mieux cerner l'ampleur imprévue et le caractère hors du commun des changements survenus, il suffira de citer trois personnalités bien placées pour s'intéresser à l'évolution probable de la politique à l'Est. "Gouverner c'est prévoir". Il y a exactement deux ans, en octobre 1988, le chancelier Kohl, en visite officielle à Moscou, répondait à la question d'un journaliste pour dire que si l'unification allemande pouvait un jour se faire, il ne pensait pas qu'elle se ferait de son vivant. Il y a un an, le 13 Septembre 1990, Monsieur Giscard d'Estaing déclarait sur les ondes de RTL qu'il ne pensait pas que les deux Allemagnes s'uniraient prochainement, tant les différences étaient grandes entre leurs deux régimes. Le Président Gorbatchev enfin tenait cette réunification pour si peu probable qu'il pensait que, je le cite, "le jour de l'unification allemande verra un général assis à ma place", c'est-à-dire qu'il considérait l'événement comme équivalant à un *casus belli.* Gorbatchev a changé d'avis : l'Allemagne, à coups de milliards de Deutschmarks, est devenue le principal bailleur de fonds du Kremlin, en fait sa bouée de sauvetage. En contrepartie des efforts financiers consentis, elle a pu accomplir son unification. La France en a pris son parti, et tente de mettre au point une stratégie visant à coordonner sa propre politique à l'Est avec celle de l'Allemagne.

Après une phase d'agacement causé par la rapidité des initiatives du chancelier Kohl et par celle des bouleversements imprévus à

l'Est, les réactions françaises ont été celles de l'intérêt bien compris : du moment que l'on "sortait" de Yalta, autant le faire en bon ordre ; s'assurer que l'Allemagne agisse en bon partenaire européen ; faire en sorte que l'Union Soviétique ne perde pas trop la face dans cette déroute et ne soit poussée à quelque réaction dangereuse ; et enfin, retrouver au moins en partie son ancienne influence et ses anciennes sympathies à l'Est. Il y a dans ce dernier objectif un facteur sentimental dont les Allemands n'ont guère cure : ils connaissent leur histoire et savent bien que leur puissance économique retrouvée ressuscitera du même coup tous les autres éléments, culturels compris, de leur influence à l'Est.

L'image du méchant Allemand n'est plus de mise et l'Allemagne n'a qu'une crainte, c'est de la faire renaître par quelque faux pas. Ce n'est pas une fausse crainte, puisque la politique menée actuellement par l'Europe de l'Ouest, c'est-à-dire par le Marché Commun, à l'égard de l'Europe de l'Est, est sous-tendue par ses composantes allemandes. Pour l'instant, il ne saurait en être autrement. On le sait à Paris ; c'est pourquoi la France tient à dire son mot lorsqu'il s'agira de maintenir l'équilibre communautaire, et de mettre en place les nouvelles structures que l'Allemagne aurait, sinon, tendance à occuper toute seule, entraînée par le poids de son Deutschmark. Les mentalités ont du mal, quelquefois, à emboîter le pas aux réalités, surtout devant une mutation aussi radicale des relations, même émotionnelles, entre Français et Allemands. On a qualifié la politique française de "suivisme" alors qu'elle n'était que l'expression de la concertation. Ce ne serait pas faire preuve d'indépendance, ni même d'intelligence, que de contrecarrer à tout propos les initiatives de l'Allemagne alors que les Allemands eux-mêmes font si attention à ne pas réveiller les vieux démons, chez eux comme chez leurs voisins.

Les difficultés des nouveaux régimes en Europe de l'Est, nés malades sur les ruines du communisme, ne sont pas pour encourager un engagement économique massif de la France. Pourtant, au train où vont les choses, Paris sait qu'il faut ménager l'avenir sinon les places seront vite prises par d'autres. Géographiquement moins proche, et moins pesante économiquement, la France est plus réticente que l'Allemagne à s'engager dans les aléas d'une coopération avec des régimes qui avancent encore mal sur leurs nouvelles jambes. Pour bien marquer leur appartenance aux sources européennes, dont le commu-

nisme les avait si longtemps privés, ces pays ont remis en usage le terme, nostalgique et bien allemand, de *"Mitteleuropa"*, l'Europe du milieu, l'ancienne Europe Centrale du temps béni des Habsbourg, cette certaine Europe Centrale que Clemenceau avait contribué avec tant d'ardeur à détruire en 1919.

Tout en ne voyant pas d'inconvénient au retour de l'Allemagne vers l'autre moitié de l'Europe, la France ne parle pas de *"Mitteleuropa"*. Elle tient pour l'instant à s'assurer du maintien d'un certain équilibre en ce qui concerne ses intérêts par rapport aux intérêts de sa voisine. Elle dispose pour cela d'un capital de sympathie (que, grâce à Hitler, l'Allemagne a perdu pour longtemps) et d'un prestige culturel remarquablement bien préservé après cinquante ans d'absence, surtout en Pologne et en Roumanie où l'engouement pour tout ce qui est français reste aussi vivace qu'au début de notre siècle. Il faut ajouter à cela la puissance d'un argument moral, celui de la réconciliation franco-allemande, exemple en la sincérité duquel les peuples de l'Est ne croiraient pas si la France ne s'en portait garante. C'est d'ailleurs cette réconciliation qui sert de modèle à la réconciliation, si laborieuse, entre l'Allemagne et la Pologne.

Il n'est évidemment pas de mon propos de dresser la chronologie détaillée de tout ce qui s'est passé à l'Est depuis un an, ni même de résumer les évènements pays par pays. Mais on ne peut aborder le sujet sans évoquer les lignes directrices présidant à la désagrégation d'un empire, d'un monde, d'une société formée de près de cent millions d'habitants rien que dans les pays d'Europe de l'Est, et de plus de 250 millions d'habitants en Union Soviétique. Selon certains historiens, un effondrement d'une telle ampleur serait sans précédent dans l'histoire européenne depuis la chute de l'Empire romain. Pour ma part, c'est bien la comparaison qui s'impose.

Les deux moitiés de l'Europe et les deux types de mentalités.

L'écrivain soviétique Alexandre Zinoviev a inventé le terme latin de *Homo Sovieticus* pour définir la variété humaine créée par soixante-dix ans de régime communiste en URSS. Le type a évidemment déteint en Europe de l'Est lorsque le même système y a été importé et imposé par l'Armée Rouge à la suite de la débâcle allemande : c'est le type humain produit par un système qui l'a terrorisé et abruti pendant deux, sinon trois générations. Les Allemands de l'Est ont, eux aussi, trouvé le mot juste pour définir

cette nouvelle espèce humaine : c'est l'homme "qui a le mur dans la tête", le mur de Berlin bien sûr, barrière psychologique qui empêche le cerveau de réagir de la même façon que le ferait un Occidental n'ayant pas été éduqué à l'ombre du mur, selon les principes du marxisme-léninisme. On connaît bien en France les éléments de la dictature nazie. Or, ce régime-là a duré quatre ans au plus, et n'a pas atteint, faute de temps suffisant ou pour d'autres raisons, toutes les couches de la population. Il a duré onze ans en Allemagne. Par contre, en Union Soviétique d'abord, dans les pays de l'Est ensuite, le système de terreur a duré quarante, cinquante, soixante ans, et, en fait d'homme nouveau et de lendemains qui chantent, a créé un être qui n'a plus aucune idée des règles élémentaires de l'économie de marché, des facteurs d'une véritable démocratie, des possibilités offertes par le pluralisme des opinions et des options inclues dans la notion de liberté.

Le système totalitaire a inculqué aux citoyens d'avoir à subir les décisions d'en haut, sans possibilité de recours, sans laisser de place à la moindre initiative, et, bien sûr, à la moindre contestation. La disparition des libertés, la dégradation catastrophique de l'économie et de l'environnement, la psychologie du nivellement, la peur au quotidien, la pratique du mensonge et de la délation ont été accompagnées d'une dégradation des valeurs morales et éthiques. Je sais bien que de notre côté, dans les sociétés libres, aucun de nous ne pratique la sainteté intégrale, mais de là à la dégradation intégrale subie par la société à l'Est, il y a un monde. C'est cette dégradation généralisée de la vie et des consciences qui représente l'obstacle majeur à un retour vers une vie normale telle que nous l'entendons. Cela s'applique aussi à la jeunesse. Le désenchantement et le désespoir suscités chez les jeunes par l'idéologie communiste a fait aboutir leur générosité et leur idéalisme dans un cul-de-sac et les a empêchés de se munir d'une échelle des valeurs susceptible de les guider dans les bouleversements en cours. A l'Est, ceux de trente ans et plus sont des êtres dégradés ; la jeune génération, qui ne l'est pas, ne peut pour l'instant nourrir ses idéaux que d'illusions. Après avoir détruit la bourgeoisie, les intellectuels, les paysans, l'économie, l'environnement et les âmes, le communisme a fini par se détruire lui-même. L'Europe de l'Est doit se refaire alors qu'elle manque de tout.

Il ne s'agit pas là d'un simple sujet de conférence, mais d'un phénomène qui intéresse l'Europe entière, en raison de ses réper-

cussions économiques et politiques. Ce phénomène est suffisamment complexe pour avoir décidé M. Thierry de Montbrial, Directeur de l'Institut Français des Relations Internationales, à entreprendre cet été un bref déplacement en Roumanie, pour examiner de plus près cet exemple - qu'il a qualifié avec raison - de la "dictature absolue". A l'issue de son voyage, M. de Montbrial a quelque peu déçu les journalistes roumains. On souhaitait l'entendre dire qu'à présent que Ceausescu n'est plus, l'avenir s'annonçait sous les plus roses couleurs. Il leur a confié, au contraire, qu'il fallait s'atteler à une rééducation complète des mentalités, ré-apprendre à travailler de manière efficace, à changer de comportement face à la notion de travail. Pour cela, il faudrait une génération. Et qu'avant une génération, on ne pouvait s'attendre à des changements dignes de ce nom.

La catastrophe léguée par la dégradation des consciences pèsera pendant longtemps encore sur la pensée et les conditions de vie à l'Est. En effet, l'être humain peut être amené à changer d'opinions, d'habitudes, d'horaires de travail, dans des délais relativement courts. On ne peut pas décider des populations entières à changer de mentalité d'un mois à l'autre. Des dizaines de millions d'hommes et de femmes, à l'Est, se sont débarrassés du communisme après des décennies de souffrance et d'abrutissement. Ils se retrouvent à ne savoir que faire de leur liberté nouvelle. Aucune méthode, aucun conseil, ne seront capables de guérir les âmes de cette génération-là. Ceux qui sont honnêtes, semblent convaincus du fait que l'Occident si riche leur apportera ce qu'ils désirent comme sur un plateau d'argent. Pourquoi faire un effort alors qu'on n'en avait jamais fait de sa vie, puisque de toute manière cela ne servait à rien ? Et les moins honnêtes, qui sont légion, accoutumés qu'ils étaient à voler l'État, continuent de voler et de trafiquer de plus belle. D'autant plus, estiment-ils, que la liberté nouvelle les dispense dorénavant de respecter les lois.

Pour les uns, l'Europe sans frontières signifie l'Europe ouverte aux voyages des jeunes, aux journaux de toutes tendances, aux échanges d'idées. Pour les autres, elle signifie surtout l'Europe sans douaniers. Un immense marché noir, de dimensions internationales, s'est développé à l'intérieur de l'ancien bloc communiste. Alors que l'économie d'État, la seule existante, et qui se portait déjà si mal, a sombré dans l'inefficacité et la pénurie, on voit aujourd'hui la production d'usines entières, détournée de son but qui était d'approvisionner la population, passer clandestinement les frontières pour être

vendue tout aussi clandestinement dans quelque autre pays ex-communiste. La Pologne surtout est devenue la plaque tournante de ce genre d'opérations impliquant Allemands de l'Est, Tchèques, Soviétiques, faisant la queue pendant deux et trois jours aux postes-frontières avant de trouver le moment favorable et réussir à passer dans le pays voisin pour y introduire de la farine, des ampoules, des tissus, bref tout ce qu'on sait y faire défaut à ce moment-là. Le prix de la vente sert à acheter la marchandise qui se trouve être disponible dans les queues du pays voisin, mais qui manque chez soi, alcool, chaussures, boulons, crayons. On repasse ensuite la frontière au prix des mêmes files d'attente et on revend le tout à profit chez soi. La même chose se passe à la frontière roumano-yougoslave, où les bagarres entre douaniers et voyageurs en transit sont devenues monnaie courante. A moins que les douaniers ne participent eux-mêmes aux bénéfices nés de la décomposition du dirigisme d'État. Voici l'un des volets de la vie dans la plupart des pays ex-communistes. On fait la queue, indéfiniment, on trafique à la petite semaine, on gagne petitement sa vie, mais on ne travaille pas. Évidemment, comme partout et à toutes les époques, chacune de ces sociétés donne naissance à des entrepreneurs d'une autre envergure, énergiques et honnêtes. Mais leurs efforts se heurtent non seulement aux obstacles mis en place par la bureaucratie d'en haut, mais aussi aux obstacles créés par l'impéritie de leurs concitoyens en général.

L'économie de troc est pratiquée sur une telle échelle par les citoyens des pays ex-socialistes qui ont malgré tout choisi de rester dans leur pays. Mais l'Europe sans frontières a ouvert les portes des pays riches d'Occident. Il suffit de s'y établir, croit-on toujours à l'Est, et tout viendra, voiture, logement, loisirs, allocations sociales et soins médicaux gratuits. Ce mirage a déjà rempli d'immigrés la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest. Voilà qu'un autre flot de démunis s'est mis en marche vers l'Occident, celui des démunis de l'Europe de l'Est. Les pays riches ont beau avoir réintroduit les visas et autres obstacles légaux susceptibles d'endiguer le flot, il reste toujours une porte mal gardée quelque part.

Par exemple, lors de la chute du régime de Ceausescu, en Roumanie, et de celle du gouvernement communiste en Bulgarie, les frontières de ces deux pays, hermétiquement closes jusque-là, se sont ouvertes. L'Allemagne de l'Est, qui venait de mettre fin au régime de Honecker et ouvrait elle-même sa frontière avec l'Allemagne de

l'Ouest, n'avait pas songé à introduire de visas à l'intention des voyageurs roumains et bulgares : il y en avait eu si peu jusque là, seulement des officiels en mission. Ce détail pratique n'est pas resté inaperçu et les gares de Berlin, de Dresde, de Leipzig se sont aussitôt transformées en de vastes campements tziganes, havres provisoires de dizaines de milliers de tziganes roumains et bulgares débarqués là pour attendre, dans des conditions d'hygiène épouvantables et au milieu de l'indignation générale, le jour de l'unification allemande. Ce jour-là, s'imaginaient-ils, leur permettra de postuler aux généreuses allocations sociales fournies par l'Allemagne de l'Ouest à tous les habitants de l'Allemagne de l'Est. Les tziganes des Balkans n'étaient pas prévus au programme de l'unification allemande. Mais ils n'ont pas attendu d'invitation et se sont passé de visa. Ils sont là, et entendent bien y rester.

Cette invasion pacifique de l'Est vers l'Ouest a déjà pris de telles proportions qu'un autre pays se trouvant en première ligne, l'Autriche, s'est vue dans l'obligation de prendre des mesures de défense plus efficaces qu'une exigence de visa. Depuis septembre, l'armée autrichienne a été alignée le long de frontières, un soldat tous les trente ou cinquante mètres, de jour comme de nuit, et n'arrête pas d'intercepter et de refouler des clandestins polonais, roumains, bulgares, qui par groupes entiers, sac au dos, jeunes ménages avec leurs enfants, étudiants, hommes et femmes de tout âge et de toute condition, tentent inlassablement de gagner les paradis imaginaires de l'Occident. Refoulés vers la Hongrie, filmés ostensiblement par la télévision autrichienne qui tente ainsi de dissuader d'autres candidats à ce genre d'expéditions, ils se retrouvent dans de misérables cafés de l'autre côté de la frontière, en Hongrie, consomment leurs dernières provisions et mettent au point un autre itinéraire clandestin qui les mènera bien cette fois, espèrent-ils, vers cette terre promise, l'Europe de l'Ouest.

Et s'il y a ceux qui veulent entrer, il y a aussi ceux qui sont sur place et qui ne veulent pas s'en aller. Je parle du corps d'occupation de l'armée soviétique en Allemagne de l'Est. Comme pour les trois autres armées d'occupation, en Allemagne de l'Ouest celles-là, anglaise, française et américaine, le départ de l'armée soviétique va commencer, très partiellement pour l'instant, et devrait normalement se poursuivre peu à peu, pendant plusieurs années encore. Les intéressés cependant montrent peu d'enthousiasme à l'idée de regagner

leur patrie. Les épouses des officiers soviétiques sont descendues dans la rue pour protester en bloc, opposées à l'idée d'être rapatriées alors qu'il n'y a pas de logements susceptibles de les recevoir, ni assez d'écoles pour assurer l'éducation de leurs enfants.

Les soldats du contingent de ce même corps soviétique d'occupation ne sont pas pressés non plus de retourner chez eux, au contraire. Les désertions se multiplient. Les autorités allemandes sont discrètes sur le sujet, évitant de lui faire une publicité qui ne pourrait que nuire aux relations avec l'URSS. Mais, Droits de l'Homme obligent, les déserteurs ne sont pas non plus rendus aux soviétiques ; cela se sait, et les désertions augmentent, bien entendu. C'est une façon pour les Allemands de prendre une revanche pacifique sur l'occupant. Il y en a encore une autre, encore plus humiliante pour l'image que l'armée soviétique est arrivée à donner d'elle-même. Ses soldats sont si mal nourris que chapardage et petits vols sont devenus monnaie courante dans les villes de garnison d'Allemagne de l'Est, où les étalages et les potagers ne regorgent cependant pas de nourriture. Et la télévision ouest-allemande ne s'est pas gênée pour filmer de braves garçons du contingent soviétique, mendiant chez l'habitant, et laissés debout, devant une porte vite refermée, une assiette de grosse soupe et une tranche de pain à la main. Nourris par charité, sans un mot de compassion.

Voici, en une première partie de ma conférence, un exposé forcément limité des difficultés, des espoirs, de la misère aussi, liés aux changements en Europe de l'Est. La France est concernée comme le sont tous les pays de l'autre moitié de l'Europe, celle où nous vivons. L'Allemagne est concernée peut-être plus encore que les autres à cause de sa position géographique et surtout à cause de sa richesse. C'est en premier lieu à elle, bien plus même qu'aux États-Unis que pensent individus et états d'Europe de l'Est en quête d'aide financière. Les difficultés sont déjà immenses. Elles risquent de s'amplifier encore en cas de troubles sociaux, d'insurrections nationalistes ou de guerre civile dans quelque pays de l'Est. Et l'on irait vers une fin de l'Europe si l'on ne préparait pas l'après-demain, lorsque l'Union Soviétique, plus ou moins désassemblée, ouvrira une ou plusieurs de ses frontières. Ce n'est plus alors par dizaines de milliers que les démunis de l'Est s'apprêteront à déferler sur l'Occi-

dent, mais par millions. Cette éventualité à elle seule empêchera l'Allemagne de faire cavalier seul dans sa politique à l'Est, en admettant, comme certains le prédisent, que l'envie lui en vienne. Je pense au contraire qu'elle est bien décidée, tout comme l'est la France, à mener une politique européenne concertée dans le cadre des institutions européennes.

L'objectif prioritaire est de faire en sorte que l'Europe de l'Est puisse rétablir ses libertés démocratiques et son économie afin que les gens qui y vivent ne soient plus tentés d'en partir. En quittant leur pays, ils ne feront qu'augmenter les difficultés des pays riches, lesquels ne pourront à l'infini, et certains ne le peuvent déjà plus, continuer à fournir logements, allocations et aliments. L'aide dont les pays de l'Est ont besoin, les pays de l'Ouest peuvent, et veulent la leur accorder, mais selon des conditions bien connues : restructuration de l'économie, introduction de l'économie de marché, et surtout rétablissement des libertés démocratiques. Autrement dit, l'Occident a fait savoir aux pays de l'Est que s'ils veulent être aidés, ils doivent commencer par s'aider eux-mêmes.

Dans le cadre de cette politique commune préconisée par les institutions européennes, la France poursuit des objectifs propres dont l'essentiel a été formulé par le gouvernement ou par Monsieur Mitterrand lui-même. Il serait fastidieux, et d'ailleurs le temps ne me le permettrait pas, de m'occuper de la politique française vis-à-vis de chacun des pays de l'Est en particulier. Cette politique ne leur accorde d'ailleurs pas à tous le même degré d'importance. Je choisirai deux cas extrêmes, du fait que l'évolution de ces deux pays, depuis dix mois qu'ils ont changé de régime, est aux antipodes l'un de l'autre : la Tchécoslovaquie et la Roumanie.

Le fait de ne pas m'occuper des autres m'oblige toutefois à préciser que, dès à présent, les changements en Europe de l'Est ont donné naissance à deux groupes de pays. Il y a d'abord le peloton de tête, ceux qui ont démarré, plus ou moins bien, vers l'économie de marché et le pluripartisme démocratique : la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. L'Europe Occidentale les a adoptés, ils viennent d'obtenir le statut de membre associé de la Communauté Européenne. Tchèques et Hongrois ne cherchent d'ailleurs plus à émigrer. Il y a ensuite l'autre groupe, la Roumanie et la Bulgarie, à propos desquels on continue à se demander s'ils ont vraiment changé de régime.

Malgré l'apparition de partis politiques d'opposition, et d'une presse indépendante, les dirigeants de la Bulgarie et de la Roumanie ne se décident pas à renoncer au régime du parti unique autrement que pour la forme, et n'arrivent pas à remettre l'économie sur rails, au contraire.

Restent enfin l'Albanie, où rien n'a changé hors sa récente sortie de l'isolement diplomatique, et la Yougoslavie, dont la décomposition est tellement avancée que beaucoup d'observateurs en prédisent la fin prochaine. La question est de savoir si cela se fera au cours d'une guerre civile ou non, combien de nationalités de la Yougoslavie y seront impliquées, et en combien d'états la Yougoslavie finira par se casser. L'hypothèse la plus probable prévoit une cassure en deux, selon l'ancienne ligne démarquant la frontière entre l'Empire Ottoman et celui des Habsbourg. L'histoire se venge, et retourne à 1914 lorsque la Yougoslavie n'existait pas. Au nord, les deux républiques catholiques de Croatie et de Slovénie, beaucoup plus riches et plus proches des traditions de la vie parlementaire telle qu'elle était pratiquée du temps des Habsbourg. Au sud, la Serbie nationaliste et orthodoxe, dont les dirigeants tendent au contraire à gouverner selon le principe du parti unique.

LA TCHÉCOSLOVAQUIE : UN PAYS MODÈLE.

La visite du Président Mitterrand à Prague, il y a un mois, représentait plus qu'une simple obligation de chef d'État. Le Président tchécoslovaque Vaclav Havel représente un autre de ces phénomènes imprévus sur l'horizon politique européen de 1990. De tous les chefs d'État issus de la révolution à l'Est, c'est lui qui tient aujourd'hui le devant de la scène. Ce n'est pas un homme politique de métier, mais un intellectuel. Il est relativement jeune, c'est un auteur dramatique et un acteur de profession. Il sait parler au public, et a été élu à cause de son courage en tant qu'opposant au régime communiste qui l'avait emprisonné à plusieurs reprises. L'attitude de Monsieur Mitterrand à Prague s'est ressentie de l'affinité de vues qui le lie au Président tchécoslovaque. Il avait manifesté son soutien à Havel lorsque celui-ci était encore un dissident persécuté par les autorités communistes de son pays. Ce n'est donc pas par hasard si le Président français a choisi Prague pour exposer ses vues sur l'évolution de l'Europe.

Le 12 Septembre, dans son discours devant le Parlement tchécoslovaque, Monsieur Mitterrand a dit que l'Europe de Yalta est

bien morte du fait de la disparition des régimes totalitaires à l'Est et du "désastre du communisme". Il s'est gardé cependant de prôner l'intégration des pays de l'Est dans le Marché Commun, intégration dont tous ces pays rêvent secrètement et dont seule l'Allemagne de l'Est bénéficiera pour l'instant, du fait justement de son intégration dans l'Allemagne Occidentale. M. Mitterrand a parlé, je le cite, "d'une confédération, dans le cadre d'institutions permanentes communes à tous ces pays... Cela finira par une entente organique de l'Europe où la Communauté des douze jouera un rôle éminent et où tous les Européens auront, à égalité de droits, leur mot à dire". En clair, cela veut dire : confédération à l'Est d'abord ; faites en sorte de résoudre vos problèmes autant que possible entre vous. On verra ensuite pour l'entente organique de l'Europe toute entière.

Monsieur Mitterrand a aussi précisé au cours de la même interview que l'entente organique envisagée devait se faire au moyen d'institutions communes à tous les pays de notre continent, mais institutions au sein desquels les pays du marché commun formeraient un bloc à part, les six pays de la zone de Libre Echange un autre, et les pays anciennement communistes un troisième. Il s'est aussi mis d'accord avec le Président Havel pour proposer Prague comme principal lieu de rencontre des futures réunions internationales sur l'Europe de l'Est, et faire de Prague comme une sorte de Bruxelles pour l'autre Europe.

A peine le Président Mitterrand avait-il quitté Prague, que Mme Margaret Thatcher y arrivait porteuse d'idées différentes. Le Premier Ministre britannique déclara tant à Prague que lors de sa visite, immédiatement après, à Budapest, qu'il fallait que la Communauté Européenne déclare sans ambages vouloir admettre en son sein tous les pays de l'Est qui le souhaiteraient, *lorsque leur économie sera suffisement forte et lorsque la démocratie y aura développé des racines solides.* Ce message ne semble pas très différent, malgré sa forme plus impérative, de la proposition de Monsieur Mitterrand, puisqu'il implique lui aussi des retards, des conditions et des délais. Sur le fond, les divergences demeurent toutefois entre la position française, qui préconise le maintien d'une communauté européenne fortement structurée, réservée pour l'instant aux pays riches, et la position anglaise qui envisage une Europe ouverte à tous, par conséquent ramenée à une grande zone de libre échange, dépourvue d'institutions communautaires contraignantes, bref le genre d'Europe dont la politique française ne veut pas.

La visite de Mme Thatcher à Prague a aussi servi d'occasion à un échange de piques, sur le thème du socialisme, avec le Président français. Lassée de s'entendre dire par certains que le socialisme était différent du communisme, Mme Thatcher a lancé dans son discours officiel l'affirmation selon laquelle, je la cite, "le socialisme n'est rien d'autre que le cousin du communisme !" Ceci ne pouvait être du goût de Monsieur Mitterrand. En effet, peu avant de se rendre en Tchécoslovaquie, le Président français avait déclaré à Paris-Match (et il avait repris une partie de ses déclarations lors de son propre discours officiel à Prague) que, si le communisme avait produit Staline, le capitalisme avait produit Hitler, Mussolini et Salazar. Ce qui voulait dire que le socialisme était pur de toute tyrannie. Monsieur Mitterrand se trompait à bon escient. Le socialisme se cache en effet derrière chacun de ses exemples : Staline dirigeait un pays qui s'appelait, et s'appelle encore, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. Ce fut ce socialisme-là qui instaura le premier, avant l'Allemagne nazie, les camps de concentration du Goulag où périrent des millions d'êtres humains. Hitler fut porté au pouvoir à la tête du parti national-socialiste allemand, et c'est au nom du socialisme de cette espèce-là, et non au nom du capitalisme, que furent gazés à Auschwitz et ailleurs d'autres millions d'êtres humains. Et Mussolini, qui, rendons-lui cette justice, n'a mis au point aucun programme d'extermination, a porté par devers lui, au temps de ses études, la photo de Karl Marx. Plus encore, il a commencé sa carrière politique en éditant le journal socialiste *La Lotta di Classe* (La Lutte des Classes) dont le seul titre prouve qu'il ne devait rien au capitalisme. Les idées de Mussolini lui valurent peu après de devenir le rédacteur en chef du quotidien du parti socialiste italien, *Avanti.* Enfin, Mussolini prit le pouvoir en appelant les ouvriers d'Italie à la grève générale et à la marche sur Rome. Le fascisme italien est bien, lui aussi, l'un des nombreux enfants dévoyés du socialisme.

Ceci prouve que le parti socialiste français est à court d'arguments lorsqu'il cherche à dissocier sa propre idéologie de celle qui a fait tant de ravages ailleurs qu'en France. Cette absence d'arguments n'entame pas la conviction, largement répandue parmi les gauches européennes, selon laquelle le socialisme ne peut jamais mourir, et que les avatars du national-socialisme hitlérien comme ceux des régimes marxistes ne sont que des incidents de parcours dûs à une mauvaise application des textes. On n'a qu'à recommencer, et cette fois

l'expérience socialiste réussira. C'est pourquoi des paroles comme celles que je viens de citer souhaitent faire croire que tout gouvernement qui ne serait pas socialiste mènerait tôt ou tard au fascisme. D'où l'attitude très spéciale de la France officielle à l'égard d'un autre pays de l'Est, la Roumanie, attitude entièrement différente de celle de toutes les autres puissances occidentales. Tous ceux qui se sont penchés sur le cas roumain sont d'accord pour dire que c'est le pays de l'Est qui a le moins rompu avec le communisme. Les autorités françaises, seules, trouvent au contraire des raisons pour justifier leur attitude accommodante face au régime de Bucarest qu'elles affectent de traiter de régime de gauche, sans plus, comme s'il s'agissait de sauver l'idéologie de gauche en général en protégeant les néo-communistes roumains contre la réapparition du fascisme.

UN CAS SPÉCIFIQUE : LA ROUMANIE.

Toutes les révolutions à l'Est, d'octobre à décembre 1989, ont eu cela en commun qu'elles ont renversé le communisme face aux caméras des télévisions du monde entier. La plupart l'ont fait de façon étonnamment pacifique : des dictatures omnipotentes sont soudain devenues molles et peureuses, le soutien du grand frère soviétique leur ayant fait défaut. Mais la dernière en date de ces révolutions, la roumaine, celle qui s'est soldée par l'exécution du couple Ceausescu, a aussi été la seule à s'être accomplie dans le sang de milliers de victimes. Deuxième caractéristique, partagée d'ailleurs avec la Bulgarie : la révolution roumaine n'est toujours pas accomplie ; le communisme y agonise parmi d'interminables convulsions.

Aucun autre pays de l'Est, sinon la Roumanie, ne s'est autant évertué à préserver les hommes et les institutions du régime précédent. Ce faisant, le nouveau régime roumain, nouveau par ses dirigeants mais non par son idéologie, a cru bon de suivre une politique qu'il a crue habile, et qui, de mensonges en faux calculs a fait perdre à la Roumanie, en quelques mois, l'immense crédit de sympathie dont elle bénéficiait au début de cette année.

Dès les débuts du nouveau régime roumain, des bruits avaient couru sur sa légitimité. Était-il issu des combats de rue ou d'une conspiration d'anciens communistes brouillés sur le tard avec leur maître Ceausescu aveuglé par la folie des grandeurs ? Bref, s'agissait-il d'une révolution populaire ou d'une révolution de palais ? Les nouveaux dirigeants se posaient en représentants du peuple. Ils préten-

daient avoir courageusement résisté, et depuis longtemps, au dictateur qu'ils avaient fait exécuter à la sauvette, au terme d'une parodie de procès où les deux condamnés à mort (d'avance), Nicolas et Elena Ceausescu, firent meilleure figure que leurs accusateurs. Comme dans bien d'autres cas, la vérité historique se situe à mi-chemin des deux versions. Neuf mois, à peine, se sont écoulés depuis la révolution roumaine et, comme dans le cas de toutes les révolutions, certains des dirigeants du début ont été écartés du pouvoir par leurs anciens alliés et se vengent au moyen de dénonciations publiques et de révélations. C'est ainsi qu'a percé une vérité historique particulièrement écœurante.

On a appris comment la police secrète de Ceausescu et même certaines unités de l'armée régulière qui avaient tiré sur les manifestants n'ont pas été inquiétées et que les dossiers de l'enquête les concernant ont été clos ; que le nouveau régime, évidemment, s'est bien gardé de faire le procès du communisme et de quarante ans de dictature totalitaire parce que cela aurait signifié mettre en jugement le passé personnel des dirigeants actuels. On s'est borné à incriminer la famille et l'entourage proche du dictateur déchu, jamais l'idéologie dont il s'était inspiré. Les procès eux-mêmes sont continuellement ajournés, l'accusation ne réussissant curieusement jamais à apporter de preuves, et la défense invoquant des raisons humanitaires dont les accusés n'avaient aucune cure du temps où ils exerçaient le pouvoir. On reste entre soi, c'est-à-dire en mauvaise compagnie, et on se ménage. Les accusés en savent trop sur leurs geôliers, et ceux-ci les traitent en mettant plusieurs paires de gants. Le dernier en date de ces exemples est celui du procès du fils Ceausescu, d'abord accusé du grand mot de génocide, ensuite d'incitation au meurtre, ce qui était déjà plus vraisemblable, enfin condamné le mois dernier par un tribunal militaire à vingt ans de prison et relâché une semaine après pour pouvoir soigner en liberté son ulcère de l'estomac.

Les dirigeants actuels de la Roumanie se sont révélés incapables de se débarrasser des tares mentales inhérentes à leur formation de fonctionnaires du parti : leur propension à la propagande mensongère, tant à l'égard de la population roumaine qu'à l'intention de l'étranger les a amenés à confondre manipulation et science du gouvernement, à accumuler un palmarès de mensonges littéralement impressionnant et à continuer sur la même voie après que leur mauvaise foi, et aussi leur incompétence eurent été abondamment démontrées.

La longue liste de leurs manipulations et de leurs mensonges a débuté avec la macabre mise en scène du charnier de Timisoara : tout le monde se souvient de ces scènes sinistres, filmées avec complaisance, où l'on montrait aux télespectateurs du monde entier les soi-disant cadavres des victimes de Ceausescu soi-disant mortes sous la torture des "terroristes" de la police secrète. Il s'agissait alors de mettre l'opinion internationale du côté des nouveaux dirigeants roumains. On avait même communiqué à la presse le nombre exact de ces morts : plus de 7 000 rien que pour Timisoara, ville de 150 000 habitants. Une fois sur la lancée, on fit savoir que le nombre des morts de la révolution roumaine était de 50 000 pour tout le pays.

Mais le mensonge était si gros qu'il ne fut pas difficile de l'éventer : les morts de Timisoara dataient de plusieurs semaines, voire de quelques mois, venaient de la morgue ou avaient été déterrés dans le cimetière des pauvres. La vérité se fit jour peu après, le chiffre des morts de Timisoara et dans toute la Roumanie était plus de dix fois inférieur à ce que les autorités avaient tenté de faire croire. Évidemment, la presse internationale, d'autant plus écœurée par cette mystification qu'elle avait elle-même contribué pendant plusieurs jours à la diffuser, ne manqua pas de jeter le doute sur la bonne foi des nouveaux dirigeants de Bucarest. L'indignation fut particulièrement forte en France, où l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* organisa début avril à Paris un colloque intitulé "Qui a menti ?", colloque auquel participèrent d'un même élan des représentants de toute la presse, du *Figaro* à *L'Humanité*, et des principales chaînes de télévision.

Peu après, les autorités roumaines s'apprêtaient à faire sortir soi-disant clandestinement le film montrant les derniers moments du couple Ceausecu, y compris son éxécution par un peloton militaire. Il s'agissait de monter un coup publicitaire pour mieux faire passer une autre mystification. En effet, grâce à cette mystification, le film devait être vendu fort cher à une chaîne française, lorsqu'à la veille de sa diffusion quelqu'un dont on ignore toujours l'identité, fit parvenir gratuitement à d'autres chaînes une copie de ce même film. Mais il ne s'était pas passé deux jours que des techniciens du cinéma français, ainsi qu'un laboratoire français de criminologie firent savoir que le film était truqué, que les époux Ceausescu étaient morts avant la fusillade et que l'abondante fumée flottant autour des deux cadavres n'était qu'une mise en scène destinée à tromper l'opinion.

On comprend donc pourquoi, une fois la première vague d'enthousiasme passée, et Dieu sait si en France cet enthousiasme a été visible, l'attitude du public et des partis politiques français envers les autorités roumaines a varié entre la déception et les critiques dépassant souvent le vocabulaire de la bienséance diplomatique. La presse surtout a été unanime dans son hostilité. Par contre, le gouvernement français a constamment fait preuve de bienveillance et d'égards, se limitant à faire comprendre que le gouvernement roumain est loin d'être parfait, certes, mais qu'il faut tenter de le mettre sur le droit chemin et ne pas compromettre les chances d'une renaissance de l'influence française dans ce pays de vieille tradition latine et francophile.

L'Elysée s'est, semble-t-il, fixé comme règle de conduite d'accorder un soutien discret, de réserver un accueil particulièrement courtois au Premier Ministre roumain. Monsieur Mitterrand l'a même convié à dîner dans sa résidence privée de la rue de Bièvre, en mars dernier et a gardé le silence lors des évènements de juin à Bucarest, lorsque le chef de l'État roumain a fait venir des mineurs et des agents de la police secrète habillés en mineurs pour réprimer dans le sang une manifestation d'étudiants. Les autorités françaises font preuve d'une certaine solidarité avec un régime se disant socialiste et non plus communiste, et accordent ainsi à Bucarest le bénéfice du doute en attendant le changement véritable.

Le Quai d'Orsay a suivi la même règle de conduite. Au cours d'un déjeuner avec les représentants d'une Association de Droits Civiques, le 28 juin dernier, Monsieur Roland Dumas a trouvé bon d'excuser le comportement du gouvernement roumain en déclarant que "la Roumanie n'a jamais connu la démocratie, jamais…", étrange formule dans la bouche d'un Ministre des Affaires Étrangères dont les prédécesseurs, jadis, avant 1939, n'avaient pas assez de louanges pour vanter les mérites de la Roumanie, alliée et protégée de la France dans le cadre de la Petite Entente. Il faut cependant dire aussi que Monsieur Dumas a complété sa pensée en ajoutant qu'un sondage ayant démontré que 80 % des Roumains comptaient sur l'aide française pour pouvoir s'en sortir, il comptait bien aider la Roumanie à avancer sur le chemin de la démocratie et qu'il ne s'était pas privé de dire aux autorités roumaines, en privé, ce qu'il pensait sur certains aspects de leur comportement. Reste à voir si la discrétion de la diplomatie française sera plus efficace que le franc-parler des médias.

Enfin, les autorités françaises sont encore créditées d'une autre pensée qui commanderait leur bienveillance envers le régime néo-communiste de Bucarest. Nombreux sont les observateurs qui s'inquiètent de la montée des nationalismes à l'Est. Ce phénomène semble d'autant plus inquiétant que les conflits inter-ethniques se doublent de revendications territoriales susceptibles de bouleverser le statu quo européen. Le nationalisme roumain, connu surtout pour affronter le nationalisme hongrois, n'en regarde pas moins vers la République Soviétique de Moldavie. Il s'agit de l'ancienne Bessarabie roumaine prise par les Russes en 1812, et qui depuis cette date, et jusqu'en 1944 n'a pas changé de mains moins de douze fois, reprise, reperdue, à nouveau reprise, par les armes ou autrement, jusqu'à ce que l'Union Soviétique s'en ressaisisse à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Cette région constitue aujourd'hui la République Soviétique de Moldavie, laquelle, comme tant d'autres républiques soviétiques, a proclamé son indépendance à l'égard de Moscou. Elle a réintroduit l'alphabet latin et fait du roumain sa langue officielle.

Le rattachement de la Moldavie Soviétique à la Roumanie n'est pas à l'ordre du jour, du moins pour l'instant. Mais c'est une possibilité qui n'est pas à exclure à l'avenir et la France, semble-t-il, craint qu'un gouvernement roumain plus à droite que l'équipe actuelle ne sacrifie au nationalisme populaire et ne pousse à une modification des frontières à l'Est. La France ne voudrait pas se voir confrontée à de telles éventualités et aux précédents qui pourraient en découler.

Quelles sont les forces nationalistes à l'œuvre dans les pays de l'Est ? Ce sont presque les mêmes que l'on avait vues à l'œuvre avant la Deuxième Guerre Mondiale. Le communisme, après 1918 en Russie, après 1945 dans les pays satellites, avait cru supprimer les aspirations ethniques en les qualifiant de restes du passé et en s'imaginant que les lendemains qui chantent allaient régler une fois pour toutes les antagonismes d'une ère soi-disant révolue. Or, la chape de plomb du marxisme et du stalinisme n'avait fait qu'étouffer, ou pour mieux dire, congeler, des fièvres nationalistes héréditaires. La disparition du communisme a bien rendu la liberté aux peuples de l'Est, mais il a aussi fait ressurgir des passions, des espoirs, des haines et des aspirations datant bien souvent de la fin de la Première Guerre, c'est-à-dire de 1919, et même au-delà, dans certains cas. A bien des égards, l'Europe de 1990 voit ressurgir des courants vieux de soixante-dix ans.

On comprend mal de nos jours, en Europe de l'Ouest, ces attitudes qui, apparemment, surgissent d'un autre âge. Qui s'aviserait encore, en Italie, de revendiquer Nice ou la Savoie, ou, en Angleterre, de faire revivre les droits de la Reine Elizabeth sur l'Aquitaine ? Mais on les comprend déjà beaucoup mieux, ces antagonismes héréditaires, si on regarde vers la Corse, l'Irlande du Nord ou le Pays Basque. On peut même dire que la violence qui les accompagne dans les trois régions d'Europe occidentale que je viens de citer est sans commune mesure avec le renouveau des tensions nationalistes à l'Est. Et, quelquefois, même s'il s'agit de ce que certains de ces pays de l'Est qualifient d'injustice historique commise à leur encontre, c'est la France qu'ils considèrent aujourd'hui encore comme presque uniquement responsable de cet état de fait. Ainsi, par exemple, à l'occasion de la visite du Président Mitterrand en Hongrie, au printemps de cette année, il s'est trouvé beaucoup de voix pour rappeler l'injustice - car c'est bien le terme d'injustice que les Hongrois évoquent dans ce cas - du traité de paix signé à Trianon sous les auspices de la France. (Rappellons qu'à la suite de ce traité la Hongrie s'est trouvée rapetissée des deux tiers). Monsieur Mitterrand a cru bien faire en disant aux Hongrois qu'il compatissait au sort des Hongrois vivant en Transylvanie, c'est-à-dire en Roumanie. Tollé immédiat du côté de Bucarest, où l'ambassadeur de France a dû expliquer, sans être vraiment cru, que le Président n'avait pas vraiment dit ce qu'on avait si mal pensé entendre.

Remontent également à 1919 des griefs causés par l'interdiction signifiée à certains peuples de se constituer en états indépendants. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'avait dans leur cas pas le droit de s'exprimer. Tel fut le cas de la Slovaquie, laquelle n'avait aucune envie d'être placée à la remorque de la Bohême dans le cadre d'une Tchécoslovaquie fraîchement inventée. Aujourd'hui, soixante-dix ans après, l'effondrement du communisme en Tchécoslovaquie a ravivé les tendances indépendantistes de la Slovaquie auxquelles,hier encore, personne (ou presque) ne pensait plus.

Ces antagonismes traditionnels tiennent compte aujourd'hui d'un élément nouveau : la puissance d'attraction de la Communauté Économique Européenne, et, partant de là, de la capacité de pénalisation économique et morale qu'elle est en mesure d'imposer aux pays de l'Est désireux de se joindre à elle. On connaît l'étendue des sanctions économiques appliquées en juin dernier par la Communauté

Économique Européenne à la Roumanie dès le lendemain de la fameuse descente des mineurs sur Bucarest. Ce scénario de violence, organisé par la police secrète et, dit-on, le président Iliescu lui-même au mépris des droits de l'homme les plus élémentaires, avait pour but de détruire l'opposition politique. Quatre mois se sont écoulés ; les autorités roumaines n'ont toujours pas fait amende honorable et la Communauté Européenne n'a toujours pas levé les sanctions.

Certains des pays de l'Est ont dès à présent été admis par la Communauté Européenne au titre de pays bénéficiant du statut d'observateur, en attendant d'accéder à celui de membre à part entière. Il s'agit de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, tous trois engagés sur la voie des réformes économiques et de la démocratisation. Les autres, Roumanie, Bulgarie, et même la Yougoslavie, n'en sont pas là, tant s'en faut, et l'on dit même que ces trois derniers pays sont en retard de cinq ans au moins sur les trois que j'ai cités en premier. Plus encore, dans le cadre d'une Yougoslavie marchant vers la désintégration politique, les deux provinces du Nord, la Slovénie et la Croatie, catholiques, semblent préparer une sécession qui leur permettra de rejoindre l'Europe occidentale bien plus vite que ne seront en état de le faire les provinces de l'Est et du Sud, la Serbie orthodoxe et la Bosnie musulmane. On retrouve là ce que les politologues s'accordent pour nommer une ligne de faille, ou encore, pour nous exprimer, plus clairement, la réapparition - tout simplement - de l'ancienne frontière séparant d'une part, l'empire des Habsbourg ; de l'autre, l'empire russe et les possessions ottomanes des Balkans.

Pour en revenir à la France, et pour entamer la fin de mon propos, "1990 a vu", selon la définition du Président Mitterrand, "l'Europe sortir de Yalta". On sait que par "Yalta" l'on entend le partage de l'Europe en sphères d'influences occidentale et soviétique. Ce partage, chiffré en pourcentages marquant les noms de chacun des pays concernés, avait été décidé par Churchill et Staline lors de leur rencontre à Moscou en octobre 1944. Il avait été conclu à l'insu des Etats-Unis, et tenu secret. Le monde ne commença à en savoir quelque chose que plusieurs mois plus tard, et crut que le partage avait été conclu à l'occasion de la rencontre de Yalta, en février 1945. Le nom de Yalta signifia dès lors le symbole d'une époque de servitude, de maheurs sans fin, et de désespoir pour une moitié de l'Europe.

L'Europe, aujourd'hui, ne peut que se réjouir de "la sortie de Yalta" et des retrouvailles qui en résultent. La France a certainement les moyens matériels et le prestige moral nécessaires pour affronter les responsabilités découlant de sa position. D'autant plus que la décomposition de l'empire soviétique crée un vide sur la scène internationale, et que l'Europe unifiée sera immanquablement appelée à reprendre une place de grande puissance mondiale. Il faut espérer que la France sera, cette fois encore, à la hauteur de la tâche qui lui revient

*

* *

VERS LA "BALKANISATION" DE L'ASIE CENTRALE SOVIÉTIQUE ?

par Mme CHANTAL LEMERCIER-QUELQUEJAY

(Séance du 13 Octobre 1990)[1]

> "Toute l'Histoire n'est qu'une suite de "crises" - de ruptures, de reniements, d'oppositions, de tentatives de retour aussi à des positions abandonnées, de changements...
>
> S'il n'y a pas "crise", il y a stagnation, pétrification, mort...".

Ces réflexions tirées de "Notes et contre-notes" rédigées par un Roumain, devenu Français et, qui plus est, Académicien français, Eugène Ionesco, viennent bien confirmer la sagacité de vos propos.

Monsieur,

Soyez le bienvenu en notre Académie !

Si très nombreux sont les Amis qui sont venus, ce soir, vous entourer et vous entendre, nombreux et chaleureux aussi est le public rouennais attiré par l'actualité brûlante des changements en Europe de l'Est, bien qu'il s'en fallut de peu que la "crise" du Golfe et Saddam Hussein ne vous ravissent la vedette.

---

(1) Discours d'accueil prononcé par Mme Chantal Lemercier-Quelquejay, après la conférence du Prince Mihaïl D. Sturdza, prenant séance.

Mais votre nom et votre présence en ce fauteuil suscitent bien des interrogations.

En réalité vous êtes, Monsieur, plus normand qu'il n'y paraît, car le nom de la grande famille princière roumaine à laquelle vous appartenez est connue dans la région, sur les côtes de la Manche, depuis plus d'un siècle.

Vous êtes né, il est vrai, en 1934 à Bucarest dans une ancienne famille de Boyards roumains anoblis dès le XVIe siècle, sous le règne d'Etienne le Grand. Le trône des Principautés de Moldavie et de Valachie, votre patrimoine ancestral, était électif comme en Pologne, et donc l'enjeu des rivalités de quelques grandes familles. Votre aïeul, le prince régnant de Moldavie, Michel Sturdza, à la suite de la Révolution de 1818, dut abdiquer et vint s'établir en France. Son fils acheta une propriété à Dieppe, sur la plage, dans laquelle il se rendait chaque année et c'est là que votre grand-père naquit. Ne soyons donc pas étonnés que vous ayez vous-même un jour, à votre tour, retrouvé la Normandie.

Votre épouse Isabelle et votre belle-famille, le Marquis et la Marquise de Bagneux se sont toujours montrés très attentifs et fidèles aux activités de l'Académie, et très accueillants aussi : notre Compagnie n'a-t-elle pas été invitée à tenir une séance exceptionnelle à "La Coquetterie", il y a quelques années ?

Mais de Bucarest à Limésy, la route fut pour vous longue et difficile. Je serais tentée, à la manière de Grimm ou de Perrault, de narrer ainsi votre histoire :

"Il était une fois, dans un royaume bien lointain, un "Petit Prince" Mikhaïl que les fées avaient comblé de tous les bonheurs et doté de tous les talents…"

Mais le conte, hélas ! s'arrête là et tourne au roman noir, car à peine se sont écoulées les tendres années de votre enfance que l'Europe d'Ouest en Est est emportée dans la tourmente de la guerre, et la Roumanie lui paie son lourd tribut.

Vous faites vos études secondaires au grand lycée Cantemir de Bucarest. Vous en sortez en 1952, vous avez dix-huit ans, et deux jours après avoir passé votre Baccalauréat, vous êtes arrêté par les communistes. Vous allez subir, pendant deux années, prisons politiques et camps de travail. Votre mère et votre grand'mère sont, elles aussi, emprisonnées.

Au-delà du délit incriminé, mineur en d'autres temps et d'autres lieux, ne faut-il pas voir là un fallacieux prétexte pour mettre à l'ombre des personnalités trop en vue et gênantes ? Nombre de vos parents et amis connurent alors le même sort que vous.

Depuis le 3 janvier 1948, le roi Michel et les siens ont quitté le pays. La démocratie populaire se met en place dans toute l'Europe de l'Est. Partout le Parti communiste a conquis le pouvoir et sous la tutelle de Staline, les liens se resserrent avec Moscou. Ainsi le régime communiste s'inscruste douloureusement dans votre vie personnelle et celle de votre famille.

A la mort de Staline, en 1953, s'ouvre une période de "dégel" qui vous rend quelque liberté et vous permet de reprendre vos études d'histoire et de philologie à la Faculté des Lettres de l'Université de Bucarest. Est-ce là ou en famille que vous acquierez une culture linguistique impressionnante car vous parlez six langues, le roumain, le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et même le russe.

Mais le chaud et le froid soufflant tour à tour à l'Est - les "changements", nous le voyons, ne sont-ils pas l'apanage du présent ? - bientôt un "tour de vis" est à nouveau donné par le régime et vous êtes envoyé comme instituteur de village en province pendant un an. De retour à Bucarest, vous occupez un poste de traducteur technique.

La Révolution Hongroise de 1956 - "Budapest" - mâtée et réprimée par les chars soviétiques, va rendre l'avenir très sombre pour les jeunes Roumains. Beaucoup d'entre eux, désespérés de ne pouvoir, dans un avenir prévisible, jouer un rôle utile à leur pays sans se compromettre, vont dans les années qui suivent émigrer et s'exiler. Par la Turquie, par la Grèce - et ce sera votre cas, Monsieur, en 1963, vous serez nombreux à arriver en France. Vous vous établissez à Paris et votre premier souci est de poursuivre vos études. Vous préparez le diplôme de l'Institut des Sciences Politiques de Paris que vous obtenez brillamment en 1970 en défendant votre mémoire devant un jury où siège Madame Hélène Carrère d'Encausse !

Votre panoplie linguistique venant étayer une formation universitaire solide, bien des portes vous sont ouvertes : de la direction de la Régie Renault au Quai d'Orsay lui-même où vous entrez au Service des Échanges culturels, scientifiques et techniques. Là vous serez choisi, et ce sera bien la preuve d'une confiance sans soupçon et sans

faille, comme interprète personnel, pour le roumain, du Général de Gaulle, et des Présidents Pompidou et Giscard d'Estaing : c'est ainsi que vous serez amené à les accompagner lors des réunions de chefs d'état et dans leurs voyages officiels en Roumanie en 1968, 1971, 1979 et 1980.

Mais l'historien, le chercheur prend peu à peu sa place dans la vie du diplomate et c'est ainsi que m'a été donnée l'occasion de faire votre connaissance à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris. Vous avez, par de nombreux travaux scientifiques très appréciés, sur l'Histoire roumaine et l'Histoire de l'Europe de l'Est, apporté votre contribution non seulement à notre Revue du Centre russe de l'Ecole, les "Cahiers du Monde russe et soviétique", mais encore dans des revues de slavistique roumaines, allemandes et bien d'autres…

Votre goût pour l'histoire soutenu par le désir de retrouver vos racines, loin de votre pays, a continué à orienter vos recherches et en 1983, vous publiez à Paris le

"Dictionnaire historique et généalogique des Grandes Familles de Grèce, d'Albanie et de Constantinople",

sous forme d'un magnifique volume de grand format contenant biographies, portraits et photographies, arbres généalogiques, bibliographies…

Il fallait, bien sûr, "être du sérail" pour mener à bien et à son terme un pareil travail. Cette œuvre est un vrai "Chef d'œuvre" qui vient consacrer l'historien que vous étiez déjà. Elle est digne de porter en exergue la devise de la famille Sturdza :

"Utroque clauscere pulchrum"
"Faire briller de toutes parts la beauté".

Votre mère, pendant ce temps restée à Bucarest, parvenait à venir vous voir de temps à autre et vous rapportait les nouvelles. La situation en Roumanie devenait de plus en plus préoccupante, le ton montait dans la tyrannie de Ceausescu.

Vous décidez alors, en 1986, de vous engager directement dans le combat idéologique et vous acceptez à "Radio Free Europe" - Radio Europe Libre - de Münich le poste d'analyste politique en charge des émissions destinées à la Roumanie. Il faut savoir que, depuis 40 ans,

"Radio Free Europe" et "Radio Liberty" ont tenté, par leurs émissions en toutes langues, de garder vivants les principes démocratiques, en Europe de l'Est comme dans toute l'Union Soviétique, y compris l'Asie centrale et le Caucase. Ces radios ont servi de conservatoires et de défenseurs des cultures nationales menacées, car elles émettent en toutes langues aussi bien polonaise que roumaine bien sûr, mais aussi kirghize, kazakhe, tatare…

Le plus beau témoignage de ce magnifique travail en a été donné par Lech Walesa à Washington, à l'occasion d'une conférence ayant pour thème "La faillite du communisme", qui se tenait, en 1989, peu avant la chute du mur de Berlin.

La question suivante lui fut alors posée :

Q. – "Pendant votre ascension politique et l'émergence de "Solidarité", les radios ont-elles eu quelque effet sur votre activité en Pologne ?"

Et Lech Walesa de répondre :

R. – "La part jouée par ces Radios ne peut pas être décrite, ni évaluée. La terre pourrait-elle exister sans le soleil ?"

Et l'on sait officiellement le rôle particulièrement actif tenu par Radio Free Europe en Roumanie dans la chute de Nicolae Ceausescu !

Hommage vous en soit rendu !

Vos travaux, vos activités ont jeté une lumière sur l'Europe de l'Est, sur les Balkans. Cette région du monde a été artificiellement démantelée, éclatée au cours des siècles et des évènements de notre histoire récente. Aussi le terme de "Balkanisation" a-t-il été appliqué à toutes les situations analogues et c'est bien ainsi que je l'entends en annonçant le titre de mon propos :

VERS LA "BALKANISATION"
DE L'ASIE CENTRALE SOVIÉTIQUE ?

*

* *

Les tensions que connaissent l'Asie centrale et le Caucase, soviétiques à l'heure actuelle s'inscrivent de manière évidente dans le cadre général du réveil des nationalités et de l'affaiblissement du contrôle de Moscou sur les Républiques périphériques, mais elles pourront avoir des conséquences géostratégiques fort différentes et peut-être fort dangereuses. En effet, les pays de l'Europe de l'Est comme les Républiques soviétiques "européennes", les Républiques baltes, la Moldavie, l'Ukraine, la Biélorussie ont tous été, à un moment donné de leur histoire, des États indépendants, même si leurs frontières variaient. Et l'on pourra toujours faire justifier par le passé toute configuration nouvelle de la carte politique de cette partie de l'Europe, que ce soit la carte de Brest-Litovsk ou celle du Pacte germano-soviétique. Les bouleversements ne sont spectaculaires que pour les obsédés de Yalta.

En revanche la carte politique qui se dessine en Asie centrale n'a pas d'antécédent historique, si l'on excepte les deux nations chrétiennes de Géorgie et d'Arménie qui se maintinrent durant le Moyen-Age et connurent une brève indépendance, avec l'Azerbaydjan, de 1918 à 1920.

Il n'y a jamais eu, dans les annales de l'histoire, d' "Ouzbekistan", de "Tadjikistan" ou de "Kazakhstan"... Ces nations sont de purs produits du soviétisme. Si la politique stalinienne de fabrication d'entités politiques nouvelles, les "nationalités", a bien été un succès, elle n'a pas atteint le but recherché, à savoir la russification, la fusion avec le peuple russe.

D'autre part, alors que les Républiques soviétiques européennes, disposent d'une mémoire historique, de cadres politiques et d'une société civile structurée sur le plan économique, les Républiques musulmanes souffrent d'un problème d'identité (nationalisme ou islam ?), d'une absence d'encadrement de bon niveau : le parti est corrompu, l'opposition sans tête - et d'une crise économique et sociale qui les rapprochent du Tiers-Monde avec une forte croissance démographique, le chômage, la monoculture, en l'occurence, celle du coton. C'est pourquoi le malaise des Républiques musulmanes s'exprime par l'émeute, les massacres et les pogroms.

La guerre d'Afghanistan a introduit une dimension militaire et sanglante dans la confrontation entre "Russes" et "Musulmans" et l'Armée Rouge y a perdu son prestige. La situation intérieure est plus

difficilement contrôlable en Asie centrale qu'à l'ouest de l'URSS et une explosion dans cette région aurait des conséquences sur la stabilité des frontières de l'URSS avec le monde musulman, ce qui inquiète l'Iran.

Pour comprendre la situation actuelle, il faut expliquer ce que fut la politique stalinienne des nationalités et ses succès relatifs mais pervers. Cette politique a consisté à diviser la communauté musulmane d'Asie centrale en "nationalités" à base territoriale en accentuant et codifiant les différences linguistiques, tout en pratiquant une russification insidieuse avec :

- l'imposition de l'alphabet cyrillique,
- l'usage intensif de la langue russe dans l'enseignement supérieur,
- l'attribution aux Russes de postes dans l'administration,
- l'introduction de mots russes dans les langues nationales…

Ainsi au lieu d'être un "Turc" d'Asie centrale ou un "Musulman", terme générique suivi d'une précision ethnique ou tribale comme c'était l'usage jusqu'en 1924, on se retrouva de nationalité tadjike, tatare, ouzbeke, kirghize, kazakhe ou karakalpake…

Le long passé commun de tous ces peuples et, en particulier, leur littérature rédigée en général dans les deux grandes langues vernaculaires comme le turc ou le persan fut recomposé artificiellement par des bataillons de linguistes spécialisés pour faire apparaître une différenciation parfois latente, mais jamais perçue, avant la Révolution bolchevique, comme politiquement significative par les autochtones. Les mouvements qui opposaient la périphérie musulmane au centre moscovite au cours du XIXe siècle étaient panturcs ou panislamiques, jamais nationalistes. Les peuples d'Asie centrale se sentaient des Turkestanais et les grandes villes comme Samarkand, Boukhara, Kokand, Khiva, Bahçesaray, Bakou étaient par définition cosmopolites car les tribus et les groupes ethniques s'y trouvaient souvent entremêlés. L'unité venait de l'Islam et de l'usage, nous l'avons vu, des deux langues principales le turc et le persan.

Or la politique soviétique de différenciation, ou plus exactement selon le terme stalinien de "démarcation" (en russe "razmejevanie") par la création d'entités nationales territorialisées fut un succès : aujourd'hui en Asie centrale on se sent plus uzbek ou azeri que turc ou

musulman. Et pourtant cette politique n'a pas abouti à la russification voulue. Les langues locales ont remarquablement résisté à l'influence russe et ont utilisé les nouvelles structures nationales pour s'affirmer. Ainsi, il existe bien un nationalisme ouzbek, tadjik, turkmène, kirghiz et kazakh qui est d'abord anti-russe, mais qui s'exerce aussi contre les autres groupes ethniques y compris musulmans, et on le voit dans les émeutes anti-Meshkets ou dans les mouvements uzbeks contre tadjiks ou encore tadjiks contre kirghizes. Rétrospectivement il apparaît donc que la politique stalinienne des nationalités, au lieu de préparer l'intégration à un empire grand-russe, a favorisé au contraire la "Balkanisation" de l'Asie centrale dans la mesure où les nationalités dotées pour la première fois de frontières bien définies, se trouvent confrontées au problème des minorités et des revendications territoriales.

Il existe trois sortes de "minorités" dans les Républiques du Sud de l'URSS :

1 - Tout d'abord les "Européens" qui sont assimilés aux Russes, car ils occupent des positions similaires dans l'appareil d'État et de l'économie. Ce sont :

- Les Russes, mais aussi :
- les Arméniens
- les Juifs et
- les Allemands de la Volga.

2 - La deuxième catégorie est celle des Musulmans membres d'une République voisine. Ainsi :

- Les Ouzbeks au Tadjikistan
- Les Tadjiks en Uzbekistan
- Les Kirghizes au Tadjikistan etc.

3 - La troisième catégorie est celle de groupes généralement musulmans dépourvus de toute république ou territoire autonome : Exemple : les Meshkets, les Tatars de Crimée, etc. Or on assiste à une expulsion larvée ou violente de ces trois catégories par le groupe dominant avec l'approbation tacite des autorités en place. Ceci est une autre grande leçon : l'administration "indigène" censée relayer la politique de Moscou, fonctionne en fait dans le sens du renforcement de l'identité "nationale".

*

La Perestroïka : russification politique, dérussification démographique.

L' "ère Brejnev" avait été, somme toute, favorable aux Musulmans soviétiques. Rompant avant la croisade anti-religieuse de Khrouchtchev, Brejnev ne s'était pas attaqué de front à l'Islam. Pour avoir la paix, Moscou avait en quelque sorte concédé la gestion des Républiques musulmanes à de quasi-satrapes comme Rashidov, en Ouzbekistan et Kunaev au Kazakhstan qui, en échange d'un loyalisme sans faille vis-à-vis de Moscou, installèrent un pouvoir local fondé sur le clientèlisme et le népotisme, prémices de la "mafia". La stabilité des dirigeants musulmans fut remarquable dans les années 60 et 70.

Pour casser ces satrapies, Gorbatchev dès son arrivée au pouvoir a lancé une épuration sans commune mesure avec celle qui a frappé les autres républiques au nom de la lutte contre la corruption. C'est ainsi que tous les premiers secrétaires des Républiques musulmanes ont été remplacés, la plupart du temps par des Russes. A un niveau inférieur, les cadres évincés ont souvent été remplacés par des Russes ou des "Européens". Les procureurs chargés de l'épuration étaient presque toujours russes. L'attaque contre les Musulmans corrompus a donc été perçue comme une revanche des Russes.

La Perestroïka est donc considérée par les Musulmans soviétiques comme une forme de russification. Mais parallèlement on assiste à une "dérussification" démographique du Caucase et des Républiques du Turkménistan, d'Ouzbekistan et du Tadjikistan. Dans toutes ces régions, le pourcentage des autochtones est en augmentation constante depuis la dernière guerre. Il y a d'abord la croissance démographique très forte chez les Musulmans, ensuite le reflux des mariages mixtes, déjà peu nombreux, enfin Moscou ayant proposé des mesures d'incitation à une plus grande mobilité du travail, beaucoup de familles russes installées depuis longtemps au Sud en ont profité pour quitter la région. La présence russe dans le Sud était surtout le fait de cadres et, en particulier, d'ingénieurs. La volonté des Républiques de produire plus d'ingénieurs autochtones est donc aussi un moyen de chasser les Russes. Les populations musulmanes affichent une hostilité ouverte envers les "colons" russes qui ne se sentent plus protégés par les forces de maintien de l'ordre dont l'impuissance ou la complaisance ont été amplement démontrées au cours des dernières grandes émeutes : le syndrome du Kossovo fait son apparition dans les Républiques musulmanes.

Ces tensions entraînent une indigénisation et même une homogénéisation ethnique des Républiques soviétiques par déplacements de populations, ce qui renforce les tendances nationalistes et autonomistes et surtout prive le pouvoir central d'une possibilité d'arbitrage. Les Arméniens quittent en masse l'Azerbaydjan où ils tenaient traditionnellement des postes-clefs dans les villes. Juifs et Allemands - déportés par Staline en Asie centrale émigrent vers l'Occident (les Juifs vers Israël, les Allemands rentrent en Allemagne). Quant aux Russes ils regagnent plus subrepticement Moscou ou la Sibérie. Au temps des Tsars, Bakou était une ville "européenne" dans un Azerbaydjan turc, aujourd'hui c'est une ville turque-azérie. Les persanophones de Boukhara qui étaient sans doute majoritaires autrefois dans la ville, se retrouvent définis comme une minorité et sont dépourvus d'écoles. Le persan rebaptisé "tadjik", (un mot qui n'a jamais désigné une langue avant 1924) n'est plus une des deux langues véhiculaires de l'Asie centrale, mais celle d'un petit peuple et d'un territoire. Le drame est évidemment pour les petits groupes qui n'ont plus de territoire où aller, comme les Meshkets dont on a surtout entendu parler au cours de l'été 1988 en Ouzbekistan, refusés à la fois par les Ouzbeks qui voient en eux des rivaux sur le plan économique et par les Géorgiens avec lesquels ils cohabitaient avant leur déportation en Ouzbekistan et qui voient en eux des Turcs.

La crise économique et sociale est particulièrement forte en Asie centrale. L'assèchement de la Mer d'Aral et la pollution d'une eau devenue de plus en plus rare sont des catastrophes écologiques. La monoculture du coton, l'une des responsables de cette situation est en crise aussi. Une main d'œuvre excédentaire apparaît sur le marché, entraînant un chômage considérable chez les jeunes qui ont constitué l'élément moteur des émeutes tant du Kazakhstan que de l'Ouzbékistan ; par exemple, selon la presse soviétique la population active "non employée" est de plus de 20% au Turkménistan et de 19% en Kirghizie.

Pour résorber le chômage, il faudrait :

1 - soit développer l'industrie et l'agriculture locales,

2 - soit inciter la main d'œuvre à une plus grande mobilité, donc pouvoir l' "exporter" vers le Nord et la Sibérie.

Brejnev préconisait la première solution, Gorbatchev la seconde. Le projet brejnévien "Sibaral" qui prévoyait le détournement de

certains fleuves sibériens vers l'Asie centrale pour favoriser l'irrigation, donc l'agriculture, a été officiellement abandonné en août 1986. Le rejet s'est fait au nom de la rationalité économique. Mais quand on se rappelle que l'opposition à ce projet, comme à celui du détournement des eaux de la Russie d'Europe, regroupait des nationalistes "grand-russes" et les experts économiques "perestroïkistes", on conçoit l'amertume des populations musulmanes qui connaissent une situation de grande pollution, mais se voient refuser, au nom de la défense de l'environnement par les gens du "Nord", le droit aux grands projets. C'est un rapport typiquement Nord-Sud qui se crée ainsi. L'Asie centrale soviétique est en voie de tiers-mondisation.

*

Islam et Nationalisme

L'Islam est la seule identité commune qui pourrait dépasser les clivages nationaux depuis l'échec du communisme et du soviétisme en général. Or on constate au contraire que le retour en force des pratiques et des revendications religieuses, c'est-à-dire islamiques renforce les nationalismes locaux sans pour autant fournir un cadre politique qui permettrait de les dépasser.

Le retour de l'Islam est d'abord un moyen de reconstituer le passé occulté des différentes nationalités musulmanes. Un mouvement s'est fait jour et progresse rapidement, parmi les autorités culturelles locales au Tatarstan, au Tadjikistan, en Ouzbekistan pour que l'alphabet arabe soit à nouveau enseigné. Le prétexte est l'accès au patrimoine littéraire du passé quand les langues de culture étaient transcrites en alphabet arabe. Mais le retour à l'alphabet arabe est aussi un facteur de ré-islamisation en même temps qu'une ré-accentuation de la volonté de se démarquer des Russes, et autres "étrangers" sur leur territoire.

D'autre part des mouvements typiquement fondamentalistes, plus discrets que les mouvements nationalistes font surface et pourraient devenir dangereux s'ils développaient des connections internationales.

En effet on peut constater que l'influence étrangère sur le fondamentalisme islamique en URSS est très récente et superficielle : il s'agit essentiellement des Arabes et donc des pétro-dollars.

Les Arabes se précipitent dans la brèche ouverte. Les délégations composées de dignitaires religieux, de banquiers et de "Frères musulmans" se succèdent en Asie centrale et à Oufa. Ce sont essentiellement des Jordaniens et des Saoudiens. Ils distribuent Corans et dollars à la pelle, financent la construction des mosquées, proposent des bourses d'études. Les Arabes tentent de négocier directement avec les religieux (musulmans) et les institutions culturelles d'Asie centrale, contournant non seulement Moscou, mais aussi les partis communistes républicains.

Si Moscou et ces autorités des Républiques encouragent ces contacts, c'est par pur pragmatisme. Ils en attendent des retombées économiques sous la forme d'investissements permettant de développer l'agriculture vivrière et de revitaliser l'industrie locale.

*

Quelles sont les *crises actuelles* chez les Musulmans de l'URSS ?

Les points chauds sont l'Azerbaydjan, le Kazakhstan, l'Ouzbekistan.

Dans les trois cas, les cadres indigènes du Parti ont eux-mêmes appuyé des manifestations d'opposition à Moscou qui sont avant tout de caractère nationaliste. Les émeutes tant à Alma-Ata en 1986 qu'à Kurgan Tioubé en 1987, à Dushambé, à Tashkent en 1989 pour ne citer que les principales, ne sont pas le prodrome d'un mouvement islamiste, car elles visent autant les "autres" ethnies, même musulmanes que les Russes ou les Arméniens. D'autre part un mouvement panislamiste commence même à réapparaître chez les Tatars de la Volga et chez les Tadjiks, mais une attention particulière doit être accordée à l'Ouzbekistan qui manifeste une nette prétention à un impérialisme régional.

Là, en effet, les problèmes sont très complexes. Les Ouzbeks, la plus nombreuse des communautés musulmanes de l'URSS ont remplacé les Tatars dans le rôle d'élément moteur de cette communauté qu'ils ont joué, tant à Kazan qu'en Crimée, au XIXe siècle et jusque dans les dix premières années de la Révolution Russe. En même temps, le Parti communiste ouzbek est resté conservateur c'est-à-dire brejnévien. L'invasion de l'Afghanistan a été vue de Tashkent comme une bonne occasion de renforcer le poids de l'Ouzbekistan dans

l'ensemble soviétique en obtenant la sous-traitance de l'action non militaire. Tashkent avait obtenu d'une Moscou réticente que la majorité des étudiants afghans en URSS étudient à Tashkent plutôt qu'à Léningrad.

L'Ouzbekistan a une vocation à domination régionale qui est de plus en plus mal ressentie par les Tadjiks soviétiques par exemple, traités comme une minorité par les Ouzbeks... Les autorités du Tadjikistan soviétique commencent à souligner que le tadjik, ce n'est autre que du persan, qu'il y a une communauté culturelle avec Téhéran. Et c'est bien chez les Tadjiks et les Turkmènes soviétiques que le militantisme islamique semble le plus fort.

Cependant malgré la force du renouveau islamique et les velléités panislamiques de certains, la perspective prochaine pour l'Asie centrale soviétique est une menace de "Balkanisation" et non de constitution d'un bloc islamique.

Que peut faire Moscou ?

Il est possible que la violence sera beaucoup plus grande en Asie centrale et au Caucase que dans les Républiques européennes et ce pour trois raisons :

1 - Moscou manque de relais locaux et d'interlocuteurs, et des armes sont disponibles en Asie centrale.

2 - Moscou peut de moins en moins compter à l'intérieur des Républiques musulmanes sur des groupes ou des catégories de population qui auraient intérêt à jouer la capitale contre les autorités locales. La raison essentielle est, nous l'avons vu, la dérussification et l'homogénéisation ethnique des Républiques musulmanes à l'exception du Kazakhstan.

3 - Mais Moscou ne peut guère compter non plus sur les partis locaux qui ont fait les frais de la lutte anticorruption. Si ces partis restent conservateurs et donc opposés à la Perestroïka, ils n'ont pas de raison de voler au secours de Gorbatchev. Au contraire, ils ont intérêt à jouer la politique du pire, en laissant

- les pogroms se faire,
- la population s'armer.

Les cadres des Partis musulmans ne soutiendront Moscou qu'en cas de changement dramatique de politique au centre, c'est-à-dire de la fin de la Perestroïka.

Enfin l'Asie centrale soviétique est sans doute la région de l'URSS où l'on trouve le plus facilement des armes. La corruption généralisée et la complaisance des autorités locales ont permis à des manifestants de s'emparer d'armes de la milice. Mais il ne faut pas oublier que l'Afghanistan voisin est devenu un immense arsenal où affairisme et contrebande se développent à la faveur du pourrissement de la situation : un témoin m'a raconté avoir vu personnellement des Mudjahidins Afghans sur la frontière turkmène ramener des moutons d'URSS : on peut douter qu'ils aient donné en échange des tickets de rationnement. Or, on sait que par Peshawar, leur base au Pakistan, transitent toutes les armes voulues.

*

L'Asie centrale soviétique et le contexte régional.

En attendant, Moscou s'efforce de neutraliser les influences extérieures qui pourraient jouer en Asie centrale et au Caucase. Or l'URSS a trouvé dans l'Iran, non pas un adversaire, mais un partenaire.

L'Iran partage aujourd'hui un certain nombre d'objectifs communs avec l'URSS dans la région :

• L'Iran veut la stabilité des frontières et s'oppose à la fois à la cession du Nagorno-Karabakh à l'Arménie et à l'émergence d'un Azerbaydjan indépendant qui attirerait tôt ou tard les Azéris iraniens. L'Iran ne souhaite pas non plus annexer l'Azerbaydjan soviétique, car les turcophones constitueraient la majorité relative de la population iranienne.

• L'Iran ne veut pas d'un retour américain ou d'une percée saoudienne dans la région à la faveur du retrait soviétique, d'où sa demande d'un Afghanistan "neutre, stable et préservant son identité islamique", un mot bien faible.

• L'Iran redoute de voir se développer l'influence "wahhabite" dans les milieux fondamentalises sunnites donc ne souhaite pas un débordement de l'action des Mudjahidins, en majorité sunnites, chez les Musulmans soviétiques, également sunnites à l'exception des Azéris.

Certes l'Iran s'intéresse de près aux Musulmans soviétiques et a, dès le début de la Révolution islamique, tenté d'assumer le rôle de protecteur des Musulmans de l'URSS, plus que celui d'exportateur de la Révolution. Mais à part des émissions de radio à destination des

Azéris et des Turkmènes, l'Iran n'a guère eu de vélléités d'activisme en territoire soviétique à la fois pour des considérations de géostratégie (priorité, pour l'Iran, du monde arabe, donc nécessité de garder des relations correctes avec l'URSS en vue de contrer son isolement diplomatique) et par réalisme (la Révolution iranienne ne prend que dans des milieux chiites). En revanche, l'Iran s'est constamment posé en défenseur des Musulmans soviétiques :

- demande d'ouverture de Consulats iraniens au Tadjikistan,
- message de Khomeiny à Gorbatchev,
- déclaration de Rafsandjani lors de son voyage à Moscou en Juilet 1989.

Les Soviétiques qui ont une longue expérience, pas toujours très heureuse, des relations avec l'Iran, ne peuvent accepter la volonté iranienne de parrainer leurs Musulmans, mais ils souhaitent que l'Iran s'abstienne de jeter de l'huile sur le feu. Cela a été manifestement obtenu.

*

En effet une "Balkanisation" de l'Asie centrale ouvrirait un nouvel arc de crise que personne ne maîtriserait et que peu de pays semblent souhaiter. Nous n'en sommes pas encore à gérer les conséquences des liquidations des Empires Austro-Hongrois et Ottoman, deux générations après l'événement. Alors, combien de générations faudra-t-il pour gérer la fin de l'Empire Russe, une fois évanouie l'idéologie soviétique ?

Ou quelles voies s'élèveront pour chanter un "Requiem à l'Empire défunt" ?

Pas celle de Soljenitsyne en tout cas :

"Il faut d'urgence proclamer haut et clair que les trois Républiques baltes, les trois Républiques de Transcaucasie, les cinq d'Asie centrale, et également la Moldavie si elle est plus attirée par la Roumanie, que ces douze Républiques sont destinées de façon absolue et irréversible à faire sécession.

Nous n'avons pas de forces à consacrer à l'Empire ! Et nous n'avons pas besoin de lui : que ce fardeau glisse donc de nos épaules ! Il use notre moëlle, il nous suce le sang, et précipite notre perte (...).

Il faut choisir entre l'Empire, qui est avant tout notre propre perte, et le salut spirituel et corporel de notre peuple (…)".

*

* *

Monsieur,

Avant que notre Président, selon l'usage, vous remette les insignes de notre Académie, permettez-moi d'abandonner le ton sérieux de nos propos d'historiens et, comme l'aurait fait Villon terminant une ballade, de vous adresser cet envoi :

"Prince,
Vous recevrez bientôt votre diplôme
Et ce haut lieu de Rouen sera votre royaume.
Il ne vous manquera que l'épée et le heaume.
Entendre votre discours fut déjà un bonheur,
Vous compter parmi nous, aujourd'hui, quel honneur !".

———

ROMANCIERS AMÉRICAINS (I)

Le roman américain de Henry James à John Irving

par Me JEAN AUVERNY-BENNETOT

(Résumé)

(Séance du 20 Octobre 1990)

La première partie de la conférence a été consacrée à Henry James, écrivain, né à New-York en 1843 dans une famille très fortunée. Son père était passionné de spiritualité, ami des penseurs de son époque et son frère ainé William James, un philosophe célèbre.

Les années d'enfance ont été mouvementées, Henry ayant suivi ses parents dans leurs nombreux voyages en Europe et reçu un enseignement à Londres, Paris, Genève, Boulogne sur Seine et Bonn, pendant la période de 1855 à 1860.

De 1860 à 1869, la famille James vit aux U.S.A. Alors, va se révéler et se développer la vocation d'écrivain de Henry dont la première nouvelle est publiée en 1864 ; il revint en Amérique à l'automne de cette dernière année, mais pour une courte durée.

Il a pris en effet conscience de son besoin insurmontable de se fixer en Europe. Aussi, part-il en 1875 à Paris, puis en 1876 à Londres.

Son vrai domicile devient l'Angleterre dont suivant son biographe Edel, il fait la "conquête", il y mène la vie mondaine qu'il a effleurée en France ; en 1898 il s'installe finalement à Rye au sud de l'Angleterre tout près de la mer dans une maison qu'il a acheté (Lamb House). Là, tous les jours, inlassablement il dicte ses œuvres, il reçoit sa famille et ses amis, il devient "the master".

C'est à Rye qu'il meurt le 28 février 1916 après s'être fait naturaliser anglais en juillet 1915, parce qu'il admirait le rôle de l'Angleterre dans la guerre de 1914, et qu'il trouvait les Américains trop lents à se décider à intervenir.

Ce qui retient surtout dans l'œuvre de Henry James, c'est qu'elle oppose les civilisations américaine et anglaise. Au cours de cette période, il soutient qu'un artiste ne peut vivre qu'en Angleterre, et il s'installe définitivement dans le Sussex. Cependant dans presque tous ses récits et romans il critique sévèrement les Anglais. C'est là le plus intrigant des mystères qui l'entourent.

Il est un autre mystère de ce romancier dont en lisant superficiellement la biographie, on aurait l'impression de tout connaître de sa vie privée, ses déplacements, ses voyages, ses relations mondaines, et presque jour par jour, dont on ne sait finalement rien. On ne lui connait aucune liaison féminine. La seule chose qu'on puisse dire, c'est qu'il a eu de grandes amitiés féminines et masculines.

Les critiques ont noté que ce sont les femmes qui sont les personnages importants de son œuvre, dans laquelle on distingue deux périodes.

La première (jusqu'en 1890) avec des nouvelles et romans dont la lecture est agréable, pleins d'humour et de charme, dans l'évocation des jeunes héroïnes qui nous enchantent.

La seconde avec des romans souvent plus longs dont le style est complexe, mais grandiose comme dans ses trois derniers romans : "Les ambassadeurs", "Les ailes de la colombe", "La coupe d'or".

Maître Auverny-Bennetot ne se prononce pas sur le point de savoir si le meilleur James est celui de la première ou la seconde période ; il reste fasciné par les deux Henry James.

Le conférencier a cherché à isoler les thèmes principaux de l'œuvre d'Henry James, le plus important étant selon lui, celui des Américains en Europe. Ils sont d'une merveilleuse naïveté et d'une grande honnêteté, qui les ruinent. Quant aux Anglais (spécialement la haute société qu'il a fréquentée) ils sont bornés, égoïstes, esclaves de préjugés. Les autres Européens (Italiens, Français) ne sont pas mieux traités. N'est-il pas étrange de constater que cet écrivain américain qui

a quitté volontairement son pays, ne trouve à ses compatriotes que des qualités, tandis que les Anglais chez lesquels il s'est installé ne présenteraient que des défauts ?

Un autre thème de Henry James est le surnaturel, il consacre des nouvelles (spécialement la plus célèbre "Le Tour d'écrou") à des histoires de fantômes.

Maître Auverny-Bennetot fait remarquer également que l'échec est l'aboutissement de presque toutes les œuvres d'Henry James. L'amour dont il anime ses personnages n'attire guère le bonheur : il amène griefs malentendus, erreurs.

En terminant, le conférencier se déclare incapable de définir la manière de James, d'expliquer sa magie.

D'où vient cet immense succès d'un auteur si loin de nous ? Sans doute, y sont pour quelque chose, la puissance de discrétion des personnages, le mystère qui les entoure, la critique des mœurs de l'époque, un style unique. Toutefois personne, pas même l'auteur, ne peut expliquer pourquoi l'art d'Henry James fascine.

Dans la deuxième partie de sa conférence, Maître Auverny-Bennetot a évoqué les figures de quatre autres romanciers américains.

- Alison Lurie pour son livre "Liaisons étrangères" qui reprend un des thèmes chers à Henry James : l'influence de l'Angleterre sur les Américains.

- Gore Vidal pour sa série d'ouvrages consacrée à l'histoire des États-Unis, spécialement celle de plusieurs présidents.

La lecture du livre "Le Bûcher des vanités" de Tom Wolfe est indispensable à qui veut avoir un aperçu de la vie actuelle à New-York, depuis la grande société de Manhattan, jusqu'aux déshérités du Bronx.

Enfin, Maître Auverny-Bennetot a terminé en entretenant son auditoire de John Irving qui forme le contraste le plus complet avec Henry James.

L'œuvre de celui-ci n'est que suggestion, évocation entourée d'un halo mystérieux.

Au contraire, dans ses romans, spécialement dans les derniers ("Le Monde selon Garp", "Les Règles de la maison du Cèdre", "Une prière pour Owen") John Irving exprime et raconte.

On ne pouvait souhaiter une meilleure introduction à la lecture des romans américains, que cette conférence de Maître Auverny-Bennetot qui a parlé avec passion d'écrivains qu'il aime.

*

* *

ROMANCIERS AMÉRICAINS (II)

La Femme Américaine dans les romans d'Edith Wharton (1862-1937)

par Mme GEORGES MAC GRATH

(séance du 20 octobre 1990)

"A Backward Glance - un regard en arrière" - tel est le titre d'un livre d'Edith Wharton publié en 1934 ; et tel pourrait être aussi le titre de mon propos.

Pour E. Wharton c'est un regard vers l'aristocratie et la Haute Bourgeoisie Américaine de la fin du XIXe siècle à laquelle appartenait sa famille. En ce qui me concerne, c'est un regard vers l'année 1935, qui vit l'aboutissement de mon travail sur cette célèbre romancière, un travail poursuivi en vue de l'obtention du diplôme d'études supérieures de civilisation Anglo-Américaine.

C'est au sein de l'aristocratie New-Yorkaise des années 1880-1914 qu'évoluent les héroïnes des premiers romans d'Edith Wharton. Quelle est l'origine de cette aristocratie ?

Ses membres sont en grande partie des descendants des Exilés Puritains Anglo-Hollandais du Mayflower (1620) et plus tard de la Noblesse Française venue sous la Révolution en Amérique et qui s'y fixa.

Cette aristocratie américaine constituait un clan riche, puissant et organisé.

Notre auteur les qualifiait ainsi : les Blue Blood - les sang bleu - ou bien the four hundred - les 400 -. Ce sont, multiplié par deux, les homologues de nos 200 familles.

Au sein de ce groupe prestigieux les femmes inévitablement, devaient, au risque de compromettre leur vertu, observer une règle de vie intransigeante, une conduite rigoureuse, que l'on a aujourd'hui quelque peine à imaginer - excluant le divorce et l'union libre - interdisant toute frivolité - condamnant le flirt et toute expérience sentimentale.

J'écris dans mon mémoire de 1935 : "prises isolément, ces femmes sont peu de chose ; mais l'esprit de caste qui les unit est une force redoutable, une barrière contre laquelle les individus viennent se briser. De là, naissent des drames poignants, au dénouement souvent tragique, qui, cependant, soigneusement dissimulés aux yeux étrangers ne semblent pas altérer le rythme régulier de la vie familiale".

On ne peut citer tous les romans d'Edith Wharton, consacrés à la femme Américaine appartenant à la Haute Société de cette époque, telle que je viens d'en décrire les principaux traits.

Citons cependant : Old New-York, le Vieux New-York, comprenant quatre nouvelles dont les plus remarquables sont : The Old Maid, La Vieille-Fille, et The New Year's day, le Jour de l'An, The Age of Innocence, Au temps de l'Innocence, The Custom of the Country, les Usages du Pays.

Dans ces romans, la femme du monde nous apparait d'une psychologie des plus simples.

Dès l'enfance elle a été préservée de "tout contact avec le mal" ; on l'a tenue dans l'ignorance de tout ce qui aurait risqué de flétrir la pureté de son âme.

Elle a reçu au départ une éducation soignée, mais une instruction sommaire. Elle conserve cette innocence même lorsque survient l'âge de la maturité et de l'expérience, au point que ni le mariage, ni la maternité, ni l'écoulement des années, ne la font approcher des réalités de l'existence.

On est frappé, dans les romans d'Edith Wharton par la candeur naïve et la jeunesse du regard des vieilles dames. Leur figure poupine et sans rides, malgré leur âge, un air d'immaturité enfantine, une fraîcheur artificielle, une merveilleuse blancheur de fleur forcée dans le noir (extrait de : Au temps de l'Innocence). Leur vie n'est qu'un tourbillon de réceptions, de visites, de bals, de soirées à l'opéra ou au théâtre.

Paraître - jouer un rôle de figurantes, de prestige ou de charme - faire assaut d'élégance - s'efforcer d'être la maîtresse de maison la plus accomplie : telle est leur mission durant une vie entière, sans aucun écart d'aucune sorte, quel qu'il soit. Le mariage ? une formalité. Les parents ont tout prévu, tout organisé, tout arrangé. Celui qu'elles doivent épouser a été habilement choisi dans le clan, sans leur consentement préalable, en fonction, du titre, de la fortune, de la considération entourant la famille du prétendant.

Celles qui osent briser ce carcan, se marier par amour, vivre une vie indépendante : Ellen Olenska, Charlotte Lowell, Lizzie Hazeldean connaissent un sort cruel.

Le jugement sévère d'Edith Wharton, ses réflexions péjoratives l'amènent très vite à se séparer radicalement de ce milieu artificiel et factice, dont elle était pourtant par sa naissance une authentique représentante.

Mariée, mais bientôt séparée de son époux - malade et jusqu'à la fin de ses jours interné dans une maison de santé - elle divorça puis mena une existence indépendante, tant en Amérique que sur le Continent : en Angleterre, en France, en Italie.

Elle rencontre les plus grands écrivains et artistes de son temps, entre autres : Henry James et Marcel Proust.

Son existence durant, elle vécut en complète rupture avec les activités, le genre de vie et en définitive le sort des femmes de la Haute Société New-Yorkaise de la fin du XIXe siècle et du début du XXe.

Celles-ci, en contrepartie, d'un commun accord décidèrent de l'ignorer, la qualifiant de "disagreably foreign", c'est-à-dire de désagréablement étrangère. En aucune manière, elles n'ont saisi son message, les appelant à sortir du milieu étroit au sein duquel elles vivaient, de s'émanciper, de sortir de cette condition faisant d'elles

d'éternelles mineures - afin de leur permettre, au contraire, de jouer un rôle à leur mesure, mettant en valeur leurs réelles qualités de cœur et leur sensibilité féminine.

L'évolution souhaitée par E. Wharton arrivera.

Il faut attendre pour cela les bouleversements survenus dans la Société Américaine au début du XXe siècle, à la suite des grandes inventions et des grandes découvertes, provoquant aux U.S.A. l'essor prodigieux de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce.

A la même époque, la ruée vers l'or attira sur le sol Américain une multitude d'émigrés venant d'Irlande, d'Italie et d'Europe Centrale. Certains firent des fortunes prodigieuses. Ces hommes nouveaux, aussi bien que leurs compagnes, jalousaient l'aristocratie, la haute société. Il n'est pour s'en rendre compte que de parcourir les trois romans-clé d'Edtih Wharton : Chez les Heureux du Monde, les Usages du Pays, Vieux Manoir sur l'Hudson. Ils parvinrent peu à peu à s'introduire dans les rangs de la Gentry, y provoquant inévitablement des transformations sociales considérables. Leur soif de jouissance, leur appétit de luxe, leur besoin d'argent facile, amenèrent l'éclatement des usages et des conventions qui étouffaient le vieux New-York, d'ailleurs au bord du déclin.

Quelle incidence, un tel bouleversement social eut-il sur la condition de la femme Américaine appartenant aux classes dirigeantes ? Si l'on s'en tient aux héroïnes des romans de Mrs Wharton cette incidence fut presque toujours désastreuse. Fascinées par le prestige et le luxe déployés par les représentantes de la Haute Société, les nouvelles venues n'eurent bientôt plus pour but, que d'essayer de les copier.

Et pour cela tous les moyens furent bons.

Faire un mariage riche, par exemple, devint pour elles l'objet et l'aboutissement de toute une vie. N'était-ce point en effet, de leur point de vue, le moyen le plus sûr de la réussite ? Certaines mêmes n'hésiteront pas à divorcer, parfois plusieurs fois de suite pour gravir de nouveaux échelons dans la fortune, la considération, le rang social.

Représentons-nous ce que le divorce jusqu'alors pouvait avoir de scandaleux. Mais voici qu'il se répand sans que l'on s'en formalise tellement. Notre auteur écrit que "dans chaque famille il y a obligatoirement une appendicite et un divorce". Elle l'est encore bien

davantage, quand elle condamne dans ses récits l'entière liberté des mœurs, conduisant comme elle l'écrit "à une longue suite de plaisirs vulgaires et d'actes immoraux (tabagisme, alcoolisme et même parfois la drogue, déjà)".

Vivre leur vie, répondre à tous leurs penchants, à tous leurs désirs, tel est désormais le but recherché par un grand nombre d'américaines d'alors.

Elles ne sont plus selon E. Warthon "ni jeunes filles, ni épouses, ni mères".

En 1935, j'écris dans mon mémoire "Les femmes d'aujourd'hui en Amérique ont perdu la tête ; elles vont à la dérive", telle est l'impression qui se dégage de la lecture des derniers romans de Mrs Wharton.

Quelques exceptions tranchent heureusement sur cet ensemble : des femmes du monde qui ont su se tenir en dehors de la contagion du vice ; d'autres qui moins perverties, essayent de se raccrocher à quelque planche de salut et donnent l'émouvant spectacle d'un réveil de la conscience morale ; d'autres enfin, des jeunes filles, des enfants presque, "leurs enfants" qui sacrifiés par l'égoïsme féroce des parents, ont déjà une triste expérience de la vie, et tentent bravement de remonter le courant".

Quel terrible jugement prononcé par E. Wharton, même si elle l'atténue parfois par l'évocation d'êtres d'exception entrainant notre sympathie : Ellen Olenska - Lilie Bart - Kate Clayton et la délicieuse Judith Wheater. Mais ce ne sont effectivement que des exceptions.

Dans l'ensemble, l'opinion de notre auteur sur la Femme Américaine de son temps est, et demeure pessimiste.

Correspondait-elle absolument à la réalité de l'époque ?

Le jugement d'Edith Wharton ne serait-il pas exagéré ?

Absolument pas, répond-t-elle. Et ajoute t-elle en conclusion : Tout cela en définitive vient des hommes qui en Amérique, ont toujours refusé à leur femme de jouer un rôle dans leur ménage, ou dans leurs affaires, les cantonnant ainsi dans une attitude artificielle de représentation et de passivité.

Je lui laisse bien entendu l'entière responsabilité de cette opinion, ajoutant toutefois que celle-ci est partagée par nombre d'auteurs Américains de cette époque.

E. Wharton, qui fit de la France sa terre d'élection, avait une toute autre opinion de la femme Française : elle écrit dans son ouvrage - Mœurs Françaises et leur pourquoi - : "la femme règne sur la vie Française, et cela sous une triple couronne, comme une aide dans les affaires, comme une mère, par dessus tout comme une artiste".

Enregistrons avec intérêt ce jugement bienveillant.

Pour ma part, en terminant et en vous remerciant de votre attention, me tournant vers Georges Mac Grath, mon mari, je tiens à lui exprimer sincèrement toute ma gratitude pour… l'aide précieuse qu'il a bien voulu m'apporter à l'occasion de cette communication.

Septembre 1993 : le film de Martin Scorcese, qui vient de sortir : "Le temps de l'innocence", retrace parfaitement la condition féminine aux U.S.A. telle que la décrit Edith Wharton.

L'ÉLOGE DE LA VERTU
dans la littérature enfantine il y a deux siècles

par M. FRANÇOIS DE BEAUREPAIRE

(Séance des prix du 15 Décembre 1990)

Les usages de notre compagnie veulent que chaque année, à l'occasion de cette distribution de prix, le vice-Président en exercice prononce un *Eloge de la vertu.*

Exercice littéraire bien difficile, car l'éloge est un genre qu'on ne cultive plus guère. Sans doute nos lettres classiques ont-elles abondé en éloges de toute nature ; il suffit de consulter le fichier de la Bibliothèque de notre ville pour y découvrir des titres tels que l'*Éloge historique de la raison, l'Éloge de l'agriculture, l'Éloge des normands ou histoire abrégée de grands hommes de cette province ;* dans un genre ironique, nous trouvons *l'Éloge de la paresse, l'Éloge de l'ivresse* et le célèbre *Éloge de la folie* d'Erasme, pour ne pas évoquer certains éloges dont les convenances nous interdisent de préciser l'objet.

Or nous sommes aujourd'hui moins enclins à faire l'éloge des hommes remarquables ou à magnifier les grands sentiments et les actions méritoires, non que nous n'ayons plus de modèles à proposer ou de valeurs à défendre, mais nous éprouvons une évidente retenue à le faire dans un style trop direct : de nos jours, on préfère suggérer. De même qu'on ne lance plus guère de pamphlets, on hésite à être trop élogieux : l'éloge est tous comptes faits un genre démodé et c'est sous une forme plus réservée que l'on s'exprime désormais.

Il serait au demeurant d'autant plus difficile de prononcer aujourd'hui un *Eloge de la vertu* que le mot de vertu est aujourd'hui employé avec une valeur différente de celle qu'on lui donnait jadis. Il porte de nos jours une signification plus idéaliste, presque inaccessible, alors qu'il y a deux siècles, l'idée de vertu se situait à un niveau moins élevé. Le Petit Robert, ainsi que les textes que j'évoquerai témoignent que le mot avait un sens plus commun, celui de bonne moralité, d'honnête comportement, si bien que faire l'éloge de la vertu consistait alors à énoncer quelques bons conseils, d'autant plus facilement reçus qu'il n'était pas surhumain de les suivre.

Étant donné que l'éloge est passé de mode et qu'au surplus la vertu n'a plus le même sens, mes prédécesseurs, dans un esprit d'adaptation que j'approuve, ont préféré - en guise d'éloge de la vertu - rechercher et proposer à notre édification des exemples de dévouement discret, souvent accompli dans le champ de ces œuvres sociales dont les structures de notre civilisation et le relâchement de liens familiaux ont encouragé le développement, en marge des services publics souvent empêtrés dans leurs lenteurs et dans le respect tatillon des règlements.

Or, je me propose de rester fidèle à l'acception ancienne de l'éloge de la vertu en me reportant à l'époque où celle-ci faisait l'objet d'un culte assidu dans la littérature ; je vous montrerai comment en particulier elle était en honneur dans les livres d'enfants qui fleurissaient en France il y a quelque deux siècles. Sujet apparemment léger mais, par-delà la naïveté des historiettes qu'ils nous rapportent, ces ouvrages destinés au jeune âge ne sont-ils pas revêtus d'une valeur exemplaire, tant les adultes sont enclins à projeter dans l'éducation de leurs rejetons leurs idéaux et leurs conceptions de l'homme et de la société.

Les titres eux-mêmes sont révélateurs et je ne saurais mieux faire que de rappeler d'abord le célèbre ouvrage de Mme Le Prince de Beaumont - une normande d'origine - *Le Magasin des enfants ou dialogues d'une sage gouvernante avec ses élèves*, publié pour la première fois en 1757 et maintes fois réédité. La formule du dialogue était du reste fréquente et permettait aux auteurs de tirer de quelques anecdotes bien choisies des leçons susceptibles d'inculquer de bons principes aux enfants.

Voici quelques autres titres pris au hasard :

La petite loterie ou la première leçon de générosité

Le mouchoir brodé ou la petite fille laborieuse

Agnès ou les dangers de la vanité

Adèle ou l'honnête ouvrière

L'école des jeunes demoiselles ou lettres d'une mère vertueuse à sa fille.

On aimerait bien sûr connaître la réaction des enfants vis-à-vis de telles lectures mais de tels titres étaient à coup sûr rassurants pour les parents.

Au demeurant, les éditeurs eux-mêmes étaient fort soucieux de la qualité morale des ouvrages qu'ils publiaient à l'intention des enfants, puisque les acheteurs - c'est-à-dire les parents - exigeaient que la vertu y fût à l'honneur et le mal discrédité. Dans les années 1850, soit sensiblement plus tard que l'époque à laquelle je me suis reporté, la célèbre maison Hachette se permit encore de rappeler cette exigence à la comtesse de Ségur.

Celle-ci avait envoyé à l'éditeur son manuscrit de *Mémoires d'un âne,* dans lesquels l'âne Cadichon, d'une ruade intempestive, projeta un jour le malheureux Auguste dans une mare. Et Hachette de s'étonner qu'une telle action demeurât impunie. La comtesse, pleine de bon sens, répondit qu'elle ne voyait pas pourquoi un âne devait être un modèle de bonne conduite "je n'ai pas voulu créer un âne chrétien, écrivit-elle, mais un âne tel que vous le qualifiez avant tout".

Rien n'y fit, la fille du général Rostopchine dut se plier aux oukases de l'éditeur français et ajouta à son texte quelques épisodes dans lesquels Cadichon par sa docilité et son bon comportement était censé racheter ses précédents écarts de conduite.

*

* *

Mais où donc se situaient les modèles de vertu que nous présentent les livres d'enfants d'il y a quelque deux siècles ? La réponse est donnée par un passage des *Veillées du château* publiées en 1782 par Mme de Genlis, la célèbre éducatrice du futur Louis-Philippe ; on y lit dans une des nouvelles de cet ouvrage et dans un style très rousseauiste :

"Dans une des provinces septentrionales du nord de la France, il existe un petit village où l'honneur et la vertu tiennent lieu de lois et procurent à ses heureux habitants une félicité inaltérable. J'ai vu là des cultivateurs simples et laborieux qui n'ont point dans leurs manières et leur langage la rudesse et la grossièreté des autres paysans. Là toutes les mères sont tendres, tous les enfants reconnaissants et soumis, toutes les jeunes filles modestes ; la cupidité et l'envie y sont inconnues et l'on y trouve la douce égalité, l'union, les mœurs pures et les vertus qui faisaient le bonheur des hommes dans les premiers siècles du monde…".

L'apologie des vertus paysannes, en contraste avec la corruption des sociétés urbaines, est encore présente dans le récit des *Sœurs de lait* que j'extrais des *Contes à ma fille*, publiés par Bouilly en 1810.

Il y est question d'un diplomate, M. de Beauregard, qui, devenu veuf, avait mis sa fille Éléonore en pension chez un fermier du pays de Caux ; Éléonore y fut élevée avec la propre fille du fermier Suzette. Une tendre amitié s'était créée entre les deux sœurs de lait, puis après quelques années de cette première éducation, M. de Beauregard rappelle sa fille à Paris afin de lui donner des maîtres et de la rendre digne de figurer parmi toutes les personnes de distinction… Éléonore se trouve vite "éblouie du milieu du tourbillon du grand monde où elle ne songeait qu'à briller et à acquérir des valeurs qui la fissent distinguer". Elle se lie avec d'autres jeunes filles "qui suivaient tous les caprices de la mode et de la vanité". Elle oublie complètement Suzette, l'amie de son jeune âge qui se désolait d'avoir été complètement délaissée par Éléonore.

Mais voici que le père d'Éléonore meurt et, comme il ne disposait d'autre revenu que son traitement de diplomate, il la laissa sans autre capital que les connaissances de peinture qu'elle avait acquises. "Sa beauté ne fit alors que l'environner de dangers et de séductions, mais rappelant dans son cœur tous les principes de vertu qu'elle avait reçus dans son enfance, elle se retira dans une chambre et s'efforça de vivre de son art…" Pendant ce temps, Suzette s'était mariée, "au fils unique d'un riche agriculteur, l'un des plus beaux garçons du pays de Caux", C'est alors qu'elle apprit l'infortune d'Éléonore et lui envoya des provisions et même de l'argent. Suzette alla jusqu'à l'inviter chez elle ; Éléonore accepta et retrouva "les lieux où elle avait reçu les premières leçons de vertu", et, comme il s'agit d'un conte, elle trouva bientôt à se marier avec un châtelain des environs.

Les vertus des humbles étaient donc alors un poncif de la littérature enfantine. Et puis au cours du XIXe siècle, on reconnaît progressivement les mérites de la bonne éducation bourgeoise. C'est ainsi que dans les *Nouveaux contes* qu'elle écrivit en 1827, Mme Guizot, la femme du futur ministre, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation, fait tenir à un père de famille un langage d'une inspiration nouvelle :

"Mes enfants, dit le père, la supériorité des gens plus riches c'est qu'étant ordinairement mieux élevés, ils peuvent avoir plus de bons sentiments et de connaissances avantageuses ; et il est important que les pauvres respectent cette supériorité, d'abord parce que cela est juste, ensuite parce que cela leur est utile…".

Avec Mme Guizot, la vertu avait donc changé de camp par rapport à l'idéologie de la fin du XVIIIe siècle et ses récits rendaient désormais hommage aux valeurs morales cultivées par la bourgeoisie du XIXe siècle, hommage qui ne pouvait qu'être du goût des parents qui achetaient ce genre de livres pour leurs enfants.

Mais par quels actes, par quelles attitudes se manifestait donc la vertu dans les anciens livres d'enfants ? C'était avant tout le respect des liens familiaux, l'honnêteté, l'amitié, la reconnaissance, et par-dessus tout, le travail bien accompli : celui-ci est élevé au rang de religion, il permet d'acquérir une situation honorable, de fonder une famille et d'obtenir l'aisance financière ; cette dernière est d'ailleurs généralement évoquée sans complexe comme la récompense normale d'une bonne conduite.

Cependant la vertu n'est pas seulement présentée dans le seul cadre familial ou professionnel, mais aussi sous la forme d'une aide à ceux que la fortune avait défavorisés. On lit ainsi dans le *Magasin des enfants* de Mme le Prince de Beaumont une recommandation que nous remarquons : "Retenez bien ceci, mes enfants, vous êtes de qualité, vous êtes riches, ce ne sont pas ces choses qui vous feront aimer mais votre vertu. A quoi sert que vous soyez riches, si vous gardez tout votre argent, si vous ne payez pas les ouvriers qui travaillent pour vous, si vous laissez les pauvres mourir de faim…" (tome I p. 93).

L'exercice "social" de la vertu, on le retrouve aussi chez Mme de Genlis, dans les *Veillées du Château.* (p.78) : "L'amour de l'humanité est le plus désintéressé de tous les sentiments. Se

dépouiller de tous ses biens en faveur d'une personne aisée, c'est faire une action notable et louable, car ce sacrifice est toujours beau ; mais donner tout ce qu'on possède à des infortunés auxquels nul sentiment n'attache excepté la pitié ; leur consacrer sa vie, se priver pour eux de mille jouissances, les traiter comme ses enfants uniquement parce qu'ils sont souffrants et malheureux ; voilà l'effet d'une vertu véritablement héroïque et divine…"

*

* *

Voici donc un très bel éloge de la vertu, d'une vertu non plus seulement individuelle ou familiale, mais étendue à l'allégement des infortunes sociales. Langage assez remarquable au XVIIIe siècle ; ne nous laissons cependant pas trop impressionner, car la même Mme de Genlis conseille plus loin d'apporter quelques sages limites à cette générosité.

On les découvre sans ambiguïté dans le *Conte du chaudronnier;* une mère raconte à sa fille Caroline la touchante histoire d'une certaine Marianne Rambourg qui s'était dévouée pour l'instruction de pauvres et qui, pour la poursuite de cette œuvre avait consacré la somme très importante pour elle, de 300 F.

Et voici qu'un de ses parents "touché de sa vertu", lui légua une rente de 260 F. La modestie de ce legs choqua Caroline.

"Et quoi, maman, interrompit Caroline, deux cent soixante francs de rente, voilà toute la récompense de la vertueuse Marianne ? Mais reprit la mère, songez qu'une personne de la condition de Marianne avec deux cent soixante francs de rente et le goût du travail est plus riche à Charleville qu'une mère de famille à la cour avec vingt cinq mille francs de rente…" ;

"Supposez, dit la mère, que Morel votre domestique hérite demain de deux millions, en admettant que cet événement ne lui tourne pas la tête, ne le rende pas vain, orgueilleux, insensé il sera toujours fort à plaindre… il est très considéré dans l'emploi qu'il occupe, mais quelle figure fera-t-il dans le grand monde ? A quelles moqueries ne sera-t-il pas exposé ? Comment fera-t-il les honneurs de sa maison ? Quelle sera sa conversation, son maintien ? Saura-til gouverner ses terres… Morel, avec cent mille francs de rente, serait aussi malheureux que ridicule…".

De tels propos ne pourraient sans doute plus être tenus. Mais n'oublions pas qu'ils datent de deux siècles alors que régnait une grande stabilité des structures de la société ; la révolution industrielle avec ses bouleversements sociaux n'avait pas encore surgi, encore moins l'essor des théories socialistes et l'avènement du christianisme social et la Révolution française était alors elle-même, bien imprévisible.

*

* *

Qu'il s'agît d'une vertu individuelle et familiale, orientée sur le travail bien fait ou appliquée au soulagement des défavorisés de la société, elle devait être toujours suivie d'une récompense, tandis que les vices sont punis sans concession. Il y a là bien sûr une loi du genre, car les jeunes enfants toujours épris de justice exigent naturellement la récompense des bonnes actions et la sanction des mauvais comportements.

Bons et mauvais enfants sont d'ailleurs généralement présentés avec un certain manichéisme, les premiers étant ornés de toutes les qualités et dûment récompensés tandis que les seconds, chargés de tous les défauts, commettent toutes les méchancetés et reçoivent des punitions exemplaires. Cette opposition simpliste entre les bons et mauvais enfants et la sanction de leurs comportements sont illustrés par deux nouvelles que j'extrais du *Journal des Enfants*.

Voici d'abord l'histoire de Jean-Paul Chopard *(Journal des Enfants*, 1833, p. 9). "Jean-Paul était "fainéant, gourmand, insolent, taquin, hargneux, peureux, sournois… c'était en un mot l'un des plus mauvais sujets, c'était une désolation…". Il commet de multiples forfaits et va même jusqu'à contracter des dettes pour acheter des billes.

Et puis un jour il se rend coupable d'un grave délit : il vole des cerises dans un jardin. Il est arrêté par le garde champêtre qui le conduit à la mairie : il y comparaît devant le maire qui fait dresser un procès-verbal. Et l'auteur de poursuivre :

"Voyez mes enfants, quelles terribles conséquences peut avoir pour l'avenir la faute même la plus légère. Voilà qu'il est écrit sur un grand registre, un registre de papier timbré, qui se conservera toujours,

que Jean-Paul a commis un vol. C'est en vain que Jean-Paul aura pu expier par la suite par une conduite régulière les égarement de sa première enfance ; les personnes indulgentes pourront oublier tout cela, mais ses ennemis s'en souviendront".

Après la triste histoire de Jean-Paul, voici le touchant exemple de Fanchette, que l'on découvre dans le *Journal des Enfants* de 1834 sous le titre "la sœur aînée des orphelins".

Fanchette était la fille aînée d'un soldat de l'empereur mort au champ d'honneur. Sa veuve s'épuisa à travailler pour élever ses trois enfants et mourut à son tour. Fanchette qui n'avait alors qu'une quinzaine d'années décide de prendre en charge l'éducation de son frère et de sa sœur, s'efforçant de gagner un peu d'argent par des travaux de couture à domicile ; par des prodiges de travail et d'économie, elle réussit à leur donner une bonne éducation.

Or le médecin du village qui connaissait le dévouement de Fanchette "s'était juré que d'aussi sublimes vertus ne passeraient pas sans récompense" … il intervient en sa faveur et voici le miracle qui se produisit :

"Par la douce et brillante matinée du vingt cinq août, un somptueux équipage aux riches armoiries s'arrêta à la porte de la maisonnette habitée par les trois orphelins ; c'était celui du secrétaire perpétuel de l'Académie de Paris, qui venait, accompagné du vieux médecin et du vénérable curé de la commune, les prendre pour les conduire, comme en triomphe, dans le temple consacré aux rémunérations glorieuses des vertus, des mérites, des sciences et de toutes les belles actions.

"On partit entraîné par des chevaux rapides et fringants… en peu d'instant tout le village fut instruit de ce qui allait avoir lieu ; à peine les vénérables personnages avaient-ils franchi le marchepied de la voiture académique que toutes les bouches ne s'entretenaient plus que de la juste et honorable récompense qui allait surprendre à Paris l'excellente Fanchette…

"Ce fut dans leurs rangs mêmes que Messieurs de l'Académie placèrent les orphelins… Je ne saurais rendre les acclamations bruyantes et les applaudissements réitérés qui interrompirent mille fois l'aventure de ce simple récit ; ils redoublent encore lorsque l'honorable directeur de l'Académie proclame les noms de Fanchette Brulard

pour le prix de vertu extraordinaire de dix mille francs fondé par M. de Monthyon en faveur du français pauvre qui aurait fait l'action la plus vertueuse".

Fanchette, ainsi dotée, put se marier à un brave militairè qui la rendit heureuse. Elle devint mère de famille. Quant à son frère, il fit la campagne d'Algérie ; il en revint avec la croix d'honneur et le grade de sous-officier.

*

* *

L'attribution d'un prix par une Académie, voilà donc la plus belle récompense de la vertu ? Quelques lustres plus tôt, Mme de Genlis n'avait-elle pas aussi, au terme des *Veillées du Château,* évoqué le rôle privilégié des Académies comme distributrices des récompenses instituées par des généreux fondateurs ?

Nous est-il encore possible de rester fidèles à cette mission ? Hélas, les fondations, dont nous sommes dispensateurs sont inexorablement grignotées par l'effritement des monnaies.

Par ailleurs, les médecins de village ne nous présentent plus guère de veuves méritantes ou d'orphelins en détresse. Fort heureusement, les traits de courage et de générosité n'ont pas disparu de notre société, qu'il s'agisse de la poursuite d'un idéal professionnel - plusieurs exemples vous en seront présentés tout à l'heure - ou du don de soi à ces œuvres collectives qui pallient de nos jours les insuffisances de ce que l'on appelle la "protection sociale".

C'est donc avec beaucoup de joie que nous recevons aujourd'hui les lauréats que nous avons choisis. Puissent-il sentir que par-delà la triple mission scientifique, littéraire et artistique qui apparaît sur notre effigie, nous voulons aussi ouvrir la porte de notre cœur. Puissions-nous les accueillir avec le même empressement que nos anciens avaient réservé aux Fanchette d'antan.

LA CHINE
APRÈS TIEN AN MEN

par FRANÇOIS GAY

(Séance du 26 Janvier 1991)

(Résumé)

A la suite d'un voyage de près de trois semaines en Chine (mars 1990) F. J. Gay relate ses impressions en s'appuyant sur une série de diapositives.

Environ un an après la répression qui a suivi le printemps de Pékin, la Chine n'est pas encore entrée dans une phase de stabilisation relative. Elle hésite toujours sur la place à donner à l'économie de marché. Le passage d'une régulation macroéconomique à un mode de gestion "libéral" sur le plan microéconomique pose de nombreux problèmes. De la même manière, l'articulation entre les espaces (zones économiques spéciales, etc.) où le marché a libre cours et le reste de la Chine, ne peut se faire sans distorsions en termes de niveau de vie, de rythmes d'industrialisation, etc.

Enfin se pose le problème de savoir s'il est possible, à long terme, de favoriser l'ouverture sur le monde - à laquelle paraissent attachés les dirigeants chinois - sans accompagner le libéralisme économique par des réformes politiques. Pour le moment les réformes économiques ont certainement amélioré le niveau de vie des masses paysannes, au moins dans l'Est de la Chine. Mais une partie des masses urbaines continue de vivre dans des conditions difficiles en particulier au plan du logement, malgré les énormes progrès dans ce domaine.

D'autre part, dernière contradiction notée par F. Gay, celle qui existe entre la politique de limitation des naissances strictement respectée (sauf parmi les minorités nationales) et ses conséquences redoutables en matière de "pyramide d'âge". Le vieillissement posera à terme des problèmes difficiles.

F. Gay insiste de plus sur le fait que, si les facteurs d'unité de la Chine sont évidents (l'écriture, le rôle de la famille, l'accumulation de travail humain, le patriotisme, l'armée, etc.), il existe aussi des facteurs de disparités sinon d'éclatement.

Il montre, cartes à l'appui, l'existence de profondes coupures entre Chine du Sud et Chine du Nord, entre Chine de l'Est (celle des plaines et des plateaux) et celle de l'Ouest (des montagnes et des collines), etc. Les disparités villes-campagnes sont énormes. Entre les trois grandes aires urbaines : Pékin, la capitale des mandarins et des technocrates, Shanghaï, la ville de l'ouverture culturelle qui rêve de son passé "capitaliste" et Canton, capitale de l'argent et de la diaspora chinoise, bien des différences existent. Les provincialismes paraissent resurgir avec, en germe, leurs menaces pour l'unité chinoise.

L'individualisme chinois, qui s'appuie sur une grande ingéniosité, une curiosité sans cesse en éveil, porte en lui les risques de réapparition de tendances à l'anarchie, menace récurrente dans la société chinoise.

Toutefois l'admiration pour les réussites techniques japonaises ou améraicaines, le renforcement des zones économiques spéciales (Shangaï), l'influence des Chinois de la diapora, la progression du tourisme, qu'il vienne de Taïwan ou de l'Occident, plaident pour la persistance d'une ouverture qui n'ira pas sans une certaine déstabilisation de la société chinoise. Entre une dictature devenue plus "respectable" et l'individualisme anarchique, la Chine cherche sa voie.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES EN NORMANDIE AU XIX^EME SIÈCLE

par M. JEAN-PIERRE CHALINE

(Séance du 9 Février 1991)

Nos contemporains connaissent mal, le plus souvent, le monde des Académies et Sociétés Savantes. Cette ignorance est faite, quelquefois d'une déférence lointaine pour des spécialistes dont la personne inspire presque autant de respect que leur collection de fossiles ou de vieux papiers... Elle s'accompagne plus fréquemment d'une certaine ironie face à des "érudits locaux" accusés de mondanité désuète, d'éloquence pompeuse, et de recherche pointilliste... Laissant à mes confrères le soin d'apprécier en connaissance de cause s'il y a là une part de vérité, je voudrais dans ce résumé de communication, souligner l'importance historique de ces compagnies savantes, en particulier dans le cas de la Normandie.

L'Histoire, qu'elles contribuèrent tant, naguère, à faire progresser, retrouve aujourd'hui les Sociétés Savantes comme objet de sa recherche. Tel, consacre une thèse aux Académies de province sous l'Ancien Régime ; tel, fait l'historique des Sociétés de Géographie. Je publierai moi-même prochainement une étude globale sur les Sociétés Savantes en France au XIXe siècle[1].

C'est qu'un tel sujet se situe au carrefour de deux grandes orientations de la recherche actuelle : l'histoire culturelle et celle des

---

(1) Jean-Pierre Chaline, *Le siècle des sociétés savantes,* à paraître en 1994 aux Presses du CTHS.

formes de sociabilité. Expression d'une sociabilité érudite, Académies et Sociétés Savantes voient ainsi se croiser des intérêts multiples, qu'il s'agisse de leur recrutement social, de leur organisation juridique ou de leur production intellectuelle, sans oublier naturellement l'étude de leur création et de leur développement, par où il convient de commencer. Nous en tenant ici au cas de la Normandie, nous voulons dire toute l'importance qu'y a connu le phénomène.

Sans être particulièrement précoce en la matière, la Normandie connaît à partir du XVIIIe siècle un essor certain de ce type de groupements, en un premier temps sous la forme académique. De ces académies de province auxquelles D. Roche a consacré sa thèse [2], la première ici est celle de Caen. Préfacée en quelque sorte dès 1652 par une réunion d'amis des lettres, elle ne démarre vraiment qu'en 1705 où l'appui de l'intendant de Foucaud lui vaut d'obtenir les nécessaires lettres patentes. Rouen attendra 1744. Décalage significatif entre l' "Athènes normande" que prétend être Caen, dotée depuis le XVe siècle d'une université, et la métropole économique qu'est la capitale provinciale. Celle-ci n'ignorait pas l'activité intellectuelle et depuis la fin du Moyen Age y existait un concours poétique un peu comparable aux Jeux Floraux toulousains, le Puy des Palinods dont furent notamment lauréats Jacqueline Pascal et le jeune Fontenelle. C'est sous l'égide de ce dernier et grâce à ses hautes relations dans la capitale que naît officiellement l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen en 1744. [3]

Dernière création normande de l'espèce, la Société académique de Cherbourg, en 1755, liée aux milieux de la marine et à orientation scientifique. Peu après naissent dans les années soixante, les sociétés d'Agriculture de Rouen, Caen, Alençon. En y ajoutant quelques sociétés de lecture plus informelles, c'est déjà un réseau très notable d'organismes savants rassemblant, à côté de grands personnages à la présence surtout honorifique mais garants de certains avantages officiels, de véritables hommes de lettres, d'art ou de science, tels Lecat ou Descamps.

La Révolution va leur être fatale, hostile par principe à ces corps organisés et plus ou moins privilégiés, peuplés de surcroît d'un certain

---

(2) Daniel Roche, *Le siècle des Lumière en province. Académies et Académiciens provinciaux, 1680-1789,* Mouton, Paris 1978, 2 vol.

(3) Jean-Pierre Chaline, "Fontenelle et la naissance de l'Académie de Rouen", *Actes du colloque Fontenelle, Rouen 1987,* Paris, P.U.F. 1989

nombre de représentants des élites d'Ancien Régime. C'est sur un rapport de l'abbé Grégoire, sans indulgence à leur égard, qu'est pris le décret du 8 août 1793 "portant suppression de toutes les académies et sociétés littéraires" et confiscation de leurs biens. Table rase qui peut-être préparait une reconstruction mais qui, dans ces circonstances, se bornait à une liquidation durement ressentie par les intéressés.

Aussi, lorsqu'après Thermidor la tension se relâche, c'est à une aspiration réelle que répond la Constitution de l'an III en proclamant le droit des citoyens à former des "sociétés libres pour concourir au progrès des sciences, lettres et arts". En peu d'années, avec parfois l'encouragement public, des dizaines d'organismes de ce genre naissent ou renaissent, montrant bien le besoin de cette sociabilité érudite dont le succès ne cessera de grandir pendant tout le XIXe siècle. Globalement, on retrouve dès le Consulat l'effectif de groupements de l'Ancien Régime. D'une soixantaine, on passe à 160 vers 1830, plus de 300 en 1848, plus de 700 en 1901, et quelque 900 vers 1930. Compte tenu des groupes disparus et de ceux qui les ont remplacés, c'est au total plus de 1000 sociétés savantes qui ont prospéré en France au XIXe siècle, avec un effectif d'au moins 200 000 membres. Dans ce puissant mouvement étendu à l'ensemble du pays, la Normandie tient dès le début une place exceptionnelle qui en fait, sans conteste, un des principaux foyers de cette sociabilité érudite. A elle seule, elle rassemble un nombre sans cesse grandissant de sociétés, une dizaine à la fin du Premier Empire, 30 en 1846, 82 en 1900, qui représentent également un pourcentage croissant du total français : de 9 à 11% de l'ensemble, et de 11 à 13% des seules sociétés de province. A titre comparatif, la Bretagne voisine (5 départements aussi) compte 3 à 4 fois moins de sociétés savantes. Autre trait caractéristique de la Normandie, la coexistence de très fortes concentrations dans quelques villes majeures et d'un réseau par ailleurs très dense concernant des villes secondaires. En 1902 par exemple, Caen, pour une population 10 fois moindre, compte plus de sociétés savantes que Marseille. Rouen est pour sa part, mais encore une fois avec une population inférieure, une des trois métropoles provinciales (les autres étant Bordeaux et Lyon) à compter plus de 20 sociétés savantes. Mais à côté de ces 2 chefs-lieux, de toutes petites cités comme Avranches, Carentan, Falaise ont leur société. Rien qu'à Lisieux ou Dieppe il y en a trois…

Densité exceptionnelle qui nous aide à comprendre l'intérêt manifesté pour ce phénomène par quelques grands ministres de

l'Instruction Publique, Guizot, Salvandy, Rouland : tous trois étaient normands, ou avaient ici leur fief électoral.

En Normandie comme ailleurs, l'extrême engouement pour les sociétés savantes s'est accompagné d'une diversification de leurs objectifs comme de leur organisation. Au début, qu'il s'agisse des académies peu à peu restaurées ou de sociétés d'agriculture en fait nullement limitées à l'agronomie, nous avons affaire à des sociétés encyclopédiques, s'intéressant tout aussi bien aux sciences, aux lettres et aux arts, certaines comme la Société d'émulation de la Seine Inférieure, née en 1792, y ajoutant des préoccupations techniques, économiques et sociales. Rassemblant les élites cultivées, elles n'ont généralement qu'un effectif restreint rappelant les 40 "fauteuils" de l'Académie Française. Jouissant de diverses prérogatives et subventions officielles, elles reconstituent à leur manière les corps privilégiés de jadis et suscitent bien des jalousies. Autant de raisons de créer des sociétés rivales, plus ouvertes, plus novatrices où les exclus pourront trouver place. L'occasion en est souvent une innovation thématique et une spécialisation. C'est le cas des sociétés linnéennes ou archéologiques.

C'est à la Société linnéenne de Normandie, fondée en 1823 à Caen, qu'apparaît un personnage hors du commun, le jeune étudiant Arcisse de Caumont qui va devenir, avec bientôt une envergure nationale, un véritable apôtre des sociétés savantes [4]. Dès 1824, il fonde les Antiquaires de Normandie, modèle imité dans bien d'autres régions. En 1831, c'est l'Association normande pour le progrès de l'Agriculture, de l'Industrie et des Arts ; Dans ces deux organismes, il y a volonté de rassembler les énergies de toute la province. Mais pourquoi pas la France entière ? En 1834, c'est la Société française pour la conservation et la description des Monuments historiques, future Société française d'Archéologie, qui fait de Caen la capitale du genre, avec des congrès annuels rassemblant des délégués de toute la France [5]. En 1845, c'est l'Institut des Provinces, essai de fédération des Associations provinciales. Est-il allé trop loin dans l'esprit "girondin" ? Paris fronce les sourcils devant cette atteinte à la centralisation

---

(4) Françoise Bercé, "Arcisse de Caumont et les sociétés savantes", in *Les lieux de mémoire*, sous la dir. de P. Nora, Paris, Gallimard.

(5) Michel de Boüard, "les sociétés savantes en Normandie et la recherche archéologique (XIXe-XXe siècles)", *Études Normandes* 1985 n° 3.

et désormais combattra les initiatives en ce sens de Caumont, qui n'en restera pas moins le patriarche respecté du monde érudit.

A Rouen où l'Académie, dans un registre classique, et l'Émulation dans des perspectives plus modernes rivalisent et occupent longtemps le terrain, les sociétés de naturalistes ou d'historiens se sont trouvées d'abord court-circuitées par les initiatives caennaises à l'échelle de la province.

La spécialisation est donc plus tardive, sous le Second Empire puis la Troisième République surtout. Elle s'orientera nettement vers des groupements de collectionneurs et d'amis des arts, vers la sauvegarde du patrimoine, et vers des sociétés de conférences. Citons en particulier des sociétés de bibliophiles, d'amateurs de gravures ou de textes anciens. C'est un peu par ce biais que l'Histoire y trouve part, avec en 1869 la création de la Société de l'Histoire de Normandie, vouée à l'édition de textes.

La sauvegarde avait suscité, dès 1818, la première Commission départementale des antiquités de France ; elle suscite encore, en 1866, les Amis des Monuments Rouennais, forme modernisée de société savante jouant au besoin un rôle de groupe de pression, pour le respect des monuments et d'un certain cadre de vie[6].

La conférence enfin trouve son épanouissement avec un type nouveau de société, la Société normande de géographie (1879) qui trouvera d'ailleurs une émule au Havre en 1884.

A noter également, des sociétés à but professionnel : aux sociétés de médecine ou pharmacie, viennent s'ajouter des sociétés d'architecture et surtout des sociétés industrielles. La première dans la région est celle d'Elbeuf, en 1858, assez tardive par rapport à celle de Mulhouse (1826), mais nettement antérieure à celle de Rouen (1872) dont le rôle fut longtemps ici tenu par la Société d'émulation.

Dans les petites villes naturellement continuent de fleurir des sociétés polyvalentes, genre Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de…

Dans quels milieux sociaux ces sociétés recrutent-elles ?

---

(6) *Églises, hôtels, vieilles maisons de Rouen,* numéro spécial du Centenaire. *Bulletin des amis des monuments rouennais,* sous le dir. de J.P. Bardet et J.P. Chaline, Rouen 1986.

La cherté relative des cotisations, le niveau d'instruction requis, la nécessité enfin de certains loisirs se conjuguent pour écarter, sauf cas exceptionnels, les couches les plus modestes et en même temps les plus nombreuses de la population urbaine. Élite intellectuelle fréquemment diplômée et ayant au moins suivi, normalement, un cursus d'enseignement secondaire, la clientèle des sociétés savantes est en même temps une certaine élite de la fortune. Non point qu'elle se limite à la grande bourgeoisie et à l'aristocratie : bien au contraire, les milieux d'affaires y sont peu représentés, sauf dans des groupes très spécifiques comme la Société d'Émulation ; les grands propriétaires fonciers y sont plus nombreux mais ne s'imposent vraiment que dans telle société d'agriculture ou tel groupement de l'Ouest devenu un rendez-vous des hobereaux du secteur. Deux grandes catégories, en fait, dominent un peu partout dans ces sociétés : les professions relevant du service public archivistes, bibliothécaires, conservateurs de musée, professeurs, magistrats, fonctionnaires, divers ; les professions de type libéral, avec une place notable des médecins et hommes de loi. Regroupant enfin ces diverses professions, deux catégories particulières sont notablement représentées : les nobles, tels en Normandie l'archiviste Charles de Robillard de Beaurepaire ou le célèbre Arcisse de Caumont et les prêtres, tel l'abbé Cochet, plus tard l'abbé Loth et bien d'autres encore.

Longtemps, les femmes ont été absentes, sinon exclues tacitement de ces organisations sérieuses, quelques dames de la haute société réussissant seules à forcer le blocus. Ce n'est guère avant la Troisième République que les portes s'ouvrent enfin à elles, les sociétés de géographie, en particulier, inscrivant dans leurs statuts que "les dames pourront faire partie de la Société".

Ouverture tardive qu'accompagne, à la même époque, une certaine démocratisation d'un recrutement resté essentiellement bourgeois : des boutiquiers, des employés sont désormais admis, un effort spécial étant consenti en faveur des instituteurs sous la forme de cotisations à tarif réduit.

L'évolution que l'on constate au XIXe siècle amène une mutation profonde dans la conception même des groupements savants : aux anciennes compagnies restant très attachées aux rites traditionnels, à leurs numerus clausus et demeurant un peu des salons mondains, s'opposent des organismes plus modernes et plus ouverts,

accueillant des gens moins huppés, moins illustres mais qu'attirent un travail collectif ou des conférences dans un domaine précis. Dans les deux cas pourtant, des traits communs subsistent : le recrutement demeure contrôlé, à travers un système de parrainage qui garantit le niveau d'instruction et la notoriété des nouveaux-venus ; de multiples rites restent en honneur, depuis la tenue très règlementée des séances jusqu'aux manifestations périodiques (séances publiques, banquets annuels, remises de prix ou de médailles) où se retrouvent des formes de sociabilité observables en bien d'autres groupements.

Le propre de cette sociabilité est néanmoins d'être "savante". En quoi nos sociétés méritent-elles ce qualificatif ?

Il est assez facile, ici, d'ironiser sur la médiocrité, sur le provincialisme intellectuel de certaines d'entre elles ; ou de souligner la part, dans leur activité, des mondanités désuètes, des manifestations purement internes (discours de réception, éloges funèbres, élections aux diverses fonctions du bureau qui les administre…) Pas de société savante, pourtant, qui n'ait un objectif culturel affiché conjuguant une certaine création avec la simple diffusion des connaissances. Au premier titre, il y aura telles fouilles archéologiques, telle collection patiemment ramassée de fossiles ou de botanique, telle publication de documents historiques. Au second, il y aura conférences, cours publics et autres efforts de vulgarisation. Faire un bilan est difficile. Certaines sociétés n'eurent de savantes que le nom, offrant seulement à quelques notabilités une occasion de faire parler d'elles. De même, parmi les membres si nombreux on l'a vu, certains ne furent que des mondains ravis d'ajouter un titre sur leur carte de visite, mais peu pressés de faire la moindre recherche. Pour juger du sérieux de ces sociétés, des indices concrets existent. C'est notamment l'imposant corpus des *Bulletins* ou *Mémoires* où elles publiaient leurs travaux, mine insuffisamment connue de renseignements certes inégaux mais rarement sans quelque valeur, dont le grand érudit Lasteyrie tentera de faire l'inventaire exhaustif.

Autre indice, la fondation par ces groupements de multiples musées, de jardins botaniques, de bibliothèques, d'observatoires, alimentés par leurs collections ou équipés par leurs soins.

Ajoutons-y encore un rayonnement parfois international dont témoigne un réseau étendu de correspondants français ou étrangers, avec qui sont échangées découvertes et publications.

Surtout, le grand rôle des sociétés savantes est d'avoir offert, en un temps où n'existaient guère d'instituts de recherche publics et encore moins de CNRS, un cadre favorable aux études érudites comme à certaines découvertes novatrices, l'amateurisme, qu'on peut leur reprocher, ayant pour contrepartie positive une totale liberté favorable à l'innovation. Quelques exemples le montreront.

C'est d'abord celui d'Arcisse de Caumont, à Caen, appliquant à l'archéologie les principes du classement linnéen qu'il avait découvert dans une société de naturalistes, et jetant les bases d'une histoire de l'art médiéval totalement renouvelée. C'est l'abbé Cochet, véritable créateur de l'archéologie mérovingienne. C'est Gadeau de Kerville, éminent naturaliste rouennais.

Toutes les sociétés, certes, n'eurent pas de tels talents. Beaucoup restaient dans l'ombre et l'isolement, travaillaient sans connaître le dernier mot de la science. C'est pour les relier entre elles et coordonner leurs recherches que le grand ministre Guizot et ses successeurs vont mettre sur pied un organisme central, le C.T.H.S., doté de quelques crédits pour distribuer des subventions ou organiser des congrès, organisation qui existe toujours et dont les incitations seront très bénéfiques.

Par tous ces aspects, le XIXe siècle a vraiment été le siècle des sociétés savantes. Nombreuses, honorées, fécondes, elles ont joué un rôle que l'on sous-estime aujourd'hui. En un temps où de nombreuses sciences naissantes restaient à la portée d'amateurs éclairés, où l'inventaire (qu'il s'agisse d'archives, de monuments historiques, de minéraux, d'espèces végétales) ne l'avait pas encore cédé à l'analyse, ces sociétés ont su rendre de grands services en publiant des documents, en rassemblant des collections. Elles ont jeté les bases et rassemblé les matériaux des travaux à venir. Avec le développement des sciences qu'elles avaient ainsi facilité, elles allaient cependant se trouver bientôt dépassées, marginalisées par rapport aux recherches de pointe. D'où un certain déclin et une certaine désaffection sensibles au XXe siècle, notamment au lendemain de la guerre. Mais n'assiste-t-on pas aujourd'hui à leur renouveau, dans une perspective moins "savante" mais toujours utile et sérieuse ? Ne multiplient-elles pas conférences et publications, gardant dans tel domaine comme l'Histoire une capacité maintenue de création et de recherches originales ? A Rouen, le 250e anniversaire de l'Académie, avec les manifestations qu'il suscitera en 1994, en sera l'éclatant symbole.

VISITES D'ÉCRIVAINS ET ARTISTES AU MONT-SAINT-MICHEL

durant la première moitié du XIXe siècle

par HENRY DECAENS

(Séance du 23 Février 1991)[1]

Visiter le Mont-Saint-Michel durant la première moitié du XIXe siècle n'était guère facile, car l'abbaye servait alors de prison politique et surtout de prison de droit commun. C'est en 1793 que les premiers détenus arrivèrent au Mont et il y en eut jusqu'en 1863, avec une brève interruption de 1800 à 1811.

Cette affectation pénitentiaire, qui a eu le mérite d'assurer la conservation des bâtiments pendant la Révolution, a aussi contribué à leur détérioration. Des ateliers avaient en effet été aménagés dans les différentes salles pour procurer du travail aux détenus qui ont été jusqu'à sept à huit cents. Dans ce but, l'Administration n'avait pas hésité à diviser les salles en construisant des cloisons et à les couper dans leur hauteur en établissant des planchers. Toutes ces modifications ne contribuaient guère à mettre en valeur le monument.

Les visiteurs étaient peu nombreux. Les pèlerinages, qui déclinaient depuis le début du XVIIe siècle, avaient été brutalement interrompus par la Révolution. Et il fallut attendre la fermeture de la prison en 1863 pour que la résurrection du culte de l'Archange fût réelle. De plus, il était impossible de visiter l'abbaye sans une autorisation préalable de l'Administration. Pour des raisons évidentes de sécurité, celle-ci se montrait peu libérale pour accorder des

---

(1) *Conférence prononcée à l'occasion de sa prise de séance par M. Henry Decaens, élu membre correspondant le 7 Octobre 1989.*

autorisations, surtout sous la Restauration et la Monarchie de Juillet où l'abbaye servit de lieu de détention pour les opposants au régime.

Enfin, les moyens de communication et de transport de l'époque contemporaine n'existaient pas encore. Le chemin de fer n'est arrivé à Villedieu que vers 1865, à Avranches, puis à Pontorson quelques années plus tard. Les voyageurs devaient donc passer des heures, voire des journées, dans des diligences peu confortables, mais qui leur laissaient tout de même le temps d'admirer le paysage des régions qu'ils traversaient.

Atteindre le Mont-Saint-Michel était encore périlleux, car l'île n'était pas reliée au continent par la digue insubmersible que nous connaissons ; celle-ci n'a été construite qu'en 1878-1880. Pour se rendre au Mont ou pour en partir, on devait attendre que la mer se soit retirée ; on devait alors parcourir avec précaution, à pied ou en voiture à cheval, les deux kilomètres de grèves séparant le Mont du rivage.

Sur le rocher, quelques dizaines d'habitants, des pêcheurs surtout, cohabitaient avec les gardiens de la prison. Comme il n'y avait que deux auberges dans le village, trouver un gîte était hasardeux.

Malgré tous ces obstacles, quelques artistes, écrivains et historiens réussirent à visiter le Mont. Les uns et les autres nous ont laissé soit des dessins ou des peintures, soit des témoignages écrits qui sont fort utiles pour connaître l'état du village et de l'abbaye à cette époque.

Dans l'ensemble, les artistes ne semblent pas avoir eu la possibilité d'entrer dans l'abbaye, car ils se sont bien souvent contentés de peindre ou de dessiner une vue générale du Mont ou un détail du village.

Le premier d'entre eux est Bonington qui a peint une superbe aquarelle, remarquable par son format exceptionnellement large [2]. L'œuvre, qui est conservée au Musée des Beaux-Arts de Calais, n'est pas datée, mais il n'est pas difficile d'en deviner la date. Elle ne peut être postérieure au 23 septembre 1828, date de la mort prématurée de l'artiste ; elle ne doit pas être bien antérieure car le peintre a représenté le bâtiment des Fanils qui a été achevé en 1828. C'est une vue

---

(2) DECAENS (Henry) : A propos d'une aquarelle de Bonington. Les Annales du Mont-St-Michel, 1972, n°2, p. 40-42.

générale du côté sud du Mont, suffisamment précise pour que l'on puisse affirmer qu'elle n'a pas été exécutée d'après des dessins empruntés, mais d'après nature. L'artiste serait donc venu au Mont, soit en 1827, soit en 1828.

Cette œuvre a-t-elle été remarquée par Corot qui admirait beaucoup les aquarelles de Bonington ? On ne le sait, mais c'est peut-être ce qui poussa Corot à aller au Mont peu de temps après. Rien ne permettait avant 1987 d'affirmer que cet artiste était venu au Mont. Nous eûmes alors la chance de jeter un coup d'œil sur un numéro de la revue d'une association de Beauvais, dans lequel était publié un article intitulé *"Trois dessins inédits de Corot"*. Le sujet de l'un d'eux, représentant un ensemble d'immeubles, n'avait pu être localisé par l'auteur de l'article. L'identification était aisée pour un familier du Mont ; c'était un dessin de la porte de la ville et de la maison de l'Arcade qui lui est attenante. La rigueur et la précision du dessin suggérant qu'il s'agissait d'une œuvre de jeunesse, nous avons pensé qu'elle avait pu être réalisée au cours de l'été 1829, année où le peintre fit un voyage en Normandie et en Bretagne. Corot a d'ailleurs fait de nombreux séjours en Basse-Normandie où il était accueilli près de Saint-Lô chez ses amis Osmond et le plus souvent près de Mortain chez les Delalain. Il est donc possible qu'il ait été au Mont à plusieurs reprises et qu'il y ait réalisé d'autres dessins. Celui que nous avons identifié est le seul connu ; comme le pensait Germain Bazin, il a sans doute détruit ultérieurement des études de jeunesse qu'il trouvait trop maladroites[3].

Nous savons également que Théodore Rousseau s'est rendu en 1832 au Mont où il retrouva son ami parisien, le peintre Charles de La Berge. Théodore Rousseau, qui n'avait alors que vingt ans, a peint une aquarelle, intitulée *"Une rue de village"* propriété du Musée du Havre, et une toile représentant les pittoresques maisons qui bordaient alors les venelles montant à l'abbaye[4].

Le passage au Mont d'Eugène Isabey est également probable ; on connaît en effet de lui une peinture à l'huile, conservée au musée d'Amiens, qui représente le rocher michelien entouré par une mer

---

(3) DECAENS (Henry) : Un dessin inédit de Corot sur le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-St-Michel, n° 92, 1987, p. 24-25.

(4) Les Amis du Mont-St-Michel, n° 20, janvier-juillet 1921, p. 187 et 191.

démontée, sous un ciel d'orage, éléments très caractéristiques de la sensibilité romantique de l'artiste[5]. L'œuvre a été exécutée vers 1840, peut-être à partir de dessins empruntés à d'autres artistes ou à partir d'une esquisse réalisée sur place par le peintre lui-même. Comme Bonington, Isabey faisait partie des artistes qui avaient accepté de collaborer aux *"Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France"* de Taylor et Nodier. Son séjour éventuel au Mont pourrait s'expliquer par la préparation du volume consacré à la Basse-Normandie, qui ne paraîtra en définitive qu'en 1878 et auquel il ne participera pas.

D'autres artistes sont venus au Mont durant la première moitié du XIXe siècle, tels Félix Benoist, Georges Boué, Eugène Cicéri, Hippolyte Lalaisse, Charles Séchan,... En revanche, ni Géricault, dont la famille était pourtant originaire de Mortain, ni Delacroix, qui est allé à Dieppe, à Étretat et surtout à Valmont, ni Millet, né à Gréville dans la Manche, ne semblent s'être intéressés à la citadelle de l'Archange.

Et pourtant le Mont attirait déjà les écrivains et les historiens. Chacun sait le rôle décisif que joua le romantisme dans le renouveau de l'intérêt manifesté en France pour le Moyen Age. On ne sera donc pas étonné que Charles Nodier ait visité le Mont dès 1820. Il est le premier des écrivains du XIXe siècle à parler de ce monument que les hommes ont élevé *"sur le point le plus intéressant et peut-être le plus négligé de cette superbe France, qui est bien loin de connaître et d'apprécier toutes ses richesses..."*[6].

Il évoque la disparition d'un navire dans les grèves de la baie qui étaient alors sans doute plus mouvantes qu'elles ne le sont aujourd'hui :

"Il y a peu d'années qu'un navire considérable échoua sur les grèves du Mont-Saint-Michel. Les marées suivantes arrivèrent sans le remettre à flot, et chaque fois qu'elles l'abandonnaient elles le laissaient plus profondément enfoncé dans le sable. Un jour, les yeux purent suivre les progrès effrayants de ce phénomène, le pont était déjà caché, les mâts descendirent, les hunes arrivèrent à la superficie de la grève, et puis l'écartèrent à leur tour, et tout disparut..."

---

(5) Millénaire du Mont-St-Michel : 966-1966 : (catalogue de l')exposition. Paris : C.N.M.H., 1966, p. 261-262, n° 646.

(6) NODIER (Charles) : Tablettes romantiques, recueil. Paris, 1823, p. 310-330.

Il a pu voir la salle des chevaliers que l'Administration pénitentiaire avait transformée en atelier pour les détenus :

"La salle antique et superbe des réceptions [de l'ordre de Saint-Michel]... *est occupée maintenant par une filature de coton, dont les travaux remplissent les longues et douloureuses journées des malfaiteurs du département de la Manche..."*

Lors de la visite de Charles Nodier, il n'y avait guère dans l'abbaye que des détenus de droit commun. Il y avait bien quelques prisonniers politiques, comme l'ancien conventionnel Le Carpentier, surnommé *"le bourreau de la Manche"*, qui était au Mont depuis quelques jours, mais ils étaient considérés comme des condamnés de droit commun. Cela explique sans doute qu'il n'ait pas été très difficile d'entrer dans l'abbaye. Toute activité religieuse n'en était d'ailleurs pas bannie ; Charles Nodier note même la présence de quelques pèlerins auxquels on laissait la possibilité de venir prier l'Archange dans l'une des chapelles du chœur de l'église abbatiale :

"Le tableau qui représente le prince des anges a été relégué dans une des ailes du chœur, au fond d'une chapelle obscure... C'est là que les pèlerins qui viennent implorer son intercession, ... sont introduits par un guichetier...

Parmi les voyageurs qui se trouvèrent réunis à nous dans la chapelle de Saint-Michel, nous avions remarqué six enfants de dix à douze ans, venus à grandes journées du fond de la Picardie, et dont la pieuse ferveur... ne s'exprimait que par des torrents de larmes... A peine leur prière fut-elle achevée et leur modeste offrande déposée devant le saint, que nos jolis pèlerins, chargés de coquillages et de rosaires, et portant suspendue à leur cou, sur un large ruban en sautoir, une feuille ovale d'argent battu à l'image de saint Michel, se hâtèrent de regagner leur pays."

La situation était très différente lorsque l'historien Auguste Le Prévost se rendit au Mont treize ans plus tard, en mars 1833. Dans une lettre adressée à son ami Charles Duhérissier de Gerville, il rapporte les difficultés qu'il a rencontrées pour visiter l'abbaye en compagnie de quelques amis rouennais (7). Il a dû aller voir le préfet de la Manche, Paulin-Nicolas Gattier, qui était son compatriote car il avait été sous-

---

(7) Lettre du 31 août 1833. Archives départementales de l'Eure.

préfet de Bernay, ville natale de Le Prévost, et il était également originaire de l'Eure [8]. Le Prévost obtint en définitive l'autorisation qu'il sollicitait, mais elle était limitée à une toute petite partie de l'abbaye :

"Cette autorisation est aujourd'hui prodigieusement difficile à obtenir. Tout ce que M. Gattier put faire pour moi, fut de demander au directeur [de la prison] *de nous laisser voir l'église, la salle des chevaliers de Louis XI et la cour de plomb, ou cloître.*

Malgré cette autorisation, une fois sur place, il fallut s'armer de patience :

"Le lendemain fut entièrement consacré à la course du Mont-Saint-Michel, dont nous ne pouvions nous lasser d'admirer l'effet pittoresque. 2 ou 3 heures furent perdues en formalités ; après quoi l'on nous permit enfin l'accès des 3 lieux désignés dans la lettre de M. Gattier."

Le Prévost, qui avait été sous-préfet de Rouen en 1814 et qui sera député de Bernay de 1834 à 1848, ne pouvait être soupçonné de vouloir favoriser l'évasion de détenus. Mais depuis quelques mois, des chouans étaient emprisonnés au Mont et Thiers avait décidé d'y enfermer d'autres détenus politiques, légitimistes et républicains. C'est sans doute ce qui explique que l'abbaye ait été désormais placée sous haute surveillance.

Le Prévost est déçu par l'église abbatiale dont une partie seulement était alors visible. L'Administration pénitentiaire avait en effet divisé la nef dans sa hauteur par trois planchers pour y installer une fabrique de chapeaux de paille. Il admire sans réserve le cloître de la Merveille. On est surpris qu'il ne mentionne pas les loges, cachots installés vers 1830 sur la galerie septentrionale ; ces constructions inesthétiques, qui surchargeaient dangereusement cette galerie, ne seront supprimées que vers 1860. En revanche, il n'est guère séduit par la salle des Chevaliers. Il s'inquiète aussi de l'état de conservation des deux canons pris aux Anglais par les défenseurs du Mont durant la guerre de Cent Ans, canons qui se trouvent aujourd'hui encore à l'entrée du village :

---

(8) Paulin-Nicolas Gattier (1733-1849) ; né à Nassandres (Eure) ; sous-préfet de Bernay (an VIII - 5 septembre 1815) , préfet de la Manche (1830-1836).

"L'église réduite au chœur et au centre de la croisée m'affligea beaucoup. J'y vis cependant avec beaucoup d'intérêt la liste des 119 gentilshommes [qui défendirent le Mont contre les Anglais] *refaite par les soins de M. Esmangart*(9)*, et le cloître qui est une admirable chose, non assez vantée, ce me semble, et surtout non assez dessinée. La salle des chevaliers de St-Michel ne me plut au contraire que très médiocrement. Vous m'aviez dit, ce me semble, que M. d'Estourmel*(10) *avait fait relever et soigner les canons laissés aux portes de la forteresse par les Anglais ; malheureusement il n'en est rien, et je les ai trouvés au contraire et à mon très grand regret dans un état de destruction très avancé."*

On peut être surpris par les réserves de Le Prévost et par l'intérêt qu'il porte à des détails comme la liste des cent dix-neuf défenseurs du Mont et les canons anglais. Son attitude, qui peut s'expliquer par les conditions défavorables de sa visite, n'est pas unique. Elle contraste avec l'enthousiasme d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc qui découvrit l'abbaye deux ans plus tard, en 1835(11).

Viollet-le-Duc avait alors vingt-et-un ans. Chacun sait qu'il a été un autodidacte génial. Son métier d'architecte, il ne l'a pas appris à l'École des Beaux-Arts où il refusa d'entrer, mais en visitant la France et l'Italie pour en étudier et en dessiner les monuments.

Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fit son premier voyage avec son oncle maternel, le critique d'art Etienne Delécluse, qui a joué un rôle déterminant dans son éducation. Ses premiers travaux d'artiste lui valurent d'être recruté à l'âge de vingt ans comme professeur suppléant de composition d'ornement dans une école de dessin à Paris.

L'année suivante, il se rendit au Mont-Saint-Michel avec son élève et ami, le graveur Léon Gaucherel. Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments historiques, avait adressé une lettre de recommandation au colonel Morin, directeur de la prison, pour que les visiteurs puissent voir l'abbaye dans de bonnes conditions.

---

(9) Cl.-Florimond ESMANGART de FEYNES (1769-1837) ; préfet de la Manche (1820-1824).

(10) Fr.-Marie-Joseph-Louis d'ESTOURMEL (1783-1852) ; préfet de la Manche (1824-1830).

(11) DECAENS (Henry) : Viollet-le-Duc et le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-St-Michel, n° 92, 1987, p. 26-34.

C'est le matin du 29 mai 1835 qu'ils arrivèrent au Mont, après être passés à Chartres, Lisieux, Caen et Avranches. Sur l'île, les possibilités d'hébergement étaient très réduites. Ils s'installèrent chez la Mère Laloi qui tenait un établissement dont Victor Hugo dira beaucoup de mal, mais dont ils s'accommodèrent. A peine arrivés, ils montèrent à l'abbaye qu'ils visitèrent de fond en comble. Dès le lendemain, sans perdre de temps, Viollet-le-Duc se mit au travail en dessinant le cloître. Le soir, il écrivit à son père[12] :

"Nous voilà établis au Mont-Saint-Michel depuis hier matin. Nous avons un froid et un vent épouvantables comme au mois de mars. Malgré cela, vive le Mont-Saint-Michel ! Rien n'est plus beau, rien n'est plus sauvage, rien n'est plus grandiose, rien n'est plus triste. Il faut voir ses tours de granit frappées par la mer, il faut entendre le vent qui, le soir, mugit dans les grands escaliers du château, le cri de l'hirondelle et le battement des fenêtres livrées à la tempête, pour se faire une idée de l'effet lugubre de cette masse de bâtiments, de ses effets variés, de son imposante majesté. Il faut en entrant ici quitter toute idée de notre civilisation, il faut, pour ainsi dire, s'identifier avec les monuments, avec cette immense tristesse qui semble ronger tout, pour bien comprendre ce qu'il y a de vraiment beau dans cet amas de pierres, autrement on est étonné, presque épouvanté, on regarde sans voir, et l'on va bien vite regagner la terre ferme car il semble que ce vent, cette mer mugissante et lourde de vase vont anéantir ces faibles murailles, ces rochers minés par les eaux et cette pauvre ville qui se traîne sous les colossales proportions du château [C'est ainsi que l'on appelait alors l'abbaye]. *Non, il nous est impossible à nous, hommes du XIXe siècle, de comprendre tout ce qu'il y a de beau ici, à nous, habitués au confortable, aux petitesses de la civilisation, de sentir autour de nous sans éprouver un frisson involontaire, ces longs remparts battus de tous côtés par la mer, ces murailles percées de petites fenêtres sans vitres, ces rochers qui semblent s'être endormis après d'affreuses convulsions, ces maisons inhabitées, sans toits, noircies par la fumée et le temps...*

Mais tout cela est véritablement si grand, inspire une tristesse si belle et si pleine de pensée, que l'on ne peut détacher ses yeux de ce colosse ; il vous fascine, vous poursuit la nuit et ouvre sans cesse devant vos yeux ses longues galeries noires qui semblent les entrées de l'enfer !..."

---

(12) Lettre du 30 mai 1835. Millénaire du Mont-Saint-Michel, ibid., p. 244, n° 559.

Viollet-le-Duc déplore l'état pitoyable de l'abbaye que l'Administration pénitentiaire entretenait tant bien que mal. De plus, l'année précédente, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1834, un violent incendie s'était déclaré dans l'atelier de chapellerie aménagé dans la nef de l'église qui va désormais servir de réfectoire pour les détenus ; le feu avait réduit en cendres la charpente, les planchers et avait rongé le parement des murs.

"Ce malheureux monument a plutôt l'air d'un château qui vient d'être livré au pillage que d'une maison de détention qui doit être bien tenue et bien ordonnée ; partout les vitres manquent : les employés sont obligés d'aller en parapluie d'une salle à l'autre, le vent brise les vitres qui restent, les portes même des prisons n'ont que de mauvaises serrures qui ne ferment pas... Ces Messieurs de l'Intérieur chargés de la conservation des monuments de France font les beaux au balcon de l'Opéra, et ne pensent pas plus à la conservation de nos pauvres monuments qui tombent partout qu'à ramer les choux ; tout cela fait honte... Nous ne connaissons pas notre véritable intérêt, et sans cesse, par paresse d'esprit et par routine, nous perdons les plus beaux et les plus curieux de nos monuments.

Je me tais, car si je me mets à déplorer nos malheurs artistiques, je n'en finirai jamais..."

Viollet-le-Duc ne s'est pas contenté de parler avec enthousiasme du Mont, il a également réalisé quelques dessins. Ses croquis et ses aquarelles ne sont pas des relevés précis et froids, mais des œuvres d'une grande sensibilité qui dénotent un artiste déjà maître de son talent. La plupart de ces œuvres sont désormais bien connues ; elles ont en effet été exposées à Villequier en 1985 (13) et au Mont-Saint-Michel en 1987 (14).

On sait que les voyageurs ont été fort bien accueillis, tout particulièrement par le directeur de la prison qui les a invités sept fois à déjeuner ou à dîner ; dans un endroit aussi isolé, que fréquentaient avant tout les familles des détenus, celui-ci était sans doute heureux de pouvoir rencontrer des personnes de cette qualité.

---

(13) Victor Hugo et la Normandie : [catalogue de l'exposition du] Musée Victor Hugo de Villequier, 1985, p. VIII et n°s 153 à 156.

(14) Le Mont-Saint-Michel : [catalogue de l'exposition] l'Archange, la flèche. Paris : C.N.M.H.S., 1987, p. 44-45.

Après être restés dix jours sur le rocher, qu'ils ont tout de même laissé durant quelques heures pour aller jusqu'à Tombelaine, les deux amis sont repartis le matin du 8 juin en traversant les grèves pour rejoindre Avranches. Le lendemain, Viollet-le-Duc écrivit à son père et à sa jeune femme pour leur faire part de ses dernières impressions[15]:

"Nous, hommes usés par l'habit noir et la chemise de perkale, nous avons vu avec une secrète joie le Mont-Saint-Michel s'éloigner derrière nous hier matin, lorsque, par un temps brumeux, le sac au dos, et le pantalon retroussé jusqu'aux genoux, nous avons traversé les deux lieues de grèves (pieds nus) qui sont entre le Mont et Avranches (grèves sur lesquelles on fait des histoires si abominables et qui n'engloutissent que les flâneurs ou les gens ivres qui s'endorment dessus). Notre joyeuse caravane, composée d'un guide, d'un monsieur inconnu, et d'un fourrier artiste, en garnison au Mont, et de nous deux, a supérieurement fait ce trajet ; il est vrai de dire que le bain de pieds que nous avons été forcés de prendre a été un peu long, mais enfin, sauf quelques cloches aux pieds, tout a supérieurement été...

... La veille de notre départ nous étions avec le colonel et sa femme sur la grande terrasse des prisonniers, laquelle domine toutes les grèves. Il avait fait de l'orage dans la journée, le ciel était tout déchiré et sombre, quelques éclaircies de ciel pur faisaient ressortir les grandes bandes de nuages noirs qui sillonnaient l'horizon ; la grève, que la mer venait d'abandonner, était encore humide et luisante, tout ce ciel avec ses tons sourds et rougeâtres se reflétait dans cet immense miroir, alors il me sembla, après avoir regardé cet étonnant spectacle, que la terre avait disparu, que ce château était au milieu d'un ciel orageux, plus de grèves, plus d'horizon, partout le ciel au-dessus de sa tête, sous ses pieds le ciel, l'illusion devint si forte que j'en eus presque le vertige et que j'abandonnai le parapet pour ne plus me sentir ainsi dévoré par l'immensité de ce spectacle."

Il ne semble pas que Viollet-le-Duc soit revenu au Mont-Saint-Michel. Son activitité débordante d'architecte n'a pas dû lui en laisser le temps. De plus, étant devenu un spécialiste de la restauration des Monuments historiques, il n'avait guère de raison de se rendre au Mont qui n'était pas classé - il ne le sera qu'en 1874 - et où seulement des travaux d'entretien étaient réalisés.

---

(15) Lettre du 9 juin 1835. Millénaire du Mont-Saint-Michel, ibid., p. 244-245, n° 560.

Mais il n'oublia pas l'abbaye à laquelle il a consacré plusieurs pages dans son ouvrage monumental, le *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*[16].

Puis, lorsque l'Administration prit conscience de l'urgence de sauver l'abbaye, en 1872, la Commission des Monuments historiques le chargea de faire un rapport sur le Mont et ensuite de se concerter avec son collègue Boeswillwald pour choisir l'architecte qui serait chargé de sa restauration. Leur choix se porta sur un disciple de Viollet-le-Duc, Edouard Corroyer. Sans avoir participé directement à la restauration du Mont, Viollet-le-Duc l'a donc tout de même marqué de son empreinte.

Un an après Viollet-le-Duc, en 1836, Victor Hugo se rendit au Mont-Saint-Michel, au cours d'un voyage qu'il fit en Bretagne et en Normandie, en compagnie de Juliette Drouet qui était originaire de Fougères. Le poète n'est resté au Mont que quelques heures, mais il en parle longuement dans deux lettres : la première, écrite sur place, le 27 juin 1836, était adressée à Louise Bertin qui composait alors la musique de *La Esmeralda,* un opéra dont Victor Hugo avait tiré le livret de *Notre-Dame de Paris* ; la seconde lettre a été adressée le lendemain de Coutances à sa femme. Dans ces deux lettres, Victor Hugo évoque surtout le site et l'état de l'abbaye[17].

Ce site fantastique, où la terre, le ciel et la mer se confondent, ne pouvait que l'impressionner :

"Un lieu bien étrange que ce Mont-Saint-Michel ! Autour de nous, partout à perte de vue, l'espace infini, l'horizon bleu de la mer, l'horizon vert de la terre, les nuages, l'air, la liberté, les oiseaux envolés à toutes ailes, les vaisseaux à toutes voiles ; et puis, tout à coup, là, dans une crête de vieux mur, au-dessus de nos têtes, à travers une fenêtre grillée, la pâle figure d'un prisonnier. Jamais je n'ai senti plus vivement qu'ici les cruelles antithèses que l'homme fait quelquefois avec la nature."

Le poète exprime son enthousiasme en usant des comparaisons les plus flatteuses :

---

(16) Tome 1 : architecture monastique, p. 288-294 ; et tome 3 : cloître, p. 456-460.

(17) HUGO (Victor) : œuvres complètes. Ed. chronologique publiée sous la dir. de Jean Massin, tome 5, p. 1097-1100.
DECAENS (Henry) : Victor Hugo et le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-Saint-Michel, n° 91, 1986, p. 11-14.

"A l'extérieur, le Mont-Saint-Michel apparaît, de huit lieues en terre et de quinze en mer, comme une chose sublime, une pyramide merveilleuse dont chaque assise est un rocher énorme façonné par l'océan ou un haut habitacle sculpté par le Moyen Age, et ce bloc monstrueux a pour base, tantôt un désert de sable comme Chéops, tantôt la mer comme le Ténériffe."

On sait que la baie est le théâtre des plus fortes marées d'Europe et la mer, en se retirant, laisse des grèves immenses. La mer fascine d'autant plus Victor Hugo qu'il y avait beaucoup de vent le jour de sa visite :

"En ce moment, je suis bloqué par la mer qui entoure le Mont. En hiver, avec les ouragans, les tempêtes et les naufrages, ce doit être horrible. Du reste, c'est admirable."

Il s'émerveille de ce que les hommes du Moyen Age ont construit sur ce rocher sublime, en parfaite harmonie avec la nature :

"Ici, il faudrait entasser les superlatifs d'admiration, comme les hommes ont entassé les édifices sur les rochers et comme la nature a entassé les rochers sur les édifices."

Mais il est scandalisé que les hommes de son époque aient transformé l'abbaye en prison :

"C'est une dévastation turque. Figure-toi une prison, ce je ne sais quoi de difforme et de fétide qu'on appelle une prison, installée dans cette magnifique enveloppe du prêtre et du chevalier au quatorzième siècle. Un crapaud dans un reliquaire. Quand donc comprendra-t-on en France la sainteté des monuments ?" (18)

Et il ajoute :

"Dans le château, tout est bruit de verrous, bruit de métiers, des ombres qui gardent les ombres qui travaillent (pour gagner vingt-cinq sous par semaine), des spectres en guenilles qui se meuvent dans des pénombres blafardes sous les vieux arceaux des moines, l'admirable salle des chevaliers devenue atelier où l'on regarde par une lucarne s'agiter des hommes hideux et gris qui ont l'air d'araignées énormes, la nef romane changée en réfectoire infect, le charmant cloître à ogives si

---

(18) C'est en réalité à la fin du XVe siècle qu'une partie de l'abbaye a été transformée en prison par le roi Louis XI.

délicates transformé en promenoir sordide, partout l'art du quinzième siècle insulté par l'eustache sauvage du voleur, partout la double dégradation de l'homme et du monument combinées ensemble et se multipliant l'une par l'autre. Voilà le Mont-Saint-Michel maintenant." (19)

Lui qui aimait la liberté et qui avait horreur des prisons comprend mal que l'on ait choisi un endroit si beau, un joyau de l'architecture médiévale pour y installer une prison :

"Les Roches sont belles et elles sont bonnes ; immense avantage qu'elles ont sur ce sinistre amas de cachots, de tours et de rochers qu'on appelle le Mont-Saint-Michel. Il serait difficile d'écrire d'un lieu plus terrible à un lieu plus charmant que d'où je suis où vous êtes." (20)

Pour achever de profaner le monument et de mettre Victor Hugo en colère, on avait installé en 1796 sur la plate-forme couronnant la tour de l'église, à la base de la flèche actuelle qui ne sera construite qu'en 1895-1897, un relais de la ligne du télégraphe Chappe reliant Paris à Brest. Le poète qui pensait, à tort sans doute, qu'une statue de saint Michel couronnait à l'origine la flèche de l'église, enrage qu'elle ait été remplacée par cette machine, fort laide à son goût.

"Pour couronner le tout, au faîte de la pyramide, à la place où resplendissait la statue colossale dorée de l'archange, on voit se tourmenter quatre bâtons noirs. C'est le télégraphe. Là où s'était posée une pensée du ciel, le misérable tortillement des affaires de ce monde ! C'est triste."

Malgré le vent, Victor Hugo est monté sur la plate-forme pour admirer le site, au risque d'être précipité dans le vide par les antennes du télégraphe qui fonctionnait lors de sa visite ; il transmettait la nouvelle de l'attentat manqué d'Alibaud contre Louis-Philippe, le 25 juin précédent :

"Je suis monté sur ce télégraphe qui s'agitait fort en ce moment. Le bruit courait dans l'île qu'il annonçait au loin des choses sinistres. On ne savait quoi. (Je l'ai su à Avranches. C'était le nouveau meurtre essayé sur le roi.) Arrivé sur la plate-forme, l'homme d'en bas qui tirait les ficelles m'a crié de ne pas me laisser toucher par les antennes

---

(19) La nef de l'église abbatiale a servi de réfectoire après l'incendie qui en 1834 a ravagé l'atelier de chapeaux de paille qui y était installé auparavant.
(20) Lettre adressée à Louise Bertin, aux Roches.

de la machine, que le moindre contact me jetterait infailliblement dans la mer. La chute serait rude, plus de cinq cents pieds. C'est un fâcheux voisin qu'un télégraphe sur cette plate-forme qui est fort étroite, et n'a pour garde-fou qu'une barre de fer à hauteur d'appui, de deux côtés seulement pour ne pas gêner le mouvement de la machine. Il faisait grand vent. J'ai jeté mon chapeau dans la cabine de l'homme, je me suis cramponné à l'échelle, et j'ai oublié les contorsions du télégraphe au-dessus de ma tête en regardant l'admirable horizon qui entoure le Mont-Saint-Michel de sa circonférence où la mer se soude à la verdure et la verdure aux grèves.

La mer montait en ce moment-là. Au-dessous de moi, à travers les barreaux d'un de ces cachots qu'ils appellent les loges, je voyais pendre les jambes d'un prisonnier qui, tourné vers la Bretagne, chantait mélancoliquement une chanson bretonne que la rafale emportait en Normandie. Et puis il y avait aussi au-dessous de moi un autre chanteur qui était libre, celui-là. C'était un oiseau. Moi, immobile au-dessus, je me demandais ce que les barreaux de l'un devaient dire aux ailes de l'autre. Tout ceci était coupé par le cri aigre des poulies du télégraphe transmettant la dépêche de M. le ministre de l'Intérieur à MM. les préfets et sous-préfets.

Il n'y a plus de prisonniers politiques maintenant au Mont-Saint-Michel. Quand n'y aura-t-il plus de prisonniers du tout !"

Il est vrai que l'Administration n'a pas envoyé de prisonniers politiques au Mont en 1836 et 1837. Mais de 1838 à 1844, l'abbaye servira à nouveau de prison politique pour Auguste Blanqui, Armand Barbès, Martin-Bernard et d'autres insurgés de la Monarchie de Juillet. Quant aux détenus de droit commun, ils ne quitteront définitivement les lieux qu'en 1863.

C'est en définitive une vision désolée que Victor Hugo emporte du Mont. Obsédé par la présence des détenus et par l'état de délabrement des bâtiments, il en oublie de donner une description précise de l'abbaye. Il est également muet sur la rue du village qui offrait pourtant un certain nombre de maisons pittoresques des XVe et XVIe siècle.

En revanche, il se plaint de la saleté de l'auberge où il est descendu et de la nourriture qu'on lui a servie :

"... j'aime mieux commencer platement par te dire, mon Adèle, que j'y ai fait un affreux déjeuner. Une vieille aubergiste bistre appelée Mme Laloi a trouvé moyen de me faire manger du poisson pourri au milieu de la mer. Et puis, comme on est sur la lisière de la Bretagne et de la Normandie, la malpropreté y est horrible, composée qu'elle est de la crasse normande et de la saleté bretonne qui se superposent à ce précieux point d'intersection. Croisement des races ou des crasses, comme tu voudras."

Il n'est pas moins sévère pour les autres Montois :

"A l'intérieur, le Mont-Saint-Michel est misérable. Un gendarme est à la porte, assis sur le gros canon rouillé pris aux Anglais par les mémorables défenseurs du château. Il y avait un second canon de même origine. On l'a laissé bêtement s'enliser dans les fanges de la poterne. On monte. C'est un village immonde où l'on ne rencontre que des paysans sournois, des soldats ennuyés et un aumônier tel quel."

La population du village se composait alors des gardiens de la prison, de quelques commerçants et de pêcheurs. La paroisse était desservie par un curé ; la prison avait aussi un aumônier qui, de 1833 à 1862, a été l'abbé Lecourt. Celui-ci avait été charpentier avant de devenir prêtre. Durant son ministère au service des détenus, il a fait quelques travaux de restauration, travaux remarqués par Arcisse de Caumont qui lui décerna en 1839 une médaille au nom de la Société pour la conservation des monuments et de l'Association normande. Le jugement que Victor Hugo porte sur lui est donc injuste.

Le poète n'a jamais oublié sa brève visite du Mont dont il parle à plusieurs reprises dans son œuvre, le comparant aux pyramides de Gizeh :

"Saint-Michel surgissait, seul sur les flots amers, Chéops de l'Occident, pyramide des mers." (21)

"Dernière lui [Il s'agit du héros de Quatre-vingt treize, le marquis de Lantenac] s*e dressait, énorme triangle noir, avec sa tiare de cathédrale et sa cuirasse de forteresse, avec ses grosses tours du levant, l'une ronde, l'autre carrée, qui aident la montagne à porter*

---

(21) Près d'Avranches, poème écrit en mai 1843. Victor Hugo, ibid., tome 6, p. 958.

le poids de l'église et du village, le Mont-Saint-Michel qui est à l'océan ce que Chéops est au désert." (22)

Il y a aussi dans *Les Misérables* une terrifiante scène d'enlisement qui a eu un retentissement extraordinaire dans la geste du Mont. Cette scène, qui est décrite dans le chapitre *"Pour le sable comme pour la femme, il y a une finesse qui est perfidie"*, a sans doute contribué à amplifier le danger des sables mouvants ; ceux-ci ne sont certes pas un mythe, mais ils ne sont pas aussi dangereux que l'imaginait Victor Hugo.

Peu de temps avant sa mort, en 1884, Victor Hugo se fit un ardent défenseur de l'insularité du Mont qui venait d'être relié au continent par une digue insubmersible. Il rédigea alors une note aussi concise qu'énergique (23) :

"Le Mont-Saint-Michel est pour la France ce que la grande pyramide est pour l'Egypte.

Il faut le préserver de toute mutilation.

Il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île.

Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art."

A la verve toute romantique de Victor Hugo s'oppose l'esquisse précise et assez sèche que Stendhal nous donne dans ses *Mémoires d'un touriste*. L'auteur de la *Chartreuse de Parme* aperçut pour la première fois la citadelle de l'Archange de la diligence qui le conduisait de Dol à Saint-Malo, en juillet 1837 (24) :

"Après la première lieue, qui conduit de Dol au rivage au milieu d'une plaine admirablement cultivée, surtout en colza, le chemin est souvent à dix pas de la mer. Aussitôt qu'on a dépassé un grand rocher qui défend cette plaine contre les flots et qui est probablement le Mont-Dol, ce que je n'ai pas voulu demander à mes ignobles compagnons [de voyage], *on aperçoit à une immense distance sur la droite, et par-dessus les vagues un peu agitées, le*

---

(22) Victor Hugo, ibid., tome 15, p. 323.

(23) Victor Hugo, ibid., tome 15, p. 1471

(24) TALVA (François) : Stendhal devant le Mont-Saint-Michel. Les Amis du Mont-St-Michel, n° 70, 1964, p. 20-24

Mont-Saint-Michel. Il était éclairé par le soleil couchant et paraissait d'un beau rouge ; nous, nous étions un peu dans l'obscurité.

Le Mont-Saint-Michel sortait des flots comme une île, il présentait la forme d'une pyramide ; c'était un triangle équilatéral d'un rouge de plus en plus brillant et tirant sur le rose, qui se détachait sur un fond gris."

Quelques jours plus tard, il revint sur ses pas pour gagner Avranches, puis Granville. Rendons-lui la parole à Avranches :

"En faisant à pied la longue montée qui précède les premières maison d'Avranches, j'ai eu une vue complète du Mont-Saint-Michel, qui se montrait à gauche dans la mer, fort au-dessous du lieu où j'étais. Il m'a paru si petit, si mesquin, que j'ai renoncé à l'idée d'y aller. Ce rocher paraît sans doute un pic grandiose aux Normands, qui n'ont vu ni les Alpes, ni Gavarnie. Ce n'est pas eux que je plains ; c'est un grand malheur d'avoir vu de trop bonne heure la beauté sublime."

Ces réflexions désabusées peuvent surprendre. Stendhal, qui aimait s'arrêter devant les monuments antiques ou du Moyen Age, avait bien entendu projeté d'aller au Mont ; et il avait une raison supplémentaire de s'y rendre : un voyageur lui avait dit que la plus jolie femme de Normandie tenait une auberge au Mont-Saint-Michel. Mais il ne se laissa pas tenter car il avait fait une heureuse rencontre dans la diligence :

"Depuis Dol, je voyageais seul, dans le coupé de la diligence, avec une paysanne de quarante ans extrêmement belle. Cette dame a des traits romains, des manières fort distinguées et, ce qui me surprend au possible, je trouve dans ses façons une aisance et un naturel auxquels beaucoup de nos grandes dames peuvent porter envie."

N'ayant d'yeux que pour sa belle compagne, Stendhal va la suivre jusqu'à Granville, en négligeant de visiter la citadelle de l'Archange !

On peut être aussi déçu par les propos tenus par Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments historiques depuis 1834, qui visita l'abbaye le 19 juin 1841, lors d'une tournée en Basse-Normandie. Dans une lettre adressée à Ludovic Vitet, vice-président de la Commission des Monuments historiques, il évoque l'état des

bâtiments et les travaux qui ont dû y être entrepris depuis l'incendie de 1834 ; il livre quelques réflexions assez sévères sur le monument qui ne l'a guère séduit et il s'oppose à ce que la Commission accorde des crédits pour la restauration de l'église, tant que l'abbaye sera affectée à l'Administration pénitentiaire [25] :

"Mon cher Président, depuis vous avoir écrit, je suis allé au Mont-Saint-Michel qui n'a pas bougé de place depuis au moins quinze ans que je ne l'avais vu. Mais l'église depuis l'incendie est devenue visible, en quoi elle gagne considérablement. Les pierres même ont acquis par le feu une teinte admirable. L'ornementation étant nulle n'a point souffert ; mais il a fallu refaire en sous-œuvre deux piliers. Deux autres réclament la même opération, enfin le transept est étrésillonné depuis le haut jusqu'en bas, moyennant quoi il soutient la tour du télégraphe [26]. Le chœur est demeuré intact. Il y a au Mont-Saint-Michel un abbé Lecour qui sert d'inspecteur à l'architecte. C'est un homme assez entendu, bien qu'il prenne le marbre des colonnettes du cloître pour une composition, correspondant du M(inist)ère de l'Instruction publique, et spécialement protégé par M. de Caumont. L'abbé Lecour voudrait bien que nous donnassions de l'argent pour refaire sa nef, mais si on la refait on y mettra aussitôt des cellules et nous aurons perdu notre argent. Nous ne sommes point chargés de loger M. Barbès et tutti quanti. Il m'était resté je ne sais quelle idée avantageuse de l'architecture gothique du Mont-Saint-Michel. Cette fois cela m'a paru horrible. Le granite n'est point destiné à faire des clochetons, et des crosses, comme dit M. Leprévot, et la brume salée de l'Ouest a déjà fait justice de toutes les moulures. Elles ressemblent à des morceaux de sucre imbibés d'eau."

Avec Gustave Flaubert, qui découvrit le Mont au cours d'un voyage qu'il fit en 1847 avec Maxime Du Camp, on retrouve un observateur moins sévère. Les quelques notes prises par l'écrivain ont été publiées dans un livre posthume, *"Par les champs et par les grèves"* [27]. Flaubert est frappé par l'état pitoyable du village dont les habitants étaient alors misérables :

---

(25) Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie, tome XLIX, 1942-1945, p. 481-482.

(26) Le transept de l'église abbatiale était échafaudé depuis 1838.

(27) FLAUBERT (Gustave) : Par les champs et par les grèves. Paris, 1886, p. 232-237.

"Cinq ou six maisons se regardant en face composent toute la rue ; leur alignement s'arrête et elles continuent par les raidillons et les escaliers qui mènent au château, se succédant au hasard, juchées, jetées l'une par dessus l'autre...

Pour y aller, on monte d'abord sur la courtine dont la muraille cache aux logis d'en bas la vue de la mer. La terre paraît sous les dalles fendues ; l'herbe verdoie entre les créneaux, et dans les effondrements du sol s'étalent des flaques d'urine qui rongent les pierres. Le rempart contourne l'île et s'élève par des paliers successifs. Quand on a dépassé l'échauguette qui fait angle entre les deux tours, un petit escalier droit se présente ; de marche en marche, en grimpant, s'abaissent graduellement les toits des maisons dont les cheminées délabrées fument à cent pieds sous vous. Vous voyez à la lucarne des greniers le linge suspendu sécher au bout d'une perche avec des haillons rouges recousus, ou se cuire au soleil, entre le toit d'une maison et le rez-de-chaussée d'une autre, quelque petit jardin grand comme une table où les poreaux languissant de soif couchent leurs feuilles sur la terre grise..."

Comme ceux qui découvrent l'abbaye pour la première fois, Flaubert a eu bien du mal à s'orienter dans les bâtiments car leur plan n'est pas simple et les salles se superposent sur trois niveaux :

"On s'y perd ; une seule visite ne suffisant pas pour comprendre le plan compliqué de toutes ces constructions réunies, où, forteresse, église, abbaye, prison, cachots, tout se trouve..."

Il donne une bonne description de l'église abbatiale, en portant un regard critique sur la façade classique que les derniers moines bénédictins ont élevée, peu de temps avant la Révolution, après avoir abattu les trois premières travées de la nef :

"L'église a un chœur gothique et une nef romane, les deux architectures étant là comme pour lutter de grandeur et d'élégance. Dans le chœur l'ogive des fenêtres est haute, pointue, élancée comme une aspiration d'amour ; dans la nef, les arcades l'une sur l'autre ouvrent rondement leurs demi-cercles superposés, et sur la muraille montent des colonnettes qui grimpent droites comme des troncs de palmier...

Pour agrandir de douze mètres la plate-forme qui se trouve au couchant de l'église, on a tout bonnement raccourci l'église ; mais comme il fallait reconstruire une entrée quelconque, un architecte a

imaginé de fermer la nef par une façade de style grec ; puis, éprouvant peut-être des remords ou voulant, ce qui est plus croyable, raffiner son œuvre, il a rajusté après coup des colonnes à chapiteaux "assez bien imités du XIe siècle", dit la notice. Taisons-nous, courbons la tête. Chacun des arts a sa lèpre particulière, son ignominie mortelle qui lui ronge le visage. La peinture a le portrait de famille, la musique a la romance, la littérature a la critique et l'architecture a l'architecte..."

Terminons maintenant ce petit voyage littéraire en compagnie de Théophile Gautier, venu au Mont pour voir la marée du siècle, celle de 1860 qui semble avoir été plus spectaculaire que celle de 1967 (28):

"On sait à quel point ce que les savants appelaient la "grande marée du siècle" avait surexcité l'imagination des Parisiens. Nous aurions mauvaise grâce à railler, après coup, un mouvement bien naturel de curiosité. Ces magnifiques spectacles valent la peine qu'on se déplace."

Théophile Gautier décrit l'arrivée du flot qui monte, dit-on, à la vitesse d'un cheval au galop ; la mer monte en réalité à la vitesse moyenne d'un mètre par seconde, ce qui est déjà considérable :

"Quand le flot fut plus près de nous, il prit l'apparence d'un front de cavalerie composé de chevaux blancs et chargeant au galop. Les lanières d'écume imitaient le fourmillement confus des jambes, et le clapotis des vagues le piétinement des sabots."

Cet amateur de fantastique qu'était Théophile Gautier a été impressionné par sa visite de l'abbaye ; n'oublions pas non plus que sa première vocation a été la peinture et ce sont des sensations de peintre qu'il éprouve :

"Une visite au Mont-Saint-Michel est un plaisir du même genre que celui qu'on prend à lire un roman d'Anne Radcliffe ou à feuilleter ces étranges eaux-fortes dans lesquelles Piranèse égratignait sur le vernis noir ses cauchemars d'architecture. Vous montez, vous descendez, vous changez à chaque instant de niveau, vous suivez des couloirs obscurs, tantôt dans la montagne, tantôt dans les airs ; vous

---

(28) GAUTIER (Théophile) : Quand on voyage. Paris, 1865, p. 59-81. Le texte sur le Mont-Saint-Michel a également été publié dans *"Art de Basse-Normandie"*, n° 84, été 1981.

arrivez à des cœcums, à des portes murées, derrière lesquelles s'accroupissent les vagues terreurs... ; ici, un effet digne de Rembrandt ou de Granet ; là, un précieux détail d'architecture à exercer la sagacité d'un Viollet-le-Duc. L'imagination se figure le moine de Lewis errant, sa lampe à la main, sous ces ogives où semblent s'accrocher de leurs ongles, les chauves-souris de Goya. Cette salle à voûte surbaissée serait un excellent fond pour une de ces fantastiques scènes d'inquisition que le Gréco, dans sa folie, ébauchait d'une main fiévreuse..."

Il a tout particulièrement admiré la salle des Chevaliers, *"le plus superbe vaisseau gothique qui existe au monde"*, et le cloître, *"bijou d'architecture gothique."* Il regrette que la tour de l'église soit dépourvue de flèche et, comme Flaubert, il vilipende la façade de la nef qu'il rajeunit d'ailleurs de quelques années en attribuant sa construction à la première République :

"L'église en elle-même, quoique charmante, n'a rien qui puisse étonner après les prodiges des cathédrales ; mais, par sa situation au sommet d'une pyramide, dans un bouquet d'édifices d'où elle s'élance comme le pistil d'une fleur centrale, elle produit un effet prestigieux. Par malheur, elle est découronnée de sa flèche étincelante qu'un clocher écimé remplace fort mal. Elle manque aussi de portail, car on ne peut appeler de ce nom la devanture qui bouche ses nefs et qui fut maçonnée sous la première République."

Trois ans après l'excursion de Théophile Gautier, la prison était fermée, les détenus du Mont étant envoyés à Beaulieu et à Fontevrault. Les portes de l'abbaye vont désormais s'ouvrir pour les pèlerins et surtout pour les touristes. Le monument n'était pas en très bon état mais, à l'exception d'un bâtiment qui s'était effondré en 1818, il n'était pas en ruines et il était possible de le sauver en le restaurant, ce que l'on fit à partir de 1872.

La fermeture de la prison n'était certes pas motivée par des considérations artistiques ; elle était rendue nécessaire par les difficiles conditions d'accès au Mont qui compliquaient l'approvisionnement de l'établissement pénitentiaire. Mais l'action des artistes et des écrivains, tout particulièrement celle de Viollet-le-Duc et de Victor Hugo, a dû jouer un rôle non négligeable. C'est pourquoi il nous a semblé utile de rappeler leurs témoignages qui ont sans doute permis d'abréger la dégradation de l'un des monuments les plus significatifs de notre patrimoine médiéval.

LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Un Site Géologique International

par PIERRE HOMMERIL

(Séance du 23 Février 1991)[1]

Je ne suis pas, Monsieur, parmi les plus qualifiés de notre Compagnie pour vous accueillir aujourd'hui. Toutefois, vous venez de prendre publiquement séance en évoquant, avec grand talent, une séquence de la vie publique du Mont-Saint-Michel et l'histoire, comme l'architecture de ce monument merveilleux, occupent une place de choix dans votre œuvre. Je pourrais donc justifier mon intervention par une concordance totalement anecdotique puisque ma naissance ne précéda que d'un mois seulement, les fastes du Millénaire de Normandie en ma bonne ville de Coutances. "Depuis 933, le sort du Mont-Saint-Michel est lié à celui de la Normandie, écrivez-vous en 1971, la période bretonne a été de courte durée (867-933). Elle n'a guère marqué l'histoire du Mont. Ce n'est pas le Couesnon qui a mis le Mont en Normandie, c'est le roi Raoul en le donnant à Guillaume Longue-Épée". Mais, en ma qualité de sédimentologue marin je dispose d'une raison plus sérieuse de vous répondre, celle d'évoquer le site, lui-même grandiose, de la baie du Mont-Saint-Michel, site inscrit depuis 1979 sur la liste du Patrimoine Mondial, établie par l'Unesco. Permettez-moi, auparavant, comme il est ici l'usage, d'esquisser votre portrait, tout en situant vos activités.

Né en 1942 à Caudebec-en-Caux, vous faites vos études secondaires, pour l'essentiel, au lycée de Lillebonne. Après une double formation, maîtrise de droit public et licence d'histoire, acquises aux

---

(1) Discours d'accueil prononcé par M. Pierre Hommeril, après la conférence de M. Henry Decaens, prenant séance.

Universités de Caen puis de Rouen, vous prenez très tôt, en 1967, en tant qu'ingénieur d'études, la responsabilité de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université de Rouen, Université qui vient d'être créée, du fait même de la coexistence locale des quatre facultés traditionnelles. Dans le cadre de vos activités professionnelles vous êtes également chargé de préparer les fonctionnaires aux épreuves du concours d'Attaché au Centre Universitaire régional d'études territoriales de Rouen. C'est en outre, comme responsable du service de formation permanente des personnels de l'Université que j'ai eu l'occasion de vous connaître et d'apprécier votre dévouement et votre courtoisie.

Parallèlement à ces responsabilités, pourtant très prenantes, vous débutez, dès 1965, une autre activité professionnelle, celle de conférencier de la Caisse Nationale des monuments historiques et des sites à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Vous participez au Jury de recrutement des conférenciers de cette abbaye mais aussi au Jury similaire de la ville de Rouen. C'est tout naturellement que vous assumez la tâche de secrétaire général des Amis du Mont-Saint-Michel et que vous participez à plusieurs conseils d'administration : Amis des monuments rouennais, Amis des musées départementaux de la Seine-Maritime et Office de tourisme, Syndicat d'initiative de Rouen.

Pérennisant cette activité de conférencier, vous publiez depuis 1971, articles et livres. Se concrétise ainsi, une seconde fois, un éclectisme déjà si apparent dans la dichotomie de votre activité professionnelle. En effet, sur les onze brochures publiées à ce jour, trois seulement se rapportent au Mont-Saint-Michel, les autres ayant trait à Rouen, Caudebec-en-Caux et Jumièges ou plus généralement aux églises, aux châteaux et aux itinéraires romans en Normandie. Vous participez à six ouvrages collectifs, sur des thèmes assez proches, parfois nettement différenciés tel que les pèlerinages médiévaux. Des articles publiés dans les Annales du Mont ou dans la revue "les Amis du Mont-Saint-Michel" complètent cette bibliographie.

Vous êtes conseiller historique à des émissions de radio (le Mont-Saint-Michel) ou de télévision (le roman en Normandie) et exercez aussi votre talent de conférencier pour diverses associations dont "Connaître Rouen". Vous venez aujourd'hui d'ajouter notre Académie à cette liste et je suis certain, Monsieur, que vous saurez, à l'avenir, nous enchanter maintes fois par vos évocations aussi précises que vivantes.

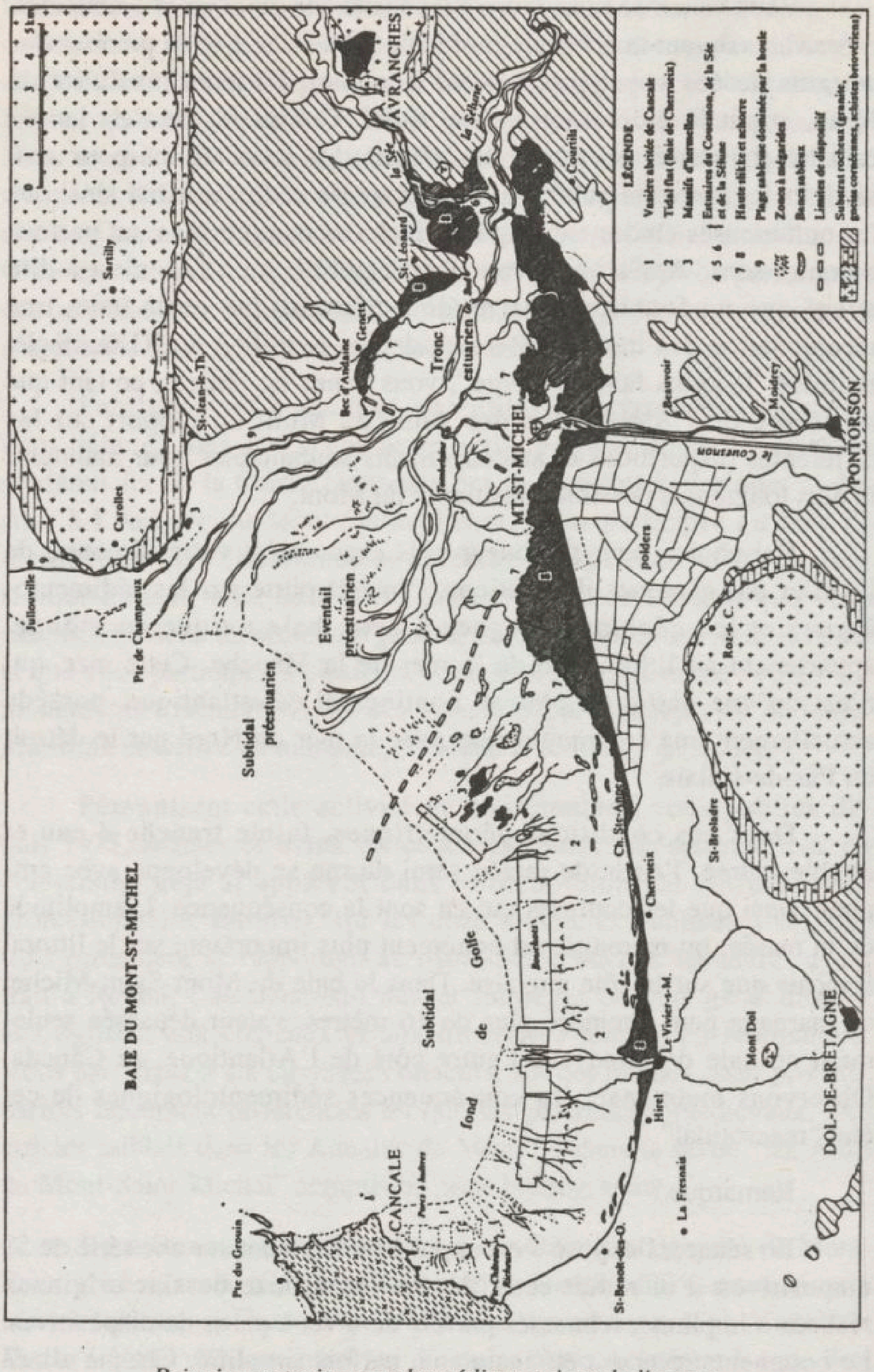
Vous venez de faire revivre les visites de peintres, d'architectes, d'écrivains durant la première moitié du XIXe siècle et de préciser que certains de ces voyageurs ont été très marqués par l'insularité du Mont, et par le pittoresque de son cadre. Cet intérêt ne s'est jamais relâché et j'aurais pu relater les efforts des associations pour sensibiliser les pouvoirs publics au sauvetage de cette insularité ainsi que les nombreuses études techniques effectuées dans ce sens, ou parfois, à contre-sens. Après avoir vous-même publié, en 1972, c'est-à-dire avant que ne fonctionne le modèle hydraulique de la baie, une récapitulation des travaux effectués depuis le milieu du XIXe siècle, intitulée "laissons faire la nature", vous venez de rédiger, en tant que secrétaire de l'Association des Amis du Mont un rapport sur les différentes dispositions et aménagements souhaitables pour maintenir le plus longtemps possible l'insularité du Mont.

J'ai choisi, pour prolonger plus exactement votre discours, de justifier par quelques illustrations, l'intérêt porté par les sédimentologues et les géomorphologues à cette baie unique au monde, appartenant au littoral sud de la mer de la Manche. Cette mer, qui n'est qu'une partie du plateau continental est-atlantique, possède actuellement une communication avec la mer du Nord par le détroit du Pas-de-Calais.

Dans ces conditions géométriques, faible tranche d'eau et double entrée, l'onde de marée semi-diurne se développe avec ampleur ainsi que les courants qui en sont la conséquence. L'amplitude de la marée, ou marnage, est nettement plus importante sur le littoral français que sur la côte anglaise. Dans la baie du Mont-Saint-Michel ce marnage peut atteindre plus de 16 mètres, valeur dépassée seulement en baie de Fundy de l'autre côté de l'Atlantique, au Canada. Observons maintenant les conséquences sédimentologiques de cet état "macrotidal".

Remarque :

En séance, l'exposé s'est appuyé directement sur une série de 58 diapositives. J'ai réduit cette illustration à onze dessins originaux réalisés à la plume, rehaussés parfois de lavis à partir de diapositives. Le commentaire oral a été maintenu, parfois simplifié. Chaque alinéa correspond à une ou deux diapositives, le texte ayant parfois été intégralement transposé en légende des figures.



Principaux traits morpho-sédimentaires de l'estran
(in Caline, Larsonneur et Lhomer, 1982)

PRÉSENTATION DE L'ESTRAN.

– La pente de la zone intertidale étant très faible, un estran (les "grèves") très étendu découvre à chaque marée basse. Il est limité, en amont, par le trait de côte supratidal, formé d'une dune ou d'une falaise d'érosion dans l'herbu. Vus depuis le Bec d'Andaine, Tombelaine et le Mont "émergent" de l'estran sablo-vaseux. Le littoral sud-ouest ferme la perspective de la baie (fig.1).



Fig. 1 : Ensemble de la Baie à marée basse de vive-eau.

– La totalité de la mer de la Manche a été cartographiée au point de vue géologique mais aussi lithologique, travail qui demanda 20 ans et une dizaine de thèses. J'ai personnellement levé la partie nord-est du Golfe normand-breton depuis Chausey jusqu'au banc de la Schôle et au delà de Guernesey. La zone tidale de la Baie du Mont-Saint-Michel apparaît comme une trappe sédimentaire dans laquelle se piègent les bioclasts, puis les sables grossiers, les sables fins et enfin les vases silteuses et argileuses.

– trois petites rivières débouchent dans la baie ; le Couesnon au Sud, la Sélune et la Sée à l'Est. Cet ensemble définit le tronc estuarien, qui passe, en s'élargissant, à l'éventail pré-estuarien, sillonné de chenaux de marée (flot et jusant). Un réseau de ces chenaux se positionne

au centre, un autre suit la côte du Cotentin jusqu'à la pointe de Champeaux. La partie occidentale, avec bouchots de moules et parcs à huitres est isolée de l'éventail pré-estuarien par une zone très originale, le massif des hermelles d'où partent des bancs de sable grossier bioclastique, en lanières progressant vers l'amont, vers le schorre stabilisé, parce qu'il est colonisé par une flore adaptée à l'environnement salin : salicornes, obiones, spartines..., c'est l'herbu bien connu des riverains. Une microfalaise sépare souvent le schorre de la slikke dénudée.

– Près du port de Le Vivier-sur-Mer se visionnent correctement, en raccourci spatial : chenal, slikke vaseuse et schorre herbu (fig. 2).



Fig. 2 : Entrée du port de Le Vivier-sur-Mer.

– Des vases gluantes et brillantes se situent au contact de l'herbu, l'axe du chenal se distingue mal, sur l'un des flancs apparaissent des polygones de retrait.

– Mais la slikke peut être sableuse et alors le chenal du jusant y taille des berges abruptes ébouleuses en changeant fréquemment de parcours (fig. 3).

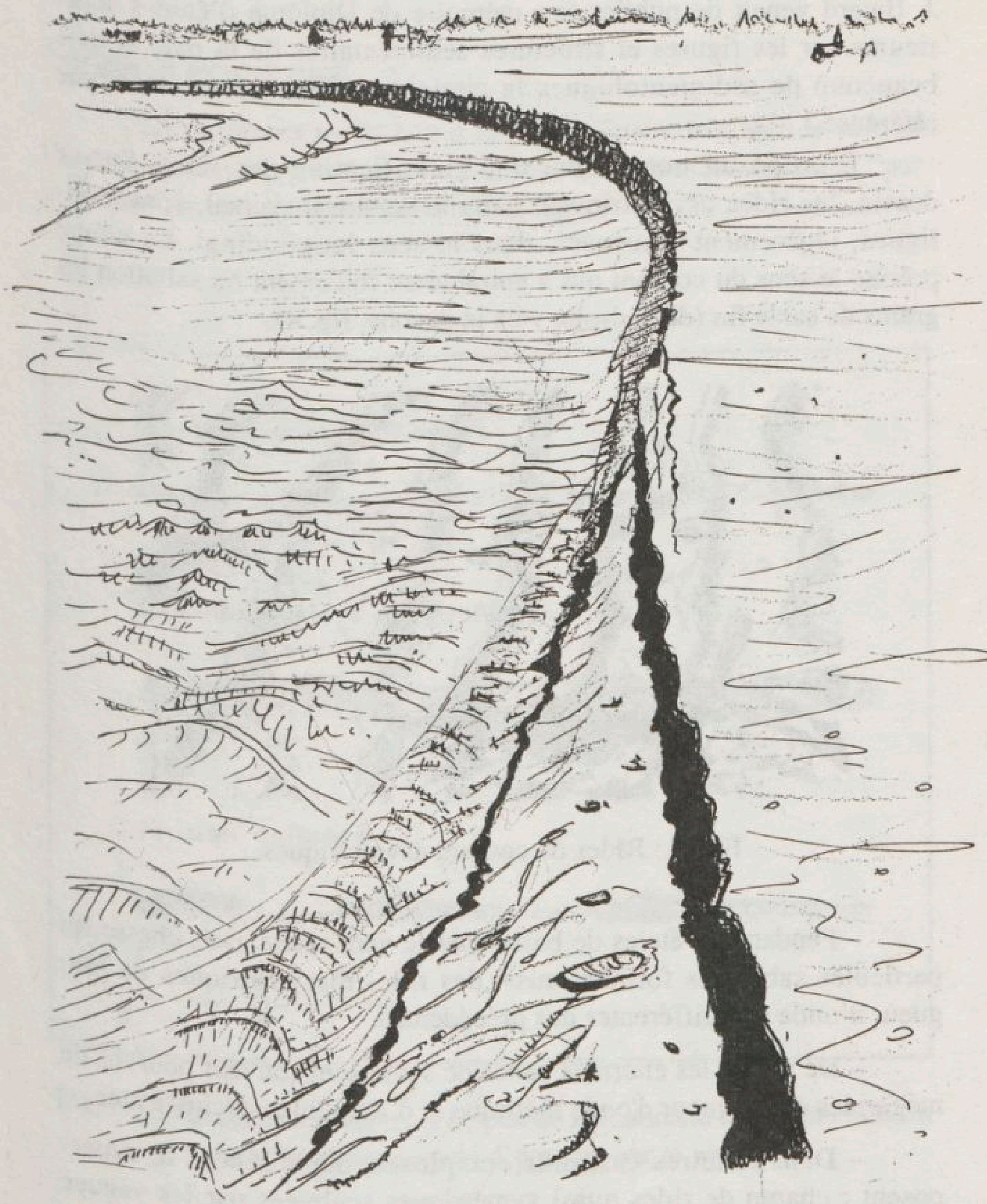


Fig.3: Migration d'un chenal d'écoulement des eaux pendant le jusant.

FIGURES DE SURFACE : LES RIDES.

– Cette baie est devenue un site géologique international. J'ai été témoin de son succès au Congrès International de Sédimentologie de Reading-Edimbourg en 1967. Un élève du Professeur L. Dangeard, J. Bajard venait de publier son mémoire de Diplôme d'études supérieures sur les figures et structures sédimentaires de la baie et déjà beaucoup de sédimentologues le citaient chaleureusement comme référence.

Il proposait notamment une classification des rides. Sur ce dessin, les rides asymétriques, dans le sens transversal, sont rectilignes, légèrement sinueuses, dans le sens longitudinal. La coupe précise le sens du courant qui a entraîné en roulement ou saltation les grains de sable fin (de la droite vers la gauche, fig. 4).



Fig. 4 : Rides de courant asymétriques.

– Pendant les étales de basse-mer le vent sèche, puis chasse les particules sableuses formant aussi des rides dissymétriques de longueur d'onde peu différentes des précédentes.

– De même les énormes bancs de sable sont souvent pourvus de mégarides de longueur d'onde métrique et d'amplitude décimétrique.

– Dans d'autres cas, plus complexes, deux dépôts se superposent : champ de rides quasi symétriques sculptées par les vagues affectant une faible tranche d'eau, au jusant. Puis, juste avant l'étale, les derniers filets d'eau se glissent dans les creux du système ridé, bifurquant parfois d'un creux à l'autre, en sectionnant la ride.

– Sur ces rides linguoïdes, le déferlement léger de l'étale a déposé des flocons de vase. Ne croyez pas que le couteau, mis, comme de coutume pour donner l'échelle, ait servi à "beurrer" la vase floconneuse sur la surface des rides !

ÉROSION ÉOLIENNE.

– Le panorama vu du bec d'Andaine illustre très bien le rôle de l'érosion éolienne enlevant le sommet des rides en mettant "par inversion" la vase en position de relief, (fig. 5).

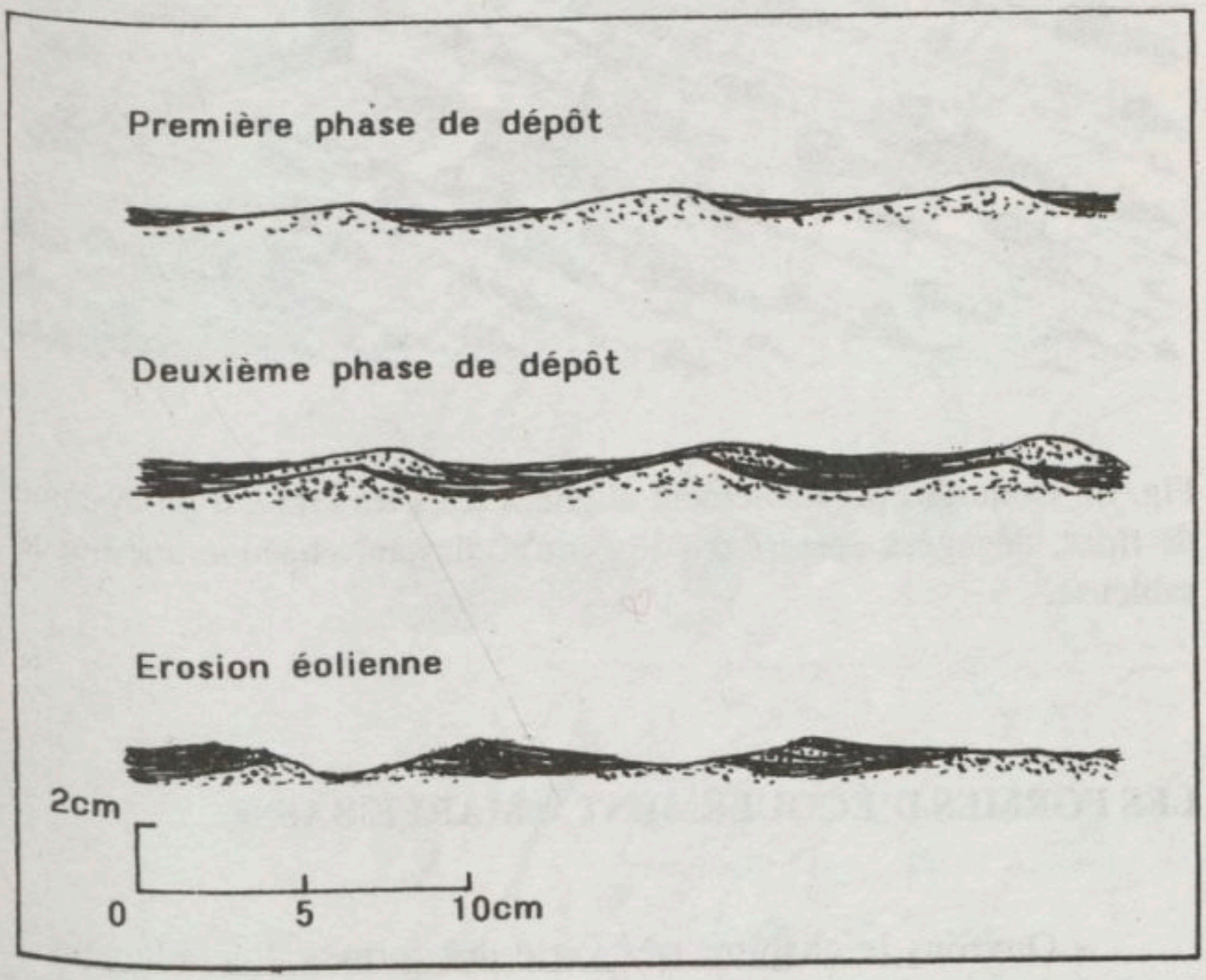


Fig. 5 : Schématisation en trois étapes du mécanisme de sédimentation argilo-sableuse puis d'érosion par le vent.

– De même, chaque coquille (coque ou palourde), déposée valve bombée vers le haut, protège une queue sableuse, du vent violent soufflant sur la slikke pendant la basse-mer (fig. 6).

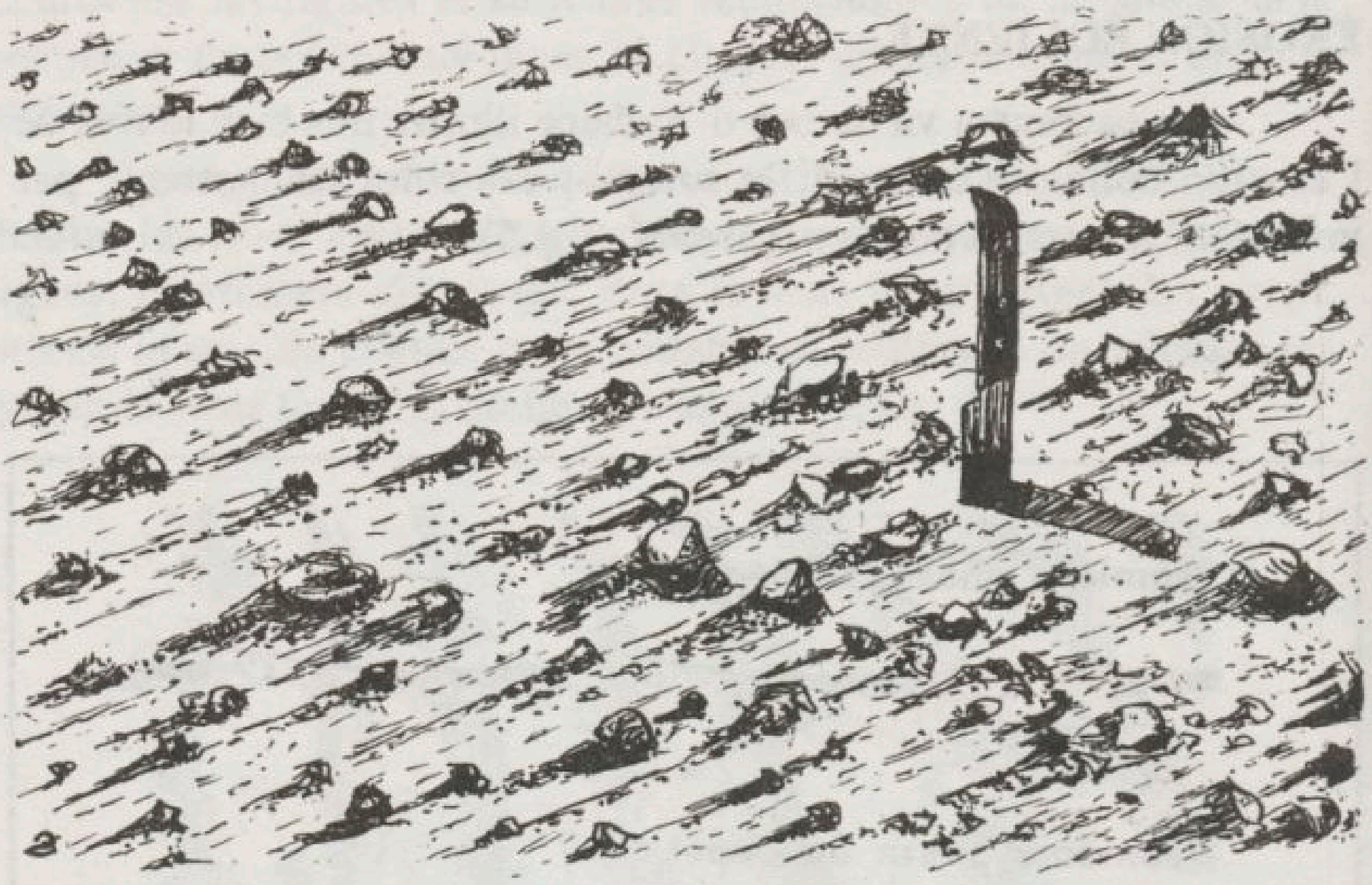


Fig. 6 : Coquilles préalablement alignées dans les creux d'un système de rides, dégagées ensuite par le vent et abritant chacune une queue sableuse.

LES FORMES D'ÉCOULEMENT A MARÉE BASSE.

– Ouvrons le chapitre très varié des formes d'écoulement à marée basse (au début de l'étale) : cirque de réception, chenal plus ou moins profond et accumulation deltaïque. Ainsi, ce front du delta abrupt sur du matériel bioclastique, raviné en surface par de minuscules rigoles entraînant de la vase, est l'esquisse d'une véritable séquence verticale, (fig. 7).

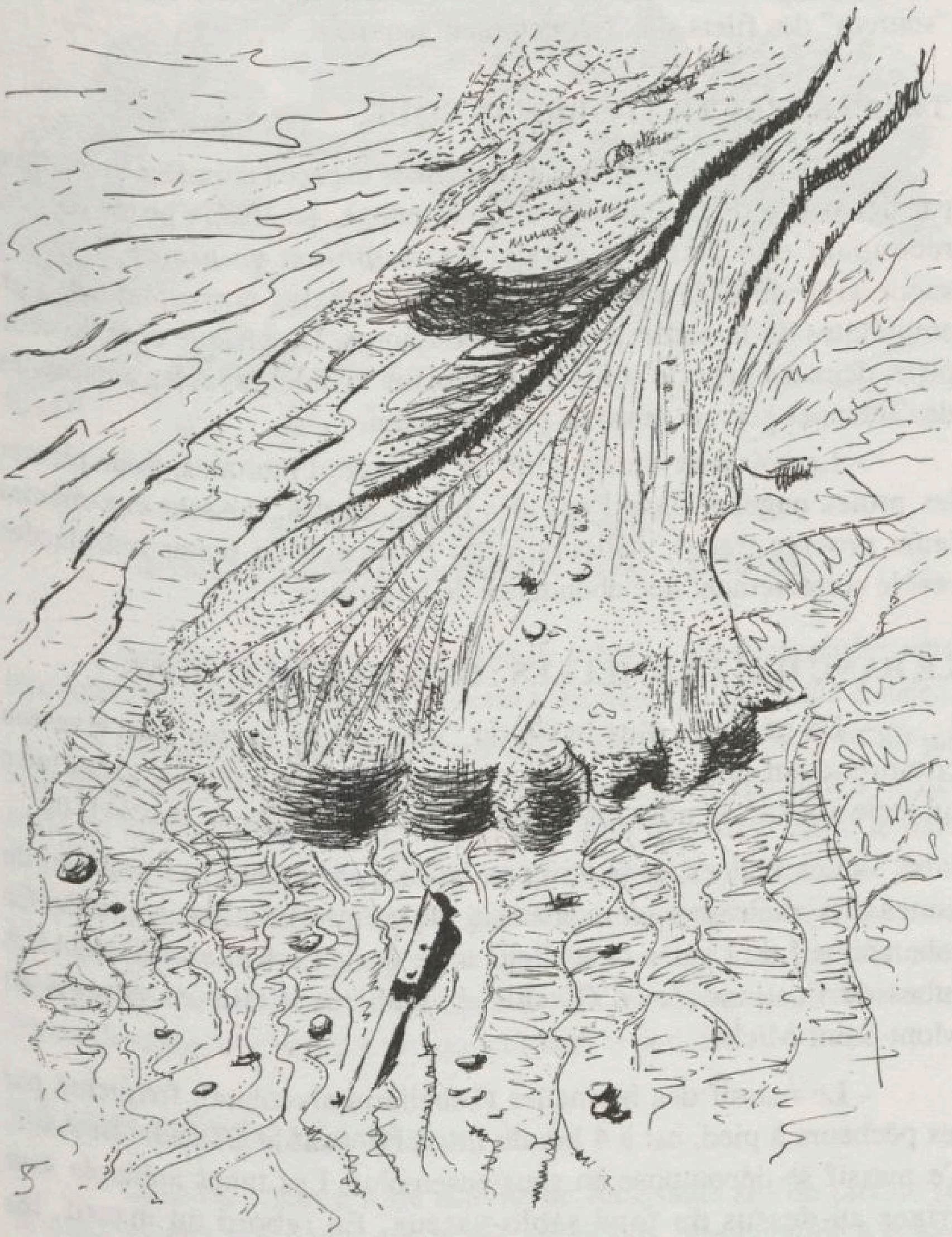


Fig. 7 : Rigole d'écoulement ayant entraîné du sable coquillier grossier sur l'estran de sable fin.

– Cet autre delta multilobé possède de mini-chenaux anastomosés en tresses comme certaines vallées du Middle West américain vues d'avion.

– Sur cette slikke vaso-argileuse, les filets d'écoulement débutent en doigt de gant puis s'encastrent ensuite entre les rides. Les "sources" des filets sont fréquemment pennées.

TRACES D'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE.

– L'activité biologique de quelques espèces animales se marque par des pistes de locomotion et de broutage. Ici, frêles pistes de vers recoupant une piste du crustacé *Corophium volutator*. Là, une succession de creux et de crêtes transversales correspondant aux empreintes de la partie postérieure du corps. De chaque côté de cette piste, deux rangées de petits trous, à peine visibles, sont les empreintes des antennes servant aussi de point d'appui.

– Les oiseaux venus après la passage d'humains, pour picorer les proies nageant dans l'eau des traces de pas, laissent eux-mêmes leurs propres traces. Ailleurs, cette profusion de pistes entrelacées révèle certainement une abondance de nourriture.

LE BANC DES HERMELLES : BIOCONSTRUCTIONS.

– La partie la plus basse du "baissant de la mer" en vive-eau comprend un champ de Lanice conchilega, polychète sédentaire tubicole associé au principal massif d'hermelles près de la cote 0 m.

– Les lanices, sans être contigües, provoquent la formation de buttes dissymétriques en retenant le sable entre les tubes arénacés. Ce tube arénacé de Lanice conchilega avec frange orale, est différent des tubes de Pectinaria et d'Owenia, polychètes d'ailleurs absents au Mont-Saint-Michel.

– Le massif des hermelles (Sabellaria alveolata), fréquenté par les pêcheurs à pied, est à 4 km du littoral devant la Chapelle St Anne. Ce massif se décompose en sous-ensembles. Les tubes arénacés sont érigés au-dessus du fond sablo-vaseux. En rebord du massif, les lanices s'insinuent entre les bioherms à sabelles.

– A la pointe de Champeaux, devant les falaises gneissiques, les sabelles ont érigé quelques très beaux bioherms en prenant appui, cette fois, sur l'estran rocheux, (fig. 8).



Fig. 8 : Bioherms d'hermelles,
devant la pointe de Champeaux au nord de la baie.

– Les extrémités orales des tubes de sabelles, sans être coalescents, sont fixés entre eux à la base du bioherm mais libres à l'extrémité distale.

– La carte du banc des hermelles a été dressée en 1979-80 par sept auteurs écologistes, géomorphologues et sédimentologues. Les cotes se rapportent au 0 m I.G.N. et non au 0 m marin. Entre le banc des hermelles et les herbus s'étalent quelques grands bancs de sable bioclastique, atteignant 2 km de grand axe et sculptés de mégarides. Les colonnes de lanices jouent un rôle discret par rapport aux bioconstructions des hermelles. En aval, les moulières naturelles et les bancs de sable bioclastique progradent vers le sud-est.

TRACES DE DÉGAZAGE.

– Dans les zones à forte activité de fouisseurs si l'on piétine sur le tapis vaseux élastique, des bulles de gaz de fermentation s'échappent et forment des mini-cratères circulaires ressemblant parfois à des caldeira du volcanisme hawaïen ! D'autres formes de dégazage prennent un aspect d'alvéoles contiguës.

FENTES DE RÉTRACTION.

– Les fentes de rétraction peuvent apparaître dans les surfaces vaseuses restant hors d'eau entre deux périodes de vive-eau. Le réseau d'apparence parfois désordonnée, suit en fait une progression rigoureuse : les fentes les plus larges sont les plus anciennes, les plus fines découpent le centre des premiers polygones.

– Sur certains bancs de la slikke, les temps d'exondation très courts, ne permettent l'apparition que d'un fin réseau, inachevé. La permanence de l'eau dans un minichenal empêche le raccord des deux réseaux de chaque berge, (fig. 9).



Fig. 9 : Fentes de rétraction craquelant la slikke vaseuse, de part et d'autre d'un mini-chenal.

– Sur la haute-slikke des pousses végétales profitent des fentes pour percer la croûte.

CHENAUX D'ÉROSION.

– Vers l'Ouest de la baie, la haute-slikke est découpée par de grandes rainures d'érosion perpendiculaires au trait de côte et le résultat est comparable aux platiers rainurés de l'estran crayeux cauchois, (fig. 10).



Fig. 10 : Haute-slikke rainurée perpendiculairement au littoral occidental de la baie, vers Cancale.

– Le sommet des interfluves a été morcelé par la dessication dont ne restent que des fragments du polygonage, qui, entraînés sur la slikke sablo-sableuse deviennent des "galets de boue" repris et enfouis par la sédimentation.

COQUILLES ET BANCS SABLEUX.

– Les bancs de coquilles et de gros bioclasts sont parfois projetés sur les herbus par les houles violentes, lors des fortes marées. D'autres fois, ces bioclasts sont insérés entre les cailloutis du bas de plage et se placent verticalement pour opposer le minimum de prise à l'énergie déferlante.

– La migration des bancs sableux se suit aisément sur le littoral sud, à la chapelle St Anne ou à Vildé. Ils se déplacent vers le haut de l'estran à une vitesse de 30 à 100 m par an. Les apports annuels estimés à 8500 m^3 contribuent au colmatage supratidal. Toujours sur le littoral sud, plus à l'Est, les herbus s'accroissent vers la slikke (donc vers le Nord) à une vitesse plus faible, 50 m par an, mais tout aussi inexorable.

LES TIDALITES.

– Abordons maintenant la dernière partie de mon propos. Le sédiment des herbus apparaît formé de lits successifs d'épaisseur millimétrique. C'est de la tangue, argilo-silteuse calcaire, caractéristique des schorres de cette baie.

– Sur cette slikke disséquée par l'érosion, (fig. 11), le sédiment est varvé de la même manière. La tangue, caractéristique des dépôts vaseux de la zone intertidale supérieure de la baie, présente des alternances sableuses et silto-argileuses en lits plans, mis en place par les marées successives. La tangue, contenant de 40 à 50 % de calcaire (bioclasts marins finement broyés) est un excellent amendement pour les sols siliceux de la Bretagne et du Cotentin. Cet amendement a été utilisé jusqu'après la guerre, avant l'apparition des engrais chimiques (600 000 m^3 par an au siècle dernier).



Fig. 11 : Bancs de tangue finement litée disséqués par l'érosion.

– Un pneu enfoui atteste de l'accrétion verticale rapide des tangues. Les lits sont parfois convolutés, le lit argileux noir plus fin que le dépôt sableux. La convolution des lits peut être très régulière.

– Dans une thèse très récente (1990), Bernadette Tessier, élève du Professeur C. Larsonneur de Caen, a étudié l'enregistrement des cycles tidaux en accrétion verticale dans la baie du Mont-Saint-Michel. Un cycle semi-lunaire déposé dans le domaine sub-tidal comporte idéalement 28 faisceaux tidaux, alternativement un lit sableux déposé par le courant dominant (flot ou jusant) et un lit argileux décanté lors de l'étale de courant. Mais la zone de haute-slikke étudiée n'est recouverte que par 10 à 12 pleines mers pendant les 5 ou 6 jours de vive-eau. Cet enregistrement des cycles tidaux permet de définir des "tidalites", retrouvés par d'autres géologues, même dans des sédiments de plus de 600 millions d'années. Bernadette Tessier aborde d'ailleurs la comparaison entre les tidalites du Mont et celle des dépôts de la molasse miocène de Digne (entre 12 et 22 millions d'années). Elle prouve ainsi que le sillon péri-alpin était largement ouvert sur la mer téthysienne (c'est-à-dire "alpine") puisqu'il était l'objet d'une marée semi-diurne comme la Manche.

– Jetons un dernier regard sur cet immense estran "tangueux" limité à l'horizon par un banc sableux et repérons, à gauche, la frêle silhouette du Mont-Saint-Michel en quelque sorte "bijou médiéval dans un écrin macrotidal multiséculaire".

CONCLUSION.

J'espère, à l'aide de ces diapositives prises du 3 au 5 avril 1973, lors de la marée d'équinoxe, à l'occasion d'un stage d'étudiants, vous avoir sensibilisé à la beauté de ce site sans cesse modifié, sans cesse renouvelé. J'espère vous avoir fait partager la passion des géologues marins, passion qui n'est pas totalement gratuite puisque l'observation, l'analyse, la mesure des phénomènes sédimentologiques actuels doit servir de critère pour définir les conditions anciennes et cerner leur évolution. Bien entendu, le géologue ne s'en contente pas et sait aussi mettre à profit les techniques les plus récentes tel que modélisation mathématique et modélisation physique pour, passant du qualitatif au quantitatif, aider les décideurs à promouvoir les aménagements les plus souhaitables.

Mais, dans ce cas précis, quelles que soient les décisions, n'oublions pas que le colmatage de la baie, s'il peut être retardé, est, à terme, inéluctable. A moins que la tendance esquissée d'une remontée du niveau des mers, ne s'affirme dans le siècle à venir, apportant par ailleurs, pour nombre d'aménagements littoraux beaucoup plus de déboires que de succès.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

(Les ouvrages répertoriés possèdent des bibliographies exhaustives qu'il n'est pas utile de reprendre).

BAJARD J. (1966)

Figures et structures sédimentaires dans la zone intertidale de la partie orientale de la baie du Mont-Saint-Michel.

Rev. Géogr. phys. et Géol. dynam., n.s. t. 8, fasc. 1, p. 39-111.

CALINE B. (1982)

Le secteur occidental de la Baie du Mont-Saint-Michel : morphologie, sédimentologie et cartographie de l'estran. Doc. du B.R.G.M., n. 42, 250 p.

CALINE B., LARSONNEUR C. ET L'HOMER A. (1982)

La Baie du Mont-Saint-Michel : principaux environnements sédimentaires.

Livre jub. G. Lucas, Mém. géol. Univ. Dijon, 7, p. 37-51.

COMPAIN P., LARSONNEUR C. et WALKER P. (1988)

Les sédiments et leur dynamique dans la partie nord-est de la baie du Mont-Saint-Michel. Bull. Soc. Linn. Norm., 112-113, p. 109-114.

DECAENS H. (1972)

Laissons faire la nature ! (le problème de l'ensablement du Mont-Saint-Michel). Ann. du Mont-Saint-Michel, n. 6, p. 127-135.

DOULCIER J., GEFFRE P., MIGNIOT C., PRESCHEZ P., SIMON G. et VIGUIER P. (1978)

Le Mont-Saint-Michel entre terre et mer.

Monuments historiques, n. 3, p. 33-44.

GRUET Y. (1982)

Recherches sur l'écologie des "récifs" d'hermelles édifiés par l'annélide polychète SABELLARIA alveolata (Linné). Thèse Doctorat d'État, Univ. Nantes, 234 p., ronéot.

KLINGEBIEL A. et LARSONNEUR C. (1980)

Modèle de sédimentation littorale en zone tempérée. La façade maritime française de l'Atlantique à la Manche. Bull. Inst. Géol. Bassin Aquitaine, Bordeaux, n. 27, p. 113-164.

LABORATOIRE CENTRAL D'HYDRAULIQUE DE FRANCE

– (1971)

Baie du Mont-Saint-Michel. Étude des conditions de sédimentation, historique et évolution des fonds, synthèse des phénomènes naturels.

Rapport inédit en 5 fasc.

– (1977)

Baie du Mont-Saint-Michel. Étude de la dynamique sédimentaire, mesures en nature, rapport général.

Rapport inédit en 3 fasc.

– (1986)

Baie du Mont-Saint-Michel. Influence de la nature des efficacités sédimentologiques du barrage du Couesnon. Rapport inédit.

LANG J., LUCAS G. et MATHIEU R. (1973)

Le domaine benthique littoral de la baie du Mont-Saint-Michel.

Rev. des Sc. de la Terre, Nancy, t. XVIII, n. 1, p. 19-78.

LARSONNEUR C. (1982)

La Baie du Mont-Saint-Michel, modèle de sédimentation en zone tempérée.

Rev. Pal. de la Découverture, Paris, vol. 10, n. 94, p. 50-69.

LARSONNEUR C. (1982)

La Baie du Mont-Saint-Michel : un modèle de sédimentation en zone tempérée.

Bull. Inst. Géol. Bassin d'Aquitaine, Bordeaux, n. 46, p. 5-73

MIGNIOT C. (1982)

Mont-Saint-Michel : Sauvetage du site.

Universalia 82. Thèmes et problèmes, p. 301-306.

SOGREAH (1989)

Étude de l'influence de l'aménagement du Couesnon sur le maintien du caractère maritime aux abords du Mont. Dimensionnement hydraulique et gestion de l'aménagement du Couesnon. Note et synthèse finale. Rapports inédits.

TESSIER B., MONTFORT Y., GIGOT P. et LARSONNEUR C. (1989)

Enregistrement des cycles tidaux en accrétion verticale, adaptation d'un outil de traitement mathématique. Exemples en baie du Mont-Saint-Michel et dans la molasse marine miocène du bassin de Digne.

Bull. Soc. Géol. France, (8), t. V, n. 5 p. 1029-1041.

TESSIER B. (1990)

Enregistrement des cycles tidaux en accrétion verticale dans un milieu actuel (la Baie du Mont-Saint-Michel) et dans une formation ancienne (la Molasse marine miocène du Bassin de Digne).

Thèse Doctorat, Univ. Caen, 122 fig. 151 p.

UN REBELLE DE BONNE FAMILLE PIERRE DE COUBERTIN (1863 - 1937)

par YVES P. BOULONGNE

(Séance du 6 Avril 1991)[1]

Monsieur le Président,

"Je ne suis qu'un viveur lunaire
Qui fait des ronds dans les bassins
Et cela sans autre dessein
Que de devenir légendaire"

Pourquoi ces vers de Jules LAFORGUE me viennent-ils en pensée, alors que la solennité initiatique de l'adoubement requiert le souffle de l'épopée et la pompe de l'alexandrin ?

C'est que, sans doute, revenu de bien des vanités, ai-je pris avec l'âge le parti d'Epictète (le Boiteux) et que je ne m'inquiète, dorénavant, "que des choses qui sont à moi, qui sont libres par nature". Mais suis-je totalement honnête ? Ai-je vraiment pris distance d'avec le monde des convenances et des honneurs ? Non sans doute, puisque je suis ici, poussé il est vrai sur le proscenium par la conviction d'un ami. Pour lunaire qu'il soit, l'homme se veut légendaire. De là le paradoxe, et l'ambiguïté des conduites. Allons, franchissons le pas ! Voilà, c'est fait.

---

(1) *Conférence prononcée à l'occasion de sa prise de séance, par M. Yves P. Boulongne, élu membre correspondant le 21 mars 1990.*

Je vous suis reconnaissant, Monsieur le Président, et vous tous, Mesdames et Messieurs, membres de cette brillante phalange, de m'accueillir parmi vous. J'essaierai d'être fidèle à l'esprit de nos grands anciens, fondateurs de la Compagnie. Je ne vous promets pas de vivre centenaire, tel Fontenelle, et encore moins, comme lui, tard dans l'âge venu, de charmer les jeunes filles des meilleures familles de la ville en leur contant la vie des astres ! De quels poids sont donc mes mérites ? Ils pèsent peu, au regard des vertus du savant ou de l'écrivain. Peut-être, au moment de tirer le trait du doit et avoir, retiendra-t-on que je me suis toujours tenu aux côtés de ceux qui souffrent, les déshérités de la vie, chez nous, ici, en Afrique, là-bas. Et que, les servant bien, j'ai peut-être servi la France.

Pour avoir été déporté, c'est-à-dire arraché à une terre et à une culture, j'ai beaucoup réfléchi au concept de patrie. Renan, dans mes jeunes années, mais aussi Tocqueville, Jaurès, Siegfried, Marx, et Senghor, m'ont mené, plus que d'autres, sur les chemins de l'altérité. A ces noms j'ajouterai celui de Pierre de COUBERTIN, à qui j'ai voué une vie de chercheur et dont, je l'espère, je saurai vous dire la grandeur.

Mais auparavant, Monsieur le Président, veuillez me permettre d'acquitter une dette envers les hommes et les femmes de ce terroir - et ce sera bien la meilleure façon de vous dire ma gratitude.

Dans la détresse et l'ignominie où j'ai été plongé à l'âge de mes vingt ans, une image très forte, très charnelle, m'a soutenu. Quelque part sur le plateau de Caux, le rouleau minéral de la mer tout proche, des hommes avancent, rompus par la tempête. Une charrette vétuste brinqueballe dans le chemin creux, les chevaux peinent. D'un coup, le soleil surgit. Sans transition, le printemps éclate.

Miracle de la jeunesse, fantasmagorie de l'absence ? Sans doute ! Dans ma cellule de Bonne-Nouvelle, dans ma cage en fer de Poissy, sur mon châlit de Büchenwald, suis-je alors libre, de cette liberté réifiée, plus belle et plus forte que la vraie. Qui nie la mort ! Sans doute, dois-je à ce rêve absurde d'avoir survécu.

Heureusement, l'homme est un être absurde. Car de son propre terreau, lui seul sait faire jaillir la contre-offensive qui terrasse les démons. Ai-je besoin de le dire à cette assemblée, plus et mieux que d'autres, parce que compagnon du druide et du troll, familier des plaines hauturières, le Normand, le Normand rêveur et poète, est cet être d'absurdité.

Je dirai donc ma connivence avec les hommes de cette terre.

Je suis de ce pays, dressé contre les vents de noroît et les guerres. Mes ancêtres furent des va-nu-pieds, marins, soldats du Roy, corsaires, filles de peu embarquées de force pour la Nouvelle France. J'ai rêvé aux exploits des coureurs de mers, des Eudes et des Parmentier, des Ango et des Béthencourt, de tous ceux, capitaines d'aventures, familiers des steppes d'Acadie, des mangroves de Guinée, qui, la chasse terminée, revenaient dans leurs fiefs, solidement arrimés à la glèbe, la tête dans les étoiles.

Je suis de ce pays de métissage : celte, gaulois, romain, burgonde, viking, gaudon, où les superstitions, les terreurs, les abominations, dans lesquelles prend corps toute civilisation, vont donner à l'humanité Jumièges et Rouen, Dieppe, le Havre, Fécamp, et la longue cohorte de poètes, écrivains, musiciens, plasticiens, hommes de science et de politique qui, entre Bresles et Seine, vont surgir des tribus du Caux et du Bray.

Je suis fils de l'Ailly, de ce vaisseau de craie embossé dans la Manche, de ces églises romanes où tant de pèlerins firent halte en route vers Compostelle, de ce cimetière marin de Varengeville, le plus beau de France où Braque, Roussel, Porto-Riche, continuent de chanter l'amour.

Je suis fils des valleuses où, près de Michel Ciry, mon frère, Dieu n'est jamais si grand et les hommes si ambigus.

Je suis de ce pays couturé de blessures, fils de ces paysans fauchés en août 14 dans les plaines d'Artois, frère de ces héros tombés au Madrillet, dans les matins glauques de l'occupation nazie.

Par devoir, alors que vous m'accueillez, et parce que nous ne serions rien sans leur grandeur et leur sacrifice, je me devais de dire cette fidélité.

C'est pourquoi, dans un même esprit, voudrais-je rendre hommage à un grand Français de ce siècle qui, par ses racines, puisa en partie dans le sol cauchois le vigueur de son génie. Je le fais avec d'autant plus de passion et de foi, que Pierre Charles Frédy, Baron de Courbertin - c'est de lui, vous l'avez deviné, dont il s'agit - est injustement méconnu et que son image, au cours des décennies, a été trahie au point qu'une vie, exemplaire, et une œuvre, exceptionnelle, sont aujourd'hui banalisées.

Pourrai-je, Messieurs, susciter votre intérêt, retenir votre curiosité, à l'image de l'Abbé Auger, Professeur d'éloquence au Collège Royal de Rouen, membre de cette Académie qui, le 26 octobre 1774, prononçant un discours remarqué sur *L'Emile*, sut captiver, une assistance "composée de mères tendres et de magistrats respectables qui, au milieu des embarras de leur noble fonction, se font un devoir et un plaisir d'encourager (les) études". C'est du moins ce que dit la chronique. Le discours fut publié en 1775, "par permission", "chez Le Boucher fils, libraire à Rouen, rue Ganterie". Un voisin ! Oui, puissè-je avoir le talent de l'Abbé Auger pour faire revivre, devant vous, l'étonnante figure de Pierre de COUBERTIN !

L'histoire d'un homme est souvent banale, un individu naît, arpente une voie tracée, aime, se reproduit, meurt. Sans éclat, sans faste. Telle est, en général, pour un notable, la trajectoire par temps calme.

Né coiffé, habitant des beaux quartiers, membre du Jockey-club, COURBERTIN eût pu passer entre les lignes du destin, sûr de son rang et de son sang, en parfaite harmonie avec une caste sociale qui glissait sur l'erre, temps perdu, temps retrouvé. Or, COUBERTIN fut tout, sauf un bourgeois nanti. A contre-courant des idées reçues, sa vie fut celle d'un rebelle, de bonne famille certes, néanmoins, d'un rebelle. Sa quête existentielle et son œuvre méritent plus que jamais d'être données en exemple, en des temps où la France a besoin de valeurs conquérantes.

– Il était une fois…

Le jour de l'an 1863, naît à Paris, 20 rue Oudinot, Pierre Charles Frédy, Baron de COUBERTIN. Charles-Louis, son père, est de vieille noblesse. La légende veut qu'un certain Frédy, sieur de la Motte, venu d'Italie, se soit fixé vers 1400 dans la région de Dreux. L'histoire nous dit qu'en 1477, Pierre Frédy, Chambellan du Roy et premier de lignée, reçut des mains de Louis XI le cordon de l'Ordre de Saint-Michel.

Peintre de facture conventionnelle, et de notoriété modeste, Charles-Louis, élève de Picot, a été un temps pensionnaire à la Villa Médicis, à Rome. L'homme est majestueux, porte beau. Ses tableaux ont pour thèmes l'antiquité et l'histoire de l'Église catholique, apostolique et romaine. Il sert Dieu, le Roi, et l'Art, avec une même dévotion, aucun doute métaphysique ne l'effleure. Effacé parmi les siens, il semble qu'il n'ait eu que peu d'influence sur Pierre. Mais ce père, distancié, lui

lèguera le sens terrien de la mesure, cette retenue paysanne si comparable à l'*understatement* britannique qu'il appréciera tant par la suite. Et lui donnera cet œil du peintre, qui voit juste, englobe, précise, retient. Sans doute, le monde tumultueux, plein d'angoisse, où Pierre décidera de vivre, différera-t-il de celui, feutré, équilibré, du père. Mais c'est indiscutablement par l'iconographie paternelle que Pierre abordera aux rives de la Grèce mythique, à laquelle il ne cessera de se référer.

Les grandes familles ont la chance de croire dans la vertu de leurs ancêtres. Leur mémoire collective n'est faite que d'exploits, contés sur tapisserie de haute époque. Ni fautes, ni déchéances ne s'y lisent, même si, par inadvertance, un aïeul déroge. Ne restent, pour l'édification des siècles, que les très riches heures de bergères et de chevaliers, sur fond de saintes reliques. Pierre avance ainsi dans l'enfance, lecteur d'un livre merveilleux qui s'appelle la France, guidé par la mémoire la plus fertile, celle du sang et des grimoires. Il porte surtout un amour particulier à son grand-père paternel, Julien Bonaventure Frédy, mort à 103 ans en 1871.

Personnage discutable, renié par les uns, admiré par les autres, Julien Bonaventure a servi l'Empereur en qualité d'officier de cavalerie. Il a été Préfet impérial, Consul à Cuxhaven, aide de camp du Maréchal de Luxembourg. Fait chevalier de la Légion d'Honneur par Louis XVIII, il n'en sert pas moins avec dévouement Louis-Philippe, dont il sera garde du corps. Traître à la cause légitimiste, franc-maçon de surcroît, il sera renié par sa femme, fille du marquis de Ponthieu, et par son fils Charles, père de Pierre. Or, Pierre n'accepte pas cet ostracisme et le dit en termes forts. On ne saurait pour autant le soupçonner de renier la royauté de ses pères. Comme eux, il est légitimiste, et ne reconnaît que deux rois : le Pape-Roi, qui règne à Rome, et le Comte de Chambord : l'héritier du trône de France mène un exil triste à Frohsdorf, en Autriche, où pieusement, dévotement, la famille se rend chaque année en pèlerinage. Déjà, jeune enfant, Pierre de COUBERTIN fait passer l'intérêt général avant des préférences particulières. Passent les rois, passent les républiques : la France est, une, spécifique. Ceux qui la servent, quelles que soient leurs convictions, ont droit au respect de tous.

Du côté maternel, les ancêtres sont tout aussi glorieux.

Marie-Marcelle Gigault de Crisenoy, épouse de Charles, et mère de Pierre, est titulaire de la terre de Mirville-en-Caux, près de Bolbec.

Elle est fille de Charles Gigault de Crisenoy et de sa seconde femme, Euphrasie Eudes.

Les ascendants maternels sont surtout des hommes de guerre. Ils ont vaillamment couru à l'Anglais durant la guerre de Cent Ans. Les Eudes, du bailliage d'Arques, ont combattu pour le Roi et la France. Vincent, l'aîné, a participé à la désastreuse bataille de l'Écluse, il finira officier de la garde de l'archevêque de Rouen . Régnault a été anobli fin du XIVe siècle. Quelques siècles encore : Alexandre-François Eudes de Catteville, chevalier de Saint-Louis, capitaine à la Compagnie des Gendarmes Dauphins, deviendra marquis de Mirville, par la grâce du Bien-Aimé. Son fils, grand-père de Pierre, servira dans l'armée de Condé, avec le grade de major.

Ainsi Pierre est-il le dernier maillon d'une longue chaîne d'hommes de robe et d'épée. En lui coule un sang toujours prêt à servir la Couronne et la France. Les intrigues de Cour sont à cent lieues des préoccupations terriennes des COUBERTIN et des CRISENOY !

Tel est Pierre, à l'entrée du collège, surdéterminé par son milieu, mais déjà antennes déployées et vibrantes, rebelle à tous les conformismes.

Pour les COUBERTIN, l'éducation d'un jeune garçon ne peut-être que l'apanage de l'Église catholique, et, de plus, des seuls Jésuites, dont la prééminence, en la matière, ne peut souffrir contestation.

Demi-pensionnaire en 1873 à l'École de la Rue de Vaugirard, Pierre inaugure un an plus tard, en qualité d'externe, le collège St-Ignace de Loyola qui vient d'ouvrir ses portes à Paris, rue de Madrid.

Sur fond intangible d'humanités classiques, l'établissement continue de se conformer aux Conventions du fondateur de l'Ordre, mais échappe cependant quelque peu à la tradition.

Le collège est neuf et de bonne architecture, même si Pierre la trouve détestable. Les salles sont claires, aérées, les cours de récréation spacieuses. Fréquenté par des enfants de la grande bourgeoisie (quelques fils de quincailliers s'y aventurent et avec quelle cruauté on leur fait sentir leur roture !) il se veut la réplique, rive gauche, du célèbre Collège Stanislas et surtout, entend lancer un défi aux lycées publics parisiens et à l'École Alsacienne, d'obédience protestante,

réunis dans un même mépris. Pierre, même s'il souffre d'un système dont il dénonce les tares et qu'il décrira plus tard par deux mots : dressage et mensonge, reconnaîtra bien volontiers la qualité de l'enseignement dispensé et la grande valeur de ses maîtres. Il louera surtout sa rencontre avec le Père Caron, professeur de rhétorique, qui lui fera aimer l'Hellade.

Ainsi est-il, lucide et perspicace, distancié du commun, fût-il de sang bleu. Peu soucieux de réussite sociale, il n'a pas à paraître, il est, dressé, contre le mensonge et contre une morale utilitariste de boutiquier. Ce mépris de l'argent, ce refus du gain et des convenances ne le quittera plus. Déjà il est grand. Mais seul !

Ce qui sera la caractéristique de COUBERTIN adulte, c'est cette faculté que, jeune adolescent, il possède d'instinct. C'est cette vertu de "voir loin, de parler franc, d'agir ferme". (Ce sera sa devise). C'est le refus de marcher au pas d'un commun immédiat. C'est de pressentir que la modernité exige d'échapper au us et coutumes de son groupe social.

N'y a-t-il pas mieux à faire, pense-t-il, alors que la France, traumatisée par une défaite militaire et une révolte ouvrière sanglante, doit réussir sa révolution industrielle, que de geindre sur le passé ?

C'est ainsi qu'en classe de rhétorique, Pierre-le-sage ne participera pas à l'action menée alors contre la loi sur les congrégations. Il n'est pas, en apparence, élève de bonne famille, il choque, il provoque. Car sa détermination, au service d'une grande lucidité, est consciente et profonde. Rebelle, il l'est, non seulement au conformisme des bien-pensants, mais encore à la foule que, trop racé, il méprisera toute sa vie. Il ne cédera jamais au groupe : par essence, il est le pasteur.

On conçoit, dans ces conditions, quels furent les traumatismes reçus. Quel Français bien né pourrait accepter d'être traité en prisonnier, d'être nié dans sa personnalité, alors que le monde ancien vacille, qu'une révolution technologique sans précédent est survenue, avec ses grandeurs, ses réussites et ses espoirs, mais aussi ses scories, et surtout, ses angoisses esthétiques et morales ?

Or le collège français d'alors ne répond en rien à de telles interrogations, et n'offre finalement que des horizons fermés, des parodies d'ouverture sociale, une routine pédagogique, un enfermement castrateur.

Pierre n'en peut mais. Il souffre, c'est l'évidence, il fulmine, contre le corset imposé aux corps et aux caractères. Au constat d'impuissance et de gâchis, il répond par l'alacrité du propos. Et par le rêve. C'est l'époque où il crée de toutes pièces le royaume idéal de Croatie, dont il écrit la constitution et l'hymne national, établit les plans de la capitale, et dessine les uniformes de l'armée et des dignitaires. Hors des sentiers tracés, il se projette, corps et âme, à la conquête de nouvelles terres : il est du parti du mouvement. L'éclat est grand, on l'imagine, dans le monde fermé du Faubourg, où le concept d'immuabilité est élevé à hauteur d'une institution. Atypique, Pierre l'est encore, dans un milieu volontiers confiné, par sa soif de grand air et de sport. Il préfère le canotage au Bois de Boulogne, une course pédestre autour des étangs de Ville-d'Avray, de longs déplacements en bicycle, un assaut de boxe ou de canne, aux promenades en coupé au Bois. Au grand étonnement des siens, à leur forte réprobation, il bouscule des habitudes ancrées, qui tiennent à une vision de classe du schéma corporel et à une certaine image du corps social. Mais lui pense que la France a besoin d'énergie neuve. Qu'en premier les corps se libèrent. Quel scandale !

1880 - Pierre de COUBERTIN accède au double grade de bachelier ès-lettres et ès-sciences. Plus bardé de formules que de vrai savoir, anxieux face à l'histoire, il hésite. Que faire ?

A l'époque, les voies ouvertes aux fils de familles, sont claires. L'aîné hérite de la terre, la fille est chrétiennement mariée, le cadet sera prêtre, magistrat, diplomate, soldat. Un équilibre tribal, gyroscopique, préside au bonheur du clan.

Marie-Marcelle, mère de dévotion ardente, aimerait que Pierre fût prêtre, ou mieux devienne *monsignor*, comme les officiers du Saint-Siège qui fréquentent son salon. Puérilement, elle le fait jouer avec les instruments du culte. Peine perdue. Croyant, mais non cagot, la foi de Pierre ne peut déjà se concevoir sans ce libre arbitre qui le conduira - quelle tempête - à épouser une protestante, Mademoiselle de ROTHAN. Difficile aussi, pense-t-il, alors que le monde est le fait des audacieux, de se conformer à des coutumes religieuses de salon, de mettre sous l'éteignoir les audaces de pensée, les élans de l'imagination, si évidemment nécessaires au progrès économique et à la grandeur culturelle d'une nation.

Sera-t-il soldat ? Albert, le frère respecté, est en garnison à l'Est, face à la ligne des Vosges. Rien de glorieux en perspective. Pourtant, en bon fils de famille, Pierre se présente au concours de recrutement de l'École militaire de Saint-Cyr, est admis, mais n'intègre pas. Scandale ! C'est que déjà il sait que d'autres combats l'attendent, plus difficiles, et plus importants. Il ne sera pas non plus diplomate : la vie d'ambassade ressemble trop, par la monotonie, de semblables obligations, à la vie de caserne. Du moins le croit-il ! La magistrature semble le tenter. Il s'inscrit à la Faculté de Droit de Paris, suit plus ou moins les cours, se présente (rabat obligatoire) à l'examen de fin de première année. Est reçu, non sans révolte contre le psittacisme des méthodes et la pesanteur de la tradition. Une année sous de tels auspices, c'est peu et c'est trop, pour un jeune esprit assoiffé de découverte. Hélas, l'Université n'offre à sa jeune impatience que les rites balzaciens de la banque et du négoce, et pour tout horizon qu'un conservatisme grisailleux et décevant.

Que faire ?

Pierre juge cruellement la société fermée où il est né, cette moyenne aristocratie placée hors-jeu économique et dont le pouvoir politique a été confisqué par les maîtres de forges et les banquiers. Épris de grandeur pour une France tant aimée, il ne trouve au mieux que les ors fanés des salons et le chant suranné des flûtes traversières.

A l'âge des succès flatteurs, il tourne le dos aux facilités mondaines. Eh ! quoi, la grandeur de la France, le renom d'un FREDY-COUBERTIN, peuvent-ils s'accommoder de telles mômeries ? Les sentiers battus des salons, de l'Université, de l'Armée, ne mènent-ils donc qu'à des impasses ? A quelle passion se vouer et vouer la France ? Comment baliser une vie en conformité avec le code de l'honneur et de l'excellence ? Heureusement, son statut social permet qu'il se hâte lentement. Répondre aux défis du XXe siècle, c'est d'abord faire retraite, s'armer intellectuellement et moralement.

Puisque l'Université ne peut l'éclairer, Pierre demandera à des esprits neufs les armes que la vieille Dame ne peut fournir. Cette possibilité existe : l'École libre des Sciences Politiques vient d'ouvrir.

Sciences-Po. a été fondée en 1872 par Émile Boutmy, qui y tient la chaire de Droit constitutionnel. Porté par le courant positiviste, Boutmy entend faire jaillir, du sein même de la bourgeoisie, la nouvelle élite qui manque cruellement à l'industrie et à la politique. Certes,

l'accession des classes modestes est prévue. Mais l'industrie a trop besoin de contremaîtres, l'administration de commis et d'instituteurs, pour permettre à tout un chacun d'accéder à la haute administration. Ségrégation de fait qui fera réfléchir très tôt COUBERTIN.

A l'École des Sciences Politiques, Taine règne encore en maître. Son œuvre, fondée sur un déterminisme rigoureux, privilégie la race, l'évolution historique, le milieu géographique, comme facteurs premiers de toute production humaine. Pour Taine, et ses disciples, professeurs à l'École, tels Albert Sorel, Anatole et Paul Leroy-Beaulieu, normands de l'estuaire, la meilleure des sociétés est celle qui reproduit l'ordre naturel : une classe supérieure qui dirige, une plèbe qui exécute - mais à qui par le travail, l'instruction, la vertu, les cieux radieux du pouvoir sont promis.

COUBERTIN ne remettra jamais en cause ce schéma, pensant que la grande instabilité des démocraties libérales, par le brassage social qu'elles induisent, atténue la rigueur de la théorie.

Au-delà des divergences de tempérament, les professeurs de Sciences Politiques se réfèrent tous à une conception libérale de la société et de l'histoire. Leur parangon, au-delà de Taine est Charles Alexis Clerel de Tocqueville, qui a révélé la grandeur de la démocratie américaine et les vertus du provincialisme. C'est par Tocqueville que Coubertin découvre l'histoire contemporaine. Ce que Tocqueville confirme à Coubertin c'est que le passé est bien mort et que le droit populaire est antérieur au droit monarchique. En deçà des péripéties de l'histoire, au-delà de l'événementiel, chemine la sève culturelle d'une nation. Viscéralement attaché à la culture française, génétiquement fidèle à ses ancêtres, Pierre de COUBERTIN aura l'intuition de la longue durée historique. Il fallait le souligner.

En même temps, il découvre l'œuvre de Frédéric Le Play, l'un des fondateurs de la sociologie française. Le Play appuie ses recherches sur le concept de hiérarchie. En butte au syndicalisme naissant, il affirme l'autorité de Dieu dans l'Église, du patron dans la fabrique, du curé dans la paroisse. COUBERTIN adhère sans restriction à une doctrine, dont, pour le moins, on ne saurait dire qu'elle soit de progrès, mais qui, tempérée par le devoir de patronage, lui permet d'aller au peuple sans renier ses origines.

A l'été 1881-82, Pierre est à Mirville, soucieux de faire le point en lui-même, avant les grandes décisions de la vie.

Mirville est, de tous, le domaine le plus aimé. Il est le noyau autour duquel s'articule le nomadisme familial. Après l'agitation de Paris, les transhumances rituelles (de Rome, de Frohsdorf, de Chevreuse, d'Étretat), c'est le hâvre de quiétude où le clan se remet en scène. Hors les murs du château, l'hier continue avec les routes empierrées, les meules de blé, les fossés plantés, les marchés, les foires, les comices. Et pourtant, le siècle s'ébranle. Le viaduc vient d'être construit. En 1864, neuf trains relient quotidiennement Paris au Havre.

Le temps du seigneur n'est plus, celui du maître de forges surgit, le temps du paysan demeure. Pierre est à l'écoute des battements du monde. Il aime à arpenter le plateau, prendre son vélocipède, pousser jusqu'à Étretat, Yport. Mais surtout, par l'omnibus de Bolbec, se rendre sur le port du Havre.

Le Havre bat alors commerce avec le monde entier. La ville est riche, un souffle conquérant la traverse, le Havrais est citoyen du monde.

Enfant, pour son éducation esthétique, Charles a conduit Pierre sur le port, pour les cris, les dialectes, les grincement des palanques, le clairon des remorqueurs, la longue plainte des cargos. Pour la gamme des teintes, l'épure des étraves, les multiples types d'hommes de toutes races qui chargent et déchargent les cales. Homme jeune, il s'y rendra seul, à l'écoute de civilisations autres qui vivent, s'interpénètrent, appellent vers le large, plus loin que la côte de Grâce et le plateau de Caux.

Pierre essaie de comprendre le pourquoi d'une telle vitalité. Hier, débarquaient là, sur la lame du mascaret, les guerriers de Thulé. Aujourd'hui, au rythme du flot, remontent vers Rouen des cargos pacifiques. A nouveau, l'histoire le saisit.

Certes, dans les annés 80, est-il disposé à lire la réalité du monde. Mais c'est au Havre qu'il reçoit, de plein fouet, le choc visuel et sonore de la révolution industrielle. C'est au Havre qu'il a la révélation concrète de la grandeur coloniale de la France et de la puissance économique anglo-saxonne. C'est au Havre, également, qu'il découvre, dans la symphonie des pavillons et des langues, l'interpénétration cosmopolite des cultures. C'est là que naît en lui cet unanimisme planétaire dont il ne se départira plus.

Dès lors, les dés sont jetés, sa résolution prise ; La réforme de l'éducation de l'adolescent français requiert un homme d'exception. Il sera cet homme d'exception.

1883 - Tout juste vingt ans. Pierre de COUBERTIN sent vaguement où le bât blesse. Le jeune Français n'a pas trop de liberté, il n'en a pas suffisamment. Cela dit, à qui demander des exemples ? A la Prusse ? Ce serait manquer de dignité, et de plus, le "drill" germanique est abominable. A la Scandinavie ? Mais ce qui convient à un pays du nord, luthérien, peut-il s'adapter à un pays latin, extraverti, et catholique ? Alors, restent la Grande-Bretagne et ses *sportsmen* conquérants, premiers aux Indes, premiers au pôle. Mais comment vaincre l'anglophobie naturelle du milieu familial et celui, très fort, de la classe politique française ? Le jeune COUBERTIN renverse les obstacles. On le laisse partir, muni de tous les viatiques. A son père, il promet de rendre visite au Comte de Paris, réfugié à Sheen-House. Mieux, le voici chargé de mission par le Ministre de l'Instruction Publique : il pourra enquêter sur le fonctionnement des collèges anglais… à condition de payer son voyage. A Dieu ne plaise ! En Grande-Bretagne, il effectue un long périple dans les *public schools* et les collèges privés. Mais le but réel du voyage est Rugby. Du Collège de Rugby, COUBERTIN rêve depuis l'enfance et depuis son passage à Sciences-Po.

En 1875, dans le Journal de la Jeunesse, publié par Hachette, a paru en feuilleton, "La vie de Collège de Tom Brown". Son auteur en est Thomas Hughes, ancien élève du Collège de Rugby. Le jeune Pierre s'est enthousiasmé pour l'histoire de Tom, fils de *squire*, comme lui petit baronnet, qui apprend, intra muros, - a contrario des normes françaises -, à devenir un homme par l'usage raisonné de la liberté.

Il accourt à Rugby. Le voici à genoux sur la dalle funéraire de Thomas Arnold, headmaster du collège de 1828 à 1842. Il a trouvé le Dieu pédagogique qu'il cherchait, celui à qui il se référera la vie durant, à qui encore, quelques mois avant sa mort, il rendra un hommage ému. Car la passion de COUBERTIN pour Thomas Arnold, et pour ses successeurs : Kingsley, le Cardinal Newman, Mathews Arnold, regroupés dans ce que l'on appellera la *muscular christianity*, est totale. Au jeune réformateur soucieux d'apporter à l'adolescent français une force de caractère et un sens à la vie, Arnold et ses disciples répondent et offrent la solution. Que le collège soit un lieu

véritable de responsabilité sociale, que les enseignants fassent pratiquer la liberté, en ne se substituant pas à l'adolescent. Au jeune *boy* d'essayer lui-même ses griffes, et par une somme d'expériences adaptées, d'atteindre à l'autonomie. On conçoit que dans un tel système, où l'initiative individuelle est encouragée et la solidarité sociale recherchée, la formation du caractère doivent primer l'instruction. C'est la leçon de l'utilitarisme britannique, qui rejoint celle du positivisme français, et COUBERTIN est d'accord. Mais l'enfant britannique agit, l'enfant français apprend. C'est là toute la différence. A Rugby, toutes les formes d'association et d'affirmation de soi sont encouragées : journal, sociétés caritatives, de prises de parole, chorales. Mais surtout, l'honneur du groupe exige que l'on fasse partie de l'équipe de *cricket*, de *soccer*, d'aviron, ou d'athlétisme. Là se trouve la clef de la réussité arnoldienne, COUBERTIN en est persuadé. Par le sport, le climat moral de Rugby a été changé en seulement quelques années, la rechristianisation, but suprême d'Arnold, a été effective. D'autres collèges ont suivi.

Par cercles concentriques, les paroisses anglicanes ont été touchées. Le sport britannique a commencé alors son irrésistible marche à la conquête du monde. Dès son retour en France, Coubertin livre ses impressions, dans les cahiers d'Économie Sociale de Le Play, proclame, fait savoir à ses amis parlementaires, tels Jules Simon et plus tard Delcassé, la justesse de l'éducation britannique. Soucieux de parfaire son expérience, il part en 1889 pour les Amériques, en mission officielle et toujours à ses frais. Le voici au Canada, aux États-Unis. Il arpente les campus. Partout il constate l'influence heureuse du grand Arnold, et ne cache pas son admiration pour les États-Unis, "au passé court mais glorieux", où se lisent "de fortes leçons de patriotisme et des exemples admirables de vertu et d'énergie".

On imagine combien les exemples, dont il est le témoin, corroborent les conclusions de son voyage en Grande-Bretagne et fortifient sa volonté rebelle. La mission de l'éducateur, confirme-t-il, "n'est pas de former des esclaves, mais des maîtres" et, ajoute-t-il, non sans un clin d'œil à la France politique : "Quand on est *squatter* en Nouvelle Zélande, ou planteur en Amérique, les muscles et le caractère sont des objets de première nécessité". Alors, pourquoi ce qui a si bien réussi dans le monde anglo-saxon, ne pourrait-il être tenté en France ? Pourquoi ne pas reconnaître l'absolue nécessité, pour une

nation, de former une élite, fût-elle républicaine ? Pourquoi ne pas faire sienne, en la transposant, cette affirmation d'Arnold : "Il n'est pas nécessaire qu'il y ait trois cents, cent, ni même cinquante élèves, mais il est nécessaire qu'il n'y ait que des *Christian Gentlemen*". Et COUBERTIN de traduire : "C'est toujours l'élite qu'on a en vue, car une phalange supérieure et peu nombreuse rend infiniment plus que la médiocrité très répandue".

Certes, cette citation, abrupte, demande à être replacée dans le contexte. Pour autant, quelles que soient les réserves morales, et pour peu que de nécessaires précautions sociales soient avancées, le but de l'éducation n'est-il pas de dégager une élite intellectuelle et morale ? Par quelle aberration mentale devrions-nous sacrifier à la médiocrité ?

Rentré en France, COUBERTIN entame une longue marche. Il fait le tour des cabinets ministériels, éprouve les résistances. - En éclaireur - c'est là un de ses termes favoris - il avance pas à pas, l'œil et l'oreille aux aguets. L'entend-t-on ? A peine - Le moment n'est pas propice. De bonnes paroles lui sont distribuées - Tout semble figé - Et pourtant ?

Le 30 août 1887, dans "le Français", COUBERTIN a écrit, sans succès, un article sur le surmenage scolaire, façon pour lui de saisir l'opinion, puisque les ministres ne suivent pas. Ce ne sont pas, avance-t-il, les études classiques, le latin et le grec, sur lesquels on tire à boulets rouges, qui fatiguent l'adolescent, (un illustre membre de l'Institut, Victor Laprade, vient de publier un pamphlet : "Le Latin Homicide"), mais ô paradoxe, le manque d'air et de mouvement. Aux mornes promenades sans joie, aux tristes leçons de gymnastique suédoise, que succèdent des séances de sport ! Alors, une rééquilibration des fonctions se produira. Un heureux délassement succèdera à un travail intellectuel non pas trop intense, mais mal réparti, et trop univoque. L'eurythmie, enseignée par les Grecs de l'âge d'or, et par le génial Arnold, retrouvera son plein sens et sa fonction.

Malgré la mode, malgré l'apport du Dr. Lagrange, dont les travaux sur la physiologie des exercices du corps font autorité, Coubertin prêche dans le désert. Seul, il va donc lutter. Son talent d'organisateur - pourrions-nous dire, d'agitateur - éclate. Puisque l'enseignement public est réticent, il s'adresse à l'enseignement privé, plus libre de contrainte rectorale et académique. Ainsi naissent des

associations sportives à l'Ecole Monge, à Stanislas, à Juilly, à l'École des Roches, dans les collèges de Normandie et de Guyenne (mais là il part gagnant, ces établissements ne se veulent-ils pas, selon les vœux de DEMOLINS leur créateur, des collèges "à l'anglaise"). Vont suivre les collèges et lycées publics. Plus difficilement. C'est que le sport a mauvaise presse. La faculté de médecine - hantise du chaud et froid - s'insurge. L'Église catholique traîne les pieds, les parents craignent les mauvaises rencontres. Il est vrai que le sport civil, fait de professionnels douteux, n'est guère un modèle de vertu.

COUBERTIN, second trait de génie, concurremment à sa croisade scolaire, comprend qu'il faut moraliser le sport civil. En 1889, il se fait élire président de l'Union Sportive Française des Sports Athlétiques, embryon d'une confédération du sport français. Dès lors, il avance sur deux fronts, à contre-courant : celui d'une instruction publique sclérosée, hostile au sport scolaire, hormis quelques rares exceptions, et celui d'une opinion publique, égarée déjà par les méfaits du mercantilisme et du chauvinisme.

Inlassablement, il arpente la France - à ses frais - suscitant dans son sillage, de l'intérieur, par les élèves eux-mêmes, la création d'associations sportives, qu'il veut libres de toute contrainte bureaucratique : pour lui, sport et liberté doivent être consubstantiellement liés. Le succès s'affirme, les vieux murs napoléoniens retentissent des cris d'enthousiasme d'une jeunesse qui forge ses énergies.

Pourtant, la réforme de l'enseignement, but majeur de COUBERTIN, tarde à venir. Trop de forces conventionnelles et réactionnaires se liguent, dans un même souci de conservatisme.

COUBERTIN le libéral, COUBERTIN le démocrate, COUBERTIN le rallié à la République (son seul roman, autobiographique, s'intitule : "le Roman d'un Rallié"), COUBERTIN sait combien, dans un régime de démocratie libérale, le poids de l'opinion publique est déterminant.

Ce qui manque, et non seulement à la France, mais à tous les peuples du monde, c'est un grand dessein, qui embraserait la planète en faveur d'une éducation rénovée, dispensatrice d'équilibre individuel, de calme social et de paix entre les nations, où le sport, mais au service de l'homme, tiendrait une part importante. Mais pas la seule, car ne cessera-t-il de répéter : le muscle doit rendre partout les armes à l'esprit.

C'est pourquoi, et seulement pourquoi, Pierre de COUBERTIN va proposer le rétablissement des Jeux Olympiques. Ainsi, le plus humble des champs sportifs de village sera-t-il illuminé par cette religion athlétique qu'il appelle de ses vœux. L'humanité manque de sens ? L'Olympisme y palliera. On le voit, contrairement à l'opinion courante, COUBERTIN n'est pas d'abord le réinventeur des Jeux Olympiques. Certes, il l'est, et son génie seul en est la cause : à preuve les multiples tentatives qui en Europe, en Amérique, en France même, ont échoué pendant le XIXe siècle. Parce que jouxtées à des manifestations commerciales ou d'essence étroitement nationaliste. Mais les Jeux Olympiques, dans l'esprit de COUBERTIN ne peuvent être qu'un adjuvant à une cause, celle de l'adéquation d'une réforme de l'éducation aux exigences économiques et politiques du monde moderne. COUBERTIN, avant tout, se veut réformateur de l'éducation.

La preuve en est, qu'avant 1915, il ne s'intéressera pas seulement au sport, à sa diffusion, à son enseignement, mais avancera, dans deux ouvrages majeurs : *"L'Analyse Universelle"* et *"Le Respect Mutuel"*, et pour l'enseignement secondaire, un projet de programme intellectuel et moral étonnamment actuel.

Mieux, dès 1890, il a proposé la création d'un enseignement universitaire ouvrier et n'hésite pas à se rendre dans les foyers, les associations, afin d'apporter l'instruction et la connaissance aux classes les plus défavorisées. Il en sera ainsi d'un cycle d'histoire contemporaine qu'il dispensera, au Havre, au Cercle Paul Bert. Il en sera de même des cours d'Histoire Universelle, donnés à Aix-en-Provence, dans une société d'éducation populaire et qui, avant la prise de conscience de l'UNESCO, traiteront synchroniquement des mérites comparés des civilisations majeures de la planète.

Après 1918, COUBERTIN, meurtri par les conséquences néfastes de la Grande Guerre au plan des cultures européennes - il le dira dans "Où va l'Europe" - écœuré par les déviations et les perversions du sport, par le gigantisme des Jeux Olympiques, par la participation des femmes à ces mêmes Jeux, abandonnera en 1925 la présidence du Comité International Olympique, où il siégeait depuis 1896. Afin, dira-t-il au Congrès de Prague, où le Président Mazarick le reçoit en chef d'Etat, de se consacrer à cette "symphonie pédagogique" inachevée, but de sa quête première.

Tout en affirmant un anti-socialisme virulent, dans *"Le Dilemme"*, où Lénine est un "tsar rouge", COUBERTIN invite les dirigeants des affaires du monde à comprendre les souffrances, les rancœurs et les espoirs, du prolétariat. Plus que jamais, affirmera-t-il en 1924 à la Conférence Internationale d'Ouchy (en Suisse) et sans nul doute influencé par le municipalisme helvétique, la cité doit être le lieu de convivialité où doivent se retrouver tous les hommes de bonne volonté, unis par de mêmes responsabilités, face au patrimoine culturel des siècles et aux défis de l'avenir. COUBERTIN demande, réclame, que tout citoyen puisse gratuitement accéder au sport dans un gymnase municipal rénové de l'antique, que tout homme et toute femme puissent recevoir les lumières de la culture dans une Université Ouvrière dirigée par les ouvriers eux-mêmes, que l'humanité, partout, puisse cultiver un sens esthétique et moral. A nouveau il affronte les vents contraires de la mesquinerie et des basses ambitions. Déjà, les Fédérations Sportives Internationales ne songent qu'à faire de l'argent. Déjà l'excessif envahit l'arène olympique.

Désavoué par ses pairs, meurtri, il se retire.

Amer d'être incompris, en France surtout (il eut toutes les décorations étrangères, mais pas la Légion d'Honneur), il reprend son bâton de pèlerin, de plus en plus seul, dans sa famille, de plus en plus isolé, dans le mouvement olympique.

En 1926, il crée l'Union Pédagogique Universelle, en 1928 le Bureau International de Pédagogie Sportive. Il est un peu plus suivi, mais si peu : ses idées, importantes, ne seront reprises que par l'UNESCO, après 1945.

Seul, COUBERTIN le fut, dès ses débuts dans l'arène publique. Seul il mourra brusquement, le 2 septembre 1937, Parc La Grange, à Genève. Méconnu, pratiquement. Et ruiné.

Pierre de COUBERTIN fut un homme de talent exceptionnel, un génie par certains côtés. Sans doute, encore aujourd'hui, arpente-t-il l'Olympe. Seul toujours !

Et rebelle…

DE LA CULTURE PHYSIQUE CONSIDÉRÉE COMME UN DES BEAUX-ARTS

par MICHEL CIRY

(Séance du 6 Avril 1991)[1]

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Dans l'ordre du verbe, il n'est pas d'accomplissement plus réjouissant que de faire l'éloge d'un homme dont on ne pense que du bien. Et quand cet homme si estimable se trouve être votre ami, alors la joie est à son comble.

Cette joie, elle m'est accordée en ce jour, puisque mes distingués confrères m'ont prié, Monsieur, de vous recevoir au sein de notre Compagnie.

Assumé selon une constante exemplarité, votre destin ne manque certes pas de relief. Nous pourrions même dire qu'il fut aventureux, bien entendu dans la meilleure acception du terme.

Aventureux au point d'avoir été héroïque en certaines passes particulièrement dramatiques, au cours d'années noires qui vous firent frôler la mort à tous instants et à un âge où il est normal de ne penser qu'à vivre.

Si l'on voulait schématiser graphiquement votre existence, il conviendrait de tracer une ligne droite dont l'obliquité serait toujours ascendante. N'étant pas né dans un milieu priviliégié, et vous trouvant doté d'une nature rien moins que courtisane, ce fut à la force du

---

(1) *Discours d'accueil prononcé après la conférence de M. Yves P. Boulongne, prenant séance..*

poignet que vous gravîtes la pente, ce qui, sans doute, dut être parfois bien fatigant, mais tellement plus honorable que d'en effectuer l'ascension à quatre pattes, à grand renfort de dégradantes reptations.

Si, de vous à moi, l'attraction d'abord instinctive qu'en le vocabulaire affectif on qualifie "d'atomes crochus" agit dès les premiers instants qui suivirent notre initiale rencontre, ces avant-coureurs agents de liaison se conduisaient en perspicaces estafettes de ce qui allait suivre, cet approfondissement de nos rapports, cette précieuse consolidation qu'allait opérer le plus résistant des ciments, celui d'une estime mutuelle. En fait, vite, nous nous aperçûmes que nous étions de la même variété d'individus. Après avoir dit, et à juste titre, déjà grand bien de vous, j'éprouve quelque scrupule à établir publiquement un tel parallèle, très flatteur pour moi, mais peut-être, pour vous peu plaisant à entendre.

De toute manière, je conserverai le bénéfice du doute puisque je vous sais trop de délicatesse pour me lancer qu'il n'en est rien, et que donc, voyant juste à votre sujet, je me trompe sur moi-même. Je crois toutefois pouvoir avancer que l'un et l'autre sommes des hommes de refus, qu'il s'agisse des fausses valeurs, des concessions inadmissibles ou de toutes autres manifestations du mensonge et de l'indignité qu'il entraîne.

J'ajouterai que si nous avons en commun cette courageuse et coûteuse faculté de dire non à ce qui mérite d'être repoussé, ou même flétri, il est un bien précieux que vous possédez et que je vous envie très fort, pour la logique raison que j'en suis dépourvu, c'est l'enthousiasme. Mais, n'anticipons pas sur les multiples mérites de l'adulte. Vous avez quinze ans, vous êtes bien découplé, vous avez du souffle et vous tapez si adroitement dans le ballon que vous voici membre très déterminant de l'équipe championne de votre Normandie natale.

Les vertus qui allaient vous être tellement nécessaires quelques années plus tard, quand vous découvrirez de quelles atrocités sadiques certains hommes sont capables, vous commencez à les cultiver dans le pacifique champ clos des stades provinciaux. En tout premier, la perception du devoir et le sens de l'amitié. J'y vois comme deux contreforts susceptibles de garantir des ébranlements les plus graves le bel édifice qu'est toute vie honorable.

Champion, vous l'êtes également sur les bancs scolaires. Ne semblant pas, et très tôt, concevoir que l'on puisse, où qu'on se trouvât, occuper une autre place que la première, vous triomphez certes dans les matches, mais ne l'emportez pas moins brillamment dans les examens qui jalonnent vos études de très brillant élève.

Et c'est d'autant plus méritoire qu'étant donné la modicité des ressources dont disposent vos parents, vous ne parvîntes à poursuivre vos études qu'avec l'aide de ces bourses d'État dont n'avaient pas besoin ceux de vos camarades qui avaient eu la chance de naître dans un milieu aisé. Pour eux, tout était facile ; pour vous, rien n'était simple. Et, aussi peu mesquinement jalouse que soit votre nature, vous avez bien normalement souffert de ce qui, à juste titre, vous paraissait être une cruelle injustice.

Les seuls mots de "lycée" ou de "collège" prenaient dans votre esprit une valeur d'inaccessible ; "faire du grec ou du latin" relevait pour vous du domaine des rêves à jamais irréalisables.

Vous dûtes vous contenter de l'École Primaire Supérieure, alors hébergée dans certains locaux du lycée Jehan Ango, ce qui vous permit d'établir une décevante comparaison entre l'enseignement que vous receviez et celui dont vous auriez été tellement heureux d'être le bénéficiaire. Mais qu'à cela ne tienne, vous avancez quand même, et d'un très bon pas, en indécourageable battant.

Si bien qu'avant d'être majeur, vous êtes déjà instituteur. Vous n'aurez d'ailleurs pas davantage attendu pour devenir combattant dans les rangs de la Résistance, ce qui vous amena passagèrement à renoncer à l'enseignement pour cause d'urgence nationale, la France étant en péril au point de risquer d'en mourir.

Les choses se précipitant quand le tragique s'en mêle, l'année de votre majorité fut celle de votre arrestation, suivie d'un emprisonnement qui vous fit voir du pays, mais dans de telles conditions qu'elles ôtaient tout charme à ces déplacements étant donné qu'ils s'effectuaient toujours derrière des barreaux, ceux des voitures cellulaires qui vous transportaient de prison en prison, vous faisant ainsi quitter celle de Rouen pour gagner celle de Poissy avant d'échouer à celle de Compiègne.

Après ce long et douloureux prélude carcéral dont c'est peu dire qu'il fut pour vous le pire des purgatoires, vous fîtes connaissance de

l'enfer sur terre en arrivant à Büchenwald ; là votre trempe d'âme et la robustesse de votre constitution vous permirent de faire la nique à la mort durant deux années, que je soupçonne d'avoir dû vous paraître durer deux siècles.

Vous en sortîtes vivant, mais dans un état physique qui vous valut d'être considéré depuis comme étant un grand invalide de guerre.

Cet enthousiasme que je vous jalouse et qui ne s'acquiert pas, vous a, évidemment, été d'une aide vitale au cours de la plus inhumaine épreuve de votre existence puisqu'il vous accordait la possibilité de continuer à croire à ce qui, pour l'immense majorité de vos compagnons d'extrême misère, semblait perdu à tout jamais.

Parqués comme des bêtes dans des baraquements sordides, vous auriez tous été bien excusables de désespérer (ce qui eut d'ailleurs fait le jeu de l'ennemi que cette funeste démission aurait ravi). Alors, ce souffle dont j'ai précédemment parlé, non seulement vous l'avez conservé intact sur le plan organique mais aussi, moralement parlant.

En l'opposant avec une exaltante vigueur aux intempéries du destin, vous en fites alors profiter vos camarades, en particulier, ceux, qui, bien qu'elles fussent disjointes, étouffaient entre ces planches, lesquelles, à grande échelle, préfiguraient, pour la plupart d'entre eux, le cercueil auquel, une fois morts de faim ou assassinés, ils n'auraient sans doute même pas droit.

La paix revenue, de cet enthousiasme et de ce souffle qui en maintient le dynamisme, furent ensuite bénéficiaires maints organismes et quantité d'individus en nombre de pays.

Les apôtres, à l'égal des génies novateurs, recevant rarement l'accueil qu'ils mériteraient, au cours de la longue mission que, sous bien des ciels, vous alliez assumer avec une inébranlable ferveur, j'imagine volontiers que vous ne fûtes pas toujours payé de retour mais, des natures comme la vôtre étant hermétiques aux calculs, ces désappointements ne vous empêchèrent pas de continuer d'œuvrer envers et contre tout. Parce que vous saviez qu'il n'est pas d'autre méthode pour bâtir utilement et durablement, que de braver les démolisseurs qui pullulent dans les marais de la médiocrité.

Et bâtisseur, vous l'êtes, ainsi que le sont tous enseignants dignes de cette belle qualification puisque, sur ce qui n'était, avant que vous n'interveniez avec les truelles du savoir et le ciment des principes, que

fondations incertaines, vous allez faire s'élever de solides demeures vivantes qui, constitueront la cité de demain.

L'enthousiasme étant favorable aux illusions (il y a toujours un revers aux médailles, même aux plus précieuses), il était dans les normes que la constructive poussée qui agit en vous fort tôt vous entrainât - et cela fut sans doute beaucoup moins constructif - à opter dans les débuts de votre vie de citoyen, pour un idéal politique qui ne m'a personnellement jamais inspiré autre chose qu'un grand éloignement.

Voilà ce qu'il en coûte d'être pur, et de la pureté vous aurez témoigné tout au long de votre existence d'homme d'une insurpassable probité. Et puis, n'était-il pas logique que, la grâce insigne qu'est la croyance en un Dieu fait homme n'ayant pas été déposée dans votre berceau par les fées qui l'entourèrent et qui me paraissent n'avoir alors été guère soucieuses de votre salut éternel, n'était-il pas logique qu'afin de pallier cette désespérante absence vous vous soyiez rabattu sur un engagement strictement humain qui se donnait des allures de mystique mais que je me permettrais de qualifier d'ersatz trompeur. Toutefois, je m'empresse d'ajouter que ce que je tiens pour mirage, forcément désappointant à plus ou moins long terme (du moins chez tout être raisonnable), n'aurait pu opérer de la sorte sur vous si vous n'aviez pas été doté d'une aussi belle âme, éprise d'absolu au point que, faute d'avoir la conviction que Dieu existait, il vous fallait croire intensément quand même, d'où, à cette lointaine époque, votre foi en une religion limitée aux forces de ce monde, ce qui, vous l'admettrez, est bien précaire, pour ne pas dire dérisoire. Mais vous serez parvenu à ce que ces illusions, vaines en elles-mêmes, deviennent, dans votre cas, positives, en partie du moins car elle vous auront aidé, de par votre généreux aveuglement à croire à la réalité des rêves (ce qui est surtout le propre des poètes, certes, mais aussi celui des hommes d'action pour lesquels agir est une religion dont on ne saurait minimiser l'excellence des principes et la hauteur des visées).

Et puis, poète, nous savons que vous l'êtes. Donc…

Finalement, de n'avoir pas eu une formation chrétienne n'aura point empêché que vous vous conduisiez en chrétien, ce qui, à mes yeux, vous grandit, la peur du gendarme qu'est trop souvent Dieu pour les croyants d'un niveau moyen - ils abondent - n'étant jamais intervenue pour modifier une conduite qui, chez vous, était en somme impeccable

d'instinct, une sorte de besoin naturel, non moins impérieux que tous autres, mais d'un caractère très différent.

L'exemplarité des êtres qui ne trouvent qu'en eux freins au mal faire ou tremplin pour bien agir a toujours suscité en moi un très grand respect.

Vous êtes du nombre, Monsieur, j'ai plaisir à vous le dire, comme tant d'autres choses d'ailleurs, toutes émanant d'un constat équitable mais qui, ô bonheur, n'a aucune raison de quitter les sphères de l'éloge.

Bien que vous sachant à même d'imaginer maintes choses, en artiste que vous êtes, je serais étonné que vous conceviez combien il est agréable d'avoir à effectuer la tâche, dont pour lors je m'acquitte.

En fait de tâche, vous ne cessâtes d'accomplir la vôtre, et au mieux, et quelle qu'en soit la forme, et sous quelque ciel que ce soit, et Dieu sait si vous en connûtes au-dessus de votre tête puisque les hautes fonctions dont vous fûtes chargé en tant que professeur, qu'inspecteur principal, que directeur pédagogique ou que fondateur d'Instituts, vous entraînèrent, et parfois pour de longs séjours, en Tunisie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Dahomey, en Haute-Volta et pour finir, en Yougoslavie, en qualité de Conseiller culturel et scientifique. Partout, vous vous êtes comporté en missionnaire du développement des corps et de l'épanouissement des esprits car, même si, en certaines, les muscles semblent l'emporter sur les viscères pensants, toutes disciplines athlétiques pratiquées au plus haut niveau exigent une collaboration avec l'intellect ; j'en veux pour preuve qu'on n'a jamais vu un crétin ignare être champion du monde en quelque sport que ce soit.

Si vous avez beaucoup écrit sur le sport en général, il est flagrant que votre héros préféré n'est pas un champion particulièrement fameux, mais un membre du Jockey-Club qui ne tarda pas à vouer une existence commencée dans le dilettantisme et qui aurait pu continuer à n'être que plaisamment futile, à la résurrection d'un rituel antique qui avait sombré dans l'oubli après avoir tenu tant de place sous Périclès. Cet aristocratique dandy à grosses moustaches était normand, comme vous.

Plutôt que de bêtement engloutir sa fortune (elle était considérable) en obtempérant aux ruineux caprices de quelque capiteuse

gourgandine, comme cela se pratiquait couramment dans son milieu et à cette époque, Pierre de Coubertin la dépensa à peu près totalement au service d'une noble cause, celle-là même qui vous tient également tant à cœur parce que, vous aussi, êtes un tenant de l'absolu.

Champion de l'effort des autres, Pierre de Coubertin aura donc été l'instigateur de la restauration d'une pratique ennoblissante qui allait permettre des rassemblements cosmopolites propres à l'établissement de records mondiaux sans cesse améliorés.

Mais si ces galas de surpassement sont en eux-mêmes d'admirables démonstrations, je leur trouve un autre mérite et d'autant plus appréciable dans des périodes guerroyeuses, c'est d'être des facteurs de paix. Frontières, races et couleurs de peau s'effacent au profit d'un seul objectif, remporter une palme que j'associe au symbolique rameau d'olivier. Ni Courbertin, ni vous-même n'avez eu l'étroite idolâtrie des corps musclés, c'est au-delà des performances les plus extraordinaires et de la superbe machinerie physique qui en permet l'accomplissement que se situe ce qu'il convient de qualifier, chez tous deux d'éthique du sport. C'est dire combien nous sommes éloignés des impériaux (et cruels de surcroît) jeux du cirque quand nous abordons avec vous cet univers du dépassement, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Et j'ajouterai que cette forme d'élévation n'est pas tellement distante de celle à laquelle on doit d'accéder à la remise en Dieu, le stade n'étant nullement la négation du sanctuaire. En fait, à sa manière, le stade est aussi un lieu de culte, mais à la condition que l'esprit, et, par voie de conséquence, l'âme qui, elle, n'a pas besoin de muscle pour être forte, soient des atouts décisifs dans la partie engagée.

Je trouve, Monsieur, à la plus originale de vos activités un caractère tellement esthétique qu'il m'autorise à penser que le sport peut être considéré comme étant un des beaux-arts. Et ce n'est pas par jeu que je paraphrase Thomas de Quincey mais parce que, on ne peut plus sérieusement, je suis frappé par la communauté des exigences qui rend votre action si proche de la mienne. En effet, n'y a-t-il pas une identique ambition dans notre désir partagé d'une perfection des formes obtenue après un patient labeur d'artisan inspiré ? N'aurons-nous pas souhaité l'un et l'autre exalter, en les servant de notre mieux, des sentiments qui honorent notre espèce, et tout particulièrement ce dépassement de soi qu'exige la réalisation du chef-d'œuvre ?

De même que je n'admets pas que la peinture ou la sculpture puissent être gratuites, j'entends par là dénuées de toute signification, et donc limitées strictement à la résolution de certains problèmes plastiques (importants, certes, mais néanmoins insuffisants), je considère qu'en inculquant le sens du beau aux chanceux que furent les bénéficiaires de votre immense acquit, de votre inépuisable chaleur humaine et de vos dons de pédagogue né, vous avez prouvé que, vous aussi, étiez un créateur d'un niveau supérieur, celui où évoluent les hommes auxquels est due la prise d'altitude d'une société.

Et si les tableaux et les sculptures sont plus durables que les corps qui leur servirent de modèles lors de réalisations souvent douloureuses, même et surtout quand elles sont d'une qualité transcendante, ces corps, joie de l'œil, et la très aidante pensée grâce à laquelle ils purent accéder aux plages de l'insurpassable, n'en sont pas moins le fruit, eux aussi, du génie humain en ce qu'il a de plus plastiquement créatif.

Il y a donc plus d'une manière de modeler les corps. Les Grecs l'attestèrent de la plus convaincante façon en faisant jaillir des blocs de marbre des effigies imperfectibles, et cela d'après des corps qu'avait rendu eux-mêmes parfaits l'entraînement du stade. C'est pourquoi, sans doute n'a-t-on jamais plus intimement uni, à un niveau qu'il est permis d'estimer n'avoir jamais été dépassé, le plus satisfaisant épanouissement des chairs et la plus comblante évocation plastique de leur zénith formel qu'à l'époque où les collines se trouvaient bien plus souvent coiffées par des temples, que dominées par des forteresses.

Durant quelques décennies, qui comptent bien davantage dans l'histoire du monde que maints siècles de barbarie, cette communion fut sublime, le marbre et le bronze, grâce à des mains, aussi expertes que sensibles et œuvrant sous l'autorité d'esprits non moins exceptionnels, étant alors devenus mêmement palpitants de vie que les anatomies évoquées dans ces matières, d'un grand prix en elles-mêmes, mais rendues plus précieuses encore par l'usage qui en était fait.

Mais enjambons vingt cinq siècles (par l'esprit, c'est facile), et revenons à vous, Monsieur. S'il est vrai que les épreuves ne vous furent pas épargnées, il n'est pas moins avéré qu'équitablement compensatoires, des chances considérables vous auront été offertes ;

outre leur importance, certaines furent si durables qu'elles durent encore après avoir commencé d'illuminer votre existence il y a fort longtemps. En disant cela, je pense, bien entendu, à celle que constitua, dès vos premières années d'adulte, la rencontre que vous fîtes d'une demoiselle également des moins ordinaires et qui devint promptement votre épouse parce que vous avez vite perçu que jamais vous ne retrouveriez une pareille aubaine sentimentale.

A coup sûr, de toute éternité, vous étiez faits l'un pour l'autre. Et de parler de cette personne alors que j'ai pour mission ce soir de parler de vous n'est pas m'écarter de mon sujet puisqu'elle est indissociable, non seulement de tous les évènements de votre vie privée, mais aussi de tout ce que, pour d'autres, vous avez réalisé depuis une quarantaine d'années.

Cela aussi est une très appréciable performance, un triomphal marathon dont les gagnants sont ex-aequo. Outre que, durant nombre d'années, Madame Yves Boulongne exerça la même profession que vous, la communion dans l'action demeura tout aussi constructive bien qu'alors elle n'ait pas porté successivement les titres enviables d'inspecteur principal, de directeur d'Instituts, de docteur d'État ou de conseiller culturel. Elle n'en était pas moins là, faisant davantage que vous seconder tout en s'effaçant avec l'efficiente discrétion des compagnes idéales.

J'ajouterai qu'il est exceptionnel qu'un prénom convienne aussi bien à quelqu'un que celui que porte cette personne si estimable, parce que toute de lumière, sans de ces enténèbrements qu'engendrent les détours labyrinthiques des âmes douteuses ; elle s'appelle Clairette. Je vous salue, Madame, avec déférence et affection.

Revenons une fois encore à l'heureux homme qui vous a pour épouse ; de fait, nous n'avons pas y revenir puisque nous ne l'avons pas quitté en effleurant votre si attachante personnalité.

Donc, Monsieur, votre épanouissement ayant été multiforme, il est temps, ce me semble, de parler de votre œuvre poétique dont, bien naturellement, la veine se situe dans les sphères du sublime. De la race des héros, vous n'auriez pu exalter vos dons littéraires en puisant dans l'ordinaire. Le joli n'est pas davantage votre affaire, et je vous en complimente au passage car rien ne me paraît moins digne d'être jalousés que les fabricants de gracieusetés en art, en quelque discipline que se manifeste ce penchant si peu distingué.

Dieu merci pour vous, vous ne seriez jamais un auteur de bluettes, et je serais bien le dernier à vous en faire reproche, n'éprouvant moi-même qu'éloignement liseré de dégoût pour les fadaises.

L'art avec un grand A est une entité sérieuse, volontiers grave, et donc aux antipodes du divertissement si cher aux légions de gens superficiels qui, se targuant d'être amateurs de beauté, se leurrent sur eux-mêmes puisqu'ils ne sont accessibles qu'à une contrefaçon affadie de ce qu'ils prétendent comprendre et chérir.

C'est ainsi que pour nous prouver sans difficulté aucune que vous êtes un authentique poète, vous avez recouru aux thèmes difficultueux que vous ont offerts les pires passes de votre existence.

Vos *poèmes de Büchenwald* sont à la fois réquisitoires et hymnes. Clamées d'une voix généreuse et inspirée, vos propres souffrances et celles dont vous fûtes le témoin horrifié auront fécondé votre potentiel poétique.

Outre l'évocation de l'enfer vécu à l'heure des paradisiaques premières amours, vous avez non moins bellement chanté d'autres émois majeurs qui n'ont que les poètes pour avoir quelque chance de demeurer dans le souvenir des hommes.

La poésie des mots étant très proche parente de celle des sons, il était dans les normes que vos poèmes inspirent des musiciens. Ce fut d'abord Max Pinchard avec l'*Oratorio pour l'Ettersberg*, puis le regretté Père Martin dont la dernière partition fut celle qu'il écrivit sur la bouleversante méditation qu'est cet autre *Oratorio*, dédié, celui-ci, à la liberté et qu'il dirigea lui-même lors de sa création à Rouen, en 1989, puis à Paris, en l'église Saint-Eustache, deux mois avant sa mort, mort doublement frappante que ce foudroiement final, tellement imprévu, sur un trottoir d'Alençon, ville dont l'essentiel de la renommée, depuis qu'y naquit son homonyme Thérèse Martin, ne tient plus aux dentelles fameuses que, prodigieusement habiles, des mains anonymes réalisèrent durant des siècles dans ses plus humbles maisons, mais à cette venue au monde, dans l'une de ces maisons, de l'une des plus grandes saintes que la chrétienté ait jamais comptées en son sein. Ayant sans doute estimé qu'il n'était pas suffisamment significatif de trépasser en la ville où avait commencé de vivre Thérèse, le père Martin s'offrit le luxe de rendre son dernier souffle à hauteur du porche des Carmélites. C'était vraiment soigner son départ d'ici-bas.

Heureusement pour nous, vous êtes bien vivant, et notre souhait à tous est que ce soit pour encore nombre d'années.

Puisqu'il me faut conclure, je le ferai sur une évocation florale.

Si vos mérites ne furent pas toujours suffisamment reconnus, il leur advint, dieu merci, d'obtenir pleine justice, et alors le plus officiellement qui soit, au point que, au cas où vous décideriez de porter la totalité des rosettes qui vous furent remises en tant que symboles palpables des hautes distinctions que vous valut une activité particulièrement digne d'être récompensée, le revers gauche de vos vestons se trouverait transformé en parterre dont les fleurs, d'une forme toujours ronde, ont l'avantage de ne jamais se faner. Mais, discret, en cela comme en bien d'autres occasions où vous auriez été très excusable de ne pas l'être autant, vous n'en portez qu'une à votre boutonnière, celle dont la couleur et la signification ont le plus d'éclat.

A vos mérites, mes amis de l'Académie et moi-même auront également rendu justice en vous conviant à être des nôtres.

Soyez donc le bienvenu, Monsieur, et désormais cher confrère, et depuis longtemps déjà, très cher ami.

EXISTE-T-IL UN ART MUSÉOGRAPHIQUE ?

par FRANÇOIS BERGOT

(Séance du 20 avril 1991)

La dérogation que nous devons à notre président de transformer à titre exceptionnel une séance ordinaire en séance foraine mérite d'autant plus notre gratitude qu'elle offre à l'Académie l'occasion, sans doute unique dans ses annales, de siéger sous une coupole [1]. Désormais, pour notre Compagnie, la formule fameuse cessera d'appartenir à la mythologie ; s'il est vrai, comme je le pense, que les mythes relèvent de ces choses qui n'*eurent jamais lieu* mais qui *sont toujours*, nous aurons aujourd'hui gagné en relativité ce que nous avons perdu en immortalité…

*

* *

Comme suite naturelle à la visite que vous venez de faire sur le chantier où s'accomplit la rénovation du musée des Beaux-Arts et pour passer assez logiquement du particulier au général, il m'a paru opportun de vous proposer quelques réflexions qui tiennent dans cette question : existe-t-il un art muséographique ?

Un survol extrêmement rapide de l'histoire de la muséographie nous conduira au point central du sujet. Quand apparait la muséographie ? S'il est évidemment impossible d'avancer une date précise, j'estime justifié de lier cette naissance au concept de la collection, prenant grand soin de distinguer cette dernière du décor. La

---

(1) Allusion à la coupole qui recouvre la salle du Musée où sont réunis les membres de l'Académie.

galerie d'Ulysse que Primatice invente pour François Ier au château de Fontainebleau, ou le Salon des Royaumes au palais du Buen Retiro à Madrid auquel Velázquez et Zurbaran travaillent pour Philippe IV, ou à Versailles la galerie des Glaces que Le Brun conçoit à la gloire de Louis XIV ne ressortissent pas, à proprement parler, à la muséographie. J'en exclurai aussi, pour les mêmes raisons qui tiennent au caractère indissociable de l'architecture et du décor - l'un n'existant pas sans l'autre - les galeries que, à l'imitation des souverains, de riches et considérables particuliers commandent, par exemple le cardinal de Richelieu ou le duc de La Vrillère, pour ne pas quitter les sommets. Mais précisément, à l'exception de Versailles, ces galeries n'existent plus que dans la mémoire : totalement détruite pour la première, démembrées et incomplètes pour les autres. C'est au moment précis de leur dispersion un à un dans les musées français, à Caen, à Lyon, à Marseille, Lille et Nancy, que les précieux tableaux italiens dont la réunion avait formé la galerie La Vrillère font leur entrée en muséographie, soumis aux conditions particulières de chacun des établissements qui les abritera désormais.

Cependant, et pour s'en tenir strictement au domaine de la peinture (à ce point de vue, en retard par rapport aux livres, aux objets d'art et de curiosité, voire à la sculpture), le goût pour sa collection est établi dès le XVIe siècle - l'exemple de François Ier est célèbre - et, en Italie, beaucoup plus tôt encore. A vrai dire, la muséographie ne remonte-t-elle pas au jour où un individu possédant un tableau distinct, détachable du décor des murs de son habitation, a choisi de l'installer à telle place plutôt qu'à une autre, soit par intuition, soit par raisonnement. Si les dessins furent presque toujours, avec beaucoup de pertinence, conservés à l'abri du jour, protégés dans des portefeuilles (ce qui explique que, lors des inventaires après décès, ils sont comptés avec les livres, non avec les tableaux), le champ muséographique de la peinture nous est ouvert grâce aux nombreuses représentations de cabinets d'amateur peintes notamment par les artistes flamands dans le premier tiers du XVIIe siècle. Que voyons-nous ? Sur plusieurs rangs superposés, l'accrochage serré cadre contre cadre recouvre toute la surface des murs qui ressemblent aux pages d'un album de timbres. Dès cette époque, certaines des œuvres appartenant aux collectionneurs ont été enlevées à leur destination d'origine, l'église ou le palais. Se trouvent donc déjà réunies quelques unes des conditions qui, pour nous, définissent l'objet muséographique et, au premier chef, son

caractère apatride, son destin hasardeux ; car, tout de même, qui ou quoi devait conduire *Virgo inter virgines* de Gérard David, la *Visitation* du Guerchin ou le *Portrait de Madame Aymon* par Ingres à se rencontrer un jour au musée des Beaux-Arts de Rouen, à quelques salles de distance ? Je réponds : rien.

Tous les témoignages se recoupent, toutes les peintures et les photographies le confirment : les musées de peinture du XIXe siècle ne sont pas différents, dans leur présentation, de ces cabinets d'amateur, leurs devanciers, leurs modèles, que je viens d'évoquer. On peut continuer à en voir un exemple au musée de Chantilly, par la volonté expresse du duc d'Aumale qui, en léguant sa collection à l'Institut de France, a interdit toute modification de l'accrochage qui rapproche (ou mélange, curieusement) primitifs italiens et disciples d'Ingres. Critiquable si l'on veut, comme toute expression, cette conception n'en demeure pas moins l'une des réponses de la muséographie. Un beau tableau de Charles Angrand, qui vient d'entrer dans nos collections, peint en 1880 dès l'ouverture de l'aile sud du nouveau musée de Rouen dû à Louis Sauvageot, apporte une image extrêmement précise de la salle voisine de celle où nous tenons séance : on reconnaît, garnissant du haut en bas la paroi murale, les tableaux de l'école française du XIXe siècle. Telle était partout la règle. Un tableau, moins talentueux et postérieur d'une trentaine d'années, montre le même parti au musée de Rennes.

L'allégement, l'aération furent progressifs au cours de la première moitié du XXe siècle dans nos musées, quoique hésitants encore parfois comme le prouve l'accrochage, inimaginable de nos jours, de l'exposition, pourtant bourrée de chefs-d'œuvre, du centenaire de Gericault au musée de Rouen en 1924. Dans le même temps, se développait une catégorie, jusqu'alors presque inconnue, appelée à devenir largement majoritaire, celle des *réserves*, puisque la moyenne des tableaux non exposés approche des 3/4 d'une collection. Cette proportion se retrouve dans tous les grands musées du monde, c'est celle de notre musée qui se situerait plutôt sur le versant généreux que restrictif. Accompagnant cette épuration sans précédent et, selon moi, largement justifiée, une tendance au dépouillement se manifestait notamment par la suppression des cadres, que leur opulence condamnait aux yeux des pseudo-puristes, et leur remplacement par une simple baguette de bois teinté. Dans les années 50, la doctrine bien-pensante enseignait que la peinture était un art tellement sublime

qu'il se suffisait à lui-même, sans besoin du colifichet d'une bordure, présenté sur un fond déclaré "neutre" (généralement blanc ; les plus audacieux toléraient le ton "coquille d'œuf").

Ce rejet d'une culture historique (et plus simplement cette parenthèse du bon sens, pour qui Poussin ne se présente pas comme Matisse) a fait long feu. Ses traces ne sont malheureusement pas toutes réversibles, ni ses dégâts réparables ; pour notre musée qui fut, à trois reprises au moins, le théâtre de ces funestes expériences, j'ai préconisé, partout où cela était encore possible, la réhabilitation de l'état originel.

*

* *

De celle-ci vous avez vu des exemples et nous en avons en ce moment même un sous les yeux, dans cette salle qui a retrouvé sa forme octogonale, couverte de nouveau, comme à l'origine, d'une coupole dessinée par une puissante corniche. Mais le second terme de mon programme, l'interprétation, a autant d'importance. Ce n'est sûrement pas pour reprendre le type d'accrochage d'il y a cent ans que j'ai fait restituer ce volume originel. La salle où nous tenons aujourd'hui séance sera consacrée aux peintres du règne de Louis XIV, la génération coloriste des Mignard, La Fosse, Boullogne, Jouvenet ; les commandes royales pour Versailles ou les Invalides, seront présentes ici et à la place qu'occupe notre président règnera en quelque sorte sur cet ensemble, isolée dans l'espace créateur de silence, une œuvre majeure, oubliée depuis soixante ans et actuellement en cours de restauration, *Cérès ou l'Été* qui inonde de la formidable flaque de lapis-lazuli de son manteau l'océan blond des blés, superbe allégorie peinte en 1699 par Louis de Boullogne pour le grand salon de Marly, le saint des saints de la cour du Roi-Soleil.

Mon programme, ce choix, le genre d'accrochage aéré et serein en faveur duquel j'ai tranché, constituent autant de réponses convergentes à la question qui donne son titre au propos que je développe devant vous : existe-t-il un art muséographique ? Encore convient-il de les expliciter. J'ai rappelé les principales turbulences qui, depuis un siècle, ont agité la manière de présenter les œuvres sur les murs d'un musée ; le débat qu'allait instituer, à partir de la fin des années 70, le chantier du musée d'Orsay était d'un intérêt

passionnant : ferait-on le musée du XIXe siècle, ou le musée de l'art du XIXe siècle ? Vous savez comment les partisans de la deuxième option de l'enjeu ont fini par écraser leurs contradicteurs, limitant l'expression des historiens à la portion congrue d'une vitrine située de façon à n'être remarquée de personne… Si on laisse de côté le conflit d'idées, cette victoire est d'abord celle de l'objet sur le texte, de l'œuvre originale sur la documentation, de la collection sur le discours et, comme conservateur de musée pour qui la qualité d'un musée tient avant tout à ses collections, je m'en réjouis. Mais cette victoire était aussi due à la qualité excellente des muséographes, sachant appliquer à leur discipline propre l'acquis d'une authentique méthodologie historique et, comme historien de formation, je m'en réjouis une seconde fois.

En considérant le terme d'art muséographique au sens d'une pratique, d'un code de préceptes ou de directions, il me semble assez facile d'induire de ce qui précède une provision d'idées claires, pas forcément fausses, valables au moins pour un musée d'art tel que celui de Rouen. Il faut admettre les conséquences de l'Histoire, voire ses incohérences : nous ne restituerons pas à l'héritière du stathouder des Provinces-Unies notre Bassan, ni aux capucins d'Aix-la-Chapelle (s'il en existe encore) notre Rubens ; vous vous rappelez comment le patriotisme local a empêché vers 1952 le départ de la prédelle de Pérugin en direction du musée de Lyon qui détient le panneau central de ce célèbre polyptyque ; hélas ! en 1954, un chef-d'œuvre de Lubin Baugin, *le Martyre de saint Barthélemy*, appartenant au premier fonds de notre musée, était bien légèrement renvoyé à Notre-Dame de Paris d'où je désespère de pouvoir le faire revenir. Une fois entrées au musée, les œuvres entament une autre vie, leur environnement est nouveau, mais aussi des confrontations, des rapprochements extraordinaires et imprévus surgissent qui les mettent en valeur et permettent d'en faire une lecture neuve et approfondie. J'ai cité tout à l'heure le cas de la salle où nous sommes : rien ne justifierait de prétendre en faire une *period room*, à la mode américaine ; je suis sûr, en revanche, que se dégagera, de la comparaison ou de l'opposition des tableaux qui y seront exposés, le génie d'un style, celui d'une génération, un moment dans l'histoire de la peinture française.

Car seules les avant-gardes successives, qui construisent l'histoire des arts, méritent ici leur place. Les feux de paille sans lendemain, comme les épigones qui exploitent en parasites l'héritage

des grands ancêtres trouveront leurs limbes naturelles dans la *réserve visitable*. La fonction de ce lieu inédit, ou presque, en France - est capitale dans la mesure où il permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire ; l'accès en sera libre, mais le moins averti des visiteurs percevra immédiatement qu'il a quitté le monde de l'exposition - celle-ci doit se dérouler au rythme d'une fête pour les yeux et l'esprit, avec le *crescendo* des temps forts - pour entrer dans un espace d'information. Les tableaux y couvriront toute la surface disponible, selon un classement géographique et chronologique, comme sont rangés selon l'ordre alphabétique les mots dans le lexique à la fin du livre, ces mêmes mots qui dans un certain ordre assemblés forment des phrases d'où jaillit le plaisir du texte. Ainsi allégée de ce qui reste secondaire, l'exposition permanente pourra répondre à la demande de silence réclamée par les chefs-d'œuvre : en muséographie, le silence s'appelle espace.

Ces recherches d'historicité et de représentativité n'ignorent pas le souci comparatiste profitable à tous, au connaisseur comme au grand public. Par là j'entends que le parcours offrira une vision panoramique (dans toute la mesure du possible) des expressions artistiques diverses, de siècle en siècle : sculpture, tapisserie, objet d'art, mobilier apparaîtront en contrepoint ou dialogueront avec la peinture, toujours en synchronie. Admirable entre toutes "les voix du silence", le dessin ne sera pas oublié. Au contraire, deux cabinets répondant aux normes exigeantes d'exposition de ces feuilles fragiles comme des ailes de papillon les mettront en valeur au cœur du parcours, et parce que leur qualité et leur nombre l'imposent comme un devoir, et surtout parce que inséparable des autres arts qui n'en sont souvent que l'accomplissement le dessin figure l'instant magique de la métamorphose, quand la pensée prend forme. Tout dessin inspiré est, à l'image du buisson ardent, une transfiguration.

*
* *

Si donc on s'en tient à définir l'art muséographique comme l'application de connaissances raisonnées et de moyens particuliers à la réalisation d'une conception - en somme, l'ensemble des recettes d'un métier, comme Boileau, imitant Horace, a prétendu définir une fois pour toutes l'art poétique -, la réponse serait facile à vérifier,

encore que les aspects de cette pratique restent contingents et relatifs. Mais je revendique davantage.

L'art, au sens véritablement inventif, est une création totalement imprévisible à laquelle j'appliquerais volontiers les vers exquis de La Fontaine sur l'Amour,

Tout est mystère dans [l'Art],

Ses flèches, son carquois, son flambeau, sa naissance…

Sinon, pourquoi aurais-je eu soudain l'idée de rapprocher, sur le même mur, comme les trois mouvements d'une seule symphonie, ces trois paysages de peintres néerlandais du XVIIe siècle - Lievens, Bramer, Van Minderhout -, pures inventions pour le lieu imaginaire de trois scènes intemporelles, Agar et l'ange égarés dans une forêt fantastique, Cadmos vainqueur du dragon, à la recherche d'Europe sa sœur enlevée par un taureau blanc surgi de la mer ?

Tout cela est inutile, mais irremplaçable.

CIDEVILLE, AMI DE VOLTAIRE

par FRANÇOIS DE BEAUREPAIRE

(Séance du 25 Mai 1991)[1]

Je me dois, à l'occasion de cette visite à Launay, d'évoquer le souvenir de son hôte le plus marquant, le conseiller de Cideville, personnalité bien connue dans les milieux littéraires du XVIIIe siècle, puisqu'il fut l'ami de Voltaire et le principal acteur de la fondation de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Malheureusement, pour évoquer le vie intellectuelle en France au siècle des Lumières, je ne puis m'appuyer que sur des notions bien superficielles, sur des souvenirs de collège qui datent de près d'un demi-siècle ; sans doute ai-je eu pour maître le Chanoine Letellier, qui fut secrétaire perpétuel de notre compagnie, mais son enseignement est aujourd'hui bien lointain.

Par ailleurs, pour mettre mes connaissances à jour, je n'ai pas eu le loisir d'approfondir la considérable bibliographie qui se présentait à moi et encore moins d'explorer les papiers de Cideville dont notre confrère, M. François Burckard poursuit le classement à la Bibliothèque municipale de Rouen avec la technicité que nous lui connaissons. Je ne présenterai donc qu'un aperçu de la vie et des activités de cet homme à la personnalité bien attachante en attendant que quelque chercheur lui consacre la biographie qu'il mérite.

Pierre Robert le Cornier de Cideville naquit à Rouen le 2 septembre 1693, fils de Robert le Cornier de Cideville, conseiller au Parlement de Normandie et de Louise le Cornier de Saint Hélène ; ses parents étaient donc cousins. Les le Cornier étaient une de ces

---

(1) *Communication prononcée à l'occasion de la visite, par l'Académie, du château de Launay où l'avait invité son propriétaire M. Philippe Le Filleul des Guerrots.*

puissantes familles parlementaires qui régnaient à Rouen sous l'ancienne monarchie, y formaient l'élite sociale et y jouaient un rôle culturel essentiel. Les le Cornier de Cideville portaient le nom d'une petite paroisse du pays de Caux, située à mi-distance entre Pavilly et Yvetot ; ils y possédaient un manoir qui subsiste de nos jours dans un environnement infiniment moins attrayant que le séduisant cadre de Launay.

Le conseiller de Cideville, soucieux d'assurer une formation de qualité à son unique fils, Pierre-Robert, l'envoya à Paris faire ses études au collège Louis le Grand alors tenu par les Jésuites ; c'est là que vers les années 1710 il fit la connaissance d'un certain François Arouet, né en 1694, donc d'un an plus jeune que lui, et qui se rendit si célèbre sous le nom de Voltaire ; ce fut le départ d'une amitié qui devait durer près d'un demi-siècle au point que Voltaire n'hésitait pas à considérer Cideville comme son plus ancien ami.

Ses études achevées, le jeune Pierre-Robert le Cornier de Cideville accéda dès 1716, à l'âge de 23 ans, à la charge de conseiller au Parlement qu'assumait son père. La même année par acte du 31 août 1716 ce dernier acquérait le château de Launay situé près de Duclair et à quelque dix kilomètres de Cideville ; sans doute voulait-il doter son fils d'une demeure en rapport avec sa nouvelle dignité de conseiller au Parlement. D'ailleurs la plupart des parlementaires rouennais ne possédaient-ils pas de somptueuses maisons de campagne dont un grand nombre subsistent de nos jours aux environs de Rouen.

Le château de Launay était alors en fort piteux état, car il avait subi un grave incendie en 1701 et de grands travaux y étaient nécessaires. L'acquisition en fut faite d'une certaine Marie Anne de la Houssaye, veuve de Claude Fournier de Joigny et sur le point de se remarier avec Charles de Rupierre, seigneur de Glos sur Risle. Le château de Launay était du reste bien connu du jeune conseiller de Cideville ; en effet M. de Joigny était apparenté aux Le Cornier et, mieux encore, un commun intérêt pour les lettres rapprochait sans doute les deux branches familiales. M. de Joigny avait eu l'occasion de recevoir Fontenelle à Launay, ainsi que Cideville le rapporta plus tard dans ses *Traits, notes et remarques* [2], manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale de Rouen :

---

(2) Il s'agit d'un étonnant recueil où les recettes de cuisine et les techniques de jardinage voisinent avec des anecdotes scabreuses et de précieuses informations littéraires.

"Mr de Fontenelle m'a dit avoir passé huit ou dix jours à Launay ches Mr de Joigny où il trouvoit Mr de Joigny plaisant et de bonne compagnie. Mr de Joigny avoit fait une espèce de temple de sceptique de l'une de ses chambres à la campagne. Sur la cheminée étoit le portrait de Montagne avec sa balance et la devise "que sais-je". Les côtés des volets des croisées, qui étoient ouverts pendant le jour, étoient pleins de sentences sur l'éternité, sur Dieu, sur le paradis et l'enfer et le costé qui se presentoit le soir à la lumière, quand les volets étoient fermés, contenoit une tout autre morale et des passages d'Opera ; j'ai trouvé encore un vieux plastre noir en forme de marbre avec cette inscription *certissimo verum incertitudini* ; il y a apparence que Mr de Joigny étoit un peu mécréant et il passoit mesme pour cela dans le pays. Il y avoit au bout du petit bois taillé au bout de la terrasse un petit cabinet pour faire collation ou pour souper et dessous une espèce de petite cuisine. Dans le cabinet qui étoit peint assez grossièrement en camayeu bleu étoit dans un cartoutche une figure de femme que l'amour chassoit avec ces mots *fugge crudele* [3] et cette autre inscription sur la porte en dedans :

de l'heure ny du vent il ne m'importe guère
pourvu que ma bergère
me donne toujours
de beaux jours."

Un certain esprit libertin régnait-il vraiment à Launay à l'époque des Fournier de Joigny ? Le professeur Niderst, dans sa récente et monumentale étude sur Fontenelle, présume, en décryptant un écrit de Cideville, que Mme de Joigny aurait noué une idylle avec Fontenelle à l'occasion de séjours de celui-ci à Launay. Mais Fontenelle a pu y faire d'autres connaissances féminines que la femme de son hôte…

*
* *

Mais il nous importe de revenir au jeune conseiller de Cideville, désormais investi d'une respectable charge au Parlement de Normandie. Le moins que l'on puisse dire est que ces hautes fonctions ne l'enthousiasmaient pas. Ses lettres à Voltaire témoignent à plusieurs reprises du peu de goût qu'il éprouvait pour son métier. On

(3) En italien : fuis, cruel.

lit par exemple : "Peste soit du Palais, de la chicane et des plaideurs. On vient de m'affubler de deux énormes sacs : j'en suis assommé, je n'en releverai jamais. C'est en fait de votre malheureux ami. Il faut que je lise, relise, analyse 4 ou 500 brimborions sur papier tendre et je n'ai que la quinzaine pour tout délai. Est-il situation pareille ?" Dans une lettre du 3 avril 1734 il s'exprime en ces termes : "Je mène une vie si traversée d'occupations ennuyeuses et de passions turbulentes que je n'ai ni le temps, ni la tranquillité d'achever mon allégorie. Le matin au Palais et souvent l'après-dîner, le soir à mes amis et à mes fantaisies amoureuses. Vous jugez si dans ce tumulte on peut faire des vers…"

Une lettre du 16 avril 1741 témoigne un peu du même esprit :

"Vous demandez ce que je fais
Dans l'instant je suis entouré
Des tristes fléaux du ménage,
Mon manoir tombe délabré,
Il faut bâtir, on prend mon pré,
Il faut plaider, quel esclavage,
Aller, courir, estre mouillé,
Revenir las et non payé,
Jouet des vents et de l'orage
Et des fripons de tout étage…"

Ces extraits nous dépeignent au mieux Cideville. La justice, les affaires, les questions financières, tout cela l'ennuyait progieusement. Depuis sa jeunesse il se passionnait pour les lettres et les arts et on le trouve étonnamment au fait de tout le mouvement intellectuel qui animait l'époque de la Régence ; son ami Françaois Arouet, qui prit très jeune le pseudonyme de Voltaire, ne cessa d'entretenir avec lui une copieuse correspondance, l'informant de tous les évènements littéraires de la capitale. Les belles-lettres et les arts, tel était en effet le principal centre d'intérêts de Cideville.

Les relations entre Cideville et Voltaire sont mal connues dans les années 1720, pour la simple raison que Cideville a dû négliger de conserver les lettres d'un correspondant qui n'avait pas encore acquis de notoriété. Mais il est intéressant de noter que de 1723 à 1729 le jeune Voltaire devint locataire d'un appartement dans l'hôtel que la présidente de Bernières possédait à Paris à l'angle de la rue de Beaune et du quai des Théatins, rebaptisé par la suite quai Voltaire ; or la

présidente de Bernières n'était-elle pas l'épouse d'un président au Parlement de Normandie, par ailleurs propriétaire du château de la Rivière-Bourdet à Quevillon ? Il est bien tentant de penser que Cideville, collègue du président de Bernières et son voisin de campagne, a pour cette affaire mis en rapports les Bernières et Voltaire. Je passerai sur ce qu'on a raconté à tort ou à raison sur les bonnes relations entre Voltaire et la présidente de Bernières, mais il nous intéresse de savoir qu'elle le reçut à plusieurs reprises à la Rivière Bourdet et qu'elle l'introduisit dans la société rouennaise où il fut manifestement fort bien accueilli et se fit de nombreuses relations ; dans ses lettres à Cideville Voltaire évoque en effet les amitiés qu'il noua avec des personnalités telles que le chevalier de Crétot, M. de Bourgtheroulde, M. de Brévedent, les Romé de Fresquiennes, les Puchot des Alleurs et d'autres encore, tous membres de l'aristocratie parlementaire rouennaise.

Nul doute que Voltaire mit à profit ses séjours chez la présidente de Bernières pour revoir longuement Cideville, soit à Rouen, soit à Cideville où il résidait fréquemment, soit à Launay. La tradition le confirme d'ailleurs, puisque l'une des pièces de Launay est encore appelée la chambre de Voltaire et que l'on montre dans le château une commode Louis XV qui se serait trouvée dans cette chambre lors de son habitation par Voltaire. Mais pour illustrer ces séjours de Voltaire en Normandie, je ne puis mieux faire que de citer cette lettre de juin 1725 : "Je vous verrai bientôt, mon cher Cideville, j'attends avec impatience le moment où je pourrai partir pour la Normandie, dont je fais ma patrie puisqu'elle est la vôtre. Je vous écris d'un pays bien étranger pour moi, c'est Versailles, dont les habitants ne connaissent ni la prose ni les vers ; je me console ici des ennuis qu'ils me donnent par le plaisir de vous écrire et par l'espérance de vous voir."

Cependant les séjours de Voltaire à Rouen n'étaient pas seulement motivés par le plaisir de retrouver ses amis, mais aussi par les préoccupations que lui occasionnait l'édition de ses œuvres. Son franc-parler et son esprit frondeur lui valurent en effet d'incessantes difficultés avec la censure royale et c'est à Rouen qu'il trouva les moyens d'esquiver les rigueurs de cette censure. Ainsi lorsqu'il fit imprimer la Henriade en 1724, il utilisa les services de l'imprimeur rouennais Viret et l'ouvrage parut prétendument sorti des presses de l'imprimeur Mokpar à Genève. Subterfuge fréquent sous l'Ancien Régime et qui ne trompait personne.

Est-ce Cideville qui prêta ses bons offices pour cette impression clandestine ? On peut le supposer. En tout cas son entremise fut certaine à l'occasion de l'impression de l'Histoire de Charles XII, refusée par la censure royale, parce que Louis XV redoutait de heurter le roi de Suède. Voltaire écrivit alors à Cideville :

"A vous seul

Paris 30 janvier 1731

"Vous m'avez toujours un peu aimé, mon cher Cideville. Il s'agit de me procurer le moyen de vivre avec vous en bonne fortune. Je voudrais faire imprimer à Rouen une Histoire de Charles XII roi de Suède de ma façon. C'est mon ouvrage favori et celui pour qui je me sens des entrailles de père. Si je pouvais trouver un endroit où je demeurasse incognito dans Rouen et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage, je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse.

"Il y a deux manières de s'y prendre pour faire imprimer cette Histoire. La première c'est d'en montrer un exemplaire à Mr le Président qui donnerait une permission tacite ? La seconde d'avoir un de ces imprimeurs qui font tout sans permission.

"Dans le premier cas on pourrait peut-être craindre que le premier Président ne fît quelques difficultés de laisser imprimer ici un ouvrage dont on a suspendu l'impression à Paris par ordre du Garde des sceaux.

"Dans le second il y aurait à craindre d'être découvert"

Nous ignorons tout des démarches entreprises par Cideville, mais elles apportèrent vite à Voltaire une heureuse solution, puisque dès le 2 mars 1731 ce dernier terminait ainsi une nouvelle lettre à Cideville : "Adieu, ami charmant, négociateur habile, poète aimable". Et quelques mois plus tard l'*Histoire de Charles XII* fut imprimée à Rouen, mais la première page ne mentionnait que l'imprimeur Christo Revis de Bâle. Et l'on notera au passage que le Premier Président qui sut fermer les yeux dans cette affaire était Camus de Pontcarré, qui, quelque douze ans plus tard, fut l'un des premiers membres de l'Académie de Rouen.

Cideville n'a pas seulement facilité l'impression des œuvres de Voltaire, lorsqu'il était en difficultés avec la censure royale ; ce dernier avait aussi recours à lui pour lui demander son avis sur ses

manuscrits. C'est ainsi que sur le manuscrit de Zaïre que Voltaire lui avait soumis en 1732, Cideville lui écrivit : "Je devais vous faire remarquer les choses qui m'ont blessé. Elles sont de deux sortes, les endroits négligés et indignes de vous et quelques traits hardis dont on vous saurait mauvais gré et qui pourraient nuire à l'imprimeur" ; et dans la foulée il stigmatise une comparaison "trop libertine" qui ne peut "être imprimée décemment à la tête d'une pièce chrétienne". Et l'année suivante, en 1733, Cideville porte les jugements suivants sur certains passages du Temple du Goût : "décision un peu trop tranchée" ou encore "je ne vous demande qu'un tour un peu moins décisif pour dire la même chose". Ainsi donc le prudent Cideville s'efforçait-il de freiner les impertinences de Voltaire et celui-ci lui en était incontestablement reconnaissant, puisqu'il lui écrivait le 10 novembre 1738 : "à qui donc donnerai-je les prémices de mon ouvrage si ce n'est à mon cher Cideville, à celui qui joint le don de bien juger au talent d'écrire avec tant de facilité et de grâce".

Cideville jouait donc ainsi le rôle de conseiller littéraire de Voltaire ; et, en vérité, il envisageait de se consacrer de plus en plus aux disciplines de l'esprit. Bien significative est une lettre que Voltaire lui écrivit le 22 février 1736 : "Mon aimable et respectable ami, voilà trois de vos lettres auxquelles une de ces maladies de langueur que vous me connaissez m'a empêché de vous répondre [...] Peut-être depuis votre dernière lettre avez-vous perdu Mr votre père. En ce cas je reprends vigueur en reprenant l'espérance qu'enfin vous vivrez pour vous, pour les belles-lettres, pour vos amis surtout et que la déesse de Cirey pourra vous voir dans son temple [...]."

Il apparaît donc que Cideville avait confié à Voltaire qu'après la mort de son père il se consacrerait exclusivement au culte des belles-lettres, soit que l'héritage de son père dût améliorer son indépendance matérielle, soit qu'il eût jusqu'alors répugné à déplaire à son père en résiliant sa charge de conseiller au Parlement. En fait le vieux père mourut quelques semaines plus tard et dans le courant de la même année 1736 son fils quitta le Parlement pour ne plus conserver que la qualité de conseiller honoraire.

Désormais disponible - et toujours célibataire - Cideville mène dès lors la vie qu'il souhaitait. Il fait de fréquents séjours à Paris, y retrouve le vieux Fontenelle, renoue des liens avec Voltaire, fréquente les salons de la capitale et assiste aux représentations théâtrales. Mais

il n'abandonnait certes pas Rouen et y avait conservé une sorte de pied-à-terre rue de la Seille ; il demeurait l'un des animateurs de la vie intellectuelle locale et s'intéressa vite à la petite académie alors en formation.

Je me permettrai de rappeler brièvement les conditions de sa naissance, parce qu'elles ont été souvent relatées et tout dernièrement par nos confrères Pierre Hommeril et Jean-Pierre Chaline. Un certain abbé Legendre, sous-chantre de l'Eglise de Paris mais originaire de Rouen, avait en 1734 consenti à la ville de Rouen un legs de 24 000 livres et d'un rapport annuel de 1 200 livres (au taux alors d'usage de 5 %) en vue "d'établir des jeux floraux ou des prix de beaux-arts ou mathématiques". Ce legs incluait une clause de substitution autorisant la ville à en transférer le bénéfice à tout autre organisme qui serait créé et habilité à assurer l'attribution des prix, le terme d'académie n'étant d'ailleurs pas encore employé. Or un embryon de société savante s'était formé dès 1735 à Rouen autour du médecin Delaroche ; puis vers 1740 Cideville et son ancien collègue du Parlement, Pigou, s'y agrègèrent et ils cherchèrent à constituer une Académie à l'imitation des Académies qui se créaient alors dans toutes les grandes villes de France[4].

Les démarches s'avérèrent difficiles. On crut bien faire de s'adresser à Fontenelle alors âgé de 80 ans et qui devait bénéficier à Rouen d'un immense prestige : n'était-il le neveu des deux Corneille ? n'était-il pas membre de l'Académie française ? n'avait-il pas été pendant quarante-cinq ans secrétaire de l'Académie des sciences ? C'était donc un personnage incontournable, mais, s'il apporta à ses amis rouennais son appui moral et ses conseils, il n'était pas à même de régler toutes les difficultés juridiques et administratives. Il fallait en particulier obtenir la délivrance du legs de l'abbé Legendre et faire échec aux prétentions des héritiers de celui-ci ; il fallait aussi obtenir du pouvoir l'affectation d'un legs antérieur de dix ans. C'est là que Cideville, rompu à la procédure et aux formalités, fort de l'appui du duc de Luxembourg, gouverneur de la province, et de l'intendant la Bourdonnaye, prit l'affaire en mains ; en fin 1743 il partit passer

---

(4) Les Académies alors existantes étaient, en dehors des Jeux Floraux de Toulouse qui remontent au Moyen-Age, celles de Caen (1652), Arles (1666), Soissons (1674), Nîmes (1682), Angers (1685), Villefranche-sur-Saône (1695), Lyon (1700), Montpellier (1706), Bordeaux (1712), Dijon (1725), Marseille (1726), la Rochelle (1732), Arras (1737).

l'hiver à Paris en emportant le dossier de l'Académie et au terme de fructueuses et adroites démarches, il obtint en 1744 les lettres patentes autorisant sa création avec l'attribution du fameux legs Legendre. Et il paya même personnellement les frais de ces lettres.

L'Académie fut triomphalement inaugurée en 1744 et Cideville qui n'avait cessé d'entretenir Voltaire de ses démarches, put dans une lettre du 17 novembre 1745 insérer les vers suivants, d'une facture, il est vrai, fort médiocre :

"J'aurais pu toujours vous écrire
J'en fus empêché dans Paris
Par les soins d'élever dans ma riche patrie
Une école où nos bons esprits
Héritiers de Corneille et du même air nourris
Pussent tenir de ce génie ;
Enfin grâce au sage Louis
Nous avons une Académie."

Je n'ai pas aujourd'hui le loisir de relater le fonctionnement de l'Académie durant ses premières années ; le sujet a été traité par Daniel Boullet dans une thèse de 1971, conservée à la Bibliothèque municipale de Rouen et qui mérite d'être un peu mieux connue ; mais je ne puis passer sous silence les conditions dans lesquelles Cideville - qui en cette circonstance fit preuve des qualités de négociateur que lui avait reconnues Voltaire - sauva l'Académie de graves difficultés qui avaient surgi en son sein. Voici dans quelles conditions les statuts de 1744 avaient prévu comme suit la répartition des académiciens ;

12 académiciens honoraires,

26 académiciens de fonction (18 pour les sciences et les arts et 8 pour les lettres),

12 associés correspondants.

Or l'existence des 12 académiciens honoraires fut rapidement une source de difficultés et d'irritation. Lors de la création on avait prévu de désigner comme honoraires les académiciens qui se distinguaient par leur position dans la ville de Rouen ; tels étaient l'intendant de la Bourdonnaye, l'abbé Terrisse, vicaire général et surtout six membres du Parlement parmi lesquels Cideville et le président de Pontcarré. Les problèmes naquirent lorsqu'il s'agit de pourvoir aux premières vacances ; lorsque le jeune et brillant abbé de Loménie de Brienne, vicaire général de Pontoise et futur ministre de

Louis XVI, se porta candidat, il fallut le recevoir comme membre honoraire ; et peu après un géomètre, présenté par le Bureau des finances, revendiqua lui aussi un fauteuil de membre honoraire qu'on lui contesta. Ces incidents firent apparaître combien cette hiérarchie était désobligeante pour les simples académiciens de fonction et les témoignages font état d'une grave altération du climat de l'Académie.

C'est alors que Cideville, toujours habile à résoudre les cas difficiles, démissionna de son poste d'académicien honoraire pour se contenter de celui d'académicien de fonction ; d'autres confrères l'imitèrent et, pour régulariser à l'avenir cette solution, il fit obtenir à l'Académie de nouvelles lettres patentes en vue de lui concéder de nouveaux statuts sans académiciens honoraires et dont tous les membres devaient être démocratiquement égaux. On peut être reconnaissant à Cideville d'avoir alors sauvé l'Académie, mais on peut se demander si ces évènements n'ont pas laissé en lui une certaine déception, quant on le vit plus tard écrire à Voltaire dans une lettre du 13 août 1765 : "J'ay la douceur d'avoir beaucoup contribué à cet établissement honeste d'une petite Académie, mais j'ay l'amertume d'y voir des tracasseries, mais où n'y en a-t-il pas où l'on rassemble des hommes [...]". Cependant l'Académie ne lui inspirait pas que des propos désabusés, puisqu'il poursuivait la même lettre par une bonne nouvelle : "nous avons admis cette année Mme du Boccage ; elle étoit des Académies des Arcades et de Lyon". Cela faisait de nombreuses années qu'il souhaitait la faire recevoir comme membre correspondant. "Ce fut la première femme reçue dans notre compagnie."

*

* *

Enfin Cideville avait ainsi terminé la même lettre : "j'ai quitté Paris depuis deux mois et plante actuellement mes choux à Launay". Sa résidence de Launay était devenue la seconde passion de Cideville et il faut connaître Launay pour comprendre Cideville. Comme Montesquieu à La Brède ou comme Voltaire à Ferney, il lui plaisait d'y jouer le rôle de gentilhomme campagnard et d'y trouver une sorte d'équilibre de vie que complétaient la lecture de ses nombreux livres, la rédaction de sa correspondance et l'accueil de ses amis. Je vous propose une série de notations, tirées des lettres qu'il envoya ou reçut, qui nous permettent d'entrevoir ce que fut la vie de Cideville à Launay et comment il s'y employait durant les quelque six mois qu'il y passait

chaque année de juin à novembre.

C'est visiblement à partir du milieu du XVIIIe siècle qu'il chercha à y habiter de façon plus continue à en juger par l'évocation des travaux qu'il y fit exécuter. C'est ainsi que dans une lettre qu'il lui écrivit le 18 octobre 1749 le peintre Descamps lui dit : "je vous demande pardon si je vous ai donné mon sentiment sur le salon de Launay... Plus jaloux de suivre les avis que vous avez toujours eu la bonté de me donner que de voir adopter les miens, je respecterai toujours l'endroit par celui qui l'habite..." On ignore bien sûr ce que furent ces avis de Descamps que Cideville ne voulut pas suivre.

Voltaire était au courant des travaux en cours puisque sa nièce Mme Denis écrivit à Cideville le 3 janvier 1751 : "nous irons à votre jolie terre quand elle sera finie", puis le 3 juillet suivant : "ne vous fâchez point contre votre maison. Quand vous l'habiterez, vous la trouverez charmante ; pour moi je la trouve si agréable sans l'avoir vue que je vous prie en grâce de nous en chercher une qui soit voisine de la vôtre."

Et voici une lettre de Bréquigny, érudit originaire de Montivilliers, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et par ailleurs membre correspondant de l'Académie de Rouen (5) :

"Je m'étais flatté de vous trouver à votre terre et j'eus le malheur de ne pas vous y rencontrer. La pluie ne me permit pas de parcourir vos jardins ; j'en admirai de loin la disposition et les agréments et je visitai en revanche tous les appartements du château jusqu'au caveau non moins meublé que la bibliothèque. Cette charmante retraite est bien digne du maître aimable qui l'embellit". La lettre est du 16 juin 1752.

Nous poursuivrons par une lettre d'un autre ami de Cideville, l'abbé du Resnel de l'Académie française et issu d'une famille parlementaire rouennaise amie des Cideville : "...Ce 7 octobre 1753, Mme Denis la nièce de Voltaire m'écrit que pour déterminer son oncle à venir habiter Launay, elle lui avait écrit que vous y aviez fait à cette occasion pour 5 000 livres d'ajustements et que c'était moi qui vous avais prêté cette somme. Que sur cela M. de Voltaire lui marquait qu'il allait lui envoyer même somme pour qu'elle vous la rendît et vous à moi, à condition cependant que vous lui en feriez la rente...

---

(5) Le Précis de l'année 1749 contient une savante étude de Bréquigny "Recherches sur les auteurs de l'assassinat de Chilpéric II"

Quoique je n'aime pas beaucoup les micmacs, je ne pourrai m'empêcher de répondre suivant les désirs de la Dame. Elle me marque qu'elle meurt d'envie de passer huit jours à Launay, pourvu que cela fût secret, à cause que son oncle a pris certains ombrages à l'occasion de ce projet. Elle ne va point à Fontainebleau parce que le maréchal de Richelieu lui a mandé que la poire n'était pas encore mûre : mais elle se flatte de la conduire enfin à maturité et même que le projet de Launay pourra être agréé par ses maîtres."

Puis une lettre de Cideville à Voltaire du 30 juin 1754 est particulièrement intéressante, parce qu'elle décrit les travaux en cours : "Très illustre et très cher ami, je n'ai ni mal, ni douleur qui m'obligeassent d'aller à Plombières, ni dans aucune des chaudières tant naturelles qu'artificielles du royaume. Je ne sens que le besoin que j'aurais de vous entendre, de vous le dire et ce sont des besoins bien pressants, mais de maudits ouvriers m'attendent dans ce petit asile de ma vieillesse [...] on va poser des lambris et quelques glaces et se mirer dans le parquet et la crainte de ces coquelasnes me prive d'un des plus doux plaisirs de ma vie." Il s'agit sans doute de l'aménagement du salon de Launay, dont le décor intérieur, boiseries, glaces et cheminée a depuis lors été conservé précieusement ; la plaque de cheminée porte un blason meublé d'une licorne, armes "parlantes" des Le Cornier.

Mme Denis écrit à nouveau à Cideville en ces termes en date du 16 juillet 1756 : "Je vous loue d'être à votre campagne. C'est une maison que vous avez faite, vous devez l'aimer, vous savez vous occuper, vous êtes philosophe, vous connaissez assez le monde pour le priser à sa juste valeur [...]. Je suis désespérée d'apprendre que l'abbé du Renelle vous quitte. J'avoue que votre maison, quoiqu'assez commode était fort sombre, mais la société d'un ami doit égayer les lieux les plus tristes. Je vous conseille de loger avec une femme plutôt qu'avec un homme. Une femme est bien plus de ressource, garde plus souvent sa maison ; vous trouverez plus de douceur dans son commerce qu'avec l'homme le plus aimable."

Voltaire à son tour lui écrit le 1er septembre 1758 dans ce style enlevé qui le caractérise : "Eh bien les Anglais ont donc quitté vos côtes normandes nonobstant clameur de haro. Est-il vrai qu'ils ont pris beaucoup de canons, de vaches, de filles, d'argent ? ... Je vous trouve

très heureux, mon cher ami, de posséder la terre de Launay. Je n'ai aux Délices que l'agréable et vous possédez l'agréable et l'utile.

Beatus ille qui procul ridiculis
Fecunda rura bobus exercet suis[6]

Conseil de sagesse à un Cideville vieillissant. Les lettres des années suivantes nous montrent en effet Cideville atteint par la maladie ; n'écrit-il pas à Voltaire le 27 décembre 1760 : "un embarras dans la tête, une humeur de goutte peu fixée m'ont empesché de m'acquitter de ce devoir ; je viens de ma campagne chérie, mais ny mes arbres, ny mes fruits, ny mes fleurs n'ont pu me guérir de cette importunité ; je suis enfin revenu à Paris depuis quelques jours" Il ne pouvait mieux exprimer son amour pour sa terre de Launay. Dans un esprit de retour aux valeurs paysannes qui caractérisa cette époque, il évoque sa "petite métairie de Launay" (lettre du 15 septembre 1761 à Voltaire) ou encore sa "petite campagne chérie" (lettre du 29 décembre 1762 à Elie de Beaumont) ; quand il s'y rend, c'est, dit-il, pour "labourer ma terre et cultiver mon jardin" (lettre du 11 mai 1762 à Voltaire). On se gardera bien sûr de le prendre à la lettre. Mais il ne lui déplait pas non plus d'exercer le rôle traditionnel de seigneur de son village ; il écrit à Voltaire le 30 juin 1762 : "Je pars pour aller à la grand messe de mon curé et pour prendre le pain béni le premier, le beau privilège ; mais pendant trois ou quatre mois il faut bien faire le seigneur avec les rustres."

Mais ces propos cachent en vérité ce que furent les soucis de Cideville durant les dernières années de sa vie. Il s'était endetté pour aménager Launay ; il avait dû dépenser de grosses sommes pour se constituer une bibliothèque. Il avait d'évidents soucis financiers. Il dut se résoudre à chercher à vendre Launay sous la pression probable de ses créanciers. Une solution satisfaisante et honorable fut heureusement trouvée : en date du 6 août 1766 il put vendre en viager toute la propriété de Launay à un marchand de Rouen, Jacques le Marcis. Le prix de vente avait été fixé à 138 700 livres, versé sous forme d'une rente viagère de 11 870 livres et Cideville recevait en outre la somme de 20 000 livres en argent comptant, qui devait lui permettre d'éteindre ses dettes envers plusieurs créanciers hypothécaires, qu'il n'est pas sans intérêt d'énumérer :

---

(6) Heureux qui, loin des futilités, pousse ses bœufs dans ses champs fertiles (vers d'Horace).

Mr le Danoys de Bassigny	pour 2200 livres
Mr du Boulhard	pour 1200 livres
Mr Ruellon, trésorier de Francs	pour 2000 livres
le Président Bigot	pour 6000 livres
la veuve Crevel	pour 3000 livres
Viret, imprimeur à Rouen	pour 1000 livres

Parmi cette liste d'amis qui avaient eu l'obligeance de le secourir on note fort curieusement la présence de Viret, qui avait été l'imprimeur clandestin de Voltaire et était l'imprimeur attitré de l'Académie.

L'acte de vente précisait que Cideville conservait la possibilité de demeurer à Launay toute sa vie durant et, par un réflexe de gentilhomme il se fit stipuler le droit de disposer d'un garde-chasse avec bandoulière à ses armes. En ce qui concerne sa riche bibliothèque, elle fit l'objet d'une convention de même nature ; il la céda à l'Académie de Rouen en contre-partie d'une rente viagère de 400 livres par an. Le catalogue de cette bibliothèque dressé en 1771, fait état de 4000 ouvrages regroupés en 1400 titres et touchant toutes les disciplines en faveur au XVIIIe siècle, la géographie, la médecine, les arts, la botanique, mais peu de livres de droit, ce qui montre une fois de plus le peu d'intérêt que cet ancien magistrat avait marqué pour son métier. Tous ces ouvrages se trouvent aujourd'hui conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen.

*

* *

Cideville devait vivre encore une dizaine d'années puisqu'il mourut le 5 mars 1776 à l'âge de 82 ans. Mais dès lors notre source essentielle, sa correspondance avec Voltaire s'interrompt ; celle-ci n'a-t-elle plus été conservée, ce qui paraît étonnant vu le soin avec lequel il avait archivé toutes les lettres antérieures. Il faut admettre qu'un froid, un malentendu se produisit entre les deux amis pour des raisons que nous ignorons ; fut-ce pour des divergences d'opinions philosophes ou religieuses ou plus prosaïquement pour des questions financières. Un exploration plus complète de nos archives permettra peut-être de le découvrir.

Voltaire avait cependant conservé la plus grande estime pour Cideville et en faisait la louange dans les écrits qu'il adressait à des

tiers. Il écrivait ainsi en 1772 : "M. de Cideville était conseiller au Parlement. Il avait beaucoup d'amitié pour moi. Il est à Paris très vieux, très infirme et très dévot et sa dévotion ne l'empêche pas de me rendre justice" et encore : "J'ai fréquenté cet homme pendant quarante ans ; il parlait de la religion avec le plus grand respect ; il la pratiquait comme un devoir de conscience et de patriotisme".

Malgré les infirmités Cideville conservait toute sa vivacité d'esprit et continuait d'entretenir des relations suivies avec de nombreux correspondants et je citerai à titre d'exemple cette missive qu'il adressait le 10 novembre 1769 à Mme Dupin, l'une de ces femmes qui tenaient des salons littéraires au XVIIIe : "Votre lettre à mon gré trop courte m'enchante et m'afflige. Comment, reine adorable, vous ne savez point encore à quand votre retour ? J'ai cependant compté que vous ne tarderiez pas à revenir… Nos arbres ont quitté leurs feuilles, nos fleurs sont fanées, mais je crains fort que celles de votre teint délicat ne souffrent des rigueurs de la saison ; revenez et malgré la neige et la pluie qui nous menacent vous nous donnerez de beaux jours".

Nos amis, Philippe et Lucile des Guerrots, en nous conviant ce soir à Launay ont su être plus persuasifs que Cideville pour Mme Dupin ! Il est vrai qu'au lieu des feuilles mortes de l'automne, il nous ont présenté dans tout leur éclat du printemps leurs rhododendrons et leurs azalées ; il est également vrai que nos confrères de l'Académie n'ont pas joué les coquettes comme Mme Dupin et ont accepté avec beaucoup d'empressement de visiter cette séduisante demeure à laquelle tant de liens nous attachent.

SOURCES MANUSCRITES

Archives du château de Launay à Saint-Paër (Seine-Maritime), appartenant à M. Philippe Le Filleul des Guerrots.

Traits, notes et remarques, manuscrit de Cideville, Bibliothèque municipale de Rouen ms 0 40

Catalogue des livres de M. de Cideville, ancien conseiller au Parlement de Normandie, comprenant sa bibliothèque tant à Paris qu'à sa terre de Launay dans le pays de Caux, mis en ordre par Michel Chappotin de St Laurent de la Bibliothèque du Roi, 1771, 453 pages. Bibliothèque municipale de Rouen ms U 62

BIBLIOGRAPHIE

BEAUREPAIRE (Charles de), "Notice sur J.N. Formont", *Précis...* 1868-1869, 330-384.

BEAUREPAIRE (Charles de), *Notice sur l'abbé Jean-François du Resnel,* Rouen 1895, 45 p.

BEAUREPAIRE (Charles de), "Lettres de Cideville à Descamps", 1747-1775, *La Normandie,* 1903 pp 403-413 et 448-459.

BOULLET (Daniel), *Sociétés de lumière à Rouen au XVIIIe siècle* mémoire de maîtrise 1971, à la Bibl. Mun. de Rouen.

CHALINE (Jean-Pierre), Fontenelle et la création de l'Académie de Rouen, Colloque Fontenelle p. 455-466.

COURONNE (HAILLET de), "Éloge de M. de Cideville", *Précis* IV, 1819, pp 296-298.

DAOUST (Abbé), "Voltaire et la marquise de Bernières, châtelaine de Quevillon", 1722-1726, *Études normandes. LIV,* 1965 pp 1-11.

GUERROTS (Philippe des), "Launay et le souvenir de Cideville", *Revue Soc. sav. de Haute-Normandie,* n° 19, 1960, pp 45-50.

GUILBERT, *Mémoires biographiques et littéraires,* t.I, Rouen 1812 pp 195-199.

HOMMERIL (Pierre), Le rôle d'une Académie dans la vie culturelle d'une capitale régionale, mélanges pour Jean Malaurie, 1990, pp 737-741.

LEBRETON (Théodore), *Biographie normande,* rouen 1857, t. I, pp 313-315.

NIDERST (Alain), *Fontenelle,* Plon 1991.

ORIEUX (Jean), *Voltaire,* Flammarion 1966.

TOUGARD (Abbé), "Documents concernant l'histoire littéraire au XVIIIe siècle conservés aux archives de l'Académie de Rouen", *Soc. Hist. Norm.* 1912, 2 vol.

VILLENEUVE-GUIBERT (Cte de), *Le portefeuille de Mme Dupin, dame de Chenonceaux,* Calmann Levy 1884.

VOLTAIRE, Correspondance éditée par Théodore Bestermann, Genève 1953-1978, 107 vol.

LA VIE TOURMENTÉE D'UN PRÊTRE DE L'ORNE FACE À LA RÉVOLUTION

par M. le chanoine PIERRE FLAMENT

(Séance du 22 Juin 1991)[1]

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs,

Dans un récent *Guide de l'Histoire locale*[2], le chapitre consacré à "la Révolution au village", rappelle aux historiens "qu'il faut tailler assez large, planter le décor à partir de la fin de l'Ancien Régime". Puis il ajoute, un peu plus loin : "bien souvent la prise en compte de l'épisode impérial s'imposera en continuité naturelle avec l'histoire révolutionnaire."

Ce qui est vrai de l'histoire d'un village l'est aussi de la vie d'un homme. On le vérifie tout au long de la carrière de Charles SOURCIS, ce prêtre qui, voici deux siècles, remplissait, dans ma petite paroisse, les fonctions de "vicaire", puis de "vicaire desservant", lorsque la Révolution vint le surprendre. Je voudrais évoquer devant vous l'existence tourmentée de ce personnage, une des figures marquantes du diocèse de Séez pendant la Révolution et sous le Premier Empire.

*

* *

---

(1) *Conférence prononcée à l'occasion de sa prise de séance par M. le chanoine Pierre Flament, élu membre correspondant le 9 juin 1990.*

(2) Guide de l'histoire locale, sous la dir. de M. Vovelle, Paris, Éd. du Seuil 1990.

LES DÉBUTS D'UN VICAIRE RURAL

Charles-Jean-Baptiste-Guillaume SOURCIS, originaire de la paroisse d'Avoines, aux portes d'Écouché, né le 5 juin 1759, reçut le baptême le jour même de sa naissance. Fils de Guillaume SOURCIS, marchand, et de Marie-Anne BINET, il avait pour parrain Jean-Baptiste-Gabriel-Gratien GAMBIER et, pour marraine, Marie SOURCIS, tous de la même paroisse. Ainsi l'atteste le prieur curé d'Avoines, G. GAMBIER [3].

Le jeune homme se destinait à la prêtrise et nous le retrouvons au grand séminaire de Séez, où il franchit les étapes vers le sacerdoce. Il reçoit les ordres mineurs le samedi saint de l'année 1780 et le sous-diaconat, le jour de la St Matthieu, la même année ; il est promu diacre en septembre 1781. Les archives de l'évêché sont accompagnées d'appréciations sur chaque candidat. Charles SOURCIS est "de science suffisante", ou bien encore "bon par la science et par le caractère". Malheureusement, le catalogue retrouvé ne fait pas mention de sa prêtrise, en 1782 ou 1783. Or le 12 août 1783, M. SOURCIS rédige et signe à Colombiers son premier acte de catholicité. Son nom est accompagné du qualificatif : "vicaire" [4]. Incontestablement, à cette date, il est prêtre. Mais le registre de la curie épiscopale, de février 1781 à février 1783, mentionne le diaconat de M. SOURCIS, mais non sa prêtrise. Le jeune homme a-t-il été ordonné à la cathédrale, ou bien à Fleuré, paroisse toute proche d'Avoines, où les évêques de Séez possédaient une résidence d'été ? Aucune trace n'a été retrouvée. On sait seulement que qualifié de "diacre" en septembre 1782, il est dit "prêtre" en août 1783. Vraisemblablement, il a été ordonné prêtre le Samedi Saint 1783.

Pendant sept années, du mois d'août 1783 au mois de septembre 1790, Charles SOURCIS figure sur les registres de la paroisse, le plus souvent en qualité de vicaire ; parfois, après le décès d'un curé, M. François BOULEY, en septembre 1787, et jusqu'à la nomination d'un successeur, M. Jacques LE CONTE, en avril 1789, il fait suivre son nom de la formule : "vicaire et desservant provisoire". Sa présence est constatée à l'occasion des actes de catholicité, mais aussi à la faveur de la passation de marchés : ainsi, entre 1787 et 1789, pour la refonte

---

(3) Arch. Orne, E, État-civil, arrondissement d'Argentan, paroisse d'Avoines.
(4) Arch. dioc. Séez, Catalogue des prêtres…ms., 1786, copie du Chanoine BLIN, p. 109-111 et 114 ; - Arch. Orne, IG 310, f° 99 r° et IG 359.

des deux cloches, avec une entreprise alençonnaise, dirigée par Michel Piquet et Nicolas Burel.

Plusieurs certificats de la municipalité confirmeront sa présence dans la commune jusqu'en septembre 1790 où, pour la dernière fois, le 25 du mois, M. SOURCIS intervient dans les registres. Au mois de mai précédent, le vicaire s'était engagé, pour la somme de 24 livres, sur le rôle de la contribution patriotique de la paroisse (5).

Le 25 septembre 1790, M. Jean-Pierre COLLET intervient pour la première fois, en qualité de vicaire. Cette nomination d'un nouveau prêtre annonce une promotion de M. SOURCIS, sans doute vers une paroisse plus importante. Heureux temps où, dans une petite paroisse de quelque cinq cents âmes, on pouvait se payer le luxe d'un curé et d'un vicaire !

*

* *

UN PRÊTRE "JUREUR" ET "PATRIOTE"

Tout à coup, l'horizon de ce prêtre dans la force de l'âge - il a trente et un ans - va s'élargir et son activité s'accroître à la dimension d'une grande paroisse de la ville voisine, celle de Notre-Dame d'Alençon.

Ce changement de poste est attesté par plusieurs pièces d'archives, plus particulièrement une déclaration du 20 janvier 1791, dans laquelle M. SOURCIS, "Vicaire à Notre-Dame d'Alençon", informe la municipalité de la ville de son intention de prêter serment le dimanche suivant, 23 janvier (6). Plusieurs documents postérieurs confirmeront que ce serment "pur et simple" a bien été prêté par lui (7). Ayant ainsi fait acte de soumission à la loi, M. SOURCIS ne manque pas de réclamer, à plusieurs reprises, le traitement qui lui est dû.

Mais n'est-il pas appelé à d'autres destinées ? Au cours de l'assemblée électorale tenue dans la ville, du 12 au 16 juin 1791, les habitants de Colombiers présentent une supplique le demandant pour curé, en remplacement du sieur LECONTE. Une autre requête, il est

---

(5) Idem et Arch. Départ. L 1036 et 1948.
(6) Arch. munic. Alençon, ID1, f° 85 v°.
(7) Arch. Orne, L 1649 et 1948.

vrai, émanant d'autres habitants de la même paroisse, s'inscrit en faux contre la première démarche. Par 48 voix sur 70 votants, M. SOURCIS est élu. Mais le vicaire de Notre-Dame exprime par lettre ses regrets de ne pouvoir accepter ce choix [8].

Le 30 juin 1791, M. SOURCIS est accueilli comme "membre" de la société patriotique d'Alençon, dite des "Amis réunis" [9]. Il y exerce aussitôt un rôle très actif. Le 23 juillet, il est nommé "censeur" et désigné, avec trois autres commissaires, pour rédiger une adresse à l'Assemblée Nationale après "l'enlèvement du Roi". Il y présente plusieurs motions : contre le duel, contre l'aristocratie des richesses, en faveur de l'éducation. Le 1er septembre 1791, il est élu président de la société, fière d'être animée par un membre "dont le zèle et les talents sont si propres à seconder ses travaux". Le 28 septembre, pour resserrer les liens de fraternité entre les "Amis réunis" d'Alençon et les soldats du 33e Régiment d'infanterie, ces derniers sont affiliés à la société populaire de la ville [10].

Le 28 janvier 1792, nouvelle obédience, M. SOURCIS est nommé administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Alençon, puis, le 16 février, chargé de réorganiser la maison de force de Bicêtre [l'actuel Hôpital psychiatrique] [11]. Les tâches s'accumulent : surveillance de la circulation des grains, souscription en faveur des malheureux soldats de Château-vieux, nominations à des cures vacantes... Tout à coup, le ciel va s'obscurcir et les pétitions se succèdent : contre les étrangers dans la ville, - contre les Alençonnais qui "propagent l'aristocratie" [12]. Le 28 juillet, l'ardent patriote propose aux Amis réunis de transmettre *trois requêtes* à l'Assemblée Législative ; *elles réclament la suspension du pouvoir exécutif, sa déchéance et l'installation d'une Convention Nationale* [13].

"Il convient de rendre à SOURCIS la paternité de ces pétitions" et non pas à Dufriche-Valazé [14]. Le 1er août, le Président revient à la

---

(8) Arch. Orne, L 404, 1821 et 1963.
(9) Arch. Orne, L 5376, f° 26 v°.
(10) Arch. Orne, L 5376, f° 45 v°.
(11) Arch. munic. Alencon, ID 1, f° 145 v° et Arch. Orne, L 5376, f° 65 v°.
(12) Arch. munic. Alençon, ID 2, f° 105.
(13) Arch. Orne, L 5376, f° 107, 108 et 110.
(14) Bull. Soc. hist. et arch. de l'Orne, 1976, p. 122 : article de Gérad MAINTENANT sur les Jacobins d'Alençon.

charge, précisant qu'une Convention Nationale serait inconstitutionnelle si, au préalable, on n'avait pas voté la déchéance du roi ; d'impérieux motifs la sollicitent. Les derniers mois de 1792 sont marqués par le serment de Liberté et d'Égalité, et la surveillance des boulangers, accusés de fournir du pain de très mauvaise qualité à la classe indigente.

LES DÉBOIRES D'UN PRÊTRE CONSTITUTIONNEL

Malgré ces gages donnés à la Révolution, le 13 janvier 1793, deux paroissiens de Notre-dame accusent M. SOURCIS de tenir des registres de catholicité clandestins, privilège retiré aux membres du clergé le 20 septembre 1792. L'affaire ne connaît pas de suites fâcheuses ; du moins, l'alerte a été chaude [15].

Sur ces entrefaites, le 12 mars 1793, M. François LALOUETTE, curé de Notre-Dame d'Alençon, vient à mourir. La succession est ouverte. Mais les réunions tenues en la chapelle du Collège d'Alençon prennent des mesures de salut public, beaucoup plus urgentes. Les archives laissent clairement entendre que M. SOURCIS reste toujours vicaire.

La conduite de M. SOURCIS a-t-elle dévié ? Le 30 nivôse an II [19 janv. 1794], un arrêté de GARNIER de SAINTES, représentant du peuple, condamne le vicaire de Notre-Dame à "la détention jusqu'à la paix comme prêtre fanatique". Le comité de surveillance a beau émettre un avis favorable à sa liberté, M. SOURCIS est écroué le 17 pluviôse [5 févr. 1794] à la prison des Filles Notre-Dame. La levée d'écrou n'interviendra que le 16 brumaire an III [6 nov. 1794], soit après une captivité de neuf mois et demi [16].

A plusieurs reprises, le détenu et le Comité de surveillance de la ville réclament une mise en liberté. L'abbé G. LANGLAIS écrit à son sujet : "Accusé de modérantisme, il est jeté en prison ; il implore sa libération dans une lettre pitoyable et rappelle ce qu'il a fait pour la Révolution" [17]. Sans aucun doute, il existait des citoyens plus "enragés" que lui.

---

(15) Arch. munic. ID 3, f° 14-16.
(16) Arch. Orne, L 2016, f° 14 et 26.
(17) Arch dioc. Séez, le diocèse… pendant la Révolution : Notes d'histoire diocésaine, 1935, p. 35.

Au fait, M. SOURCIS était-il devenu le curé de la paroisse ? Les documents contemporains le désignent tour à tour comme "vicaire", comme "desservant", lors du synode schismatique tenu en Alençon le 12 juillet 1797, enfin, à partir du second semestre de l'an VI [à partir du 21 mars 1798], comme "ex-curé". Encore, certaines archives postérieures à cette date lui gardent-elles le titre de "vicaire" (18). Qu'importe du reste le titre qu'on lui attribue. M. Sourcis demeure à peu près le seul qui fait parler de lui.

*

* *

Sur un tableau des prêtres constitutionnels du diocèse de Séez établi en 1800, M. SOURCIS est désigné comme "curé d'Alençon" (19). Il est incontestable que, pendant la seconde moitié de la Révolution, l'ancien vicaire de Colombiers assumait en premier la responsabilité de la paroisse Notre-Dame d'Alençon.

LA DIFFICILE RÉCONCILIATION CONCORDATAIRE

Au lendemain du Concordat, l'Abbé SOURCIS est bien noté dans les milieux de l'administration civile. Qu'on en juge par ces quelques lignes du 6 fructidor an IX [24 août 1801] : "Curé d'Alençon, assermenté, réside à Alençon ; recommandable par des talents très distingués ; on lui reproche généralement quelques écarts du côté des mœurs, et des exagérations révolutionnaires ; pourrait être employé très utilement ailleurs qu'à Alençon ; exerce le culte ; mérite la confiance du Gouvernement". Ou bien encore : "Réunit à une grande facilité d'élocution beaucoup de connaissances et un véritable zèle pour la religion et la patrie" (20).

Pendant près de deux mois et demi, du 14 août au 28 octobre 1802, M. SOURCIS tenta, mais en vain, de réaliser la fusion des deux clergés alençonnais à la faveur d'une abondante correspondance avec les curés des chefs-lieux de canton, le nouvel évêque de Séez, Monseigneur Hilarion de CHEVIGNÉ de BOISCHOLLET, le Préfet de l'Orne, Monsieur LAMAGDELAINE, voire même le ministre des Cultes, Monsieur PORTALIS.

---

(18) Arch. Orne, L 4919, et brochure sur le synode, chez Malassis fils, faubourg Montsort, rue du Mans.
(19) Arch. Orne, L 1652.
(20) Arch. Orne, 2 V 20 et 21.

A la veille du 15 août 1802, six prêtres constitutionnels d'Alençon et des environs écrivent une lettre collective au Préfet de l'Orne. Ils ne participeront pas à la cérémonie religieuse du 15 août ; ils n'y figureraient que "comme pénitents publics et comme frappés des anathèmes de Monsieur l'Évêque". Parmi les signataires, M. SOURCIS[21].

Deux jours après, nouvelle démarche des mêmes prêtres auprès de la même autorité. Aux yeux de l'évêque, ils sont présentés "comme des hommes en révolte contre l'autorité légitime". Jamais ils ne renonceront aux principes qui les ont guidés. Dans leur résistance, ils savent pouvoir compter sur "l'impartiale bienveillance" de celui qui représente le Gouvernement.

Le 17 août, MM. SOURCIS et LELIÈVRE s'adressent à quinze de leurs confrères, sollicitant la collecte de signatures au bas d'un Mémoire adressé au Ministre des Cultes. Les prêtres constitutionnels y réaffirment leur "persévérance indéfectible" et "la confiance la plus soumise et la plus respectueuse" au Gouvernement. Dans une note en marge de cette lettre, le Préfet de l'Orne signale qu'il avait désapprouvé le premier texte de ce mémoire ; il n'en a connu la seconde mouture que depuis son impression.

A cette date, M. SOURCIS n'exerce déjà plus les fonctions curiales à Notre-Dame d'Alençon ; un autre prêtre, M. Pierre NORY, ancien chapelain de Bicêtre, insermenté, déporté et, depuis peu, rentré en France, a été provisoirement chargé de desservir cette paroisse[22].

Le 2 septembre, le Mémoire est adressé à l'évêque de Séez accompagné d'une lettre. Devant les changements de poste et les interdits ordonnés par Mgr de BOISCHOLLET, un seul refuge existait : se mettre "sous la protection du Gouvernement".

Le 9 septembre, le Ministre des Cultes PORTALIS proteste auprès de l'évêque de Séez contre des nominations arbitraires et ajoute ces quelques mots : "Le citoyen SOURCY [sic], curé d'Alençon, remplacé par la même mesure provisoire, a été réintégré et, avec lui, tous les curés constitutionnels de l'évêché de Séez". En fait, le Mémoire adressé au Ministre présente 94 signatures. M. PORTALIS précise : "Les hommes que vous avez envoyés, citoyen Évêque, étant

---

(21) Arch. Orne, M. Police Générale (non classé).
(22) Arch. dioc. Séez, doyenné Alençon-Est.

sans caractère puisqu'ils n'ont pas l'agrément du Premier Consul, doivent se retirer ; les remplacés ne le sont pas légalement ; ils doivent continuer jusqu'à l'organisation définitive qui ne peut se faire que concurremment avec le préfet…"

Le 12 septembre, M. SOURCIS tente une nouvelle démarche. Il adresse une lettre aux prêtres insermentés récemment nommés par l'évêque pour desservir la paroisse de Notre-Dame. On y invite à la réunion. Il faut détruire les divisions et les remplacer par la conciliation. M. SOURCIS en informe le Préfet et déclare s'être empressé "de faire entendre des paroles de paix et de conciliation à douze prêtres envoyés par M. l'Évêque pour desservir provisoirement l'église Notre-Dame."

Cette tentative de rapprochement a quelques chances d'aboutir. Après la décision du Ministre de réintégrer dans leurs postes les prêtres constitutionnels, M. SOURCIS, le 13 septembre, invite ces derniers à la modération envers ceux qui les ont remplacés. Mais il rencontre parfois des refus, notamment de la part de M. BONET, insermenté, vicaire à St Léonard d'Alençon.

La correspondance continue de circuler jusqu'au mois de décembre 1802 et les archives de l'évêché de Séez en possèdent tout un lot, tantôt dans les fonds de doyennés, tantôt dans ceux des paroisses.

C'est ainsi qu'un notaire de Bazoches-sur-Hoesne, le 17 septembre s'adresse directement au cardinal CAPRARA : "…L'ordre parfaitement rétabli a été troublé… le schisme qui avait disparu par l'envoi des desservants a recommencé… Qu'est-ce donc un nombre de 94 sur 800 prêtres qui se trouvent dans l'évêché ? Que sont 20 communes agitées sur 900 qui sont paisibles ?" Il est grand temps de porter remède aux querelles[23].

Trois jours après, le même correspondant signale que M. SOURCIS est passé par Mortagne, une sous-préfecture, porteur des ordres du Ministre PORTALIS. Les vrais catholiques se tiennent chez eux et gémissent de l'aveuglement de ces prêtres inconséquents et irréfléchis.

---

(23) Arch. dioc. Séez, paroisse de Bazoches-sur-Hoesne.

Pendant un mois, du 23 septembre au 22 octobre, les habitants d'Alençon se mettent en branle et signent une pétition en faveur de M. SOURCIS, célébrant à l'envi "son amour de la paix, sa soumission aux lois, ses sentiments patriotiques", qui font de lui tout à la fois, un bon prêtre, un bon chrétien et un bon citoyen. La pétition recueille environ 500 signatures[24].

Tandis que la paroisse Notre-Dame tente de conserver M. SOURCIS, les habitants de Montsort recueillent près de 200 signatures en faveur de son vicaire.

Une autre lettre, du 27 octobre 1802, malheureusement démunie de toute signature, nous informe que le travail se poursuit activement, faisant usage de calomnies contre les prêtres insermentés. "[MM.] SOURCIS et LELIÈVRE ont couru dans les campagnes faire signer des pétitions. Le premier dit qu'il tend encore un piège à M. L'Évêque. Il paraît qu'il existe, dans le diocèse de Séez, un plan de cabale concerté pour écarter des places les personnes les plus pacifiques, les plus propres à remplir les vues du Gouvernement ; que, pour cet effet, on emploie les calomnies appuyées par des agents subalternes de l'autorité, transmises aux autorités supérieures qui, trompées par ces détestables manœuvres, trompent ensuite, même sans le vouloir, le Gouvernement"[25].

Selon une lettre du notaire de Bazoches-sur-Hoesne à l'évêque de Séez, datée du 28 octobre 1802, M. SOURCIS, "en passant à Mortagne à son retour de Paris", y a tenu conciliabule, de nuit, chez le Président du Tribunal, dans une assemblé de prêtres constitutionnels. Mgr de BOISCHOLLET était donc très au fait de ce qui se tramait contre lui. Ces manœuvres cachées n'empêchaient pas M. SOURCIS de transmettre, à la même date au Préfet de l'Orne, la pétition des Alençonnais en sa faveur.

Après un combat d'une telle âpreté, on imagine difficilement Mgr de BOISCHOLLET concédant à M. SOURCIS la cure de Notre-Dame ! Le 10 décembre 1802, l'évêque nomme à ce poste M. Gabriel Sébastien FRANÇOIS, pour succéder à l'ancien vicaire de Colombiers. Pendant près de quatre annnées, jusqu'en octobre 1806, M. SOURCIS continue d'attiser le feu, avec d'autres constitutionnels,

---

(24) Arch. Orne, M. Police Générale (non classé).
(25) Arch. dioc. Séez, dossier d'adhésions au Concordat.

les abbés GUERNON, LELIÈVRE, DESJARDINS, HOUTOU LA BILLARDIERE. En 1804, le vicaire général LEGALLOIS écrit, dans son registre : "à Alençon, LELIÈVRE et SOURCIS, l'âme du parti schismatique de LE FESSIER ; on les croit communément philosophes. Conduite morale très douteuse" (26).

L'évêque de Séez fut enfin assez heureux pour se débarrasser de ce prêtre encombrant qui défendait, avec persévérance, M. LE FESSIER, l'ancien évêque constitutionnel de l'Orne, replié à Argentan, sa ville natale. Pour saper son influence néfaste, il lui délivra un "exeat", une autorisation à changer de diocèse. Le 19 octobre 1806, M. SOURCIS fut nommé curé de Conflans-sur-Avrillé, diocèse du Mans, aux confins du Loir-et-Cher. Dès la fin de 1819, il fut nommé curé de La Suze. Il devait y mourir six mois plus tard, le 26 mai 1820, à l'âge de 60 ans (27).

*

* *

Je n'ai pu trouver la date ni le lieu de la prêtrise de M. SOURCIS. Je n'ai pas été plus habile à découvrir une trace de sépulture ecclésiastique. Sans doute fut-elle escamotée. Peut-être M. SOURCIS avait-il informé ses amis ou ses proches qu'à l'exemple de M. LE FESSIER, l'ancien évêque constitutionnel de l'Orne, il entendait être directement conduit au cimetière, escorté de quelques confrères demeurés dans l'opposition ? Par une curieuse ironie du sort, Mgr de CHEVIGNÉ DE BOISCHOLLET, l'évêque contre lequel il avait tellement combattu, avait connu aussi, en mai 1811, la disgrâce de l'empereur Napoléon Ier. Payant son inviolable attachement au Saint-Siège, il était mort en exil à Nantes le 23 février 1812.

---

(26) Arch. dioc. Séez, registre LEGALLOIS, ms., 1804, p. 164.

(27) Notes sur Conflans…, oct. 1966 ; - Tableau des pensions, 1817, t. 8, p. 53 ; - Arch. Sarthe, O 1/87 ; - État civil de la Suze, Décès, 1820, n°16.

DOCUMENTS ANNEXES

An II - Libelle d'un notable alençonnais, CHARPENTIER, au représentant du peuple du département de l'Orne.

[Plusieurs membres de la Société populaire d'Alençon l'ont accusé injustement].

...Il n'y a que le fiel d'un dévôt, que l'âme d'un SOURCIS, que sa clique sacerdotale [deux collègues à lui, de la commune d'Alençon], *qui aient pu enfanter, sans objet de bien public, une dénonciation tardive qui blesse tous les principes de l'humanité, de la justice.*

Oui, SOURCIS, tu ne t'attendais pas à tant d'éclat ; tu comptais surprendre, à bas bruit, de la religion du comité de Salut public, ma destitution, me jeter par suite sous le coup de l'arrestation, livrer une femme [son épouse], *des enfants innocents* [son fils et ses filles] *à la merci du malheur. Que t'ont-ils fait ? Que t'ai je fait ?...*

[Dans une note manuscrite, le fils CHARPENTIER précise : *Je me souviens encore d'avoir vu, dans ma première enfance, cet abbé SOURCIS, prêtre assermenté attaché à l'église cathédrale de Notre-Dame d'Alençon. Il était haut de taille, crâne dénudé, visage fortement coloré, frisant le rouge.* Et l'imprimé poursuit :]

... Maintenant que j'ai éclairé l'opinion, il est à croire que la société, toujours juste, et qui a déjà fait un grand pas en retranchant de son sein SOURCIS, livrera au mépris du silence tout ce qui est émané de lui.

(Plaquette de 12 pages, imprimée à Mamers, chez Boulanger).

---

26 thermidor an X [14-8-1802]
Les prêtres constitutionnels de la ville d'Alençon
à M. le Préfet de l'Orne

Citoyen Préfet,

Sur notre invitation, plusieurs de nos confrères se sont présentés chez M. l'Évêque ; comme ils en avaient été priés, ils lui ont fait quelques observations sur l'interdit général qu'il avait porté contre tous les prêtres constitutionnels du département ; ils se sont même permis de lui peindre les suites désastreuses de cette mesure flétrissante pour eux ; ils n'ont pu obtenir de réponse favorable.

Sollicité de faire partager entre eux et les prêtres dits insermentés les honneurs de l'assister à l'autel dans les cérémonies du saint sacrifice, M. l'Évêque a repoussé leur demande et leur a déclaré qu'il ne leur permettrait que l'assistance en surplis, qu'il avait adopté un plan dont il ne se départirait pas et auquel il n'apporterait aucune modification.

Citoyen Préfet, vainement nous chercherions les causes de la conduite de M. l'Évêque à notre égard. Notre conscience répondra à tout. Mais jaloux de ne pas laisser soupçonner les motifs qui ont dicté notre soumission constante aux lois de la République, nous vous prions de vouloir bien recevoir la déclaration de nos sentiments.

Plus que jamais nous nous faisons un devoir de donner des témoignages de notre obéissance et de notre attachement au Gouvernement. Demain [15 août] *la France célèbre une époque mémorable pour son bonheur. Nous partageons bien sincèrement les vives affections de reconnaissance et d'allégresse qu'elle doit inspirer. Mais, nous sommes forcés de vous le dire, citoyen Préfet, nous ne pouvons nous présenter à la cérémonie religieuse, parce que nous n'y serions que comme pénitents publics et comme frappés des anathèmes de Monsieur l'Évêque.*

Nous vous saluons avec respect.

LEROY, prêtre	*BIDON, prêtre*	*J. LAUNAY, prêtre*
SOURCIS, prêtre	*VALFRAMBERT, prêtre*	*DAMOIS, prêtre*
HOUTOU, prêtre	*GUESNON*	*LELIÈVRE*

(Arch. Orne, M- Police Générale, non classée).

---

28 thermidor an X [16-8-1802]

Les prêtres constitutionnels de la ville d'Alençon à M. le Préfet de l'Orne

Citoyen Préfet,

...Votre énergie à faire le bien a obtenu pour nous un faible avantage auprès de M. L'Évêque. Un de nos confrères était acolythe et deux autres derniers chapiers ; aucun n'a été admis à l'autel, comme nous l'avions demandé et droit d'y prétendre. Mais eût-il

persévéré dans ses refus, il n'aurait pu nous empêcher de nous confondre avec le cortège qui vous accompagnait ; nous aurions mêlé les accents de notre allégresse à ceux des autorités constituées…"

[Pourtant, une inquiétude demeure]

Dépositaire d'un immense pouvoir, M. l'Évêque, lorsque notre conscience et notre honneur se refusent aux démarches qu'il exige de nous, cherche à nous intimider en voulant nous faire croire qu'il ne fait qu'exécuter la volonté bien décidée du Gouvernement. Peut-être déjà nous sommes peints à ses yeux comme des hommes en révolte contre l'autorité légitime, nous qui, sous les poignards et presque sur les cadavres de nos confrères égorgés, avons mille fois exposé nos jours pour contenir, dans les bornes de l'obéissance due aux lois, des peuples nombreux qu'on cherchait à égarer.

Quels que soient les évènements, nous ne nous départirons jamais des principes qui nous ont guidés jusqu'à ce jour. Jamais on ne nous persuadera que le Gouvernement veuille sacrifier ses meilleurs amis ; sans doute la calomnie dénaturera notre conduite. Nous aurons alors recours à vous, citoyen Préfet, pour rétablir la vérité. L'impartiale bienveillance qui préside à tous les actes de votre administration nous donne la confiance que vous ne vous refuserez pas.

Nous vous saluons avec respect.

LEROY, prêtre ; SOURCIS, prêtre ; LELIÈVRE ; J. LAUNAY ;
VALFRAMBERT, prêtre ; BIDON, prêtre ; DAMOIS, prêtre.

(Arch. Orne, M- Police Générale).

---

29 thermidor An X [17-8-1802]

Les citoyens LELIÈVRE et SOURCIS

aux confrères de 15 chefs-lieux de canton du département

Cher et vénérable confrère,

Du consentement de tous nos confrères d'ici et des environs, et en exécution de l'accord pris tous ensemble à Séez, nous vous adressons copie du Mémoire que nous avons résolu de présenter au Gouvernement et dont le contenu vous fera connaître les motifs et la fin. L'adhésion du plus grand nombre étant du plus grand intérêt pour tous, nous vous invitons d'en procurer, et dans le plus bref délai, le plus possible.

Ne pouvant en envoyer l'original à tous individuellement, nous avons adopté le mode suivant d'adhésion. Sur une feuille de papier timbré, ...vous écrirez en haut :

Les prêtres soussignés, qui ont pris communication du Mémoire adressé... au citoyen PORTALIS, Conseiller d'État chargé... des cultes... y donnent leur pleine et entière adhésion. En foi de quoi, ils ont signé le présent, à... le...

Nous proposant de livrer ce Mémoire à l'impression, nous prions tous ceux qui y donneront adhésion de déposer entre vos mains chacun 20 sous. Vous retiendrez [...les frais : papier, port, etc.] *dont vous joindrez le mémoire à l'envoi que vous ferez du reste au citoyen LELIÈVRE, prêtre, rue Étoupée, Alençon, chargé d'en rendre compte et de vous faire passer un nombre d'exemplaires imprimés correspondant à celui de vos souscripteurs. Le Mémoire est déjà déposé entre les mains du citoyen Préfet qui, nous l'espérons, l'appuiera de tout son crédit.*

Nous vous saluons et tous nos confrères adhérans avec le plus tendre attachement.

LELIÈVRE et SOURCIS

P.S. Periculum in mora *; pressez, pressez.*

(Arch. Orne, M- Police Générale).

[En marge, une observation du Préfet : *J'avais désapprouvé le Mémoire qu'on m'avait présenté... et je n'ai vu celui qui a été envoyé et imprimé depuis, que postérieurement à son impression et son envoi au Conseiller d'État ; il ne m'a été remis qu'au commencement de la 2e décade du mois suivant*]

Le Mémoire adressé au Ministre porte 94 signatures.

---

2 septembre 1802

L'abbé LELIÈVRE à Mgr de BOISCHOLLET, évêque de Séez

[Envoi du Mémoire adressé au Gouvernement]

Monsieur l'Évêque,

Interprète des sentiments des prêtres dits constitutionnels de votre diocèse, je suis encore aujourd'hui leur organe auprès de vous. Inutilement, nous avons épuisé tous les moyens d'éclairer votre religion,

surprise et égarée par des hommes ennemis de la paix et ennemis de votre véritable bonheur. Vous n'aviez en vue que de faire le bien, nous en sommes encore convaincus. Sans cette funeste influence, vous y auriez parfaitement réussi. Tout notre intérêt, toute notre ambition n'étaient et ne pouvaient être que de seconder votre zèle et de faire bénir à jamais tout le règne de votre épiscopat. Mais vous avez condamné, proscrit en masse, déplacé indistinctement, publiquement interdit des hommes dont vous ne connaissiez que le nom et qui ne vous étaient signalés que par le gage de leur fidélité à leur conscience et à leur patrie et duquel, M. l'Évêque, ils ne cesseront jamais de se faire honneur.

Nous n'avons pu alors apercevoir de salut que dans l'autorité et le bénéfice de la Loi. Nous nous sommes réfugiés sous la protection du Gouvernement ; nous lui avons porté nos respectueuses doléances. Le secret n'en a pu être longtemps gardé ; la malveillance a dénaturé et noirci nos intentions. Le Mémoire de nos plaintes, aussi justes que modérées, a été hautement proclamé par elle un libelle diffamatoire et calomnieux. Notre justification ne pouvait donc être que dans sa publicité. Nous vous en adressons, M. L'Évêque, le premier exemplaire [certifié conforme à l'original]. *Quel qu'en soit le résultat, rien ne détruira en nous le sincère désir de mériter et d'acquérir, par tous les sacrifices compatibles avec les principes d'honneur et de vertu, votre estime et votre confiance.*

Nous vous supplions, M. l'Évêque, d'en être aussi persuadé que des sentiments du profond respect et de la soumission filiale avec lesquels j'ai l'honneur de vous saluer.

LELIÈVRE, prêtre.

A Alençon, le 15 fructidor an X de la République française.

(Arch. dioc. Séez, dossier doyenné Alençon-Est).

---

22 fructidor an X [9-9-1802]

PORTALIS, ministre des Cultes, à Mgr de BOISCHOLLET, évêque de Séez

Citoyen Évêque,

L'organisation provisoire est une mesure qui contredit les lois et dépouille le Gouvernement du droit de surveillance qu'il s'est réservé pour le bien de la paix. On ne peut l'employer que pour des hommes

scandaleux ; et alors il faut encore le consentement du Préfet sans l'avis duquel tout changement est illégal et dégénère en opression et en injure.

Les hommes que vous avez envoyés, citoyen Évêque, étant sans caractère puisqu'ils n'ont pas l'agrément du Premier Consul, doivent se retirer ; les remplacés ne le sont pas légalement ; ils doivent continuer jusqu'à l'organisation définitive qui ne peut se faire que concurremment avec le Préfet.

J'apprends par des plaintes multipliées le choix des confesseurs désignés pour absoudre. Je vous déclare que la volonté du Gouvernement est qu'on signe la formule : j'adhère. *Toute autre conviction imposée serait tout aussi contraire à la religion qu'aux lois de l'Etat.*

J'écris par le même courrier aux Préfets, afin qu'ils tiennent strictement la main à la pure exécution de la volonté du Gouvernement.

[Cette dernière phrase transforme cette lettre en une circulaire adressée à tous les préfets].

P.S. Le citoyen SOURCY [sic], *curé d'Alençon, remplacé par la même mesure provisoire, a été réintégré et, avec lui, tous les curés constitutionnels de l'évêché de Séez.*

(Arch. dioc. Séez, doyenné Alençon-Est).

---

24 fructidor an X [11-9-1802]

M. LELIÈVRE, prêtre, au Préfet de l'Orne, LAMAGDELAINE

Citoyen Préfet,

Soupçonné, peut-être accusé d'avoir écrit des lettres pour former une coalition de prêtres dits constitutionnels contre M. l'Évêque, j'ai l'honneur de vous adresser, avec autant de sincérité que de confiance, l'exposé de ma conduite. La veille de l'installation, je fus forcé, malgré toute ma résistance, de céder au vœu unanime de plus de cinquante de mes confrères réunis à Séez et d'accepter l'honneur de porter la parole dans la visite que nous fîmes en corps à M. l'Évêque, après en avoir obtenu de lui la permission et l'heure par une députation de deux des plus vénérables d'entre nous, les citoyens DAVEGO [sic] *et DAMOIS.*

Le lendemain de l'installation, le citoyen SOURCIS, curé d'Alençon et moi fûmes députés par plus de soixante-dix de nos confrères pour recevoir la déclaration des dispositions arrêtées par M. L'Évêque à l'égard des prêtres constitutionnels et ce conformément à l'ordre qu'il nous en avait donné ladite veille.

Sur le rapport que nous en fîmes, nos confrères nous invitèrent l'un et l'autre de former le Mémoire de nos plaintes, si M. l'Évêque venait à employer contre nous les mesures rigoureuses et oppressives dont il nous avait d'abord menacés. Les plaintes multipliées que vous avez reçues, citoyen Préfet, de tous les points de votre département, vous ont convaincu que, dès la 1ère et 2ème semaine après l'installation, les prêtres constitutionnels ont été partout victimes des dispositions illégales et vexatoires de M. l'Évêque.

Alors, et sur de nouvelles invitations, nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de répondre à la confiance qui nous avait été déférée. Nous avons formé le Mémoire demandé de toute part et commandé par les intérêts les plus sacrés.

Je joins ici la lettre d'envoi des copies que nous en avons adressées dans les principaux endroits. Celle-là était indispensable ; nous ne connaissions pas d'autre moyen de communication et d'atteindre le but proposé.

Je vous salue avec le plus profond respect.

LELIÈVRE, prêtre.

(Arch. Orne, M- Police Générale).

---

25 fructidor an X [12-9-1802]

M. SOURCIS, curé d'Alençon aux prêtres insermentés récemment nommés pour desservir Notre-Dame d'Alençon

Chers Confrères,

Depuis trop longtemps se prolongent les dissensions religieuses. Les peuples, fatigués des malheurs qu'elles ont enfantés, tournent leurs regards vers les ministres de Jésus-Christ. Ils désirent, ils attendent d'eux l'exemple de la réunion. Ils savent même que rien ne doit être plus facile à des pasteurs dont le caractère distinctif est de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme.

Oppressé par la douleur que causent nos funestes divisions, j'ose, mon cher Confrère, vous prier, vous solliciter au nom de la religion et de la patrie de les confondre, ces divisions, dans les embrassements de la charité chrétienne. Aucun sacrifice ne nous coûtera pour atteindre ce but précieux.

Le Gouvernement, qui respecte et aime la religion, qui connaît les obligations qu'elle impose plus spécialement aux premiers pasteurs, n'a pas approuvé quelques-unes des mesures prises par M. l'Évêque. Il a rappelé à l'administration de leurs églises les prêtres qui avaient été remplacés par des desservants provisoires. Nous sommes bien éloignés de nous enorgueillir de ce changement, mon cher Confrère ; il ne doit pas vous empêcher de continuer toutes les fonctions du saint ministère en l'église Notre-Dame de cette ville ; nous vous y invitons, nous vous en prions ; veuillez croire qu'aucuns égards, aucune honnêteté ne seront oubliés.

Pleins de confiance dans la charité qui vous anime, nous espérons que vous vous empresserez de céder à nos sollicitations. Croyez à la sincérité des sentiments respectueux avec lesquels je suis, mon cher Confrère, votre très humble et très obéissant serviteur.

SOURCIS, prêtre, ci-devant curé constitutionnel d'Alençon.

[Le lendemain, M. SOURCIS informe le Préfet de sa démarche et il ajoute : *M. NORRY, premier desservant, a célébré la sainte Messe paroissiale sur notre invitation*].

(Arch. dioc. Séez, doyenné Alençon-Est).

[Ces tentatives de conciliation ont quelques chances d'aboutir]

Les citoyens LELIÈVRE et SOURCIS, au Préfet de l'Orne

26 fructidor an X [13-9-1802]

Citoyen Préfet,

Les procédés fraternels dont nous avons usé à l'égard des prêtres envoyés par M. l'Évêque pour nous remplacer ont produit un effet si consolant qu'ils nous inspirent le désir que l'esprit de paix qui nous anime obtienne le même résultat sur les points de votre département.

Dans cette vue, citoyen Préfet, nous soumettons à votre approbation le modèle de la lettre que nous avons dessein d'adresser à tous nos confrères qui, d'après votre arrêté, vont se trouver dans la même position.

Nous vous saluons avec respect.

LELIÈVRE, prêtre ; SOURCIS, prêtre.

(Arch. Orne, M- Police Générale).

[Le même jour, les mêmes prêtres invitent les constitutionnels réintégrés, à la modération]

Alençon, 26 fructidor an X [13-9-1802]

Chers et vénérables confrères,

Le Gouvernement rappelle à l'administration de leurs églises les prêtres remplacés par les desservants provisoires de M. l'Évêque. Votre maire a reçu ou recevra incessamment l'arrêté du citoyen Préfet à cet égard.

Vous vous trouvez donc, chers Confrères, dans une position où vous pourrez vous livrer à toute l'intensité de la charité chrétienne. Usez avec modération de cet avantage, surtout envers ceux qui vous avaient remplacés. Prévenez-les par des honnêtetés, des égards, et par tous les bons procédés possibles.

Vous servirez par là et tout à la fois la religion, la patrie, vos propres intérêts ; vous seconderez enfin les intentions bien prononcées des autorités supérieures.

Nous vous prions d'accueillir et de communiquer autour de vous autant que vous le pourrez ce conseil, que nous a inspiré l'ardent désir de concourir à ce que le bien s'opère efficacement. Nous vous saluons avec amitié.

SOURCIS, prêtre

LELIÈVRE

(Arch. dioc. Séez, doyenné Alençon-Est).

29 fructidor an X [16-9-1802]

L'abbé SOURCIS, curé de N. Dame, à l'abbé BONET, vicaire de St Léonard.

Citoyen et cher Confrère,

J'ai eu ce matin l'honneur de me présenter chez vous pour vous offrir l'hommage de mes respectueux sentiments. On m'a répondu que vous étiez absent. Je n'ignore pas, cher Confrère, et plusieurs personnes respectables m'ont assuré que vous étiez vivement affecté des scandales que les divisions du clergé avaient causés aux peuples, et que vous désiriez sincèrement concourir au rétablissement de la paix religieuse. Je me promets donc que vous accueillerez avec zèle tous les moyens qui peuvent amener cet heureux résultat.

Je vous prie de célébrer dimanche prochain l'office paroissial en l'église Notre-Dame de cette ville. Si, comme je ne puis en douter, vous vous rendez à mon invitation, nous pourrons nous féliciter les uns et les autres d'avoir donné aux fidèles l'exemple et le gage certain d'une réunion que tous les évènements possibles ne pourront plus altérer.

Veuillez me faire réponse par le porteur et croire à la sincérité de l'attachement et de la vénération avec lesquels [sic] *je suis, citoyen et cher Confrère, votre très humble et très obéissant serviteur.*

SOURCIS, curé d'Alençon.

(Arch. dioc. Séez, doyenné Alençon-Ouest).

---

30 fructidor an X [17-9-1802]

M. Bonet, vicaire de St Léonard à M. SOURCIS, curé de Notre-Dame.

Monsieur et cher Confrère,

J'aurais été très flatté de me trouver chez moi pour vous y recevoir.

Agréez, je vous prie, mes remerciements pour cette attention que vous avez bien voulu me donner. Il ne m'est pas possible de me rendre à votre invitation. Vous n'ignorez pas que je suis attaché depuis 23 ans à l'église de Saint-Léonard. J'espère y continuer les fonctions du saint ministère jusqu'à ce que M. l'Évêque ait fait ses nominations, approuvées par le Gouvernement, conformément au Concordat.

Quant à l'union dont vous me parlez avec attendrissement, vous me rendez justice en croyant que personne ne la désire plus que moi ; nous ne devons faire qu'un cœur et qu'une âme et être tous unis pour concourir au bien de la religion, à l'affermissement du Gouvernement et au bonheur de tous.

C'est le vœu bien prononcé de celui qui a l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, votre très humble et obéissant serviteur.

BONET, prêtre.

(Arch. dioc. Séez, doyenné Alençon-Est).

---

17 sept. 1802. Me BROQUET, notaire et avocat de Bazoches-sur-Hoesne au Cardinal CAPRARA

...Vous êtes sans doute instruit du désastreux désagrément que M. l'Évêque de Séez vient d'éprouver par l'effet d'une dénonciation ou plainte formée contre lui par M. SOURCY [sic], *curé constitutionnel de la ville d'Alençon.*

Cette plainte, signée dit-on par 94 individus seulement, quoiqu'elle ait été présentée à un bien plus grand nombre qui ont refusé de la signer, remise au citoyen PORTALIS, Conseiller d'État par M. SOURCY lui-même accompagné de M. LE FESSIER, ex-évêque constitutionnel de Séez et par lui, dit-on, accueillie avec enthousiasme ainsi que ces deux Messieurs, a donné lieu à un arrêté du Préfet de l'Orne... [Les desservants provisoires doivent se retirer et les anciens prêtres reprendre leurs fonctions].

Mais ce que vous ne savez pas sans doute, Monseigneur, c'est que cet arrêté a jeté l'alarme et la consternation dans tous les cœurs ; c'est que l'ordre parfaitement rétabli a été généralement troublé ; c'est que le schisme qui avait disparu par l'envoi des desservants a recommencé et failli allumer la guerre civile ; c'est qu'une désunion affreuse anime tous les esprits. Voilà ce qu'a produit un arrêté peut-être pris avec trop de chaleur...

J'ai voulu vous prémunir contre l'aigreur qu'aurait pu prendre le Gouvernement à l'égard de M. l'Évêque de Séez. Vous pouvez, avec l'autorité dont vous êtes revêtu, le soutenir s'il était chancelant. L'évêché de Séez perdrait si M. CHEVIGNÉ de BOISCHOLLET l'abandonnait...

(Arch. dioc. Séez, paroisse de Bazoches-sur-Hoesne).

[M. Sourcis est en effet par Bazoches et Mortagne, porteur des ordres du citoyen PORTALIS, point de départ de l'arrêté du Préfet de l'Orne].

4ème jour complémentaire de l'an X [21-9-1802]

Monsieur l'abbé SOURCIS au Préfet de l'Orne

Citoyen Préfet,

Le désir que nous avons de voir se rétablir la paix des consciences par l'exemple des prêtres nous a fait tenter à l'égard de nos confrères dits réfractaires tous les moyens que peut inspirer l'amour de la religion et de la patrie. Nous avons à regretter que nos efforts n'aient pas toujours obtenu le succès que nous pouvions espérer.

J'ai l'honneur de vous faire passer copie d'une lettre que j'ai écrite au citoyen BONET, desservant de l'église St Léonard de cette ville. J'ose croire que vous y trouverez toujours les sentiments qui doivent diriger les démarches des ministres d'un Dieu de paix. Je joins à cette lettre la réponse que m'a faite le citoyen BONET.

Nous nous permettons, citoyen Préfet, de vous présenter ces détails parce que nous savons que vous accueillez avec bonté tout ce qui peut intéresser vos administrés.

Je vous salue avec respect.

SOURCIS, curé d'Alençon.

(Arch. Orne, M- Police Générale)

Du 23 septembre au 22 octobre 1802, les habitants d'Alençon signent une pétition en faveur de M. SOURCIS. Elle porte sept pages de signatures, à soixante-dix signatures la page, soit environ cinq cents au total. (même référence).

---

27 octobre 1802. Lettre anonyme…

[Elle nous apprend que le travail se poursuit activement]

… pour faire usage de calomnies contre les prêtres insermentés.

SOURCIS et LELIÈVRE ont couru dans les campagnes faire signer des pétitions. Le premier dit qu'il tend encore un piège à M. l'Évêque. Il paraît qu'il existe, dans le diocèse de Séez, un plan de cabale concerté pour écarter des places les personnes les plus pacifiques, les plus propres à remplir les vues du Gouvernement ; que, pour cet effet, on emploie les calomnies appuyées par des agents subalternes

de l'autorité, transmises aux autorités supérieures qui, trompées par ces détestables manœuvres, trompent ensuite, même sans le vouloir, le Gouvernement."

(Arch. dioc. Séez : dossier d'adhésions au Concordat)

---

28 octobre 1802

Me BROQUET, de Bazoches… à Mgr l'Évêque de Séez

…Après l'annonce faite par M. SOURCY, le jeudi en passant à Mortagne à son retour de Paris, de la lettre de PORTALIS dont il était porteur et de ce qu'elle contenait, il y eut le lendemain vendredi 10 septembre, assemblée de prêtres constitutionnels chez le Président du Tribunal, qui y ont passé la nuit…

Il ne s'agissait rien moins, dans cette conspiration, que de s'emparer des desservants et… de les déloger après leur avoir donné une perruque à la Titus… On était persuadé qu'on trouverait de la résistance ; alors le combat se serait engagé, le sang aurait coulé et Bazoches aurait été mis en état de siège.

[Heureusement, les desservants, avertis à temps, avaient été conduits à travers champs…]

Je termine ma lettre en pensant, Monseigneur, que vous pourriez solliciter un arrêté qui ordonnât aux prêtres remplacés de se retirer dans leur famille ou le lieu de leur naissance…

(Arch. dioc. Séez, paroisse de Bazoches-sur-Hoesne)

---

6 brumaine an XI [28-10-1802]

M. SOURCIS au Préfet de l'Orne

Citoyen Préfet,

Plusieurs habitants de cette ville m'ont remis une pétition qu'ils ont l'honneur de vous adresser concernant la nomination à la cure de Notre-Dame. Je m'étais constamment refusé à ce qu'il fût fait aucune démarche en ma faveur ; je n'ai cédé à leurs désirs que lorsque des personnes qui se prétendent bien instruites ont débité qu'un libelle diffamatoire dirigé contre tous les prêtres dits constitutionnels avait été envoyé à des citoyens élevés aux premières magistratures.

J'ai l'honneur, citoyen Préfet, de vous la transmettre, cette pétition ; mes concitoyens désirent ardemment que vous daigniez vous en rendre dépositaire. Pour moi, je vous prie de ne la considérer que comme pièce qui, au besoin, pourrait devenir justificative de ma conduite. Plusieurs fois je me suis permis de vous affirmer que jamais je n'environnerais de solliciteurs les dépositaires de l'autorité pour en obtenir quelque place. J'espère persévérer dans ces sentiments et ose me dire, avec un profond respect, citoyen Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

SOURCIS.

(Arch. Orne, M- Police Générale)

Cette abondante correspondance montre que M. SOURCIS reste un obstacle majeur au retour des prêtres constitutionnels par leur soumission au Concordat. En voici un dernier exemple :

---

5 décembre 1805,

M. LAVIGNE, desservant de Pacé à Mgr de Séez

Monseigneur,

Le prêtre dont je vous ai parlé dans ma dernière est M. LAUNAY, prêtre septuagénaire, ancien curé de Sainte-Scolasse. Je lui ai fait part de la réponse de Votre Grandeur ; il est bien disposé à signer la formule que Votre Grandeur a dictée, mais il m'a dit qu'on le forcerait de ne point voir MM. SOURCIS et consorts et qu'il ne pouvait se décider à cela, qu'il avait trop d'obligations à quelques-uns de ces MM. pour leur tourner le dos. Il m'a assuré que ses principes ne seraient point altérés par leur fréquentation et qu'il persisterait inviolablement dans sa foi. Que Votre Grandeur juge dans sa prudence ce qu'il y a à faire dans cette occasion et qu'elle veuille bien me transmettre le résultat de ses réflexions et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour engager ce Monsieur à suivre ce qu'elle aura décidé dans sa sagesse;

LAVIGNE, desservant de Pacé.

(Arch. dioc. Séez, paroisse de Pacé)

UN TEXTE FONDATEUR : L'ENCYCLIQUE RERUM NOVARUM

par Mme NADINE-JOSETTE CHALINE

(Séance du 22 Juin 1991)[1]

Monsieur le chanoine,

La première fois que j'ai entendu votre nom, alors que je débutais comme assistante à l'Université, je n'ai pas imaginé une seconde qu'un jour j'aurais l'honneur de vous accueillir à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, institution prestigieuse qu'alors je fréquentais peu ! Celui qui m'incita à vous écrire n'était autre que Pierre Chaunu, aujourd'hui membre de l'Institut, qui guida mes premières recherches lorsqu'elles s'aventurèrent en Basse-Normandie. C'était en 1971... et j'ai toujours dans mes dossiers votre réponse concernant les visites pastorales des évêques de Sées au XIXe siècle.

Car, Monsieur le chanoine, vous avez mené avec brio deux activités également prenantes : votre vie de prêtre et votre carrière d'historien. Vous avez su être en même temps chargé de paroisse et chargé de recherche au C.N.R.S. ! Réalisant ainsi une double vocation manifestée très tôt.

Vous êtes né en 1907, à Lille dans une famille nombreuse que la guerre chasse de chez elle en 1914. Et le petit garçon que vous étiez alors, se retrouve en Normandie chez un oncle installé près d'Argentan. Cette Normandie, que vous ne connaissiez pas, vous gardera, tant il est vrai que les Normands sont accueillants. Nous sommes plusieurs, Monsieur le chanoine, à pouvoir en témoigner !

---

(1) *Discours d'accueil prononcé par Mme Nadine-Josette CHALINE, après la conférence de M. le chanoine Pierre FLAMENT, prenant séance.*

Après des études secondaires au petit séminaire de Flers, vous entrez au grand séminaire de Sées et vous êtes ordonné prêtre en la cathédrale de Sées en décembre 1930. Vous devenez aussitôt professeur d'Histoire à Saint-François de Sales d'Alençon, obtenant rapidement votre licence et le diplôme d'études supérieures comme l'on disait alors. Puis une nouvelle fois la guerre survient. Vous êtes mobilisé comme lieutenant dans un régiment d'infanterie et votre conduite vous vaut la Croix de guerre en mai 1940 puis, plus tard, la Légion d'honneur. Puis c'est la captivité pendant cinq années terribles dans un camp de Poméranie. Mais même là, dans les pires conditions, vous réagissez en historien réunissant notes - détruites en 1944 - et souvenirs, qui vous permettront de soutenir en 1956 devant l'université de Caen une thèse de doctorat ès lettres sur *La vie dans un camp d'officiers français en Poméranie : l'oflag IID-IIB*, qui vous vaut la mention "très honorable" et est un des premiers exemples d'histoire quasi immédiate. Tout en continuant à enseigner à Saint-François vous menez des recherches en histoire religieuse, travaillant en lien avec le C.N.R.S. Et en 1961 vous êtes nommé curé de la paroisse de Colombiers, où vous avez fêté l'an passé vos noces de diamant sacerdotales.

Je ne peux citer toutes vos publications tant votre bibliographie est fournie. Après votre thèse, couronnée par l'Académie française, vous avez multiplié livres et participations à des ouvrages collectifs, sans parler d'innombrables colloques. Vous avez aussi dressé le répertoire numérique de la série L des archives départementales de l'Orne, dont les cinq volumes ont été édités par les Archives de France. Ces travaux archivistiques vous désignaient tout naturellement pour être archiviste du diocèse de Sées ; à ce titre vous fûtes parmi les premiers artisans de l'Association des archivistes de l'Église de France. Vous êtes aussi président de la Société historique et archéologique de l'Orne, président départemental de l'Union nationale des Combattants ainsi que du comité d'Entraide de la Légion d'honneur.

Votre dernier ouvrage, *Deux mille prêtres normands face à la Révolution,* préfacé par Pierre Chaunu, vous a valu notre Grand Prix en 1989. Dès ce moment l'Académie a souhaité vous compter parmi ses membres correspondants. Un titre de plus pour vous dans une liste déjà longue ! Une occasion pour nous de profiter de votre science.

Vous recevant en 1991, un sujet s'imposait : le centenaire de l'encyclique *Rerum novarum* publiée par le pape Léon XIII le 15 mai

1891. Ce sujet s'imposait car jamais texte pontifical ne fut aussi célébré et aussi repris que cette encyclique. A son propos Bernanos fait dire au curé de Torcy dans le *Journal d'un curé de campagne :* "à l'époque nous avons cru sentir la terre trembler sous nos pieds. Quel enthousiasme !... Cette idée si simple que le travail n'est pas une marchandise, qu'on ne peut pas spéculer sur les salaires, sur la vie des hommes, comme sur le blé, le sucre ou le café, ça bouleversait les consciences... Pour l'avoir expliqué en chaire, j'ai passé pour un socialiste...". Cette citation met parfaitement en valeur l'enthousiasme soulevé par ce texte pontifical sur la condition du monde ouvrier. Cette encyclique est bien effectivement un texte fondateur, "la grande charte de l'activité sociale chrétienne" comme l'a dit Pie XII dans son radio-message du 1er juin 1941 *Sur la question sociale* à l'occasion du 50e anniversaire de *Rerum novarum.* C'est précisément la seule encyclique dont on célèbre régulièrement l'anniversaire en publiant une nouvelle lettre destinée à en actualiser le message.

Pie XI, en 1931, a publié *Quadragesimo anno*, Pie XII suivit son exemple, nous l'avons vu en 1941, imité par Jean XXIII qui publie en 1961 l'encyclique *Mater et magistra* "sur l'évolution contemporaine de la vie sociale à la lumière des principes chrétiens". Dix ans plus tard, pour commémorer le 80e anniversaire, Pau VI adresse au cardinal Roy, président de la commission pontificale Justice et Paix, la lettre *Octogesima adveniens,* "en réponse aux besoins nouveaux d'un monde en changement". En 1981, Jean-Paul II livre au monde l'encyclique *Laborem exercens* "sur le travail humain". Après avoir proclamé l'année 1991 "année de la doctrine sociale de l'Église", le pape a publié l'encyclique *Centesimus annus,* dont le titre indique bien la référence.

Si l'Église a célébré l'anniversaire de *Rerum novarum,* les historiens ne furent pas en reste. L'approche du centenaire a suscité en effet plusieurs colloques universitaires à Lille, Lyon, Bordeaux et un colloque à Rome organisé conjointement par le C.N.R.S. et l'École française de Rome ; une audience accordée par le pape Jean-Paul II marquant la fin de nos travaux. D'autres colloques se sont tenus à Hull, à Fribourg, à Pampelune, à Québec, à Louvain... A quoi *Rerum novarum* doit-elle donc ce privilège ?

L'encyclique venait après un long silence de Rome sur une question largement débattue, alors que la condition des ouvriers se pose en des termes angoissants. Léon XIII répond donc à une attente.

La papauté, obnubilée par la défense des États pontificaux face au jeune royaume d'Italie qui rêvait d'avoir Rome pour capitale, a vécu longtemps en marge du monde industriel et de ses misères. Certes la misère n'est pas apparue avec le développement industriel, il existait une misère rurale tout aussi dramatique ; mais la misère ouvrière concentrée dans les villes est plus visible et semble plus inquiétante. Très tôt en France s'était affirmée une pensée catholique autour de Lacordaire, d'Ozanam, et plus tard autour d'Albert de Mun et de ses "cercles catholiques ouvriers" ou de Léon Harmel, le patron social du Val des Bois ; cependant parmi les évêques certains pressent Rome de parler. Ce souhait est d'autant plus pressant à la fin des années 1880, qu'en 1889 se constitue la Seconde Internationale regroupant les socialistes et qu'en 1890 l'empereur Guillaume II annonce son projet de réunir une Conférence internationale du Travail à laquelle il souhaite convier le pape. L'encyclique de Léon XIII était donc attendue depuis des années par une partie du monde catholique. Ce texte de 91 fut l'aboutissement d'un long travail mené par les PP. Liberatore et Zigliara à partir des mémoires adressés à Rome par les évêques des principales régions industrielles du monde. Léon XIII lui-même, jeune nonce à Bruxelles dans les années 1840, y avait vu les transformations économiques, sociales et culturelles nées de l'industrialisation et avait assisté à la naissance d'une première réflexion sociale dans l'Église. L'encyclique s'est inscrite dans un long processus de concertation et a donc répondu à une demande : "ce sont là les conditions, dit René Rémond, qui en ont fait le succès". La rédaction n'a pourtant pas été aisée : il a fallu trancher entre les solutions proposées par les différentes écoles sociales ; il a fallu - et ce ne fut pas le plus facile - accommoder le style ecclésiastique et la rhétorique classique à des réalités toutes neuves : comment dire en latin capitalisme, prolétariat, crise économique, syndicat ? ...Les rédacteurs ont inventé, trouvé des termes approximatifs qu'il a fallu ensuite traduire dans les diverses langues. D'où les traductions hasardeuses, variant d'une édition à l'autre... *Rerum novarum* est un texte ambivalent. Plusieur lectures sont possibles selon que l'on met l'accent sur la condamnation du socialisme - qui occupe la première partie de l'encyclique - ou sur la dénonciation des maux engendrés par le capitalisme libéral.

La grande nouveauté de l'encyclique est la rupture avec une vision providentielle de la société partagée entre des pauvres, voués à

la résignation, et des riches dont le premier devoir est la charité, sans laquelle ils ne peuvent espérer entrer dans le royaume de Dieu. *Rerum novarum* dénonce "la misère imméritée" des ouvriers, affirme que le travail ne peut être traité comme une marchandise, reconnait à l'État le droit et même le devoir de défendre "l'intérêt commun" et, pour finir, affirme le droit des travailleurs à s'unir. Elle révèle une perception nouvelle de la classe ouvrière.

Cette évolution se trouvait déjà contenue dans les lettres pastorales des archevêques de Rouen.

En effet, le nombre de ceux que frappe la misère a considérablement augmenté dans le diocèse au cours du XIXe siècle et les propos traditionnels sur la charité, où une notion théologique élevée aboutit en pratique à justifier un état de choses de moins en moins admissible, semblent ne plus guère convenir dans un contexte de bouleversement économique. Nombreux sont alors ceux, situés à la limite de l'indigence, qu'une situation économique ou sociale défavorable peut faire basculer dans la misère : l'ouvrier de l'industrie textile par exemple, très menacé lors des mauvaises années, ou le tisserand cauchois, ruiné par la concurrence de la machine. La pauvreté est devenue très tôt dans le diocèse de Rouen un problème "social". La conception traditionnelle du pauvre ne suffit plus et les archevêques de Rouen en ont bien conscience, même s'il subsiste encore nombre d'ambiguités dans leurs écrits ; leur souci des pauvres se double alors de l'attention aux injustices sociales.

Dès 1838, le cardinal de Croÿ lance le premier appel épiscopal en faveur d'une intervention de l'État pour la réglementation du travail des enfants : "En ces jours de progrès et de découvertes, il (faut) une loi de fer pour défendre de tuer les enfants par le travail".

Or nous connaissons bien ce qu'étaient les conditions de travail dans la région grâce aux *Mémoires d'un ouvrier rouennais* publiés en 1836 par un authentique ouvrier tisserand, Charles Noiret.

Le sort des enfants est spécialement misérable dans ce foyer d'industrie textile. En effet, dès l'âge de six ans on les utilise dans les ateliers de filage et de tissage, leur petite taille leur permettant de se glisser sous les machines pour renouer les fils lorsque ces derniers cassent ; à douze ans, et même parfois plut tôt les parents les "mettent à leur pain", c'est-à-dire les font vivre de leur maigre salaire, à charge

pour eux de se "débrouiller" s'ils ne gagnent pas assez pour vivre. C'est à cette situation que Mgr de Croÿ souhaite un remède légal, annonçant en cela la loi qui devait être votée en 1841.

L'archevêque rejoint certaines des conclusions de Noiret et estime que le "sort de l'homme de travail, loin de s'améliorer, devient de jour en jour plus incertain et plus précaire". Il n'est plus question de "pauvre" mais "d'homme de travail", la distinction est significative, et quelques lignes plus loin l'archevêque évoque, outre les pauvres, la "classe ouvrière".

Ses successeurs, Mgr Blanquart de Bailleul puis le cardinal de Bonnechose, entrevoient eux aussi ce problème. "Combien de bons ouvriers gagnent à peine leur pain de chaque jour" déplore Mgr Blanquart de Bailleul en 1856 ; et le cardinal de Bonnechose lance, en 1862, un appel en faveur des "ouvriers sans travail" : "Le métier du pauvre tisserand du pays de Caux a cessé de battre. On peut se figurer la multitude d'hommes et de familles entières privés ainsi de leurs moyens d'existence."

Avec le cardinal Thomas cependant une notion nouvelle apparait, peu à peu suggérée puis affirmée : celle de justice sociale.

Si le cardinal fait encore largement appel à la charité des riches, il ne la confond plus avec l'aumône traditionnelle. Dès 1890, traitant dans son Mandement de Carême des "Riches et des Pauvres", il expose comment les premiers peuvent aider les seconds : "En prêtant leur concours à toutes les œuvres de prévoyance, d'épargne, d'éducation… en donnant du travail à ceux qui ont force et bonne volonté… en laissant à leurs employés et à leurs serviteurs, avec le repos du dimanche, le droit d'être autre chose que des instruments de travail."

Cela va évidemment beaucoup plus loin, mais ce n'est encore qu'un bilan des initiatives sociales déjà pratiquées dans le diocèse.

L'année suivante, en 1891, il va s'avancer davantage. Quelques semaines seulement avant *Rerum Novarum,* Mgr Thomas publie une lettre sur "Les Patrons et les Ouvriers" : "La première loi des rapports entre patrons et ouvriers, c'est la justice… C'est justice que l'ouvrier trouve dans son salaire DE QUOI VIVRE mais aussi de quoi s'assurer une vieillesse qui ne soit pas réduite à la misère… sans autres ressources que celles de la charité." Et il s'élève contre cette "féodalité de l'argent qui asservit des milliers d'individus… et en exige un service

disporportionné avec leurs forces comme avec le salaire qu'elle accorde... et les livre à des privations contre lesquelles aucune ressource n'est préparée".

Comment résoudre cette "question sociale" ? "L'Église seule en a le secret", pense l'archevêque de Rouen, en demandant aux lois de l'Evangile de présider aux transformations économiques et sociales. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, "de fermer les usines et les manufactures pour rétablir l'atelier domestique d'autrefois" mais d'introduire les préceptes évangéliques dans les nouvelles conditions de vie. Il repousse les autres solutions, le socialisme et une intervention excessive de l'État. Certes, il reconnait à ce dernier le "droit" et même le "devoir" d'intervenir "en des questions qui sont manifestement d'intérêt public", s'abritant en cela derrière l'autorité du Pape Léon XIII, mais en fixant certaines limites. "Que l'État... prenne des mesures pour assurer aux petits et aux faibles une protection efficace ; qu'il interdise aux enfants un travail prématuré, aux femmes un labeur excessif ; qu'il assure à l'ouvier, chaque semaine, un repos à tous les points de vue indispensable ; qu'il veille à la salubrité des logements et des ateliers, qu'il encourage les hommes de dévouement, les associations de prévoyance, les syndicats dont le but est de prévenir les conflits ou de les arranger amiablement ; en tout cela, il fait œuvre de bon gouvernement. Attendre davantage, demander, par exemple, que, fixant un minimun de salaires et un maximum des heures de travail, il prenne en quelque sorte l'engagement de fournir de l'ouvrage aux travailleurs inoccupés, c'est renverser l'ordre naturel des choses, c'est éveiller dans les classes ouvrières des espérances irréalisables ; c'est par un socialisme d'État ouvrir la porte au socialisme radical."

Cette longue citation de l'archevêque de Rouen annonce les principaux thèmes que l'on va trouver quelque temps plus tard dans l'encyclique ; il ne s'agit certainement pas là d'un pur hasard, Mgr Thomas étant l'un des ecclésiastiques français les plus intimement associés à l'œuvre politique et sociale de Léon XIII.

Si les idées exprimées par *Rerum novarum* nous semblent aujourd'hui des évidences, il y a un siècle elles ont frappé de plein fouet les notions sur lesquelles reposait alors le fonctionnement de la société et de l'économie. Les contemporains ne s'y sont pas trompés. L'économiste Anatole Leroy-Beaulieu, l'un des esprits les plus

perspicaces de son temps, a immédiatement salué l'entrée sur la scène internationale de l'un des grands acteurs de l'histoire. De façon plus imagée, le professeur Andrea Ricardi, de l'université La Sapienza de Rome, a caractérisé, lors du dernier colloque, la portée de l'encyclique par cette expression : c'est la Porta Pia à l'envers ! En effet, vingt ans auparavant, en 1870, les soldats piémontais entraient dans Rome, mettant fin à la souveraineté temporelle des papes, semblant de ce fait anéantir le rôle du successeur de Pierre sur la scène internationale. Or avec *Rerum novarum* Léon XIII sort symboliquement du Vatican pour faire irruption dans le monde, franchissant la Porta Pia à l'envers, non plus en chef d'État mais en guide spirituel, dont les paroles sont d'autant plus fortes qu'elles sont dégagées de toute pesanteur territoriale. Depuis cette date, a remarqué René Rémond, le Saint Siège n'a plus cessé d'intervenir sur les grands problèmes de l'heure.

Alors *Rerum novarum,* un document fondateur ? Assurément ! l'encyclique a inauguré un mode spécifique d'enseignement pontifical fondé à la fois sur la théologie et sur l'analyse sociale. Quant à la "question sociale" elle est à la fois toujours présente et différente. S'adressant aux historiens réunis à Rome, Jean-Paul II leur dit : "La question sociale est aujourd'hui mondiale... Au seuil du nouveau millénaire, (elle) est désormais la question de l'homme...".

LE REGARD D'UN MÉDECIN SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

par le professeur JEAN-PIERRE LEMERCIER

(Séance du 7 Décembre 1991)

Dans un recueil de conférences médicales, un célèbre enseignant livrait à ses élèves son expérience de praticien :

"Un jour, à l'église, lors d'un mariage, j'ai fait le diagnostic d'insuffisance aortique chez une demoiselle d'honneur suprêmement élégante, en raison même de cette élégance." Le médecin avait en effet remarqué que la très longue plume d'autruche qui ornait le chapeau de la jeune fille battait amplement et régulièrement la mesure des battements du cœur. "Pendant toute le messe, explique-t-il, je n'ai vu que la plume que portait cette coquette demoiselle. J'ai pensé qu'elle avait une insuffisance aortique. C'était absolument exact, je l'ai su depuis." (1)

Le récit nous laisse penser que ce médecin n'était pas très recueilli pendant la messe. Mais il démontre aussi la force de cette déformation professionnelle qui incite le médecin à poser des diagnostics en toute circonstance, à tout propos, et même hors de propos...

N'ai-je pas ici même donné la mesure de cette déformation médicale dont je suis la victime. Le jour où notre confrère François BERGOT commentait avec sa compétence et son éloquence coutumières quelques portraits d'une période récente, je vous fis remarquer que le regard et le cou élargi d'une jolie dame dont on admirait le visage, devaient traduire le mauvais fonctionnement de sa glande thyroïde.

---

(1) RAMOND L. : Conférences de clinique médicale, 4e série, Paris, VIGOT Frères éditeurs. 1941, p. 211.

Lorsque le regard du médecin se pose sur un évènement historique, il y découvre parfois une interprétation nouvelle. Les exemples sont nombreux. Quelques-uns suffiront pour illustrer :

– les conséquences des épidémies,
– l'influence de la maladie des chefs,
– le rôle de la santé sur les dynasties et les révolutions.

CHAPITRE I

LES ÉPIDÉMIES ET L'HISTOIRE

Les épidémies ont souvent influencé le cours de l'Histoire, mais de façons diverses :

– tantôt en modifiant le déroulement des campagnes militaires,
– tantôt en transformant les cités et les villes,
– et le médecin qui découvre le remède contre ces fléaux, agit à son tour sur la marche de l'histoire.

A - Souvent le sort des batailles, le déroulement des campagnes militaires et des conquêtes ont été modifiés lorsque la maladie a terrassé les soldats.

1) LA BATAILLE DE VALMY en constitue la première illustration.

Faut-il rappeler que la France révolutionnaire avait déclaré la guerre au roi de Bonhême et de Hongrie le 20 avril 1792, mais n'était pas en mesure de mener une campagne. L'ennemi eut le temps de préparer l'invasion de la France. C'est au mois d'août 1792 que le Duc de Brunswick pénétra en Lorraine à la tête d'une belle armée de 80 000 hommes, moitié prussiens, moitié autrichiens. Il prenait Longwy le 23 août, Verdun le 2 septembre. Il franchissait la forêt des Argonnes en repoussant le Général Dumouriez sur Sainte Menehould. Le 20 septembre 1792, les deux armées se rencontraient entre Châlons et Sainte-Menehould, à Valmy.

Dès le matin, commença un violent duel d'artillerie. Goethe qui assistait à la bataille, parle de 10 000 coups de canon tirés par une cinquantaine de pièces d'artillerie de part et d'autre[2]. L'après-midi, le

---

(2) GOETHE J.W. : Campagne in Frankreich Les Classiques pour tous. Librairie HATTIER. Mesnil, Firmin DIDOT, 1932.

Général Kellermann constatant l'excellent moral de ses troupes, brandit son chapeau au bout de son épée et attaque au cri de "Vive la nation !". Ses troupes le suivent et les Prussiens se retirent.

Si le combat fut relativement peu meurtrier (on a estimé que sur 70 000 combattants, les Français perdirent 250 hommes et les Prussiens 184 hommes), il eut des conséquences considérables :

– Brunswick se décidait à la retraite. Elle fut lamentable et la moitié seulement des envahisseurs repassa la frontière. Verdun, Longwy furent évacuées, la France était délivrée de cette première invasion.

– la bataille de Valmy reste prestigieuse. Goethe note dans ses mémoires la phrase fameuse : *Von hier und heute, geht eine neue Epoche der Weltgeschichte aus, und ihr könnt sagen dass ihr dabei gewesen* – "De ce jour et de ce lieu date une nouvelle époque de l'histoire du monde et vous pourrez dire : j'y étais." (2)

– la gloire de Kellermann est liée à cette bataille. Plus tard, il sera élevé à la dignité de Duc de Valmy et comblé, à ce titre, d'honneur et de décorations.

Comment expliquer que cette formidable armée prussienne comme l'a dit Dumouriez (3), qui n'est plus qu'à six lieues de Châlons, à dix lieues de Reims ne pénètre pas même à Châlons et à Reims, elle évacue les places conquises et se retire au plus vite en Allemagne ?

Bien sûr, on a évoqué le mérite de l'armée française (la supériorité de la vieille artillerie de l'Ancien Régime, la fougue des sans-culottes de la jeune révolution), et c'est à ce titre sans doute qu'un spectacle a été monté à Valmy lors du bi-centenaire de la révolution de 1789 au mépris de la chronologie et de la vérité.

N'a-t-on pas aussi accusé Brunswick d'incapacité ou de vénalité. Certains comme Christophe ont prétendu qu'il avait été acheté par Danton grâce aux perles de la Couronne de France cambriolées place de la Révolution… (4).

C'est alors que le regard du médecin découvre une autre raison que le Docteur Destaing a brillamment exposée (5).

---

(3) DUMOURIEZ Gal : Vie et mémoires (tome 3) BAUDOIN Frères, 1823.
(4) CHRISTOPHE R. : DANTON. Paris, Libr. Acad. PERRIN, 1965.
(5) DESTAING F. Valmy, La nouvelle Presse médicale, 8-15 juillet 1972, 1, n° 28, pp. 1912-1914.

Une pluie torrentielle durait depuis un mois. L'armée prussienne, mouillée, trempée, plongée dans une boue sans fond (*halberstarrten Erd und Wasserwogen,* selon Goethe). Elle était en outre mal ravitaillée… Affamés, assoiffés, les Prussiens gardaient un incroyable appétit et mangeaient tout ce qu'ils trouvaient. En particulier, ils vendangèrent avidement, sans attendre la maturité du raisin.

Ce fut l'origine d'une épidémie de dysenterie et le Docteur Destaing incrimine le bacille de Shiga, car ce germe a été souvent retrouvé dans les sols de Champagne.

Nous connaissons bien ce bacille découvert en 1898 par Shiga. C'est une bactérie assez fragile qui vit dans les climats tempérés et qui contamine par les matières bacillifères et les aliments souillés. Elle provoque une très grave dysenterie avec coliques, besoins impérieux, tandis que les selles, au nombre de quarante et plus en vingt-quatre heures, sont glaireuses ou séreuses, contenant du sang, du pus et des débris nécrotiques.

La lésion provoquée siège sur le gros intestin sous forme d'ulcération, de congestion, d'œdème. Mais elle entraîne aussi des signes généraux infectieux et toxiques avec fièvre, déshydratation, amaigrissement, en se compliquant parfois de troubles nerveux et articulaires.

Cette dysenterie bacillaire, de très haute contagiosité, éclata en épidémie redoutable dans les rangs prussiens en août 1792. Déclenchée par l'absorption de raisin vert selon le Docteur Destaing, elle se répandit en raison des fautes d'hygiène et des pluies torrentielles. Les fossés creusés à la hâte, furent bientôt les réceptacles de toutes les immondices, de tous les débris. La pluie amenait sous les tentes les plus affreuses ordures : les entrailles de bêtes, les ossements ; tout ce que les bouchers avaient rejeté était entraîné dans les lits…

Les pertes prusiennes furent énormes. Un témoin affirme que les deux tiers des Prussiens ont une dysenterie et qu'un sur huit reste valide. Lorsque Brunswick attaque à Valmy il lui manque un sixième de ses effectifs. Quant il repassera la frontière, un mois plus tard, il en aura perdu plus de la moitié. D'après Dumouriez, cette formidable armée perd près de trente mille hommes dont tout au plus deux mille par les armes, et rappelons-le, seulement 184 à Valmy.

Ce qui est particulier à cette épidémie, c'est qu'elle ne frappa que les Prussiens sans atteindre les Français. Ce caractère sélectif a décidé du sort du combat.

Pour expliquer le désastre ennemi, le Docteur Destaing conclut avec humour : "les sans-culottes révolutionnaires avaient battu les déculottés du Roi de Prusse."

Quand on prononce le nom de Valmy, certains voient un moulin, d'autres les courageux soldats de la nation en armes, d'autres pensent à Goethe ou à Kellermann Duc de Valmy. Le médecin porte son regard sur le bacille de Shiga.

2) L'ÉPIDÉMIE de JAFFA est peut-être plus connue, mais moins démonstrative.

Après les brillants succès de Bonaparte qui lui livraient l'Egypte, la destruction de la flotte française en rade d'Aboukir par l'amiral Nelson le 1er août 1798, lui interdisait tout retour par mer et le faisait prisonnier de sa conquête... Il conçut alors le projet de revenir par terre à travers la Syrie et la Turquie...

Au mois de février 1799, il partit d'Egypte avec 13 000 hommes, traversa le désert, occupa Jaffa et vint mettre le siège devant Saint-Jean-d'Acre. Comme l'armée turque de Syrie s'avançait au secours de la place, il la battit près de Nazareth au Mont Thabor le 7 avril 1799. Mais il échoua devant Saint-Jean-d'Acre et cet échec pesa lourdement sur la destinée impériale.

Ségur ne raconte-t-il pas que la veille d'Austerlitz, l'empereur confiait à ses familiers : "Si je m'étais emparé d'Acre, je prenais le turban, je faisais mettre de grandes culottes à mon armée, je ne l'exposais plus qu'à la dernière extrémité, j'en faisais mon bataillon sacré, mes immortels. C'est par des Arabes, des Grecs, des Arméniens que s'achevait la guerre contre les Turcs ! Au lieu d'une bataille en Moravie, je gagnais une bataille d'Issus, je me faisais empereur d'Orient et je revenais à Paris par Constantinople." (6)

Dans l'échec de Bonaparte devant Saint-Jean-d'Acre, il faut tenir compte de raisons militaires, car la forteresse était défendue par

---

(6) SOUBIRAN A. : Le baron Larrey, chirurgien de Napoléon. Paris, FAYARD, 1966, pp 133-144.

un de ses anciens compagnons d'études à Brienne, Phélippeaux, et ravitaillée par la flotte anglaise. Mais il intervient aussi un ennemi que Bonaparte n'avait pas prévu et qui tout de suite se révéla autrement redoutable que les cimeterres ottomans : la peste.

Nous savons que la peste est due au bacille découvert par Yersin en 1894. Le réservoir de germes est le rat qui dissémine la maladie. Les puces puisent le bacille en piquant le rat infecté ; puis elles émigrent sur l'homme et lui inoculent le bacille. Plus rarement la contamination est aussi interhumaine par voie cutanée ou aérienne.

Le bacille de Yersin est responsable chez l'homme le plus souvent de la peste bubonique : l'inoculation cutanée par piqûre de puce forme sur place une pustule et s'accompagne d'un bubon, c'est à dire d'un ganglion qui suppure.

La peste septicémique se traduit par des lésions diffuses pustuleuses à centre gangréneux ou par des hémorragies cutanées et urinaires. La peste pulmonaire est caractérisée par sa haute contagiosité par voie aérienne.

Dans les souvenirs de Dominique Larrey, chirurgien de l'expédition d'Egypte, on retrouve que c'est le 7 mars 1799 que l'armée française après avoir traversé le désert, pénétrait dans Jaffa. La ville est bâtie près de la mer, sur une colline entourée de beaux jardins plantés de cédratiers et d'orangers. Les soldats pensaient y trouver quelques jours de repos bien gagnés. Au contraire, c'est à Jaffa que l'épidémie de peste se propagea avec une rapidité foudroyante. Déprimés, affamés, couverts de vermine, les combattants furent immédiatement contaminés dans une cité tortueuse où le bacille était endémique.

En voyant l'ampleur prise par l'épidémie, les rudes soldats qui n'avaient jamais tremblé face à l'ennemi, furent saisis de panique devant une maladie dont le seul nom réveillait toutes les terreurs du Moyen Age[7].

C'est alors que Bonaparte d'accord avec Desgenettes, médecin de l'expédition, décida de remonter le moral des troupes en niant la contagion par une manifestation publique. Le 11 mars, il pénètre dans

---

(7) SOUBIRAN A. : Le baron Larrey, chirurgien de Napoléon. Paris, FAYARD, 1966, pp 133-144.

l'hôpital des pestiférés ; de lit en lit, il s'attarde près de chaque malade, parle à tous amicalement. Puis dans un de ces gestes qui allaient droit au cœur de ses soldats, il prend dans ses bras un pestiféré à demi-nu. Le célèbre tableau de Gros a rendu la scène légendaire…

Mais la peste continua ses ravages et ce fut la fin de l'expédition…

Lorsqu'on évoque l'expédition de Bonaparte en Egypte, beaucoup songent à l'enthousiasmante proclamation : "Du haut de ces pyramides…".

Mais le regard du médecin se porte sur les rats et les puces, vecteurs du bacille de Yersin qui eut raison des plus valeureux soldats.

Et que dire du retour d'Egypte de Bonaparte ? Il est saisissant de confronter à ce propos le point de vue d'un historien et celui d'un médecin.

L'historien Jean Tulard présente ce général vaincu qui, après l'échec militaire de l'expédition, déserte son armée et réussit néanmoins par une bonne propagande à se faire accueillir à Paris comme un héros…

Le médecin fait un autre commentaire. En débarquant à Fréjus, Bonaparte qui venait de l'Egypte infectée par la peste, désobéit délibérément au règlement sanitaire, refuse de faire quarantaine, méprise le bureau de santé du port qui va jusqu'à donner l'ordre de le faire fusiller. L'hygiéniste frémit aujourd'hui en songeant à la catastrophe qu'aurait été le retour d'une épidémie de peste dans notre pays.

3) D'AUTRES ÉPIDÉMIES ont eu un effet plus spectaculaire sur l'histoire des guerres.

Ainsi, la peste de Razboïeni qui sauva la Moldavie en 1476. Pendant l'été, le Sultan Mehmet II (celui-là même qui mit fin à l'empire de Byzance par la prise de Constantinople en 1453) conduisit en personne une campagne en Modalvie contre le Voïevode Etienne Le Grand. L'armée moldave, très inférieure en nombre, fut écrasée à Razboïeni et le pays pratiquement conquis. C'est alors qu'une terrible épidémie (peste ou typhus) se répandit dans les rangs des Ottomans. Les soldats du sultan mouraient les uns après les autres et son armée dut évacuer la Moldavie. L'indépendance de cette province fut sauvée par l'épidémie [8].

Un autre exemple est offert par l'épidémie hongroise, Ungarische Krankheit. Durant la guerre de Hongrie, de 1593 à 1607, un typhus décima les soldats allemands alors que Turcs et Hongrois étaient épargnés[9].

B - Les épidémies ont pu déterminer le sort d'une bataille ou d'une campagne militaire. Elles ont aussi transformé les populations des cités et des villes.

La plus grande responsabilité dans ce domaine revient à : "ce mal qui répand la terreur, mal que le ciel dans sa fureur... la peste puisqu'il faut l'appeler par son nom."

Dans un remarquable travail intitulé "Les hommes et la peste en France, dans les pays européens et méditerranéens", Jean-Noël Biraben fait état de 2 500 monographies sans compter les notes de l'Institut Pasteur[10].

Après avoir exposé en détail l'histoire de la peste en Méditerranée du VIe au VIIIe siècle, de la peste noire de 1346 à 1352, et des nombreuses reprises du fléau jusqu'au XXe siècle, il décrit les diverses conceptions de la maladie au cours des âges et les mesures d'hygiène qu'elles suscitèrent. Il insiste enfin sur le rôle de la peste dans l'histoire des hommes : les hécatombes, les famines, les asphyxies économiques, les peurs, les révoltes qui sont dues à la peste, mais aussi les progrès dans l'action sanitaire. Ainsi l'Hôtel-Dieu de Rouen a été construit pour loger les malades lors des épidémies de peste.

Impressionné par le rôle de la peste, le médecin ne manque pas de lui attribuer les bouleversements dans la compostion de la population, et même, comme le dit Fernand Braudel, dans les changements d'orientation politique[11].

Ainsi, de 1575 à 1577, Venise fut désolée par une épidémie de peste si terrible que 50 000 personnes furent enlevées, soit le tiers de

---

(8) VATAMANN N. : Pesta de dupa Razboïeni.
(Diu istoria luptei antiepidemice in Romania, Bucarest, 1972, pp 35-37).

(9) BRAUDEL F. : La Méditerrannée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. Paris, A. Colin, 1966, 2 vol. T.I, pp 304-306.

(10) BIRABEN J.N. : Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens. Paris, MOUTON, 1976.

(11) BRAUDEL F. : La Méditerrannée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II. Paris, A. Colin, 1966, 2 vol. T.I, pp 304-306.

la ville. Aussi, quand la peste relâcha ses prises et abandonna Venise en 1577, c'est une autre ville qui apparut et une immense rélève eut lieu dans le personnel dirigeant.

Un frère de San Domenico prêchant en 1584 s'écria "I giovanni havenano tolto il governo a vecchi" "les jeunes ont pris le gouvernement aux vieux" comme s'il s'était agi d'une révolution.

En réalité, le médecin le sait bien, les victimes de l'épidémie sont toujours les plus faibles : les vieux et les pauvres. Les vieux notables disparurent, enlevés par la maladie et remplacés par de plus jeunes plus robustes.

Les pauvres durent demeurer dans la ville atteinte par le mal, tandis que les riches trouvèrent parfois le salut dans une fuite précipitée vers les villes voisines, ou le plus souvent vers leurs précieuses maisons de campagne. Ce fut là, comme l'a noté René Baehrel, un vieux conflit à l'origine de solides haines de classe[12].

Ce sont donc bien des raisons médicales qui sont à l'origine de bouleversements révolutionnaires dans les populations des cités.

Les mêmes conclusions peuvent s'appliquer aux épidémies de choléra dans les villes. Désigné par un terme grec qui signifie "flux de bile", le choléra associe une diarrhée profuse à des vomissements incœrcibles, des plaques bleuâtres sur le corps et un amaigrissement rapide. Le malade meurt de déshydratation en quelques jours ou quelques semaines. Des cas de morts subites peuvent aussi s'observer.

On garde le souvenir de cette épidémie partie de Calcutta en 1817, qui atteignit la France en 1832 emportant Casimir Périer et le Général Lamarque…

Ce choléra fut beaucoup plus meurtrier dans les villes que dans les campagnes, si bien que des changements sociaux et des transferts de population se produisirent.

Les conséquences en furent, d'après le Professeur Ruffié, très importantes dans l'Empire austro-hongrois. Dans cette mosaïque de peuples, la langue allemande s'était imposée comme la langue des élites et de l'administration. Or, le choléra de 1831 aurait fait 250 000

(12) BAEHREL R. : La haine de classe en temps d'épidémie.
In Annales E.S.C., 1952, pp 315-350.

morts, principalement dans les villes : autant de vides qui furent comblés en Hongrie par des paysans parlant le magyar [13]. Le même phénomène se serait produit en Bohême au profit des langues slaves. On peut imaginer selon Mac Neill, qu'en une génération, la répartition des nationalités se présenta d'une façon nouvelle au milieu du XIXe siècle dans l'Europe centrale et balkanique. Le choléra, considéré comme cause de désintégration de la monarchie viennoise, devient une hypothèse intéressante si l'on pense, comme François Fejtö, dans "Requiem pour un empire défunt", que "le patriotisme linguistique est la première étape du nationalisme moderne..." [14].

C - Parmi ces grandes épidémies, peste, choléra, dysenterie, grippe, qui ont joué un rôle dans le sort des batailles et des cités, il convient de faire une place toute spéciale au TYPHUS EXANTHEMATIQUE. Au nom de ce fléau, est désormais lié celui de notre compatriote Charles Nicolle, et c'est à son fils le Docteur Pierre Nicolle, chef de service de l'institut Pasteur de Paris, membre de notre Académie, que je dois toute la documentation sur ce sujet [15].

"Le typhus de tout temps, écrit René Leriche dans sa leçon d'ouverture au Collège de France le 29 janvier 1938, a été le plus actif allié ou le plus terrible ennemi des grands capitaines. La gloire des conquérants peut briller sur une des faces des médailles guerrières, mais le typhus a le droit de figurer sur le revers" [16].

Et prenant des exemples dans la seule épopée napoléonienne, Leriche énumère les flambées historiques de la maladie : épidémie après Iéna, épidémie de Pologne, épidémie d'Espagne, épidémie de Vienne après Wagram. Pendant la campagne de Russie, les mémorialistes comme Kerckove, De Roos, Larrey, Desgenettes et Soubiran l'expliquent bien, les effectifs de la Grande Armée ont fondu dès le passage du Niémen du fait de la désertion, de la famine, et surtout du typhus. En 1813, à Dantzig, le typhus fait 13 000 morts dans la population civile et plus encore parmi les 36 000 Français qui

---

(13) RUFFIE J. et SOURNIA J.C. : Les épidémies dans l'Histoire de l'homme. Paris, FLAMMARION 1984, pp 140-141.
(14) FEJTO F. : Requiem pour un empire défunt. Lieu commun, 1988, p 94.
(15) NICOLLE P. : Cinquantenaire de la découverte par Charles NICOLLE du mode de contagion du typhus exanthématique.
Presse Médicale, 67e année, n°49, 24 octobre 1959, p 1843.
(16) LERICHE R. : Leçon d'ouverture pour la chaire de médecine du Collège de France. Presse médicale, 23 février 1938.

se sont jetés dans la place, débris mutilés de l'armée d'invasion…

Le typhus exanthématique est caractérisé par un état de fièvre, de prostation, une éruption très importante de taches rosées sur la peau, des signes méningés et oculaires. Les complications gangréneuses par artérite sont fréquentes.

L'agent responsable du typhus est rickettsia-prowazeki, petit élément mesurant moint de 1 micron.

C'est Charles Nicolle, qui le 6 septembre 1909, dans une note à l'Académie des Sciences, prouvait que la contagion du typhus exanthématique se faisait par les poux du corps. Cette découverte lui valut en 1927 le prix Osiris, la plus haute distinction de l'Institut de France et en 1928 le prix Nobel, le plus important des prix internationaux de médecine.

La lutte contre les épidémies de typhus apparaît alors toute simple. Il suffit de détruire les poux. Et c'est ainsi qu'une découverte médicale peut influer sur le cours de l'histoire.

La preuve en fut apportée lors de la guerre de 1914-1918 :

– sur le front Ouest, les mesures de protection (quarantaine des troupes venant des pays à typhus, épouillage) ont évité l'épidémie la plus violente de tous les temps, et sauvé plus d'existences humaines que l'effroyable hécatombe de 14-18 n'en a fauché.

– En revanche, les nations, qui, désorganisées par la défaite ou la révolution, ne purent pas prendre les précautions édictées, comme la Serbie lors de la meurtrière retraite de 1915, la Russie, la Pologne de 1917 à 1920, subirent cruellement la contre-épreuve. Le roman de Boris Pasternak, le Docteur Jivago, nous transmet le souvenir terrifié de cette période tragique.

Lénine, dans son discours au Conseil des Commissaires du peuple, le 6 décembre 1919, proclamait : "voici le troisième fléau qui s'approche, le pou, qui avec le typhus fauche notre armée. Ici camarades, il est impossible d'imaginer l'horreur qui règne sur les contrées infectées par le typhus exanthématique, quand la population est affaiblie, épuisée et sans ressource. Toute la vie sociale disparaît. Nous nous adressons à vous, camarades. Soyez vigilants. Les poux vaincront le communisme ou le communisme triomphera des poux" (17).

---

(17) LÉNINE : Œuvres complètes, 4e édition, tome 30, pp 210-219.

Certes, les citations de Lénine ne font plus autorité. Cependant, cette dernière phrase montre à quel point Lénine avait compris l'influence des épidémies et singulièrement du typhus exanthématique sur le cours de l'Histoire. Comme Lénine, Hans Zinsser, Professeur à l'Université de Harvard, le pensait en écrivant son livre sur les rats, les souris, les poux et l'Histoire : "Rats, Mice, Lice, and Story".

On ne peut mieux conclure ce chapitre sur les épidémies et l'Histoire que le Professeur LERICHE dans sa leçon au Collège de France "Vraiment, sans s'égarer, l'Histoire peut méditer sur le rôle d'un parasite misérable dans la fortune des empires."

CHAPITRE II

L'ÉTAT DE SANTÉ DES CHEFS INFLUE SUR LE COURS DE L'HISTOIRE.

Que l'état physique et mental d'un autocrate puisse parfois déterminer "le sens de l'Histoire", c'est une vérité dont les preuves abondent à toutes les époques. L'exemple en est donné par Ivan le Terrible et plus près de nous par nos monarques Louis XIV, Napoléon I, Napoléon III.

A - IVAN IV VASSILIEVITCH qui vécut de 1530 à 1584, aurait pu demeurer célèbre parce qu'il fut le premier Tsar de Russie, ou parce qu'il conquit Kazan, Astrakhan, la Sibérie et vainquit Tatars, Suédois, Danois...

En fait, il a surtout laissé le souvenir de sa cruauté envers ses sujets et les membres de sa famille. C'est ce qui lui valut le surnom d'IVAN LE TERRIBLE.

Une étude médicale récente de son squelette mit en évidence des lésions vertébrales très graves qui durent être fort douloureuses. Ces souffrances peuvent expliquer sa cruauté.

En particulier, on avait remarqué que c'était souvent après les offices religieux prolongés, que le Tsar était irascible et envoyait au supplice ses ennemis ou les sujets suspects.

Or, expliquent les médecins, quand Ivan manifestait sa piété en public, il devait prendre des attitudes pénibles, flexions et génu-flexions, qui déclenchaient des crises vertébrales très douloureuses. Il sortait donc de l'office religieux, en proie à de violentes souffrances et manifestait sa cruauté.

B - LE GRAND ROI LOUIS XIV supporta assez bien ses ennuis de santé et les tortures de ses médecins, dans la première partie de son règne. Mais 1685 fut une très mauvaise année pour lui.

Son martyre commença par l'extraction d'une dent suivie d'infection. Son médecin Antoine Daquin ordonna d'arracher toutes les dents de la mâchoire supérieure. Mais l'opération entraîna l'ablation d'un morceau du palais et l'éclatement de la mâchoire. La guérison ne fut jamais complète et sa majesté, si elle ne s'observait pas en buvant, rejetait la boisson par le nez.

Peu de temps après, il lui vint une fistule à l'anus. Et Michelet déclare à ce propos qu' "au moment même où sa gloire éclatait et que, place des Victoires, il s'érigeait en idole, la nature effrontée lui disait : tu es un homme. Elle se permettait de le prendre à l'endroit par où tous sont humiliés."

Le roi commanda de garder le secret. En dehors des médecins et des premiers valets de chambre, Madame de Maintenon et Louvois furent seuls au courant.

Louvois, se substituant aux esculapes, préconisa une cure à Barèges. Mais, à cette époque, un pareil voyage représentait plus de difficultés que, de nos jours, une expédition en Amazonie. Il fallut y renoncer. Le traitement chirurgical fut décidé. Pendant plusieurs semaines, le chirurgien Félix se fit la main sur les fistuleux de Paris et des environs, que Louvois avait fait rassembler à la surintendance, et comme le Roi souffrait toujours de plus en plus, il fut opéré le 18 novembre. Réveillé à huit heures du matin, il fit ses prières, puis reçut à vif et sans se plaindre, les deux coups de bistouri et les huit coups de ciseaux du chirurgien. La plaie ne se cicatrisa que le 27 décembre…

Pendant tout ce temps, le roi souffrit "comme s'il était sur la roue" écrivait Madame de Maintenon. Il souffrit encore fort longtemps, tandis que la goutte, se développant, cloua le Roi-Soleil sur une petite voiture…

Stoïque, le monarque ne dérangea en aucune façon le cours régulier et majestueux de son existence. Mais des rides nouvelles creusèrent l'auguste visage, la bouche rentra, l'expression devint amère et presque méchante.

Le médecin sait à quel point les atteintes périnéales sont douloureuses et combien elles altèrent le moral et le caractère du patient qui devient acariâtre.

L'âme du Roi ne put échapper davantage aux effets d'une douleur continue. Au conseil qu'il présidait, souvent, la sueur au front, il éprouvait de la peine à dominer ses souffrances.

Dans son chapitre intitulé "Stoïcisme et violence", Philippe Erlanger remarque que "l'époque où Louis XIV souffrit durement dans son corps est celle où son gouvernement fut le plus souvent oppressif et sa politique la plus brutale"(18).

Ainsi, la santé du Roi Louis XIV, les souffrances physiques qu'elle entraînait, eurent une répercussion. Et c'est ce qui a conduit Michelet à distinguer dans le règne de Louis XIV deux périodes : avant la fistule et après la fistule.

C - NAPOLÉON I^{er}, personnage prestigieux, a passionné les médecins autant que les historiens. Les différentes périodes de son génie ont reçu des explications médicales remarquablement développées par Pierre Hillemand et Guy Godlevski.

Il semble bien que dans trois circonstances (à la Moscova, à Leipzig, à Waterloo) l'Empereur fut dangereusement privé de la plénitude de ses moyens. A ce titre, ces incidents de santé ont pesé sur l'Histoire.

Toutes ces études ne peuvent être reprises ici. Mais le mystère de la Moscova servira d'exemple.

Depuis le passage du Niemen, le 24 juin 1812, Napoléon poursuit les deux armées russes de Barclay de Tolly, et de Bagration. Il tente diverses manœuvres pour obtenir une bataille décisive afin de conclure la paix le plus tôt possible. Mais les Russes se dérobent à Wilna, lui échappent à Smolensk. Le 7 septembre, le général Kutusof prend le commandement de l'armée russe. Il est décidé à barrer la route de Saint-Pétersbourg et de Moscou. Il attend les Français avec toute son armée. C'est à Borodino, sur la Moscova, que s'engage cette bataille qui devait apporter à Napoléon un succès complet et décisif, afin "d'en finir pour en sortir", et assurer aux soldats un prompt retour dans la patrie.

---

(18) ERLANGER Ph. : Louis XIV. Paris, Arthème FAYARD, 1965.

D'après le récit d'Ernest Lavisse, le 7 septembre 1812, dès cinq heures et demi, s'engagent une terrible canonnade et le mouvement offensif des Français. A dix heures du matin, la bataille eût pu être décidée, si Napoléon eût écouté Ney et Murat qui proposaient de pousser une vigoureuse attaque par le ravin de Séménowskoë où l'on pouvait couper en deux l'armée russe et se rabattre sur son centre. L'Empereur ne se décide pas.

A trois heures et demie, après de rudes et meurtriers combats, l'armée russe est chassée de toutes les positions et les lieutenants de Napoléon lui demandent d'exploiter la victoire en faisant donner les dix-huit mille hommes de sa garde restés en réserve.

L'Empereur ne se décide pas[19].

Jacques Bainville décrit l'indignation de Murat et cite le mot méprisant de Ney : "qu'il retourne aux Tuileries !"[20].

Ainsi à deux reprises Napoléon n'a pu prendre la décision opportune.

Le professeur Alexandre Bennigsen dont l'ancêtre le général Bennigsen avait combattu Bonaparte, savait par tradition familiale qu'une grande défaillance était arrivée à Napoléon au cours de la bataille de la Moscova. Dans l'État-major russe, on aurait parlé alors de crises d'épilepsie ou d'absences.

En fait, les médecins de Napoléon, Mestivier et Yvan ont expliqué que Napoléon, malade, était en proie à une fièvre violente et à des troubles urinaires. Un spasme vésical et de très violentes douleurs à la miction le font atrocement souffrir[21]. Prostré, affaibli dans son intelligence et sa volonté, témoin presque immobile de cette journée meurtrière, il est incapable de prendre une décision. Et son flegme appesanti reste un mystère pour son entourage surpris…

Dès lors Kutusov, certes affaibli et vaincu, peut cependant retirer ses troupes… Il pourra les utiliser quelques mois plus tard pour obliger Napoléon à opérer sa retraite par la même route qu'il avait utilisée à l'aller, pour harceler les communications entre Paris et Moscou, pour décimer les restes de la Grande Armée pendant la retraite de Russie.

---

(19) LAVISSE E. et RAMBAUD A. : Histoire générale. A. COLIN ed.
(20) BAINVILLE J. : Napoléon. Paris, Arthème FAYARD, 1958, p 480.
(21) HILLEMAND P. : La pathologie de Napoléon, 1 vol.. Paris, La Palatine, 1970, p 17.

D - LE RÈGNE DE NAPOLÉON III a été marqué par son état de santé et par sa lithiase urinaire.

Dans sa jeunesse, Louis-Napoléon Bonaparte avait une bonne santé et même une constitution athlétique. Mais à trente-huit ans, après l'échec du coup d'état de Boulogne, il fut enfermé au fort de Ham. La vie sédentaire, une nourriture trop riche, favorisèrent chez le prisonnier un excès d'acide urique et ses conséquences : la goutte, les calculs d'urates. Habituellement, la lithiase urinaire qu'on appelait alors maladie de la pierre provoque des crises douloureuses isolées lors des efforts de migration des calculs dans les voies urinaires. Elle se complique d'infection, retentit finalement sur le fonctionnement rénal, à l'origine d'intoxication urémique, allant jusqu'au coma et à la mort. Toute cette évolution de la lithiase se retrouve chez Napoléon III et son historien Adrien Dansette l'a méticuleusement relaté dans une œuvre bien documentée [22].

Les crises urinaires, d'apparition sporadique, retentissent sur la vie publique à partir de 1853. On les retrouve en juin 1856, en 1861 ; en 1863 il se trouve mal à une réception des Tuileries ; en 1864 il doit s'appuyer sur une canne ; en 1865 au Camp de Châlons, après une crise très douloureuse, le diagnostic de calcul vésical est posé pour la première fois par le Docteur Larrey.

A partir de 1869, la maladie s'aggrave et se complique :

– le 5 septembre, amené au Conseil des Ministres sur une chaise roulante, il tombe en syncope. Bientôt il divague ; c'est une poussée d'urémie.

– En juin 1870, c'est en plus l'infection : fébrile, il grelotte, il souffre. Il n'est pas opérable, conclurent les médecins consultés…

– C'est seulement en 1873, alors qu'il vit en exil en Angleterre, qu'il fut opéré et subit l'extraction d'un calcul vésical, gros comme un abricot, et mesurant cinq centimètres et demi. Il mourut dans les suites opératoires le neuf janvier 1873.

La maladie de Napoléon III a eu une influence considérable sur le sort de son règne.

---

(22) DANSETTE A. : Du 2 décembre au 4 septembre. Paris, Hachette, 1972. *Louis Napoléon à la conquête du pouvoir. Paris, Hachette, 1961.

Ce prince instruit et cultivé qui était parvenu au pouvoir par sa ténacité, son habileté manœuvrière en politique, son intuition, n'avait plus la lucidité nécessaire pour diriger les évènements.

N'avoua-t-il pas à Émile Olivier en 1867 en parlant des ministres : "Ces messieurs me consultent sur certaines affaires, mais en général, je ne sais pas ce qu'ils font". A son tour en 1869, Olivier constatait que l'état de santé de l'Empereur paralysait tout.

Au moment de prendre la grave décision de la guerre contre la Prusse en 1870, Napoléon III souhaitait une solution pacifique. S'il se laissait entraîner par les influences politiques et celles de son entourage, c'est parce qu'une recrudescence de sa maladie le livrait sans défense aux impressions du moment. "Prostate et prostation" a-t-on dit !

A Sedan, il souffrait beaucoup trop pour prendre la direction des armées et il ne put s'opposer à la marche en avant décidée par l'État-major, alors que, disent ses défenseurs, il était partisan du retour à Paris, seule mesure qui aurait pu sauver l'armée[23].

La "pierre de Napoléon III, comme la fistule de Louis XIV, a joué un rôle dans l'Histoire".

E - IL SERAIT BIEN DIFFICILE, FAUTE D'UN RECUL SUFFISANT, d'établir une relation entre la santé des hommes d'Etat contemporains et le cours de l'Histoire. Cependant, des auteurs comme Accoce et Rentchnick, ont pris ce risque en publiant en 1976 "Ces malades qui nous gouvernent" et en 1988 "Ces nouveaux malades qui nous gouvernent".

Certes il convient de se livrer à une sévère critique des sources, tant sur le plan médical qu'historique. Les documents médicaux sont souvent incomplets à cause du "secret médical", et il faut du temps pour apprécier leur répercussion réelle sur les évènements. Cependant, la simple évocation des problèmes de santé de Hitler, Roosevelt, Churchill, Kennedy, Mussolini, Gamelin, Lénine, Staline, Khrouchtchev, Nasser, ne manque pas de troubler, lorsque l'on pense que des malades eurent tant de responsabilités et décidèrent du sort du monde.

---

(23) DANSETTE A. : Du 2 décembre au 4 septembre. Paris, Hachette, 1972.

CHAPITRE III

LA MALADIE ET LES RÉVOLUTIONS

La maladie a joué son rôle dans le sort des dynasties et l'avènement des révolutions. La fin des Romanov en est le meilleur exemple.

A - IL FAUT SE RAPPELER CE QU'ÉTAIT L'EMPIRE DES TSARS DE RUSSIE AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE A L'AVÈNEMENT DE NICOLAS II.

Le pouvoir reposait sur une monarchie absolue, anachronique, puisque le Tsar était à lui seul le gouvernement de la Russie, nommant ministres, militaires, fonctionnaires, sans rendre de comptes, si ce n'est à Dieu.

C'est l'époque des échecs extérieurs :

– la guerre du Japon aboutissait à la chute de Port Arthur en janvier 1905, à la destruction de la flotte russe par l'Amiral Togo à Tsou-Shima, le 27 mai 1905.

– en 1907, la Russie devait accepter, sans réagir, l'annexion arbitraire de la Bosnie-Herzégovine perpétrée par l'Autriche.

– en 1914, après l'attentat de Sarajevo, la Russie ne pouvait empêcher le conflit et se lançait dans une guerre où elle allait perdre des millions d'hommes.

Les difficultés sociales atteignaient le monde ouvrier, en raison de l'évolution industrielle et le monde paysan, où le régime des grandes propriétés appelait des réformes agraires. Le retard qu'avait pris la Russie dans l'évolution sociale, fut à l'origine des révoltes : le "dimanche rouge" du 22 janvier 1905, la mutinerie des marins du cuirassé Potemkine, la grève générale, l'incendie des domaines, l'organisation des "Soviets" (Conseils des Délégués Ouvriers). La révolution était prête.

B - POUR FAIRE FACE A TOUTES CES DIFFICULTÉS CONCERNANT LE RÉGIME, LA POLITIQUE EXTÉRIEURE, L'ÉVOLUTION SOCIALE, LE TSAR GARDAIT DE SÉRIEUX ATOUTS

C'était d'abord l'amour de son peuple qui lui gardait son estime et sa confiance. Il demeurait le "batiouchka", le père du peuple.

C'était aussi le caractère de Nicolas, qui aurait fait un excellent monarque constitutionnel. Ses dispositions et ses goûts étaient semblables à ceux de Georges V d'Angleterre : les deux cousins se ressemblaient ; on les prit parfois l'un pour l'autre.

C'était enfin la présence de ministres dévoués à la couronne, fort habiles, et capables de redresser la situation. Le plus efficace fut Stolypine qui réalisa la réforme agraire : en 1914, neuf millions de familles paysannes possédaient leur propre ferme.

Parallèlement, de bonnes récoltes, le développement du réseau ferroviaire, la production des mines de houille et de fer, enrichissaient le pays. En outre, l'éducation primaire gratuite, la liberté de la presse, créaient un climat nouveau. Il n'y avait plus de "situation révolutionnaire" avec "l'ère de Stolypine".

C - MAIS IL SEMBLE QUE TOUTES LES CHANCES QUI RESTAIENT A LA DYNASTIE FURENT ANÉANTIES PAR LA MALADIE DU TSAREVITCH ALEXIS.

Nicolas et Alexandra avaient quatre filles qui ne pouvaient régner, lorsque le 12 août 1904, naissait Alexis Nicolaïevitch, Tsarevitch héréditaire. Mais déjà, six semaines plus tard, une hémorragie ombilicale survenait sans cause et durait trois jours. Alexis était hémophile.

L'hémophilie est une maladie consistant en un trouble de la coagulation du sang (déficit en facteur VIII ou facteur IX, perturbant la formation de thromboplastine). Elle provoque pour des causes anodines, des hémorragies prolongées, incœrcibles, récidivantes, sous la peau, les muqueuses, dans les muscles et les articulations (à l'origne d'ankylose).

C'est une maladie hériditaire à caractère récessif, liée au sexe et diagynique. C'est-à-dire que la tare se manifeste chez l'homme, tandis que la femme qui porte la tare n'est pas hémophile, mais elle transmet la maladie.

La famille d'hémophiles la plus connue est celle de la Reine Victoria, c'est celle qui nous préoccupe.

La Reine Victoria transmettait la tare sans le savoir. L'hémophilie frappa le plus jeune de ses quatre fils, le Prince Léopold d'Albany. Deux de ses cinq filles, la Princesse Alice et la Princesse Béatrice, transmirent aussi la tare. Une fille d'Alice et une fille de Béatrice se marièrent dans les maisons royales de Russie et d'Espagne, et les fils qu'elles mirent au monde, héritiers de ces deux trônes, furent hémophiles…

La maladie du Tsarevitch demeura secrète ; mais elle devait avoir des conséquences historiques dans deux circonstances : la faveur de Raspoutine et l'abdication du Tsar[24].

D - LA MALADIE DU TSAREVICTH FUT A L'ORIGINE DE LA FAVEUR DE RASPOUTINE

En octobre 1912, à la suite d'une chute, Alexis souffrit d'une sévère hémorragie interne, envahissant la cuisse, l'aine, le bas ventre. Toutes les sommités médicales de Saint Petersbourg et de Moscou furent appelées à son chevet. Personne ne réussit à enrayer l'hémorragie et à l'empêcher de souffrir. On crut l'instant fatal arrivé. Alexandra fit télégraphier à Raspoutine, un "staret" c'est-à-dire un maître spirituel qui avait la réputation d'opérer des guérisons. Il répondit aussitôt "Dieu a vu tes larmes et entendu tes prières. Cesse de t'affliger, le petit ne mourra pas. Empêche les médecins de le tourmenter." Le lendemain, l'hémorragie cessait, l'état de santé commença de s'améliorer. L'enfant était sauvé.

– Dès lors, à plusieurs reprises, l'arrivée de Raspoutine au chevet d'Alexis moribond, a opéré sous les yeux du Tsar et de la Tsarine une transformation radicale dans l'évolution de la crise. Raspoutine était seul capable d'obtenir ce résultat alors qu'échouaient les thérapeutes les plus réputés comme le Docteur Botkine, le Professeur Rauchfuss, et le Professeur Fedorov…

– Les médecins qui ont tenté d'expliquer le succès médical de Raspoutine ont souvent évoqué l'hypnose qui a parfois réussi dans des cas analogues, en favorisant l'hémostase. En effet, Raspoutine avait dans les yeux un extraordinaire pouvoir d'hypnotisme et aussi de fascination et de séduction. Mais il faut convenir que le mécanisme de ses succès thérapeutiques, comme celui de nombreux guérisseurs, n'est pas complètement élucidé.

– Ce qu'il y a de certain, c'est que pour l'impératrice Alexandra, Raspoutine guérissait au nom de Dieu. Pour elle, il parlait aussi au nom de Dieu : ce fut l'origine de son crédit à la cour.

Mais la faveur de Raspoutine fut néfaste.

C'était un débauché sans pudeur. Les princes, l'Église, le peuple, témoins de ces aventures, ne pouvaient comprendre qu'il fût reçu chez le

---

(24) MASSIE R.K. : Nicolas et Alexandr. Paris, éd. Stock, 1969-1971.

Tsar. On finit par soupçonner la famille impériale de participer à cette débauche. Les nobles et le peuple se détachèrent du Tsar.

Usant de son crédit d'homme de Dieu, Raspoutine s'immisça dans les affaires de l'Etat. Il fit peu à peu renvoyer ses adversaires, c'est-à-dire le plus souvent des ministres capables et honnêtes qui avaient le tort de dénoncer sa débauche. Et il les fit remplacer par des hommes à lui qui fermèrent les yeux sur ses aventures. Et l'on vit le premier ministre Goremykine remplacé par Sturmer. Polivanov fut remplacé par Chouraïev à la guerre. Sazonov fut remplacé par Sturmer aux affaires étrangères. Et Protopopov, vraisemblablement atteint de syphilis nerveuse, obtenait l'intérieur et la police.

Bien plus, Raspoutine voulut se mêler de la conduite de la guerre : il conseilla le Tsar sur le calendrier et la localisation des attaques russes ; il avait confié à l'impératrice que l'inspiration lui venait en rêve. Certains historiens ont pensé qu'il avait connaissance des plans secrets de l'État-Major et qu'il fut utilisé pour renseigner les Allemands. Mais cette notion est controversée [25].

Dans la chute des Romanov, le rôle de Raspoutine fut déterminant. Alexandre Kerensky a pu dire : "Sans un Raspoutine, il n'y aurait pas eu de Lénine." Nous pouvons ajouter : "sans l'hémophilie du Tsarevitch, il n'y aurait pas eu de Raspoutine."

E - LA MALADIE DU TSAREVITCH EUT CERTAINEMENT D'AUTRES EFFETS.

Pour les parents du jeune hémophile, la crainte perpétuelle d'un nouvel accident de santé, d'une éventuelle issue fatale, privant la dynastie de son héritier, finit par dominer leurs préoccupations. Et le Tsar autocrate ne put se libérer de ce souci aux moments cruciaux de son histoire.

Ne le voit-on pas en décembre 1915, sur le front, alors qu'il assure le commandement en chef de l'armée russe, veiller lui-même sur la santé fragile d'Alexis qui souffre d'une hémorragie nasale, incœrcible, déclenchée par un violent éternuement…

Quand le 15 mars 1917, Nicolas II renonce à la couronne, il souhaiterait abdiquer en faveur d'Alexis. Mais il comprend que cela est impossible à cause de l'hémophilie du Tsarevitch.

---

(25) ENDEN M. : Raspoutine. Paris, FAYARD, 1991, pp 217-246.

F - IL SERAIT EXCESSIF DE RENDRE UN CHROMOSOME SEUL RESPONSABLE des évènements considérables qui se déroulèrent en Russie au début du XXe siècle. Mais il faut convenir que la maladie du Tsarevitch éclaire des faits historiques qu'on ne pourrait comprendre sans en tenir compte.

Mes chers confrères,

Puisse le très modeste regard sur quelques évènements historiques d'un médecin victime de déformation professionnelle, ne pas provoquer le sourire de condescendance ou de mépris des vrais historiens enseignants et chercheurs.

Le propos a si peu de prétention qu'il ne comporte pas de conclusion particulière.

Le dernier mot sera laissé à Henry de Montherlant qui prétend dans "Tous feux éteints" :

"Une thèse est à écrire sur le rôle capital et méconnu de la maladie dans l'histoire de l'humanité. On nous parle du nez de Cléopâtre. On ne nous parle pas des hémorroïdes de Richelieu."

GÉRICAULT
LE CENTAURE DE LA MORT

par François BERGOT

(Séance des prix du 21 décembre 1991)

Bien qu'il n'ait jamais été un sujet académique, notre compagnie se devait de ne pas laisser finir l'année 1991 sans célébrer, pour le 200e anniversaire de sa naissance à Rouen, le 26 septembre 1791, Théodore Géricault.

S'il quitta Rouen à l'âge de cinq ans pour n'y plus revenir sauf le temps de la traverser, en mars 1819, en allant au Havre étudier un ciel de tempête, sa ville natale n'a jamais renié Géricault ; au contraire, elle n'a cessé de nourrir une passion prolongée envers ce fils prodigue et prodige. On pourra épiloguer sur le caractère des commémorations, regretter l'absence d'un monument que devrait d'ailleurs pallier prochainement une commande publique liée à l'achèvement de la rénovation du Musée des Beaux-Arts, mais le plus beau mémorial que Rouen pouvait élever à Géricault, n'était-ce pas de constituer au Musée même une collection de ses œuvres ? Ce sanctuaire existe, vous l'avez tous visité. Riche de 12 peintures, de 65 dessins et aquarelles, possédant 98 % de l'œuvre lithographié et la plus puissante des rares sculptures de l'artiste, il est universellement reconnu, admiré, envié. Grâce à lui, Rouen est une étape dont ne se dispense aucun des dévots du peintre qui se recrutent non seulement en Europe, mais aux États-Unis et au Japon. Rouen n'a pas été ingrate comme Aix le fut pour Cézanne dont la première toile attendit plus de trois-quarts de siècle après la disparition du maître de la Sainte-Victoire pour franchir la porte du musée Granet, et encore sous la forme d'un dépôt de l'État ! Dès 1850, vingt-six ans après la mort de Géricault, grâce à Bellangé, conservateur qui avait été l'élève de Gros et qui pratiquait la lithographie, la première peinture à entrer au musée était le *Cheval*

gris ; la dernière acquisition ne remonte qu'à 1990 : une précieuse feuille d'études à la plume pour le portrait de Louise Vernet enfant.

Certes la carrière de Géricault s'est achevée sans qu'il fût appelé à entrer dans notre Académie, tandis que Victor Hugo, son cadet de neuf ans, y était admis dès 1827, n'ayant pour tout bagage qu'un recueil de poèmes et deux romans. Toutefois, que justice soit rendue à nos devanciers ! Ils n'ignoraient pas tout à fait notre peintre puisqu'ils entendirent, dans leur séance du 15 avril 1842, la lecture d'une pièce en vers de 246 alexandrins composée par un certain Leroy à la gloire de *Géricault, peintre rouennais* [1]. Il serait excessif d'affirmer que ce morceau relève d'une anthologie de la poésie française, mais l'Académie en le recueillant dans son *Précis* se montrait moins attardée que la légende le prétend. Sommes-nous aussi audacieux que les académiciens du règne de Louis-Philippe ? Cela voudrait dire, par exemple, qu'en 1981, pour respecter exactement le parallélisme des durées suivant la mort d'un artiste, l'on aurait dû entendre dans nos murs l'éloge de "Jacques Villon, peintre rouennais"…

Mais aujourd'hui, c'est au tour de Géricault d'être fêté comme le fait à sa manière l'immense public qui visite l'exposition ouverte dans les galeries du Grand Palais. Celle-ci d'ailleurs aide à comprendre, contrairement à ce que l'on avait trop sommairement retenu, que Géricault n'est pas l'homme d'une œuvre unique, le peintre d'un seul tableau, le *Radeau de la Méduse*. Ce qu'il doit de notoriété à cette énorme machine n'est pas remis en cause et il y a beau temps que, par-delà les controverses d'actualité, le mot de Louis XVIII visitant le Salon de 1819 et jouant sur le titre donné au tableau s'est révélé prophétique : "Voilà un naufrage qui du moins n'en sera pas un pour le peintre" …Mais, à l'exposition, l'absence de cette toile (tellement fragilisée par le bitume qu'elle est devenue intransportable) démontre que Géricault n'est jamais devenu Géricault. Je veux dire que Géricault ne devint pas celui qu'il voulait être, ambition que dévoile la plainte de l'artiste à l'agonie : "Si j'avais seulement fait cinq tableaux ; mais je n'ai rien fait, absolument rien". Sa mort transformait en existence achevée ce qui n'était, pour emprunter un titre à Balzac, qu'un *Début dans la vie.*

---

(1) N. Leroy, "Géricault, peintre rouennais", dans *Précis* (…) *de l'Académie* (…) *de Rouen pendant l'année 1842*, pp. 378-389.

Sur certaines catégories d'œuvres que le peintre considérait peut-être comme de simples essais, ou des "vignettes" comme il les désignait, l'exposition a attiré l'attention. Ainsi en va-t-il pour la suite des *Fous* ; sur dix qu'ils furent à l'origine, cinq restent localisés et quatre sont présents à l'exposition, adossés à un véritable mur d'exécutions capitales. Plus oubliés que ces figures, qui n'ont jamais cessé d'exercer une attraction maladive, étaient les portraits d'enfants ; trouver la plupart d'entre eux réunis apporte à la connaissance de l'artiste un approfondissement essentiel. Ces truchements de la tendresse refoulée de Géricault envers un fils qu'il ne put jamais reconnaître - ce Georges-Hippolyte qui ne sera autorisé à prendre le nom de son véritable père qu'en 1840 -, s'appellent Alfred et Elisabeth Dedreux, Olivier Bro, Louise Vernet, cortège formé par les enfants de ses amis les plus chers que rejoignent quelques nostalgiques inconnus. La qualité plastique, la plénitude expressive de ces visages sont admirables ; si le choix des attitudes - pensive, rêveuse, interrogative, autoritaire... - est la marque d'une intention subtile, on notera que le génie du peintre atteint des sommets d'intensité dans les regards. Il me semble y retrouver quelque chose de l'effroi et de la tristesse de l'enfant David peint par le Caravage, qui tend avec mépris du bout des doigts la tête monstrueuse de Goliath. Les enfants des portraits de Géricault, par leurs yeux immenses, graves, fixes, découvrent avec un étonnement qui les frappe de stupeur le monde des adultes. Et nous, spectateurs, surprenons dans le miroir de leurs prunelles un reflet de la vision que le peintre lui-même portait sur le monde.

Car, pas plus que les autres figures à l'air cruel et désespéré qui hantent cette œuvre d'une tragique et angoissante beauté, ces enfants ne sourient. On chercherait en vain parmi les soldats de l'Empire, les palefreniers du carnaval romain, les rescapés de la *Méduse*, les charretiers anglais, les lads et les jockeys du derby d'Epsom un seul visage qui soit éclairé par le rayon d'un sourire. Une si forte négation n'est pas sans signification.

Nous approchons ici du mystère de Géricault, au lieu de rencontre entre un génie et un destin. Le sentiment tragique de la vie est le fil qui unit l'existence successive de plusieurs Géricault dans un raccourci fulgurant de son siècle, d'Ingres à Delacroix, de Delacroix à Courbet, partant d'une soumission à l'enseignement néo-classique de l'École des Beaux-Arts pour conduire vers l'exaltation romantique, puis la découverte du réalisme. Il en résulte que faire le portrait de

l'homme revient à tracer la biographie de l'œuvre. La rapidité de la course, son atmosphère de poésie funèbre, conjointes aux deux seules passions constantes qui chez Géricault furent le cheval et la peinture, m'ont conduit à symboliser dans la mythique figure d'un centaure de la mort ces contrastes qui se sont exprimés en tragiques échecs et en chefs-d'œuvre fascinants.

*

* *

Le *tempo* du premier mouvement est allègre, guerrier, vif, heureux comme l'ouverture de *La Chartreuse de Parme*. Au temps de l'Empire, Géricault vit par procuration un idéal de beauté et de gloire militaires, tour à tour sous l'uniforme de chasseur à cheval, de carabinier, de lancier, de hussard, au son du canon et sous le feu de la mitraille. Le bonheur mêlé au danger, voilà le climat du prologue. Le cavalier de Géricault ressemble comme un frère aîné aux héros préférés de Stendhal, Lucien Leuwen, sous-lieutenant au 27e lancier ; Fabrice del Dongo qui patrouille sur son cheval au bord de la bataille. Comme Fabrice, il croit à l'Empereur selon son cœur, à la Grande Armée selon sa légende, aux chevauchées héroïques, aux frères d'armes dont on serre les mains en silence. Le plus souvent solitaire, absorbé dans un rêve intérieur : ce qui est encore un trait stendhalien. Centaure d'airain, il scrute l'horizon inquiétant comme le désert des Tartares, en quête d'un invisible adversaire.

Avec le *Cuirassier blessé quittant le feu,* la désagrégation du mythe commence. Les malheurs de la France et la chute de l'Empire trouvent leur métaphore dans l'image de cet homme sur la pente et qui retient son cheval dans la course à l'abîme. Cavalier démonté, sa silhouette s'inscrit encore dans celle du cheval qu'il contient par le mors et les rênes, allégories traditionnelles de la maîtrise des passions. L'épisode prend fin quand s'évanouit la figure du centaure et que le *Carabinier blessé assis sur un tertre* se découvre seul, abandonné de tous : il ne crie pas, il médite. En plein combat.

L'Italie sert de cadre au deuxième mouvement, pathétique et passionné. Géricault en 1816-1817 découvre l'Italie, antique et moderne. Par une de ces coïncidences qui s'apparentent aux caprices du destin, on assiste très précisément au printemps de 1817 à un prodigieux chassé-croisé entre trois grands artistes jouant à cache-cache sur des routes qui ne se croisent pas. Géricault qui résidait à Rome depuis l'automne précédent la quitte, pour un séjour à Naples,

au moment même où Byron vient y passer un mois, alors que Stendhal qui s'apprête à publier *Rome, Naples et Florence en 1817* préfère s'installer à Milan, à cause de la Scala. Le peintre, le poète, le romancier incarnent chacun une des faces du romantisme et certes pour chacun d'eux la musique du bonheur n'était pas la même. Pour Stendhal, l'Italie est un opéra ; pour Lord Byron, excellent cavalier comme Géricault et comme Stendhal amateur de Rossini dont il chantait les airs dans son bain, l'Italie n'est qu'une étape dans la fuite en avant où son "besoin de la fatalité" (2) entraîne ce pair du royaume considéré dans son pays comme le Prince des Ténèbres, ou du moins un diable boiteux.

Pour Géricault, que représente l'aventure italienne ? Bien plus qu'une revanche sur le Prix de Rome manqué, l'objet d'une conquête, le rapt du secret professionnel. Sous le signe de l'antique, des fables grouillantes de satyres et de nymphes, de bacchantes, de lapithes et de centaures donnent à Géricault de multiples prétextes, plus libres les uns que les autres, de transgresser tous les interdits de la décence et de la violence. La célèbre sculpture du musée de Rouen, *Nymphe et satyre,* bloc de pierre tendre hanté par Michel-Ange, qui associe la cruauté à l'érotisme, s'affranchit de la censure en prêtant au libertinage sinon la dignité, du moins la distance ironique des divertissements de l'Olympe.

L'Italie moderne ne s'est pas imposée à Géricault avec une moindre force. Le folklore est la version contemporaine du mythe. Parmi les *choses vues,* le spectacle du carnaval romain, avec son point d'intensité qui culmine dans la course des chevaux libres sur le *corso,* de la place d'Espagne à la place de Venise, a frappé Géricault. Ce que le peintre représente, ce n'est pas la course, mais son départ, voulant peut-être traduire l'anecdote sur une grande toile, multipliant en tout cas, dans une fiévreuse exaltation, études peintes et dessins. L'artiste mène son travail sur deux registres, l'un moderne et l'autre antique, qui sont plutôt synchrones que procédant du reportage à l'idéalisation. Il n'existe aucune raison de placer l'admirable tableau du musée de Rouen, *Cheval arrêté par des esclaves,* au terme de la série ; simplement, il est l'expression la plus achevée de la ligne antique, comme l'étude de Lille l'est de la ligne moderne. Dans l'un et l'autre registres,

---

(2) L'expression revient à Charles Du Bos : *Byron ou le Besoin de la Fatalité,* 1928.

ces "ardents coursiers" (3) symbolisent "une force qui va", première apparition du motif que nous retrouverons au finale de la symphonie. Sans exception, de l'étude d'ensemble au dessin de détail, on voit l'homme affronter l'animal : plutôt que de le contenir, ne veut-il pas, dans un effort désespéré, tenter de s'unir à lui, éprouver la force d'instincts libérés qu'il représente ?

En vain. Le moderne est prisonnier du pittoresque, l'antique tributaire des conventions. De retour à Paris, Géricault ne donnera aucune suite à sa méditation romaine. Le peintre abandonne le sujet, le centaure disparaît laissant derrière lui cette ivresse païenne, "cette odeur de feuille écrasée et de sève dans la forêt pleine de désirs" (4).

Plus de deux ans passent. A l'épreuve du séjour en Angleterre en 1820-1821, le retour du thème va connaître un regain d'inspiration et une métamorphose imprévisible. La *Suite anglaise* et les peintures réalistes qui la prolongent durant les deux dernières années de la vie de Géricault confèrent à ce troisième mouvement la lenteur d'un *adagio* douloureux.

... Londres
Sale et brumeuse, mais s'étendant aussi loin que l'œil
Peut atteindre...

lit-on dans un chant du *Don Juan* de Byron. C'est sous le ciel de cette capitale oppressante que le romantisme de Géricault bascule, change de couleur et de sens ; c'est d'avoir vu la rue londonnienne peuplée de pauvres hères et d'infirmes qui transforme l'art de Géricault en romantisme noir, précurseur des *Misérables* de Victor Hugo et de la ville prolétaire décrite par Dickens dans des tableaux horribles et vrais. L'instrument qui transcrit cet univers, la lithographie, Géricault se l'approprie avec fougue, le pratique à force et devient sur-le-champ un maître incontesté du "noir et blanc". La somptueuse noirceur du grain

---

(3) Le poème de Victor Hugo, *Mazeppa,* écrit en mai 1828 et dédié à Louis Boulanger qui avait exposé au Salon de l'année précédente le grand tableau sur ce thème aujourd'hui conservé au musée de Rouen, a été recueilli dans les *Orientales,* 1829. Il porte en épigraphe une citation du *Mazeppa* de Byron, publié à Londres en 1819 : "Away ! Away ! " (En avant ! en avant !). Dans une strophe de son poème, Hugo qualifie le génie d'*ardent coursier* ; quelques années plus tard, il définira Hernani, *une force qui va.*

(4) François Mauriac, à propos de l'admirable poème en prose de Maurice de Guérin, *le Centaure* (1835) : "Maurice et Eugénie de Guérin", dans *Tableau de la Littérature française, de Madame de Staël à Rimbaud,* 1974.

va de pair avec la terrible noirceur du sujet. Tout prend une dimension massive, s'alourdit d'une rare puissance brutale et triviale dans la série des *Maréchaux-ferrants* ou dans les sombres scènes de trait, de labour et de transports. L'*Entrée des entrepôts Adelphi,* avec l'effet trois fois redoublé et furieusement obsessionnel de la ligne courbe qui se referme sur elle-même, est le signe de l'inéluctable engouffrement vers la bouche d'ombre, une inoubliable descente aux enfers.

Les mêmes traits, qui reprennent la vision noire de l'Angleterre laborieuse, caractérisent des tableaux de la période finale aux accents réalistes qui frisent le goût du misérable. Dans le *Four à plâtre*, la *Forge de village, le Haquet,* on ne voit que murs décrépits, toits en ruine, chemins boueux sillonnés d'ornières. Dans ce monde qui paraît voué à la plus irrémédiable déréliction, que les nuages bas, la fumée, les scories de la forge noient d'une lumière sourde, vaguement crépusculaire, les lourds attelages plébéiens promis à l'abattoir sont le dernier avatar des fringants centaures de naguère. Ce n'est pas par hasard si on trouve répétée sur toutes ces œuvres l'arcature écrasante des *Adelphi*, tant il devient évident que ces lisières obscures signifient l'entrée au tombeau.

Alors surgit, inattendue, la figure de *Mazeppa,* héros byronien dont le romantisme français tout entier s'éprendra à la suite de Géricault. La fanfare finale accomplit le rêve insensé du peintre. Mazeppa est un jeune ukrainien qu'un seigneur polonais dont il avait séduit la femme a condamné à être lié sur un cheval sauvage errant à l'aventure jusqu'au trépas. Dans un précieux petit tableau sur lequel

La nuit descend lugubre, et sans robe étoilée, (5)

Géricault a, d'une touche inspirée, rapide, allusive et brûlante comme la glace, dissimulé en confidence le secret de sa vie et de son art. Les symboles fondamentaux s'y trouvent réunis en cohorte : le franchissement du fleuve qui marque la transgression ; l'effort, qui signifie sublimation ; la nuit, image de la cécité du destin ; la plaine, symbole d'absolu. Au prix de la plus extrême souffrance, l'homme-cheval Géricault, sous l'aspect étrange d'un centaure provocant, s'expose aux incertitudes (aux promesses ?) de l'avenir.

*
* *

(5) Victor Hugo, *Mazeppa.*

Par une curieuse parenthèse à laquelle son inconscient n'est sûrement pas étranger, le peintre Géricault a complètement oublié le mousquetaire Géricault. Et pourtant, n'avait-il pas servi avec bonheur en 1814-1815 dans ce corps de cavalerie aristocratique, bref épisode sans lendemain d'un âge d'or vécu parmi la fleur des pois ? Des mousquetaires gris, Géricault n'aura gardé que la sombre devise, coulée dans le bronze de la langue latine, inscrite à l'étendard du régiment, au casque de chaque cavalier, à la grenade d'or sur le devant du cimier : *Quo ruit, et lethum.* Là où il se précipite, la mort aussi…

Le 26 janvier 1824, Géricault âgé de trente-deux ans et quatre mois s'éteignait entre les bras de ses amis Bro et Dedreux. Victime d'une chute de cheval, il devenait l'archétype du créateur détruit par son œuvre même. A partir de ce moment, s'ouvrait le règne absolu de l'artiste. *Vérité et poésie* se rejoignaient enfin,

Enfin le terme arrive … il court, il vole, il tombe
Et se relève roi ! (6)

(6) Id., *ibid.*

LA VERTU DANS LES LIVRES SCOLAIRES

par CHRISTIAN GOUBAULT

(Séance des prix du 21 Décembre 1991)

Contrairement à l'Académie Française, qui juge le thème traditionnel du discours sur la vertu épuisé depuis longtemps, ce qui, à mon avis, est une abdication de responsabilité et préfère consacrer à la bande dessinée sa dernière séance publique solennelle, bien que de nombreux "Éloges de la vertu" aient été prononcés au sein de notre compagnie, je considère, pour ma part, que ce sujet est encore d'actualité.

J'avais songé un instant traiter devant vous de la vertu politique, mais j'en ai été dissuadé par une visite du magnifique Hôtel Renaissance d'Assézat, à Toulouse, qui abrite les Académies des Jeux Floraux, des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. Je me suis pris à rêver, d'abord, que notre Académie s'installerait un jour dans un cadre digne d'elle, c'est-à-dire, l'Hôtel Renaissance des Finances.

Lors du legs par Théodore Ozenne de l'Hôtel d'Assézat aux prestigieuses Académies de Toulouse, une condition était mise : "Je demande qu'il ne soit jamais traité de questions politiques ou religieuses, car j'aime tout ce qui réunit les cœurs et déteste tout ce qui les divise". D'où mon intérêt, aujourd'hui - et peut-être le vôtre - pour un sujet peu abordé et, en principe, non diviseur : la vertu dans les livres scolaires depuis l'instauration de l'école publique, laïque et obligatoire. Les concepts de vertu et de morale ont évolué au cours des cent dernières années, mais, malgré des tentatives d'émancipation, ils ont gardé toute leur vigueur unificatrice.

L'instruction morale tient une grande place dans la lettre de Jules Ferry aux instituteurs, du 17 novembre 1883. En même temps qu'il apprend aux enfants à lire, à écrire et à compter, l'instituteur leur

enseigne les règles élémentaires de la vie morale. Le ministre entend bien "cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques". L'instruction publique dispense les notions fondamentales de la morale éternelle et universelle qui existent déjà chez l'enfant. "Elles attendent d'être mûries et développées par une culture convenable."

Mon but est d'exposer quelques aspects de cette "culture convenable" à travers un choix de livres mis à la disposition des élèves-maîtres à diverses époques, en rapport avec les vertus qui découlent de cette culture morale.

1 - Le tour de la France par deux jeunes enfants.

Le premier livre – le Livre par excellence – qui s'impose à notre attention, n'est pas un livre de morale, mais de lecture courante, le plus célèbre de notre pays : "Le Tour de la France par deux enfants" d'un mystérieux G. Bruno qui est en réalité une femme, Mme Alfred Fouillée, ouvrage publié pour la première fois en 1877 et maintes fois réédité, avec des modifications significatives. C'est le premier ouvrage de morale et de civisme en action autour de la notion de patrie, après la perte de l'Alsace-Lorraine, des notions de devoir et de justice, des vertus propres à notre pays et à leurs grands hommes. Partis de Phalsbourg, un baluchon sur le dos, deux petits orphelins de Lorraine visitent et exaltent les régions de France, accumulant une foule de connaissances pratiques. Ce livre de lecture courante fut le bréviaire des petits écoliers pendant des dizaines et des dizaines d'années. L'ouvrage est littéralement tissé de vertus, que ce soit le courage - sens premier du mot -, l'énergie, l'effort, l'honnêteté, la pudeur, la pureté des sentiments, la franchise.

Les grands hommes de la France sont pris pour modèles : Michel de l'Hôpital, de Saussure, Monge, Vercingétorix, Pierre Corneille, Bayard, Duguesclin, Jeanne d'Arc, Montesquieu, Cujas ou le normand Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, auteur d'un "Projet de paix perpétuelle", qui en 1712 lance l'idée d'une Confédération européenne, bien avant Claude-Henri de Rouvroy, Comte de Saint-Simon et sa "nécessité de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps

politique" (1814). L'abbé de Saint-Pierre a ébauché une "Société des Nations" et une "O.N.U.". Quel visionnaire ! Gloire au "Tour de la France" d'avoir laissé le nom de l'abbé de Saint-Pierre dans toutes ses éditions !

Car, selon l'époque, suppressions et modifications sont apportées. Avec la séparation de l'Église et de l'État, exeunt Bossuet, Fénelon et Saint-Vincent de Paul, Notre-Dame de Paris et l'Hôtel-Dieu. Dans son roman, "L'École du Sud", Dominique Fernandez relève que "la France, d'une année à l'autre, devint un pays sans clochers ni prêtres ni cycle liturgique." Si on chassait Dieu de l'école, pourquoi ne pas mettre Zola à sa place ? Au moment où il fallait ressouder la Patrie, Zola portait trop à la controverse. La Révolution est aussi un sujet brûlant. Une ligne sur Mirabeau, mais vingt lignes pour Portalis en raison de sa contribution au Code Civil. Napoléon n'a droit qu'à dix mots : "la France nous doit le plus habile capitaine du monde". Rien sur Danton, Marat, Robespierre et Saint-Just le "vertueux". Rien sur Voltaire et Rousseau, diviseurs de la nation. La première vertu du "Tour de la France" était d'insister sur tout ce qui réunissait les Français et pouvait devenir un symbole de fierté pour toute une nation.

On ne trouvera aucune mention de Michel de Montaigne dans "Le Tour de France par de jeunes enfants". Trop individuel, sans doute. Nous ne pouvons pas passer sous silence l'auteur des "Essais", dont on fêtera, en 1992, le quatrième centenaire de la mort, en même temps que le demi-millénaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Montaigne considérait que l'éducation ne visait pas seulement à apprendre et à savoir faire, mais encore à former l'âme à la loyauté, à la recherche objective et désintéressée du vrai. Que la conscience et la vertu de l'enfant "reluisent en son parler et n'ayent que la raison pour guide. Qu'on lui fasse entendre que confesser la faute qu'il découvrira en son propre discours, encore qu'elle ne soit aperçue que par lui, c'est un effet de jugement et de sincérité qui sont les principales parties qu'il cherche".

Montaigne est loin d'être indifférent à la découverte du Nouveau-Monde ; il dénonce la violence des Espagnols, moins vertueux que les indigènes, et donc vaincus. Écoutez ce texte extraordinaire :

"Notre monde vient d'en trouver un autre [...] non moins grand, plein, et membru que lui, toutefois si nouveau et si enfant qu'on luy apprend encore son a, b, c, [...] C'était un monde enfant ; si ne l'avons nous pas fouetté et soumis à notre discipline par l'avantage de notre valeur et forces naturelles, ni ne l'avons pratiqué par notre justice et bonté, ni subjugué par notre magnanimité [...] quant à la dévotion, observance des lois, bonté, libéralité, loyauté, franchise, il nous a bien servi de n'en avoir pas tant qu'eux : ils se sont perdus par cet avantage, et vendus et trahis eux-mêmes."

2 - Tempérance et précautions.

Dans un ouvrage de Henri Marion, datant de 1898, la morale se présente sous forme de leçons. Cette morale est relativiste et hiérarchisée. C'est la morale de la résignation à son sort, avec pour postulat intangible : il existe plus malheureux que soi. La faculté morale par excellence est la volonté, dont la vertu propre est le courage. Le courage de se maintenir à son rang quel qu'il soit et d'éviter de déchoir. Il faut avoir prise sur sa sensibilité, dont la vertu propre est la tempérance. Vertu cardinale – remède aux ravages de l'alcoolisme – car son exaltation est commune à tous les livres de morale de l'époque. "La Tempérance est la condition essentielle et suffisante du bonheur ; l'intempérance est la cause la plus certaine de tous les déboires et de tous les dégoûts qui empoisonnent et abrègent l'existence." Un autre ouvrage de la même période, celui de M. Ferraz, membre du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique ("Nos devoirs et nos droits - Morale pratique") franchit gaillardement le pas. La tempérance possède deux variétés de vertus : la sobriété et la chasteté, ou continence.

"L'incontinence a été regardée de tout temps comme une des maladies les plus funestes qui puissent sévir contre l'espèce humaine. Ce n'est pas sans raison ; car elle étend à la fois ses ravages sur l'âme et sur le corps ; elle appauvrit la vie morale, la vie intellectuelle et la vie physique tout ensemble. Le sujet qui en est atteint tombe d'ordinaire dans un état d'énervement, de ramollissement et d'épuisement que les anciens caractérisaient par les mots de *dissolutus, elumbis, fractus,* et que l'on exprime de nos jours par un terme analogue, d'une trivialité énergique".

L'incontinent perd l'habitude de s'intéresser aux grandes choses qui peuplent le monde de la science. Jean-Jacques Rousseau – qui n'était pas un saint – fait de la continence la première vertu de son "Émile". Cabanis, Proudhon, Alfred de Vigny sont de cet avis. Pour ce dernier, cette vertu a surtout une haute valeur pour la femme, qui perd, en la perdant, toutes ses autres qualités morales : elle est pour elle ce que la force d'âme est pour l'homme la vertu essentielle. Les peuples ont si bien compris l'importance de la continence qu'ils ont de tout temps élevé jusqu'au ciel la vertu qui en est le degré le plus haut : la virginité.

Le corps, c'est-à-dire l'organique et l'animalité, a besoin d'une éducation, car les besoins et les appétits qu'il partage avec les animaux luttent sans cesse contre la raison. C'est ce que nous révèle l'Inspecteur d'Académie Le Chevallier, agrégé de philosophie, dans "L'idéal moral" publié entre les Deux-Guerres à la Librairie de l'Éducation Nationale. On retrouve dans ces ouvrages une difficulté, un embarras pour aborder ce délicat problème, tant il est vrai que, selon Pascal, "l'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête."

Le penchant qui attire un sexe vers l'autre par son côté organique, a aussi un côté moral. Il peut être provoqué soit par la beauté et la grâce que les sens ne connaissent pas et dont la conception est un fait intellectuel au premier chef, soit par les qualités de l'esprit et du cœur. Et nous voici dans le style troubadour de l'amour courtois et du culte de l'être aimé. On ne doit pas interdire absolument les plaisirs corporels, puisque les tendances dont ils dérivent sont non seulement naturelles, mais encore salutaires et providentielles, mais on doit les restreindre sévèrement si on tient à conserver sa vigueur physique, intellectuelle et morale et ne pas abdiquer sa dignité et sa personnalité.

"Méfions-nous donc des livres, des bals, des spectacles, de la musique et de la danse qui peuvent semer le trouble dans les jeunes esprits et les jeunes corps.

L'homme et la femme sont faits l'un pour l'autre : leur union est une des grandes fins de la nature. Mais, avant de s'unir, il faut bien qu'ils se voient, qu'ils se conviennent, qu'ils se plaisent, sans quoi ils s'exposeraient à se rendre malheureux mutuellement. Or ils ne peuvent se voir nulle part avec plus de décence que sous les yeux du public, en présence de leurs parents, dans des réunions où les regards des spectateurs leur imposent la plus grande retenue. Ils ne peuvent

chercher à se plaire plus innocemment qu'en se livrant à des exercices où il satisfont à la fois ce besoin tout physique de locomotion, qui tourmente des natures pleines de sève et de vie, et ce sentiment esthétique et délicat qui les porte à déployer de la souplesse et de la grâce, en réglant leurs mouvements suivant les lois du rythme et de la cadence."

Sans doute le bal n'est pas à proprement parler une école de vertu, mais il n'est pas non plus une école de libertinage. M. Ferraz nous rassure : il offre moins de danger pour les bonnes mœurs, quand il a lieu dans des conditions convenables, que certaines lectures avidement faites et que certaines confidences avidement recueillies, dans la réclusion de la vie domestique, par les jeunes personnes les mieux surveillées. Ne vaudrait-il pas mieux – à cause des dangers exceptionnels qu'ils présentent – supprimer les spectacles dramatiques tout chargés de violence et de crimes qui ébranlent les âmes dans leur profondeur ? Bossuet fulmine ses anathèmes contre les grands auteurs dramatiques, mais heureusement le grand art est là, qui épure et ennoblit tout ce qu'il touche. "Si la Vénus du Capitole ou la sainte Cécile, dit Victor Cousin, excite en vous des désirs sensuels, vous n'êtes pas fait pour sentir le beau."

Les mauvaises lectures font des ravages. Supposez que l'enfant du peuple se serve de son instruction pour lire des ouvrages où l'on peint le vice sous les couleurs les plus séduisantes. Quels désordres se produiront alors dans son état mental et dans son comportement ! Pour développer la vie morale de l'enfant, il faudra lui proposer de belles œuvres littéraires ou des textes édifiants. L'enseignement de la morale à l'école va donc s'orienter vers des lectures de textes choisis, pour leur valeur d'exemple à suivre ou à méditer, ce que l'on appelera dans les années 60 des "documents moraux" tirés d'autobiographies, de témoignages directs, parfois dans les journaux que l'on considère toutefois comme imparfaits, puisque l'acte moral, par définition discret, échappe souvent aux journalistes. Par là, on veut vaincre le didactisme, le formalisme. D'où ces textes intitulés : "Tu es responsable", "Il est précieux d'avoir une famille", "Tu es citoyen du monde", "Le bien ne se confond pas avec l'intérêt", "Les bienfaits de la science"…

A propos de science, je stigmatise l'attitude phallocratique des censeurs moraux du début du XIXe siècle. Proudhon considérait que la femme n'est pas aussi forte que l'homme et que, de ce fait, elle ne peut soutenir longtemps une tension cérébrale. Cette infirmité ne

diminue pas seulement la quantité des produits, elle en altère la qualité : idées décousues, esprit à contresens, mauvais jugements. M. Ferraz, du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, trouve cela tout à fait erroné, mais estime que les femmes sont incapables de suivre de longues chaînes d'idées. Il ne repousse pas les qualités de ménagère de la femme chargée d'administrer sa maison, de consoler, d'embellir la vie de son mari, d'instruire et de moraliser leurs enfants. "Toute la question", ajoute-t-il ingénument, "est de savoir si cette fonction exclut le développement de l'intelligence" ! Ferraz exclut les sciences du domaine féminin. Il serait "fâché de voir les dames de nos jours se faire un nom dans l'étude de la physique ou de la chimie, du sanscrit et du grec." Il renverrait à leurs compotes et à leurs collerettes, celles qui s'aviseraient d'écrire sur le calcul différentiel ou de commenter l'Éthique de Spinoza. Visiblement M. Ferraz n'avait pas entendu parler d'une certaine Marie Curie.

Rappelons que ce n'est qu'en 1881 que les jeunes filles seront admises au bénéfice de l'enseignement secondaire et supérieur, avec la création de l'École Normale de Sèvres. A la notice : Étudiant, du Littré de 1872, on trouve cette définition : "Celui qui étudie. Particulièrement, celui qui étudie dans une Université. Au féminin étudiante, dans une espèce d'argot, grisette du Quartier latin".

3 - Une vaine célébration de valeurs mortes ?

Après le gouvernement de Vichy où les vertus morales se cristallisent autour de la trinité : "Travail-Famille-Patrie", à la Libération, on retourne à l'esprit de Jules Ferry et des institutions de la République : maintien des Écoles normales, conception presque apostolique de l'instituteur, modèle de sérieux, de conscience et de vertu. L'éducation morale devient de plus en plus nécessaire, malgré les critiques qui lui sont faites. La morale doit être pour les enfants une découverte et non une leçon. Mais le scepticisme gagne de plus en plus les couches intellectuelles autour des années 1960-70. Face à ceux qui considèrent l'enseignement de la morale comme une duperie, une vaine célébration de valeurs mortes porteuses d'une idéologie non sociale, on s'efforce à redonner confiance aux éducateurs, ballotés dans la tourmente, dont les effets pernicieux se font encore sentir aujourd'hui.

Bien avant 1968, la société n'a plus de certitudes morales, d'échelle de valeurs. Chacun fait simplement ce qu'il a envie de faire et, selon la doctrine d'André Gide, c'est cela qui est le bien pour lui. La morale change suivant les individus et surtout les circonstances. Elle s'engage dans des directions nouvelles. "Par crainte d'être dupes des lois auxquelles on a voulu nous soumettre", explique André Bergé dans "Les maladies de la vertu", "nous risquons d'être les victimes d'une bien plus grande et plus dangereuse duperie qui se traduirait à notre dam, par la disparition de toute loi ; et nous aurions d'autant plus de peine à y échapper que nous serions alors, nous-mêmes, nos propres dupeurs".

Il faut donc chercher un minimum de morale commune acceptable par tous dans une société en mutation. Y-a-t-il des "vertus creuses" et des "vertus pleines" ? N'a-t-on pas voulu moraliser, c'est-à-dire oppresser, au lieu de développer le sens de la liberté ? Toute vertu, dans son application, demande sinon un esprit de sacrifice, du moins un certain effort. Contraindre à l'effort est une formule entachée de contradiction : c'est demander à quelqu'un d'être actif en commençant par le réduire à la passivité. Quant à la volonté, et au courage, pour qu'elles soient des vertus saines, il faut être expert à les manier et connaître ses propres limites. La volonté suppose aussi une certaine agressivité pour s'imposer, se faire respecter et faire respecter ses droits. Toutes les vertus peuvent avoir besoin de ce tonus combatif, qui n'est pas violence, mais une volonté plus affirmée.

Dans le système éducatif actuel, l'Éducation morale a laissé la place à l'Éducation civique. C'est-à-dire à un viatique des règles élémentaires de la vie démocratique et commune : conduite sociale responsable, institutions politiques et administratives, place de la France dans le monde. C'est un assemblage très curieux – surtout en ce qui concerne la place de la France dans le monde. L'accent est porté sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de 1789, sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, sur une éducation de la liberté évitant l'endoctrinement, la distinction entre la qualité de citoyen et l'appartenance à des groupes divers dans leurs opinions. Ce qui semble justifier le développement de vertus éminemment morales comme le refus des racismes, l'honnêteté, le courage et l'amour de la république.

"On ne naît pas citoyen ; on est promu brusquement à cette dignité par la loi de son pays", affirment hautement les auteurs d'un ouvrage intitulé : "Les Citoyens de la Maternelle". L'exercice commence tôt, dès l'âge de 2 ans, car, toujours pour les auteurs, l'enfant est génétiquement social, socialisé et se socialisant. On veut montrer que chez le petit d'homme, il n'y a pas dichotomie entre l'individuel et le social, que la construction du sujet humain n'est possible que sur le fondement de cette sociabilité première et que le jeu, naturel chez l'enfant, est créateur de relations psycho-affectives, mais nécessitant des règles ou des normes. Car il n'y a pas d'autonomie de l'individu qui doive se déployer pour elle-même jusqu'au moment où il faudrait l'endiguer ou la contraindre, afin que naisse au jour J la conscience civique du citoyen.

Il est bien tôt pour éveiller une conscience "citoyenne" chez des bambins qui ont d'autres vertus à découvrir. Connaître les Droits et Devoirs du Citoyen, et même les règles de la sécurité routière, est certainement très utile, mais nous aurions aimé voir affirmée dans ces "Programmes et Instructions", une conception plus traditionnelle du civisme, celle qui est à la base de la "Morale" et des "Vertus" qui en sont l'apanage : nous voulons dire la simple distinction entre le Bien et le Mal dans la vie de tous les jours, distinction qui fait de nous des gens normaux et par là sociaux. Nous ne sommes pas sûrs que la majorité des individus de ce pays sache opérer ce partage cependant essentiel dans une époque qui, il est vrai, semble avoir perdu la boussole. Est-ce par pudeur que les "Instructions" n'évoquent qu'un "ensemble d'habitudes" (sens de l'effort, respect du matériel scolaire, respect de soi et des autres, reconnaissance des droits d'autrui, de l'égalité des races et des sexes, de la dignité de la personne) ? Ramener les préceptes moraux à des habitudes est un conditionnement social, mais qui n'a aucun sens moral, puisque la distinction fondamentale du Bien et du Mal disparaît. Lorsque l'on écrit : "les règles de la vie commune s'accompagnent d'une prise de conscience plus claire de leur justification", la réponse n'est pas dans un cours sur les Institutions et sur le rôle de la France dans le monde. L'Éducation civique actuelle ne veut ni scruter la conscience, ni régenter la volonté de l'enfant, c'est-à-dire l'endoctriner : elle veut être une éducation de la liberté et de la responsabilité. Ceci est très beau, mais il manque la base à l'édifice…

Nous avons vu, au cours de cet exposé que la notion d'éducation morale a évolué au cours de ces cent années, pour glisser insensiblement d'un développement de vertus individuelles reconnues de tous et mûries par une culture convenable, à une éducation civique où l'individu, sans caractère, se noie dans une idée sociale et républicaine, dans des modèles non plus de vertus mais de conformités. Il est à gager qu'au tournant du XXIe siècle, cette Éducation prendra des directions nouvelles dictées par l'évolution du monde et des sociétés. Gardons l'espoir car, selon le philosophe Rauh, "la morale est la science des fins, la science de ce que la raison veut invinciblement, la science de l'ordre idéal de la vie." Et la conquête de l'idéal se poursuit éternellement… Avec des hauts et des bas.

HOMMAGE DE L'ACADÉMIE
A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

DOM PAUL GRAMMONT

Abbé du Bec

(1911-1989)

Notre Compagnie a coutume de rendre hommage à celui d'entre nous qui vient de décéder. Je me suis proposé d'évoquer le souvenir de Dom Grammont qui nous a quitté le 30 juillet 1989. Je l'avais souvent rencontré. Au nom de l'Académie, je l'avais invité à participer en 1979 à l'une de nos conférences du mercredi ; j'avais toujours été attiré par sa haute personnalité et la profondeur de ses vues.

Bâtisseur, philosophe, prêtre au sens profond du terme, mystique, il fut un de ces hommes bien rares qui ont marqué notre temps.

– Il est né à Troyes le 20 février 1911 dans une famille sans doute rigoriste et profondément catholique ; le père, Officier de cavalerie avait brisé solennellement son épée et donné sa démission au moment des Inventaires ; la mère disait habituellement "Si cela est la volonté de Dieu, cela sera."

Le père, devenu industriel, mourra à la veille de l'armistice de 1918 et la famille composée de trois enfants, se regroupera autour de la mère.

C'est tout naturellement que Paul Grammont quittera l'école communale pour le petit séminaire de Troyes ; or, à proximité de celui-ci, au lieu-dit Mesnil-Saint-Loup, se trouvait un monastère composé de cinq moines ; dès l'âge de quatorze ans, il se joindra à cette petite communauté où il rencontrera non seulement les moines, mais des oblats et leurs amis : le sculpteur Henri Charlier, son frère André qui devint directeur du Collège de Normandie, un professeur de médecine et bien d'autres intellectuels. Voici ce qu'il en disait : "j'écoutais les conversations passionnées… après avoir traduit les dialogues de Platon, par exemple, je me retrouvais chez les Charlier où nous formions un petit orchestre ; c'était une sorte de communauté de laïques et de religieux, communauté permanente qui participait aux offices avec les cinq moines."

A dix-sept ans, il prit l'habit religieux pour faire son noviciat et en 1929, à dix-huit ans, il prononça sa première profession religieuse.

De cela, il écrivait : "J'ai prononcé les trois vœux avec une grande simplicité et dans le dénuement… je n'ai pas souffert de la pauvreté ; quant à l'obéissance, j'ai souvent réfléchi à la difficulté de s'y plier, mais je dois dire que j'étais tellement pris par l'exemple de sainteté et d'obéissance à Dieu, que les difficultés s'évanouissaient d'elles-mêmes… A la maison, l'éducation était sévère, à la cravache, au sens figuré comme au sens propre ; au collège comme chez les Pères du Mesnil, le climat pédagogique était à l'énergie, à l'héroïcité."

J'ai voulu rappeler cette formation sévère. Elle permet de mieux comprendre la spiritualité du futur Père Abbé, forgée dans la recherche de la vérité, de la grandeur et de l'austérité

Nous passerons rapidement sur le service militaire qu'il effectua comme E.O.R., sur son séjour à Rome pendant quatre ans au collège Saint-Anselme tenu par des Allemands dans une discipline de fer, puis sur ses études à l'Institut catholique de Paris, durant deux ans. Il ne put présenter la thèse de doctorat qu'il avait préparée, car en 1939 la guerre éclata : pour lui, ce fut la campagne de Norvège, le retour en France où il retrouva sa première congrégation, celle du Mesnil-Saint-Loup où il venait d'être nommé prieur. C'était l'époque de l'Occupation, époque difficile. " Nous cachions du monde disait-il, les Allemands sont venus occuper la maison et nous nous sommes réfugiés dans l'hôtellerie de nos sœurs : nous n'étions que quatre ou cinq, nous faisions ce que nous pouvions quand la Libération est arrivée."

"Après la Libération, nous voulions rester auprès de nos sœurs, mais j'envisageais difficilement un développement du monastère de Cormeilles, en banlieue parisienne. Nous avions pensé nous replier sur Mesnil lorsqu'assez rapidement, en 1947, l'affaire du Bec Hellouin s'est présentée."

Le Bec Hellouin : site monastique prestigieux, abandonné par les moines depuis la Révolution, défiguré, martyrisé, dégradé. L'Armée y avait installé un centre de remonte de chevaux. L'église, endommagée à la suite d'un orage avait été rasée en 1811. La Tour Saint-Nicolas fut heureusement sauvegardée puis classée monument historique ; mais le cloître comme le rez-de-chaussée de la grande aile à l'Est avaient été transformés en écurie : un bâtiment, qui était la bibliothèque de l'abbaye, servait de grenier à fourrage. Cette malheureuse abbaye avait

enfin servi de casernement tant allemand, qu'anglais et français. Ce n'est qu'en 1946 que l'Armée a abandonné les lieux pour les remettre au Ministère des Beaux-Arts.

De nombreuses autorités françaises au courant de cette situation s'en étaient émues : le Président Édouard Herriot disait sa consternation de voir ces lieux saccagés. Le Président Mendès-France, Député de Louviers et Président du Conseil Général, soulignait le caractère insupportable de cet abandon. Monseigneur Gaudron, Évêque d'Evreux, souhaitait que l'abbaye puisse survivre. Mais c'est surtout la Commission supérieure des Beaux-Arts qui imposa peu à peu l'idée de rendre le Bec à sa destination première. C'est ainsi que Dom Grammont fut sollicité alors qu'il se trouvait au Mesnil-Saint-Loup. Il fit une première visite de l'abbaye en 1947 et écrivait à cette époque "A la première visite, j'ai senti qu'il fallait faire le pas ; je me suis lancé, avec intérieurement, cette idée de solitude."

Lorsque le 29 septembre 1948, Monseigneur Gaudron introduisit la Communauté (Dom Grammont et 10 moines) en une procession partant de l'église paroissiale jusqu'à l'abbaye, cette dernière se trouvait encore à l'état d'écurie : le sol avait été surhaussé de soixante-dix centimètres, des auges en béton et des bas-flancs étaient accrochés au mur Nord, les parements des murs étaient mutilés.

Dom Grammont sera nommé Père Abbé quelques mois plus tard ; commença alors pour lui une période de quarante ans qui devait lui permettre de donner sa pleine mesure, à son ordre, à l'Église, et au monde. Il avait 38 ans.

Je me le représente volontiers comme un capitaine qui prendrait possession de son navire : il a une mission à remplir, il sait qu'il aura sans doute à affronter des tempêtes, il lui faut un équipage qui ne l'abandonnera pas… Et pourtant… C'est lui qui écrit : "Plusieurs de ceux qui étaient entrés ont lâché : il faut bien reconnaître que c'était trop dur, trop dur à deux points de vue : au point de vue physique d'une part et d'autre part au point de vue de la solitude ressentie. Très vite, je me suis rendu compte que les tempéraments n'étaient plus ceux d'autrefois et que la résistance nerveuse et psychologique était très différente. On ne pouvait pas affronter d'emblée cette épreuve de la solitude : il fallait la préparer et même la tempérer."

Or pour lui la solitude, de même que le silence, étaient essentiels.

Mais, comment vivre dans la solitude lorsque l'on est Père Abbé et que l'on a tout un groupe autour de soi dont on est responsable ?

"Je pris l'habitude, dit-il, de prier la nuit et cela ne m'a pas quitté. Ces heures de la nuit sont pour moi irremplaçables, uniques. A partir d'un certain moment, c'est la nuit que je vivais."

Il disait encore : "Accueillir, (il pensait sans doute à sa charge) accueillir c'est être ensemble dans le silence : un silence de présence, c'est un espace qui se creuse pour recevoir."

Dix années se sont écoulées, dix années difficiles, inquiètes, faites de conquêtes et de défaites, de retraits, d'incertitudes. En 1959, Dom Grammont voulut fêter le neuvième centenaire de la fondation de l'abbaye ; en même temps il préparait le retour des cendres du fondateur du Bec, le bienheureux Hellouin (Herluin).

Ce fut alors qu'on envisagea un congrès scientifique sur l'œuvre et la personne de Saint Anselme, grand docteur de l'humanisme monastique.

On retrouvait ainsi les premières heures de l'abbaye. Herluin, chevalier du Comté de Brionne, s'était retiré dans ce vallon, sans doute comme ermite.

Il fut rejoint très rapidement par Lanfranc qui passait pour être l'homme le plus cultivé de son temps, et qui devint conseiller de Guillaume le Conquérant, Abbé du Bec et archevêque de Canterbury. Mais, il comprit que l'on ne pouvait asseoir durablement cette fondation du Bec qu'en y enseignant et en écrivant. Il fit appel à Anselme d'Aoste, un des fondateurs de la scolastique. C'était un mystique, qui fut lui aussi archevêque de Canterbury.

Notre propos n'est pas d'analyser ce congrès anselmien qui du 7 au 12 juillet 1959, fut suivi par 200 participants venant de plus de 20 pays et qui évoqua, étudia la personnalité de Saint Anselme, son œuvre et reprit par conséquent les fondements de la scolastique bien malmenée par Luther et la Renaissance.

"J'évoquerai, disait Dom Grammont, dans le discours de clôture, pour la plus grande gloire de Celui qui ne connaît pas de plus grand, les communautés qui se sont unies à la nôtre, pour célébrer un Maître qui nous surpasse tellement..."

"Les communautés : l'Institut de France, l'Enseignement supérieur catholique, les Universités de Paris, de Caen, de Rennes, de Montpellier et de Poitiers et à l'Etranger, de Neufchâtel, Oxford, Cambridge, Milan, Lodz, Lublin, Edimbourg, Osaka, l'Institut Saint Serge de Paris, l'Ordre des Jésuites de Paris, Lyon, Louvain, Rome et du Canada, l'Ordre Saint Dominique et celui de Saint Benoît par ses représentants d'Allemagne, d'Autriche, de Clairvaux et de Rome".

L'isolement avait pris fin.

Dix années encore et ce fut la dédicace solennelle de l'église conventuelle ; là encore, que de personnalités : les Cardinaux Gouyon de Rennes, Heenan de Westminster, l'Abbé primat et l'Abbé général, Monseigneur Gaillot Évêque d'Evreux, deux évêques orthodoxes, deux évêques anglicans, des pasteurs et de multiples personnalités civiles et militaires, des représentants de la région d'Aoste qui avaient donné l'autel de marbre et une foule d'amis.

Le Père Abbé écrivait : "Nous avons eu alors, tous, comme une sorte de vue prophétique de l'abbaye : on sentait revivre les premières dédicaces de l'Église. La dédicace selon la grande tradition est la reconnaissance par l'Église d'un lieu de culte et cela consacrait l'existence de notre communauté monastique."

L'Abbaye revivait, les auges étaient définitivement enlevées, et la Communauté rayonnait.

Dom Grammont s'est alors tourné vers l'extérieur : Canterbury, Israël, l'Irlande et le Mont-Saint-Michel.

Canterbury était dans la tradition du Bec.

Lanfranc, Anselme, puis Thibaut furent Abbés du Bec et archevêques de Canterbury.

Dès 1952, Dom Grammont rétablit des échanges avec Canterbury : ce rôle fut confié plus particulièrement au Père Prieur, Dom Philibert. A la question qui lui fut posée de savoir si des relations régulières se sont établies entre le Bec et Canterbury, il répond : "C'est presque régulier maintenant. Nous allons y passer une huitaine de jours à la demande du Chapitre, nous célébrons les offices à la cathédrale de Canterbury, nous y vivons notre vie monastique."

Le Bec, lui, garde le souvenir de la visite du Docteur Ramsay, Archevêque de Canterbury les 20 et 21 avril 1967, et celle du Doctor Coggan, lui aussi Archevêque de Canterbury le 23 octobre 1978.

Le premier fil était ainsi renoué.

– En 1968 Dom Grammont fut sollicité avec le Père Abbé de Saint-Wandrille de prendre en charge l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Chacun des deux monastères envoya à l'occasion du millénaire un petit contingent de moines pour une durée de sept mois ; mais depuis, le Père Romuald de Senneville est la présence vivante du Bec au sein d'une petite communauté d'oblats qui assurent la pérénnité de l'Eglise ; le Mont-Saint-Michel était alors envahi par les touristes mais déserté par l'Esprit. Depuis, si vous avez assisté à une messe de midi au Mont-Saint-Michel, célébrée par ce moine, entouré de ses oblats, vous ressentirez comme tous ceux qui sont passés là que la Présence est revenue.

Le second fil est lui aussi renoué.

– Lorsque je rencontrais Dom Grammont, il me parlait souvent du couvent qu'il avait fondé en Israël.

Il disait qu'il avait eu un jour l'intuition de plus en plus forte qu'il y avait quelque chose à faire du côté d'Israël.

"Je me suis dit "pourquoi pas". Je dis au Frère Jean-Baptiste qu'il faudrait peut-être aller voir de ce côté là. Nous y sommes allés : tout se cristallisait assez vite."

Il s'agit d'Abougosh, à 13 km de Jérusalem et à 700 m d'altitude ; là depuis des millénaires se trouve un village : on y a retrouvé des sépultures et un outillage en os et en pierre, qui permettent de situer une présence humaine 6 000 ans environ avant le Christ. Ce fut un haut lieu du culte de Baal. Au moment du partage de la Terre promise entre les tribus de Juda et de Benjamin il fut un point de frontière. L'Arche de l'Alliance y séjourna jusqu'au jour où David la fit monter à Jérusalem. Il semble qu'on puisse l'identifier comme étant le village d'Emmaüs ; on dit également que le Christ y aurait bu à la fontaine qui y jaillit. Ce fut ensuite un caravansérail. 10 siècles passent et les Croisés arrivèrent : les frères de l'ordre de Saint Jean de l'Hôpital en prirent possession en 1141. Ils bâtirent une crypte puis une église avec trois nefs d'égale longueur achevées par trois absides semi-circulaires. des fresques murales ornaient les murs. Les Croisés partirent et le couvent redevint caravansérail.

Lamartine et Chateaubriand en parlent dans leurs récits de pèlerinage. En 1875, le Marquis de Vogué devenu Ambassadeur de

France à Constantinople en obtint le don à la France. En 1907, les Bénédictins de la Pierre-qui-Vire et de Belloc vinrent s'y installer ; bien des vicissitudes ont contrarié cette présence…

En 1973 le domaine dit de l'Église des Croisés est à nouveau devenu la propriété de la France ; en mars 1976 trois moines du Bec sur l'ordre du Père Abbé quittèrent leur monastère et le 1er mai, ils célébraient leur première messe dans cette église que l'on appela Église de la Résurection.

"J'avais signé un contrat qui nous conférait non seulement la garde mais l'entretien et la vie de l'Église des Croisés." Dom Grammont ajoute : "Aujourd'hui la communauté du Prieuré est composé de huit moines : c'est la prière qui est le fondement de l'accueil. Les Arabes viennent à l'église, ils écoutent, ils regardent."

Il racontait qu'un jour, alors qu'il priait devant le Saint-Sacrement, prosterné, en adoration, il leva la tête et il vit un musulman qui lui aussi s'était allongé à côté de lui. Ensemble ils se sont relevés et ce musulman dit au Père : "nous sommes ensemble."

Dom Grammont considérait Abougosh comme un poste avancé, à l'écoute du mystère d'Israël ; par lui il pensait garder un contact avec les Juifs et les Palestiniens, un contact religieux de pensée et de prière, là où des hommes de bonne volonté devraient se retrouver.

– Le troisième fil était renoué.

Vous avez certainement remarqué que toujours Dom Grammont rétablit, ou tente de rétablir des courants anciens, de renouer des fils brisés momentanément, de retrouver les anciennes amitiés : Canterbury, le Mont-Saint-Michel, Israël. Or, l'Irlande fut vers 540 un foyer de grande foi, alors que le continent vivait une période bien troublée : Brunehau et Frédégonde se livraient à une guerre féroce. Le royaume était à nouveau dans le désordre et dans la misère; Colomban qui était irlandais débarqua en France : il prêchait la pénitence et fonda trois monastères. Ces disciples parmi lesquels Ouen, couvrirent la France de couvents, et c'est ainsi que le couvent de Rouen vit le jour. Dom Grammont avait été très impressionné par cette activité : "Nous lui devons, disait-il, comme une espèce de soubassement : j'ai été extrêmement sensible à tel point que j'ai tenu à aller faire un pèlerinage à Luxeuil" (c'était un des couvents fondé par saint Colomban).

En 1982 il accompagna Jean Paul II en Angleterre. A Canterbury il rencontra le Cardinal Archevêque d'Armagh primat d'Irlande : "Je lui saisis les mains, silencieusement, avec gravité. Ce fut tout"…

Puis il lui écrivit…

Le 31 mars 1984, il dit à la Communauté : Il y a un geste qu'il nous revient d'accomplir : je vous demande de le prendre dans la foi : il faut que l'Abbaye du Bec soit présente dans l'Église d'Irlande du Nord.

Et c'est ainsi que deux frères, Marc Ephrem et Éric se sont installés provisoirement dans un ancien presbytère au pied d'un vallonnement solitaire.

La Communauté du Bec très rapidement, s'apercevra de l'impossibilité d'assumer le développement de l'implantation en Irlande et Dom Aubin dut décider l'interruption de cette présence, en 1987.

J'ai évoqué l'homme d'action, le bâtisseur, le fondateur. Il faudrait parler également du philosophe, de l'enseignant, du conférencier, de l'amateur de musique, de théâtre, d'œuvres d'art. On pourra le faire lorsque tous les écrits auront été réunis et publiés.

Il faudrait aussi parler de l'homme de prière. Le moine, lorsqu'il est réellement l'homme de Dieu, capte les pulsations du monde. Combien de fois l'ai-je ressenti près de ceux que j'ai approchés.

Écoutez ce qu'écrit Dom Grammont : "Il y a une communion à la souffrance du monde qui est extrêmement dure à porter : on est en symbiose avec le monde. Il m'est souvent arrivé d'entendre le cri du monde. Dans la prière silencieuse et surtout la nuit il monte jusqu'à vous, et c'est très dur à porter".

Dom Grammont remettra sa charge en 1986. Il voyagera un peu, reverra ceux qu'il a aimés, prononcera le 3ème dimanche de Pâques 1989 une homélie sur la joie : "Jubilez pour Dieu"… et puis il mourut au Bec le 30 juillet 1989 au cœur de l'été alors que la nature chante un constant alleluia.

Permettez encore trois brefs tableaux : ce jour-là je revenais du tribunal de Bernay. Je me suis arrêté au Bec, le jour tombait. Dans le fond de l'église la communauté était réunie autour du Père Abbé : j'ai

gardé le souvenir de cette image qui est de tous les temps, le maître entouré de ses disciples, le père entouré de ses enfants, enseignait.

Deuxième image : celle de Dom Grammont ici même à cette conférence du Mercredi en novembre 1979.

"Le moine pourquoi". Et lui répondant en quelque sorte, de l'autre côté de l'estrade le Père Abbé de Saint Wandrille disait comment on était moine. Ce fut inoubliable.

Dernière image, de télévision cette fois, Dom Grammont était Père Abbé Paul : il n'était plus Père Abbé du Bec. La télévision interrogeait trois moines et Dom Grammont.

L'entretien avec les journalistes se prolongeait… La vie monastique est difficile, des tentations multiples surgissent et le journaliste insistait.

Je revois le visage de Dom Grammont les yeux fixés droit sur la caméra.

"Il faut tout de même, Monsieur, savoir qui est maître chez soi."

L'émission, je crois, s'est terminée sur cette image et sur cette phrase. Nous ferons de même. Tout était dit.

Dom Grammont était membre associé de l'Académie depuis le 15 mai 1971.

Fedia JULIA

PIERRE HAYMANN

(1930-1989)

Pierre HAYMANN, né à Paris le 12 juillet 1930, obtient en 1954 sa Licence-ès-Sciences à la Faculté de cette ville. Pendant les trois années suivantes, dans le cadre de son service militaire, il participe, pour la plus grande satisfaction de tous, à l'enseignement des mathématiques et de la physique à l'École d'Officiers de l'Armée de l'Air de Chambéry, qu'il quittera Lieutenant de réserve.

Il entre alors, en 1957, au C.N.R.S. à Bellevue, dans le laboratoire du Professeur TRILLAT, membre de l'Institut, élève de Maurice de BROGLIE. Ses premiers travaux concernent la diffraction électronique, puis, très vite, il aborde l'étude des matériaux par le bombardement ionique. En 1961, il participe à l'organisation d'un colloque international du CNRS sur ce sujet et continuera d'animer l'équipe de Bellevue jusqu'en 1970. En 1962 il soutient sa thèse de Doctorat D'État : "Étude de l'attaque sélective d'un cristal métallique par des ions Argon de faible énergie." Dès l'année suivante il est Lauréat de l'Académie des Sciences et reçoit le Prix GALATZINE de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale. En 1973, il est fait Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Parallèlement à ces travaux, il entame sa carrière universitaire. Assistant en 1958 puis Chef de Travaux à la Faculté des Sciences de Paris. En 1962 il est invité comme Research Associate à l'Institut de Spectrographie de Masse à Amsterdam par le Professeur KISTEMAKER. Nommé en 1963, Professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers, il rejoint l'année suivante la toute jeune Faculté des Sciences de Rouen. Il y crée un laboratoire de Microscopie électronique et développe notamment des applications dans le domaine de la Métallurgie structurale et du Magnétisme. Laissant aux chercheurs de son équipe le maximum d'initiative, il revient personnellement à ses premières orientations en publiant un livre sur "La théorie dynamique de la microscopie et diffraction électronique" aux Presses Universitaires de France en 1974.

Pierre Haymann effectue des missions de conférences ou d'études à l'étranger, en Inde en 1965, aux U.S.A. en 1966, en Grande-Bretagne en 1972. Il participe à tous les congrès de la Société Française de Microscopie Electronique et à de nombreuses conférences et colloques en France. En 1975 il organise à Rouen, le séminaire "Ordre-Désordre". Il publie très régulièrement, notamment aux Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences, sous sa seule signature ou en collaboration avec Pierre VIGIER, Patrice DUVAL, Jean-Pierre RIVIERE qui ont préparé leur thèse d'Etat sous sa direction. Il a aussi dirigé plus d'une dizaine de thèses de 3ème cycle et mémoires du C.N.A.M. Tous ces chercheurs participent à l'Unité associée au CNRS 808, puis à l'Équipe de Recherche associée 258 : Groupe de Métallurgie et Colloïdes. Pierre Haymann est membre de la Société française d'Énergie nucléaire et correspondant de l'Association "Bernard GREGORY", organe de placement des étudiants. Il a su collaborer avec les industriels mais aussi avec ses collègues pharmaciens et médecins. Ses derniers travaux concernent l'analyse morphologique et le programme d'analyse des contours a déjà reçu un début d'application dans le domaine médical.

Dans le cadre de sa fonction, il enseigne dans les trois cycles universitaires, ne dédaignant pas de contribuer, éventuellement, à la formation de futurs "naturalistes". Dans le cadre de l'Union des Physiciens, il prononce, en 1977, une série de conférences destinées aux enseignants des C.E.S., sur la radioactivité naturelle et artificielle. Son penchant naturel pour la Physique théorique évolue vers l'Épistémologie et c'est, tout naturellement qu'il accepte de former les jeunes étudiants de Philosophie de la Faculté des Lettres de Rouen. Nous retrouverons cette évolution dans les écrits qu'il destine à un large public et aussi dans les communications qu'il réserve à notre compagnie.

Troisième facette de la fonction de Professeur, la gestion séduit aussi Pierre Haymann. Très tôt féru d'informatique, il dirige de 1974 à 1977, le Service Commun de Calcul à l'Université de Haute-Normandie. Nous sommes tous les deux assesseurs du Doyen ROLLIN à la Faculté des Sciences et Techniques de 1970 à 1973 et il est élu Vice-Doyen en 1980, lorsque j'assume le décanat entre 1980 et 1982. J'ai pu alors apprécier de manière privilégiée ses grandes qualités humaines, son dévouement totalement désintéressé, son discernement aigu entre

l'essentiel et l'accessoire, sa grande discrétion mais aussi son refus de la compromission. Il quittera d'ailleurs le Conseil de gestion avant la fin de son mandat, jugeant que les conditions matérielles et morales ne permettaient plus l'exercice normal de nos responsabilités.

Pierre Haymann est élu membre titulaire de notre Compagnie le 21 janvier 1984 et reçu dès le 24 mars de la même année. A son discours en remerciement : "Mouvement, structure et forme", Bernard BOULLARD, notre secrétaire pour la classe des Sciences répond par un discours "symétrique" intitulé "Formes, structures et mouvements". Bien entendu, si le premier cherche à cerner certaines approches fondamentales de la physique au cours des derniers siècles, le second illustre son propos en choisissant des exemples dans le règne végétal. Au sein de l'Académie, Pierre Haymann se révèle très actif, notamment en 1986, où il fait une communication en séance privée, le 8 mars : "L'extraordinaire découverte de John Scott RUSSEL l'onde solitaire" et organise le 22 avril avec le Président Joseph LAFOND une "grande conférence" sur le thème "Hydrogène et Énergie, Rêve ou Réalité d'Aujourd'hui ou de Demain ?" en se réservant de tirer les conclusions de cette longue séance. Par deux fois, en 1984 et 1976, il est rapporteur du prix Jacques LIGER de la Vocation.

Sous ma présidence, en 1988, il nous fait méditer, en séance privée, le 8 octobre, sur un thème philosophique ardu : "L'espace n'est-il qu'une métamorphose du temps". C'est d'ailleurs la présentation partielle d'un ouvrage "Mouvements, Structures, Formes", dont il achève la mise au point et qui sera publié aux Presses Universitaires de France. En analysant les articles dont il a confié la primeur à l'Académie, je constate, en ces dernières années une évolution qui le conduit d'une approche historique du développement de la physique vers une réflexion beaucoup plus philosophique sur les concepts fondamentaux de l'Espace et du Temps. En accueillant Pierre Haymann en 1984, Bernard Boullard disait déjà que "notre compagnie, croyant choisir un physicien, et qui plus est spécialiste de la physique nucléaire, avait élu, certes un physicien éminent, mais aussi "un parfait honnête homme" qui eût aisément trouvé place dans une galerie réactualisée des Érudits au XVIIe siècle." J'ajouterai simplement que Pierre Haymann était le philosophe de notre compagnie, ne réduisant pas sa réflexion et ses propos à l'histoire des Sciences, mais cherchant, en plus, à faire progresser, dans une approche tout à fait moderne, les

concepts fondamentaux, fruits de "l'activité neuronale" de l'homme. Il se réclamait physicien non positiviste, il était devenu philosophe.

Je n'ai évoqué que les principaux aspects de la vie publique de Pierre Haymann. Beaucoup d'éléments pourraient être ajoutés, comme son dévouement à la présidence des Kiwanis. Doué d'une intelligence pénétrante, profondément humain, d'une droiture et d'un désintéressement à toutes épreuves, il avait acquis une grande culture dont il faisait profiter ses étudiants et ses amis, tout en conservant toujours une discrétion souriante, un respect des autres qui le rendait finalement très secret.

L'on ne saurait, bien sûr, évoquer sa vie sans y associer son épouse Bella, angliciste et hispanisante, enseignante aux Universités de Rouen et du Havre et leurs trois enfants, maintenant adultes. Confrères et collègues de Pierre, si nous mesurons combien son départ brutal et inattendu, ce vendredi 10 novembre 1989, laisse un grand vide parmi nous, quel ne doit pas être la douleur et le désarroi de ses proches. Au nom de notre compagnie, je les prie d'accepter, très simplement, le gage de notre amitié indéfectible.

Pierre HOMMERIL

François BLANCHET

(1904-1989)

François Blanchet est né à Paris le 16 octobre 1904. Mais il avait quelques attaches avec la Normandie où, si j'ai bien compris ce qu'il m'a dit un jour, son père aurait été précepteur au château d'Eu au début de ce siècle.

Il a fait ses études à l'École des Chartes, dont il est sorti en 1929 avec une thèse sur Harfleur, du début de la guerre de Cent Ans à la fondation du Havre, thèse non publiée mais dont un solide condensé a paru en introduction au répertoire numérique des archives communales et hospitalières d'Harfleur, conservées aux Archives départementales. Outre celles-ci, il avait utilisé les sources anglaises du British Museum et du Public Record Office.

M. Blanchet fut d'abord nommé archiviste-adjoint aux Archives du Rhône, puis archiviste de la Creuse et du Loir-et-Cher.

En 1941 il fut désigné comme archiviste en chef de la Seine-Inférieure, pour remplacer François de Vaux de Foletier, qui avait demandé à quitter Rouen où il avait tout perdu en 1940. Le poste n'était pas enviable. Les archives anciennes étaient riches, mais le dépôt du boulevard des Belges, bien que construit spécialement à la fin du XIXe siècle, était plein depuis longtemps. La guerre avait mis provisoirement fin à tout projet d'accroissement ou de reconstruction, et dans ces temps troublés on avait bien autre chose à faire que s'occuper des archives. Bien pire, en 1943, l'administration décidait – fait sans doute sans précédent – d'affecter l'immeuble des Archives aux services de police. Et François Blanchet, soumis et consciencieux, entreprenait de déménager, et ne devait cesser de déménager pendant vingt ans : hôtel d'Hocqueville, où se trouve à présent le musée de céramique, chapelle du lycée Corneille, usine à Notre-Dame de Bondeville, atelier rue de Fontenelle, immeuble de bureaux rue de Crosne, greniers de la Préfecture rue Racine, caves du Palais de Justice, chapelle de la maternité à Mont-St-Aignan, et j'en passe, les quelque 20 km linéaires de documents que possédaient alors les

Archives départementales connurent douze dépôts différents avant de se trouver regroupés à la tour des archives. Chaque fois M. Blanchet avait à négocier. De nature timide et bienveillante, il ne se battait pas, encaissait les coups, mais trouvait toujours des solutions. Avec conscience et persévérance il prenait des mesures de bon sens, discrètement. Pendant les bombardements de 1944 il venait coucher aux Archives, pour être présent s'il le fallait. Mais qu'aurait-il pu faire ? En le recevant à l'Académie en 1950 le docteur Neveu, président cette année-là, concluait fort justement : "Nous sommes redevables à M. Blanchet, entre autres choses, du sauvetage de nos archives en période d'occupation ennemie. Ce n'est pas là le moindre titre à notre reconnaissance." Dans ces conditions il n'était pas question de publier, encore que l'on doive à François Blanchet quelques travaux, à Blois d'abord, sur la chapelle des Jésuites et sur la seigneurie de Fréchines, à Rouen dans le cadre de la Société de l'histoire de Normandie, de la Société libre d'émulation ou des Semaines de droit normand.

Parallèlement M. Blanchet visita les archives communales, non sans mal car il n'avait pas de voiture, et, comme conservateur des antiquités et objets d'art, les églises. Il a laissé de ces visites de longs et touchants comptes-rendus, trouvant toujours, dans sa bonté naturelle, des circonstances atténuantes à la négligence de secrétaires de mairies qui pour lui ne pouvaient être que de braves gens.

M. Blanchet eut toujours en sa consœur Mlle Dupic, directrice de la bibliothèque, un ardent défenseur. Il était donc naturel que ce fût elle qui prononcât le discours en réponse à celui qu'il fit le 9 décembre 1950 pour sa réception à l'Académie. Il avait choisi de parler des moyens de transport de Paris à Rouen et au Havre, depuis le coche d'eau, qu'il avait connu à Harfleur dès la fin du XIVe siècle, jusqu'au chemin de fer, sur lequel surtout il s'étendit.

Car cet homme paisible et qu'on aurait pu croire casanier était un grand voyageur. Il était attiré par l'air du large. Au retour d'un congrès d'archivistes à Strasbourg, il n'avait pas pu s'empêcher de monter dans un train qui allait vers Berlin. Et une tournée au Havre le mena un jour jusqu'en Scandinavie. Le sous-archiviste, André Leroi, répondait alors au téléphone : "M. l'Archiviste est absent pour l'instant mais ne va pas tarder à rentrer." C'étaient là de petits voyages. Une fois par an, pour un congé régulier, il confiait son chat à un voisin et montait sur un cargo, allait passer un week-end à la Terre

de feu, ou à Saïgon, et revenait en avion. Il était passionné par la mer.

C'était aussi un excellent paléographe. Il fut d'ailleurs longtemps expert en écritures près la Cour d'appel. Mais il n'était pas homme de chantiers – bien qu'il ait connu celui de la tour des archives presque jusqu'à la fin. Et lorsque vint le moment de terminer l'aménagement de la tour, la Direction préféra utiliser sa connaissance de la Normandie et sa pratique méticuleuse en le chargeant d'un centre de documentation sur l'histoire de Normandie aux Archives nationales, où il dépouilla des centaines de registres pour la constitution d'un gros fichier, malheureusement trop peu connu.

Mais avant tout, et je terminerai par cet aspect de sa personnalité, François Blanchet était un homme de cœur. Sa bonté transparaissait dans ses paroles, dans ses lettres, de longues lettres où il se perdait en compliments, et surtout se manifestait concrètement. Les plus anciens parmi nous se rappelleront ses interventions régulières en faveur des personnes âgées et pauvres entre lesquelles il vous faisait partager le produit du legs Gadon : Mme Delalonde par exemple, qu'il visita jusqu'à son décès à 96 ans. Très régulièrement, il revenait de Paris, non pour aller aux Archives, mais pour voir et réconforter quelques vieilles personnes du quartier Est. Pour lui le souci des autres était plus important que les succès professionnels.

François Blanchet était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, et chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

Retiré à Paris après sa retraite, vers 1969, il est mort le 26 mai 1989 en son domicile de la rue Vavin.

François BURCKARD

MAURICE YVART

(1910-1989)

Maurice Yvart est né à Aumale le 20 mars 1910. Il aurait souhaité être marin, et c'est sur les conseils de deux oncles pharmaciens qu'il se dirigea plutôt vers cette dernière profession. Il sortit diplômé de la Faculté de pharmacie de Paris en 1935.

C'est comme pharmacien qu'il commença par faire son service militaire au Maroc, en 1935-1936, et comme pharmacien-lieutenant qu'il effectua les campagnes de France et de Norvège en 1939-1940. Avec son épouse, pharmacienne elle-même, il tint une officine à Saint-Pierre-en-Port de 1936 à 1943, puis à Lillebonne. Il eut six filles.

L'amitié d'un ancien confrère, Lucien Brognard, qui s'occupait du petit musée conservé à la mairie de Lillebonne, lui donna alors la passion de l'archéologie et de la préhistoire. Il fut membre puis vice-président ou président de la Société normande d'études préhistoriques de 1948 à 1975. Mais plus encore, c'est à l'archéologie gallo-romaine qu'il s'intéressa. En 1960-1961 il alertait les autorités sur l'état alarmant du théâtre romain de Lillebonne, alors tout embroussaillé, et y menait une fouille, qui lui permettait de trouver une couche d'incendie antérieure au théâtre et le fond de la scène. En 1965 il établissait la topographie antique de Lillebonne et de son port. Mais surtout, de 1964 à 1966, il mena avec M. Louis Harmand, alors professeur à l'Université de Caen, une fouille importante sur le lieu de découverte de la célèbre mosaïque, conservée à côté d'ici au musée des antiquités, montrant qu'elle ne provenait pas d'un temple comme on l'avait dit jusqu'alors mais d'une villa, qu'il retrouva. Il avait cependant des goûts très éclectiques, et sa curiosité était excitée par tout. 1966 le vit passionné par Guillaume le conquérant, dont il souligna le rôle au château de Lillebonne, lieu où aurait été décidée la conquête de l'Angleterre et instituée, au concile de 1081, la Trève de Dieu. Il le suivit sur le champ de bataille de Hastings, en s'attachant, selon son habitude, aux détails et aux rapprochements : à Winchester il retrouvait Guillaume de Lillebonne, sur un panneau peint de la cathédrale, fragment d'un reliquaire donné par lui au XIVe siècle ; à

Londres la Société de Lintot, vestige de celle qui accueillait les émigrés huguenots cauchois au XVIIe siècle. Défenseur actif du patrimoine, il attira l'attention sur le château de Gravenchon, détruit depuis, sur la chapelle de St Maurice d'Etelan, sur l'abbaye du Valasse. A Lillebonne même, il fut pratiquement le créateur d'un vrai musée, et pour en être parfaitement digne il avait suivi les cours de l'École du Louvre et un stage à la Direction des musées en 1949. Il y ouvrit une salle normande, renouvela la présentation des collections d'archéologie, présenta le mobilier de la sépulture trouvée par l'abbé Cochet en 1865, créa, avec son âme de documentaliste, de nombreux fichiers. Les Archives, quant à elles, le voyaient le lundi, jour de fermeture de son officine.

Maurice Yvart participa activement à la vie publique de Lillebonne, créant en 1949 l'Association des amis du vieux Lillebonne, présidant l'association culturelle Juliobona, participant de 1953 à 1965 à la municipalité. Depuis 1949 il était membre de la Commission départementale des antiquités, où il fit 92 interventions. C'est l'époque aussi où, en 1954, il fut élu membre correspondant de notre Académie, sur le rapport de Robert Flavigny.

La pharmacie était de plus en plus loin, si bien qu'il l'abandonna complètement en 1969 pour devenir conservateur du musée municipal de Fécamp, et, l'année suivante, des collections de la Bénédictine. Du premier il renouvela la présentation, sur les secondes il réunit une importante documentation. Il retrouva là sa vocation de marin, adoptant d'ailleurs la casquette des marins fécampois, sous laquelle on le vit le plus souvent ces dernières années : expostions sur "la marine viking", "navires d'hier et d'aujourd'hui", "marine et grande pêche", remise en état et présentation à la chapelle Notre-Dame de Salut d'une des plus belles collections d'ex-voto marins du littoral de la Manche. Son action dans ce domaine contribua certainement à faire germer l'idée d'un musée des Terre-neuvas, réalisée depuis. Se liant avec le milieu de la pêche, il fit entrer de nombreux objets maritimes au musée. Comme à Lillebonne, il défendit à Fécamp le patrimoine, essayant en vain, notamment, de sauver la maison Gayant, détruite pour faire place à la piscine.

Lorsqu'en 1980 il fut atteint par la limite d'âge il se retira avec regret dans la petite maison qu'il s'était aménagée à Toussaint. De plus en plus silencieux et solitaire, il la quitta en 1986 pour la maison de retraite de Caudebec, où il n'eut plus que la ressource de voir

passer les bateaux gagnant la haute mer. Il était alors atteint de la maladie d'Alzheimer. Dans la nuit du 19 au 20 octobre 1989 il mit accidentellement le feu à son lit avec une cigarette, et, gravement brûlé, est mort à l'hôpital St Antoine à Paris le 20 octobre. Il est inhumé au cimetière de Malaunay.

Sa biographie est copieuse et éclectique : s'en détachent surtout des articles d'archéologie, concernant la région de Lillebonne et de Notre-Dame de Gravenchon et des articles sur la toponymie d'origine scandinave et sur le vocabulaire des marins. Ils ont paru dans diverses révues régionales, notamment la *Revue des sociétés savantes de Haute-Normandie,* et le *Bulletin de la Commission départementale des antiquités.*

François BURCKARD

André ROBINNE

(1893-1990)

Nous étions nombreux, le 13 octobre dernier à nous retrouver à la Cathédrale de Rouen, pour la Messe d'Actions de Grâce célébrée à la mémoire d'André Robinne, Membre et Ancien Président de notre Compagnie.

Cérémonie pleine de ferveur dans son recueillement, pleine aussi de la chaleureuse présence de ses dix enfants rassemblés en ce jour pour témoigner de leur affection filiale.

André Robinne est né à Coutances en 1893. Il était le cadet de trois garçons. Orphelin de bonne heure, il n'aura pas connu son père et perdra sa mère à vingt ans. C'est le dur apprentissage de jours difficiles, mais déjà s'affirme autour d'une mère courageuse deux constantes qui seront de règle dans cette famille unie :

– celle d'une profonde solidarité entre tous ses membres

– celle d'une belle confiance devant la vie, soutenue par une Foi profonde et par une éducation de grande rigueur morale.

Après des études secondaires poursuivies au Lycée de Coutances, André Robinne est reçu en Juillet 1913 au Concours d'Admission à l'École nationale d'Architecture de Rouen dans l'Atelier d'Édouard Delabarre.

Nous ne savons pas quelles motivations ou aspirations personnelles ont présidé à cette orientation. Peut-être tout simplement répond-elle à son goût et à ses aptitudes pour le dessin. Toute sa vie, il ne cessera de dessiner.

Mais la guerre va interrompre ses études. Mobilisé en août 1914 au 336ème Régiment d'Infanterie, il connaîtra, après la Meuse, l'enfer des tranchées, les Marais de Saint-Gond, Verdun où, sous un bombardement, il sera enterré vivant.

Il se comporte brillament au combat, et ses actions lui vaudront, sur le champ de bataille ; la Croix de Guerre et la Croix de la Légion d'Honneur.

Il fait partie de cette jeunesse ardente qui s'est donnée sans réserve pour un idéal commun. Parti simple soldat, il sera officier quand la guerre prendra fin.

Démobilisé en 1919, il reprend ses études à l'École des Beaux-Arts de la Haute Vieille Tour et obtient, en Novembre 1921, son Diplôme d'Architecte. Il a alors 26 ans. Pour se perfectionner, il travaille d'abord dans une agence à Paris et participe aux travaux de reconstruction des régions sinistrées de la Somme. C'est à cette époque qu'il rencontre Marguerite Vannier qui deviendra bientôt sa femme. Mariage heureux comblé par la venue au foyer de onze enfants.

En 1925, le jeune architecte s'installe à Rouen, d'abord rue Jeanne d'Arc, puis rue d'Ernemont. C'est le début d'une vie professionnelle à laquelle il se donne pleinement. C'est l'époque des premiers chantiers, la construction de :

– l'Institut chimique de Rouen, avenue de Caen

– de l'Auberge de l'Écu de France, de l'Hôtel de la Couronne, place du Vieux-Marché

– c'est après concours, le Pavillon de Normandie à l'Exposition de 1937.

Ces premières réalisations vont asseoir sa réputation mais dans cet entre-deux-guerres, le volume des affaires est limité et la charge d'une famille nombreuse exige sacrifices, ténacité et caractère.

En 1939, c'est à nouveau la guerre. André Robinne, malgré ses charges de famille, veut encore servir. Comme Officier du Génie, il commandera, le 9 juin 1940 la destruction du Pont Transbordeur.

Devant l'avance des troupes ennemies, c'est l'exode des populations civiles. Madame Robinne, admirable de sang froid et d'énergie emmène en voiture vers Moulins, ses enfants dont le dernier, Paul, n'a encore que deux ans.

Après l'Armistice et aux heures de l'Occupation, André Robinne répond à la demande du Maire de Rouen, René Stackler, et devient l'Adjoint chargé des travaux de la Ville.

A la Libération, en 1944, dans la Cité si cruellement meurtrie, la tâche à accomplir est immense. Parmi tant d'autres il va répondre aux besoins les plus urgents d'une population sinistrée. Le temps de la Reconstruction est venu.

Il serait trop long de rappeler tous les ouvrages qui portent la marque de son talent. Nous citerons toutefois quelques réalisations majeures :

– La Tour de la Caisse Vieillesse de la Sécurité Sociale, rive-gauche en collaboration avec son confrère Henri Tougard

– la reconstruction de l'Ilot, 15 rue de Paris

– le magasin des Nouvelles Galeries

– les Ilots de reconstruction à Eu et à Oissel

– les plans d'urbanisme de Caudebec-en-Caux et de la Mailleraye

– les Églises de Notre-Dame de Gravenchon avec son gendre Robert Génermont, de Saint-François d'Assise aux Sapins, de Sainte-Claire à la Grand'Mare, édifices religieux où il apporte avec le souci d'être de son temps, celui de créer des lieux de prières chargés de spiritualité.

Il n'est pas possible d'évoquer l'œuvre de l'architecte sans rappeler la part qu'il a prise dans l'aménagement de la Place du Vieux-Marché.

Dès 1925, il rejoint ceux qui déplorent l'état indigne de cette place, lieu du martyre de Jeanne d'Arc.

Tout au long de sa carrière, il ne cessera, avec foi et obstination, de mettre son talent au service d'un grand dessein, celui d'offrir à notre héroïne nationale, l'hommage qui lui est dû. Pendant trente-cinq ans vont se succéder études, démarches, et projets. De ce long cheminement, il nous racontera les déroulements dans deux ouvrages qui valent documents d'histoire :

– "Le Vieux-Marché de Rouen 1431-1966".

– "Réhabilitation du Vieux-Marché, Haut Lieu de France, Rouen 1431-1979".

Que de difficultés, que d'incompréhensions, que d'intérêts mal compris sont venus entraver chaque initiative. Sans se laisser rebuter, André Robinne n'abandonnera jamais la mission qu'il s'est fixée, et lorsque en 1969, un autre projet que le sien sera retenu, il s'effacera avec élégance. Il écrit : "J'ai accepté personnellement cette décision sans amertume, heureux que les efforts de toute une vie aient pu contribuer à la réalisation de ce vœu, poursuivi avec persévérance par quelques hommes fidèles."

Nous savons tout ce qu'il a donné et apporté dans l'aboutissement de ce grand projet, car c'est à lui que l'on doit :

– dès 1927, le relevé des vestiges de l'ancienne Église Saint-Sauveur,

– en 1965 ses démarches pressantes auprès de l'Architecte Jacques Gréber pour que soient réservés au plan d'Urbanisme, les emplacements pour un Mémorial à Jeanne d'Arc,

– nous lui devons aussi l'idée de retrouver au sol l'espace triangulaire de la Place de 1431, et de rejeter au Nord la circulation en direction de la rue de Crosne,

– enfin, c'est a son talent que l'on doit le remontage des trois belles maison à pans de bois qui ferment si heureusement la Place vers l'Ouest et s'inscrivent à proximité des façades de la Couronne et de l'Écu de France, œuvres de jeunesse.

L'autorité naturelle qui émanait d'André Robinne, ses réalisations architecturales, le désignent tout naturellement pour prendre des responsabilités majeures dans le cadre de sa profession. Tour à tour, Président du Syndicat des Architectes de Seine-Maritime et de l'Eure, Président du groupe normand des Architectes D.P.L.G., il sera porté en 1950, par le suffrage de ses pairs, à la Présidence du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, charge qu'il occupera pendant douze ans avant d'être nommé, à l'expiration de son mandat, et en reconnaissance de ses services, Président d'Honneur à Vie.

En témoignage de ses mérites, il est promu, en 1954, Officier de la Légion d'Honneur au titre de la Reconstruction.

Ses mérites, son œuvre, ses écrits, n'avaient pas manqué de retenir l'attention de notre Compagnie. Après l'adresse de félicitations d'usage, André Robinne prenait place, le 29 mai 1958, comme Membre titulaire de notre Académie. Il en sera le Président pour l'Année 1967.

Son discours de Réception "De Rouen désolée à Rouen rajeunie" se voulait comme une suite en contrepoint à l'ouvrage de René-Gustave Nobécourt "Rouen désolée". Des affinités certaines liaient ces deux hommes issus de la génération des "Jeunes fronts casqués", ceux de 14.

Dans son propos, il oppose, aux jours sombres de l'Occupation et de la guerre, ceux qui verront la résurrection de la Cité meurtrie. Comme témoin et comme acteur, il nous dévoile la genèse des grandes options d'urbanisme qui vont donner à Rouen son nouveau visage.

Malgré une vie professionnelle à laquelle il se consacre pleinement, André Robinne se veut encore disponible pour aller à la rencontre des autres et donner le meilleur de lui-même. De 1935 à 1950 il aura la charge d'un Cours d'Architecture à l'École des Beaux- Arts de Rouen.

Il sera aussi, comme militant et citoyen, Président de la Ligue des familles nombreuses, Responsable du Groupe de l'Association Catholique de la Jeunesse Française et Responsable diocésain de la Vie Montante.

En 1965, à 71 ans, il met fin à son activité professionnelle, heureux de passer le flambeau de l'Agence de la rue d'Ernemont à ses fils architectes, Guy et Alain.

Il va alors pouvoir consacrer son temps libre au Vieux Rouen qu'il aime, à ses rues pittoresques, à ses vieilles maisons à pans de bois.

Ainsi vont paraître successivement trois albums de croquis aux pages illustrées de dessins pleins de sensibilité :

"A travers les rues de Rouen"

"A Rouen par-ci par-là"

"Rouen au Musée de la Rue".

Avec les années, le grand âge le contraint à garder la chambre. Ceux qui l'ont visité étaient saisis par son esprit toujours alerte. Lui qui avait tant donné, qui avait toujours eu le souci des autres, s'émerveillait des bonheurs et des grâces que la Providence lui avait réservés, des joies que lui donnait sa nombreuse descendance.

A Dijon, le 9 août dernier, à l'heure du Grand Passage, il avait près de lui pour l'entourer deux de ses fils, Yves, le Docteur, et Jean, le Père Missionnaire au Tchad.

Que cet hommage rendu à celui qui fut des nôtres contribue à perpétuer le souvenir de cet homme au grand cœur.

André GRÉGOIRE

Docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE

(1902-1991)

A la faveur de l'une des visites que je lui rendis dans sa demeure de Bois Guillaume, notre confrère et ami, le Docteur Jean-Louis Billiard-Duchesne me dit un jour avec le sérieux qu'on lui connaissait et presqu'à voix basse : "M. Boullard, je vais vous demander quelque chose : j'aimerais que ce soit vous qui évoquiez ma mémoire devant les Confrères de l'Académie lorsque je ne serai plus." Le docteur Billiard-Duchesne nous a quittés le 26 mars 1991 et repose dans le cimetière de Bonsecours. Je me devais donc, pour respecter sa volonté, de prononcer l'hommage que lui rend aujourd'hui notre Compagnie.

Né le 5 août 1902 à Mont-Saint-Aignan, le Docteur Billiard-Duchesne (qui devait devenir, le chef d'une cellule familiale brillante) semblait, dès ce jour, voué à la très noble profession de médecin, puisque son père, son frère, son oncle, et, plus tard, d'autres parents encore, en firent leur beau métier.

Élu le 11 octobre 1969 membre titulaire de notre Académie, il y fut reçu le 6 juin 1970 par son ami, notre regretté Confrère le Dr Andrieu-Guitrancourt. Il nous fit plus tard, le 8 octobre 1977, une communication très documentée, fruit d'une minutieuse recherche, intitulée "Une centenaire : l'église de Bois Guillaume désorientée."

Le 29 mars 1980 c'est le Dr Billiard-Duchesne qui prononça le discours en réponse lors de la réception du professeur. Laumonnier, sur le thème : "L'avenir de la profession de médecin", discours tout entier marqué au coin de l'amour du prochain (surtout lorqu'il souffre), de la sagesse, de la droiture et du dévouement, comme le soulignait le jour même (dans ses propos de conclusion) Mme Lemercier-Quelquejay présidant alors notre Compagnie.

Le Dr Jean-Louis Billiard-Duchesne commença ses études à Saint-Jean Baptiste de la Salle et à l'Institution Join-Lambert avant que, pour raisons de santé, ses parents le fassent bénéficier de l'air de

la campagne cauchoise en le confiant à l'abbé Gaudreuil, curé de Bréauté, qui le familiarisa parfaitement avec le latin tout en le préparant au baccalauréat.

En 1923, âgé de 21 ans, il devint externe des Hôpitaux de Paris et, renonçant à la radiologie que pratiquait son père, il se spécialisa en urologie et en dermatologie ; mais il allait essentiellement se consacrer par la suite à la première de ses disciplines, l'urologie. En 1936, il soutint toutefois, à Paris, une thèse intitulée : "Étude critique de l'épilation thermique."

Urologue, bientôt internationalement connu, qui associa dans l'exercice de sa profession le soin, la science, l'affabilité et la curiosité d'esprit, le Dr Billiard-Duchesne multiplia ses travaux, fort originaux pour l'époque, sur "les amino-tumeurs de la vessie" génératrices de cancers. C'est d'ailleurs de cette question qu'il entretint l'Académie lors de sa réception en séance publique. Certaines de ses plus brillantes recherches furent conduites aux États-Unis, où il séjourna longuement, et furent ensuite présentées à la faveur de communications très remarquées lors de Congrès médicaux en Grande-Bretagne.

Alors le Docteur Billiard-Duchesne attira l'attention des Pouvoirs Publics de notre pays sur ce type de maladies professionnelles et contribua par là au salut de vies humaines dans le monde de l'industrie chimique.

En même temps qu'il soignait, en ville, dans son cabinet médical, il fut nommé (après concours, en 1941) Médecin des Hôpitaux, et fut attaché à l'Hôtel-Dieu de Rouen.

Timide, effacé, refusant l'intrigue, il eût mérité bien plus que la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur qui lui fut remise en 1960. Oui, nous ne pouvons taire les immenses qualités qui furent celles de notre très regretté Confrère.

D'une très haute moralité, il nourrissait aussi une brûlante vie spirituelle qu'entretenait chez lui la lecture assidue d'ouvrages religieux.

Pratiquant le dévouement permanent, il masquait ses multiples mérites par un effacement personnel et le grand respect, voire l'admiration pour autrui, dont il s'empressait de vanter les qualités en

ne s'en attribuant personnellement aucune. N'évoquait-il pas, devant nous tous, réunis le 6 juin 1970, (nous le citons) : "La fierté que je ressens à entrer dans votre Compagnie n'a d'égale que ma surprise d'y avoir été invité"... avant de souligner : "la faiblesse de ses mérites" !

Nul d'entre nous n'oubliera la douceur de sa voix et de son comportement, non plus que son humanisme hors du commun, qui le conduisit, avec son admirable épouse, à se préoccuper du sort des déshérités, à venir en aide à de frêles êtres humains auxquels les évènements tragiques réservaient en leur pays un si triste sort, à les héberger, à les éduquer... comme ses propres enfants. C'est une belle et très généreuse expérience qui fit suite à un voyage du Dr Billiard-Duchesne au Laos et fut à l'origine, à partir de 1976, de la prise en charge totale (jusques et y compris l'obtention de diplômes ou l'acquisition d'un métier) de huit Laotiens, Vietnamiens et Cambodgiens que la famille Billiard-Duchesne arracha, très jeunes, à la souffrance et au malheur.

Le Dr Billiard-Duchesne n'aimait guère laisser son intellect en sommeil et l'amour de la nature, la contemplation des paysages qu'il savourait à pied (toujours en solitaire), de longues marches (comme le jour où il alla seul de Rouen à Dieppe en une seule étape), les itinéraires au gré des chemins et sentiers, les tournées en montagne, lui ont toujours permis d'affiner sa réflexion intérieure.

Résigné à la fin de sa vie, notre vaillant Confrère a attendu sa dernière heure. Il l'a attendue, tout à la fois dans la quiétude qui sied à ceux qui n'ont rien à se reprocher, et dans l'inquiétude de ceux-là qui, pourtant, se demandent encore s'ils ont assez dispensé de bien sur la Terre pour mériter les faveurs du Ciel.

Ainsi fut, et restera pour nous, la belle figure d'un Confrère qui eût pu être notre père, mais qui fut assurément un modèle devant la mémoire duquel se recueille, aujourd'hui, toute notre Compagnie.

Bernard BOULLARD

JEAN-CLAUDE BERNÈDE

(1935-1991)

Il semble délicat, pour un critique musical, de prononcer l'éloge funèbre d'un artiste, car ce rôle de critique consiste à juger l'action et à jauger les mérites d'une personnalité au nom d'un droit d'opinion qui n'a jamais été bien défini. J'ai fait mienne la phrase de Rousseau, dans "L'Émile" : "Pour connaître les hommes, il faut les voir agir."

Jean-Claude Bernède était cet homme d'action, entreprenant et direct, ce maître – musicien généreux et chaleureux que nous avons tous connu. Constamment, j'ai rendu hommage à l'homme qui savait transmettre la musique aux autres avec une riche et profonde sensibilité, un esprit toujours émerveillé par la musique à laquelle il consacra sa vie, toute sa vie.

Issu d'une famille de musiciens angevins, Jean-Claude Bernède prit des leçons de violon avec son père et entra au Conservatoire de sa ville natale. A l'âge de 13 ans, il remportait le premier prix de violon et, l'année suivant - en 1948 -, le prix d'excellence. Premier Prix du Conservatoire de Paris, dans la classe d'André Asselin, il devint le disciple de Joseph Calvet pour la musique de chambre, de Pierre Dervaux et d'Igor Markévitch pour la direction d'orchestre. En 1958, il entrait à la Société des Concerts du Conservatoire de Paris, puis devenait le violon solo de l'Ensemble de Musique Contemporaine de Paris, que dirigeait Constantin Simonovitch. Pour Jean-Claude Bernède s'affirmait un Credo auquel il fit toujours référence : il n'y a pas de musique ancienne et contemporaine, il y a "la" musique. Il défendit donc "la" musique, aussi bien Bach et Beethoven que Messiaen ou Xenakis.

En 1965, Jean-Claude Bernède créait le Quatuor à cordes qui porte son nom et qui restera son plus grand titre de gloire. Jamais n'a pu être égalée sa version du Quintette pour piano et cordes, de César Franck, avec le concours du pianiste Samson François. L'œuvre est

rendue avec un tel lyrisme, une telle vigueur, un tel soin dans l'approfondissement des plans sonores et psychologiques, qu'elle décourage d'éventuels successeurs.

En cette même année 1965, le Quatuor Bernède remportait la plus prestigieuse récompense qui soit : le 1er Grand Prix du Concours International de Munich. Un Prix qui ne figurait que d'une manière floue dans son curriculum vitae, alors que je connais d'autres grands artistes qui, comme Maurice André, portent ce titre en bannière. J'ai fait part de mon admiration à Jean-Claude Bernède et de la nécessité de mettre ce prix prestigieux en exergue de sa carrière. Il me répondit tout simplement : "Vous croyez ?" Modestie tout à fait touchante qui était un des traits permanents du caractère de Jean-Claude Bernède, même lorsqu'il fut élu par notre Académie, le 14 janvier 1978 (son interprétation de la redoutable Chaconne de la Seconde Partita en ré mineur, pour violon seul, de Bach, tint lieu de discours en remerciement) ; modestie encore lorsqu'il fut à la tête de l'Orchestre de Chambre de Rouen, de 1973 à 1982, de l'École de Musique d'Evreux (depuis 1977), de la musique de la ville de Rennes (1981-1985), ou de l'Association des Concerts-Lamoureux dont il devint le président-chef d'orchestre en 1983 après en avoir été le Conseiller artistique.

Affirmant ne pas aimer les musiciens fatigués, Jean-Claude Bernède menait une vie épuisante. En plus de toutes ses activités de chef d'orchestre, de soliste, de quartettiste, de directeur de Conservatoire, il se vouait également à l'enseignement aussi bien auprès des "petits" d'Evreux que des "grands" de sa classe de musique de chambre au Conservatoire de Paris. Passionné par la musique contemporaine – et poussé par cet esprit de générosité qui le portait à jouer les musiciens de notre temps, sans souci d'étiquette, il avait créé à Evreux un Festival de Musique Contemporaine et l'Ensemble Parcours 27/21 qui lui donnait les moyens de cette ambition.

La santé de Jean-Claude Bernède connaissait une sérieuse alerte en 1989. Au début de l'année 1991, il était saisi d'un malaise en pleine audition publique des Quatuors de Beethoven, dans le Foyer du Théâtre des Arts. Malgré une pneumonie et 40° de fièvre, il reprenait vaillamment le concert avec ses partenaires Jacques Charpentier, Serge Collot et Pierre Penassou. La musique qu'il jouait était tout aussi merveilleuse. Je ne savais pas que c'était la dernière fois que j'entendais ce grand artiste…

Avant de disparaître, il avait pu graver, je crois, l'intégrale des Quatuors à cordes de Beethoven. Nous en espérons la sortie prochaine. Mais il existe d'autres témoignages : une précieuse série de cassettes-vidéo, publiée par le C.D.D.P. d'Evreux, où l'on voit et entend Bernède et ses amis jouer Mozart (Quintette avec clarinette) et Messiaen (Quatuor pour la fin du Temps), donner une leçon de violon à des élèves. Il reste des disques avec l'Orchestre de Chambre de Rouen, notamment les "Six Concertos Brandebourgeois" de Bach, où il tenait la partie d'alto et non de violon en même temps qu'il dirigeait. Enfin : ce disque jamais égalé - et sans doute inégalable – avec Samson François.

Christian GOUBAULT

Table des Matières

pages

Tableau de l'Académie du 31 décembre 1991 5
Chronique des séances de l'Académie 11
Prix de l'Académie 19

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. le professeur CLAUDE de MÉNIBUS
(21 avril 1990)
Aimer et respecter nos enfants 25

Réponse de M. le professeur HUBERT PIGUET
Robert Debré, homme de pensée, homme d'action 41

Discours de M. ANDRÉ BETTENCOURT de l'Institut,
comme membre associé (10 novembre 1990)
Le mécénat artistique 59

Réponse de M. FRANÇOIS BERGOT
Pour un portrait de groupe : collectionneurs, mécènes, conservateurs 77

Discours de M. JACQUES DELECLUSE (19 octobre 1991)
Rouen, réalités et perspectives 91

Réponse de M. BARTHÉLÉMY MERCADAL
Ethique et développement 119

COMMUNICATIONS ET CONFÉRENCES

Guerre et paix dans le règne végétal 133
par M. BERNARD BOULLARD

Jacques DUPONT (de l'Eure) 135
par Me JEAN BARILLER

Un ami de Victor Hugo, le poète romantique Ulric Guttinguer (1787-1866) et la Normandie 141
par le Frère JEAN-PIERRE RIBAUT

Les amitiés rouennaises de Flaubert. Flaubert et les frères Baudry 197
par M. le Bâtonnier MAX BRIÈRE

Michelet et Chéruel, maître et élève 215
par M. GEORGES DETHAN

«Un aide de camp de l'Empereur». Des heures tragiques de la Révolution aux heures glorieuses de l'Empire. Souvenirs de famille 227
par M. le Comte de TOULOUSE-LAUTREC

L'Irlande et les Irlandais. Observations - Réflexions . . . 245
par M. GEORGES MAC GRATH

La France en guerre vue par les Allemands et les Américains à partir d'archives inédites 269
par M. JACQUES NOBÉCOURT

La France et les changements en Europe de l'Est 287
par M. le Prince MIHAÏL D. STURDZA

Vers la «Balkanisation» de l'Asie Centrale Soviétique ? 309
par Mme CHANTAL LEMERCIER-QUELQUEJAY

Romanciers américains(I). Le roman américain de Henry James à John Irving 325
par Me JEAN AUVERNY-BENNETOT

Romanciers américains (II). La femme américaine dans les romans d'Edith Wharton (1862-1937) 329
par Mme GEORGES MAC GRATH

L'éloge de la vertu dans la littérature enfantine il y a deux siècles 335
par M. FRANÇOIS DE BEAUREPAIRE

La Chine après Tien An Men 345
par M. FRANÇOIS GAY

Académies et sociétés savantes en Normandie au XIXe siècle 347
par M. JEAN-PIERRE CHALINE

Visites d'écrivains et artistes au Mont-Saint-Michel durant la première moitié du XIXe siècle 355
par M. HENRY DECAENS

La baie du Mont-Saint-Michel, un site géologique international 377
par M. PIERRE HOMMERIL

Un rebelle de bonne famille, Pierre de Coubertin (1863-1937) 397
par M. YVES P. BOULONGNE

De la culture physique considérée comme un des Beaux-Arts 415
par M. MICHEL CIRY

Existe-t-il un art muséographique ? 427
par M. FRANÇOIS BERGOT

Cideville, ami de Voltaire 435
par M. FRANÇOIS de BEAUREPAIRE

La vie tourmentée d'un prêtre de l'Orne, face à la Révolution 451
par M. le Chanoine PIERRE FLAMENT

Un texte fondateur : l'encyclique rerum novarum 475
par Mme NADINE-JOSETTE CHALINE

Le regard d'un médecin sur quelques événements` historiques 483
par M. le Professeur JEAN-PIERRE LEMERCIER

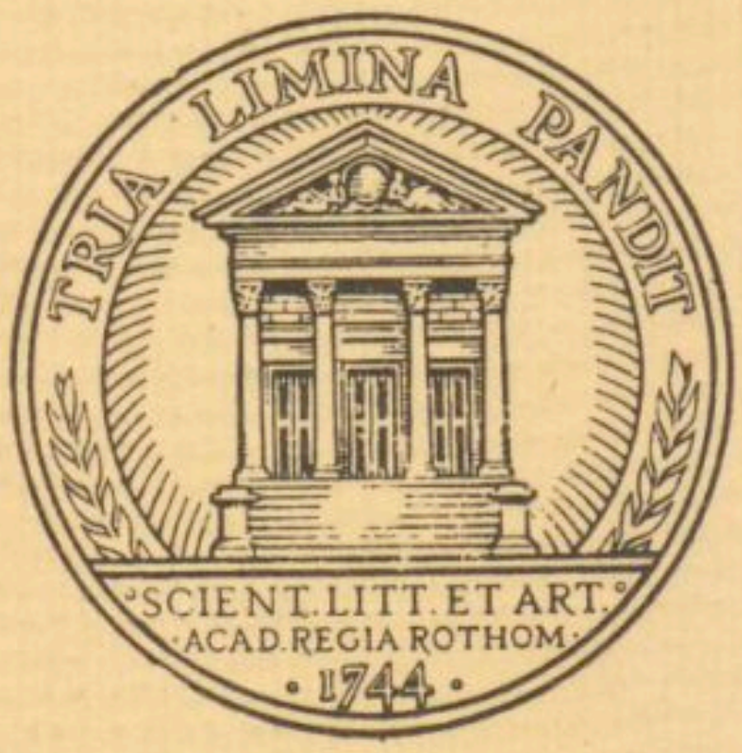
Géricault, le centaure de la mort 505
par M. FRANÇOIS BERGOT

La vertu dans les livres scolaires 513
par M. CHRISTIAN GOUBAULT

HOMMAGE DE L'ACADÉMIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS
DOM PAUL GRAMMONT 525
PIERRE HAYMANN 534
FRANÇOIS BLANCHET 538
MAURICE YVART 541
ANDRÉ ROBINNE 544
DOCTEUR JEAN-LOUIS BILLIARD-DUCHESNE 549
JEAN-CLAUDE BERNIÈRE 552

Ce précis a été imprimé sur les presses
de l'Imprimerie Bertout
Rue Gutenberg - 76810 Luneray

Dépôt légal 3ème trimestre 1994


TRIA LIMINA PANDIT
SCIENT. LITT. ET ART.
ACAD. REGIA ROTHOM.
1744